



HAL
open science

Vocare, uocatio, leurs préverbés et préfixés : étude sémantique

Marie Frey Rébeillé-Borgella

► **To cite this version:**

Marie Frey Rébeillé-Borgella. Vocare, uocatio, leurs préverbés et préfixés : étude sémantique. Etudes classiques. Université Jean Moulin (Lyon III), 2012. Français. NNT: . tel-01893346

HAL Id: tel-01893346

<https://theses.hal.science/tel-01893346>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Doctorat « Littérature et civilisation antiques »

MARIE RÉBEILLÉ-BORGELLA

VOCARE, VOCATIO, LEURS PRÉVERBÉS ET PRÉFIXÉS :
ÉTUDE SÉMANTIQUE

Thèse présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2012 à Lyon
sous la direction de Christian NICOLAS

Composition du jury :

Bruno BUREAU (professeur des universités - Université Jean Moulin – Lyon 3)

Michèle FRUYT (professeur des universités - Université Paris IV-Sorbonne)

Dominique GONNET, s.j. (ingénieur de recherche - UMR 5189 – HiSoMA)

Christian NICOLAS (professeur des universités - Université Jean Moulin – Lyon 3)

Jean-François THOMAS (professeur des universités - Université Paul Valéry – Montpellier 3)

Remerciements

Je souhaite d'abord remercier les membres du jury, qui me font l'honneur de juger ce travail, monsieur Bruno Bureau, madame Michèle Fruyt, monsieur Dominique Gonnet et monsieur Jean-François Thomas. Ma gratitude va particulièrement à Bruno Bureau, qui a toujours répondu à mes questions, et à Dominique Gonnet, qui a eu la grande gentillesse de vérifier toutes les translittérations de termes hébreux que je lui ai soumises. Toutes les erreurs qui subsisteraient sont de mon entière responsabilité.

Je remercie mon directeur de thèse, Christian Nicolas, pour la confiance qu'il a accordée à ce projet, toute l'aide qu'il m'a apportée pendant ces quatre années de thèse, sa patience, sa bienveillance, sa très grande disponibilité. Qu'il reçoive toute ma reconnaissance pour son attention.

J'adresse tous mes remerciements à la Fondation Thiers qui m'a fait l'honneur de m'accorder une bourse pour terminer ma recherche.

Merci aussi à l'équipe des Sources chrétiennes pour l'attention portée à mes recherches, et notamment à Paul Mattéi pour ses conseils sur la constitution du corpus et à Monique Furbacco, qui a mis à ma disposition les outils et la documentation nécessaires.

Merci aussi à François Fraizy et à Jean-Pierre Lémonon pour les réponses qu'ils ont données à mes interrogations néotestamentaires.

Merci à Annelise Poulet, toujours là pour rendre service. Annelise, vous êtes la maman-poule des doctorants.

Merci à Julie pour ses conseils pendant toute la durée de cette thèse ; à Claire, Julie et Anne pour leurs relectures et leur amitié ; à Elsa, Claire, Marie, et toute la bande, qui ont été là, en vraies amies ; à Martin, pour sa traduction anglaise ; à Joël, pour les discussions sur le Paraclét qui ouvrent de nombreux horizons en prolongement de ce que j'ai écrit ici ; à Stéphanie (qui mieux qu'une doctorante peut comprendre les soucis d'une autre doctorante ?) ; à tous mes amis, sans qui ces quatre ans auraient été très différents.

Je remercie particulièrement mes parents, Christine et Vincent, qui m'ont donné le goût des langues anciennes et des études bibliques. Puissent ces pages leur montrer comment je me les suis appropriées. Merci à mes sœurs, Mathilde, Blandine et Elisabeth : même si elles sont moins passionnées que moi par le latin, elles n'ont en pas moins suivi cette aventure avec intérêt. Merci aussi à mes beaux-parents, Marie-Claude et Charles, et à toute ma famille.

Au moment de terminer cette thèse, j'ai une pensée pour ceux qui en ont vu le début et qui n'en verront pas la fin : Louis et Emmanuelle. Leur souvenir m'accompagne. Restent également dans ma mémoire ceux qui n'ont pas eu le temps de voir leur petite-fille

REMERCIEMENTS

s'intéresser aux choses antiques et au passé, Bertrand et Anne, et celle qui n'a pas connu ses petits-enfants, Anne.

Un merci sincère à Pouchkine, dont la présence féline met de la vie dans l'appartement et qui semble porter un grand intérêt à mes dictionnaires et livres.

Merci enfin, de tout cœur, à Cyrille, mon mari, qui est présent à mes côtés depuis le début et qui m'a entourée tout au long du trajet qu'est une thèse. Son amour, sa présence, son regard d'ingénieur écologue sur le traitement des données recueillies représentent pour moi bien plus que je ne saurais l'exprimer ici.

Résumé

La présente thèse s'intéresse à *uocare*, *uocatio*, les préverbés de *uocare* et les dérivés nominaux des préverbés de *uocare*, et plus particulièrement à leurs signifiés et la manière dont ceux-ci sont reliés entre eux, chez les auteurs chrétiens de langue latine à l'époque patristique et dans la Vulgate. Le but de ce travail est double : il porte d'une part sur l'étude des réseaux de signifiés propres à chaque lexème dans la langue des auteurs chrétiens et des interactions sémantiques qui existent entre les verbes étudiés et leurs dérivés nominaux, ainsi qu'entre *uocare* et ses préverbés et *uocatio* et les dérivés nominaux des préverbés de *uocare*, et d'autre part sur l'influence des traductions latines de la Bible sur la constitution des réseaux de signifiés des termes étudiés. Cette recherche s'appuie sur la méthode dite d'analyse componentielle consistant à découper les signifiés en traits sémantiques minimaux pertinents, afin de procéder à des regroupements et de dégager une hiérarchie entre les signifiés.

This PhD thesis deals with *uocare*, *uocatio*, prefixed verbs on *uocare* and nouns derived from prefixed verbs on *uocare*, and more specifically with their signifieds and how they are connected with one another, as used by Christian authors expressing themselves in Latin during the patristic period and in the Vulgate. The purpose of this work is two-fold: it is to survey, firstly, the networks of signifieds specific to each lexeme in the Christian authors' language use and the semantic interactions between the verbs under consideration and the nouns derived from them, as well as between *uocare* and prefixed verbs and *uocatio* and nouns deriving from prefixed verbs on *uocare*, and, secondly, the influence of Latin translations of the Bible on the development of the terms' networks of signifieds. The research relies on the componential analysis method, which breaks down the signifieds into minimal relevant semantic features with a view to constituting groups and drawing a hierarchical order amongst the signifieds.

Mots-clés : sémantique latine ; latin des auteurs chrétiens ; latin des traductions latines de la Bible ; analyse componentielle.

Keywords : latin semantics ; latin christian writers' language ; biblical latin translations' language ; componential analysis.

Introduction

Vocare occupe une place de choix dans le vocabulaire latin. Verbe de parole appartenant au vocabulaire de la vie quotidienne, il désigne originellement le procès par lequel commence tout acte de communication, « s’adresser à », « appeler ». À époque classique, il est attesté aussi bien au théâtre (Plaute et Térence), que dans des discours, des correspondances, des traités (Cicéron) ou des narrations (César, Tite-Live). C’est également un lexème qui relève du vocabulaire technique judiciaire au sein des locutions *uocare in ius* ou *uocare in iudicium*. Il est fécond en composition, neuf préverbes ayant été formés à partir de lui : *aduocare*, *inuocare*, *conuocare*, *reuocare*, *prouocare*, *auocare*, *euocare*, *deuocare*, *seuocare*.

Aucun travail de grande ampleur n’avait encore été entrepris sur *uocare* et ses préverbes depuis la thèse de J.-M. HILGERT (1976) : *Vocare – uotum et composés : étude de leurs champs sémasiologiques et onomasiologiques*. Cette étude consiste en une approche sémantique de *uocare*, *uouere* et *uotum* et *aduocare* en latin classique et chez les auteurs chrétiens, comme étymons supposés des verbes de l’ancien français *avoer* et *voer*. Elle présente les préverbes les plus fréquents sans approfondir leurs signifiés et leurs différents emplois mais est principalement centrée sur *uocare* et *aduocare*.

Notre approche est différente. Sur *uocare* et ses préverbes, à l’exception de *deuocare* et *seuocare*, ont été formés par dérivation nominale et adjonction du suffixe *-tiō*, très productifs en latin classique, des noms d’actions : *uocatio*, *aduocatio*, *inuocatio*, *conuocatio*, *reuocatio*, *prouocatio*, *auocatio* et *euocatio*. Les substantifs en *-tiō* représentent en premier lieu l’expression nominale du procès dénotés par le verbe dont ils dérivent, bien qu’ils possèdent d’autres signifiés. Une étude de *uocare* et de ses préverbes ne pouvait pas, selon nous, ne pas prendre en compte les substantifs *-tiō* qui en sont dérivés. À proprement parler, *aduocatio*, *inuocatio*, *conuocatio* ne sont pas des préfixés de *uocatio* mais des dérivés nominaux de préverbes de *uocare*. Cependant, au cours de notre recherche, la question s’est posée de savoir si les locuteurs latins considéraient ces lexèmes uniquement comme des dérivés nominaux ou si ceux-ci n’étaient pas également sentis comme des préfixés de *uocatio*. Par commodité d’expression, nous emploierons l’expression « préverbes de *uocatio* », sans perdre de vue qu’elle est avant tout un raccourci ne reflétant qu’une partie de la réalité. Parallèlement aux noms d’action en *-tiō* ont été créés, à l’époque classique ou par les locuteurs chrétiens, des noms d’agent en *-tōr*, qui sont également inclus dans cette étude.

Le corpus de textes sur lequel nous avons travaillé est celui des auteurs chrétiens de langue latine et des traductions latines de la Bible. La principale raison de ce choix est d’ordre

INTRODUCTION

statistique. Si *uocare* est fréquent durant la latinité archaïque et classique, il l'est bien davantage à l'époque classique. D'autre part, et c'est là quelque peu surprenant, *uocatio* n'est quasiment pas attesté chez les auteurs latins archaïques et classiques (neuf occurrences, huit chez Aulu-Gelle qui cite Varron et une chez Catulle). Le tableau suivant, qui ne prétend pas à l'exhaustivité ni à l'exactitude absolue¹, récapitule le nombre d'occurrences relevées pour chacun des termes que nous étudions en latin classique et en latin tardif :

| | Latinité archaïque et classique | Latinité tardive |
|-------------------|---------------------------------|------------------|
| <i>uocare</i> | 5027 | 14 433 |
| <i>uocatio</i> | 9 | 770 |
| <i>aduocare</i> | 262 | 281 |
| <i>aduocatio</i> | 58 | 56 |
| <i>inuocare</i> | 166 | 1828 |
| <i>inuocatio</i> | 6 | 156 |
| <i>conuocare</i> | 183 | 433 |
| <i>conuocatio</i> | 1 | 13 |
| <i>reuocare</i> | 946 | 3121 |
| <i>reuocatio</i> | 7 | 8 |
| <i>prouocare</i> | 232 | 2128 |
| <i>prouocatio</i> | 53 | 60 |
| <i>auocare</i> | 140 | 157 |
| <i>auocatio</i> | 2 | 2 |
| <i>euocare</i> | 335 | 180 |
| <i>euocatio</i> | 3 | 34 |
| <i>deuocare</i> | 25 | 49 |
| <i>seuocare</i> | 21 | 8 |

¹ Les logiciels utilisés pour nos dépouillements ne distinguent pas *uocem* accusatif de *uox* et *uocem* subjonctif présent de *uocare*. Les critères de recherche utilisés ont été choisis pour obtenir les résultats les plus précis possibles mais ils ne permettaient pas de passer outre l'homophonie et l'homographie de certaines formes.

INTRODUCTION

Les faits qu'il montre ne sont pas homogènes. *Vocare*, *inuocare*, *conuocare*, *prouocare*, *reuocare*, *uocatio* et *inuocatio* sont beaucoup plus fréquents à époque tardive qu'à époque archaïque et classique. En revanche, le nombre d'emplois d'*aduocatio* est stable entre les deux époques. *Euocare* est quant à lui moins attesté à l'époque tardive que chez les auteurs classiques. La latinité tardive ne saurait être confondue avec la latinité chrétienne, et l'analyse des tendances et des occurrences est affinée dans les études consacrée à chacun des termes étudiés.

Outre les motivations statistiques, la latinité chrétienne est d'un grand intérêt pour l'étude du lexique. C'est une période de bouleversement religieux qui se traduit dans la langue par l'importation de mots nouveaux et de signifiés nouveaux pour les termes déjà existants. À partir de son vocabulaire propre, la langue latine a intégré des concepts qui étaient étrangers à sa pensée. *Vocare* est un des verbes concernés par ce renouvellement sémantique. La notion d'appel est au cœur de la Bible, que ce soit dans le canon hébraïque, les livres grecs ou le Nouveau Testament. Les débuts de la latinité chrétienne coïncident aussi avec la forte augmentation des occurrences de *uocatio* et d'*inuocare*. Les termes que nous avons choisi d'étudier forment un ensemble lexical cohérent dans le latin des auteurs chrétiens qui permet d'étudier les termes à la fois pour eux-mêmes et pour les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Dès le début, nous avons constaté l'importance des citations bibliques dans notre corpus. Cela nous a conduit à y inclure les traductions latines de la Bible. Le corpus biblique retenu est la traduction révisée par et sous la direction de Jérôme de Stridon, connue sous le nom de Vulgate, en raison des possibilités d'analyse offertes par de nombreux logiciels informatiques. Celui-ci a néanmoins posé quelques problèmes. Les livres de Judith et du Siracide ont été rédigés en hébreu et la traduction de Jérôme s'appuie sur les originaux hébreux, qui ont été perdus. Il n'est donc pas toujours possible de faire correspondre un terme grec du texte qui nous est parvenu à un terme latin de la traduction de Jérôme. Les traductions des livres des Proverbes et de la Sagesse sont elles aussi très éloignées du texte originel. Il s'ensuit que des occurrences ont été étudiées pour elle-même, sans lien avec les termes qu'elles traduisent.

La démarche que nous avons adoptée s'appuie sur un dépouillement des occurrences des lexèmes étudiés qui a été effectué grâce à deux logiciels en ligne, le *LLT-A (Library of Latin Texts – Series A)* et la *Patrologia Latina Database*, une numérisation de la *Patrologia Latina* de J.-P. MIGNE, ce qui nous a permis d'obtenir un corpus que nous avons souhaité le plus large possible. Au début de nos recherches, nous avons privilégié quatre auteurs (Tertullien, Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone et Jérôme de Stridon) puis avons étendu nos relevés à l'ensemble des deux périodes désignées dans le LLT-A par les noms *Aetas Patrum I* et *Aetas Patrum II*, soit de la fin du 2^e siècle de notre ère à l'année 735. Le corpus

INTRODUCTION

sur lequel nous avons travaillé est donc très vaste et nous ne prétendons pas à l'exactitude parfaite en ce qui concerne le nombre d'occurrences des termes les plus répandus, parmi lesquels *uocare*. Les nombres que nous proposons dans cette étude montrent d'abord une tendance et reflètent l'évolution de la fréquence des emplois des lexèmes étudiés entre la latinité classique et archaïque et la latinité tardive. Ces décomptes sont d'autant moins exhaustifs que le grand nombre d'occurrences relevés n'a pas permis de distinguer systématiquement celles qui relevaient de la citation biblique et celles qui étaient propres aux auteurs des textes. Pour affiner le corpus, il a fallu prendre en compte le fait que toutes les occurrences de la latinité tardive ne se trouvent pas chez des auteurs chrétiens et écarter du champ de nos recherches les occurrences non-chrétiennes, en retenant seulement celles qui pouvaient éclairer les données des auteurs chrétiens. Nous n'avons pas exclu de notre champ d'investigation les textes émanant d'hérétiques ou de schismatiques, car la lutte dogmatique et ecclésiale passe aussi par le choix du mot juste et des discussions sur le sens de certains termes, ce qui fait que nous n'avons pas noté de différence significative de signifiés des lexèmes étudiés sous la plume de ceux qui s'éloignaient de l'Église. Ont également été inclus dans notre corpus les traductions latines de textes grecs chrétiens, soit que le texte grec nous soit parvenu, soit qu'il ait été perdu et que nous ne le connaissions, comme une partie des textes d'Origène, que par les traductions latines qui en ont été faites, afin d'étudier les correspondances sémantiques que les locuteurs latins également hellénophones établissaient entre les termes latins et les termes grecs. En revanche, les citations bibliques n'ont pas été prises en compte comme occurrences chez les auteurs chrétiens. Les différences notables de traduction entre celles-ci, les manuscrits des traductions antérieures à la Vulgate et la traduction de la Vulgate, qui intéressent la délimitation sémantique des signifiés des termes étudiés, ont été étudiées dans les parties consacrées aux lexèmes dans la Vulgate.

En ce qui concerne la Vulgate, grâce au logiciel allemand *Tnach 5.2*, qui est l'œuvre des bénédictins allemands de l'abbaye de Königsmünster, nous avons obtenu un relevé systématique de toutes les occurrences des termes étudiés dans la Vulgate ainsi qu'une correspondance également systématique entre les versets latins et les versets hébreux et grecs. Nous avons donc pu analyser les signifiés de *uocare*, *uocatio*, leurs préverbés et préfixés dans la Vulgate et les termes hébreux et grecs qu'ils traduisent. Pour autant, nous ne nous sommes pas limitée à la seule Vulgate. Lorsque le choix d'un terme latin était manifestement en décalage avec le terme hébreu ou grec qu'il traduisait, les référents des deux termes n'ayant aucun point commun, il nous a semblé nécessaire de recourir aux traductions latines de la Bible antérieures à la Vulgate pour déterminer si les choix de Jérôme ou des autres réviseurs de la Vulgate s'inscrivaient ou non dans une tradition de traduction.

Le premier travail de classement des signifiés des termes de notre corpus a révélé la diversité de significations de ceux-ci et les différences parfois très subtiles entre deux

INTRODUCTION

signifiés différents, ce qui nous impose une description précise des différents composants du sémantisme d'un terme. Le réseau de signifiés des lexèmes se trouvait parfois écartelé entre les signifiés qui étaient très proches les uns des autres et ceux qui semblaient ne pas pouvoir être rattachés aux autres. Il nous fallait donc relier entre eux tous les signifiés dégagés².

Pour cela, nous avons choisi d'avoir recours à la méthode dite d'analyse componentielle, d'après les travaux de B. POTTIER, E. COSERIU, R. MARTIN et F. RASTIER, qui consiste à découper les signifiés en traits sémantiques minimaux pertinents, ou sèmes, à des fins de définition référentielle du sens, de manière comparable à la distinction des traits pertinents de la phonologie. Il s'agit de « dégager des unités de signification de niveau inférieur afin de rendre compte des significations en tant que combinaisons de ces unités plus petites »³. Malgré les problèmes théoriques qu'elle soulève, c'est la méthode qui nous paraît la plus adaptée pour rendre compte des liens qui unissent les différents sémèmes d'un même lexème entre eux, en comparant des lexèmes qui ont le même genre prochain. L'exemple souvent utilisé est celui du champ du « siège », à l'intérieur duquel *fauteuil* et *chaise* sont différenciés grâce au sème spécifique /sans bras/, que comporte le sémème du second. L'intérêt de cette méthode est de retenir des traits sémantiques pertinents. Le sème /sans bras/, qui permet de distinguer le fauteuil de la chaise, n'est pas pertinent pour opposer *chaise* et *tabouret*. L'analyse componentielle a également été utile pour établir la différence ou l'identité de signifiés de deux termes différents. À plusieurs reprises, il nous a semblé que tel des préverbes de *uocare* n'avait pas de différence sémantique évidente avec *uocare*. Le découpage des signifiés en sèmes a permis d'établir l'identité ou la différence des sémèmes.

Cette méthode d'analyse est précisée et nuancée par la typologie de R. MARTIN (1983 : 63-74). R. MARTIN introduit les notations suivantes : $\Sigma 1$, $\Sigma 2$, $\Sigma 3$ pour le sens considéré ou sémème ; S1, S2, S3 pour le genre prochain ou hyperonyme, l'archisémème ; s1, s2, s3 pour les différents sèmes, les sèmes spécifiques. En ce qui concerne les relations entre les signifiés, il envisage six cas de figures : restriction et extension de sens ; relation métonymique et relation métaphorique ; polysémie étroite et polysémie lâche.

Quand il y a restriction ou extension de sens, l'archisémème reste identique. La restriction de sens consiste en un ajout de sèmes spécifiques. Le mot *femme* peut être défini par deux sémèmes différents :

$\Sigma 1$: personne /S1/ du sexe féminin /s1.1/

$\Sigma 2$: personne /S2/ du sexe féminin /s2.1/ qui est ou a été mariée /s2.2/

² Selon la définition de J. LYONS (1990 : 180), « polysémique » s'applique aux lexèmes qui possèdent des sens reliés.

³ Cf. V. NYCKEES (1998 : 206).

INTRODUCTION

On ne peut définir $\Sigma 2$ sans $\Sigma 1$ puisque /S1/ et /S2/ sont identiques, de même que /s1.1/ et /s2.1/. $\Sigma 2$ se caractérise par l'ajout du sème spécifique /s2.2/.

À l'inverse, il y a extension de sens quand un sème spécifique s'efface, comme pour *minute* :

$\Sigma 1$: espace de temps /S1/ bref /s1.1/ égal à la soixantième partie d'une heure /s2.2/

$\Sigma 2$: espace de temps /S2/ bref /s2.2/

Les relations métonymique et métaphorique se caractérisent par le fait que les archisémèmes des deux sémèmes diffèrent. La relation métonymique consiste en la réapparition comme sème spécifique de $\Sigma 1$ dans $\Sigma 2$. Ainsi, pour *blaireau* :

$\Sigma 1$: mammifère carnivore /S1/ bas sur pattes /s1.1/, plantigrade /s1.2/, de pelage clair sur le dos /s1.3/, foncé sous le ventre /s1.4/, qui se creuse un terrier /s1.5/

$\Sigma 2$: pinceau /S2/ fait de poils /s2.1/ de blaireau /s2.2/

$\Sigma 1$ réapparaît dans $\Sigma 2$ sous la forme de /s2.2/.

La relation métaphorique se définit par l'identité d'au moins un des sèmes spécifiques, entraînant l'identité de $\Sigma 1$ et de $\Sigma 2$. Elle caractérise la métaphore lexicale, qui permet l'évolution du sens d'un mot, au sujet de laquelle Cl. MOUSSY (1989 : 310) écrit : « dans la métaphore lexicalisée, un ou plusieurs sèmes sont mis entre parenthèses et il se produit une mise en relief d'un autre sème ». Ainsi, pour *cuirasse* :

$\Sigma 1$: partie de l'armure /S1/ qui protège /s1.1/ le buste /s1.2/

$\Sigma 2$: attitude morale /S2/ qui protège /s2.1/ des blessures d'amour-propre /s2.2/.

Le sème /qui protège/ devient « l'attribut dominant »⁴ et l'archisémème /attitude morale/ de $\Sigma 2$ a une moindre importance que le sème spécifique /qui protège/.

La polysémie étroite et la polysémie lâche se caractérisent par l'addition et l'effacement simultanés de sèmes. Il y a ainsi polysémie étroite entre ces deux sémèmes de *rayon* :

$\Sigma 1$: ligne /S1/ qui part /s1.1/ d'un centre /s1.2/ lumineux /s1.3/

$\Sigma 2$: ligne /S2/ qui relie /s2.1/ le centre /s2.2/ d'un cercle /s2.3/ à un point quelconque de la circonférence /s2.4/.

La polysémie étroite implique l'identité des sémèmes.

En revanche, la polysémie lâche concerne des cas où les sémèmes sont différents. C'est le cas de *plateau* :

$\Sigma 1$: support /S1/ plat /s1.1/ servant à poser et transporter des objets /s1.2/

$\Sigma 2$: étendue de pays /S2/ plate /s2.1/ dominant les environs /s2.2/.

⁴ La terminologie est de M. LE GUERN (1973).

INTRODUCTION

Les deux sémèmes ont un seul sème en commun, /s1.1/ et /s2.1/. Tant que $\Sigma 1$ et $\Sigma 2$ ont au minimum un sème en commun, on peut parler, selon R. MARTIN, de polysémie. Si les deux ne partagent aucun sème commun, il s'agit alors d'homonymie.

Cette typologie et ces définitions sont cependant insuffisantes pour rendre compte de la hiérarchie des signifiés. R. MARTIN définit la polysémie comme une « pluralité d'acceptions » pour les quatre premiers types (restriction et extension de sens, relation métaphorique et métonymique), en précisant qu'« il n'existe pas de relation immédiate entre des sens » et que « leur ordre est arbitraire ». À l'inverse, dans les deux derniers types (polysémie étroite et polysémie lâche), il y a « pluralité d'acceptions » avec relation immédiate entre des acceptions qui sont ordonnées. La distinction opérée par F. RASTIER (1987) est plus à même de hiérarchiser les signifiés d'un même lexème. F. RASTIER distingue trois niveaux de signification : les *sens*, les *acceptions* et les *emplois*, en différenciant les sèmes spécifiques en *sèmes inhérents* et *sèmes afférents*. Les premiers relèvent du « système fonctionnel de la langue », les seconds « d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales ». Les *sens* diffèrent par au moins un sème inhérent tandis que les *acceptions* et les *emplois* sont des variations contextuelles, les *acceptions* différant par au moins un sème socialement normé et les *emplois* par au moins un sème afférent en contexte. Les *sens* et les *acceptions* appartiennent au système de la langue, les *emplois*, non.

La combinaison de ces méthodes et typologies nous a été utile pour répondre aux questions qui sont au cœur de notre recherche : comment les signifiés d'un même signifiant s'organisent-ils entre eux ? comment les signifiés d'un verbe simple influent-ils sur ceux de son préverbe, et ceux d'un substantif simple sur ceux de son préfixé ?

Leur application à la sémantique latine, à la suite de Cl. MOUSSY et de ses élèves, a été féconde. Les travaux de D. CONSO sur *forma* (1990), ceux de L. GAVOILLE sur *oratio* (2007), d'É. GAVOILLE sur *ars* (2000), de J.-F. THOMAS sur *gloria* et *laus* (2002) et sur le vocabulaire du déshonneur et de la honte (2007) et de S. DOROTHÉE sur *signum* (2006) nous ont été utiles pour affiner notre méthode d'analyse choisie et approfondir l'application de l'analyse componentielle aux recherches sémantiques sur la langue latine.

Le but de notre recherche est double : celle-ci porte sur l'étude des lexèmes dans la langue des auteurs chrétiens et sur l'influence des traductions latines de la Bible sur la constitution des réseaux de signifiés des termes étudiés. Elle n'ignore donc pas le problème de terminologie concernant le latin des auteurs chrétiens : faut-il parler de « latin chrétien » ou de « latin des chrétiens » ? B. COLOT (1998) propose une synthèse du débat sur cette

INTRODUCTION

terminologie. Par « latin des chrétiens », il faut entendre un « domaine particulier de l'étude du latin », visant déterminer les marques spécifiques, essentiellement sémantiques, de la langue des textes chrétiens. Mais il est aussi juste de parler de « latin chrétien » puisque les chrétiens ont considéré la langue latine comme « investie d'une expression de vérité », vérité qui « passait et se découvrait par le langage ». Le champ chronologique de ce travail se situe au croisement de ces deux aspects. Nous envisageons *uocare*, *uocatio*, leurs préverbes et préfixés, sous l'angle de l'héritage sémantique de la langue classique et des traductions latines de la Bible, mais une partie de nos attestations, à partir de Jérôme et d'Augustin, concerne la langue que B. COLOT définit comme « latin chrétien ». L'expression de vérité dont est investie la langue latine passe par l'appropriation de concepts nouveaux par des lexèmes préexistants, à l'image de ce qui se produit pour les termes que nous étudions.

Chaque partie articule l'étude d'un verbe et de son ou de ses dérivé(s) nominal/nominaux afin de définir les relations qui existent entre le verbe et les substantifs en *-tio* et *-tor*. Les chapitres étudient d'abord le lexème dans la Vulgate puis le lexème chez les auteurs chrétiens, en utilisant une numérotation de sémèmes propre à chaque sous-partie, ce qui permet de déterminer l'influence des traductions latines de la Bible sur les signifiés spécifiquement chrétiens du lexème considéré. Nous avons eu recours aux outils lexicographiques pour les lexèmes présentant apparemment une grande polysémie (*uocare*) ou dont le préverbe a plusieurs valeurs (*reuocare*).

Il nous faut enfin souligner que notre étude est uniquement linguistique. Si des termes (*uocare*, *aduocatus*, la traduction latine de ὁ παράκλητος) nous ont posé des problèmes de nature théologique, nous n'avons pas cherché pour autant à les résoudre ou à nous immiscer dans les débats qui agitent les différentes confessions chrétiennes. Nous avons considéré les données sous l'angle traductologique et sémantique, en présentant uniquement les différentes possibilités d'analyse des termes concernés de façon à rendre compte des faits qui permettent les divergences d'interprétation.

Préambule - Sur les substantifs en *-tiō*

Le substantif *uocātiō* est formé par dérivation suffixale à partir du verbe *uocāre* : à la base verbale *uocā-* a été adjoint le suffixe *-tiō*. À la suite d'É.BENVENISTE, on interprète ce dernier comme une forme élargie du suffixe indo-européen **-tey/-ti*, qui sert à former des noms d'action et qu'on trouve notamment en grec sous la forme *-σις* (cf les substantifs du type *ποίησις*). Il s'agit donc d'une formation qui n'est pas spécifique au latin mais qui est particulièrement productive dans cette langue.

1. Remarques morphologiques

Le suffixe *-tiō* peut s'adjoindre à plusieurs types de bases verbales⁵ :

1) des bases verbales thématiques

- sans redoublement : sur *emō* est formé *emptiō* (la consonne *p* entre la base verbale et le suffixe est épenthétique) ; sur *gerō* est formé *gestiō* ; sur *lēgō* est formé *lēctiō*, sur *dīcō*, *dīctiō*...

- des bases verbales formées par analogie avec les thèmes d'*inflectum* thématiques sans redoublement : *dūidō* / *diuisio* ; *cēdō* / *cessiō* ...

2) des bases verbales athématiques

- sans redoublement, avec généralisation du vocalisme plein radical et maintien de la flexion athématique : *stāre* / *statiō*

- sans redoublement, avec généralisation du vocalisme réduit radical et maintien de la flexion athématique : *dāre* / *dātiō*

- à redoublement : *reddō* / *redditiō* ; *addō* / *additiō* ; *condō* / *conditiō*...

3) des bases verbales radicales élargies : *quaerō* / *quaestiō* ...

4) des bases verbales de formation suffixée

- des bases verbales qui présentent dans la conjugaison un élargissement nasal ou dental (dans ce cas, l'élargissement n'apparaît pas dans le substantif formé à partir du suffixe *-tiō*) : *relinquō* / *relictiō* ; *frango* / *fractiō* ; *pungō* / *punctiō* ; *tendō* / *tentiō* ...

⁵Toutes ces bases verbales sont des bases verbales d'*inflectum*.

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

- bases verbales formées sur le suffixe *-eye/o⁶ : *moneō / monitiō* ; *moueō / mōtiō* ; *tondeō / tonsiō* ; *spondeō / sponsiō* ...

- bases verbales formées sur le suffixe *-y-(e/o)- : *capiō / captiō* ; *dormiō / dormitiō*...

- bases verbales terminées par le morphème -ā⁷ : *uocāre / uocātiō* ; *laudō / laudātiō* ; *appellāre / appellātiō* ...

Si tous les verbes latins n'ont pas servi, loin de là, à former des dérivés en -tiō, la majorité des types de formation de thèmes verbaux d'*inflectum* est compatible avec ce type de formation suffixale.

Les thèmes verbaux ayant servi à la formation d'une flexion mixte thématique/athématique, tels que *esse*, *ferre*, *uelle*, ne correspondent à aucun substantif bâti sur cette formation, pas plus que les thèmes verbaux présentant le suffixe indo-européen *-sk-e/o-. On peut supposer que ce dernier type de formation est phonétiquement incompatible avec un suffixe commençant par une dentale. Pour des raisons sémantiques évidentes, les verbes d'état présentant le suffixe *-ē- n'ont donné aucun déverbe en -tiō : l'adjonction d'un suffixe dénotant le procès à une base verbale dénotant l'état aurait représenté un oxymore morphologique. Reste un dernier type de formation, rare, qui n'a donné aucun dérivé en -tiō à l'époque classique : les thèmes verbaux thématiques à redoublement. À époque tardive, cependant, un substantif déverbal formé sur *inserō*, préverbe de *serō* (qui appartient à ce type de formation) est attesté, *insertiō*, qu'on trouve notamment chez Augustin d'Hippone et Isidore de Séville.

Si on prend la classification en types de conjugaison définie par les grammairiens et en usage de nos jours dans l'apprentissage du latin, on constate qu'à l'exception des verbes dits irréguliers, le suffixe -tiō peut servir à former des substantifs à partir des verbes appartenant à toutes les conjugaisons. Il y a donc peu d'obstacles morphologiques et phonétiques au développement et à la productivité de ce type de formation, et un seul obstacle sémantique réel, le cas des verbes d'état.

⁶Appartiennent à cette catégorie aussi bien des bases verbales formées par adjonction du suffixe au radical que des bases verbales à radical élargi.

⁷La présence du suffixe *-y-(e/o)- dans des dénominatifs du type *causāre / curāre* n'étant probablement plus ressentie par le sujet parlant à l'époque des premiers textes littéraires latins qui nous sont parvenus, nous avons choisi de regrouper tous les verbes à base verbale en -ā sous un même paragraphe, aussi bien ceux qui sont formés à partir de ce suffixe que ceux, comme *laudāre*, dont la formation relève d'une extension analogique de ce morphème.

2. Sémantisme et productivité de ce type de formation

2.1 Sémantisme

Ce suffixe appartient, selon la classification définie par M. FRUYT⁸, aux suffixes « qui opèrent une transformation syntaxique : base et dérivé y ont le même contenu sémantique, l'opération de dérivation n'a servi qu'à translater une catégorie grammaticale dans une autre ». De fait, le suffixe *-tiŏ* sert à former des noms de procès à partir de bases verbales. La notion de nom de procès est ainsi définie par M. FRUYT⁹ : « un nom de procès est un substantif ayant la même valeur dénotative qu'un verbe correspondant auquel il est associé en synchronie dans le sentiment du sujet parlant, de sorte qu'il sert à l'expression nominale du procès ». Cette définition implique que le sémème originel de tout substantif en *-tiŏ* formé sur une base verbale est :

$\Sigma 1$: /action/ /de X/,

X étant le sémème du verbe dont le substantif est dérivé.

2.2 Productivité

2.2.1 Productivité en latin archaïque et classique

La simplicité du rapport entre le verbe et le substantif explique sans doute la très grande productivité de ce type de formation, et ce dès l'époque archaïque. *Expeditio* (*Bell. Pun. Strzelecki* I, 4) et *oratio* (*Com. Ribbeck* IX, 11) sont attestés chez Naevius, *cognatio* (*Frg. Vahlen*, III, 224, 80), *scriptio* (*Frg. Vahlen*, III, 224, 80), *inscriptio* (*Frg. Vahlen Praet.* 370), pour ne citer qu'eux, le sont chez Ennius. Pacuvius emploie *dictio* (*Frg Ribbeck Tr.* IV, 11), *itio* (*Frg Ribbeck Tr.* 173), *oratio* (*Frg Ribbeck Tr.* 177), *profectio* (*Frg Ribbeck Tr.* 409) ; on trouve, entre autres, *domuitio* (*Frg. Dangel Ast.* 281) et *ratio* (*Frg. Dangel Neopt.* 180) dans les fragments d'Accius. Chez Plaute et Térence, l'emploi de ces substantifs se fait encore plus fréquent. On relève par exemple chez Plaute *ambitio* (*Amp.* 75), *consuetio* (*Amp.* 485), *expurgatio* (*Amp.* 965), *fraudatio* (*As.* 256), *pactio* (*Aul.* 200), *curatio* (*Cas.* 260). Térence emploie quantitativement moins de substantifs en *-tio* que Plaute mais on trouve

⁸M.FRUYT (1985)

⁹M.FRUYT (2002)

LES SUBSTANTIFS EN *-TIŌ*

cependant chez lui *existumatio* (*Haut.* 22), *purgatio* (*Haut.* 625), *postulatio* (*Hec.* 178) ou *gestio* (*Phorm.* 260). Ces relevés ne se sont pas exhaustifs mais ils attestent la productivité de ce type de formation et de sa grande maniabilité puisque Plaute n'hésite pas à en jouer dans ses créations lexicales à but comique, en créant *parasitatio* (*Amp.* 521) à partir du verbe *parasitor*, qui est quasiment un hapax chez lui (*Pers.* 56), ou *subigitatio* (*Cap.* 1030), à partir d'un fréquentatif de *subigo*, *subigito*.

Productif à époque archaïque, le suffixe l'est encore plus à époque classique. À partir des travaux du LASLA et du *Nouveau lexique fréquentiel de latin* (J. DENOOZ : 2010), nous avons pu établir une liste (qui ne prétend pas à l'exhaustivité) de substantifs en *-tio* attestés au moins 20 fois en latin classique, liste reprise dans le tableau qui suit :

| Verbe | Substantif en <i>-tio</i> | Attestations cl. |
|-----------------|----------------------------------|-------------------------|
| <i>oro</i> | <i>oratio</i> | 3040 |
| <i>quaero</i> | <i>quaestio</i> | 1121 |
| <i>ago</i> | <i>actio</i> | 952 |
| <i>cogito</i> | <i>cogitatio</i> | 632 |
| <i>contineo</i> | <i>contentio</i> | 514 |
| <i>defendo</i> | <i>defensio</i> | 492 |
| <i>lego</i> | <i>legatio</i> | 468 |
| <i>possideo</i> | <i>possessio</i> | 464 |
| <i>nascor</i> | <i>natio</i> | 435 |
| <i>exercito</i> | <i>exercitatio</i> | 388 |
| <i>memini</i> | <i>mentio</i> | 375 |
| <i>cognosco</i> | <i>cognitio</i> | 320 |
| <i>curo</i> | <i>curatio</i> | 319 |
| <i>accuso</i> | <i>accusatio</i> | 281 |
| <i>munio</i> | <i>munitio</i> | 271 |
| <i>deficio</i> | <i>defectio</i> | 253 |
| <i>muto</i> | <i>mutatio</i> | 238 |
| <i>existimo</i> | <i>existimatio</i> | 231 |
| <i>probo</i> | <i>probatio</i> | 229 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | |
|------------------|--------------------|-----|
| <i>prodo</i> | <i>proditio</i> | 216 |
| <i>accedo</i> | <i>accessio</i> | 199 |
| <i>constituo</i> | <i>constitutio</i> | 197 |
| <i>simulo</i> | <i>simulatio</i> | 189 |
| <i>facio</i> | <i>factio</i> | 181 |
| <i>domino</i> | <i>dominatio</i> | 180 |
| <i>confiteor</i> | <i>confessio</i> | 179 |
| <i>dubito</i> | <i>dubitatio</i> | 176 |
| <i>aestimo</i> | <i>aestimatio</i> | 174 |
| <i>oppugno</i> | <i>oppugnatio</i> | 169 |
| <i>despero</i> | <i>desperatio</i> | 163 |
| <i>excuso</i> | <i>excusatio</i> | 161 |
| <i>damno</i> | <i>damnatio</i> | 159 |
| <i>cunctor</i> | <i>cunctatio</i> | 150 |
| <i>peto</i> | <i>petitio</i> | 148 |
| <i>exspecto</i> | <i>exspectatio</i> | 145 |
| <i>inuenio</i> | <i>inuentio</i> | 144 |
| <i>nosco</i> | <i>notio</i> | 143 |
| <i>laudo</i> | <i>laudatio</i> | 134 |
| <i>adulo</i> | <i>adulatio</i> | 128 |
| <i>supersto</i> | <i>superstitio</i> | 126 |
| <i>occupo</i> | <i>occupatio</i> | 125 |
| <i>paciscor</i> | <i>pactio</i> | 125 |
| <i>lego</i> | <i>lectio</i> | 118 |
| <i>dico</i> | <i>dictio</i> | 116 |
| <i>augeo</i> | <i>auctio</i> | 102 |
| <i>pono</i> | <i>positio</i> | 99 |
| <i>iudico</i> | <i>iudicatio</i> | 74 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | |
|------------------|-------------------|----|
| <i>soluo</i> | <i>solutio</i> | 68 |
| <i>postulo</i> | <i>postulatio</i> | 61 |
| <i>mitto</i> | <i>missio</i> | 54 |
| <i>puto</i> | <i>putatio</i> | 53 |
| <i>propero</i> | <i>properatio</i> | 44 |
| <i>caueo</i> | <i>cautio</i> | 44 |
| <i>capio</i> | <i>captio</i> | 35 |
| <i>dono</i> | <i>donatio</i> | 34 |
| <i>audio</i> | <i>auditio</i> | 30 |
| <i>concedo</i> | <i>concessio</i> | 28 |
| <i>trado</i> | <i>traditio</i> | 27 |
| <i>amitto</i> | <i>amissio</i> | 25 |
| <i>misceo</i> | <i>mixtio</i> | 24 |
| <i>respondeo</i> | <i>responsio</i> | 20 |
| <i>conuenio</i> | <i>conuentio</i> | 20 |
| <i>duco</i> | <i>ductio</i> | 20 |

Cette liste appelle plusieurs commentaires.

Parmi les substantifs les moins employés (les substantifs à moins de quarante occurrences), il faut tout d'abord distinguer les termes techniques ou ceux qui sont en réalité employés par un ou deux auteurs des termes plus largement employés. L'existence des premiers est un témoin parmi d'autres de la productivité de cette formation suffixale puisqu'elle montre qu'il est tout à fait possible de créer un terme d'usage limité mais tout à fait régulier. Cependant, les termes ainsi créés sont pour la plupart des termes techniques qui ne sont pas susceptibles d'être employés hors d'un idiolecte ou d'une langue technique bien déterminés. Parmi ces termes employés par un petit nombre d'auteurs se trouvent *ductio*, qui n'est attesté que chez Vitruve et chez Celse (employé avec un complément de détermination, *aquarum* (1, 1, 7) et *tubulorum* (8, 6, 10) chez Vitruve, *alui* chez Celse à chaque occurrence¹⁰); *responsio*, employé dans des traités oratoires de Cicéron, Quintilien, Aulu-

¹⁰Ces emplois tendraient à prouver que *ductio* n'est pas un terme technique dans la conscience linguistique des auteurs qui l'emploient puisque ces derniers éprouvent le besoin de lui adjoindre un complément de détermination.

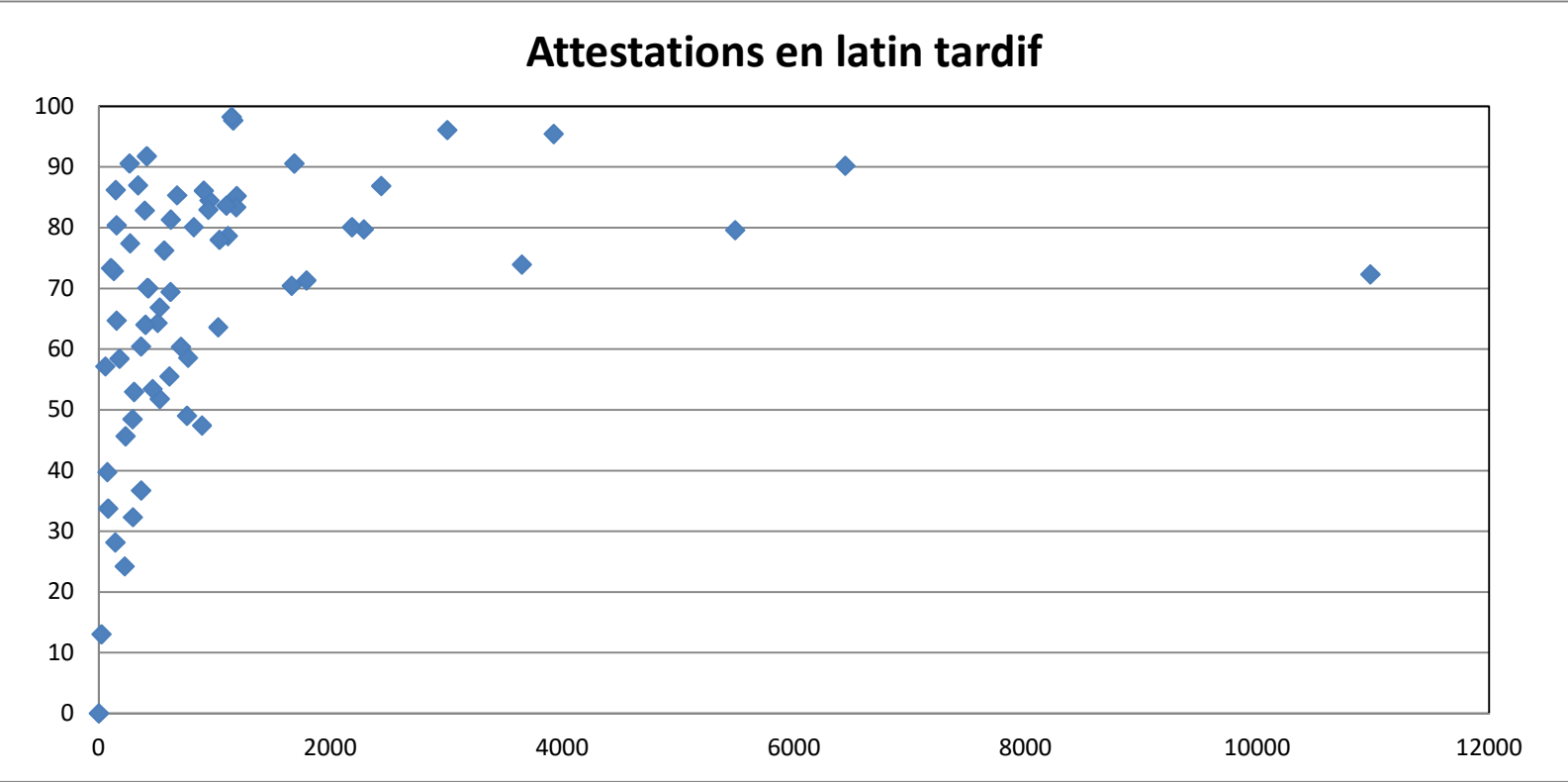
Gelle ; *mixtio*, attesté uniquement chez Vitruve au sens de « contexture ». Ces termes techniques sont donc peu nombreux et la plupart des substantifs retenus dans notre liste sont des termes vivants en langue, attestés chez différents auteurs et dans différents contextes.

On remarque également que vingt substantifs sont attestés à plus de deux cent reprises dans notre corpus. Si on considère les substantifs à cent occurrences ou plus, nous en relevons quarante-cinq, ce qui est une preuve supplémentaire de la productivité d'une formation qui permet de former de nombreux termes d'usage courant. Mais ces substantifs sont aussi la preuve de la diversité de cette formation puisqu'ils sont construits sur des thèmes verbaux appartenant à différents types de formations verbales et donc à toutes les conjugaisons (selon les catégories de la grammaire traditionnelle) ; il ne s'agit pas d'une formation restrictive qui permettrait de former des substantifs à partir d'une catégorie très restreinte de verbes.

2.2.2 Productivité en latin tardif

Le premier tableau montre donc que la formation suffixale en *-tio* est productive à l'époque classique. Mais qu'en est-il en latin tardif ? En comparant les occurrences à époque classique des substantifs figurant dans le tableau et les occurrences en latin tardif¹¹, nous avons constaté que la majorité des occurrences des termes étudiés se trouvait en réalité en latin tardif, comme le montre le graphique suivant :

¹¹Cf le tableau n°1 dans lequel figurent ces données en annexe.



L'axe des abscisses représente le nombre total d'occurrences (latin classique + latin tardif) pour chacun des termes étudiés, l'axe des ordonnées le pourcentage d'occurrences en latin tardif par rapport au nombre total.

Les limites chronologiques des deux périodes que notre enquête compare sont celles retenues par BREPOLiS pour ses bases de données : l'*Antiquitas* (période classique pour notre enquête) va du 3ème siècle avant Jésus-Christ à la fin du 2ème siècle de notre ère ; la période tardive recouvre l'*Aetas Patrum* I (soit les œuvres de l'Antiquité tardive jusqu'à l'an 500 de notre ère) et l'*Aetas Patrum* (soit les œuvres composées de 501 à la mort de Bède le Vénérable, en 735). Les deux périodes ne sont pas exactement de durée égale (entre un demi-siècle et un siècle d'écart). Pour éviter tout biais dans l'interprétation des résultats obtenus lié à cette disparité de durée ou à la disparité du nombre d'œuvres appartenant au corpus pour chaque période, nous ne retenons pas comme significative la barre des 50% mais celles des 70%, qui permet de corriger ces éventuels biais.

L'analyse du graphique et du tableau permet de mettre en évidence plusieurs faits.

Sur soixante-trois termes étudiés, trente-sept ont au moins 70% d'occurrences en latin tardif et vingt-trois plus de 80% et, sur les vingt substantifs de la liste les plus attestés sur l'ensemble des deux périodes, dix-neuf ont plus de 70% de leurs occurrences en latin tardif. Plus de la moitié des substantifs étudiés connaissent donc une fréquence d'emploi plus élevée à époque tardive.

Parmi les substantifs employés à plus de 70% en latin tardif se trouvent aussi bien des termes peu employés au total que des termes beaucoup plus fréquemment employés.

Sept termes ont moins de 40% de leurs attestations en latin tardif. Pour les cinquante-six autres, la fréquence d'emploi ne baisse pas en latin de manière significative.

Il n'y a que trois termes qui sont attestés à moins de 30% en latin tardif : *auctio*, *oppugnatio* et *ductio*. Parmi eux, seul *ductio* a moins de 20% de ses occurrences (13,04%) en latin tardif.

On remarque sur le graphique que les termes dont le nombre total d'attestations est le plus faible sont également ceux qui ont le moins d'attestations en latin tardif par rapport au total.

Cette étude montre donc que les substantifs en *-tio* d'usage courant en latin classique sont encore plus attestés à époque tardive qu'à époque classique et qu'on peut dégager une tendance de l'époque tardive à employer davantage les dérivés déjà employés à époque classique.

Divers travaux, notamment ceux de Chr. MOHRMANN¹² ont montré que le suffixe *-tio* avait servi à former de nombreux néologismes en latin tardif et surtout en latin chrétien. Notre enquête montre que la faveur du suffixe ne joue pas seulement dans les mécanismes de création lexicale et que sa surreprésentation dans les néologismes va de pair avec une augmentation nette des emplois des termes formés sur le suffixe que la langue latine connaît déjà.

2.2.3 Productivité en latin chrétien

Une fois ce constat effectué se pose la question de savoir si la très forte augmentation de l'emploi des substantifs en *-tio* dans cette période de la latinité est également un fait attesté en latin chrétien. Nous avons pour cela repris la liste des substantifs étudiés plus haut en relevant le nombre d'occurrences de ces substantifs chez quatre auteurs majeurs : Tertullien, Ambroise de Milan, Augustin d'Hippone et Jérôme de Stridon. Nous avons également calculé le pourcentage d'attestations chez ces auteurs par rapport au nombre total d'emplois dans la latinité tardive. Le résultat de ces relevés se trouve dans le tableau n°1 en annexe :

Le premier constat qu'on peut faire à sa lecture est que les quatre auteurs sur lesquels porte cette enquête représentent une part importante du total des emplois des termes de notre corpus en latin tardif : 18 315 attestations sur 56 779, soit 32, 26% du total. Pour trente-et-un substantifs, soit près de la moitié de l'échantillon étudié, il est supérieur à 30%, et pour onze substantifs, il est inférieur à 20%. Nous avons volontairement limité notre étude à quatre auteurs chrétiens. Les résultats obtenus nous laissent cependant penser que, si on l'étendait à d'autres auteurs chrétiens ayant laissé une œuvre importante, ces termes seraient également fréquemment attestés.

Si on regarde de plus près les résultats obtenus, de grandes disparités selon les auteurs et les substantifs se manifestent. Ainsi, chez Tertullien, on ne relève que 982 attestations pour 63 termes étudiés, ce qui fait une moyenne de 15,6 attestations par terme, alors que cette moyenne est de 37,1 chez Ambroise, de 182,7 chez Augustin et de 55,2 chez Jérôme. Seuls deux substantifs présentent plus de cent occurrences, douze de soixante-trois termes étudiés sont attestés plus de vingt fois chez lui, neuf ne sont pas attestés et dix ne le sont qu'une seule fois. Par comparaison, chez Ambroise, huit des substantifs sont attestés plus de cent fois, cinq ne sont pas attestés et cinq sont attestés à une seule reprise ; chez Augustin, vingt-cinq sont employés plus de cent fois, un seul n'est pas attesté et deux ne le sont qu'une fois ; chez Jérôme, sept sont attestés à plus de cent reprises, huit ne sont pas attestés et deux ne sont

¹²Cf par exemple Chr. MOHRMANN (1947 : 118-119), parmi ses nombreux articles.

LES SUBSTANTIFS EN *-tio*

attestés qu'une seule fois. Mais Tertullien se situe à une période charnière pour la latinité, puisqu'il écrit au tout début de l'irruption de la pensée chrétienne dans la littérature latine et au début de la période qu'on qualifie de « latin tardif ». On peut donc postuler que la langue de son époque n'est que peu marquée par la très forte augmentation du nombre d'emploi des substantifs en *-tio* que ses successeurs vont connaître.

2.2.4 Conclusion

Les statistiques réalisées sur un échantillon de dérivés en *-tio* représentatifs montrent que la très grande augmentation du nombre d'emplois de ces types de substantifs est une caractéristique que le latin des auteurs chrétiens emprunte à son époque. On ne peut donc pas la définir comme une caractéristique qui différencierait ce langage du reste de la latinité tardive mais on peut affirmer que la prédilection des auteurs chrétiens pour les néologismes suffixés en *-tio* s'ancre dans le style d'une époque et qu'elle n'est pas apparue *ex nihilo*.

2.2.5 Annexes

Tableau n°1

| Substantif en <i>-tio</i> | Occ. cl. | Occ. tard. | % |
|----------------------------------|-----------------|-------------------|----------|
| <i>oratio</i> | 3040 | 7934 | 38,32 |
| <i>cogitatio</i> | 632 | 5810 | 10,88 |
| <i>quaestio</i> | 1121 | 4371 | 25,65 |
| <i>confessio</i> | 179 | 3747 | 4,78 |
| <i>lectio</i> | 118 | 2889 | 4,08 |
| <i>actio</i> | 952 | 2699 | 35,27 |
| <i>cognitio</i> | 320 | 2117 | 15,12 |
| <i>possessio</i> | 464 | 1823 | 25,45 |
| <i>natio</i> | 435 | 1750 | 24,86 |
| <i>damnatio</i> | 159 | 1528 | 10,41 |
| <i>contentio</i> | 514 | 1278 | 40,22 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | | |
|--------------------|-----|------|--------|
| <i>defensio</i> | 492 | 1172 | 41,98 |
| <i>traditio</i> | 27 | 1133 | 2,38 |
| <i>responsio</i> | 20 | 1126 | 1,78 |
| <i>dubitatio</i> | 176 | 1014 | 17,36 |
| <i>constitutio</i> | 197 | 988 | 19,94 |
| <i>dominatio</i> | 180 | 920 | 19,57 |
| <i>mutatio</i> | 238 | 876 | 27,17 |
| <i>probatio</i> | 229 | 812 | 28,2 |
| <i>petitio</i> | 148 | 806 | 18,36 |
| <i>excusatio</i> | 161 | 784 | 20,54 |
| <i>superstitio</i> | 126 | 779 | 16,17 |
| <i>desperatio</i> | 163 | 656 | 24,85 |
| <i>mentio</i> | 375 | 655 | 57,25 |
| <i>positio</i> | 99 | 576 | 17,19 |
| <i>dictio</i> | 116 | 505 | 22,97 |
| <i>curatio</i> | 319 | 451 | 70,73 |
| <i>laudatio</i> | 134 | 430 | 31,16 |
| <i>simulatio</i> | 189 | 429 | 44,06 |
| <i>accusatio</i> | 281 | 428 | 65,65 |
| <i>legatio</i> | 468 | 422 | 110,9 |
| <i>donatio</i> | 34 | 379 | 8,97 |
| <i>exercitatio</i> | 388 | 373 | 104,02 |
| <i>aestimatio</i> | 174 | 351 | 49,57 |
| <i>munitio</i> | 271 | 338 | 80,18 |
| <i>solutio</i> | 68 | 328 | 20,73 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | | |
|--------------------|-----|-----|--------|
| <i>factio</i> | 181 | 326 | 55,52 |
| <i>adulatio</i> | 128 | 299 | 42,81 |
| <i>cautio</i> | 44 | 294 | 14,97 |
| <i>occupatio</i> | 125 | 293 | 42,66 |
| <i>defectio</i> | 253 | 272 | 93,01 |
| <i>exspectatio</i> | 145 | 258 | 56,2 |
| <i>proditio</i> | 216 | 248 | 87,1 |
| <i>amissio</i> | 25 | 240 | 10,42 |
| <i>inuentio</i> | 144 | 220 | 65,45 |
| <i>postulatio</i> | 61 | 209 | 29,19 |
| <i>notio</i> | 143 | 161 | 88,82 |
| <i>cunctatio</i> | 150 | 141 | 106,38 |
| <i>existimatio</i> | 231 | 134 | 172,39 |
| <i>conuentio</i> | 20 | 125 | 16 |
| <i>auditio</i> | 30 | 123 | 24,39 |
| <i>pactio</i> | 125 | 105 | 119,05 |
| <i>iudicatio</i> | 74 | 104 | 71,15 |
| <i>missio</i> | 54 | 99 | 54,55 |
| <i>accessio</i> | 199 | 95 | 209,47 |
| <i>captio</i> | 35 | 94 | 37,23 |
| <i>concessio</i> | 28 | 77 | 36,36 |
| <i>oppugnatio</i> | 169 | 54 | 312,96 |
| <i>auctio</i> | 102 | 40 | 255 |
| <i>mixtio</i> | 24 | 32 | 75 |
| <i>properatio</i> | 44 | 29 | 151,72 |

LES SUBSTANTIFS EN *-TIŌ*

| | | | |
|----------------|----|----|--------|
| <i>putatio</i> | 53 | 27 | 196,3 |
| <i>erratio</i> | 9 | 13 | 69,23 |
| <i>pressio</i> | 23 | 4 | 575 |
| <i>ductio</i> | 20 | 3 | 666,67 |

Tableau n°2

| -tio | Tert. | Ambr. | Aug. | Jér. | Total | Tard. | % total. / cl. |
|--------------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|--------------|---------------------------|
| <i>oratio</i> | 94 | 212 | 1113 | 483 | 1902 | 7934 | 23,97 |
| <i>cogitatio</i> | 11 | 220 | 1281 | 454 | 1966 | 5810 | 33,83 |
| <i>quaestio</i> | 115 | 145 | 1885 | 294 | 2439 | 4371 | 55,8 |
| <i>confessio</i> | 65 | 165 | 723 | 219 | 1172 | 3747 | 31,28 |
| <i>lectio</i> | 3 | 160 | 500 | 164 | 827 | 2889 | 28,63 |
| <i>actio</i> | 6 | 34 | 461 | 34 | 535 | 2699 | 19,82 |
| <i>cognitio</i> | 7 | 227 | 414 | 36 | 684 | 2117 | 32,31 |
| <i>possessio</i> | 25 | 177 | 351 | 236 | 789 | 1823 | 43,28 |
| <i>natio</i> | 190 | 135 | 105 | 324 | 754 | 1750 | 43,09 |
| <i>damnatio</i> | 28 | 20 | 517 | 29 | 594 | 1528 | 38,87 |
| <i>contentio</i> | 15 | 44 | 358 | 75 | 492 | 1278 | 38,5 |
| <i>defensio</i> | 32 | 30 | 212 | 43 | 317 | 1172 | 27,05 |
| <i>traditio</i> | 40 | 35 | 201 | 96 | 372 | 1133 | 32,83 |
| <i>responsio</i> | 18 | 23 | 320 | 91 | 452 | 1126 | 40,14 |
| <i>dubitatio</i> | 4 | 9 | 408 | 26 | 447 | 1014 | 44,08 |
| <i>constitutio</i> | 9 | 35 | 163 | 21 | 228 | 988 | 23,08 |
| <i>dominatio</i> | 24 | 44 | 151 | 49 | 268 | 920 | 29,13 |
| <i>mutatio</i> | 10 | 36 | 189 | 42 | 277 | 876 | 21,62 |
| <i>probatio</i> | 44 | 24 | 104 | 21 | 193 | 812 | 23,77 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | | | | | | |
|--------------------|----|----|-----|----|-----|-----|-------|
| <i>petitio</i> | 12 | 44 | 127 | 17 | 200 | 806 | 24,81 |
| <i>excusatio</i> | 6 | 37 | 138 | 46 | 227 | 784 | 28,95 |
| <i>superstitio</i> | 59 | 28 | 160 | 36 | 283 | 779 | 36,33 |
| <i>desperatio</i> | 4 | 9 | 138 | 33 | 184 | 656 | 28,05 |
| <i>mentio</i> | 44 | 11 | 77 | 45 | 177 | 655 | 27,02 |
| <i>positio</i> | 2 | 1 | 56 | 4 | 63 | 576 | 10,94 |
| <i>dictio</i> | 2 | 2 | 49 | 8 | 61 | 505 | 12,08 |
| <i>curatio</i> | 14 | 14 | 57 | 33 | 118 | 451 | 26,16 |
| <i>laudatio</i> | 2 | 23 | 90 | 37 | 152 | 430 | 35,35 |
| <i>simulatio</i> | 1 | 19 | 118 | 27 | 165 | 429 | 38,46 |
| <i>accusatio</i> | 7 | 24 | 75 | 50 | 156 | 428 | 36,45 |
| <i>legatio</i> | 1 | 13 | 18 | 23 | 55 | 422 | 13,03 |
| <i>donatio</i> | 0 | 6 | 44 | 23 | 73 | 379 | 19,26 |
| <i>exercitatio</i> | 5 | 20 | 110 | 8 | 143 | 373 | 38,34 |
| <i>aestimatio</i> | 6 | 25 | 30 | 10 | 71 | 351 | 20,23 |
| <i>munitio</i> | 3 | 17 | 11 | 84 | 115 | 338 | 34,02 |
| <i>solutio</i> | 5 | 38 | 69 | 30 | 142 | 328 | 43,29 |
| <i>factio</i> | 7 | 1 | 29 | 28 | 65 | 326 | 19,94 |
| <i>adulatio</i> | 4 | 23 | 69 | 26 | 122 | 299 | 40,8 |
| <i>cautio</i> | 3 | 27 | 52 | 21 | 103 | 294 | 35,03 |
| <i>occupatio</i> | 1 | 12 | 59 | 10 | 82 | 293 | 27,99 |
| <i>defectio</i> | 13 | 15 | 47 | 12 | 87 | 272 | 31,99 |
| <i>expectatio</i> | 0 | 2 | 61 | 33 | 96 | 258 | 37,21 |
| <i>proditio</i> | 1 | 33 | 10 | 19 | 63 | 248 | 25,4 |
| <i>amissio</i> | 11 | 20 | 42 | 7 | 80 | 240 | 33,33 |
| <i>inuentio</i> | 0 | 11 | 46 | 11 | 68 | 220 | 30,91 |
| <i>postulatio</i> | 2 | 10 | 37 | 11 | 60 | 209 | 28,71 |
| <i>notio</i> | 1 | 1 | 40 | 2 | 44 | 161 | 27,33 |

LES SUBSTANTIFS EN -TIŌ

| | | | | | | | |
|--------------------|---|----|----|----|----|-----|-------|
| <i>cunctatio</i> | 2 | 3 | 42 | 0 | 47 | 141 | 33,33 |
| <i>existimatio</i> | 6 | 14 | 32 | 5 | 57 | 134 | 42,54 |
| <i>conuentio</i> | 1 | 9 | 15 | 7 | 32 | 125 | 25,6 |
| <i>auditio</i> | 4 | 3 | 24 | 17 | 48 | 123 | 39,02 |
| <i>pactio</i> | 1 | 2 | 5 | 0 | 8 | 105 | 7,62 |
| <i>iudicatio</i> | 1 | 1 | 6 | 1 | 9 | 104 | 8,65 |
| <i>missio</i> | 1 | 3 | 19 | 0 | 23 | 99 | 23,23 |
| <i>accessio</i> | 7 | 15 | 16 | 0 | 38 | 95 | 40 |
| <i>captio</i> | 0 | 4 | 9 | 7 | 20 | 94 | 21,28 |
| <i>concessio</i> | 2 | 0 | 11 | 2 | 15 | 77 | 19,48 |
| <i>oppugnatio</i> | 0 | 0 | 11 | 7 | 18 | 54 | 33,3 |
| <i>auctio</i> | 0 | 23 | 1 | 1 | 25 | 40 | 62,5 |
| <i>mixtio</i> | 1 | 0 | 6 | 0 | 7 | 32 | 21,87 |
| <i>properatio</i> | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 29 | 6,9 |
| <i>putatio</i> | 0 | 0 | 3 | 0 | 3 | 27 | 11,11 |
| <i>ductio</i> | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0 |

3. *Vocatio* et ses dérivés

Comment *uocatio* et ses dérivés se situent-ils par rapport à la tendance que nous venons de mettre en évidence ?

| | Latin tardif | Latin classique |
|-------------------|--------------|-----------------|
| <i>uocatio</i> | 822 | 9 |
| <i>inuocatio</i> | 160 | 6 |
| <i>aduocatio</i> | 56 | 58 |
| <i>prouocatio</i> | 53 | 60 |
| <i>euocatio</i> | 34 | 3 |

LES SUBSTANTIFS EN *-TIŌ*

| | | |
|-------------------|----|---|
| <i>conuocatio</i> | 13 | 1 |
| <i>reuocatio</i> | 8 | 7 |
| <i>auocatio</i> | 2 | 2 |

Le premier élément qui apparaît à la lecture de ce tableau est le très faible nombre d'attestations de *uocatio*, d'*inuocatio* et de *conuocatio* à l'époque classique, alors qu'il s'agit de déverbaux de verbes qui sont, eux, d'usage fréquent ou très fréquent. Le fait est d'autant plus surprenant que les termes concernés ne souffrent pas de la concurrence de déverbes formés à l'aide du suffixe *-tus* qui seraient susceptibles d'être plus employés. Il faut sans doute se résigner à constater le phénomène sans pouvoir l'expliquer.

Quant à la comparaison entre le nombre d'attestations des substantifs étudiés dans cette thèse en latin classique et le nombre d'attestations en latin tardif, elle est à la fois claire et à nuancer. Il apparaît en effet que *uocatio*, *inuocatio*, *euocatio* et *conuocatio* s'inscrivent dans cette tendance puisqu'il n'y a aucun rapport entre les neuf attestations de *uocatio* en latin classique et ses huit-cent-vingt-deux attestations en latin tardif, pas plus qu'entre les six attestations d'*inuocatio* à l'époque classique et ses cent-soixante attestations à époque tardive. Mais pour d'autres substantifs, l'évolution est plus nuancée. *Prouocatio* et *aduocatio* sont presque autant attestés en latin tardif qu'en latin classique. *Reuocatio* et *auocatio* sont quant à eux tellement peu attestés à l'époque classique qu'aucune conclusion significative ne peut être tirée.

L'étude de la répartition des substantifs chez Tertullien, Ambroise, Jérôme et Augustin donne également des résultats intéressants :

| | Lat. tard. | Tert. | Ambr. | Aug. | Jér. | Total | % |
|-------------------|-------------------|--------------|--------------|-------------|-------------|--------------|----------|
| <i>uocatio</i> | 822 | 19 | 25 | 207 | 117 | 368 | 44,77 |
| <i>inuocatio</i> | 160 | 2 | 4 | 15 | 12 | 33 | 20,62 |
| <i>aduocatio</i> | 56 | 7 | 2 | 6 | 2 | 17 | 30,36 |
| <i>prouocatio</i> | 53 | 8 | 0 | 5 | 0 | 13 | 24,53 |
| <i>euocatio</i> | 34 | 1 | 4 | 0 | 1 | 6 | 17,65 |
| <i>conuocatio</i> | 13 | 1 | 0 | 3 | 0 | 4 | 30,77 |
| <i>reuocatio</i> | 8 | 1 | 0 | 0 | 1 | 2 | 25 |
| <i>auocatio</i> | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 50 |

La dernière colonne indique le pourcentage d'occurrences chez les quatre auteurs ciblés par rapport au total d'occurrences à époque tardive. On constate en effet qu'un peu moins de la moitié des attestations de *uocatio* en latin tardif se trouve chez ces quatre auteurs et que les quatre substantifs de notre liste les plus attestés à époque tardive ont au moins 20% de leurs emplois attestés chez ces quatre auteurs. L'importance de l'emploi de ces substantifs dans le latin des auteurs chrétiens s'inscrit également dans une tendance plus générale de la langue latine à cette époque de son évolution.

Conclusion

La comparaison entre *uocatio* et ses préverbés et l'évolution de la productivité de la suffixation en *-tio* dans l'histoire de la langue latine montre que les raisons qui nous ont conduite à centrer notre étude de ces substantifs sur le latin des auteurs chrétiens ne sont pas une caractéristique qui distinguerait *uocatio* d'autres substantifs en *-tio*. Certes, le terme est très peu, voire presque pas, attesté à l'époque classique alors que cette formation suffixale est très productive dès les débuts de la latinité. Mais la discordance entre le nombre d'attestations de ce terme entre l'époque classique et l'époque tardive s'inscrit dans une tendance générale de la langue latine, qui favorise à partir de la fin du 2^e siècle de notre ère l'emploi massif, la redécouverte et la création de substantifs dérivés à l'aide du suffixe *-tio*. On ne peut donc pas comprendre l'histoire de *uocatio* sans la replacer dans le contexte de l'évolution de la langue latine.

Première partie – *Vocare* et *uocatio*

Chapitre I - *Vocare*

Vocare appartient au vocabulaire usuel de la langue latine. Il n'est qu'à regarder son nombre d'occurrences à l'époque classique : 5027.

Que nous disent les dictionnaires sur l'organisation de son sémantisme ? La notice du *Lexicon* de FORCELLINI se présente ainsi :

VŎCO, as, āvi, ātum, are, a. 1. (uox)

I.) Proprie.

¶ 1. Generatim.

¶ 2. Speciatim est inuitare, *inuitare*.

a) Sollemne uerbum est inuitandi ad cenam.

b) *Vocare ad sacra*, idem est ac inaugurare ; nam quum nouus sacerdos electus et cooptatus esset in aliquo sacerdotio, ad sacra, *h. e.* ad sacrificia, uocabatur, ut nempe eorum, quae ipsius collegae fecerant, particeps esset.

c) *Vocare in ius, ad magistratum*, Italice *citare, chiamare in giudizio*, προσκαλεῖν.— Sic *uocare in iudicium*, adducere, ut de eo a iudicibus sententia feratur.

d) Similia sunt et illa *Cic. 2. Orat. 72. 381. Rem in disceptationem aut controversiam uocare. et pro leg. Manil. 5. 12. Salus sociorum summum in periculum ac discrimen uocatur. et 7. Verr. 4. sub fin. Leonidae familia in suspicionem uocata est coniurationis.*

e) *Vocare aliquid ad iudicem*, quod dixit *Quintil. 2. 4. ad fin.*, est referre ad iudicem, ut de eo sententiam ferat.

f) *Vocare in crimen*, reum facere, insimulare, accusare

g) Simile est *uocare in inuidiam, odium*, adducere, inuidiam confiare.

h) *Vocata est opera uel res*

i) *Casus uocandi*, qui et *uocatiuus*, est quintus inter casus nominum : ita dictus, quia illo utimur, quum uocamus.

¶ 3. Item inuocare, implorare, quaesere, *inuocare* : praesertim deos.

¶ 4. Item nomine suo appellare, nominare, *appellare*. — Et passive *uocari*, nomen habere, appellari, nominari.— *Vocare nomen suum*, *h. e.* insigne et perpetuum reddere, apud *Vulg. interpr. Ps. 48. 12.*

II.) Translate.

¶ 1. Generatim.

a) De rebus inanimis, quae ad aliquid inuitare uidentur.

VOCARE

- b) *Vocare offensas* apud Tac. 4. Hist. 80. a med. est prouocare.
- c) *Vocare aliquem in partem*, inuitare, ut particeps sit cuiuspiam rei.
- d) *Vocare aliquem ad caelum*, est laudare.
- e) *Vocare ad calculos, ad computationem*, adigere ad ineundas rationes, *chiamare a conti*.
- f) *Vocare in dubium*, dubiam rem facere.
- ¶ 2. Speciatim est trahere, pertrahere.
- ¶ 3. Item invitare, allicere.
- ¶ 4. Poetice est praesagire in illo
- ¶ 5. Pro appellare, h. e. alloqui.
- ¶ 6. Item reuocare, auocare.
- ¶ 7. Apud Ecclesiasticos scriptores est ad ueram religionem suscipiendam allicere, inuitare. V. VOCATIO. Vulg. interpr. Rom. 8. 30. et Eph. 1. 11.
- ¶ 8. Et ad aliquod munus in ipsa religione destinare.

B) *Voco* rarius est uocem edo, clamo : *gridare, vociare* : quae uideretur primitiua uocis significatio, si certus foret usus.

C) *Voco*, apud Ecclesiasticos scriptores, est idem ac sum : sed hoc sensu passive usurpatur.

La partie *translate* met en évidence le caractère polysémique du lexème et surtout sa souplesse d'adaptation dans différents contextes. Mais c'est en même temps un lexème capable de spécialisation, aussi bien dans le vocabulaire technique religieux que dans celui du droit. Enfin, le classement *proprie / translate* ne donne aucune explication sur le processus qui a conduit à employer *uocare* dans le contexte de l'appel chrétien.

La notice du Dictionnaire *Latin-Français* de GAFFIOT est plus succincte :

- I) Appeler
 - 1) Appeler pour faire venir, convoquer.
 - 2) Appeler = assigner.
 - 3) Appeler pour voter.
 - 4) Inviter à venir combattre, provoquer.
 - 5) Inviter à dîner.
 - 6) Inviter = exhorter.
 - 7) Appeler = désigner par un nom, nommer.
- II) [Fig.]

- 1) Amener
- 2) Destiner à, appeler à.

Comme celle de FORCELLINI, elle ne donne aucune piste sur l'organisation du sémantisme du lexème ni sur la manière dont le terme a glissé de ses emplois usuels à ses emplois chrétiens. Il nous faut donc d'abord étudier les emplois et signifiés de *uocare* dans la Vulgate avant les différentes occurrences du terme chez les auteurs chrétiens pour essayer de retracer l'évolution du terme.

1. *Vocare* dans la Vulgate

665 occurrences de *uocare* ont été recensées dans la Vulgate, dont 448 dans la traduction du canon hébraïque, 34 dans celle des livres grecs de l'Ancien Testament et 183 dans celle du Nouveau Testament.

1 Dans la traduction du canon hébraïque

Vocare traduit 9 lexèmes différents dans la traduction du canon hébraïque. Il est aussi employé sans traduire de lexèmes hébreux, soit parce que le verset latin ne traduit pas littéralement le verset hébreu, soit parce que le sémantisme du verbe latin n'est exprimé par aucun lexème hébreu.

1.1 *qārā'*

Sur les 448 attestations de *uocare* dans le canon hébraïque, 389 sont des traductions de *qārā'*.

1.1.1 *καλεῖν*

Καλεῖν dans la Septante et *uocare* dans la Vulgate sont les traductions les plus fréquentes de *qārā'* et en représentent même la grande majorité (306 occurrences sur les 389 de *qārā'*).

1.1.1.1 « S'adresser à »

Les verbes hébreu, grec et latin dénotent tous les trois l'acte de parole le plus simple, celui qui est à la base de toute communication, à savoir le fait de s'adresser à quelqu'un. Ils

n'ont besoin dans ce cas que du complément d'objet direct désignant la personne à laquelle le locuteur s'adresse pour être saturés. Ce complément est l'accusatif non régi par une proposition en grec et en latin.

Plusieurs exemples de ce signifié se trouvent dans un passage célèbre du premier livre de Samuel où Samuel, appelé par Dieu dans son sommeil, croit qu'il est en réalité appelé par Élie :

et adiecit Dominus et uocauit adhuc Samuhel tertio qui consurgens abiit ad Heli et ait ecce ego quia uocasti me intellexit igitur Heli quia Dominus uocaret puerum et ait ad Samuhel uade et dormi et si deinceps uocauerit te dices loquere Domine quia audit seruus tuus (1 Sam. 3, 8-9)

« Le Seigneur continua et **appela** encore Samuel, une troisième fois. Celui-ci se leva et alla voir Élie. Il lui dit : me voici, puisque **tu m'as appelé**. Élie comprit alors que c'était le Seigneur qui **appelait** l'enfant. Il dit à Samuel : « retourne te coucher. S'il continue à **t'appeler**, tu lui diras : parle, Seigneur, ton serviteur écoute. »

Vocare a le même signifié dans ses quatre emplois. Il dénote un acte de parole dont le locuteur et le destinataire sont identifiés mais dont le but n'est pas exprimé formellement, par exemple par un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par *ad* ou *in* ou par une proposition subordonnée au subjonctif introduite par *ut*. Le but de l'appel peut cependant se déduire du contexte ou être exprimé un peu plus loin dans le texte.

Nous proposons de définir le sémème suivant :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Le sème /s1.1/ est actualisé par le fait que *uocare* ne peut pas être construit sans complément d'objet direct avec ce signifié.

1.1.1.2 « Appeler pour faire venir »

Il arrive fréquemment que le verbe exprimant l'acte d'appeler soit suivi d'un verbe désignant explicitement l'acte d'adresser un message à la personne à laquelle on s'adresse et introduisant un discours direct :

uocauitque Pharaon Mosen et Aaron et dixit [...] (Ex 10, 24)

« Pharaon **appela** Moïse et Aaron et leur dit [...] »

Cette situation fait naître une ambiguïté : le verbe *dixit*, ou tout autre verbe qui dénoterait la même action, implique que le destinataire soit en présence physique du locuteur. Que dénote alors *uocare* ? Le fait d'instaurer un acte de communication en s'adressant à quelqu'un ou le fait de le conduire à se déplacer auprès de celui qui s'adresse à lui ? Autrement dit, le sémantisme du verbe ne contient-il que des traits relatifs à la parole et à la

communication ou comprend-il des traits exprimant le mouvement ? Il est souvent difficile de trancher en contexte, particulièrement dans des versets comme celui du livre de l'Exode où le verbe n'a pas d'autres actants que l'acteur et l'objet du procès et que la phrase ne comporte aucun élément sémantique ou syntaxique permettant de savoir si l'acte dénoté par *uocare* est perlocutoire¹³ ou non. Deux sèmes peuvent donc être proposés, entre lesquels le choix est laissé à la libre interprétation de chacun :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

ou

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

1.1.1.3 « Faire venir »

Dans certains cas, l'ambiguïté est levée par la construction du verbe puisque le complément est régi par la préposition *ad* (« vers »), qui exprime un mouvement :

et respondit rex Daudid dicens uocate ad me Bethsabée (1 R 1, 28)

« Le roi David répondit et dit : **'faites venir auprès de moi Bethsabée'**. »

Les sèmes de mouvement de *uocare* sont actualisés par *ad*.

Vocare n'est pas par nature un verbe possédant un sens factitif mais des énoncés tels que celui de l'exemple précédent semblent être à première vue de nature factitive. F. BIVILLE (1995 : 37) décrit ainsi les critères de la « relation factitive » :

« La relation factitive qui se dégage de ces énoncés réside dans la coexistence d'un sujet humain (A₁) et d'un C.O.D. (A₂) également autonome (et généralement humain [...]), mis en relation par un verbe (P₂) qui est très souvent un verbe de mouvement, grammaticalement accordé avec le sujet, mais sémantique approprié à l'objet, dont l'adhésion est indispensable. C'est la rection active-transitive, ainsi que le caractère animé et autonome du C.O.D. qui rend ces énoncés factitifs [...] ».

Les exemples cités par F. BIVILLE, à partir desquels ces critères ont été définis, contiennent entre autres les verbes *traducere* / *traicere* (« faire traverser »), *fugare* (« faire fuir »), *probare* (« faire approuver »), qui sont soit des verbes de mouvement soit des verbes qui peuvent à la fois dénoter un procès X et le fait de faire accomplir à quelqu'un d'autre ce procès X (*probare* possède les signifiés « approuver » et « faire approuver »). Nous avons vu que *uocare* peut dénoter le fait de faire venir quelqu'un mais il ne dénote jamais l'action de venir. Peut-on dans ces conditions parler de caractère factitif du verbe ? Dans l'exemple qui

¹³ J. L. AUSTIN (1970) appelle perlocutoire l'acte de langage qui produit un effet sur le récepteur, que cet effet ait été prévu ou non par la phrase. Si je dis « j'ai froid » et que celui qui entend la phrase se lève pour aller fermer la fenêtre, la phrase « j'ai froid » devient perlocutoire parce qu'elle a produit un effet sur celui qui l'a entendu, indépendamment des intentions qu'elle porte.

nous intéresse, le sujet de *uocate*, non exprimé, est humain (un groupe de serviteurs du roi David), ainsi que le C.O.D. (Bethsabée), tous les deux étant autonomes. Il y a donc « rection active-transitive » et « caractère animé et autonome du C.O.D. » et les conditions pour qu'on puisse parler de « relation factitive » sont en apparence remplies. Cependant, la définition du sémème montre qu'il n'y a en réalité pas factitivité. Le sémème de l'occurrence qui nous intéresse est en effet $\Sigma 1$:

$\Sigma 1$: s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Nous choisissons de ne pas définir de nouveau sémème car les sèmes indiquant le but de procès sont portés par la préposition *ad*, qui exprime, entre autres, le but, et son complément.

Le sémème d'un verbe factitif serait posé ainsi

* $\Sigma 3$: faire que /S3/ quelqu'un /s3.1/ se déplace /s3.2/ auprès d'une personne donnée /s3.3/ par l'émission d'un message approprié /s3.4/

Le premier sémème ne comporte aucun trait sémantique garantissant que l'incitation au déplacement a été suivie d'effet. Le sémème d'un verbe au sens factitif montre au contraire que l'incitation a eu comme résultat, ou que le verbe dénote, l'accomplissement de l'action¹⁴. Or le verbe *uocare* ne porte pas en lui l'idée que la personne qui a reçu l'appel va faire l'action qu'elle est poussée à faire. Sans accomplissement de l'action, critère sans lequel il ne peut y avoir de « relation factitive », on ne peut pas considérer l'emploi de *uocare* que nous étudions comme factitif.

1.1.1.4 « Appeler pour »

Quelle que soit l'ambiguïté du sémantisme de *uocare*, l'objet de l'action d'appeler peut être également exprimé par le tour *uocare ut* + subjonctif, dans lequel *ut* introduit une subordonnée complétive finale désignant l'objet en vue duquel une personne s'adresse à une autre. On trouve ainsi dans le livre d'Isaïe :

quis suscitavit ab oriente iustum uocavit eum ut sequeretur (Is 41, 2)

« Celui qui a fait se lever un juste à l'Orient a appelé celui-ci à le suivre »

Vocare ad + gérondif exprime la même idée :

ad maledicendum inimicis meis uocavi te quibus e contrario tertio benedixisti (Nb 24, 10)

« Je t'ai appelé à maudire mes ennemis et, au contraire, tu les as bénis trois fois. »

¹⁴ L'énoncé « le berger a voulu faire traverser la rivière à son troupeau » indique que la rivière n'a pas été traversée. Cependant, l'intention du berger était factive et la tournure « faire traverser » porte en elle l'idée de factitivité.

VOCARE

Le signifié de *uocare* n'est pas modifié par la présence d'un complément exprimant le but de l'appel. En effet, quand une personne en appelle une autre à faire quelque chose, elle instaure d'abord une communication avec elle en s'adressant à elle. Le fait que la parole adressée ait un contenu incitatif n'est pas nécessaire à la bonne réalisation de l'acte de parole.

Le trait sémantique /pour/ n'est donc pas porté par le verbe mais par *ut* + subjonctif ou *ad* + gérondif et le sémème est celui que nous avons défini auparavant :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

1.1.1.5 « Inviter »

Ce signifié est une acception. Il se distingue de « s'adresser à » par des sèmes socialement normés qui caractérisent l'objet de l'appel (l'assistance à un événement particulier ou la participation à un événement social) et la manière dont le message est adressé (avec déférence). *Vocare* est construit soit avec un C.O.D. seul soit avec un complément qui précise l'objet de l'invitation.

Quand le seul complément de *uocare* est un C.O.D., le contexte, proche ou plus éloigné, indique qu'il ne s'agit pas d'un acte de langage appartenant à la vie quotidienne mais d'un acte de communication plus formel et s'inscrivant dans un cadre social :

immolatis ergo Adonias arietibus et vitulis et universis pinguibus iuxta lapidem Zoheleth qui erat vicinus fonti Rogel uocavit universos fratres suos filios regis et omnes viros Iuda servos regis Nathan autem prophetam et Banaiam et robustos quosque et Salomonem fratrem suum non uocavit (1 R 1, 9-10)

« Adonias, après avoir immolé des béliers, des veaux et tout le troupeau gras près de la pierre de Zoheleth, qui était proche de la fontaine de Rogel, **invita** tous ses frères, les fils du roi et tous les hommes de la maison de Juda qui étaient serviteurs du roi Nathan. Mais il n'**invita** pas le prophète ni Banaïas ni les hommes vaillants ni son frère Salomon. »

Les traits sémantiques qui distinguent l'invitation d'un acte de parole normal sont ici actualisés par le contexte : au début du premier livre des Rois, Adonias marque ses prétentions à la royauté par un grand sacrifice auquel il convie ses partisans, qui est suivi peu après de son sacre.

L'objet de l'invitation peut être dénoté soit par un complément prépositionnel à l'accusatif régi par *ad* soit par une proposition subordonnée au subjonctif introduite par *ut*. Le livre des Juges présente un exemple de complément régi par *ad* :

cumque adesset dies septimus dixerunt ad uxorem Samson blandire viro tuo et suade ei ut indicet tibi quid significet problema quod si facere nolueris incendimus et te et domum patris tui an idcirco nos uocastis ad nuptias ut spoliaretis (Jg 14, 15)

« Quand vint le septième jour, ils dirent à la femme de Samson : 'flatte ton mari et persuade-le de te révéler le sens de l'énigme. Si tu refuses, nous te brûlerons, toi et la

maison de ton père. Est-ce que c'est pour nous dépouiller que **vous nous avez invités à vos noces ?** »

Nuptiae comporte lui-même des sèmes de solennité qui actualisent les sèmes semblables de *uocare*. De même, dans le deuxième livre de Samuel, le contenu de la subordonnée indique la nature de l'invitation : David convie Urie à ce qui semble être un moment de convivialité.

et uocauit eum Dauid ut comederet coram se et biberet (2 S 11, 13)

« David **l'invita** à manger et à boire en sa présence. »

Dans ces deux cas, l'association de *uocare* et du signifié « inviter » est induite par les référents des compléments du verbe.

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ3 : s'adresser /S3/ avec déférence /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/ pour /s3.3/ lui demander de prendre part à un événement /s3.4/

Bien que le but de l'invitation soit précisé dans les exemples étudiés par un syntagme prépositionnel et une proposition subordonnée conjonctive finale et que le sème /pour/ soit également porté par *ad* et *ut*, nous distinguons dans le sémème les traits sémantiques de la finalité de l'action. En effet, la différence entre *uocare* « appeler » et *uocare* « inviter » réside non seulement dans le ton sur lequel le message est adressé, marqué par le sème /avec déférence/, mais aussi dans la visée avec laquelle l'acte est accompli. Même quand le seul complément du verbe est un C.O.D., les sèmes /pour/ /lui demander de prendre part à un événement/ font partie du sémantisme du verbe. Ce sont des sèmes génériques tandis que les sèmes portés par les lexèmes régis par *ad* et la proposition régie par *ut* sont des sèmes spécifiques.

1.1.1.6 « Faire appel à »

Les buts d'un appel sont divers, et ils ne sont pas forcément précisés en latin. Le signifié de *uocare* se charge en contexte alors de traits sémantiques spécifiques qui précisent l'appel sans qu'il y ait besoin d'avoir recours à d'autres lexèmes. C'est ainsi que *uocare* adopte le signifié « faire appel à », avec comme complément aussi bien un animé qu'un inanimé.

Quand le C.O.D. désigne un animé, faire appel à quelqu'un est un acte de langage :

et erit in die illa uocabo seruum meum Eliachim filium Helciae [...] (Is 22, 20)

« Ce jour-là, je **ferai appel** à mon serviteur Eliachim fils d'Helcias [...] »

Eliakim, étant un être humain, peut être destinataire et récepteur d'un message adressé par Dieu et est capable d'y répondre. Le sémème peut donc avoir l'archisémème /s'adresser à/ :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour que /s4.2/ il apporte une aide /s4.3/

Mais le C.O.D. a parfois comme référent un inanimé, un objet :

non eritis immunes gladium enim ego uoco super omnes habitatores terrae dicit Dominus exercituum (Jr 25, 29)

« Non, vous ne serez pas libres, car je **fais appel** à une épée contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées. »

De toute évidence, une épée ne peut pas occuper la place du récepteur au cours d'un acte de communication. *Vocare* n'est donc pas dans ce contexte un acte de parole. Son emploi se justifie cependant par la présence dans le sémème du sème /aide/ :

Σ5 : se servir de /S5/ un objet /s5.1/ pour que /s5.2/ il apporte une aide /s5.3/

Il procède de l'établissement d'un parallélisme entre l'acte de faire appel à quelqu'un et l'acte de faire appel à un objet en recherchant une aide. Le but des deux procès est le même et leur nature ne diffère qu'à cause de contraintes imposées par les natures respectives des objets du procès. On ne peut pas parler d'extension de sens pour Σ6 par rapport à Σ5 mais l'identité des sèmes /s5.2/ et /s6.2/, /s5.3/ et /s6.3/ font que l'usage de *uocare* est étendu à des procès dont les sièges sont inanimés.

1.1.1.7 « Inciter à »

L'incitation est une autre modalité de communication. Le message adressé au destinataire est accompagné d'une vive insistance pour que le destinataire agisse selon le dessein du locuteur. Le peuple d'Israël se trouve confronté à ce type d'insistance lorsqu'il demeure à Moab :

morabatur autem eo tempore Israhel in Setthim et fornicatus est populus cum filiabus Moab quae uocauerunt eos ad sacrificia sua (Nb 25, 1-2)

« À cette époque, le peuple d'Israël s'établit à Setthim et le peuple se livra à la débauche avec les filles de Moab, qui l'**incitaient** à sacrifier à leurs propres dieux. »

L'objet de l'insistance est exprimé par un syntagme régi par la préposition *ad*, dénotant le but. Le sémème peut se définir ainsi :

Σ6 : s'adresser à /S6/ quelqu'un /s6.1/ avec une grande insistance /s6.2/ pour que /s6.3/ il fasse quelque chose /s6.3/

La perception du sème /avec une grande insistance/ n'est pas toujours aisée et il peut être difficile de trancher entre l'invitation cordiale et l'incitation franche. Les sèmes permettant de distinguer les deux sont actualisés en contexte et ne sont inhérents ni à *uocare* ni à la préposition *ad* ou la conjonction *ut*. Cela implique que plusieurs lecteurs puissent être d'avis divergents sur l'interprétation d'une occurrence de *uocare*. La divergence tient en partie à la polysémie de *uocare ad* et de *uocare ut* et au nombre de sèmes de *uocare* qui peuvent être actualisés ou virtualisés selon le contexte.

Comme quand *uocare* signifie « inviter », la finalité de l'appel est inhérente au sémème de *uocare*. Celui qui incite quelqu'un à faire quelque chose s'adresse en effet au destinataire du message dans un but précis. Celui-ci est précisé par le syntagme prépositionnel introduit par *ad* mais ne disparaît pas pour autant du signifié de *uocare*.

1.1.1.8 « Convoquer »

Cette acception de *uocare* comporte le trait sémantique du caractère impératif, ainsi que le montrent ces propos de Jéhu dans le second livre des Rois :

nunc igitur omnes prophetas Baal et uniuersos seruos eius et cunctos sacerdotes ipsius uocate ad me nullus sit qui non ueniat sacrificium enim grande est mihi Baal quicumque defuerit non uiuet porro (2 R 10, 19)

« Maintenant donc, **convoquez** devant moi tous les prophètes de Baal, tous ses serviteurs et tous ses prêtres. Qu'il ne s'en trouve aucun pour ne pas venir, car j'ai un grand sacrifice à offrir à Baal et celui qui s'y dérobera ne vivra pas. »

La construction de *uocare* est classique : le verbe reçoit un C.O.D. et un complément prépositionnel régi par *ad*, *ad me*. Isolée de son contexte, la phrase *omnes prophetas Baal et uniuersos seruos eius et cunctos sacerdotes ipsius uocate ad me* est susceptible d'être diversement interprétée. L'impossibilité de se soustraire à cet ordre n'est pas contenue dans *uocare* mais dans la suite des propos de Jéhu : *quicumque defuerit non uiuet*.

Les référents des objets du verbe dans le verset cité sont pluriels (les prophètes, les serviteurs et les prêtres de Baal) mais *uocare* « convoquer » a également des C.O.D. dont le référent est une personne seule :

uocauitque Pharaon Abram et dixit ei quidnam est quod fecisti mihi quare non indicasti quod uxor tua esset (Gn 12, 18)

« Le Pharaon **convoqua** Abraham et lui dit : 'Que m'as-tu fait là ? Pourquoi ne m'as-tu pas fait savoir qu'elle était ta femme ? »

Nous posons comme sémème :

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s8.4/

1.1.1.9 « Crier »

Ce sens est un des sens étymologiques du lexème hébreu et du lexème latin qui le traduit (« donner de la voix ») mais il est très peu attesté dans la Vulgate. On le trouve néanmoins en dans le livre de Jérémie :

uocabunt super eos : formidinem in circuitu (Jr. 49, 29)

« **on s'écriera** sur eux : de l'effroi, de partout ! »

Le sème /voix forte/ qui caractérise le sémème de *uocare* quand le lexème exprime le fait de crier est à déduire du contexte : Dieu adresse des ordres lors d'une scène de pillage de la ville de Qédar par les armées de Nabuchodonosor. Le passage comprend de nombreux impératifs et utilise le champ lexical du ravage et de la désolation. *Qārā'* et *uocare* sont utilisés pour rapporter un cri, ce qui est marqué syntaxiquement par l'accusatif d'exclamation *formidinem*. Dès lors, on ne peut pas comprendre *uocabunt* comme le simple constat de l'émission d'une parole, qui ne serait marqué par aucun sème marquant l'intensité de la voix ; au contraire, *uocare* marque ici le cri et les paroles poussées devant cette scène de désolation. Le sémème peut donc se définir ainsi :

Σ8 : énoncer /S8/ une parole /s8.1/ d'une voix forte /s8.2/

Nous choisissons de ne pas inclure le sème /une parole/ dans l'archisémème, même si on n'énonce que des paroles, pour souligner le fait que l'énoncé émis avec intensité est indéterminé et qu'il peut être un conseil, un constat, un jugement ou tout autre type de parole.

1.1.1.10 *Vocare* et le processus de dénomination

Le processus de l'autonymie « est celui par lequel le locuteur utilise un terme (ou un énoncé) en dehors de toute référence extra-linguistique. Il y a autonyme lorsque le terme ainsi utilisé n'a de référent qu'en lui-même, en tant que terme (ou énoncé) ». ¹⁵ Dans la phrase « le mot *bible* est d'origine grecque », *bible* ne désigne que le mot français et pas l'objet qui est connu sous ce nom.

Ce processus linguistique intéresse notamment les actes de langage qui consistent à associer une dénomination et une réalité, soit pour imposer un nom à une personne ou un objet, soit pour constater que cette personne ou cet objet sont déjà désignés par tel ou tel nom. La langue grecque emploie plusieurs verbes pour exprimer ces deux actes de langage, et parmi eux *καλεῖν*. Comme la langue latine emploie *uocare* avec les mêmes signifiés, la traduction de *καλεῖν* par *uocare* n'importe pas dans les signifiés du verbe latin des sens nouveau.

¹⁵ Chr. NICOLAS (2005 : XII)

1.1.1.10.1 « Désigner par un nom »

Il n'y a aucun lien étymologique entre *uox* et le champ sémantique du nom et de la dénomination en latin. Mais l'usage du verbe *uocare* au sens de « désigner par un nom » s'explique aisément. En s'adressant à un destinataire, le locuteur commence par l'identifier et, au besoin, le désigner par le nom qu'il porte pour lui signifier que c'est bien avec lui qu'il souhaite établir un contact et qu'il le reconnaît comme une personne unique qui se distingue des autres par le nom qu'elle porte. Quand Pierre dit à Marc : « bonjour, Marc », il lui indique qu'il le reconnaît comme Marc et non comme Paul et qu'il s'adresse donc à lui en tant que Marc. De là vient le fait que *uocare*, qui dénote le fait de s'adresser à quelqu'un, dénote aussi le fait de le désigner par le nom qui lui a été attribué, et par extension de désigner tout objet par son nom.

Différentes expressions hébraïques servent à exprimer cette action, que l'objet concerné soit une personne ou un lieu géographique. Elles sont traduites par différentes expressions latines :

- *uocare* sans complément

sede tace et intra in tenebras filia Chaldeorum quia non uocaberis ultra domina regnorum (Is 47, 5)

« Assieds-toi en silence et entre dans les ténèbres, fille des Chaldéens, car tu ne seras dorénavant plus **appelée** 'maîtresse des royaumes'. »

- *uocare nomen*

in diebus illius saluabitur Iuda et Israhel habitabit confidenter et hoc est nomen quod uocabunt eum Dominus iustus noster (Jr 23, 6)

« En ces jours, Juda sera sauvée et Israël résidera dans la confiance. Et voici **le nom par lequel on le nommera** : 'le Seigneur notre justice'. »

- *uocare ex nomine*

leuate in excelsum oculos uestros et uidete quis creauit haec qui educit in numero militiam eorum et omnes ex nomine uocat (Is 40, 26)

« Levez vos yeux vers le ciel et voyez : qui a créé tous ces êtres ? – Celui qui les rassemble au complet pour son armée et les **désigne** tous **par leur nom**. »

La Septante n'emploie τὸ ὄνομα et la Vulgate *nomen* que quand le texte hébreu emploie *shēm* (« nom »). Quatre syntagmes différents sont attestés en latin pour exprimer l'action de désigner un objet par son nom, *uocare*, *uocare nomen*, *uocare nomine* et *uocare ex*

nomine. Ils sont sémantiquement équivalents et l'emploi de l'ablatif ou de l'ablatif régi par *ex* à place de l'accusatif est un effet de *uariatio*.

Ces différents exemples montrent que *uocare* / *uocare nomen* / *uocare nomine* / *uocare ex nomine* ne désignent pas le fait de s'adresser à quelqu'un par son nom mais celui de se référer à lui par le nom qui lui a été préalablement attribué.

Le sémème n'est pas celui du seul verbe *uocare* mais celui du syntagme :

Σ9 : désigner /S9/ un objet¹⁶ /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

Ce sémème implique que le nom attribué soit mentionné dans le texte. Cela permet de différencier cette construction de *uocare* d'une construction attestée une seule fois dans la Bible, dans laquelle *uocare* signifie « désigner quelqu'un par son nom » sans que le nom soit cité.¹⁷

1.1.1.10.2 « Nommer »

« Attribuer un nom à quelqu'un » découle du signifié précédent. Ce qui est un sème spécifique dans Σ9 est ici un sémème *per se*. Plusieurs constructions latines traduisent les constructions hébraïques :

- *uocare* seul

dixitque Adam hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne mea haec uocabitur uirago quoniam de uiro sumpta est (Gn 2, 23)

« Adam dit : 'Voici les os de mes os et la chair de ma chair. Celle-ci sera appelée femme car elle a été prise de l'homme'. »¹⁸

- *uocare nomen*

peperitque maior filium et uocauit nomen eius Moab (Gn 19, 37)

« L'aînée engendra un fils qu'elle **appela** Moab. »

- *uocare nomine*

filii Berzellai qui accepit de filiabus Berzellai Galaditis uxorem et uocatus est nomine eorum (Esd 2, 61) (dans une énumération)

« les fils de Berzellai le Galadite, celui qui avait pris sa femme chez les filles de Berzellai et **avait été nommé de leur nom** »

¹⁶ « Objet » s'entend ici dans un sens générique : homme, lieu, tout ce qui porte un nom.

¹⁷ Cet emploi est étudié plus loin dans le chapitre car la traduction grecque du verset concerné ne traduit pas littéralement l'hébreu et *qāra*'.

¹⁸ La traduction latine comporte un jeu de mot étymologique entre *uir* et *uirago*, mot formé sur *uir*, qui n'a aucun équivalent dans le verset hébraïque.

VOCARE

Comme dans les exemples précédents, le latin emploie *nomen* pour traduire l'hébreu *shēm*.

La distinction entre « désigner par un nom » et « attribuer un nom » n'est pas toujours évidente à opérer, particulièrement quand le verbe est au passif. Le verset de Jr 23, 6 « voici le nom par lequel on nommera le Seigneur », même si le verbe est à l'actif, en est une bonne illustration : le peuple d'Israël attribuera-t-il un nouveau qualificatif au Seigneur ou bien le désignera-t-il par un nom qu'il a déjà utilisé ? Le texte biblique nous suggère la deuxième interprétation.

Vocare est le seul verbe signifiant à la fois « désigner par un nom » et « attribuer un nom » puisqu'*appellare* et *nominare*, construits avec un complément dénotant un objet et désignant le nom de cet objet, signifient seulement « attribuer un nom à quelque chose ou à quelqu'un ».

Comme dans le cas précédent, nous posons un sémème non pas pour *uocare*, dans les cas où *uocare* est construit avec un complément, mais pour le syntagme comprenant *uocare* :

Σ10 : attribuer /S10/ un nom /s10.1/ à quelqu'un /s10.2/

1.1.2 ἐπονομάζειν

La double signification de *qārā'* / καλεῖν / *uocare* que nous avons mise en évidence est aussi attestée pour *qārā'* traduit en grec par ἐπονομάζειν (« appliquer un nom à », « appeler par son nom ») et en latin par *uocare*, traduction attestée 21 fois. Le verbe grec possède en effet cette double signification.

Trois cas de figures se présentent quand *qārā'*, ἐπονομάζειν et *uocare* signifient « désigner par un nom » :

- les trois verbes sont construits avec le C.O.D. et le nom sous lequel le C.O.D. est connu, sans le mot « nom »

quem Sidonii Sarion uocant et Amorrei Sanir (Dt 3, 9)

« [...] que les gens de Sidon appellent Sarion et les Amorréens Sanir [...] »

- *qārā'* et *uocare* n'ont pas de complément « nom » et le grec comporte τὸ ὄνομα ἐπονομάζειν

idcirco uocatus est locus ille Bersabee quia ibi uterque iurauerunt (Gn 21, 31)

VOCARE

« C'est pourquoi ce lieu **est appelé** Bersabée, car c'est là qu'ils avaient tous les deux prêté serment. »

- l'hébreu a *qāra'*, le grec τὸ ὄνομα ἐπονομάζειν et le latin *uocare nomen*

masculum et feminam creauit eos et benedixit illis et uocauit nomen eorum Adam in die qua creati sunt (Gn 5, 2)

« Il les créa homme et femme, les bénit et les **appela par leur nom** d'homme dès le jour où ils furent créés. »

Contrairement aux précédents exemples que nous avons cités, le grec n'est pas strictement fidèle au texte grec puisque les traducteurs de la Septante ont utilisé τὸ ὄνομα là où l'hébreu n'emploie pas *shēm*.

L'expression du processus de dénomination (« attribuer un nom ») connaît des *uariationes* en hébreu, en latin et grec. La présence ou l'absence du lexème « nom » n'est pas unifiée entre les trois textes :

- *qāra'*, ἐπονομάζειν et *uocare* sont employés sans le lexème « nom »

haec sunt nomina uirorum quos misit Moses ad considerandam terram uocauitque Osee filium Nun Iosue (Nb 13, 17¹⁹)

« Voilà les noms des hommes que Moïse envoya pour explorer le pays. Et **il donna** à Osée fils de Nun le nom de Josué. »

- emploi de *qāra'*, de τὸ ὄνομα ἐπονομάζειν et de *uocare nomen*

cognouit quoque adhuc Adam uxorem suam et peperit filium uocauitque nomen eius Seth [...] (Gn 4, 25)

« Adam connut encore sa femme. Elle engendra un fils et le **nomma** Seth. »

- l'hébreu comporte *qāra'*, le grec τὸ ὄνομα ἐπονομάζειν et le latin innove avec l'expression *nomen inposuit uocans*, dans laquelle *nomen* est C.O.D. de *inposuit* et *uocans* est apposé au sujet de *inposuit*

et uenerunt in Marath nec poterant bibere aquas de Mara eo quod essent amarae unde et congruum loco nomen inposuit uocans illud Mara id est amaritudinem (Ex 15, 23)

« Ils vinrent au lieu de Marath mais ils ne purent pas boire de l'eau de Mara car elle était amère. De là ils lui donnèrent un nom qui convient au lieu, Mara, c'est-à-dire amertume. »

¹⁹ Nb 13, 16 dans la Bible hébraïque et dans la Septante

VOCARE

- le mot « nom » est présent en hébreu (*יְקָרָא*) et en grec (*τὸ ὄνομα ἐπονομάζειν*) mais pas en latin (*uocare*)

sed et Seth natus est filius quem uocauit Enos (Gn 4, 26)

« À Seth aussi naquit un fils qu'il nomma Enos. »

- l'hébreu (*qāra*) et le latin (*uocare nomen*) contiennent un terme désignant le nom mais pas le grec, qui n'a que *ἐπονομάζειν* (*ἐπὶ τῷ ὀνόματι* étant l'équivalent de *ex nomine*)

cognouit autem Cain uxorem suam quae concepit et peperit Enoch et aedificauit ciuitatem uocauitque nomen eius ex nomine filii sui Enoch (Gn 4, 17)

« Caïn connut sa femme qui devint enceinte et enfanta Énoch. Il construisit une ville qu'il nomma du nom de son fils, Énoch. »

Les fluctuations sur l'emploi d'un verbe seul ou d'un syntagme combinant un verbe et un lexème « nom » montrent que les locuteurs des trois langues envisageaient les syntagmes concernés comme des unités lexicales indivisibles, c'est-à-dire des lexies, au signifié identique à celui du verbe seul.

Certains versets contiennent des indications au sujet de l'origine du nom qui a été imposé. Le tour prépositionnel latin est *ex nomine* :

- hébreu *qāra* , grec *ἐκ τοῦ ὀνόματος ἐπονομάζειν*, latin *uocare ex nomine*

Nobe quoque perrexit et adprehendit Canath cum uiculis suis uocauitque eam ex nomine suo Nobe (Nb 32, 42)

« Nobé alla s'emparer et s'empara de Canath et de ses bourgades et il leur donna son nom, Nobé. »

- hébreu *qāra* , grec *ἐπὶ τῷ ὀνόματι ἐπονομάζειν*, latin *uocare ex nomine*

Iair filius Manasse possedit omnem regionem Argob usque ad terminos Gesuri et Machathi uocauitque ex nomine suo Basan Auothiair id est uillas Iair usque in praesentem diem (Dt 3, 14)

« Jaïr fils de Manassé prit possession de toute la région d'Argob jusqu'au territoire des Gésures et des Machatites. Il nomma Basan de son nom et lui donna le nom d'Avothiaïr, c'est-à-dire 'les villes de Jaïr', nom qui lui est resté jusqu'à aujourd'hui. »

Le texte biblique original et ses traductions grecques et latines sont des témoins de la richesse lexicale des trois langues et des multiples possibilités que celles-ci offrent pour exprimer le fait d'attribuer un nom à un objet.

1.1.3 ἐπικαλεῖν et ἐπικαλεῖσθαι

Les formes actives et moyennes du verbe grec, qui signifie « appeler à soi », « invoquer », servent à traduire *qārā*. Ἐπικαλεῖν est attesté 6 fois et ἐπικαλεῖσθαι 10. L'étude des occurrences du canon hébraïque qu'elles traduisent et de la traduction latine de celles-ci ne fait pas ressortir de différences évidentes dans leur emploi en traduction de *qārā*. Les deux dénotent en effet les mêmes procès et reçoivent les mêmes compléments syntaxiques.

1.1.3.1 « Appeler »

Qārā « appeler », « s'adresser à » est traduit aussi bien par ἐπικαλεῖν que par ἐπικαλεῖσθαι.

Ἐπικαλεῖν se trouve dans le livre d'Isaïe. L'appel exprimé par *uocare* est très général puisque ni sa nature ni son contenu ne sont précisés par le prophète :

ecce gentem quam nesciebas uocabis et gentes quae non cognouerunt te ad te current propter Dominum Deum tuum et Sanctum Israhel quia glorificauit te (Is 55, 5)

« Voici que **tu appelleras** une nation que tu ne connais pas et qu'une nation qui ne te connaît pas courra vers toi, à cause du Seigneur ton Dieu et du Saint d'Israël, qui t'a glorifié. »

Le verbe est construit avec un C.O.D. sans être précisé par un autre complément, ce qui ne permet pas de définir des traits sémantiques précis autres que « s'adresser à ». Il faut donc supposer que *uocare* signifie « s'adresser à quelqu'un », sans autres détails.

La traduction grecque de ce verset du livre de Job contient quant à elle ἐπικαλεῖσθαι :

uoca ergo si est qui tibi respondeat (Jb 5, 1)

« **Appelle** donc, s'il y a quelqu'un pour te répondre. »

Le contenu sémantique précis de *uocare* ne peut pas davantage être précisé que dans l'exemple précédent. Cet emploi est cependant intéressant. Nous avons en effet montré que le destinataire du procès de *uocare* est généralement identifié et que son identification permet des extensions et évolutions de sens du lexème. Or, ici, *uocare* n'a aucun complément, mais Elifaz, qui s'adresse à Job, ne peut même pas lui garantir que quelqu'un va entendre ce qu'il a à dire et suppose même qu'il n'y aura personne, mais l'incite quand même à adresser un appel. Nous sommes donc dans un cas d'acte de communication qui doit être établi sans savoir s'il y aura quelqu'un pour répondre. Cela ne modifie pas cependant pas le signifié de

uocare puisque le lexème dénote malgré tout le fait d'entrer en communication avec quelqu'un d'autre.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Dans le psaume 88, le contenu des paroles adressées à Dieu par le psalmiste est précisé mais le discours direct est introduit par *uocare* et non par *dicere*, comme cela est le cas dans d'autres versets que nous avons cités :

ipse uocabit me pater meus es tu Deus meus et fortitudo salutis meae (Ps 88, 27)

« Celui-ci **s'adressera** à moi : 'mon père, tu es mon Dieu, la force de mon salut'. »

Le sémème comporte donc un trait sémantique supplémentaire marquant la fonction d'introduction de discours direct du verbe :

Σ11 : s'adresser à /S11/ quelqu'un /s11.1/ en prononçant des paroles déterminées /s11.3/

1.1.3.2 « Invoquer le nom du Seigneur »

C'est le seul signifié qui n'est traduit dans la Septante que par ἐπικαλεῖσθαι. Le grec et le latin utilisent tous les deux une lexie, τὸ ὄνομα ἐπικαλεῖσθαι et *uocare nomen*, pour traduire un syntagme hébreu contenant *qārā'* :

ipse uocabit nomen meum et ego exaudiam eum dicam populus meus es et ipse dicet Dominus Deus meus (Za 13, 9)

« Lui **invoquera mon nom** et moi je l'exaucerai. Je dirai : 'c'est mon peuple', il dira « 'tu es mon Dieu'. »

L'emploi de *uocare* en ce sens est rare, aussi bien dans les Bibles latines que chez les auteurs chrétiens, car la lexie usuelle exprimant l'idée d'invoquer le nom du Seigneur est *inuocare nomen*. Les manuscrits des traductions latines antérieures à la Vulgate contiennent *inuocare* et non *uocare*, et une seule citation, chez Jérôme de Stridon (*Zach* 3, 13), comporte *uocare nomen*.

Une variante de cette lexie, *uocare in nomine*, est attestée sans modification du signifié :

quia tunc reddam populis labium electum ut uocent omnes in nomine Domini et seruiant ei umero uno (So 3, 9)

VOCARE

« Alors je donnerai des lèvres pures au peuple pour que tous **invoquent le nom du Seigneur** et qu'ils le servent avec une épaule. »

La Septante comporte τὸ ὄνομα ἐπικαλεῖσθαι.

Le texte de Ps 79, 19 présente une difficulté :

et non recedemus a te uiuificabis nos et nomine tuo uocabimur (Ps 79, 19)

« Nous ne nous éloignerons pas de toi, tu nous vivifieras et **nous invoquerons ton nom.** »

D'une manière surprenante, le verbe latin, *uocabimur*, a une désinence passive, alors que l'hébreu et le grec comportent une forme active. L'emploi du passif est du reste incohérent avec le sens du verset hébreu : le nom invoqué est celui du Seigneur, mais le texte latin doit être traduit littéralement « nous serons invoqués par ton nom ». Cependant, la traduction selon la Septante atteste la version suivante :

et non recedemus a te uiuificabis nos et nomine tuo inuocabimus

dans lequel la présence d'*inuocare* au futur semble plus cohérente avec les choix lexicaux habituels de la Vulgate.

Le sémème des lexies peut être défini ainsi :

Σ12 : prononcer /S12/ le nom /s12.1/ du Dieu d'Israël /s12.2/ dans un acte de prière /s12.3/

1.1.3.3 « Attribuer un nom »

L'actif et le moyen du verbe grec servent à exprimer ce procès dans la Vulgate, avec ou sans τὸ ὄνομα, qui est toujours à l'accusatif sans préposition. Le latin emploie indifféremment *uocare nomen* et *uocare nomine* :

- *uocare nomen* / τὸ ὄνομα ἐπικαλεῖν (le verbe hébreu est au passif, les verbes grec et latin à l'actif)

exaudiuitque Dominus preces Israhel et tradidit Chananeum quem ille interfecit subuersis urbibus eius et uocauit nomen loci illius Horma id est anathema (Nb 21, 3)

« Dieu exauça les prières d'Israël et lui livra les Cananéens qu'ils massacrèrent et dont ils mirent les villes à sac. Ce lieu fut **appelé** Horma, ce qui signifie 'interdit'. »

- *uocare nomine* / τὸ ὄνομα ἐπικαλεῖν /

et statuit duas columnas in porticum templi cumque stauisset columnam dexteram uocauit eam nomine Iachin similiter erexit columnam secundam et uocauit nomen eius Booz (1 R 7, 21)

VOCARE

« Il dressa deux colonnes dans le portique du Temple. Après avoir élevé la colonne de droite, il l'**appela** Jachin. Il éleva de manière semblable la colonne de gauche et l'**appela** Booz. »

- *uocare nomen* / τὸ ὄνομα ἐπικαλεῖσθαι

emitque montem Samariae a Somer duobus talentis argenti et aedificauit eam et uocauit nomen ciuitatis quam extruxerat nomine Somer domini montis Samariae (1 R 16, 24)

« Il acheta la montagne de Samarie pour deux talents d'argents à Somer, éleva des fortifications dessus, et **nomma** la cité Samarie, du nom de Somer, le maître de la montagne. »

Le syntagme hébreu signifiant « donner un nom » est le même en 1 R 7, 21 et 1 R 16, 24, mais les voix du verbe grec sont différentes (l'actif dans le premier, le moyen dans le second).

Comment comprendre les lexèmes *qārā'* / ἐπικαλεῖν / *uocare* dans le livre de Malachie ?

et uocabuntur Termini impietatis et Populus cui iratus est Dominus usque in aeternum (MI 1, 4).

« Ils **seront appelés** Terre de méchanceté et Peuple contre qui le Seigneur s'irrite pour l'éternité. »

Le contexte dans lequel le Seigneur prononce ces propos au sujet du peuple hébreu ne permet de choisir entre « désigner par un nom » et « attribuer un nom ». En effet, l'ingratitude du peuple d'Israël est à l'origine des noms *Termini impietatis* et *Populus cui iratus est Dominus*. La phrase laisse cependant subsister un doute : est-ce que ce nom n'est qu'une désignation temporaire ou bien y a-t-il imposition d'un nouveau nom à quelqu'un ? On pourrait objecter que la question ne se pose pas puisque la désignation d'une personne par un nom X suppose au préalable l'attribution à cette personne du nom X. Mais ces difficultés d'analyse témoignent du fait que les deux procès sont considérés par le sujet parlant comme étant en réalité deux composantes d'un seul et même procès.

Les *uariationes* relevées dans les exemples cités, aussi bien en hébreu qu'en latin et en grec, n'apportent aucune modification au sémème :

Σ10 : attribuer /S01/ un nom /s10.1/ à quelqu'un /s10.2/

1.1.4 συγκαλεῖν

L'équivalent latin du verbe grec (« appeler en même temps », « convoquer ») la plus naturelle serait *conuocare*, dont le préverbe a la même valeur que celui de συγκαλεῖν. *Qāra'* / συγκαλεῖν / *uocare* est cependant attesté 8 fois. *Συν-* et *com-* ayant entre autres valeurs celle de la pluralité des objets (le verbe dénote le même procès que le verbe simple mais les objets du procès sont multiples), les C.O.D. de συγκαλεῖν en traduction de *qāra'*, lui-même traduit par *uocare*, ont pour la plupart comme référent des objets en nombre supérieur à un. Les signifiés des verbes hébreux, grecs et latins ne sont pas différents de ceux de *uocare* quand la traduction grecque de *qāra'* est καλεῖν.

« S'adresser à quelqu'un pour le faire venir »

uocauit Gabaonitas Iosue et dixit eis (Jos 9, 22)

« Josué appela les Gabaonites et leur dit [...] »

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

« Convoquer »

Au chapitre 7 du livre de l'Exode, Aaron a fait sortir un dragon de son bâton en présence de Pharaon pour montrer à celui-ci les prodiges qu'il accomplit au nom du Seigneur et grâce à son aide. Pharaon convoque auprès de lui les sages et les enchanteurs du pays d'Égypte. La supériorité hiérarchique de Pharaon leur interdit de refuser de déférer à la convocation.

uocauit autem Pharao sapientes et maleficos et fecerunt etiam ipsi per incantationes aegyptias et arcana quaedam similiter (Ex 7, 11)

« De son côté, Pharaon **fit venir** les sages et les enchanteurs et ils firent la même chose avec des incantations égyptiennes et certains secrets. »

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s7.4/

« Faire venir », « rassembler »

Les personnes rassemblées sont nombreuses, ce qui justifie l'emploi de συγκαλεῖν dans la Septante, mais ne modifie pas le sens du lexème latin.

congregauitque Iosue omnes tribus Israhel in Sychem et uocauit maiores natu ac principes et iudices et magistros steteruntque in conspectu Domini (Jos 24, 1)

VOCARE

« Josué rassembla toutes les tribus d'Israël à Sychem et il **convoqua** les anciens d'Israël, ses chefs, ses juges, ses magistrats et ils se tinrent sous le regard du Seigneur. »

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

« Inviter »

Ce signifié est attesté avec un C.O.D. au singulier dont le référent n'est pas multiple :

in die illa dicit Dominus exercituum uocabit uir amicum suum subter uineam et subter ficum (Za 3, 10)

« En ce jour, déclare le Seigneur des armées, l'homme **invitera** son ami sous la vigne et sous le figuier. »

La traduction συνακαλεῖν dans la Septante semble donc ne pas se justifier et le choix traductologique de la Vulgate apparaît plus pertinent au regard de la logique interne des deux langues.

L'objet de l'invitation n'est pas précisé dans le verset précédent, mais il l'est dans le livre des Proverbes, où le substantif à l'accusatif est régi par la préposition *ad* :

misit ancillas suas ut uocarent ad arcem et ad moenia ciuitatis (Pr 9, 3)

« [La Sagesse] a envoyé ses servantes pour inviter à venir vers la forteresse et vers les murailles de la cité. »

Σ3 : s'adresser /S3/ avec déférence /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/ pour /s3.3/ lui demander /s3.4/ de prendre part à un événement /s3.5/

1.1.5 προσκαλεῖσθαι

Bien que la voix active du verbe (« appeler pour faire venir ») existe, la forme moyenne (« appeler auprès de soi ») est la plus attestée depuis l'époque classique. Il y a 5 occurrences de *qāra'* / προσκαλεῖσθαι / *uocare*, avec trois signifiés différents.

Le premier signifié attesté est « s'adresser à ». *Vocare* est construit avec une proposition subordonnée complétive au subjonctif dénotant le but et introduite par *ut* :

dixerunt Deus Hebraeorum uocauit nos ut eamus uiam trium dierum in solitudinem et sacrificemus Domino Deo nostro ne forte accidat nobis pestis aut gladius (Ex 5, 3)

« Ils dirent : le Dieu des Hébreux s'est adressé à nous pour que nous marchions sur ce chemin dans le désert pendant trois jours et pour que nous offrions un sacrifice au Seigneur notre Dieu, afin de nous éviter de subir la peste ou l'épée. »

VOCARE

De même que quand le correspondant grec de *uocare* est καλεῖν, la présence de la subordonnée complétive finale n'ajoute aucun trait sémantique au signifié du verbe.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Le deuxième est « appeler pour faire venir auprès de soi », qu'on trouve par exemple dans le livre de Joël :

et erit omnis qui inuocauerit nomen Domini saluus erit quia in monte Sion et in Hierusalem erit saluatio sicut dixit Dominus et in residuis quos Dominus uocauerit (Jl 2, 32²⁰)

« Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés. Le salut sera sur la montagne de Sion et à Jérusalem, comme le Seigneur l'a dit, et parmi les survivants que le Seigneur **a appelés**. »

La montagne de Sion était la montagne sacrée pour le peuple juif. Les survivants dont il est question dans ce verset sont ceux que le Seigneur a appelés à venir en ce lieu auprès de lui et qui auront répondu favorablement à cet appel.

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

Le troisième signifié est « rassembler » :

uocabit caelum desursum et terram ut iudicet populum suum (Ps 49, 4)

« Il **rassemblera** les cieux d'en haut et la terre pour juger son peuple. »

Vocare exprime la réunion de plusieurs entités en un seul lieu, le locuteur ne percevant pas ces entités comme des objets séparés mais s'adressant à elles comme à un tout.

Nous proposons comme définition du sémème :

Σ13 : s'adresser à /S13/ plusieurs personnes /s13.1/ pour qu'elles /s13.2/ viennent /s13.3/ ensemble /s13.4/ auprès de l'émetteur du message /s13.5/

Σ13 contient des traits sémantiques exprimant le but. Le procès de rassembler se différencie en effet de l'appel simple par le fait que l'appel émis l'est à des fins de rassemblements. Cela distingue aussi cet appel des autres appels exprimés par *uocare* avec d'autres buts déterminés, comme l'invitation.

²⁰ Ou Jl 3,5, selon les découpages du texte hébraïque.

VOCARE

1.1.6 ἀνακαλεῖν

Dans les quatre occurrences de cette traduction, les signifiés de *uocare* sont deux des plus courants dans la Vulgate.

Vocare dénote tout d'abord le fait de s'adresser à quelqu'un, comme au début du livre du Lévitique :

uocauit autem Mosen et locutus est ei Dominus de tabernaculo testimonii (Lv 1, 1)

« Le Seigneur appela Moïse et lui parla depuis la tente de l'alliance. »

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

La lexie *uocare ex nomine* traduit une locution hébraïque *qāra'* et correspond au grec ἀνακαλεῖν ἐξ ὀνόματος :

dixitque Moses ad filios Israhel ecce uocauit Dominus ex nomine Beselehel filium Uri filii Hur de tribu Iuda (Ex 35, 30)

« Moïse dit aux fils d'Israël : 'voici que le Seigneur a appelé par son nom Beselehel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda'. »

Le sémème est le même que celui des lexies *uocare nomen* et *uocare nomine* :

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

1.1.7 βοᾶν

Vocare traduisant *qāra'* « s'adresser à quelqu'un » a également comme équivalent grec βοᾶν (« crier »). Cette traduction est attestée trois fois, dont une occurrence dans le livre des Juges :

qui uocauit cito armigerum suum et ait ad eum euagina gladium tuum et percute me ne forte dicatur quod a femina interfectus sim qui iussa perficiens interfecit eum (Jg 9, 54)

« [Abimelech] appela aussitôt son écuyer et lui dit : 'sors ton épée et frappe, pour éviter qu'on dise que j'ai été tué par une femme'. Celui-ci, faisant ce qui lui avait été ordonné, le tua. »

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Une autre occurrence de cette traduction se trouve dans le livre d'Isaïe :

ille uocabit²¹ in nomine Iacob (Is 44, 5)

²¹ Les manuscrits A, Λ, O, S et T comportent *uocauit*.

« Celui-ci **portera le nom** de Jacob. »

La syntaxe du verset phrase est problématique. En effet, le verbe est à l'actif alors que la personne qui portera le nom de Jacob est le sujet grammatical de la phrase. La voix active traduit littéralement l'hébreu mais pose problème en latin puisque *uocabit* n'a pas de C.O.D., alors qu'on attendrait dans une syntaxe classique l'usage du pronom réfléchi *se*. Ce choix traductologique s'explique en réalité à la fois par la volonté de Jérôme de Stridon de proposer une traduction qui reflète le plus fidèlement possible le verbe hébreu et par l'usage absolu, sans C.O.D., de verbes actifs dans un sens correspondant à la voix moyenne (« faire quelque chose pour soi »)²². *Vocare* signifie donc ici « se désigner par un nom ».

Nous proposons de définir le sémème comme une variante de Σ9 (désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/) :

Σ9' : se désigner /S'9/ soi-même /s'9.1/ par le nom qui a été attribué /s'9.2/

1.1.8 κηρύσσειν

Cette traduction est attestée deux fois :

sanctificate ieiunium uocate coetum congregate senes omnes habitatores terrae in domum Dei uestri et clamate ad Dominum (Jl 1, 14)

« Faites un jeûne consacré, **appelez** une assemblée, rassemblez les anciens, tous les habitants du pays, dans la maison de votre Dieu et criez vers le Seigneur. »

Le sémème de *uocare* contient un sème /ensemble/. En effet, Dieu n'appelle pas à rassembler chacun des membres du peuple d'Israël individuellement mais à les réunir ensemble, pour qu'ils forment une seule entité. Les traits sémantiques propres au verbe grec (« faire proclamer par la voix du héraut »), qui le distingue, entre autres verbes, de καλεῖν, ne sont pas présents dans *uocare*.

Σ13 : s'adresser à /S13/ plusieurs personnes /s13.1/ pour qu'elles /s13.2/ viennent /s13.3/ ensemble /s13.4/ auprès de l'émetteur du message /s13.5/

1.1.9 μετακαλεῖν

Deux versets consécutifs du livre d'Osée contiennent les deux occurrences de *qāra'* / μετακαλεῖν / *uocare* :

quia puer Israhel et dilexi eum et ex Aegypto uocauī filium meum uocauerunt eos sic abierunt a facie eorum Baalim immolabant et simulacris sacrificabant (Os 11, 1-2)

²² Cf VAÄNÄNEN (1981 : 128).

« Quand Israël était enfant, je l'ai aimé et **j'ai fait revenir** mon fils du pays d'Égypte. **Ceux qui les appelaient**, ils se sont détournés de leur visage. Ils ont offert des victimes à Baal et ils ont sacrifié aux idoles. »

Μετακαλεῖν précise l'appel contenu dans καλεῖν puisqu'il signifie « appeler d'un autre côté », d'où « rappeler, faire revenir ». Les traits sémantiques spécifiques du verbe ne sont pas portés ici par un préverbe mais par la préposition *ex* qui introduit le syntagme complément de lieu de *uocare ex Aegypto*. Cependant, ce complément prépositionnel de lieu n'est pas nécessaire à la saturation de *uocare* puisque l'éloignement de l'Égypte, qui est le but de l'action dénotée par *uocare*, est exprimé par le syntagme prépositionnel régi par *ex* et que *uocare filium* est un ensemble syntaxique sémantiquement cohérent.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

1.1.10 ὀνομάζειν

Ὄνομάζειν, « attribuer un nom », correspond à *uocare* en traduction de *qāra'* deux fois, dans le livre du Deutéronome :

terra gigantum reputata est et in ipsa olim habitauerunt gigantes quos Ammanitae uocant Zomzommim (Dt 2, 20)

« La terre était réputée être un pays de géants ; sur cette terre, des géants avaient habité auparavant, que les Ammanites appelaient Zomzommites. »

Le sémème n'est pas spécifique au triplet *qāra'* / ὀνομάζειν / *uocare* :

Σ10 : attribuer /S11/ un nom /s10.1/ à quelqu'un /s10.2/

1.1.11 *Autres lexèmes grecs*

Dix autres lexèmes grecs, neuf verbes et un adjectif, traduisent *qāra'* quand celui-ci est traduit par *uocare*.

Certains sont des verbes de parole et dénotent l'action de s'adresser à quelqu'un :

- ἀναβοᾶν (« pousser un grand cri », « appeler d'un grand cri »)

et uocauit me et locutus est ad me dicens (Za 6, 8)

« Il **m'appela** et me parla en me disant [...] »

- ἐκβοᾶν (« pousser des cris »)

et ille uocauit Giezi et dixit [...] (2 R 4, 36)

VOCARE

« Élisée **appela** Giezi et lui dit [...] »

- ἐκκαλεῖν « appeler au dehors »

uocaueruntque Loth et dixerunt [...](Gn 19, 5)

« Ils **appelèrent** Loth et lui dirent [...] »

Dans ces trois cas, les verbes grecs portent des sèmes supplémentaires par rapport à καλεῖν, soit grâce à l'adjonction d'un préverbe, soit parce qu'ils sont contenus dans le thème verbal.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Vocare « faire venir » est l'équivalent latin d'un verbe grec de mouvement, εἰσέρχασθαι (« entrer dans », « paraître en public ») dans le livre de Josué :

uocauit ergo Iosue filius Nun sacerdotes et dixit ad eos [...] (Jos 6, 6)

« Josué le fils de Nun **fit venir** les prêtres et leur dit [...] »

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

Un verbe de parole, λέγειν, est employé au sens de « désigner par un nom » :

non uocabitur ultra is qui insipiens est princeps neque fraudulentus appellabitur maior (Is 32, 5)

« Celui qui est insensé **ne sera plus appelé** prince et le fourbe ne sera plus appelé du nom de grand. »

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

Vocare signifie « désigner par un nom » même quand le verbe grec, ἀντέχεσθαι, au centre du syntagme ἀντέχεσθαι τῷ ὀνόματι (« s'attacher à un nom », « être attaché à un nom ») n'exprime jamais un acte de parole :

de ciuitate enim sancta uocati sunt (Is 48, 2)

« Ils sont pourtant **appelés** 'ceux de la ville sainte'. »

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

Dans le Lévitique apparaît un signifié que nous n'avions pas encore mis en évidence quand *uocare* est construit avec un C.O.D. à l'accusatif, « proclamer » :

VOCARE

sanctificabisque annum quinquagesimum et uocabis remissionem cunctis habitatoribus terrae (Lv 25, 10)

« Tu sanctifieras la cinquantième année et tu **proclameras** le pardon des fautes pour tous les habitants de ton pays. »

La traduction grecque est διαβοᾶν, « crier çà et là ». Le thème verbal de βοᾶν comporte le sème /à voix haute/, qui est un sème afférent, en contexte, à *uocare* puisque le verbe latin n'est pas saturé par un complément circonstanciel de moyen. Il s'agit donc d'un emploi.

Σ14 : annoncer /S14/ quelque chose /s14.1/ d'une voix forte /s14.2/

Au début du livre d'Agée, *uocare* dénote un procès, « causer », « être à l'origine de » qui est usuellement dénoté dans la Vulgate, par un de ses préverbés, *prouocare* :

et uocauit siccitatem super terram et super montes [...] (Ag 1, 11)

« J'ai **appelé** la sécheresse sur la terre et sur les montagnes [...] »

Le contexte indique que *uocare* n'est pas ici un verbe de parole. La traduction française « j'ai fait venir la sécheresse » est ambiguë car elle peut être comprise au sens littéral de l'expression et exprimer un mouvement, alors qu'elle signifie également « être à l'origine de ». La traduction de la Septante est ἐπάγειν, « amener sur ».

Nous posons le sémème suivant :

Σ15 : être à l'origine /S15/ de quelque chose /s15.1/

La présence du sème /de quelque chose/ indique que *uocare* ne peut pas être construit absolument quand il est employé avec ce signifié.

On trouve enfin dans la Septante un terme qui n'est ni un verbe de mouvement ni un verbe de parole, συμπαραλαμβάνειν (« recevoir en outre ensemble », « prendre en outre ensemble »), qui traduit deux verbes hébreux coordonnés, *shālah*, « envoyer » et *qāra'* :

et ibant filii eius et faciebant conuiuium per domos unusquisque in die suo et mittentes uocabant tres sorores suas ut comederent et biberent cum eis (Jb 1, 4)

« Ses fils allaient et prenaient le repas dans les maisons, chacun à tour de rôle, et ils envoyaient **appeler** leurs trois sœurs pour qu'elles mangent et boivent avec eux. »

La Vulgate fait le choix de deux verbes, *uocabant* et un participe présent apposé au sujet de *uocabant*, *mittentes*.

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

Outre ces neuf verbes, la traduction des Septante utilise également un adjectif, ὀνομαστός « qu'on peut appeler par son nom », d'où « renommé, célèbre », en traduction de *qāra'* :

surrexerunt contra Mosen aliique filiorum Israhel ducenti quinquaginta uiri proceres synagogae et qui tempore concilii per nomina uocabantur (Nb 16, 2)

« Ils s'élevèrent contre Moïse ainsi que deux cent cinquante autres parmi les fils d'Israël, personnages proéminents de la synagogue qui, pendant le temps de l'assemblée, **étaient appelés par leur nom.** »

Per nomina uocari signifie que tous les personnages proéminents de l'assemblée dont il est fait mention dans ce verset sont appelés par leur nom propre. Les raisons en sont sous-entendues : leur renommée conduit à les distinguer les uns des autres. Cela nous conduit à définir ainsi le sémème :

Σ16 : désigner /S16/ quelqu'un /s16.1/ par le nom qui lui a été attribué /s16.2/ pour /s16.3/ le mettre à part /s16.4/

Il s'agit d'une restriction de sens par rapport à Σ9 :

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

Au sème générique /un objet/ se substitue le sème /une personne/, plus spécifique que le précédent puisqu'on passe d'un objet qui peut être une personne, un lieu ou un objet au sens concret du terme à une personne, soit un être humain. Il y a également addition du sème spécifique /mettre à part/. Tout cela caractérise la restriction de sens.

1.1.12 *Aucun lexème grec ne traduit qāra'*

La traduction de la Septante du chapitre 14 du livre d'Isaïe ne comporte aucun lexème grec traduisant *qāra'*.

non habebis consortium neque cum eis in sepultura tu enim terram disperdisti tu populum occidisti non uocabitur in aeternum semen pessimorum (Is 14, 20)

« Tu ne partageras plus leur compagnie ni ne seras avec eux dans ta sépulture car tu as anéanti ta terre et tu as massacré ton peuple. Le nom de la race des méchants **ne sera plus prononcé.** »

La traduction du verset que nous proposons est une des interprétations possibles de ce verset qui signifie littéralement « la race des méchants ne sera plus désignée par son nom ». En privant le peuple fautif du nom qu'il porte, le Seigneur le prive également de son identité. Mais cela conduit-il à ne plus parler du tout de ce peuple ou à en parler sous une autre désignation ? L'existence de plusieurs sémèmes de *uocare* comprenant des sèmes marquant la

dénomination et l'absence d'emplois du verbe au sens de « faire mention de » nous conduisent à préférer la première hypothèse. Le sémème peut donc être défini ainsi :

Σ17 : parler /S17/ de quelqu'un /s17.1/ en employant par le nom qui lui a été attribué /s17.2/

1.2 « Être appelé », d'où « être »

Vocare peut exprimer la notion d'être, qui n'est pas exprimée par un verbe en hébreu. Quand c'est le cas, la forme (3 occurrences) appartient toujours à la voix passive :

decimo die mensis huius septimi dies expiationum erit celeberrimus et uocabitur sanctus
(Lv 23, 27)

« Le dixième jour de ce septième mois sera le jour de l'expiation. Ce sera un jour très solennel et il **sera appelé** saint. »

La traduction grecque de cette absence de verbe hébreu est εἶναι, « être ». *Vocari* ne signifie pas littéralement « être » mais le nom qui est attribué un objet reflète une qualité qui fait intrinsèquement partie de cet objet, d'où un processus d'identification de l'objet et de son nom.

En Jg 19,10, *uocari* est précisé par *altero nomine* :

[...] *Iebus quae altero nomine uocabatur Hierusalem* [...] (Jg 19, 10)

« [...] Jésus, qui **est appelée par un autre nom**, Jérusalem [...] »

Le complément à l'ablatif ne traduit aucun lexème ou syntagme hébreu et n'a aucun équivalent dans la traduction grecque. La formulation du verset latin est en décalage avec ce qui ressort de la formulation du texte hébreu. En effet, dans le canon hébraïque, le processus d'identification de l'objet au nom conduit à considérer les deux comme s'ils ne faisaient presque plus qu'un. Or l'expression *altero nomine uocari* donne l'impression que le nom n'est qu'une enveloppe de l'objet, qu'on peut remplacer par une autre, et non une partie de son essence.

Le même phénomène se produit en Est 2, 1, verset qui ne contient aucun terme, signifiant « nom » en hébreu :

qui fuit nutricius filiae fratris sui Edessae quae altero nomine Hester uocabatur (Est 2, 7)

« Il avait élevé la fille de son frère, Edessa, dont **l'autre nom est** Esther. »

VOCARE

Le latin utilise *altero nomine*, et ajoute donc un adjectif *qualificatif* à *nomine*, et le grec τὸ ὄνομα.

La Septante traduit deux fois l'absence de verbe hébreu par le passif du verbe καλεῖν, καλεῖσθαι :

sex diebus facietis opus dies septimus quia sabbati requies est uocabitur sanctus omne opus non facietis in eo sabbatum Domini est in cunctis habitationibus uestris (Lv 23, 3)

« Vous travaillerez pendant six jours. Le septième jour, parce qu'il est le repos du Sabbat, sera appelé saint. Vous ne ferez ce jour-là aucun travail. »

La tournure passive en grec et en latin et l'absence de verbe hébreu montrent que « saint » n'est pas uniquement un qualificatif du jour du Sabbat mais une caractéristique qui participe de son essence.

Comment définir le sémème de *uocari* ou de *uocari altero nomine*? Celui-ci conserve-t-il des traits sémantiques liés à l'action de nommer quelqu'un? Nous proposons le sémème suivant :

Σ18 : être désigné /S18/ par le nom /s18.1/ qui nous appartient /s18.2/

Le genre prochain est ici un état qui résulte d'un procès subi. Ainsi le sémème comporte à la fois des sèmes liés à un état, « être », et des sèmes relatifs au procès d'attribution d'un nom à quelqu'un.

1.3 Traduction d'une expression signifiant « le nom est »

Vocare traduit dix fois une forme de l'hébreu *shēm* signifiant « le nom est » ou « son nom est ». La voix du verbe latin est toujours le passif et la Septante traduit en utilisant τὸ ὄνομα ἐστι :

post haec amaui mulierem quae habitabat in ualle Sorech et uocabatur Dalila (Jg 16, 4)

« Après cela, il aima une femme qui habitait dans la vallée du Sorech et qui **était appelée** Dalila. »

Contrairement aux exemples cités dans le paragraphe précédent, la présence dans les trois langues d'un lexème contenant un sème /nom/ interdit de voir dans l'emploi de la voix passive en grec et en latin l'indice d'un processus d'identification de l'étiquette que représente le nom à l'objet. C'est pourquoi nous ne distinguons dans le sémème aucun sème d'appartenance.

Σ19 : être désigné /S19/ par un nom déterminé /s19.1/

1.4 'āmar

Quand *uocare* traduit le verbe hébreu (quatre occurrences), qui est un verbe de parole signifiant « murmurer », « dire », la traduction grecque de celui-ci est toujours καλεῖν et *uocari* est toujours à la voix passive :

et erit omnis qui relictus fuerit in Sion et residuus in Hierusalem sanctus uocabitur omnis qui scriptus est in uita in Hierusalem (Is 4, 3)

« Tous ceux qui resteront à Sion et tous les survivants à Jérusalem **seront appelés** saints. »

Les verbes hébreu, grec et latin sont susceptibles d'une double interprétation, « recevoir le nom de » ou « être désigné par le nom de ». Bien que les deux soient justifiées, il est probable qu'Isaïe ait à l'esprit non pas le fait que les survivants résidant à Jérusalem reçoivent le nom de « saints » mais le nom sous lequel ils seront connus. Le sémème est donc le même que dans le paragraphe précédent :

Σ19 : être appelé /S19/ par un nom déterminé /s19.1/

1.5 māhar

Le verbe hébreu, que *uocare* traduit deux fois, est un verbe de mouvement et signifie « amener », « faire venir ». L'équivalent grec de *uocare* dans le livre d'Esther est κατασπεύδειν (« hâter vivement »).

statimque rex uocate inquit cito Aman ut Hester oboediat uoluntati uenerunt (Est 5, 5)

« Le roi dit aussitôt : ' **appelle** vite Aman pour qu'il obéisse à l'invitation d'Esther'. »

La traduction des Septante du second livre des Chroniques ne contient quant à elle aucun verbe grec qui traduirait *māhar* :

uocauit ergo rex Israhel unum de eunuchis et dixit ei uoca cito Micheam filium Iembla (2 Ch 18, 8)

« Le roi d'Israël appela un de ses eunuques et lui dit : ' **Fais vite venir** Michée, fils de Yimla !' »

L'émetteur du message n'est pas la personne auprès de laquelle le destinataire du message est invité à se déplacer dans aucun de ces deux versets. Dans le livre d'Esther, ce sont les serviteurs du roi qui délivrent à Haman le message par lequel le roi lui ordonne de se

déplacer auprès d'Esther. Dans le second livre des Chroniques, l'émetteur du message est l'eunuque du roi d'Israël mais Michée, qui reçoit ce message, doit se déplacer auprès du roi. Nous proposons donc comme sémème :

Σ20 : s'adresser à /S20/ quelqu'un /s20.1/ pour que /s20.2/ il se déplace /s20.3/ auprès d'une personne donnée /s20.4/

1.6 Autres verbes hébreux

Cinq verbes hébreux sont traduits une seule fois par *uocare*. Un seul est un verbe de parole, *zā'aq* (« crier »), dont la traduction grecque est βoāv :

quibus ille respondit disceptatio erat mihi et populo meo contra filios Ammon uehemens uocauique uos ut mihi praeberetis auxilium et facere nolulistis (Jg 12, 2)

« [Jephté] leur répondit : 'il y avait un conflit violent entre mon peuple et moi et les fils d'Ammon. Je **vous ai appelés pour que** vous veniez à notre aide et vous avez refusé de le faire. »

Vocare signifie « s'adresser à » et son sémème ne contient pas les sèmes d'intensité que portent les verbes hébreu et grec. La présence d'une subordonnée complétive précisant le but du procès n'apporte pas de sèmes supplémentaires au sémème du verbe. Ceux-ci sont exprimés par la conjonction de subordination *ut*.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Trois autres verbes sont des verbes de mouvement. Deux d'entre eux sont traduits en grec par un verbe de mouvement :

- *qābaç*, « rassembler » (grec συναθροίζειν, « rassembler »)

uocatis itaque ad se cunctis uiris Galaad pugnabat contra Ephraim (Jg 12, 4)

« [Jephté], après **avoir rassemblé** auprès de lui tous les hommes du Galaad, combattit contre Ephraïm. »

- *āsap* « rassembler » (grec συνάγειν « rassembler »)

qui uocatis multis amicorum turbis ad conuiuium fecit nuptias (Gn 29, 22)

« [Laban], après **avoir rassemblé** la foule de ses amis pour le festin, célébra le mariage. »

Vocare est dans les deux cas le verbe d'un ablatif absolu dont le sujet a pour référent un ensemble de personnes qui sont considérées par celui qui les rassemble comme une assemblée unie et non comme une addition d'individualités.

VOCARE

Σ13 : s'adresser à /S13/ plusieurs personnes /s13.1/ pour qu'elles /s13.2/ viennent /s13.3/ ensemble /s13.4/ auprès de l'émetteur du message /s13.5/

En Nb 23, 11, le verbe hébreu traduit en latin par *uocare*, *lāqa* (« prendre », « amener »), dénote un mouvement et sa traduction grecque est καλεῖν :

dixitque Balac ad Balaam quid est hoc quod agis ut malediceres inimicis uocaui te et tu e contrario benedicis eis (Nb 23, 11)

« Balac dit à Balaam : 'Qu'est-ce que tu as fait ? **Je t'ai appelé** pour que tu maudisses mes ennemis et, au contraire, tu leur donnes la bénédiction. »

Vocare a le même signifié qu'en Jg 12, 2 :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

La traduction d'Esd 8, 20 est à la limite de la traduction et de l'adaptation ou de la glose :

et de Nathinneis quos dederat Daud et principes ad ministeria Leuitarum Nathinneos ducentos uiginti omnes hii suis nominibus uocabantur (Esd 8, 20)

« Parmi les Nathinnéens que David et les chefs avaient donnés pour le service des Lévites, deux-cent-vingt hommes : tous **étaient désignés par leurs noms**. »

L'hébreu *nāqab*, traduit par le grec συνάγειν avec lequel il n'a pas de traits sémantiques communs, signifie en effet « pointer », « désigner ». Nous avons vu que *uocare* est employé avec le sens « désigner par un nom pour mettre une personne à part », qui est le sens du verbe hébreu dans ce passage. Cependant, *nāqab* n'est pas un verbe de parole et signifie également, entre autres sens, « percer ».

Σ16 : désigner /S16/ quelqu'un /s16.1/ par le nom qui lui a été attribué /s16.2/ pour /s16.3/ le mettre à part /s16.4/

1.7 *Vocare* ne traduit aucun lexème hébreu

Il y a enfin huit cas où *uocare* ne traduit aucun lexème hébreu. Il signifie dans ce cas « inviter à », « désigner par un nom » ou « appeler », qui sont des signifiés attestés en traduction de lexèmes hébreux.

« Inviter à » est attesté dans le livre des Proverbes :

VOCARE

melius est uocare ad holera cum caritate quam ad uitulum saginatum cum odio (Pr 15, 17)

« Il est meilleur d'**inviter** à partager des légumes avec amour que le veau gras avec haine. »

L'hébreu dit littéralement :

« un plat de légumes avec de l'amour est meilleur qu'un veau gras avec haine »

Le texte latin ajoute donc la notion d'invitation, qu'il exprime par la tournure *uocare ad* + accusatif. Le sémème est $\Sigma 3$:

$\Sigma 3$: s'adresser /S3/ avec déférence /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/ pour /s3.3/ lui demander /s3.4/ de prendre part à un événement /s3.5/

Vocans eum nomine, « l'appelant par son nom », est également un ajout de la Vulgate en Rt 4, 1 :

ascendit ergo Booz ad portam et sedit ibi cumque uidisset propinquum praeterire de quo prius sermo habitus est dixit ad eum declina paulisper et sede hic uocans eum nomine suo (Rt 4, 1)

« Booz monta alors vers la porte et s'assit ici. Quand il vit passer le voisin dont il avait parlé auparavant, il lui dit **en l'appelant par son nom** : 'Détourne-toi un peu de ta route et assieds-toi ici'. »

Le canon hébraïque comporte en effet seulement le verbe introducteur du discours direct *'āmar*, en latin, *dixit*. Ce signifié est également attesté dans la traduction hiéronymienne du livre d'Esther, dans des occurrences où *uocare* ne traduit aucun lexème hébreu identifiable.

Le verset 18 du chapitre 34 du livre de Job est plus une adaptation qu'une traduction fidèle du texte hébreu :

qui dicit regi apostata qui uocat duces impios (Jb 34, 18)

« Qui dit au roi 'apostat' ? Qui **traite** les chefs d'impies ? »

Comme d'autres passages du livre de Job, le texte hébreu est obscur et il est difficile de savoir ce que voulait vraiment dire le rédacteur. On ne peut donc pas dire avec certitude si *uocare* traduit *'āmar* ou si le sens du texte latin s'écarte par trop de celui qu'il traduit. La seule chose qui est certaine est le sens de *uocare*, « désigner quelqu'un par un qualificatif donné ».

Nous définissons ainsi le sémème :

$\Sigma 21$: parler /S21/ de quelqu'un /s21.1/ en employant un qualificatif donné /s21.2/

Le dernier signifié de *uocare* quand le mot n'est pas une traduction d'un autre mot hébreu se trouve dans un ajout latin au texte du livre d'Esther :

omnia quae libri huius qui uocatur Hester historia continentur (Est 9, 32)

« Tout cela est contenu dans le livre qui **est appelé** 'histoire d'Esther'. »

Vocatur n'est pas employé pour dénoter l'action de donner un nom à un objet mais pour exprimer le fait que le livre dont il est fait mention est connu sous le nom d' « Histoire d'Esther ».

2 Dans la traduction des livres grecs

Vocare est attesté 28 fois dans la traduction des livres grecs de l'Ancien Testament, où il traduit quatre verbes différents.

2.1 καλεῖν

2.1.1 « Appeler »

Vocare désigne l'acte de parole que nous avons étudié à plusieurs reprises dans la traduction du canon hébraïque et qui met en relation deux personnes et par lequel l'une de ces personnes s'adresse à l'autre :

surrexit de loco quo iacuerat prostrata Domino uocauitque abram suam et descendens in domum suam [...] (Jdt 10, 2)

« elle se releva du lieu où elle gisait prostrée devant le Seigneur, **appela** sa servante et descendit dans sa maison »

Que ce soit en grec ou en latin, le verbe exprimant l'acte de parole n'est pas suivi d'un verbe qui introduirait du discours direct.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

VOCARE

2.1.2 « Appeler pour faire venir »

Le tour stylistique qui consiste à coordonner *uocare* et un verbe de parole²³ comme *dicere* est attesté dans la traduction des livres grecs de l'Ancien Testament :

uocauit Nabuchodonosor rex Holofernem principem militiae suae et dixit [...] (Jdt 2, 4-5)

« Le roi Nabuchodonosor **appela** Holopherne, le chef de son armée, et lui **dit** [...] »

Cette structure est calquée sur le grec :

ἐκάλεσεν Ναβουχοδονοσορ βασιλεὺς Ἀσσυρίων τὸν Ολοφέρνην ἀρχιστράτηγον τῆς δυνάμεως αὐτοῦ δεύτερον ὄντα μετ' αὐτὸν καὶ *εἶπεν* πρὸς αὐτόν [...]

qui coordonne également *καλεῖν* et *λέγειν*, soit un verbe exprimant un acte de parole et un verbe de parole. Comme dans les exemples tirés du canon hébraïque et étudiés plus haut, il y a une ambiguïté dans le sens de *καλεῖν* et de *uocare*. La lecture du texte nous conduit en effet à supposer que le roi des Assyriens s'est adressé au chef de son armée pour le faire venir mais le contenu des paroles qu'il a utilisées pour cela n'est pas rapporté et ce qui semble avoir de l'importance pour le narrateur est qu'Holopherne se soit déplacé pour entendre ce que son roi a à lui dire. Ce n'est donc pas le discours en lui-même qui compte mais le résultat de l'action exprimée par *uocare*. L'emploi du verbe peut donc ici être défini comme perlocutoire.

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

2.1.3 « Donner le titre de »

Selon les définitions de F.RASTIER, il s'agit d'un emploi ou d'une acception du sens « nommer ». En effet, dans le seul passage des livres grecs de l'Ancien Testament où *uocare* traduisant *καλεῖν* possède ce signifié, il s'agit de désigner une personne par un nom qui qualifie les relations qu'elle entretient avec une autre.

et nunc constituimus te hodie summum sacerdotem gentis tuae et ut amicus regis uoceris (1 M 10, 20)

« Nous décidons maintenant qu'à partir d'aujourd'hui tu es un grand prêtre de ton peuple et qu'il te sera **donné le titre** d'ami du roi. »

Le nom que le roi Alexandre donne à Jonathan n'est pas un nom qui sert à identifier une personne dans la vie quotidienne ou à s'adresser à elle mais un qualificatif qui, dans un

²³ Il faut distinguer les actes de parole, qui sont des verbes décrivant un acte accompli par une parole, selon la théorie de J. L. AUSTIN et les verbes de parole, qui introduisent du discours direct.

cercle social précis (l'entourage du roi), décrit les relations qu'entretient Alexandre avec Jonathan. On pourrait presque traduire *uoceris* par « il te sera donné le titre de », ce qui montrerait que la désignation « ami du roi » est socialement marquée et que les traits sémantiques qu'elle porte ne sont pertinents et distinctifs que dans le contexte des relations entretenues par le roi.

Nous pouvons donc poser le sémème suivant :

Σ23 : attribuer /S23/ à quelqu'un /s23.1/ un nom /s23.2/ qui caractérise une situation ou un état spécifique /s23.3/

2.1.4 « Désigner par un nom »

L'emploi de *uocare* pour introduire le nom propre par lequel une personne est désignée est quasi-formulaire puisqu'on le trouve dans la relative *qui uocatur*, qui traduit le grec ὁ καλούμενος :

et suscepit eos filius Abobi in munitiunculam quae uocatur Doch cum dolo quam aedificauit (1 M 16, 15)

« Le fils d'Abob les reçut dans une petite fortification **appelée** Doch qu'il avait édifiée avec ruse. »

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

2.1.5 « Surnommer »

Toutes les attestations de cette traduction se trouvent dans les deux livres des Macchabées et, à chaque fois, *uocare* est employé au passif : à l'exception de deux passages (1 M 6, 17 et 2 M 1, 36), c'est la structure *qui uocatur* qui est utilisée dans le texte latin.

Vocare est dans ce cas synonyme de *nominare* et de *cognominare*, comme le montre ce passage du livre des Macchabées : dans le texte grec, καλεῖν est employé 4 fois et ἐπικαλεῖν 1 fois ; la traduction de la Vulgate emploie 4 fois *cognominare* et 1 fois *uocare* alors que les cinq termes sont utilisés pour désigner le même procès, celui d'appeler habituellement quelqu'un par un nom autre que son nom originel. C'est ce qui se produit avec les cinq fils du prêtre Mattathias :

et habebat filios quinque Iohannan qui cognominabatur Gaddis et Simeon qui cognominabatur Thasi et Iudas qui uocabatur Macchabeus et Eleazarus qui cognominabatur Abaron et Ionathas qui cognominabatur Apphus (1 M 2, 2-6)

« Il avait cinq fils : Jean, **surnommé** Gaddis ; Siméon, **surnommé** Thasi ; Judas, **surnommé** Macchabée ; Eléazar, **surnommé** Abaron et Jonathan, **surnommé** Apphus. »²⁴

L'intégration du nom propre utilisé comme surnom dans un énoncé autonymique a été étudiée par Chr. NICOLAS (2005 : 12-23), qui propose une typologie des différents cas dans lequel un énoncé contient deux noms propres en rapport de prédication ($X = Y$) :

- dans deux synchronies différentes (*Paris = Lutèce*) : la personne ou le lieu dénommés ne sont pas dénommés par ces deux noms dans une même période chronologique ; il faut donc poser $X(t_1) = Y(t_2)$ puisqu'il n'y a aucune époque où la ville connue aujourd'hui sous le nom de *Paris* s'appelle à la fois *Lutèce* et *Paris*
- dans un contexte sociologique ou stylistique différent : c'est notamment le cas du sobriquet ou du surnom attribuée à une personne ou un lieu par quelqu'un qui veut le dénigrer
- dans un cas d'alias : à la différence du sobriquet, Y est la dénomination choisie par la personne elle-même et non attribuée par une autre ; il s'agit également d'une appellation réelle puisque la personne se désigne elle-même par ce nom (par exemple, Henri Beyle se désigne lui-même sous le nom « Stendhal »)
- dans un souci de précision, par exemple pour préciser le *cognomen* reçu au cours de sa vie par la personne ou le prénom de quelqu'un seulement connu sous son nom de famille ; Chr. NICOLAS considère comme inexacte l'équivalence $X = Y$ et préfère $X + Y = A$, X et Y participant tous deux d'une meilleure identification de la personne concernée
- avec antonomase : par exemple, X est un Don Juan
- par rectification : l'appellation X est erronée et il faut la rectifier en Y

$X = Y$ dans deux langues différentes

Il nous semble que le cas décrit dans le premier livre des Macchabées est encore un cas différent : les fils de Matthatias reçoivent un nouveau nom mais la mention de leur ancien nom indique que ceux qui les connaissent comprennent de qui il s'agit quand on utilise leur premier nom. C'est la même situation que l'attribution du nom de Pierre à Simon par le Christ dans les Évangiles. Si on pose Simon = Pierre, bien que l'apôtre soit à la suite des paroles de Jésus connu par tous sous le nom de Pierre, Simon est encore une dénomination compréhensible pour les premiers disciples. Il faudrait donc poser $Z = X$ ou Y .

Le sémème peut se définir ainsi :

²⁴ C'est à dessein que nous traduisons *uocare* et *cognominare* par « surnommer », pour revenir à l'étymologie du substantif « surnom » et du verbe « surnommer » : il s'agit de poser un nom sur un autre pour le remplacer, processus décrit le texte biblique cité.

Σ23 : attribuer /S23/ à quelqu'un /s23.1/ un nom /s23.2/ différent /s23.3/ de celui qui lui a été attribué antérieurement /s23.4/

2.1.6 « Convoquer »

Il n'y a qu'un exemple de cette traduction dans les livres grecs de l'Ancien Testament :

et uocauit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti a iuuentute et diuisit illis regnum suum cum adhuc uiueret (1 M 1, 7)

« [Alexandre] convoqua ses serviteurs nobles qui avaient été élevés avec lui depuis sa jeunesse et partagea avec eux son royaume, tant qu'il était encore en vie. »

Le sème qui caractérise l'appel d'Alexandre à ses serviteurs comme impératif est actualisé par le contexte. Aucun terme du cotexte ne porte de trait sémantique semblable mais la relation hiérarchique qui existe entre l'émetteur du message, Alexandre, qui est roi, et les destinataires, les serviteurs d'Alexandre, que leur fonction oblige à obéir au roi, implique que ceux-ci n'ont pas la liberté de leur réponse quand le roi les fait venir.

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s7.4/

2.2 συγκαλεῖν

2.2.1 « Faire venir »

La seule attestation de cette traduction se trouve dans le livre de Judith :

cum audissent uiri uocem eius uocauerunt presbyteros ciuitatis (Jdt 13, 14)

« Lorsqu'ils entendirent le son de sa voix, les hommes **firent venir** les anciens de la ville. »

Ce signifié a déjà été relevé dans la Vulgate. Le sémème se définit ainsi :

Σ20 : s'adresser à /S20/ quelqu'un /s20.1/ pour que /s20.2/ il se déplace /s20.3/ auprès d'une personne donnée /s20.4/

2.2.2 « Convoquer »

Vocare ne signifie « convoquer » qu'une seule fois dans la traduction des livres grecs quand il vient en traduction de συγκαλεῖν, dans le livre de Judith :

VOCARE

uocauitque omnes maiores omnesque duces bellatores suos et habuit cum eis mysterium consilii sui (Jdt 2, 2)

« il convoqua tous les anciens et tous ses généraux et il tint avec eux un conseil secret »

Le sème qui dénote l'ordre se déduit du contexte. Nabuchodonosor, roi des Assyriens, nous dit le texte biblique, a pris la résolution de se venger de toute la terre et il a besoin pour cela de tenir un conseil militaire, ce qui rend impératif l'appel adressé à ses généraux. *Vocare* exprime donc à la fois la parole impérative qu'émet Nabuchodonosor et son résultat, le fait que ses généraux se rassemblent autour de lui. Le sème /par un ordre/ est actualisé en contexte, par les termes appartenant au champ lexical de la guerre dans le cotexte immédiat et par le fait que l'ordre émane de la personne placée au sommet de la hiérarchie sociale. Il s'agit donc d'un emploi.

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s7.4/

2.3 προσκαλεῖν

Le signifié de la seule attestation de cette traduction est « convoquer », dans le deuxième livre des Macchabées :

quam ob causam utrique ad regem uocati (2 M 4, 28)

« pour cette raison, ils furent tous les deux **convoqués** auprès du roi »

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s7.4/

2.4 προσκαλεῖσθαι

Le seul passage de la traduction des livres grecs de l'Ancien Testament où cette traduction est attestée se trouve dans le deuxième livre des Macchabées, dans le chapitre consacré au supplice de sept frères qui refusaient d'abjurer la religion juive et de leur mère. Six des frères sont déjà morts et le roi Antiochus Épiphane essaye de convaincre leur mère de sauver son dernier fils.

sed ad ista cum adulescens nequaquam inclinaretur uocauit rex matrem et suadebat ut adulescenti fieret in salutem (2 M 7, 25)

« Mais comme le jeune homme ne penchait nullement vers cela, le roi **fit venir** sa mère et la persuada de s'employer à sauver son fils. »

L'emploi de *uocare* est ambigu car il peut, dans cette phrase, dénoter aussi bien le fait que le roi fasse venir la mère des sept jeunes gens auprès de lui que l'action de lui adresser la parole. Dans le verbe grec traduit par *uocare*, προσκαλεῖσθαι, le trait sémantique du mouvement est porté par le préverbe προσ- ainsi que par la voix moyenne, qui indique que le procès se fait au profit de celui qui l'accomplit. Malgré le choix d'un verbe non-préverbé pour traduire le lexème grec, on peut proposer un sémème qui concilie l'acte de parole et le mouvement dénoté par le grec, sémème déjà défini plusieurs fois :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'il /s2.2/ vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

3 Dans la traduction du Nouveau Testament

Il y a 183 occurrences de *uocare* dans le Nouveau Testament, en traduction de neuf verbes différents. 141 sont des traductions de καλεῖν.

3.1 καλεῖν

Vocare traduit majoritairement le verbe grec καλεῖν (141 attestations sur les 183 occurrences du Nouveau Testament). Certains des signifiés du couple καλεῖν / *uocare* sont communs aux textes vétero-testamentaires et néo-testamentaires. D'autres sont au cœur du bouleversement religieux que constitue le Nouveau Testament par rapport à la religion juive.

3.1.1 « Appeler » dans un acte de communication ordinaire

Comme dans le canon hébraïque et les livres grecs de l'Ancien Testament, *uocare* dénote un acte de communication appartenant à la vie quotidienne, ou qui ne se différencie pas des actes de communication du quotidien (comme ceux par lesquels Dieu s'adresse à une personne précise ou à un groupe de personnes et dont la nature et le fonctionnement ne changent pas du seul fait que l'émetteur de la parole au centre de l'acte de communication est Dieu).

L'ambiguïté que nous avons soulignée entre les signifiés « s'adresser à quelqu'un », « s'adresser à quelqu'un pour le faire venir » et « faire venir quelqu'un » est également

présente dans cette partie du corpus. De fait, il n'y a pas d'attestations de *uocare* traduisant καλεῖν quand les deux verbes désignent le fait de s'adresser à quelqu'un pour entrer en relation avec lui, sans idée de le faire venir. *Vocare* est attesté en ce sens dans le Nouveau Testament, mais en traduction de φωνεῖν ou d'un préverbe de καλεῖν. Quand il traduit καλεῖν au sens de « s'adresser à », *uocare* comporte donc toujours une ambiguïté, comme au début de l'évangile de Matthieu :

tunc Herodes clam uocatis magis diligenter didicit ab eis tempus stellae quae apparuit eis (Mt 2, 7)

« Alors Hérode **appela** secrètement les mages et apprit d'eux avec empressement le moment auquel l'étoile leur était apparue. »

Le verset implique un déplacement des mages auprès d'Hérode pour que celui-ci puisse obtenir de leur part le renseignement voulu. Le roi de Judée s'adresse à eux pour qu'ils se déplacent auprès de lui, afin qu'ils puissent, étant en sa présence, lui communiquer le renseignement voulu.

De la même manière, dans la parabole des ouvriers de la onzième heure, la demande du maître de la vigne à son intendant implique que les ouvriers se déplacent auprès de l'intendant de la vigne pour recevoir leur salaire :

cum sero autem factum esset dicit dominus uineae procuratori suo uoca operarios et redde illis mercedem incipiens a nouissimis usque ad primos (Mt 20, 8)

« Quand il se fit tard, le maître de la vigne dit à l'intendant de sa vigne : '**appelle** les ouvriers et donne leur leurs salaires, des derniers jusqu'aux premiers'. »

Sur le plan pragmatique, cet emploi est différent du précédent en ce que le but visé par *uocare* n'est pas de poursuivre l'acte de communication initié par l'adresse d'un locuteur à un autre. Hérode appelait les mages pour établir avec eux une communication sans intermédiaire, tandis que l'intendant de la vigne s'adresse aux ouvriers pour qu'ils se déplacent afin qu'une autre action soit accomplie. Le deuxième but qui sous-tend le procès dénoté par *uocare* est donc différent dans les deux situations, même si le but immédiat, le déplacement de l'interlocuteur auprès de l'émetteur du message, est similaire.

Le sémème est le même dans les deux versets :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'/s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

3.1.2 « Appeler » dans un contexte spécifiquement
christique ou évangélique

Les procès dénotés par καλεῖν / *uocare* et traduits en français par « appeler » dans le Nouveau Testament n'appartiennent pas tous, loin de là, à des actes de parole relevant de la vie quotidienne. Au contraire, une grande partie désigne un type d'appel nouveau, dont la dimension relève de la sphère religieuse et du renouvellement de celle-ci par la vie et la prédication de Jésus-Christ telles que rapportées par les évangiles et par la diffusion de la foi chrétienne telle qu'elle apparaît dans les autres livres du Nouveau Testament.

3.1.2.1 L'appel des disciples

L'analyse du signifié de *uocare* dans ces scènes très particulières des évangiles que sont l'appel des apôtres et les discours de Jésus de Nazareth dans lesquels il parle de ceux qu'il est venu appeler est plus difficile que dans les passages de la Bible que nous avons étudiés jusque là. En effet, notre méthode d'analyse concerne le niveau diégétique des textes étudiés. Il nous faut donc étudier en contexte les emplois de *uocare* dans les textes bibliques, et plus particulièrement dans les évangiles. Mais un autre fait doit également être considéré : au moment où les évangiles commencent à être rédigés, les événements qu'ils narrent se répandent déjà oralement dans le bassin méditerranéen et ont déjà été analysés et commentés par des textes bien antérieurs à la rédaction des évangiles, les épîtres pauliniennes. Or ces dernières contiennent des références à l'action que dénote le verbe *uocare* dans les évangiles sous la forme du substantif *uocatio*. Il n'y a pas de phénomène intratextuel à proprement parler mais les destinataires des épîtres écrites par Paul ont en mémoire le récit de l'appel des apôtres par le Christ quand ce dernier emploie le terme de *uocatio* les concernant ou concernant les apôtres. Faut-il prendre en compte cette interprétation de l'acte de *uocare*, connu des premières communautés chrétiennes, dans notre analyse du texte ? Les évangélistes se cantonnaient-ils au simple récit de la prédication de Jésus de Nazareth en Galilée lorsqu'ils ont rédigé ces passages problématiques ou faut-il, au contraire, deviner sous les termes que nous allons analyser des sens plus théologiques et effectuer une lecture à double niveau du texte ? Comment rendre compte de ce phénomène dans l'analyse sémique ? Pour répondre à ces questions, il nous faut d'abord étudier le texte biblique en détail.

Deux scènes d'appel des apôtres contiennent le lexème *uocare*, dans l'évangile de Matthieu et dans celui de Marc. Le récit de Luc, plus détaillé, ne comporte pas le verbe *uocare*.

Le texte de Matthieu est le suivant :

VOCARE

*ambulans autem iuxta mare Galilaeae uidit doublets fratres Simonem qui uocatur Petrus et Andream fratrem eius mittentes rete in mare erant enim piscatores et ait illis uenite post me et faciam uos fieri piscatores hominum at illi continuo relictis retibus secuti sunt eum et procedens inde uidit alios doublets fratres Iacobum Zebedaei et Iohannem fratrem eius in nauis cum Zebedaeo patre eorum reficientes retia sua **et uocauit eos** illi autem statim relictis retibus et patre secuti sunt eum (Mt 4, 18-22)*

« Marchant le long de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon, qu'on appelait Pierre, et André, qui jetaient leurs filets dans le lac – en effet, ils étaient pêcheurs – et **il leur dit** : venez à ma suite et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. Aussitôt, ils laissèrent leurs filets et le suivirent. Puis il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui étaient dans une barque avec leur père, Zébédée, en train d'arranger leur filet, **et il les appela**. Aussitôt, ils laissèrent leurs filets et leur père et le suivirent. »

Et voici comment Marc rapporte la scène :

*et praeteriens secus mare Galilaeae uidit Simonem et Andream fratrem eius mittentes retia in mare erant enim piscatores et **dixit eis** Iesus uenite post me et faciam uos fieri piscatores hominum et protinus relictis retibus secuti sunt eum et progressus inde pusillum uidit Iacobum Zebedaei et Iohannem fratrem eius et ipsos in nauis componentes retia **et statim uocauit illos** et relicto patre suo Zebedaeo in nauis cum mercennariis secuti sunt eum (Mc 1, 16-20)*

« Marchant le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André, son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer – en effet, ils étaient pêcheurs. Il leur dit : venez à ma suite et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. Aussitôt, abandonnant leurs filets, ils le suivirent. S'étant avancé un peu plus loin, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, qui assemblaient leurs filets dans une barque et il les appela aussitôt. Ils laissèrent leur père Zébédée dans la barque avec les ouvriers et ils le suivirent.

La structure du récit s'articule autour du parallélisme des deux appels successifs, celui de Simon et d'André, puis celui de Jacques et de Jean. Les deux se déroulent suivant le même schéma : d'abord un verbe de mouvement (*περιπατῶν* - *ambulans* / *praeteriens* puis *προβάς* – *procedens* / *progressus*), puis un verbe de perception sensorielle (*εἶδε* traduit par *uidit* pour les deux scènes d'appel) et enfin un verbe qui exprime la communication verbale (*λέγει* et *εἶπεν*, traduits par *ait* et *dixit* pour l'appel de Simon et d'André, *ἐκάλεσεν* – *uocauit* dans le récit de l'appel de Jacques et de Jean). *Vocare* est donc employé ici comme la traduction d'un verbe qui est d'abord un acte de parole visant à établir une communication entre deux personnes. Comme le verbe grec qu'il traduit, *καλεῖν*, est employé dans un parallélisme avec un verbe qui introduit un discours direct et qui est suivi d'effet, nous pouvons dire que *uocare* dénote ici l'acte de parole par lequel une personne X s'adresse à une personne Y dans un but précis. Même si les paroles par lesquelles Jésus de Nazareth s'adresse à Jacques et Jean ne sont pas rapportées par les évangélistes, son appel à ceux qui deviendront ses apôtres est d'abord un acte de parole qui s'ancre dans une situation de communication concrète et qui produit un effet sur le destinataire de cette parole, puisque les deux pêcheurs, comme Simon et André,

abandonnent immédiatement tout ce qu'ils font pour partir à la suite de Jésus. On peut donc supposer que le contenu de cet appel est très proche des paroles adressées à Simon et à André (δεῦτε ὀπίσω μου, καὶ ποιήσω ὑμᾶς (γενέσθαι) ἀλιεῖς ἀνθρώπων / *uenite post me et faciam uos fieri piscatores hominum*).

La comparaison de ce récit avec une parole de Jésus de Nazareth rapportée par les trois évangiles synoptiques peut éclairer la question du possible double sens de *uocare* dans la scène que nous venons d'étudier. Cette parole figure dans le récit d'un repas que prend Jésus chez Lévi, collecteur d'impôts. Aux pharisiens qui lui reprochent de partager le repas de personnes à la mauvaise réputation, il répond :

non enim ueni uocare iustos sed peccatores (Mt 9, 13 et Mc 2, 17)

« Je ne suis pas venu **appeler** les justes mais les pécheurs. »

L'évangile de Luc comporte une variation qui peut sembler à première vue légère mais qui est d'importance pour l'analyse sémantique de *uocare* et que plusieurs manuscrits de la version grecque et des traductions antérieures à la Vulgate de l'évangile de Matthieu comporte :

non ueni uocare iustos sed peccatores in paenitentiam (Lc 5, 32)

Comme le syntagme verbal grec qu'il traduit (καλέσαι ... εἰς μετάνοιαν), *uocare* est construit avec un complément, *in paenitentiam*, et non plus absolument, comme dans l'évangile de Marc. Or cette variante est d'importance. Si καλεῖν / *uocare* est construit absolument, le verbe signifie « appeler à me suivre (sous-entendu comme les premiers disciples l'ont fait) » et implique un appel à une action concrète et immédiate. Mais si le verbe est construit avec un complément, l'appel concerne non seulement une action concrète mais également un changement de disposition intérieure de l'âme. *Vocare* ne dénote alors plus seulement un acte de parole au sein d'une situation de communication concrète mais un acte de parole qui a une visée spirituelle. En mettant en relation ce passage des trois évangiles et le récit de l'appel des premiers apôtres au bord du lac de Tibériade avec les emplois de *uocatio*²⁵ que nous avons cités plus haut, nous faisons l'hypothèse qu'il y a un double niveau d'interprétation du lexème *uocare* en Mt 4, 19 et Mc 1, 20 que nous pouvons définir comme la co-existence des sémèmes

Σ24 : s'adresser à /S24/ quelqu'un /s24.1/ pour qu'il marche /s24.2/ à la suite /s24.3/ de la personne qui émet l'appel /s24.4/

et

²⁵ Pour l'analyse détaillée de ces emplois dans les textes bibliques, nous renvoyons au chapitre consacré à l'analyse de *uocatio* dans la Vulgate.

VOCARE

Σ25 : s'adresser à /S25/ quelqu'un /s25.1/ de la part de Jésus de Nazareth /s25.2/ pour que /s25.3/ il croie en lui /s25.4/ et change /s25.5/ de vie /s25.6/ et de disposition d'âme /s25.7/

Le premier sémème n'est pas spécifique à la foi chrétienne et pourrait s'appliquer à toute parole d'un prophète appelant des hommes à le suivre dans sa prédication. Le sème /de la part de Jésus de Nazareth/ est inhérent au deuxième sémème puisqu'il exprime le cœur de la foi chrétienne, qui appelle ceux qui la professent à suivre le Christ dans leur vie quotidienne. Le premier sémème relève d'une lecture intradiégétique et le second d'une lecture extradiégétique mais l'un ne peut aller sans l'autre puisque les apôtres, en se mettant en marche à la suite de Jésus, ont connu une conversion totale qui annonce leur mission telle qu'elle est racontée par le livre des *Actes des apôtres*.

Il nous faut maintenant décrire le sémème de *uocare* dans la phrase *non enim ueni uocare iustos sed peccatores (in paenitentiam)*. Dans le cas où *uocare* est employé absolument (Mc 2,17 et le texte latin de Jérôme pour Mt 9, 13), le sémème est le même que celui défini plus haut :

Σ25 : s'adresser à /S25/ quelqu'un /s25.1/ pour qu'il marche /s25.2/ à la suite /s25.3/ de la personne qui émet l'appel /s25.4/

Mais si *uocare*, avec *ad* ou *in* + accusatif, traduit le syntagme verbal καλεῖν εἰς + accusatif, le sémème peut se décrire ainsi :

Σ26 : s'adresser à /S26/ quelqu'un /s26.1/ de la part de Jésus de Nazareth /s26.2/ pour qu'il choisisse /s26.3/ une disposition d'âme particulière /s26.4/

Dans ce sémème, sX varie et est à remplacer par la définition sémique du substantif qui est régi par *ad* ou *in*.

Vocare possède dans les occurrences que nous venons d'étudier un sens (selon la terminologie de RASTIER) très particulier puisque ce dernier est spécifique à l'histoire de la prédication de Jésus de Nazareth, à la théologie et à la foi chrétienne et qu'il n'existe pas d'autre contexte où il puisse être employé avec une signification semblable. Ce contexte nous oblige à définir la coexistence de deux sémèmes en un seul lexème, alors que l'analyse sémique doit normalement permettre de lever les ambiguïtés sémantiques qui peuvent apparaître dans un lexème. Mais il nous semble que la définition d'une coexistence de sémèmes n'est pas pour autant incompatible avec cette méthode si elle ne se produit que dans des contextes précis et que les sémèmes qui coexistent sont définis le plus précisément possible.

3.1.2.2 Un emploi problématique : *Matthieu 22, 14*

L'emploi de *uocare* dans deux passages de l'évangile de Matthieu (20, 16 et 22, 14) est problématique en raison des controverses suscitées par le sens exact de la phrase dans laquelle le lexème est employé. La première occurrence pose des problèmes textuels. Le texte de la *Vulgate* l'inclut mais les manuscrits comportant le texte grec ne s'accordent pas sur la présence de la phrase traduite par Jérôme et certaines éditions du Nouveau Testament en grec ne l'éditent pas. Le texte concerné est celui de la parabole des ouvriers de la dernière heure. Un propriétaire engage des ouvriers pour travailler à sa vigne tout au long de la journée et les paye à la fin de la journée en leur accordant à tous une pièce d'argent, ce contre quoi les ouvriers qui travaillent à la vigne depuis le début de la journée protestent. Jésus conclut cette parabole par les phrases suivantes :

sic erunt nouissimi primi et primi nouissimi multi sunt enim uocati pauci autem electi (Mt 20, 16)

Οὕτως ἔσονται οἱ ἔσχατοι πρῶτοι, καὶ οἱ πρῶτοι ἔσχατοι : πολλοὶ γάρ εἰσιν κλητοί, ὀλίγοι δὲ ἐκλεκτοί²⁶.

« Ainsi ceux qui sont derniers seront les premiers et ceux qui sont premiers seront derniers. En effet, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. »

La deuxième occurrence se trouve à la fin d'une parabole qui compare le « Royaume des Cieux » au repas organisé par un roi pour les noces de son fils. Les premiers invités refusent de s'y rendre et massacrent les serviteurs qui les y invitent mais sont tués à leur tour par le roi. D'autres serviteurs sont alors envoyés pour inviter au repas tous ceux qu'ils trouveront. La salle est pleine mais le roi trouve un invité qui ne porte pas de vêtement approprié pour une noce et ordonne de le jeter dans les ténèbres, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Jésus conclut cette parabole la même sentence :

multi autem sunt uocati pauci uero electi (Mt 22, 14)

πολλοὶ γάρ εἰσι κλητοὶ, ὀλίγοι δὲ ἐκλεκτοί.

« En effet, beaucoup sont appelés mais peu sont élus. »

Les paraboles en conclusion desquelles cette phrase est prononcée et le parallélisme entre les notions d'appel et d'élection (cette dernière notion étant une notion centrale pour comprendre l'histoire du peuple juif dans l'Ancien Testament) montrent que le propos dans lequel *uocare* est employé ne s'inscrit plus dans une situation de communication verbale entre deux interlocuteurs mais dans une perspective eschatologique. *Vocare* ne peut se comprendre ici sans être mis en relation avec *eligere* et la notion de vocation doit être mise en rapport avec celle d'élection. Cette dernière est l'objet de controverses théologiques entre

²⁶ Nous citons exceptionnellement le verset grec original en raison de l'importance de celui-ci et de sa traduction.

catholiques et protestants, ainsi qu'entre divers courants protestants. Notre travail n'étant pas théologique, nous n'entrerons pas dans ce débat mais nous rappelons quelques points pour comprendre le sens du participe ἐκλεκτοί / *uocati* dans la phrase qui nous intéresse ici.

La notion d'élection n'a pas le même sens dans les livres néo-testamentaires que dans les livres vétéro-testamentaires. Dans l'Ancien Testament, l'élection s'attache gratuitement à un peuple, le peuple hébreu, auquel Dieu réserve un destin différent de celui des autres peuples, dans le but de constituer pour lui un peuple saint²⁷. L'élection est collective et elle est inséparable de l'alliance nouée entre Dieu et son peuple dans le canon hébraïque. Dans le Nouveau Testament, la notion d'élection concerne des individus. Le premier élu est Jésus de Nazareth, qui est désigné à deux reprises par le terme *electus* dans l'évangile de Luc, la première fois à la fin du récit connu sous le nom de « transfiguration du Christ » (Lc 9, 35) et la deuxième fois lors du récit de la crucifixion (Lc 23, 35), où ce nom d'« élu » lui est donné par les soldats qui le raillent. L'élection divine concerne aussi des hommes au cours de leur vie terrestre, comme l'élection des douze apôtres qui rappelle l'élection des douze tribus d'Israël dans l'Ancien Testament²⁸. Si on considère que les apôtres ont été élus par Dieu, la vocation et l'élection se confondent ici puisque c'est le vocabulaire de l'appel qui est employé dans le récit de ces scènes²⁹. Mais il y a un autre type d'élection, qui concerne le « royaume des cieux » et qui est celle qui nous intéresse ici : il s'agit du choix par Dieu de ceux qui seront sauvés et qui auront accès à son royaume après leur mort. Les critères de l'élection et du salut sont l'un des points de discordance les plus problématiques entre la théologie catholique et les différents courants du protestantisme, ainsi qu'entre différents courants protestants. Les divergences portent sur les moyens du salut (est-il dû à la foi de ceux qui seront sauvés ? l'homme a-t-il un rôle dans son propre salut ?) ainsi que sur les personnes sauvées (le salut est-il destiné à tous les hommes ?). Cette dernière question concerne plus précisément notre texte : qui sont ces ὀλίγοι / *pauci* que cite le Christ ? Comment les *uocati* et les *electi* se distinguent-ils ? Notre travail ne porte pas sur la question du salut et nous ne tenterons donc pas de répondre à la première de ces deux questions. En revanche, dans une perspective uniquement linguistique, les deux paraboles en conclusion desquelles vient l'affirmation que nous étudions, et plus particulièrement la deuxième, nous permettent de proposer un début de réponse à la deuxième question. Cette parabole établit en effet une distinction entre ceux qui sont invités au banquet de noces du fils du roi et ceux qui s'y rendent réellement. Pour désigner l'acte d'inviter les premiers, le texte évangélique emploie le lexème καλέσαι, traduit en latin par *uocare* :

et misit seruos suos uocare inuitatos ad nuptias (Mt 22, 3)

²⁷ Cf Ezéchiel 36, 28 : « Vous habiterez le pays que j'ai donné à vos pères ; vous serez mon peuple et je serai votre Dieu. ».

²⁸ Cf LÉON-DUFOUR et al. (1995 : 337-343).

²⁹ Cf notre partie précédente sur l'appel des apôtres.

« Il envoya ses serviteurs **appeler** les invités pour ce repas. »

Si le royaume des cieux est comparable à ce banquet, les *uocati* dont parle le Christ sont ces personnes à qui l'invitation est adressée et qui ne l'acceptent pas forcément, d'où cette opposition *pauci / multi*, alors que les *electi* sont ceux qui participent au banquet de noces et qui sont donc sauvés et reçus dans le royaume des cieux. Une fois cela établi, une difficulté se pose. L'analyse sémique implique de définir de manière précise chacun des sèmes du sémème. La suivre jusqu'au bout pour analyser cette occurrence nous demande de définir ce à quoi sont appelés ceux qui sont invités à se convertir pour rentrer dans le royaume des cieux. Cela suppose d'inclure dans le sémème de *uocare* les critères de l'élection et du salut, dont nous avons rappelé qu'ils sont un point de controverse aiguë. Or le propos de ce travail est purement linguistique et nullement théologique et n'a pas vocation à trancher les discordances exposées. Nous ne posons donc volontairement pas de sémème précis mais proposons cette définition sémantiquement floue :

Σ27 : s'adresser à /S27/ quelqu'un /s27.1/ de la part de Dieu /s27.2/ pour que /s27.3/ il croie en lui /s27.4/ et choisisse /s27.5/ une attitude /s27.6/ et / ou une disposition d'esprit /s27.7/ qui peuvent /s27.8/ lui permettre d'accéder au royaume des cieux /s27.9/

Des remarques s'imposent sur les choix opérés pour aboutir à cette définition sémantique, qui n'est peut-être pas un sémème. D'un point de vue théologique, on pourrait objecter qu'elle ne rend pas compte de toutes les doctrines du salut que compte le christianisme puisqu'elle présuppose que le destinataire de l'invitation peut être, entièrement ou partiellement, l'auteur de son salut, ce que récusent certaines théologies protestantes. D'un point de vue linguistique, on peut tout d'abord émettre une remarque de méthode sur le sème /permettre d'accéder au royaume des cieux/ qui pourrait être découpé en trois sèmes : /permettre/ /d'accéder/ /au royaume des cieux/. Mais cela serait pousser l'analyse trop loin selon nous. En effet, l'analyse sémique recherche le découpage d'un signifié en unités minimales de signification pertinente et non le découpage en unités minimales de signification absolue. Or ce qui compte dans ce contexte est d'avoir une définition claire du lexème *uocare* dans le contexte de l'élection et du salut. Ce salut est, selon nous, défini par le sème /permettre d'accéder au royaume des cieux/ et il n'est pas utile de rechercher une plus grande précision. Il faut également, et c'est le plus important, signaler que « et / ou » n'est pas un trait sémantique défini puisque la formulation combine deux signifiés qui s'excluent absolument : il ne peut pas y avoir à la fois la combinaison entre deux éléments et le choix de l'un ou de l'autre. Mais, pour les raisons que nous avons mentionnées, nous ne pouvons pas nous permettre d'opérer un choix entre ces deux opérateurs logiques puisque ce choix ne serait pas uniquement linguistique. Cela n'est pas pour autant préjudiciable à l'analyse puisque cela lui permet de se cantonner au seul aspect linguistique sans déborder sur une querelle théologique qui ne concerne pas la question de l'organisation des différents signifiés

du lexème *uocare*. Cela soulève également le problème des limites de l'analyse sémique face à un terme d'interprétation ouverte et controversée. Une possibilité théorique serait de dresser la liste de toutes les signifiés possibles de *uocare* en fonction de toutes les interprétations qui ont été proposées de ce verset. En pratique, cette entreprise serait impossible en raison du très grand nombre de communautés chrétiennes existant actuellement et susceptibles de proposer leur propre interprétation de ce verset³⁰. Nous sommes donc en présence d'un lexème suffisamment peu saturé pour que les possibilités d'interprétation soient théoriquement infinies et que l'analyse sémique soit inapte à rendre compte de sa charge sémantique.

3.1.3 « Appeler à »

Les différentes attestations de *uocare* dans la traduction du Nouveau Testament que nous avons analysées jusqu'à présent voient le verbe employé avec un accusatif d'objet direct indiquant le destinataire de l'appel, sans que le but de l'appel soit précisé. Le latin de la Vulgate connaît plusieurs tournures pour exprimer cet appel.

3.1.3.1 *Vocare* est construit avec un syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel, à l'accusatif ou à l'ablatif, est l'un des tours attestés, avec plusieurs variations, selon la préposition et le cas employés en grec :

- *ad* + accusatif traduit εἰς + acc

nos autem debemus gratias agere Deo semper pro uobis fratres dilecti a Deo quod elegerit nos Deus primitias in salutem in sanctificatione Spiritus et fide ueritatis ad quod et uocauit uos per euangelium nostrum in adquisitionem gloriae Domini nostri Iesu Christi (2 Th 2, 13-14)

« Quant à nous, nous devons toujours rendre grâce à Dieu à votre sujet, frères, vous qui êtes aimés de Dieu, parce que Dieu nous³¹ a choisis les premiers pour le salut dans la sanctification de l'Esprit et la foi en la vérité. **C'est ce à quoi Dieu vous a appelés** par notre évangile, à prendre part à la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ. »

- *in* + accusatif traduit εἰς + acc

fidelis Deus per quem uocati estis in societatem Filii eius Iesu Christi Domini nostri (1 Co 1, 9)

³⁰ En 2001, la *World Christian Encyclopedia*, publiée par l'Oxford University Press, avait compté 33 830 dénominations chrétiennes.

³¹ Le texte de la Vulgate comporte *nos*, pronom de 1^{ère} personne du pluriel, alors que le texte comporte ὑμᾶς, pronom de la 2^{ème} personne. Cette divergence entre le texte grec et la traduction latine modifie le sens du verset 13 mais pas l'interprétation que nous proposons de l'emploi de *ad quod*, dans la traduction du verset 14 : le salut auquel l'auteur de la lettre (*nos*) est appelé est le même que celui auquel les Thessaloniens, destinataires de cette lettre (*uos*), sont également appelés.

VOCARE

« Il est fidèle, le Dieu par lequel **vous avez été appelés** à l'union avec son fils Jésus-Christ, notre Seigneur. »

- *in* + accusatif traduit ἐπί + datif

uos enim in libertatem uocati estis fratres tantum ne libertatem in occasionem detis carnis sed per caritatem seruite inuicem (Ga 5, 13)

« Quant à vous, frères, **vous avez été appelés à la liberté**. Seulement, ne faites pas de la liberté une occasion de succomber à la chair mais mettez-vous au service les uns des autres par l'amour. »

- *in* + ablatif traduit ἐν + datif

quod si infidelis discedit discedat non est enim seruituti subiectus frater aut soror in eiusmodi in pace autem uocauit nos Deus (1 Co 7, 15)

« Si le non-croyant se sépare, qu'il se sépare. Le frère ou la sœur ne sont pas soumis à la servitude dans ce cas. En effet, Dieu nous **a appelés à vivre dans la paix**. »

- *in* + accusatif traduit ἐπί + datif

*non enim uocauit nos Deus in inmunditia sed in sanctificatione*³² (1 Th 4, 7)

« Le Christ ne nous **a** en effet pas **appelés à la pureté** mais à la sanctification. »

Le choix de la préposition *in* ou *ad* va-t-il plus loin que le simple effet de *uariatio* ? En 2 Th 2, 14, *ad* introduit le relatif de liaison *quod*, dont le référent est *salutem*, le salut offert par Dieu. Le choix du salut implique une conversion, une entrée dans la foi chrétienne et dans le mystère divin, soit un mouvement de l'extérieur vers l'intérieur. En Ga 5, 13, la liberté (*libertatem*) de ceux qui se sont convertis peut aussi bien être comprise comme une caractéristique propre aux croyants, qu'on acquiert par l'entrée dans la conversion, et donc également par un mouvement de l'extérieur vers l'intérieur, que comme un état que le croyant doit toujours rechercher en se tenant à l'abri de ce qu'il conçoit faussement comme la liberté. Il n'est donc pas sûr qu'il faille vouloir établir à tout prix ici une distinction sémantique entre ce qui relèverait de la conversion conduisant à embrasser la foi chrétienne (*ad*) et la conversion perpétuelle à laquelle chaque croyant est appelé (*in*). De même, le choix de l'ablatif au lieu de l'accusatif après *in* (*in pace*, 1 Co 7, 15), peut indiquer l'état dans lequel le converti est appelé à demeurer après sa conversion, ce qui n'efface pas le mouvement intérieur que représente la conversion.

Nous pouvons poser comme sémème la variante d'un sémème déjà posé :

Σ28 : s'adresser à quelqu'un /S28/ de la part de Dieu /s28.1/ pour qu'il change /s28.2/ de vie /s28.3/ et de disposition d'âme /s28.4/

³² Le syntagme *in sanctificatione* traduit le grec ἐν ἁγιασμῷ, soit la tournure ἐν + datif évoquée juste avant. Seul le syntagme *in inmunditia* traduit ἐπί + datif.

La première lettre de Pierre contient une construction qui n'est pas attestée ailleurs dans la traduction du Nouveau Testament, puisque le texte oppose un syntagme à l'ablatif régi par *de* (ἐκ en grec) au syntagme à l'accusatif introduit par *in* (εἰς) :

uos autem genus electum regale sacerdotium gens sancta populus acquisitionis ut uirtutes admuntietis eius qui de tenebris uos uocauit in admirabile lumen suum (1 P 2, 9)

« Mais vous, vous êtes la race élue, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu, pour que vous annonciez les hauts faits de celui qui **vous a appelés à passer des ténèbres à son admirable lumière.** »

L'épître développe une opposition entre le lieu (*de tenebris*) dans lequel se trouve l'âme qui n'est pas encore convertie et celui qu'elle est invitée à habiter en se convertissant (*in admirabile lumen suum*), qui ne modifie pas le sémantisme du lexème puisque les sèmes d'origine sont portés par la préposition *de*. Cette opposition appuie en outre l'idée que *uocare ad* + accusatif et *uocare in* + accusatif ne s'opposent pas sémantiquement, du moins dans la traduction du Nouveau Testament dans la Vulgate.

3.1.3.2 *Vocatus* + adjectif substantivé

Les épîtres pauliniennes contiennent plusieurs occurrences d'une formulation *uocatus* + adjectif attribut du nom déterminé par *uocatus* :

omnibus qui sunt Romae dilectis Dei uocatis sanctis gratia uobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Iesu Christo (Rm 1, 7)

« À tous ceux qui sont à Rome, les bien-aimés de Dieu, **appelés à devenir saints**, que Dieu notre Père et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grâce et la paix. »

La tournure latine, qui traduit le grec κλητοῖς ἁγίοις, dont la syntaxe (participe passé passif ou adjectif verbal de sens et de valeur équivalents construit avec un adjectif substantivé) est identique à celle du texte grec, signifie littéralement « les bien-aimés de Dieu, appelés en tant que saints ». On peut la comprendre comme « les bien-aimés de Dieu, appelés à devenir saints ». Elle est alors l'équivalent d'une autre tournure *uocatis ut sancti fierent*. *Vocatis sanctis* est également attesté en 1 Co 1, 2.

Paul reprend cette tournure pour évoquer sa propre vocation d'apôtre, dans l'expression *uocatus apostolus* (κλητὸς ἀπόστολος), « appelé comme apôtre » :

Paulus uocatus apostolus Christi Iesu per uoluntatem Dei [...] (1 Co 1, 1)

« Paul, **appelé à être l'apôtre** du Christ Jésus par la volonté de Dieu [...] »

L'appel adressé à Paul a un but bien précis, qui n'est pas exprimé par un trait sémantique contenu dans le sémème de *uocare* mais par la construction *uocare* + C.O.D. +

attribut du C.O.D. ou *uocari* + attribut du sujet syntaxique. Nous posons donc le sémème suivant :

Σ29 : s'adresser à /S29/ quelqu'un /s29.1/ de la part de Dieu /s29.2/

3.1.4 « Inviter »

Vocare est aussi employé dans un contexte de relations sociales particulières, celui des invitations à un événement. Le lexème exprime le fait d'adresser une invitation à quelqu'un.

Le lexème peut être construit avec un complément à l'accusatif introduit par la préposition *ad*, comme l'évangile de Luc, lorsque Jésus, qui se rend chez un des chefs des pharisiens, reprend les invités qui choisissent d'eux-mêmes les meilleures places.

*cum inuitatus (1) fueris ad nuptias non discumbas in primo ne forte honoratior te sit inuitatus (2) ab eo et ueniens is qui te et illum **uocauit** dicat tibi da huic locum et tunc incipias cum rubore nouissimum locum tenere sed cum **uocatus** fueris uade recumbe in nouissimo loco ut cum uenerit qui te inuitauit (3) dicat tibi amice ascende superius tunc erit tibi gloria coram simul discumbentibus (Lc 14, 9-10)*

« Quand tu es invité à des noces, ne t'allonge pas sur le premier lit, de peur que quelqu'un plus honorable que toi ait été invité et que celui qui vous **a invités**, lui et toi, vienne vers toi et te dise : donne-lui cette place. Alors, tu irais prendre la dernière place avec honte. Au contraire, quand **tu es invité**, va t'allonger sur le dernier lit, afin que, quand celui qui t'a invité arrive, il te dise : mon ami, avance jusqu'à une meilleure place. Alors ce sera un honneur pour toi aux yeux de tous ceux qui sont à table avec toi. »

Vocare est, dans ces versets, synonyme d'*inuitare*. En effet, καλεῖν est employé à cinq reprises dans le même sens et il est traduit deux fois par *uocare* (occurrences en gras) et trois fois par *inuitare* (occurrences soulignées et numérotées). L'étude des manuscrits des Vieilles Latines va dans le même sens. Les manuscrits *a*, *d*, *e* et *f* de l'*Itala* comportent la leçon *inuitauit* au verset 9 ainsi que les manuscrits *a*, *d* et *e* pour le verset 10³³. Le manuscrit Z de la Vulgate contient également *inuitent* au verset 10.

Une autre occurrence de *uocare* employé comme synonyme d'*inuitare* se trouve dans l'évangile de Jean. Dans ce verset-ci, le verbe est employé sans complément mais ce dernier se déduit du contexte immédiat, plus précisément de la phrase précédente.

*et die tertio nuptiae factae sunt in Cana Galilaeae et erat mater Iesu ibi **uocatus** est autem ibi et Iesus et discipuli eius ad nuptias (Jn 2, 1-2)*

³³ Le *codex Aureus* donne pour ce verset la leçon *inuocauit* : peut-être s'agit-il d'un mélange entre *uocare* et *inuitare*.

VOCARE

« Le troisième jour, il y eut des noces à Cana de Galilée et la mère de Jésus était là. Jésus et ses disciples **furent aussi invités.** »

Là encore, certains manuscrits de l'Itala traduisent καλεῖν par *inuitare* : il s'agit des manuscrits *b* et *r*. Le manuscrit *l* emploie quant à lui l'expression *fuit [...] ad nuptias* (« il était présent aux noces ») qui traduit assez librement le grec.

Pour les deux versets cités, la traduction de καλεῖν par *uocare* est majoritaire dans les manuscrits des traductions antérieures à la Vulgate, ce qui montre que l'emploi de *uocare* avec comme signifié « inviter » était d'usage courant chez les locuteurs latins lors des débuts de la latinité chrétienne.

Σ3 : s'adresser /S3/ avec déférence /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/ pour /s3.3/ lui demander /s3.4/ de prendre part à un événement /s3.5/

3.1.5 *Vocare et le processus d'autonymie*

3.1.5.1 « Nommer

Vocare est employé aussi bien absolument qu'avec un complément dans les tournures *uocare nomen* et *uocare nomine*. Cependant, l'emploi absolu est rare : on ne le rencontre qu'une seule fois, dans l'évangile de Luc :

innuebant autem patri eius quem uellet uocari eum et postulans pugillarem scripsit dicens Iohannes est nomen eius et mirati sunt uniuersi (Lc 1, 62-63)

« Ils demandèrent par signes à son père par quel nom il voulait **qu'il soit appelé**. Celui-ci réclama une tablette et y inscrivit : son nom est Jean. Ils furent tous étonnés. »

Dans la plupart des cas où *uocare* signifie nommer, il est employé avec un complément : *nomen* ou *nomine*. C'est le cas dans ces versets figurant au début de l'évangile de Matthieu.

haec autem eo cogitante ecce angelus Domini in somnis apparuit ei dicens Ioseph fili Daud noli timere accipere Mariam coniugem tuam quod enim in ea natum est de Spiritu Sancto est pariet autem filium et uocabis nomen (1) eius Iesum ipse enim saluum faciet populum suum a peccatis eorum hoc autem totum factum est ut adimpleretur id quod dictum est a Domino per prophetam dicentem ecce uirgo in utero habebit et pariet filium et uocabunt nomen (2) eius Emmanuhel quod est interpretatum Nobiscum Deus exurgens autem Ioseph a somno fecit sicut praecepit ei angelus Domini et accepit coniugem suam et non cognoscebat eam donec peperit filium suum primogenitum et uocauit nomen (3) eius Iesum (Mt 1, 20-25)

VOCARE

« Comme il y pensait, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, car ce qui a été engendré en elle vient de l'Esprit Saint. En effet, elle donnera naissance à un fils **auquel tu donneras le nom** de Jésus car il sauvera son peuple de ses péchés. » Tout cela arriva pour que s'accomplisse ce que le Seigneur avait dit par l'intermédiaire du prophète : « la vierge sera enceinte et donnera naissance à un fils auquel **on donnera le nom** d'Emmanuel. Ce nom signifie Dieu avec nous. » Joseph, se levant du sommeil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait ordonné. Il prit chez lui son épouse mais ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle donne naissance à son fils premier-né, auquel **il donna le nom** de Jésus. »

Comme le fait remarquer Chr. NICOLAS (2005 : 255), il n'y a pas à l'origine pas de pléonasmie dans de telles tournures et l'emploi de *nomen* ou de *nomine* comme complément de *uocare* se justifie par le fait que le sème /nom/ n'est pas partie intégrante du verbe. La comparaison entre l'emploi de *uocare* chez Luc et ceux de *uocare nomen* chez Matthieu nous pousse à considérer *uocare nomen* comme une lexie pour laquelle nous pouvons poser le même sémème que pour *uocare* employé sans complément :

Σ10 : attribuer /S10/ un nom /s10.1/ à quelqu'un /s10.2/

3.1.5.2 « Désigner par un nom »

Il y a quelques occurrences de *καλεῖν* / *uocare* à l'actif dont ce verset de l'évangile de Matthieu :

et patrem nolite uocare uobis super terram unus enim est Pater uester qui in caelis est
(Mt 23, 9)

« N'**appelez** personne sur la terre 'père', car vous n'avez qu'un seul père, qui est au ciel. »

Cependant, comme dans la traduction du canon hébraïque, la plupart des occurrences sont au passif :

et adduxit eum ad Iesum intuitus autem eum Iesus dixit tu es Simon filius Iohanna tu uocaberis Cephas quod interpretatur Petrus (Jn 1, 42)

« Il le conduisit auprès de Jésus. Celui-ci, l'ayant regardé, lui dit : tu es Simon, fils de Jean ; tu **seras appelé** Kephas (ce qui signifie Pierre). »

On remarque dans ces deux exemples que l'autonyme ne renvoie pas au nom de naissance des personnes dénommées. Le qualificatif de « père » ne s'acquiert par définition pas à la naissance mais par l'établissement d'une filiation. Le nom *Petrus* est un nom propre mais ce n'est pas celui qu'a reçu le fils de Jean à sa naissance. *Vocare* ne dénote donc pas l'action d'attribuer un nom à quelqu'un puis de le désigner par ce nom mais le procès de

VOCARE

désigner quelqu'un par un nom qui lui a été attribué, quelles que soient les circonstances de cette attribution.

Le nom employé en autonymie n'est pas toujours un nom propre mais peut être aussi un substantif qui renvoie à une qualité de la personne ainsi désignée :

dixit autem eis reges gentium dominantur eorum et qui potestatem habent super eos benefici uocantur (Lc 22, 25)

« Il leur dit : les rois des nations règnent sur elles et ceux qui exercent le pouvoir sur elles **sont appelés** bienfaiteurs. »

Comme dans la traduction du canon hébraïque, certains des emplois de *uocare* au passif font quasiment du verbe une copule, grâce au tour *qui uocatur* :

et factum est cum adpropinquasset ad Bethfage et Bethania ad montem qui uocatur Oliueti misit doublets discipulos suos (Lc 19, 29)

« Lorsqu'il approcha de Bethfagé et de Béthanie, il envoya deux disciples vers le mont appelé mont des Oliviers. »

Contrairement à ce qui se passe quand *uocare* exprime le fait d'attribuer un nom à quelqu'un, *nomen* est très peu employé comme complément du verbe quand le signifié est « appeler par un nom ». Le sème /nom/ est donc partie intégrante du sémantisme de *uocare* dans ce type d'emplois.

Que l'autonyme renvoie ou non au nom originel de l'objet, nous pouvons poser ici le sème suivant, que nous avons déjà posé, puisqu'il ne comporte aucun sème qui précise les circonstances dans lesquelles un objet a reçu un nom :

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

3.2 φωνεῖν

La traduction de φωνεῖν par *uocare* est attestée 20 fois.

3.2.1 « Crier vers »

Ce signifié est le plus proche du sens étymologique des deux verbes : littéralement, *uocare* signifie « donner de la voix ». Or l'acte de crier se caractérise par le fait de s'exprimer à voix forte et se différencie donc de l'acte de parler par l'intensité de la voix. Les verbes

exprimant cette intensité de la voix sont employés aussi bien en latin qu'en grec transitivement pour dénoter un acte de parole accompli à voix haute. C'est le cas dans le récit de la crucifixion de Jésus de Nazareth, dans l'évangile de Marc :

et hora nona exclamavit Iesus uoce magna dicens Heloi Heloi lama sabacthani quod est interpretatum Deus meus Deus meus ut quid dereliquisti me et quidam de circumstantibus audientes dicebant ecce Heliam uocat (Mc 15, 35)

« Et, à la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Eloï, Eloï, lama sabactani, ce qui se traduit : mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonnée ? Certains de ceux qui se tenaient là, en l'entendant, disaient : voilà qu'il **appelle** le prophète Elie. »

Le texte de l'évangile de Matthieu (Mt 20, 32), aussi bien en latin qu'en grec, comporte de nombreuses similitudes avec la version de Marc et comporte également la phrase *ecce Heliam uocat*.

L'emploi de φωνέω / *uocare* par ceux qui assistent à la scène renvoie aux paroles prononcées par Jésus, *Heloi Heloi lama sabacthani*, qui ne sont pas comprises. Il y a en effet une confusion sur le référent du mot *Heloi* et par conséquent sur l'interprétation de l'ensemble du verset. *Heloi* / Ἐλωὶ est compris comme le nom du prophète Elie alors qu'il s'agit en réalité du début du psaume 21³⁴, qui commence ainsi :

« Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Ps 21, 1)

Comment faut-il interpréter *uocare* ici, « s'adresser à quelqu'un d'une voix forte » ou « prononcer des paroles d'une voix forte », signifié attesté dans la traduction du canon hébraïque ? La première interprétation est sans doute celle de ceux qui emploient φωνέω / *uocare*, puisque certains d'entre eux commentent ces paroles en ces termes, qui montrent que ceux qui les prononcent ont compris que le Christ s'adressait au prophète Élie :

sinite uideamus si ueniat Helias ad deponendum eum (Mc 15, 36)

« Attendez, voyons si Élie va venir le descendre de la croix. »

Nous définissons donc le sémème suivant :

Σ30 : s'adresser à /S30/ quelqu'un /s30.1/ d'une voix forte /s30.2/

3.2.2 « Appeler »

Φωνεῖν peut désigner le même procès que *uocare*, « s'adresser à quelqu'un » ou « s'adresser à quelqu'un pour le faire venir », avec toutes les ambiguïtés que nous avons déjà notées. Ainsi, dans le récit de la rencontre avec Bartimée, fils de Timée :

³⁴ Nous suivons la numérotation du canon hébraïque.

VOCARE

et stans Iesus praecepit illum uocari et uocant caecum dicentes ei animaequior esto surge uocat te (Mc 10, 19)

« Jésus, s'arrêtant, ordonna de **l'appeler**. Ils **appellent** l'aveugle en lui disant : 'sois confiant, lève-toi, il t'appelle'. »

Les disciples de Jésus font venir l'aveugle Bartimée auprès de lui. Ils mettent donc celui-ci en mouvement autant qu'ils s'adressent à lui, ce qui suscite l'ambiguïté du signifié.

Le sémème est le suivant :

Σ20 : s'adresser à /S20/ quelqu'un /s20.1/ pour que /s20.2/ il se déplace /s20.3/ auprès d'une personne donnée /s20.4/

3.2.3 « Désigner par un nom »

Φωνεῖν sert aussi à inaugurer, selon la terminologie de Chr. NICOLAS (2005), un autonome :

uos uocatis me magister et Domine et bene dicitis sum etenim (Jn 13, 13)

« Vous m'**appelez** 'maître' et 'Seigneur', et vous dites bien, car, vraiment, je le suis. »

Les deux autonomes ne sont pas accordés au pronom personnel à l'accusatif qu'ils qualifient, *me*, mais sont employés au vocatif, le cas de l'interpellation, qui est celui des disciples quand ils s'adressent ainsi au Christ. Le choix d'un cas autre que l'accusatif n'est pas propre au latin puisque le grec emploie le nominatif :

Ἕμεῖς φωνεῖτέ με, Ὁ διδάσκαλος, καὶ Ὁ κύριος : καὶ καλῶς λέγετε, εἰμὶ γάρ.

La rupture syntaxique induite par les deux cas souligne le statut d'autonome des termes employés en les excluant de la construction attendue de la phrase et, par là, les mettant à part.

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

3.3 προσκαλεῖσθαι

Il y a neuf attestations de cette traduction. Tous les signifiés de προσκαλεῖσθαι sont également attestés dans le verbe simple καλεῖν.

VOCARE

3.2.1 « Appeler pour faire venir »

Un exemple de cet emploi se trouve dans l'évangile de Marc :

Iesus autem uocans eos ait [...] (Mc 10, 42)

« Jésus les **appela** et leur dit [...] »

On retrouve ici le tour « participe présent de *uocare* (ou d'un de ses préverbes) apposé au sujet et verbe déclaratif à l'accusatif », fréquent dans la Vulgate. Celui auprès de qui les disciples sont appelés à se déplacer et l'émetteur du message sont une même personne, ce qui nous permet de poser ce sémème :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'/s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

Vocare traduit également προσκαλεῖσθαι dans le récit de l'envoi des douze apôtres en mission, récit qui se situe après l'appel des premiers apôtres le long du lac de Tibériade.

et ascendens in montem uocauit ad se quos uoluit ipse et uenerunt ad eum et fecit ut essent duodecim cum illo et ut mitteret eos praedicare et dedit illis potestatem curandi infirmitates et eiciendi daemonia (Mc 3, 13-15)

« Il monta dans la montagne et **appela** ceux qu'il voulait, et ceux-ci vinrent vers lui. Il en rassembla douze [qu'il nomma apôtres]. Il fit en sorte d'en avoir douze avec lui et de les envoyer annoncer la bonne nouvelle avec le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons. »

L'usage de *uocare* ne s'analyse pas de la même manière que dans les deux scènes d'appel dans lesquelles *uocare* traduit καλεῖν. Nous avons montré que deux sémèmes de *uocare* coexistent dans les scènes d'appel :

Σ24 : s'adresser à /S24/ à quelqu'un /s24.1/ pour qu'il marche /s24.2/ à la suite /s24.3/ de la personne qui émet l'appel /s24.4/

et

Σ25 : s'adresser à /S25/ quelqu'un /s25.1/ de la part de Jésus de Nazareth /s25.2/ pour que /s25.3/ il croie en lui /s25.4/ et change /s25.5/ de vie /s25.6/ et de disposition d'âme /s25.7/

Or le verset de l'évangile de Marc que nous étudions ici se situe à un moment du récit évangélique où les disciples qui sont choisis pour devenir les douze apôtres ont déjà répondu à ce double appel en se mettant à la suite de Jésus de Nazareth et en changeant de vie et de disposition d'âme. Le signifié de *uocare* est donc différent. Le verbe est employé pour exprimer l'action par laquelle le Christ s'adresse à ceux qu'il a choisis pour former un groupe de douze apôtres pour qu'ils viennent auprès de lui et comporte un sème de parole et un sème

VOCARE

de mouvement. Le sémème du verbe latin n'est pas donc pas un sémème propre au contexte christique ou évangélique mais est le même que le précédent.

3.2.2 « Appeler à »

Le but du procès exprimé par προσκαλεῖσθαι est précisé dans ce verset des Actes des Apôtres :

ut autem uisum uidit statim quaesiuius proficisci in Macedoniam certi facti quia uocasset nos Deus euangelizare eis (Ac 16, 10)

« Quand il a eu cette vision, nous avons aussitôt cherché à partir vers la Macédoine, car nous étions certains que Dieu nous **avait appelés** à évangéliser ses habitants. »

Vocare est construit avec un infinitif, alors que la tournure la plus fréquente dans la Vulgate pour exprime le but après *uocare* est la proposition subordonnée complétive au subjonctif introduite par *ut*. L'infinitif *euangelizare* n'est pas indispensable à la saturation du verbe : s'il était omis, la phrase serait grammaticalement correcte et le verbe exprimerait toujours le fait que Dieu a appelé Paul et ses compagnons, toutefois sans préciser pas ce qui les a incités à partir pour la Macédoine.

Σ29 : s'adresser à /S29/ quelqu'un /s29.1/ de la part de Dieu /s29.2/

3.3 λέγειν

Les quatre emplois de cette traduction sont au passif, dans la formule *qui uocatur* qui traduit le grec ὁ λεγόμενος ou λεγόμενος :

adhuc eo loquente ecce turba et qui uocabatur Iudas unus de duodecim antecedebat eos et adpropinquauit Iesu ut oscularetur eum (Lc 22, 47)

« Pendant qu'il parlait encore, voici que la foule approcha. **Celui qu'on appelait Judas**, un des douze, marchait à sa tête et s'approcha de Jésus pour l'embrasser. »

Vocare signifie « désigner par un nom ». *Vocare* ne se différencie des précédentes attestations de *qui uocatur* que par le verbe grec qu'il traduit.

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

3.4 ἐπικαλεῖν

Il s'agit de la seule occurrence de ἐπικαλεῖν (« appeler à soi ») dans le texte grec du Nouveau Testament et tous les manuscrits ne s'accordent pas sur son emploi.

Εἰ τὸν οἰκοδεσπότην Βεελζεβοῦλ ἐπεκάλεσαν, πόσῳ μᾶλλον τοὺς οἰκειακοὺς αὐτοῦ ;

si patrem familias Beelzebub uocauerunt quanto magis domesticos eius (Mt 10, 25)

« S'ils ont appelé le père de famille du nom de Belzébuth, à combien plus forte raison le diront-ils de ceux de sa maison ? »

La plupart des éditions éditent ἐπεκάλεσαν mais certains manuscrits contiennent ἐκάλεσαν : manuscrits Θ, 0171, les manuscrits de la famille *f*¹ (1, 118, 131, 209, 1582), 700, 1424 et de nombreux autres désignés par le sigle *pm* (*permulti*, nombreux) dans les apparats critiques.

Le sémantisme de *uocare* comporte des sèmes particuliers par rapport à celui que le verbe possède dans les autres cas où il dénote un acte de dénomination. Le terme par lequel le père de famille est qualifié est un nom péjoratif qui lui est attribué dans un contexte particulier pour souligner une qualité que lui attribuent ceux qui l'appellent Belzébuth. Il y a donc à la fois attribution d'un nouveau nom et désignation par celui-ci. Dans la typologie de Chr. NICOLAS (2005 : 12-23), l'équivalence X = Y correspond à une variation du contexte sociologique ou stylistique. Y (*Beelzebub*) est substitué à X (*pater familias*) occasionnellement et par des locuteurs identifiés mais cette substitution est ponctuelle, non automatique.

Le sémème Σ23 (attribuer /S23/ à quelqu'un /s23.1/ un nom /s23.2/ différent /s23.3/ de celui qui lui a été attribué antérieurement /s23.4/) ne suffit pas à rendre compte de la connotation péjorative de *uocare*. Nous en proposons donc une variante :

Σ'23 : attribuer /S23/ à quelqu'un /s'23.1/ un nom /s'23.2/ différent /s'23.3/ de celui qui lui a été attribué antérieurement /s'23.4/ de manière péjorative /s'23.5/

3.5 προσφωνεῖν

Vocare traduit deux fois le verbe grec, qui signifie « adresser la parole à ». Les deux attestations comportent l'ambiguïté de sens « appeler pour faire venir » / « faire venir » :

et cum dies factus esset uocauit discipulos suos et elegit duodecim ex ipsis quos et apostolos nominauit (Lc 6, 13)

« Lorsque le jour fut venu, Jésus appela ses disciples et en choisit douze parmi eux, auxquels il donna le nom d'apôtres. »

L'appel dont il est question ici n'est pas un appel divin à la conversion mais un acte de langage qu'on pourrait qualifier de banal. En effet, le Christ a passé la nuit à l'écart dans la montagne et, au lever du jour, souhaite être rejoint par ses disciples, ce qui justifie de les appeler. L'appel ne comporte aucune dimension de conversion.

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'/s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

3.6 μεταπέμπειν

Le choix de *uocare* pour traduire μεταπέμπειν en Ac 20, 1 peut surprendre :

postquam autem cessavit tumultus uocatis Paulus discipulis et exhortatus eos ualedixit et profectus est ut iret in Macedoniam (Ac 20, 1)

« Après que le tumulte eut cessé, Paul **appela** les disciples et les encouragea, puis il leur fit ses adieux et se mit en route pour aller en Macédoine. »

Le verbe grec n'est en effet pas un verbe de parole mais de mouvement (« envoyer vers »). Cependant, cette traduction est un indice de la perception qu'avaient les locuteurs latins de l'Antiquité tardive du verbe *uocare* : elle montre que l'ambiguïté de sens et l'hésitation entre les signifiés « appeler pour faire venir » et « faire venir », que nous avons relevées à plusieurs reprises, permettaient de vider *uocare* de ses traits sémantiques de parole et de communication et de ne conserver que ceux relatifs au fait de faire venir quelqu'un. Il ne s'agit pas de la seule occurrence de la Vulgate où le lexème latin ne semble plus avoir de sèmes relatifs à la parole et au langage mais c'est l'un des cas le plus éclairant. En utilisant volontairement ce verbe, comme les traducteurs des versions latines de la Bible antérieures à la Vulgate³⁵, pour traduire un verbe grec qui n'a jamais comporté de sème d'actes de langage, Jérôme de Stridon montre que ses contemporains ne considèrent plus uniquement *uocare* comme un verbe de parole.

Nous avons étudié au début de cette partie les critères qui font qu'un verbe peut être considéré comme factitif et avons considéré comme nécessaire la réalisation effective du procès, ce qui est le cas dans ce verset. Contrairement à 1 R 1, 28, nous pouvons affirmer que l'emploi de *uocare* en Ac 20, 1 est factitif, ce qui n'implique pas que le verbe *uocare* soit factitif *per se*, et nous définissons le sémème suivant :

³⁵ Tous les manuscrits de ces traductions qui nous parvenus (*codd.* 5, 50 et 51) comportent le verbe *conuocare*.

VOCARE

Σ31 : faire que /S31/ quelqu'un /s31.1/ se déplace /s31.2/ auprès d'une personne donnée /s31.3/ par l'émission d'un message approprié /s31.4/

μετακαλεῖσθαι

Le verbe grec signifie étymologiquement « appeler à soi ». *Vocare* le traduit une fois, dans les Actes des Apôtres :

a Mileto autem mittens Ephesum uocauit maiores natu ecclesiae (Ac 20, 17)

« Il **appela** depuis Milet à Ephèse les plus anciens de l'église pour les faire venir. »

Contrairement au précédent, cet emploi de *uocare* n'est pas factitif. En effet, le verbe ne dénote pas l'action de faire venir les anciens de Milet mais le fait de s'adresser à eux afin qu'il vienne, même si le message est suivi d'effet. En effet, la phrase est immédiatement suivie d'un verbe précisant que les anciens sont arrivés auprès de l'apôtre (*cum uenissent*). *Vocauit* n'exprime donc pas le fait que l'appel est obligatoirement suivi et ne comporte pas l'idée d'accomplissement du procès.

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'/s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

3.7 κληροῦσθαι

L'expression *uocati sorte*, qu'on trouve au début de la lettre aux Ephésiens, pose problème :

in quo etiam sorte uocati sumus praedestinati secundum propositum eius qui omnia operatur secundum consilium uoluntatis suae ut simus in laudem gloriae eius qui ante sperauimus in Christo (Eph 1, 11-12)

ἐν αὐτῷ, ἐν ᾧ καὶ ἐκληρώθημεν προορισθέντες κατὰ πρόθεσιν τοῦ τὰ πάντα ἐνεργοῦντος κατὰ τὴν βουλήν τοῦ θελήματος αὐτοῦ, εἰς τὸ εἶναι ἡμᾶς εἰς ἔπαινον δόξης αὐτοῦ, τοὺς προηλπικότας ἐν τῷ χριστῷ :

« En lui aussi **nous avons été appelés par le sort**, prédestinés selon le dessein de celui qui met tout en œuvre selon la résolution de sa volonté, pour que nous soyons dans la louange de sa gloire ceux qui ont espéré par avance dans le Christ. »

Elle traduit en effet le passif grec κληροῦσθαι, « être tiré au sort », et constitue un oxymore en ce qu'elle allie un verbe qui suppose une adhésion forte de la volonté, *uocare*, puisque la réponse libre à l'appel de Dieu est toujours consciente et réfléchie, et un substantif

qui désigne ce qui est subi, ce qu'on reçoit sans pouvoir le choisir librement. L'emploi de *uocare* et non d'un verbe tel que *sortiri* (« obtenir par le sort ») permet de ne pas introduire de traits sémantiques du hasard dans le sémantisme de *uocare* et de laisser ces notions être portées par l'ablatif complément du verbe.

Les Vieilles Latines attestent plusieurs choix de traduction. Primase d'Hadrumète s'inspire d'une partie de ce verset dans son *Commentaire sur l'Apocalypse* (2, 6) :

Nam si qui secundum propositum uoluntatis Dei uocati sunt in electorum plenitudine permanebunt [...]

« En effet, si ceux qui ont été appelés selon la résolution de la volonté divine demeurent dans la plénitude des élus [...] »

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une traduction mais la formulation contenue dans la proposition subordonnée interrogative reprend celle d'Ep 1, 11. Le texte grec est traduit comme si le verbe était *καλεῖσθαι* et non *κληροῦσθαι* puisqu'il ne comporte aucun lexème exprimant l'idée de sort ou de hasard. La traduction utilisée par l'Ambrosiaster dans le commentaire sur la lettre aux Ephésiens (*Eph.* 1, 11) a effectué le choix inverse avec le participe passé passif *sortiti* :

in quo sortiti sumus praedestinati secundum propositum Dei

La traduction du grec est littérale, *sortiri* ne comprenant pas davantage que *κληροῦσθαι* de sèmes dénotant l'action d'appeler. Marius Victorinus (*Eph.* 1, 1, 1) et Augustin d'Hippone (*Praed.* 18, 35, ...) citent une formulation semblable :

in quo etiam et sortem consecuti sumus

Les divergences de ces traductions montrent les difficultés de compréhension posées par ce verset et des hésitations sur la traduction à adopter, entre fidélité au texte et respect de son sens.

Σ28 : s'adresser à /S28/ quelqu'un /S28/ de la part de Dieu /s28.1/ pour qu'il change /s28.2/ de vie /s28.3/ et de disposition d'âme /s28.4/

3.8 χρηματίζειν

La dernière attestation de *uocare* dans la Vulgate ne traduit pas littéralement le texte grec :

igitur uiuente uiro uocabitur adultera si fuerit cum alio uiro (Rm 7, 3)

Ἄρα οὖν ζῶντος τοῦ ἀνδρὸς μοιχαλὶς χρηματίζει, ἐὰν γένηται ἀνδρὶ ἑτέρῳ :

« Si donc elle devient la femme d'un autre homme alors que son mari vit, elle sera appelée adultère. »

Χρηματίζειν signifie en effet étymologiquement « s'occuper d'affaires, négocier ». Depuis Polybe, le terme a aussi pris le sens « prendre le nom de, le titre de », dont découle le signifié « se comporter comme ». Cependant, le verbe est à l'actif, et celui qui prend un titre se l'attribue volontairement, son titre ne lui étant pas attribué par quelqu'un d'autre. L'épître aux Romains affirme donc que la femme qui vit avec un homme alors qu'elle est mariée à un autre se donne elle-même le nom d'adultère. La traduction de Jérôme, qui suit en cela celle de ses prédécesseurs³⁶, adoucit cette idée en ne traduisant pas *se uocat* mais *uocatur*, ce qui signifie que le nom d'adultère lui est donné par autrui. Le sémème du verbe latin n'est donc pas le même que celui du verbe grec :

Σ22 : attribuer /S22/ à quelqu'un /s22.1/ un nom /s22.2/ qui caractérise une situation ou un état spécifique /s22.3/

4 Récapitulatif des sémèmes de *uocare*

Nous avons posé 33 sémèmes avec 12 archisémèmes différents :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour qu'/s2.2/ il vienne /s2.3/ auprès de l'émetteur du message /s2.4/

Σ3 : s'adresser /S3/ avec déférence /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/ pour /s3.3/ lui demander de prendre part à un événement /s3.4/

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour que /s4.2/ il apporte une aide /s4.3/

Σ5 : se servir de /S5/ un objet /s5.1/ pour que /s5.2/ il apporte une aide /s5.3/

Σ6 : s'adresser à /S6/ quelqu'un /s6.1/ avec une grande insistance /s6.2/ pour que /s6.3/ il fasse quelque chose /s6.3/

Σ7 : s'adresser à /S7/ une personne déterminée /s7.1/ de manière impérative /s7.2/ pour /s7.3/ la faire venir /s7.4/

Σ8 : énoncer /S8/ une parole /s8.1/ d'une voix forte /s8.2/

Σ9 : désigner /S9/ un objet /s9.1/ par le nom qui lui a été attribué /s9.2/

Σ9' : se désigner /S'9/ soi-même /s'9.1/ par son nom particulier /s'9.2/

Σ10 : attribuer /S10/ un nom /s10.1/ à quelqu'un /s10.2/

³⁶ Les *codices* 65, 75 et 76 traduisent respectivement *μοιχαλῖς χρηματίσει* par *uocatur adultera* et *uocabitur adultera* (75 et 76). Le *codex* 77 contient *uocabitur et iudicabitur adultera*, et le 78 *iudicabitur adultera*.

VOCARE

Σ11 : s'adresser à /S11/ quelqu'un /s11.1/ en prononçant des paroles déterminées /s11.3/

Σ12 : prononcer /S12/ le nom /s12.1/ du Dieu d'Israël /s12.2/ dans un acte de prière /s12.3/

Σ13 : s'adresser à /S13/ plusieurs personnes /s13.1/ pour qu'elles /s13.2/ viennent /s13.3/ ensemble /s13.4/ auprès de l'émetteur du message /s13.5/

Σ14 : annoncer /S14/ quelque chose /s14.1/ d'une voix forte /s14.2/

Σ15 : être à l'origine /S15/ de quelque chose /s15.1/

Σ16 : désigner /S16/ quelqu'un /s16.1/ par le nom qui lui a été attribué /s16.2/ pour /s16.3/ le mettre à part /s16.4/

Σ17 : parler /S17/ de quelqu'un /s17.1/ en employant par le nom qui lui a été attribué /s17.2/

Σ18 : être désigné /S18/ par le nom /s18.1/ qui nous appartient /s18.2/

Σ19 : être désigné /S19/ par un nom déterminé /s19.1/

Σ20 : s'adresser à /S20/ quelqu'un /s20.1/ pour que /s20.2/ il se déplace /s20.3/ auprès d'une personne donnée /s20.4/

Σ21 : parler /S21/ de quelqu'un /s21.1/ en employant un qualificatif donné /s21.2/

Σ22 : attribuer /S22/ à quelqu'un /s22.1/ un nom /s22.2/ qui caractérise une situation ou un état spécifique /s22.3/

Σ23 : attribuer /S23/ à quelqu'un /s23.1/ un nom /s23.2/ différent /s23.3/ de celui qui lui a été attribué antérieurement /s23.4/

Σ'23 : attribuer /S23/ à quelqu'un /s'23.1/ un nom /s'23.2/ différent /s'23.3/ de celui qui lui a été attribué antérieurement /s'23.4/ de manière péjorative /s'23.5/

Σ24 : s'adresser à /S24/ à quelqu'un /s24.1/ pour qu'il marche /s24.2/ à la suite /s24.3/ de la personne qui émet l'appel /s24.4/

Σ25 : s'adresser à /S25/ quelqu'un /s25.1/ de la part de Jésus de Nazareth /s25.2/ pour que /s25.3/ il croie en lui /s25.4/ et change /s25.5/ de vie /s25.6/ et de disposition d'âme /s25.7/

Σ26 : s'adresser à /S26/ quelqu'un /s26.1/ de la part de Jésus de Nazareth /s26.2/ pour qu'il choisisse /s26.3/ une disposition d'âme particulière /s26.4/

Σ27 : s'adresser à /S27/ quelqu'un /s27.1/ de la part de Dieu /s27.2/ pour que /s27.3/ il croie en lui /s27.4/ et choisisse /s27.5/ une attitude /s27.6/ et / ou une disposition d'esprit /s27.7/ qui peuvent /s27.8/ lui permettre d'accéder au royaume des cieux /s27.9/

Σ28 : s'adresser à /S28/ quelqu'un /S28/ de la part de Dieu /s28.1/ pour qu'il change /s28.2/ de vie /s28.3/ et de disposition d'âme /s28.4/

Σ29 : s'adresser à /S29/ quelqu'un /s29.1/ de la part de Dieu /s29.2/

VOCARE

Σ30 : s'adresser à /S30/ quelqu'un /s30.1/ d'une voix forte /s30.2/

Σ31 : faire que /S31/ quelqu'un /s31.1/ se déplace /s31.2/ auprès d'une personne donnée /s31.3/ par l'émission d'un message approprié /s31.4/

Les deux archisémes les plus représentés sont /s'adresser à/ et /attribuer à/, ce qui ancre *uocare* dans le lexique des actes de langage, respectivement les actes de parole par lequel une personne communique avec une autre et les actes de dénomination.

Les sémes de *uocare* sont nombreux, mais beaucoup sont des emplois ou des acceptions, puisqu'ils se différencient par des additions ou des effacements de sémes, ou des actualisations de sémes en contexte.

Conclusion

Vocare est dans la Vulgate un terme paradoxal. Certains de ses emplois (ceux qui concernent la communication la plus usuelle) en font un verbe du lexique courant, voire quotidien, tandis que d'autres (essentiellement dans le Nouveau Testament) caractérisent le terme technique, qui relève de l'idiolecte. L'étude détaillée des sémes montre cependant que les premiers préparent les seconds, puisque les acceptions les plus techniques de *uocare*, celles dans lesquels le terme dénote l'appel divin à la conversion, ont en commun avec les sens les plus génériques un archiséme auquel s'ajoutent des sémes spécifiques et / ou actualisés en contexte. Le réseau de signifiés et les sens et emplois très génériques qui existaient en latin classique faisaient de *uocare* un lexème susceptible de se spécialiser dans des contextes très divers et de se charger le plus logiquement possible de nouveaux sens lorsqu'il a intégré le lexique du latin biblique.

Annexe : *uocare* et les termes qu'il traduit

Dans le canon hébraïque

qārā' / καλεῖν / uocare

qārā' / ἐπονομάζειν / uocare

qārā' / ἐπικαλεῖν / uocare

qārā' / συγκαλεῖν / uocare

qārā' / προσκαλεῖσθαι / uocare

qārā' / ἀνακαλεῖν / uocare

qārā' / βοᾶν / uocare

VOCARE

qārā' / κηρύσσειν / *uocare*
qārā' / μετακαλεῖν / *uocare*
qārā' / ὀνομάζειν / *uocare*
qārā' / ἀναβοᾶν / *uocare*
qārā' / ἀντέχειν / *uocare*
qārā' / διαβοᾶν / *uocare*
qārā' / εἰσέρχεσθαι / *uocare*
qārā' / ἐκβοᾶν / *uocare*
qārā' / ἐκκαλεῖν / *uocare*
qārā' / ἐπάγειν / *uocare*
qārā' / λέγειν / *uocare*
qārā' / λογίζειν / *uocare*
qārā' / μένειν / *uocare*
qārā' / συμπαραλαμβάνειν / *uocare*
être / εἶναι / *uocari*
être / ὄνομα / *uocari*
shām / ὄνομα / *uocari*
'āmar / καλεῖν / *uocare*
'āmar / λέγειν / *uocare*
māhar / κατασπεύδειν / *uocare*
māhar / aucun lexème grec / *uocare*
zā'aq / βοᾶν / *uocare*
qābaç / συναθροίζειν / *uocare*
nāqab / συνάγειν / *uocare*
'āsap / συνάγειν / *uocare*
lāqa / καλεῖν / *uocare*
aucun lexème hébreu / aucun lexème grec / *uocare*

Dans les livres grecs

καλεῖν / *uocare*
συγκαλεῖν / *uocare*
προσκαλεῖν / *uocare*

προσκαλέσθαι / *uocare*

Dans le Nouveau Testament

καλεῖν / *uocare*

φωνεῖν / *uocare*

προσκαλέσθαι / *uocare*

λέγειν / *uocare*

ἐπικαλεῖν / *uocare*

προσφωνεῖν / *uocare*

μεταπέμπειν / *uocare*

μετακαλεῖν / *uocare*

κληροῦν / *uocare*

χρηματίζειν / *uocare*

2. *Vocare* chez les auteurs chrétiens

Vocare est beaucoup plus attesté à époque tardive et patristique qu'à époque classique (14 433 occurrences contre 5027³⁷).

1 « S'adresser à », « appeler »

Vocare est un verbe appartenant au lexique courant de la langue latine dès les origines. Il dénote l'acte de langage qui est à la base de toute communication : s'adresser à quelqu'un pour établir une communication. Pour être saturé, le verbe a besoin d'un seul complément, un C.O.D. à l'accusatif. Il est cependant susceptible de recevoir d'autres compléments apportant des précisions sémantiques. En contexte chrétien, le sémantisme s'enrichit de traits spécifiques propres aux locuteurs chrétiens qui conduisent *uocare* à dénoter un acte de langage et de communication particulier, celui de l'appel à la foi et la conversion, voire à connaître un effacement des sèmes de parole de son sémème.

³⁷ Le nombre n'est pas exhaustif.

1.1 « S'adresser à quelqu'un à voix haute »

L'acte de s'adresser à quelqu'un est d'abord un acte faisant partie de la communication quotidienne et s'inscrivant au début de tout échange de communication. *Vocare* est bien attesté dans ce contexte chez les auteurs chrétiens.

1.1.1 « S'adresser à quelqu'un »

Il y a de très nombreuses occurrences de ce signifié dans notre corpus. Nous pouvons citer par exemple le traité *Sur Abraham*, d'Ambroise de Milan, dans lequel Ambroise commente l'épisode du sacrifice d'Isaac, au chapitre 22 du livre de la Genèse :

Filius uocat patrem, pater dicit : fili, ut ipso uerborum sono recognoscat pater quam impossibile est ut ferire possit cuius se uulneri subicere optaret. (Ambr. Abr. 1, 8, 73)

« Le fils **appelle** le père, le père dit 'fils', pour que le père reconnaisse par le son de ce mot qu'il est impossible qu'il puisse frapper celui dont il souhaite qu'il se soumette à la blessure. »

Le commentaire concerne le verset 7, dans lequel Isaac s'adresse à son père Abraham en lui disant « père » ; Abraham lui répond « fils » et Isaac reprend la parole pour demander où se trouve l'agneau qu'ils vont sacrifier. L'acte de parole dénoté par *uocare* n'a d'autre finalité que de commencer une discussion entre le fils et le père, et, pour le fils, d'en prendre l'initiative en s'adressant à son père. Nous pouvons donc définir le sémème ainsi :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Nous choisissons de ne pas distinguer de sémème /à voix haute/. Celui-ci serait actualisé en contexte ici, mais l'acte de communication peut également se faire par le biais d'un message écrit adressé par le locuteur au destinataire, même quand il est en présence de lui.

Vocare est parfois employé en apparence absolument, sans C.O.D., malgré les conditions syntaxiques requises par son sémantisme. On trouve un exemple chez Ambroise, toujours dans le traité *Sur Abraham* :

Non semel uocauit, ne aut non plene audiret aut fortuitam uocem putaret (Ambr. Abr. 1, 8, 76)

« Il **n'a pas appelé** qu'une seule fois, de peur qu'[Abraham] n'ait pas bien entendu ou qu'il ait pas pensé que cette parole était peu importante. »

Le verbe peut se comprendre de deux manières. La première consiste à sous-entendre comme C.O.D. *eum*, dont le référent, Abraham, se déduit aisément du contexte. La deuxième interprète *uocare* dans un sens littéral, peut-être son sens premier : « parler à voix haute »,

« donner de la voix ». Avec un tel sens, *uocare* n'a pas besoin de C.O.D. puisque le procès qu'il dénote n'a pas d'objet. Le contexte permet une telle interprétation. Pour retenir la main d'Abraham qui s'apprêtait à frapper Isaac, l'ange du Seigneur appelle Abraham deux fois, en s'adressant à lui par son nom. L'emploi d'*audiret* par Ambroise ne permet pas de trancher entre les deux interprétations possibles de *uocare*. Si le verbe doit bien être compris comme n'ayant pas de C.O.D., le sème principal du sémème est /à voix haute/. Le propos d'Ambroise signifie alors que l'ange du Seigneur n'a pas parlé qu'une seule fois à voix haute pour être sûr qu'Abraham l'entende et comprenne qu'on s'adresse à lui. Mais le texte contient également le syntagme *fortuitam uocem* (« parole peu importante »). Le commentaire d'Ambroise souligne donc à la fois le fait que l'ange du Seigneur parle à voix haute mais également qu'il s'adresse à voix haute à Abraham.

Un exemple d'omission moins ambiguë se trouve dans les *Traité sur l'évangile de Jean*, d'Augustin d'Hippone :

Vocauit, inuocetur ; dicatur illi : uocasti nos, inuocamus te ; ecce audiui uocantem, audi inuocantes perduc quo promisisti, perfice quod inchoasti [...] (Aug. *Ev. Joh.* 40, 10)

« **Il vous a appelés**, qu'il soit invoqué ; dites-lui : '**tu nous as appelés**, nous t'invoquons ; voici que nous avons entendu celui qui nous appelle, entends ceux qui t'invoquent ; conduis-les où tu leur as promis de les emmener, achève ce que tu as commencé. »

Il n'y a ici aucune ambiguïté sur le sens du lexème car, si *uocare* est construit une première fois sans C.O.D., le verbe est repris avec un C.O.D. (*nos*). Le parallélisme entre *uocauit, inuocetur* et *uocasti nos, inuocamus te* nous indique que *uocare* doit être compris avec un complément exprimant l'objet du procès.

Les traductions latines de la Bible ont favorisé l'émergence d'une tournure peu usitée auparavant, l'emploi de *uocare* coordonné à *dicere*, comme dans la correspondance de Cyprien de Carthage :

Cum benedictus martyr Paulus adhuc in corpore esset, uocauit me et dixit mihi (Cypr. *Ep.* 22, 2, 1)

« Quand le bienheureux martyr Paul était encore de ce monde, il **m'appela** et me dit : [...] »

Dans un tel tour, *uocare* et *dicere* ne sont pas redondants. *Vocare* désigne en effet le fait de s'adresser à quelqu'un tandis que *dicere* introduit le contenu des paroles adressées par le locuteur au destinataire. Le signifié de *uocare* n'est donc pas altéré par une telle construction.

VOCARE

1.1.2 « S'adresser à quelqu'un pour le faire venir »

Un autre emploi (au sens « utilisation », non selon la terminologie de F. RASTIER) de *uocare* comporte une ambiguïté qui se retrouve chez ses préverbés : *uocare* signifie à la fois « s'adresser à quelqu'un pour le faire venir », sous-entendu « pour pouvoir lui parler face à face », si bien qu'on ne sait pas si le verbe est toujours un verbe de parole ou si ce qui est important est le mouvement qui suit la réception du message adressé et non le fait d'entrer en communication avec une personne. Le contexte ne permet pas toujours de trancher. Ainsi, chez Lactance, dans le récit du second épisode de la multiplication des pains, il est dit que Jésus se retire sur une montagne puis appelle ses disciples :

Ob has eius uirtutes et opera diuina cum magna illum multitudo sequeretur uel debilium uel aegrorum uel eorum qui curandos suos offerre cupiebant, ascendit in montem quendam desertum, ut ibi adoraret. Ubi cum triduo moratus esset ac fame populus laboraret, uocauit discipulos suos quaerens quantos secum cibos gestarent. (Lact. Inst. 4, 15, 16)

« Comme, en raison de ses miracles et de ses actions divines, une grande foule le suivait d'infirmes, de malades ou de gens qui désiraient lui montrer leurs parents à soigner, il monta sur une montagne déserte pour y adorer. Comme il y était demeuré trois jours et que le peuple souffrait de la faim, **il appela** ses disciples et leur demanda combien de provisions ils avaient emporté avec eux. »

Lactance ne dit pas si le Christ s'est retiré pour adorer seul ou avec ses disciples. Dès lors, *uocauit* peut aussi bien signifier qu'il s'adresse à eux pour leur parler que le fait qu'il s'adresse de loin à eux pour les faire venir auprès d'eux, afin qu'il puisse leur poser une question (*quaerens*).

Cette dualité de sens n'est pas propre au lexème latin. Nous avons vu que *uocare* traduisait dans la Vulgate plusieurs termes hébreux et grecs également ambigus, parmi lesquels le verbe grec *καλεῖν*. La traduction *καλεῖν / uocare* se retrouve dans la version palatine du *Pasteur d'Herma*, dans la huitième Similitude, où le Pasteur demande au narrateur de faire venir vers lui des arbres qui représentent différents membres de l'Église :

Deinde iussit me ille pastor eos uocare sicut quisque eorum steterant. (Herm. Pal. Sim. 8, 2, 8)

ἐκέλευσε δέ μοι ὁ ποιμὴν **καλέσαι**, καθὼς τις αὐτῶν ἐστάθη.

« Alors le Pasteur m'ordonna de les **appeler** selon la manière dont chacun d'eux était rangé. »

Le sens exact du verbe grec pose aussi question. En effet, le but de l'adresse du narrateur est de les amener à venir se placer devant le Pasteur, donc à les faire se déplacer. Or *καλεῖν* dénote aussi bien l'action de s'adresser à quelqu'un que celle de le faire venir. Le français « appeler » traduit bien cette ambiguïté puisque le verbe comporte également ce

double signifié. Dans les phrases « j'ai été appelé à Paris » et « ses parents l'appellent auprès d'eux », il y a une distance physique entre l'objet du procès et le lieu où se situent la ou les personne(s) auprès desquelles le destinataire du message a été appelé, si bien qu'appeler désigne les deux actions puisqu'un mouvement résulte de l'adresse d'un message. On retrouve la même distance physique entre le Christ et ses apôtres chez Lactance et les arbres et le Pasteur dans le *Pasteur d'Herma*.

Cependant, dans les exemples latins que nous avons cités ici, ainsi que dans ceux de la Vulgate où *uocare* possède le même signifié, le trait sémantique /s'adresser à/ n'est pas effacé du sémème. Nous posons donc ce sémème :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour /s2.2/ le faire venir /s2.3/

1.1.3 « S'adresser à quelqu'un » dans un but précis

La langue latine dispose de plusieurs moyens pour exprimer le but du procès exprimé par *uocare*.

1.1.3.1 *Vocare* + C.O.D. attribut du C.O.D

La construction *uocare* + C.O.D. + attribut du C.O.D. (ou sujet + attribut du sujet syntaxique quand le verbe est à la voix passive) s'est développée en latin tardif à la suite de l'expression *Paulus uocatus apostolus*, qu'on trouve dans les traductions latines des épîtres pauliniennes et que nous avons étudiée dans la première partie de ce chapitre. *Vocare aliquem testem* est forgé sur le même modèle syntaxique. La tournure se trouve notamment chez Jérôme de Stridon, dans son *Contre Jean de Jérusalem* :

Te ipsum contra te testem uocabo. (Hier. Joh. 10)

« Je **te prendrai toi-même à témoin** contre toi. »

ainsi que dans le Commentaire sur Isaïe :

Sive quia per Moysen testes uocauerat Dominus caelum et terram, dans populo israel legem suam et dixerat [...] (Hier. Is. 11, 1, 2)

« Ou parce que le Seigneur **prit le ciel et la terre à témoin** par l'intermédiaire de Moïse en donnant sa loi au peuple d'Israël et dit [...] »

La traduction littérale des deux phrases est « je t'appellerai toi-même comme témoin contre toi » et « le Seigneur appela le ciel et la terre à témoin », c'est-à-dire « je t'appellerai toi-même pour que tu sois témoin contre toi » et « le Seigneur appela le ciel et la terre pour

qu'ils soient témoins ». L'expression française qui convient le mieux pour traduire cela est « prendre à témoin ».

1.1.3.2 *Vocare ad ou in + accusatif*

Le complément de *uocare* peut également être un substantif (ou un nom propre) à l'accusatif régi par les prépositions *ad* et *in*. Quand le verbe est à l'actif, le C.O.D. n'est pas toujours exprimé par un terme à l'accusatif mais il se déduit du contexte. C'est notamment le cas dans l'expression *in auxilium uocare*, dont une occurrence se trouve chez Arnobe, dans *Contre les nations* :

Ergo ne singuli sua in re pollent nec in auxilium uocati alienis possunt in partibus subuenire ? (Arn. Nat. 3, 20)

« Est-ce que donc chacun est puissant dans son propre domaine et, **s'il est appelé à l'aide**, ne peut apporter aucun secours dans des domaines appartenant à d'autres ? »

Celui qui est appelé à l'aide reçoit un message qui lui est adressé. Il y a donc un acte de communication. Le but de cet acte n'est pas exprimé par le verbe mais par *in auxilium*, l'une des valeurs de la préposition *in* régissant l'accusatif étant l'expression du but. Dans de telles constructions, l'ajout d'un complément ne modifie pas le signifié du verbe et n'apporte aucun trait sémantique supplémentaire.

À ces emplois se rattache *uocare in dubium / uocari in dubium* (mettre en doute), qui peut être considérée comme une construction à verbe support, le prédicat étant davantage porté par *dubium* que par *uocare*, qui est quasiment démotivé. La lexie est attestée à l'actif et au passif :

(1) *Sed et antea Protagoras qui deos in dubium uocauit et postea Diagoras qui exclusit et alii nonnulli qui non putauerunt deos esse quid aliud effecerunt nisi ut nulla esse prouidentia putaretur ?* (Lact. Inst. 1, 2, 2)

« Mais avant cela, Protogaras, qui **mettait les dieux en doute**, et après cela Diagoras, qui les excluait, et quelques autres qui ne pensaient pas que les dieux existaient, que faisaient-ils si ce n'est supposer qu'il n'y avait aucune providence ? »

(2) *Quapropter cum de sonorum numeris in praesentia quaeratur, et sensus aurium uocetur in dubium, non oportet per caetera diutius euagari.* (Aug. Mus. 6, 5, 11)

« C'est pourquoi, puisque nous nous interrogeons maintenant sur les nombres produits par les sons et que **nous mettons en doute** le sens de l'ouïe, il n'est pas nécessaire de nous étendre plus longuement sur les autres. »

Le sémème que nous posons concerne la lexie *uocare in dubium* et pas seulement *uocare* :

Σ3 : mettre en doute /S3/ quelque chose /s3.1/

1.1.3.3 *Vocare ad* + gérondif ou adjectif verbal

La construction *uocare ad* + gérondif ou adjectif verbal n'est pas attestée à l'époque classique et n'apparaît en latin qu'à l'époque impériale, chez Tite-Live. Elle n'est pas non plus attestée chez les auteurs chrétiens avant le pseudo Firmicus Maternus :

Illic Moyses ad suscipiendam legem uocatur in montem, et quadraginta diebus ac noctibus Dei tentus adloquio, scripta in lapideis tabulis refert praecepta [...] (Ps. Firm. Consult. 1, 1, 19)

« Moïse **est appelé** à cet endroit **à soulever la loi** sur une montagne et, après avoir été retenu pendant quarante jours et nuits par les paroles de Dieu, il rapporte les commandements écrits sur des tables de pierre [...] »

Cette construction est utilisée par les auteurs chrétiens avec différents signifiés de *uocare*, que le verbe dénote un acte de parole s'inscrivant dans un acte de communication relevant ou pouvant relever de la vie quotidienne ou qu'il possède des traits sémantiques spécifiques à la foi chrétienne. On la trouve également chez Augustin, dans le récit d'un de ses anniversaires avec ses amis, lors des ides de Novembre :

Post tam tenue prandium, ut ab eo nihil ingeniorum impediretur, omnes, qui simul non modo illo die sed cottidie conuiuabamur, in balneas ad consedendum uocauī ; nam is tempori aptus locus secretus occurrerat. (Aug. Beat. 1, 6)

« Après un repas si léger que nos esprits n'en étaient en rien alourdis, je conviais tous ceux que j'avais invités non seulement ce jour-ci mais également tous les jours à venir s'asseoir avec moi dans les bains. Ce lieu me semblait convenable, il était adapté à la saison et solitaire. »

Dans ces deux exemples, le syntagme régi par la préposition *ad* n'est pas le complément principal du verbe. Chez le Pseudo-Firmicus Maternus, *uocari* a un sujet grammatical dont le référent est le destinataire de l'appel, *Moyses* ; chez Augustin, *uocare* est construit avec un C.O.D., *omnes*.

1.1.3.4 *Vocare ut* + subjonctif

La dernière tournure attestée pour exprimer le but de l'appel est la subordonnée conjonctive finale introduite par *ut*, comme dans les *Questions sur l'Heptateuque*, d'Augustin :

Ab illa enim promissione computat quadringentos triginta annos, qua uocauit Deus Abraham, ut exiret de terra sua in terram chanaan [...] (Aug. Hept. 2, 47)

VOCARE

« [Eusèbe] compte en effet quatre-cent-trente ans à partir de la promesse par laquelle Dieu **appela** Abraham à quitter son pays pour aller vers la terre de Canaan [...] »

Là encore, le verbe est construit avec un C.O.D., *Abraham*.

Conclusion

Il existe en latin diverses constructions par lesquelles la langue peut dénoter la finalité de l'appel contenu dans *uocare*. La tournure *uocare* + C.O.D. + attribut du C.O.D. est la seule à ne pas contenir un mot qui porte une valeur de but. Les autres ont recours aux prépositions *ad* et *in* ou à la conjonction de subordination *ut*. Dans toutes ces constructions, y compris la première, le sème /pour/ est porté par le complément du verbe et non par le verbe. Le sémème de *uocare* se définit donc comme si le verbe n'était pas construit avec un de ces compléments ;

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

1.2 En contexte chrétien : l'appel divin

Vocare doit la grande augmentation du nombre de ses emplois chez les auteurs chrétiens à l'extension de son sémantisme. Le verbe exprime en effet un concept étranger à la religion romaine et importé dans la langue latine par l'intermédiaire des traductions bibliques, l'appel à croire au Dieu des chrétiens et à se convertir. Nous avons vu que, dans la Bible, l'appel des apôtres et des premiers disciples est un acte de parole, qui leur est adressé par le Christ et qui les invite à le suivre. Le double sens de cet appel a conduit à l'emploi de *uocare* pour désigner l'acte par lequel Dieu appelle quelqu'un à la foi chrétienne. Du fait de l'origine de ces signifiés, un certain nombre d'occurrences du verbe sont des emplois directement issus des traductions du Nouveau Testament, évangiles et épîtres.

1.2.1 « Appeler »

Vocare est souvent précisé par un complément indiquant quel est l'objet précis de l'appel divin (la conversion, la repentance, l'amour entre frères). Mais ce n'est pas toujours le cas, et les traits sémantiques du but de l'appel sont alors portés par le verbe. Dans ce cas, le seul complément de *uocare* est le C.O.D. dont le référent est le destinataire de l'appel.

Vocare se dit aussi bien de l'appel à la conversion des païens que de l'appel toujours renouvelé aux chrétiens d'affirmer leur foi et de lutter contre leurs péchés pour se rapprocher du Christ. L'appel des nations est par exemple exprimé quand le C.O.D. du verbe est *gentes*, comme dans le *Commentaire sur les Psaumes* d'Augustin :

VOCARE

Quando uenit Christus, crucifixus est, mortuus est, surrexit, uocauit gentes ; coeperunt conuerti, facti sunt martyres fortes in Christo, fusus est sanguis fidelis, surrexit seges ecclesiae : haec iuuentus. (Aug. Psalm. 70, 2, 4)

« Quand le Christ est venu, il a été crucifié, il est mort, il est ressuscité, **il a appelé** les païens. Ceux-ci ont commencé à se convertir, de courageux martyrs dans le Christ apparaissent, le sang des fidèles est répandu, une abondante moisson s'élève pour l'Église : voici sa jeunesse. »

Le fait que le C.O.D. de *uocare* soit *gentes*, qui désigne les peuples non croyants non juifs, et l'emploi du verbe (« se convertir »), au passif rendent évident l'objet de l'appel contenu dans *uocare* : le verbe désigne un appel à se convertir.

Dans les *Traité*s sur l'évangile de Jean, Augustin construit *uocare* avec comme C.O.D. le pronom *nos* :

O si cor esset qualitercumque suspirans in illam ineffabilem gloriam ! O si peregrinationem nostram in gemitu sentiremus, et saeculum non amaremus, et ad eum qui nos uocauit, pia mente perpetuo pulsaremus ! (Aug. Ev. Joh. 40, 10)

« Ah, si seulement notre cœur soupirait de n'importe quelle manière en aspirant à cette gloire ineffable ! Si nous sentions au milieu de nos gémissements l'exil qu'est notre vie terrestre et tendions sans cesse notre effort, avec un esprit pieux, vers celui qui nous **appelle** ! »

Les *Traité*s sont destinés à un public varié qui n'exclut pas les chrétiens déjà convertis et embrassant déjà la foi en Jésus-Christ. Le référent de *uocare* est alors l'acte par lequel Dieu appelle à une conversion perpétuelle et sans cesse renouvelée ceux qui professent déjà la religion chrétienne.

Quel que soit le destinataire de l'appel, le sémantisme de *uocare* reste le même. Comme le verbe n'a pas de complément qui préciserait le contenu de l'appel, celui-ci est inclus dans le sémème :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ de la part de Dieu /s4.2/ pour que /s4.3/ il croie en lui /s4.4/ et change /s4.5/ de vie /s4.6/ et de disposition d'âme /s4.7/

1.2.2 « Appeler à aller vers une disposition d'esprit, à accueillir quelque chose »

Une des constructions les plus fréquentes de *uocare* chez les auteurs est *uocare ad / in* + accusatif, le substantif régi par la préposition dénotant l'objet de l'appel. Les prépositions *ad* et *in* sont-elles interchangeable ou bien expriment-elles des réalités différentes ?

Les lexèmes introduits par les deux prépositions sont nombreux et il n'entre pas dans notre propos d'en dresser une liste exhaustive. Nous en citons quelques-unes pour illustrer la

richesse théologique produite par l'appropriation de la construction *uocare ad / uocare in* + accusatif par les auteurs chrétiens.

Régis par *ad*, nous trouvons :

- *gratiam*

Haec autem reuelatio Petro idcirco a Domino ostensa est, quia omnes gentiles Christus uocaturus erat ad gratiam suam, <et ne> gentiles credentes, uelut immundos et indignos existimaret, cum plures essent Iudaei, qui habentes legem, praeuaricatores extiterant, quam gentes diuersae quae sine lege peccauerant. (Chromat. Serm. 3)

« Ce mystère fut montré à Pierre par le Seigneur parce que le Christ **était sur le point d'appeler** tous les païens **à sa grâce** et pour éviter qu'il ne considère les païens qui croient comme impurs et indignes, alors qu'il y avait plus de juifs qui, tout en observant la loi, se comportaient comme des prévaricateurs que de nations différentes qui péchaient sans connaître la loi. »

- *euangelium*

Quamobrem honorabilis factus est apostolorum chorus in conspectu Domini, et dilectus ab eo ; et cunctorum hominum salus atque populorum, qui per eos ad euangelium sunt uocati, et reputabuntur in salutem animarum eorum. (Hier. Is. 12, 43, 1)

« C'est pourquoi la foule des apôtres est devenue digne d'honneur sous le regard de Dieu et a été choisie par lui. Et le salut de tous les hommes et de tous les peuples qui **sont appelés à croire en la bonne nouvelle** grâce à eux, sera aussi pris en compte pour le salut de leurs âmes. »

- *fidem*

Alienasse se a natura et religione unius Dei existimatur, cum principalis mandati haec sit professio : Audi, Istrahel, Dominus Deus tuus unus est ; deinde ne in consequentis se quidem mandati religione constituat, cum ad proximi nos dilectionem lex sicut ad unius Domini fidem uocaret ? (Hil. Trin. 9, 24)

« Ils pensent qu'il s'éloigne de la nature et de la dévotion au Dieu unique quand il déclare que le commandement principal est : 'écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un Seigneur unique' et qu'ensuite il ne s'établit pas lui-même comme objet de dévotion dans le commandement suivant, puisque la loi nous **appelle** à aimer notre prochain comme **à croire** au Dieu unique. »

- *paenitentiam*

Post quem stans Dominus Christus, et exspectat se ab impiis inuocari, et uocat ad paenitentiam animam peccatricem. (Apon. Cant. 4)

« Le Christ se tient derrière lui³⁸ ; il attend d'être invoqué par des impies et **il appelle à la repentance** l'âme pécheresse. »

³⁸ *Quem* désigne Isaïe.

VOCARE

À l'exception de la citation d'Hilaire de Poitiers (*uocare ad fidem*), où on peut comprendre que la loi appelle à l'amour du prochain et à la foi aussi bien les païens et les juifs que les chrétiens, les exemples que nous avons choisis concernent tous des appels adressés à des non-croyants. On pourrait donc déduire de cela que *uocare ad* exprime l'appel à entrer dans la foi chrétienne, contrairement à *uocare in*, qui serait réservé à l'appel des croyants au pardon ou à l'approfondissement de la foi.

Examinons de plus près deux versets bibliques fréquemment cités dès le début de la latinité chrétienne :

- (1) *miror uos tam cito transferri ab eo, qui uos uocauit in gratiam, ad aliud euangelium* (Ga 1, 6)

« Je m'étonne que vous vous détourniez aussi rapidement de celui qui vous **a appelés à la grâce** pour aller vers une autre bonne nouvelle [...] »

- (2) *Non ueni uocare iustos, sed peccatores in paenitentiam.* (Lc 5, 32)

« Je ne suis pas venu **appeler** les justes mais les pécheurs **à la repentance.** »

Le premier est attesté, entre autres, chez Tertullien, Cyprien, Marius Victorinus, Jérôme ... Le second se trouve dans des traductions de Rufin, chez Gaudence de Brescia, Augustin, Hilaire, et même dans la Vulgate. Dans les deux, les destinataires de l'appel sont appelés à se convertir. Les Galates, à qui écrit l'apôtre Paul, sont des chrétiens des premières années du christianisme, qui ne sont pas nés chrétiens et ont donc reçu l'appel divin. Quant aux propos du Christ, ils sont destinés à tous ceux qui sont prêts à se repentir pour le suivre et croire en lui. Or le but de l'appel est exprimé par un syntagme prépositionnel régi par la préposition *in*, alors que *uocare ad gratiam* et *uocare ad paenitentiam* sont également attestés.

Augustin cite un verset de l'épître aux Romains (8, 3.) dans son *Commentaire sur les psaumes*, dans lequel *paenitentiam* est également régi par *in*, alors que les destinataires de l'appel sont appelés à se convertir et donc à embrasser la foi en Jésus-Christ :

Quos enim praedestinauit, uocat in paenitentiam ; quia quos praedestinauit, illos et uocauit. (Aug. *Psalm.* 147, 24)

« En effet, ceux qu'il a prédestinés, **il les appelle à la repentance** ; parce que 'ceux qu'il a prédestinés, il les appelle aussi'³⁹. »

Un des sermons de l'évêque d'Hippone contient également une phrase comprenant l'expression *uocare in fidem*, l'objet du procès étant totus orbis, ce qui englobe les païens :

Sic totus orbis ex partibus quatuor Trinitatis gratia uocatur in fidem. (Aug. *Serm.* 203, 3)

³⁹ Rm 8, 30

« Ainsi, des quatre points cardinaux, toute la terre **est appelée à la foi** par la grâce de la Trinité. »

Tous ces exemples montrent que les auteurs chrétiens de langue latine ne percevaient pas une différence telle entre *ad* et *in* que les domaines d'emplois de chacune des prépositions seraient exclusifs. Les deux prépositions régissent des substantifs dénotant le contenu de l'appel et le choix de l'une ou de l'autre semble relever autant du choix personnel de l'auteur que d'un système de langue.

Ad et *in* ont tous les deux une valeur de but. La finalité de l'appel n'est donc pas contenue dans le sémantisme de *uocare* mais dans le syntagme prépositionnel qui en est complément. Nous proposons donc de définir le sémème ainsi :

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ de la part de Dieu /s5.2/

Il y a extension de sens par rapport à Σ3 par disparition de sèmes spécifiques.

Une occurrence de *uocare* construit avec un complément de destination est un témoin de la conscience qu'avaient les locuteurs latins des oppositions qui existaient entre le verbe et certains de ses préverbés :

*Adtendamus non posteriora quo diabolus **reuocat**, sed priora quo Christus **uocat**.* (Cypr. Ep. 11, 7, 2)

« Ne prêtons pas attention à ce qui est derrière, où le diable **nous rappelle**, mais à ce qui est devant, où le Christ **nous appelle**. »

Cyprien oppose *uocare* à *reuocare*, qui dénote l'action d'appeler en arrière, « en arrière » étant l'une des valeurs du préverbe *re-*. L'opposition n'est pas anodine ; elle est un signe que les verbes simples et verbes préverbés, malgré certaines tendances de la langue, ne sont pas systématiquement employés l'un pour l'autre.

1.2.3 « Appeler à aller de quelque chose vers autre chose »

Quand *uocare* est construit avec un syntagme prépositionnel introduit par *ad* ou *in*, le verbe peut recevoir un autre complément indiquant ce dont la personne appelée à se convertir doit s'éloigner. Deux combinaisons de prépositions sont attestées, *uocare ad* + accusatif *de* + ablatif et *uocare in* + accusatif *de* + ablatif :

- *uocare de aliqua re ad aliquid*

(1) [...] *per dilectissimum filium suum Iesum Christum Dominum nostrum, per quem uocauit nos de tenebris ad lucem, de ignorantia ad scientiam gloriae nominis sui* [...] (Clem. Cor. 59, 2)

διὰ τοῦ ἠγαπημένου παιδὸς αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ, δι' οὗ ἐκάλεσεν ἡμᾶς ἀπὸ σκότους εἰς φῶς, ἀπὸ ἀγνοσίας εἰς ἐπίγνωσιν δόξης ὀνόματος αὐτοῦ

« [...] à cause de son fils très aimé Jésus-Christ notre Seigneur, à travers qui il nous a appelés **des ténèbres à la lumière**, de l'ignorance à la connaissance de la gloire de son nom [...] »

(2) *Peperit ancilla seruos, ut eos ecclesia liberos faceret et de seruitute populos ad libertatem uocaret, de culpa ad innocentiam, de offensa ad gratiam.* (Ambr. Abr. 2, 10, 75)

« La servante a engendré des esclaves pour que l'Église les rende libres et appelle les peuples de l'esclavage à la liberté, de la faute à l'innocence, de l'offense à la grâce. »

- *uocare ex aliqua re in aliquid*

Ideo iam quod secundum hominem est nec euangelium dicendum est, quale illi afferebant, qui in seruitutem ex libertate attrahebant eos, quos Deus ex seruitute in libertatem uocabat. (Aug. Gal. 6)

« Pour cela il ne faut pas qualifier d'évangile un enseignement fait selon l'homme, tel qu'en offraient ceux qui attiraient de la liberté vers l'esclavage ceux que Dieu **appelait de l'esclavage vers la liberté**. »

La traduction latine de la Lettre aux Corinthiens de Clément de Rome utilise *uocare* pour traduire le verbe καλεῖν, ce qui peut être considéré comme un automatisme de traduction.

L'exemple (2) de *uocare de aliqua re in aliquid* et celui de *uocare ex aliqua re in aliquid* confirme l'indifférenciation sémantique entre *ad* et *in* ainsi qu'entre *de* et *ex*. Les deux phrases expriment en effet l'appel à passer des ténèbres à la lumière, employant les mêmes verbes et les mêmes substantifs, qui sont introduits par des prépositions différentes.

Le sémème de *uocare* ne comporte aucun sème de but, celui-ci étant porté par les prépositions *ad* et *in* :

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ de la part de Dieu /s5.2/

1.2.4 *Vocare ad + gérondif ou adjectif verbal*

Comme lorsque le référent de *uocare* est un acte de communication relevant de la vie quotidienne, la construction *uocare ad + gérondif ou adjectif verbal* est utilisée pour préciser la finalité du procès. C'est par exemple le cas dans une traduction par Rufin de *l'Homélie sur le livre des Juges* d'Origène :

Tu uocaris ad audiendum uerbum Dei et non ut plebs, sed ut rex uocaris. (Ruf. Orig. Judic. 6, 3)

« **Tu es appelé à entendre la parole de Dieu**, pas comme la foule mais comme un roi. »

1.2.5 *Vocare ut + subjonctif*

De même, *uocare ut* + subjonctif est attesté. Ainsi, dans le *Commentaire sur l'évangile de Matthieu*, de Jérôme :

Isti primi uocati sunt ut Dominum sequerentur ; piscatores et inlitterati mittuntur ad praedicandum ne fides credentium non uirtute Dei sed eloquentia atque doctrina fieri putaretur. (Hier. Matth. 1)

« Ceux-ci **sont appelés** les premiers à **suivre le** Seigneur ; des pêcheurs et des illettrés sont envoyés prêcher, afin que la foi des croyants ne soit pas réputée venir de la puissance de Dieu mais de l'éloquence et de l'enseignement des pêcheurs. »

Que le complément de *uocare* dénotant le but soit un syntagme prépositionnel régi par *ad* et contenant un gérondif ou un adjectif verbal ou une proposition subordonnée conjonctive introduite par *ut*, le sémème du verbe ne contient aucun trait sémantique de but et est donc le suivant :

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ de la part de Dieu /s5.2/

1.3 « Appel » dans un sens judiciaire

Vocare n'est pas uniquement un terme relevant de l'idiolecte religieux. Certains de ses emplois le classent aussi dans le vocabulaire juridique. Ces constructions impliquent des compléments régis par *in* et font partie des emplois usuels du lexème à l'époque classique :

- *uocare in ius*

In quodcumque uitium stili mei mucro contorquetur, te clamitas designari, conserta manu in ius uocas et satiricum scriptorem in prosa stulte arguis. (Hier. Ep. 40, 2)

« Quelle que soit la faute vers laquelle la pointe de ma plume est tournée, tu t'écries que tu es visé, **tu m'assignes en justice** en venant aux mains et tu m'accuses sottement d'écrire des satires alors que j'écris de la prose. »

- *uocare in crimen*

Ideoque iustissimus iudex excusabilem, immo laudabilem talis mendacii censuit praesumptorem, quia sine eo ad benedictionem primitiuorum non poterat peruenire, nec debuit in crimen uocari quod desiderio benedictionis exortum est. (Cassian. Coll. 17, 12)

« C'est pourquoi le juge le plus juste a considéré comme excusable et même comme digne de louange celui qui, présomptueux, a proféré un tel mensonge, car sans celui-ci [Jacob] n'aurait pas pu obtenir la bénédiction des premiers-nés, et il ne devait pas **accuser** ce qui est issu d'un désir de bénédiction. »

- *uocare in iudicium*

Quomodo enim in iudicium uocabitur anima sine corpore, cum de suo et corporis contubernio ratio praestanda sit ? (Ambr. Exc. 2, 52)

« Comment en effet l'âme pourrait être appelée au jugement sans son corps alors qu'il lui faut rendre compte du compagnonnage d'elle-même et du corps ? »

Il convient cependant d'analyser différemment les différents exemples que nous avons cités. *Vocare in ius* et *uocare in crimen* sont en effet employés métaphoriquement. Le référent original des expressions, que nous considérons comme des lexies puisque la suppression du syntagme régi par *in* entraînerait une perte d'un élément essentiel pour la compréhension de leur sens, est un acte concret consistant à appeler quelqu'un devant un tribunal pour une faute, donc à l'accuser de cette faute. Ni chez Jérôme ni chez Jean Cassien, il n'y a de citation devant un tribunal matériel : il y a un reproche fort mais la lexie est employée métaphoriquement. Au contraire, *uocare in iudicium* est utilisé dans son sens premier. Le référent de *iudicium* est le jugement divin de l'âme, convoquée devant le tribunal de Dieu après la mort du corps.

Il nous faut donc définir deux sémèmes différents pour *uocare in ius* / *uocare in crimen* et *uocare in iudicium*. Le premier peut être posé ainsi :

Σ6 : reprocher /S6/ quelque chose /s6.1/ à quelqu'un /s6.2/

Le second est défini comme suit :

Σ7 : s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour que /s7.2/ il comparaisse devant un tribunal /s7.3/

Aucune de ces lexies n'est attestée dans la Vulgate.

2 « Inviter »

Vocare se dit également d'un acte socialement normé, celui de convier formellement quelqu'un à venir assister à un événement, ce que le français exprime par le verbe « inviter ». Deux constructions sont possibles : *uocare* est construit avec un C.O.D. seul ; un complément précise la nature de l'événement auquel le destinataire de l'appel est convié.

2.1 « Inviter »

Les attestations de *uocare* sans C.O.D. sont essentiellement des attestations bibliques. Ainsi, chez Tertullien :

VOCARE

Homo quidam fecit cenam et uocauit multos. (Tert. Marc. 4, 31, 1)

« Un homme organisa un repas et invita de nombreuses personnes. »⁴⁰

On trouve de même chez Cyprien :

De hoc ipso in euangelio cata lucanum : cum facis prandium aut cenam, noli uocare amicos tuos neque fratres neque uicinos neque diuites, ne forte et illi reinuitent te : et fiet retributio tibi. (Cypr. Testim. 3, 1)

« Il est écrit à ce sujet dans l'évangile de Luc⁴¹ : 'quand tu organises un déjeuner ou un repas, n'invite pas tes amis ni tes frères ni des voisins ni des gens riches, de peur que, par hasard, ils te réinvitent ; ils te rendront la pareille'. »

Le sémème du verbe est le même que dans la Vulgate :

Σ8 : s'adresser /S8/ avec déférence /s8.1/ à quelqu'un /s8.2/ pour /s8.3/ lui demander de prendre part à un événement /s8.4/

2.2 « Inviter à »

Plusieurs substantifs sont attestés comme complément de *uocare* régis par *ad*. Parmi eux se trouvent les suivants :

- *uocare ad cenam / coenam*

Si te quispiam uocasset ad cenam in eaque optime acceptus esses, num sanus uiderere, si pluris faceres ipsam uoluptatem quam uoluptatis auctorem ? (Lact. Inst. 3, 9, 12)

« Si quelqu'un t'avait invité à un dîner et que tu avais été excellemment reçu, est-ce que tu n'aurais pas semblé sensé si tu avais eu davantage de considération pour le simple plaisir que pour l'auteur du plaisir ? »

- *uocare ad conuiuia / conuiuium*

Similem sermonem habuisse Dominum aduersus pharisaeos et scribas legisque doctores Lucas quoque commemorat, sed in domo cuiusdam pharisaei, qui eum uocauerat ad conuiuium. (Aug. Cons. 2, 75, 144)

« Luc rappelle également que le Seigneur tint un discours semblable contre les pharisiens, les scribes et les docteurs de la loi, mais dans la maison d'un des pharisiens qui l'avait invité à dîner. »

- *uocare ad prandium*

Facile contemnitur clericus, qui saepe uocatus ad prandium non recusat. (Hier. Ep. 52, 15)

⁴⁰ Lc 14, 16.

⁴¹ Lc 14, 12.

« Le clerc qui est souvent invité à déjeuner et ne refuse jamais l'invitation est facilement objet de mépris. »

- *uocare ad nuptias*

Numquam sine aqua Christus ! Siquidem et ipse aqua tingitur, prima rudimenta potestatis suae uocatus ad nuptias aqua auspicatur [...] (Tert. Bapt. 9, 3-4)

« Le Christ n'est jamais sans eau ! Il fut lui-même plongé dans l'eau ; invité à des noces, il montre par l'eau les premiers signes de sa puissance [...] »

Toutes ces constructions sont attestées aux époques archaïques et classiques.

La présence d'un complément explicitant la nature de l'invitation ne modifie pas le sémantisme de *uocare*. En effet, le sème /avec déférence/ est inhérent au sémème. De même, les sèmes /pour/ et /demander de prendre part à un événement/ ne peuvent être isolés du sémème. Une invitation a toujours un but précis, même quand celui-ci n'est pas exprimé. Pour ces raisons, nous définissons le même sémème que précédemment :

Σ8 : s'adresser /S8/ avec déférence /s8.1/ à quelqu'un /s8.2/ pour /s8.3/ lui demander de prendre part à un événement /s8.4/

3 « Exhorter à »

Les tournures *uocare ad / in + accusatif*, *uocare ad + gérondif* ou adjectif verbal et *uocare ut + subjonctif* dénotent une modalité de communication différente du simple fait de s'adresser à quelqu'un : l'exhortation à faire quelque chose. Le lexème se charge d'un trait sémantique supplémentaire, celui de l'insistance.

3.1 *Vocare ad / in + accusatif*

L'objet de l'exhortation peut être exprimé par un substantif à l'accusatif régi par *ad* ou *in*. On trouve ainsi chez Tertullien *ad pugnam uocare* :

Certe quisquis ille est, aut amica aut inimica congressione adstringit. Si inimica, iam ad pugnam uocaris et scis tibi dimicandum esse : si amica, quanto securius in Dominum transferes sponsionem tuam, ut dissolvas obligationem eius, per quem te malus honori idolorum id est idololatriae quaerebat annectere. (Tert. Idol. 21, 2-3)

« Il est certain que quiconque s'attache étroitement à toi le fait avec une intention amicale ou hostile. Si elle est hostile, **tu es appelé au combat** et tu sais qu'il te faut lutter contre lui. Si elle est amicale, combien plus sûrement tu transfères sur le Seigneur ton engagement, afin de dissoudre le lien par lequel l'esprit mauvais cherchait à t'attacher au culte des idoles, c'est-à-dire à l'idolâtrie. »

Jérôme emploie quant à lui dans sa correspondance *uocare in inuidiam* :

*Nunc libere et impudenter iactat in uulgus et perstrepat : 'damnavit nuptias' et inter uteros tumentes, infantum uagitus et lectulos maritorum, quid apostolus dixerit, tacet, ut me solum **in inuidiam uocet** [...]* (Hier. Ep. 50, 5)

« Maintenant, c'est ouvertement et sans honte qu'il jette ce vacarme devant le peuple : 'Jérôme a condamné le mariage' et pendant qu'il circule parmi les femmes enceintes, les enfants qui pleurent et les lits maritaux, il tait ce que l'apôtre a dit pour **m'appeler à la jalousie**. »

Vocare n'est plus ici un verbe de parole. Les paroles orales ou les écrits sont des moyens parmi d'autres de conduire quelqu'un au comportement voulu (*pugnam*) ou à la disposition d'esprit recherchée (*inuidiam*) mais le signifié du verbe s'organise autour des traits sémantiques de la causalité. *Vocare* dénote l'action de celui qui fait naître un comportement par son propre comportement. Le verbe ne peut donc pas se construire sans complément exprimant le résultat voulu. Le sémème peut être défini ainsi :

Σ9 : inciter /S9/ quelqu'un /s9.1/ à faire quelque chose ou à adopter une disposition d'esprit /s9.2/

/faire quelque chose ou à adopter une disposition d'esprit/ est un sème volontairement générique. Il est actualisé en contexte, précisé par les traits sémantiques apportés par le substantif complément de *ad* ou de *in*.

3.2 *Vocare ad + gérondif*

L'expression de l'incitation par un verbe et un syntagme *ad* + gérondif à l'accusatif est une construction attestée dès l'époque classique : *hortari* est attesté dès Cicéron à l'époque classique, dès Cyprien à l'époque chrétienne ; *cohortari* l'est chez Cicéron et dès Lactance en latin chrétien ; on trouve également des occurrences d'*adhortari* chez Cicéron mais c'est un verbe peu attesté chez les auteurs chrétiens ; *exhortari* est plus tardif (quatre attestations en latin classique : Tacite, Pline, pseudo-Quintilien) et n'apparaît pas à l'époque chrétienne. L'emploi de *uocare ad* + gérondif avec des signifiés exprimés par *hortari* et ses préverbes n'est donc pas surprenant, ainsi qu'on le trouve dans la correspondance d'Ambroise :

Illa te cara pignora uocant non ad dolendum, sed ad consolandum, ut cum te uident, matrem sibi non credant obisse, in te eam recognoscant, in te eius praesentiam teneant, in te uitam eius sibi manere arbitrentur. (Ambr. Ep. 2, 8, 2)

« Ces gages précieux **ne t'incitent pas pas à souffrir mais à consoler**, si bien que, lorsqu'on te voit, on ne croit pas que ta mère vient de mourir, qu'on la reconnaît en toi, qu'on sent sa présence en toi, qu'on pense que sa vie demeure pour elle en toi. »

Le sémème diffère légèrement du précédent. Le référent du gérondif est en effet toujours une action, alors que le référent du substantif introduit par *ad* peut aussi être un état d'esprit. Le sémème est donc le suivant :

Σ10 : inciter /S10/ quelqu'un /s10.1/ à faire quelque chose /s10.2/

3.3 *Vocare ut + subjonctif*

Vocare ut + substantif est également utilisé pour dénoter le procès d'exhorter quelqu'un à faire quelque chose. C'est le cas dans un sermon d'Augustin :

Quam olim est, ex quo mittuntur prophetae, et inuitant ad coenam Christi ! Mittebantur autem ad populum Israel. Saepe missi sunt, saepe uocauerunt, ut ad horam coenae ueniretur. (Aug. *Serm.* 112, 1)

« Cela est depuis longtemps, depuis que les prophètes sont envoyés pour inviter au repas du Christ. Ils étaient envoyés vers le peuple d'Israël. Ils ont été souvent envoyés, ils l'ont souvent exhorté à venir au moment du repas. »

Comme *hortari ad* + gérondif, *hortari ut* + subjonctif est d'usage répandu à époque classique : *hortari ut* est attesté dès Accius et dès Tertullien chez les auteurs chrétiens ; *adhortari ut* l'est dès Cicéron et dès Tertullien, Ambroise à l'époque chrétienne ; *cohortari ut* se trouve dès César et Cicéron et dans des traductions de Rufin d'Aquilée, Augustin ; *exhortari ut* est plus tardif puisqu'il n'est pas attesté avant Sénèque ni avant Cyprien chez les auteurs chrétiens. La fréquence de cette construction chez les auteurs classiques a facilité l'emploi de *uocare ut* avec ce signifié.

Le sémème est le même que celui que nous venons de définir :

Σ10 : inciter /S10/ quelqu'un /s10.1/ à faire quelque chose /s10.2/

4 « Nommer »

Le français regroupe sous le verbe « nommer » deux actions différentes : « attribuer un nom à quelqu'un » et « appeler quelqu'un par le nom qui lui a été attribué ». *Vocare* dénote ces deux procès. Quel est le signifié le plus ancien et quel est celui qui découle de l'autre ? S'adresser à quelqu'un implique l'identification de son locuteur et la production d'un signe par lequel l'interlocuteur reconnaît qu'on s'adresse à lui, surtout si on s'exprime en présence de plusieurs personnes. L'énoncé A « Pierre, viens » et l'énoncé B « viens » ne produisent pas la même réaction quand ils sont proférés en face de dix personnes au prénom différent, d'où l'importance de la désignation.

4.1 « Désigner par un nom »

« Désigner par un nom » découle, selon nous, en premier de l'action de s'adresser à quelqu'un. La première étape d'un acte de communication est l'identification du locuteur et du destinataire. En s'adressant au destinataire, le locuteur, s'il prononce son nom, le désigne en même temps par le nom qui lui a été attribué, et pose ce faisant deux actes de langage en même temps. *Vocare* dénote cette double action. Le verbe latin est construit avec un C.O.D. et un attribut du C.O.D. dénotant le nom sous lequel quelqu'un ou quelque chose est connu, mais on trouve également la lexie *uocare nomen*.

4.1.1 *Vocare sans compléments*

Vocare est ici un verbe inauguratif, selon la terminologie de Chr. NICOLAS (2005 : 252) : il « appari[e] une notion à une désignation (« cette chose x, je la nomme Y ») ou une désignation de la langue A à une désignation de la langue B (« ce que les Grecs appellent Y, je l'appelle X ») ». *Vocare* pose l'équation $X = Y$. Si X est une notion et Y une désignation, X a un référent et Y non, et est donc un autonyme. Si X et Y sont tous deux des désignations, aucun des deux n'a de référents et ils sont tous les deux des autonymes.

Plusieurs cas se présentent.

- $X = Y$, X et Y étant tous les deux des noms communs latins :

Tamquam nos quia unum dicimus, desertum ac solitarium esse dicamus. Habet enim ministros, quos uocamus nuntios. (Lact. *Inst.* 1, 7, 4)

« C'est comme si, quand nous disons qu'il est Un, nous disons qu'il est abandonné et solitaire. En effet, il a **des ministres**, que nous appelons **élus**. »

- $X = Y$, Y étant un nom propre :

Solus Pater uocandus est qui creauit, solus Dominus nuncupandus qui regit, qui habet uitae ac necis ueram et perpetuam potestatem [...] (Lact. *Inst.* 4, 4, 11)

« Seul **doit être appelé 'Père' celui qui a créé**, seul doit recevoir le nom de Seigneur celui règne, qui a vraiment et pour l'éternité pouvoir de vie et de mort. »

- $X = Y$, X étant un nom propre :

Neque enim Iudaeorum tantum Deus, sed et gentium, qui uocauit Christum Dominum saluatorem, qui factus est nobis sapientia a Deo, iustitia et sanctitas, et redemptio. (Hier. *Is.* 12, 44, 1)

« Il n'est en effet pas seulement le Dieu des juifs mais aussi celui des nations, celui qui **a appelé le Christ Seigneur 'sauveur'**, qui a été fait pour par Dieu sagesse, justice et sainteté, rédemption. »

- X = Y dans deux langues différentes

- (1) [...] *aliqui eorum [...] Deum [...] non tamquam creatorem materiae, sed tamquam artificem ad exemplar, hoc est ideam intendentem fecisse mundum de materia, quam uocant ὕλην, quae gignendi causas rebus omnibus dedisse adseratur [...]* (Ambr. *Hex.* 1, 1, 1)

« [...] certains d'entre eux [...] pensent que Dieu, agissant non comme un créateur de la matière mais comme un artisan tendant vers un modèle, c'est-à-dire une idée, a créé le monde à partir de la matière, qu'ils appellent ὕλη, dont ils considèrent qu'elle a donné à toutes les choses les causes d'engendrer [...] »

- (2) *De ionibus, id est de Graecis, nascuntur Elisei, qui uocantur Aeolides : unde et quinta lingua graeciae Aeolis appellatur, quam illi uocant πέμπτην διάλεκτον.* (Hier. *Quaest.* 10, 3)

« Des Ioniens, c'est-à-dire des Grecs, sont nés les Carthaginois, qui sont appelés Éoliens : de là vient que la cinquième langue grecque est appelée langue éolienne, qu'ils appellent πέμπτη διάλεκτος (cinquième langue). »

Bien que tous ces exemples ne concernent pas des noms propres, la typologie de Chr. NICOLAS que nous avons utilisée pour une précédente analyse peut être appliquée à certains d'entre eux. L'énoncé de Lactance (*Habet enim ministros, quos uocamus nuntios.*) associe grâce à *uocare* deux termes appartenant à des contextes différents. À un terme général, *ministros*, Lactance apparie un lexème relevant de l'idiolecte chrétien, *nuntios*. Les deux termes qui sont associés ne relèvent pas du même vocabulaire en parole. En langue, ils sont tous les deux intégrés dans le vocabulaire mais l'un n'appartient pas à un idiolecte, l'autre si. Les deux énoncés dans lesquels X = Y dans deux langues différentes associent à un terme latin son équivalent grec, dans un souci de précision. L'exemple (1) fonctionne comme une sorte de traduction, *materia* et ὕλη possédant des signifiés communs (« matériau », « matière »). Les deux termes ne sont pas formés sur une même racine, ce qui fait que leur correspondance se fonde sur une identité non des désignations mais des référents. L'exemple (2) se base également sur une identité des référents de *Aeolis* et de πέμπτη διάλεκτος, mais le syntagme grec ne traduit pas directement le lexème latin. Jérôme a recours à un raisonnement en chaîne : Z = X et X = Y, où Y est une traduction de Z.

Restent les deux cas où *uocare* apparie deux termes dont l'un est un nom propre. L'énoncé X = Y implique qu'Y soit un autonome. Quand Y est un nom propre, c'est lui qui est un autonome. Mais quand le nom propre est X, c'est le substantif (ici, *saluator*) utilisé pour le désigner qui fonctionne comme un autonome et qui est auto-référentiel. Il n'y a dans les deux exemples que nous avons cités aucune différence de contexte, de niveau de langue ou de degré de spécialisation du lexique. *Vocare* associe une réalité à une désignation au sein d'un même ensemble linguistique.

Il faut enfin signaler le tour *qui uocatur*, que sa fréquence, dans les traductions latines de la Bible comme chez les auteurs chrétiens de langue latine, permet de qualifier de formulaire. Attesté dès Ennius, mais plus fréquent en latin classique (174 occurrences contre 386 à l'époque tardive⁴²), il est d'un emploi qui confine à la copule, de sorte que *uocare* semble presque se vider de son sémantisme pour devenir un quasi-synonyme d'*esse* :

Adamaueram enim latinus, non quas primi magistri, sed quas docent qui grammatici uocantur. (Aug. Conf. 1, 13)

« J'étais en effet épris des lettres latines, non celles qu'enseignaient les premiers maîtres mais celles de **ceux qu'on appelle grammairiens.** »

La qualité qui préside à la dénomination (*grammatici*) est tout près de se confondre avec l'essence de ceux qui sont ainsi dénommés, effet qui est renforcé par le fait que le verbe est au passif dans ce tour.

La formule n'est cependant pas figée et est susceptible de recevoir des précisions, par exemple dans cette lettre de Paulin de Nole :

Nam Cedar Hebraeo idem quod ore Romano uocatur obscuritas. (Paul.-Nol. Ep. 13, 6)

« Car *Cedar*, en hébreu, est la même chose **qui est appelée obscuritas**⁴³ en latin. »

La présence du syntagme *ore Romano*, qui agit comme un complément d'agent du verbe passif, fait que *quod uocatur* n'est pas une simple copule et que le noyau sémantique de *uocare*, /désigner/, est conservé.

Nous posons comme sémème pour tous ces exemples :

Σ11 : désigner /S11/ un objet⁴⁴ /s11.1/ par le nom qui lui a été attribué /s11.2/

/Par le nom qui lui a été attribué/ est un sème générique que nous distinguons dans le sémème car il est essentiel à la définition du processus de dénomination que dénote *uocare*.

4.1.2 *Vocare nomen / nomine*

Vocare est également attesté au sein des expressions *uocare nomen* et *uocare nomine* mais il n'est pas toujours inauguratif. La plus ancienne est *uocare nomine*, dont les premières occurrences remontent à Plaute mais qui est toujours productive à l'époque chrétienne, par exemple chez Jérôme :

⁴² Nous ne postulons pas l'exhaustivité de notre relevé, dont le but est de montrer l'évolution des emplois du tour pendant la latinité chrétienne.

⁴³ La non-traduction d'*obscuritas* se justifie par le fait que le substantif est ici autonymique et que sa traduction en français ferait contre-sens par rapport à *ore Romano*.

⁴⁴ « Objet » s'entend ici en un sens général et signifie « l'entité désignée », qu'elle soit une personne, un lieu ou un objet immatériel.

Sermo Domini, qui erat semper in Patre, factus est ad prophetam et uocat eum nequaquam nomine suo, sed 'filium hominis', quod in scripturis sanctis in bonam partem semper accipitur [...] (Hier. Ezech. 9, 30)

« Les paroles du Seigneur, qui était toujours dans le Père, ont été faites pour le prophète, **qui ne l'appelait jamais par son nom** mais le nommait 'le fils de l'homme', ce qui est toujours pris en bonne part dans les saintes Écritures [...] »

Jérôme conjugue ici deux constructions : *uocare aliquem nomine suo* et *uocare aliquem nomine X*. La première construction n'associe pas deux termes X et Y, contrairement à la deuxième. L'association des deux tours nous permet de parler d'emploi inauguratif de *uocare nomine*, Y étant *filium hominis*. Entre *sed* et *filium hominis*, il faut sous-entendre *nomine*.

La plupart des attestations de *uocare nomen* se trouvent dans des citations bibliques (comme *uocabis nomen Emmanhuel, uocabis nomen Iesus*, dans l'évocation de l'annonciation à Marie, du songe de Joseph, et de l'annonce à Zacharie, entre autres épisodes) mais ce n'est pas toujours le cas. Augustin reprend dans un sermon la formulation *uocare nomen Emmanuel* mais dans un contexte théologique (et homélitique) et non narratif :

Proinde quia uirgo concepit et peperit filium, propter manifestam serui formam, puer natus est nobis. Quia uero Dei uerbum quod manet in aeternum, caro factum est, ut habitaret in nobis, propter Dei formam latentem, sed manentem, sicut nuntiauit Gabriel, uocamus nomen eius Emmanuel. (Aug. Serm. 187)

« Ainsi donc, puisque la Vierge a conçu et mis au monde un fils, à cause de sa nature d'esclave révélée, 'un enfant nous est né'⁴⁵. Puisque la chair qui demeure éternellement s'est faite verbe de Dieu pour habiter en nous, à cause de sa nature divine cachée mais demeurant, ainsi que l'a annoncé Gabriel, **nous lui donnons le nom d'Emmanuel.** »

Nous avons postulé au cours de l'étude des occurrences bibliques de *uocare*, à la suite de Chr. NICOLAS (2005 : 264), que *uocare nomen* n'était pas pléonastique et que l'intégration dans le syntagme verbal de *nomen* se justifiait par le fait que le sème /nom/ n'est à l'origine pas inhérent à *uocare*. Le fonctionnement syntaxique de *uocare nomen* est différent de celui de *uocare nomine*. En effet, si nous isolons chaque élément de la phrase, nous obtenons ceci : *uocamus* (verbe) / *nomen eius* (C.O.D.) / *Emmanuel* (attribut du C.O.D.). Dans ce tour, la langue latine apparie littéralement non pas une entité mais la notion du nom de cette entité à sa dénomination.

Les exemples précédents relèvent d'un emploi inauguratif de *uocare nomen*. Mais le tour n'est pas toujours inauguratif, comme on le constate dans le *Contre les nations* d'Arnobé :

⁴⁵ Is 9, 6.

VOCARE

Sed et illud rursus desideramus audire, a uobis ne inposita habeant haec nomina quibus eos uocatis an ipsi haec sibi diebus imposuerint lustricis. (Arn. Nat. 3, 4)

« Mais nous souhaiterions à nouveau entendre cela de votre part : est-ce que les noms par lesquels ils sont appelés leur ont été attribués par vous ou bien se les sont-ils eux-mêmes attribués lors des jours de purification ? »

Vocare aliquem nomine signifie « désigner quelqu'un par le nom qui lui attribué », sans que ce nom soit précisé. L'absence de ce nom fait que *uocare* n'apparie pas deux termes.

Le sémème de *uocare nomen / nomine* varie-t-il selon que l'expression est inaugurative ou non ? Selon nous, ce n'est pas le cas. Nous avons en effet défini le sémème suivant pour *uocare* seul :

Σ11 : désigner /S11/ un objet /s11.1/ par le nom qui lui a été attribué /s11.2/

Ce sémème contient un sème de dénomination mais ne comporte aucun trait sémantique impliquant que le verbe apparie une notion ou une entité et une désignation autonymique. Il convient donc comme définition sémantique de *uocare nomen*.

4.2 « Attribuer un nom à un objet »

Par évolution sémantique, *uocare* et *uocare nomen* ne désignent pas seulement l'action de désigner quelque chose par le nom qui lui a été attribué mais aussi celle d'attribuer un nom à un objet, ce qui est une condition sine qua non pour que celui-ci puisse être désigné par un nom.

4.2.1 *Vocare + C.O.D. + attribut du C.O.D.*

Vocare « attribuer un nom » employé seul est également inauguratif. Le verbe associe toujours une entité et une dénomination auto-référentielle, mais il faut distinguer deux cas :

- X = Y : X et Y sont des noms communs

Vnde pulchre habes quia Deus congregationes aquarum uocauit maria. (Ambr. Hex. 3, 13)

« De là vient que tu trouves beau que Dieu ait appelé la réunion des eaux 'mer'. »

- X = Y, Y étant un nom propre, étranger ou non

Sarai igitur primum uocata est per sin res ioth : sublato ergo ioth, id est i elemento, addita est he litera, quae per a legitur, et uocata est Saraa. (Hier. Quaest. 17, 15)

VOCARE

« Saraï fut donc d'abord nommée avec les lettres 'sin', 'res' et 'ioth' ; le ioth, c'est-à-dire la voyelle i, ayant été enlevé, la lettre hé, que nous transcrivons a, fut ajoutée et elle fut nommée Saraa. »

Contrairement aux occurrences où *uocare* signifie « désigner par un nom », le fait que Y soit un nom propre appartenant à la langue dans laquelle l'énoncé est émis ou un nom étranger ne crée pas de différence, puisqu'il n'y a pas d'association d'un autonyme latin à un autonyme d'une autre langue ou d'une réalité latine à une désignation d'une autre langue : la sphère linguistique de l'objet désigné est la même que celle de sa dénomination. Selon Chr. NICOLAS (2005), bien que ces énoncés ne soient pas à la première personne, ils sont performatifs en ce que le verbe accomplit l'acte qu'il dénote.

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ12 : attribuer /S12/ un nom /s12.1/ à quelqu'un /s12.2/

4.2.2 *Vocare nomen*

Le latin a recours à *uocare nomen* pour exprimer le processus de dénomination. Le fonctionnement syntaxique de la tournure diffère cependant de celui de *uocare* seul, comme on le constate dans le traité *Sur Isaac et l'âme*, d'Ambroise :

[...] *et uocauit nomen eius Iniustitiam.* (Ambr. *Isaac* 4, 20)

« [Isaac] **lui donna le nom d'Injustice.** »

Le fonctionnement de *uocare nomen* est identique à celui de la tournure quand son signifié est « appeler par un nom » : *uocare* apparie la notion de nom et le terme autonymique qui est attribué comme désignation au possesseur du nom. Ce fonctionnement permet des formulations telles que celle qui se trouve dans le traité d'Augustin *Sur la Genèse contre les Manichéens* :

Et post haec uocauit Adam nomina omnium pecorum, et omnium auium coeli, et omnium bestiarum agri; et secundum quod uocauit ea Adam, hoc est nomen eorum usque in hodiernum diem. (Aug. *Gen. Man.* 2, 1, 1)

« Après cela, Adam **donna un nom à tous les animaux domestiques**, tous les oiseaux du ciel et toutes les bêtes des champs et jusqu'à aujourd'hui, leur nom est demeuré celui qu'Adam leur a donné. »

Vocauit nomina omnium pecorum se traduit littéralement : « il attribua le nom de tous les animaux domestiques ». Le nom des bêtes dénommées par Adam n'est précisé ni dans le texte d'Augustin ni dans le chapitre 2 du livre de la Genèse, qu'il paraphrase. Mais, comme cela se produit aussi pour *uocare* « appeler par un nom », la présence de ce nom n'est pas indispensable pour que le sémème se charge des traits sémantiques de la dénomination.

Une variante de la construction attestée chez Augustin se trouve chez Filastre de Brescia :

[...] *cum omnium siderum nomina non alter nisi deus Cchristus, per quem fecit Pater uniuersa, posuerit et scierit, atque eis singula nomina uocauerit, ut scriptum est.* (Fil. Haer. 103)

« [...] puisque aucun autre que le Christ Dieu, par qui le Père a tout créé, n'a disposé et connu les noms de toutes les étoiles et **les a appelées chacune par leur nom**, ainsi qu'il est écrit. »

Là où Augustin employait le génitif (*omnium pecorum*), Filastre utilise le datif d'attribution (*eis*).

Le sémème est le même que précédemment :

Σ11 : attribuer /S11/ un nom /s11.1/ à quelqu'un /s11.2/

5 Récapitulatif des sémèmes de *uocare* chez les auteurs chrétiens

Nous avons distingué douze sémèmes avec cinq archisémèmes différents :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour /s2.2/ le faire venir /s2.3/

Σ3 : mettre en doute /S3/ quelque chose /s3.1/

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ de la part de Dieu /s4.2/ pour que /s4.3/ il croie en lui /s4.4/ et change /s4.5/ de vie /s4.6/ et de disposition d'âme /s4.7/

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ de la part de Dieu /s5.2/

Σ6 : s'adresser à /S6/ quelqu'un /s6.1/ pour /s6.2/ lui reprocher quelque chose /s6.3/

Σ7 : s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour que /s7.2/ il comparaisse devant un tribunal /s7.3/

Σ8 : s'adresser /S8/ avec déférence /s8.1/ à quelqu'un /s8.2/ pour /s8.3/ lui demander de prendre part à un événement /s8.4/

Σ9 : inciter /S9/ quelqu'un /s9.1/ à faire quelque chose ou à adopter une disposition d'esprit /s9.2/

Σ10 : inciter /S10/ quelqu'un /s10.1/ à faire quelque chose /s10.2/

Σ11 : désigner /S11/ un objet /s11.1/ par le nom qui lui a été attribué /s11.2/

Σ12 : attribuer /S12/ un nom /s12.1/ à quelqu'un /s12.2/

À l'exception de $\Sigma 3$, $\Sigma 9$ et $\Sigma 10$, tous contiennent au moins un trait sémantique d'actes de parole, mais nous avons montré comment $\Sigma 3$, $\Sigma 9$ et $\Sigma 10$ se rattachent sémantiquement et syntaxiquement aux autres sens et emplois de *uocare*. Bien que $\Sigma 5$ puisse être analysé comme un emploi de $\Sigma 1$, par restriction de sens, nous le considérons cependant comme un sens à part entière. En effet, les signifiés chrétiens de *uocare* séparent nettement le lexème des signifiés relevant de la communication usuelle et donnent une autonomie au verbe par rapport à son sens premier.

Malgré un très grand nombre d'attestations, *uocare* n'est pas un terme présentant une grande polysémie. Ses sémèmes contiennent peu de termes spécifiques et sa diversité sémantique réside dans les compléments, très nombreux que ses différentes constructions lui permettent de recevoir.

Conclusion

La comparaison du nombre de sémèmes de *uocare* dans la Vulgate et chez les auteurs chrétiens montre un verbe beaucoup plus riche dans les traductions latines de la Bible que dans les textes chrétiens non bibliques. Plusieurs facteurs expliquent cela. Tout d'abord, les verbes traduits par *uocare* dans la Vulgate sont nombreux et variés et ne sont pas toujours des verbes de parole. Le terme se charge donc en parole parfois de traits sémantiques qu'il ne possède pas en langue et qui sont apportés par le lexème hébreu et grec qu'il traduit. Depuis, dans les évangiles, nous distinguons plusieurs sémèmes selon que l'acteur du procès est la première personne de la Trinité ou le Christ. Or, chez les auteurs chrétiens, quand le Christ est acteur du procès, c'est dans un contexte différent de celui des évangiles, théologique et non diégétique et *uocare* ne possède pas le double signifié de la communication quotidienne et de l'appel divin que nous avons mis en évidence dans la traduction des évangiles. Quand c'est le cas, il se trouve dans des citations bibliques. Enfin, chez les auteurs chrétiens, le terme est beaucoup plus rarement employé en contexte narratif que dans la Bible, ce qui implique moins de variations de signifiés sur les différentes situations de communication de la vie quotidienne.

Les signifiés proprement christiques et chrétiens sont selon nous des sens, aussi bien chez les auteurs chrétiens que dans la Bible, car les sèmes /Christ/, /Dieu/ et /croire/ sont inhérents au lexème et font passer le terme du vocabulaire usuel à l'idiolecte chrétien.

Le sémantisme du verbe semble s'être fortement restreint entre l'époque classique et la latinité chrétienne. Certes, certains de ses signifiés appartiennent au fonds commun de la langue latine, mais *uocare* apparaît davantage comme un terme spécialisé que comme un terme relevant du vocabulaire de la vie quotidienne à mesure de son adaptation aux nouvelles

VOCARE

notions apportées dans la langue latine par la religion chrétienne, par les traductions bibliques et par celles des premiers textes chrétiens rédigés en grec.

Chapitre II - *Vocatio*

Étudier *uocatio* chez les auteurs chrétiens de langue latine pose un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, le terme est quasiment neuf en latin, de sorte que c'est à travers le prisme du christianisme que son réseau de sens et d'acception va se constituer. Il n'y a donc aucune comparaison possible avec l'Antiquité classique. Et ce fait est d'autant plus problématique que le verbe à partir duquel il a été forgé, *uocare*, est attesté, lui, dès le début de la latinité, et a développé une pluralité de sens à l'époque classique puis à l'époque chrétienne. À partir de quels sens de *uocare* *uocatio* s'est-il développé ? Des sens généralistes, relevant du vocabulaire de la vie quotidienne, ou des sens déjà spécialisés, ceux de l'idiote des communautés chrétiennes de langue latine ? La question de la polysémie de *uocare* se pose également. Dans une relation entre verbe et substantif, on pourrait s'attendre à ce que les emplois du substantif reflètent la polysémie du verbe. Or il n'en est rien pour *uocatio*. Il nous faut donc non seulement étudier *uocatio* mais accorder notre attention aux substantifs autres que *uocatio* qui pourraient servir de noms d'action à *uocare*.

Les notices des différents dictionnaires consacrées à *uocatio* sont brèves. Celle du GAFFIOT se contente d'énumérer différents signifiés sans les classer. Elle signale entre parenthèses, juste après l'entrée de l'article, l'étymologie du mot (*uoco*), puis donne une suite de signifiés.

Action d'appeler, assignation [en justice] : Varr. d. Gell. 13, 12, 4 ; 6 || invitation : Catul. 47, 5 || action d'appeler, de nommer, nom, appellation Tert. *Pud.* 9, 19 || vocation [divine] : *Vulg. I Cor.* 1, 26 || appel à tel genre de vie, vocation : Vulgate, *I Cor.* 7, 20.

Cet article met en évidence le lien existant entre *uoco* et *uocatio* mais sa lecture ne permet pas de dégager un ou des archisémes présidant à l'organisation des sémes de *uocatio*. Elle donne un aperçu, au demeurant réduit et peu précis, des différents signifiés possibles du lexème.

L'article du *Lexicon* de FORCELLINI est plus détaillé. Il hiérarchise les signifiés du lexème et établit des correspondances avec d'autres langues.

Vocatio pro uocatio.

Vocatio est actus uocandi, κλήσις. (It. chiamata ; Fr. action d'appeler ; Hisp. El acto de llamar, nombrar ; Germ. das Rufen, Anrufen ; Angl. calling, nomination, vocation.)

1. *Generatim* κλήσις

2. *Speciatim est inuitatio ad cenam.*
3. *Item actio uocandi in ius, citazione, πρόσκλησις*
4. *Ital. apud Ecclesiasticos scriptores, actio diuina, qua quis ad ueram religionem uocatur ac proinde ad uitam aeternam.*
5. *Item electio diuina ad aliquod munus.*

L'organisation de cet article suit une logique plus évidente que celle du GAFFIOT : il part du signifié premier, « action de *uocare* », pour décliner ensuite les différents signifiés, en allant des signifiés des contextes les plus généraux à ceux de contextes plus spécifiques, tels que le contexte juridique, avec l'*actio uocandi in ius*, pour terminer par le contexte chrétien, qui est le dernier chronologiquement. L'article suit donc un ordre logique et chronologique qui permet un premier aperçu de l'évolution du terme mais qui n'explique pas cette évolution.

Le *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, d'A. BLAISE, consacre également une notice spécifique à *uocatio* :

uocatio, -onis, f. (VARR. ; CATVL.) –

1. action d'appeler || incantation, évocation (des démons)
2. action d'appeler, de nommer, nom, appellation
3. vocation divine, invitation de Dieu à la foi, à la vie éternelle
4. appel de Dieu (pour la mort, pour le jugement)
5. appel à tel genre de vie, vocation, état : *in qua uocatione uocatus est, in ea permaneat*, BIBL. I Cor. 7, 20 ; AVG. Don. perseu. 33 - || vocation religieuse, état religieux : CAES.-AREL. Serm. 17.

1. *Vocatio* en latin classique

Avant le début de la latinité chrétienne, *uocatio* n'est attesté que neuf fois dans l'ensemble à l'époque classique.

Huit de ces neuf attestations figurent dans le même texte, les *Nuits Attiques* d'Aulu-Gelle, dans deux paragraphes qui citent un texte perdu de Varron et une lettre du jurisconsulte Ateius Capiton. *Vocatio* y a un sens technique et désigne le droit d'appeler quelqu'un à comparaître devant un tribunal :

12. [...] *cum a muliere*" inquit "quadam tribuni plebis aduersum eum aditi in Gallianum ad eum misissent, ut ueniret et mulieri responderet, iussit eum, qui missus erat, redire et

tribunis dicere ius eos non habere neque se neque alium quemquam uocandi, quoniam moribus maiorum tribuni plebis prensionem haberent, uocationem non haberent [...]" [...]"In magistratu" inquit "habent alii uocationem, alii prensionem, alii neutrum : uocationem, ut consules et ceteri, qui habent imperium ; prensionem, tribuni plebis et alii, qui habent uiatorem ; neque uocationem neque prensionem, ut quaestores et ceteri, qui neque lictorem habent neque uiatorem. Qui uocationem habent, idem prendere, tenere, abducere possunt [...]" Tribuni plebis uocationem habent nullam, neque minus multi imperiti, proinde atque haberent, ea sunt usi [...]"

13 *Non pauci igitur existimabant ius uocationis in eum praetori non esse [...]" Qui potestatem neque uocationis populi uiritim habent neque prensionis, eos magistratus a priuato in ius quoque uocari est potestas. [...]" Hoc Varro in ea libri parte de aedilibus, supra autem in eodem libro quaestores neque uocationem habere neque prensionem dicit. (Gell. 13, 12-13)*

« 12 Que les tribuns ont **le droit d'arrêter**, non **d'assigner**. [...] « Comme les tribuns de la plèbe, dit-il⁴⁶, avaient été saisis par une femme contre [Labéon], ils lui envoyèrent Gallianus pour qu'il vienne répondre aux accusations de cette femme. Il ordonna à Gallianus, qui avait été envoyé, de retourner auprès des tribuns et de leur dire qu'ils n'avaient pas le droit de l'arrêter, ni lui ni personne, parce que, selon les coutumes anciennes, les tribuns de la plèbe avaient le droit d'arrêter, **pas celui d'assigner** [...] » [...] « Parmi les magistrats, dit-il⁴⁷, certains ont **le droit d'assigner**, d'autres celui d'arrêter, d'autres ni l'un ni l'autre : **le droit d'assigner** appartient aux consuls et à tous ceux qui exercent un commandement ; le droit d'arrêter, aux tribuns de la plèbe et à tous ceux qui ont un messenger officiel ; les questeurs et tous ceux qui n'ont ni licteur ni messenger officiel n'ont ni l'un ni l'autre. Ceux qui ont **le droit d'assigner** peuvent aussi arrêter, retenir, emmener [...] Les tribuns de la plèbe n'ont pas **le droit d'assigner** mais beaucoup d'entre eux, qui étaient mal informés, l'ont utilisé comme s'ils l'avaient [...] »

« La plupart pensaient que **le droit d'assigner** [un questeur] n'appartenait pas à un préteur [...] 'Les magistrats qui n'ont ni **le droit d'assigner** ni le droit d'arrêter un individu du peuple peuvent être assignés par un simple particulier. [...] Varron parle ainsi dans cette partie du livre au sujet des édiles. Il dit aussi dans le même livre que les questeurs n'ont ni **le droit d'assigner** ni le droit d'arrêter. »

On voit clairement dans ces deux textes que le lexème *uocatio* relève, pour un de ses emplois, du vocabulaire juridique, aussi bien à l'époque de Varron qu'à celle d'Aulu-Gelle (puisque ce dernier ne ressent pas le besoin d'expliquer l'emploi qu'il en fait ou de gloser le terme), et que son emploi peut être qualifié de technique, puisqu'il désigne un droit, celui de faire l'action d'assigner, d'appeler quelqu'un à s'expliquer en justice. En ce sens, on peut dire que l'emploi par Varron et Aulu-Gelle du lexème et son intégration dans le vocabulaire du droit le prédisposait à être repris par les chrétiens de langue latine dans un sens technique, tout autre, certes, et à être intégré dans un idiolecte ou dans un langage spécialisé. Ce phénomène

⁴⁶ Labéon Anstitius, auteur de la lettre citée par Aulu-Gelle.

⁴⁷ Aulu-Gelle cite ici le livre 21 des *Antiquitates rerum humanarum et diuinarum* de Varron, un ouvrage perdu.

n'est pas propre au lexème *uocatio*. D'autres substantifs en *-tio* sont employés exclusivement comme des termes techniques, et sont inutilisables comme nominalisation des verbes, très fréquents, dont ils dérivent. Ainsi *curatio* est essentiellement employé dans le domaine médical et juridique et *nuntiatio* est également un terme du vocabulaire juridique, peu employé avec des signifiés plus généraux.

Cet emploi juridique de *uocatio* se rapproche d'un autre emploi juridique de *uocatio*, qui n'est pas attesté dans des œuvres littéraires mais dont la dénomination est néanmoins passée à la postérité, l'*in ius uocatio*, qui est le droit pour un particulier de citer un autre particulier devant un magistrat en cas de grief ou de litige.

L'autre emploi classique de *uocatio* se trouve chez Catulle :

Porci et Socratio duae sinistrae

Pisonis scabies famae mundi

uos Veraniolo meo et Fabullo

uerpus praeposuit Priapus ille ?

Vos conuiuia lauta sumptuose

de die facitis. mei sodales

quaerunt in triuio uocationes ? (Catul. 47)

« Porcius et Socratio, vous, les deux mains gauches de Pison, gale et famine du monde, ce Priape circoncis vous a donc préférés à mon cher Veranius et à Fabullus ? Et vous donnez, en plein jour, somptueusement des festins brillants, pendant que mes compagnons cherchent à un carrefour des invitations ? »

La pièce évoque une scène de la vie quotidienne à Rome. Ce contexte n'appelle pas l'emploi d'un vocabulaire qui relève d'un idiolecte ou d'un langage technique. *Vocatio* est employé ici comme il pourrait l'être lors d'une conversation banale et désigne une invitation, non pas l'acte d'inviter mais le message résultant de cet acte.

Le faible nombre d'emplois de *uocatio* à l'époque classique ouvrait la porte à un réemploi du lexème par des locuteurs chrétiens, et presque à une recreation d'un réseau de signifiés, comme si le terme n'avait pas existé avant son emploi par les auteurs chrétiens et que ces derniers le recréaient à partir des possibilités de la langue, en reformant un substantif en *-tio* à partir du verbe *uocare*. Le champ était libre pour un réinvestissement du sens à partir du grec et de l'hébreu, grâce aux traductions bibliques, puis grâce aux échanges des locuteurs chrétiens de langue grecque et de langue latine.

2. *Vocatio* dans la Vulgate

Vocatio est un terme peu attesté dans la Vulgate : onze fois seulement, et il faut remarquer que ces onze occurrences sont toutes dans le Nouveau Testament, pour dix d'entre elles dans des épîtres pauliniennes et la onzième dans la première lettre de Pierre. La notion biblique de *uocatio* semble donc avoir été réservée, dans l'esprit des traducteurs de la Vulgate (Jérôme et les contributeurs à la révision du Nouveau Testament⁴⁸), au Nouveau Testament. En effet, *uocatio* traduit à chaque fois le grec κλησις, mais κλησις est également attesté dans la Septante sans être rendu par *uocatio* dans la Vulgate. L'étude sémantique de *uocatio* dans la Vulgate est donc autant une étude du latin *uocatio* que du grec κλησις, mais il faudra aussi mettre en évidence ce que κλησις a de particulier dans le corpus néo-testamentaire, notamment en étudiant également les emplois de κλησις dans la Bible des Septante.

Dans ces onze occurrences, *uocatio* est déterminé une fois par un complément du nom au génitif (*uocatio Dei*), une fois par le pronom anaphorique au génitif (*eius*), quatre fois par un pronom personnel (*uestra* ou *sua*), deux fois par un adjectif qualificatif et une fois à la fois par un complément du nom au génitif et par un adjectif qualificatif. *Vocatio* n'est donc que peu employé seul.

1 Étude des signifiés de *uocatio* dans la Vulgate

Malgré le faible nombre d'attestations de *uocatio* dans la Vulgate, le lexème présente une polysémie intéressante dans le corpus.

1.1 « Action d'appeler »

Au début de la lettre aux Ephésiens, *uocatio* est l'expression nominale du procès contenu dans *uocare*.

ut Deus Domini nostri Iesu Christi Pater gloriae det uobis spiritum sapientiae et reuelationis in agnitione eius inluminatos oculos cordis uestri ut sciatis quae sit spes uocationis eius quae diuitiae gloriae hereditatis eius in sanctis (Eph 1, 17)

« afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne un esprit de sagesse qui vous le révèle et vous le fasse vraiment connaître, qu'il illumine vos yeux et vos cœurs pour que vous sachiez quelle est l'espérance **donnée par son appel** et quelles sont les richesses de sa gloire et de son héritage qu'il vous fait partager avec les saints ».

⁴⁸ On considère aujourd'hui que la révision latine du Nouveau Testament (hors évangiles) n'est pas l'œuvre de Jérôme de Stridon mais celle d'un cercle de contemporains.

VOCATIO

C'est le signifié étymologique de tous les substantifs en *-tio*, construits sur un verbe X : action de X. L'appel dont il est question ici est un appel adressé par Dieu à ceux qu'il appelle à croire à en lui et à changer de vie. Nous renvoyons au chapitre consacré à *uocare* pour des analyses plus détaillées de ce signifié.

Nous pouvons poser le sémème suivant :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ de la part de Dieu /s1.2/ pour que /s1.3/ il change /s1.4/ de vie /s1.5/ et de disposition d'âme /s1.5/ et croie en lui /s1.6/

1.2 « Appel reçu »

Ce signifié est celui qui est le plus représenté dans le corpus néo-testamentaire puisqu'il concerne sept occurrences, soit plus de la moitié de ce corpus.

La première occurrence est celle de l'épître aux Romains :

sine paenitentia enim sunt dona et uocatio Dei (Rm 11, 29)

« En effet, les dons et **l'appel** de Dieu sont irrévocables. »

Le syntagme attribut de *uocatio* permet de comprendre ce que le lexème désigne ici. On pourrait en effet comprendre *uocatio* comme « le fait d'appeler ». Mais la caractérisation qui est faite de cette *uocatio* permet de comprendre que Paul désigne également l'appel reçu, c'est-à-dire ce que contient le fait d'appeler : Dieu ne peut se repentir ni du fait d'avoir appelé des hommes ni de l'appel qu'il leur a adressé. De plus, *uocatio* est coordonné à *dona*, « les dons », terme qui n'exprime pas une action mais une réalité, immatérielle mais existante. Le lexème contient donc simultanément deux signifiés.

La deuxième occurrence se trouve dans l'épître aux Éphésiens (4, 1) :

Obsecro itaque uos ego uinctus in Domino ut digne ambuletis uocatione qua uocati estis (Eph 4, 1)

« C'est pourquoi je vous exhorte dans le Seigneur, moi qui suis prisonnier, à vous conduire d'une manière digne de l'appel que vous avez reçu. »

Les textes grecs et latins permettent une hésitation sur la façon dont il faut comprendre l'expression τῆς κλήσεως ἧς ἐκλήθητε / *uocatione qua uocati estis*. En effet, on pourrait comprendre que Paul exhorte les chrétiens d'Éphèse à être dignes du fait d'avoir été appelés. Mais, bien plus que de cet appel, c'est du contenu de l'appel dont il les incite à se montrer

dignes : il les invite à vivre en cohérence avec ce qu'ils ont reçu, comme le montrent les versets qui suivent immédiatement

cum omni humilitate et mansuetudine cum patientia subportantes inuicem in caritate
(Eph 4, 2)

« en toute humilité et avec douceur, avec patience, supportez-vous mutuellement dans l'amour ».

L'apôtre donne ici une règle de vie aux Éphésiens, règle de vie à laquelle ils ont été appelés. Nous pouvons donc postuler que *uocatio* désigne ici le contenu de l'appel reçu par les membres de la communauté chrétienne d'Éphèse.

Une autre occurrence se trouve également dans la lettre aux Éphésiens :

unum corpus et unus spiritus sicut uocati estis in una spe uocationis uestrae (Eph 4, 4)

« Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que vous avez été appelés à une seule espérance donnée par l'appel que vous avez reçu. »

Comme dans un précédent exemple, deux signifiés se trouvent simultanément dans le lexème *uocatio*. Outre le signifié « action d'appeler », le signifié « message adressé à quelqu'un » est également présent dans ce lexème. C'est pourquoi nous traduisons *uocationis uestrae* par « l'appel que vous avez reçu ». Cette traduction permet de rendre les deux signifiés en même temps.

Une autre occurrence se trouve dans l'épître aux Philippiens (3, 14).

fratres ego me non arbitror comprehensisse unum autem quae quidem retro sunt obliuiscens ad ea uero quae sunt in priora extendens me ad destinatum persequor ad brauium supernae uocationis Dei in Christo Iesu (Ph 3, 14)

« Frères, moi-même, je ne pense pas avoir obtenu le prix, mais j'ai une seule chose en tête : oubliant ce qui est derrière moi et étant tendu vers ce qui est devant moi, je m'élance vers le but, vers le prix qui va avec l'appel que nous adresse Dieu d'en-haut dans le Christ Jésus. »

Là encore, on peut hésiter dans la compréhension exacte du lexème *uocatio*, mais le contexte nous incite à penser que c'est toujours l'appel que le Christ adresse à l'apôtre Paul qui est désigné par *uocatio*. En effet, le *brauium* évoqué par l'apôtre fait partie des *realia* des communautés chrétiennes naissantes. Le sens classique de *brauium* (ou *brabeum*, *brabium*) est, selon la définition du GAFFIOT, « prix de la victoire dans les jeux publics ». Ici, *brauium* désigne la récompense promise par Dieu, sur terre, ou, plus vraisemblablement, au ciel, à ceux qui le suivent et répondent à son appel. Pour la décrocher, il faut donc s'attacher aux actes

VOCATIO

concrets auxquels Dieu appelle les chrétiens et qui sont contenus dans l'appel que l'apôtre cite ici.

Il y a également une occurrence dans la seconde lettre aux Thessaloniens (1, 11), où le contexte, une incitation à se montrer digne de l'appel reçu de Dieu, est très semblable à celui de la deuxième occurrence que nous avons examinée :

*In quo etiam oramus semper pro uobis ut dignetur uos **uocatione** sua Deus et impleat omnem uoluntatem bonitatis et opus fidei in uirtute [...] (2 Th 1, 11)*

« C'est aussi pourquoi nous prions continuellement pour vous, pour que Dieu vous juge dignes de l'appel qu'il vous a adressé et que, par sa puissance, il vous fasse accomplir toute votre volonté de faire le bien et l'œuvre qui naît de votre foi [...]

L'expression *dignetur uocatione* est très proche de celle employée dans le verset de la lettre aux Éphésiens étudié plus haut (*digne ambuletis uocatione*) mais le texte comporte moins d'ambiguïté sur la manière de comprendre *uocatio* puisque la fin du verset précise ce que comporte cet appel.

La dernière occurrence de *uocatio* avec ce signifié dans les épîtres pauliniennes se trouve dans la seconde lettre à Timothée :

*Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri neque me uinctum eius sed conlabora euangelio secundum uirtutem Dei qui nos liberauit et uocauit **uocatione sancta** non secundum opera nostra sed secundum propositum suum et gratiam [...] (2 Tm 1, 9)*

« N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur ; n'aie pas honte non plus de moi, qui suis son prisonnier, mais souffre avec moi pour l'évangile, en comptant sur la puissance de Dieu, qui nous a libérés et nous a appelés **en un saint appel**, non à cause de nos œuvres mais à cause de son but et de sa grâce [...] »

Nous retrouvons ici la dualité inhérente au lexème *uocatio*, qui peut désigner en un même emploi l'acte de parole qui consiste à appeler et le contenu de cette parole. Cependant, l'adjectif qualificatif *sancta*, qui détermine *uocatio*, nous invite à penser qu'il détermine le contenu de l'acte de parole et que c'est ce contenu qui est désigné comme « saint ».

Deux autres occurrences de ce signifié sont attestées dans les épîtres non pauliniennes du Nouveau Testament (nous classons parmi elle l'épître aux Hébreux, dont l'attribution est incertaine). La première se trouve dans l'épître aux Hébreux :

*unde fratres sancti **uocationis** caelestis participes considerate apostolum et pontificem confessionis nostrae Iesum (He 3, 1)*

VOCATIO

« Ainsi donc, frères saints, vous qui avez en partage **un appel** céleste, considérez l'apôtre et le grand-prêtre de la foi que nous proclamons, Jésus. »

La deuxième figure dans la seconde lettre de Pierre (1, 10).

*quapropter fratres magis satagite ut per bona opera certam uestram **uocationem** et electionem faciatis haec enim facientes non peccabitis aliquando (2 P 1, 10)*

« C'est pourquoi, frères, faites encore plus d'efforts pour, à travers de bonnes œuvres, rendre sérieux **l'appel qu'il vous a adressé** et le choix qu'il a fait ; en effet, en faisant cela, vous ne pécherez jamais. »

Cet extrait montre clairement que *uocatio* désigne le contenu de l'appel que Dieu a adressé aux hommes, le message qu'il leur donne en les appelant.

Le sémème de *uocatio* correspondant à toutes ces occurrences est le suivant

$\Sigma 2$: parole /S2/ adressée à quelqu'un /s2.1/ individuellement /s2.2/ pour que /s2.3/ il change /s2.4/ de vie /s2.5/ et de disposition d'âme /s2.6/ et croie en Dieu /s2.7/

Nous déduisons le sème /individuellement/ du fait que l'apôtre s'adresse dans chacune de ses lettres à une communauté précise qui vit une histoire spéciale (la communauté de Corinthe est par exemple troublée par des divisions et des dissensions internes) et que l'appel reçu par les membres des différentes communautés chrétiennes est d'abord un appel reçu individuellement, qui les a poussés ensuite à se rassembler. Il s'agit donc d'un sème afférent, actualisé en contexte.

Ce sémème est un emploi (il diffère par un sème en contexte) d'un sémème possible de *uocatio* qui serait

Σx : parole /Sx/ adressée /sx.1/ individuellement /sx.2/ à quelqu'un /sx.3/ dans un but précis /sx.4/. Les sèmes en contexte sont s2.4 et s2.5 /pour que/ /il se convertisse/, qui sont des sèmes spécifiques, alors que /dans un but précis/, sx.4, est un sème générique.

La relation entre le $\Sigma 1$ précédemment mis en évidence et le $\Sigma 2$ est une relation métonymique : $\Sigma 1$ réapparaît dans $\Sigma 2$ sous forme de sèmes spécifiques.

1.3 « État », « condition »

L'archisémème /condition/ est le dernier signifié attesté dans le corpus néo-testamentaire.

Il est attesté à deux reprises dans la première lettre aux Corinthiens. La première attestation se trouve en 1, 26 :

*Videte enim **uocationem** uestram fratres (1 Co 1, 26)*

« Considérez en effet, frères, qui vous êtes, vous qui avez été appelés. »

Vocatio désigne ici la condition de celui qui a choisi le Christ, et qui a suivi l'appel de Dieu à devenir esclave du Christ. On pourrait donc traduire *uocatio* par « l'être chrétien », mais cette traduction présente l'inconvénient d'être difficilement transposable en sèmes. Il est néanmoins possible proposer l'analyse sémique suivante, qui se rapproche le plus possible de la réalité que désigne *uocatio* :

$\Sigma 3$: condition /S3/ de celui qui a embrassé la foi en Jésus-Christ /s3.1/ suite à un appel /s3.2/

$\Sigma 2$ et $\Sigma 3$ sont également liés par une relation métonymique puisque /s3.2/ et $\Sigma 2$ sont identiques.

La deuxième attestation se trouve en 7, 20 :

unusquisque in qua uocatione uocatus est in ea permaneat (1 Co 7, 20)

« Que chacun demeure dans la condition dans laquelle il était quand il a été appelé. »

Ce verset est repris un peu plus loin dans le texte avec des termes semblables (à l'exception de *uocatio*, qui n'est pas employé).

unusquisque in quo uocatus est fratres in hoc maneat apud Deum (1 Co 7, 24)

« Frères, que chacun demeure dans l'état dans lequel il était quand il a été appelé auprès de Dieu. »

Entre ces deux versets, l'apôtre illustre cette exhortation par un exemple (7, 21).

seruus uocatus es non sit tibi curae sed et si potes liber fieri magis utere qui enim in Domino uocatus est seruus libertus est Domini similiter qui liber uocatus est seruus est Christi (1 Co 7, 20)

« Étais-tu esclave quand tu as été appelé ? Ne t'en soucie pas, mais, même si tu peux devenir libre, mets à profit ta condition d'esclave. En effet, celui qui a été appelé en étant esclave est un affranchi du Seigneur ; de la même manière, celui qui a été appelé libre est esclave du Christ. »

Ce passage développe et illustre l'emploi de *uocatio* qui a été fait juste avant. Mais le sémantisme exact de ce deuxième passage pose question. *Vocatio* désigne-t-il la condition antérieure à l'appel reçu à se convertir ou bien l'être chrétien ? Les deux interprétations sont possibles. Dans le texte que nous avons cité et qui suit immédiatement le deuxième exemple, l'apôtre Paul appelle les nouveaux convertis à relativiser leur statut social : ils sont certes enracinés dans leur condition sociale mais ils n'en sont pas esclaves.

Nous pouvons donc proposer deux analyses sémiques possibles pour cette occurrence, en choisissant de ne pas privilégier une interprétation. La première analyse sémique est celle que nous avons proposée pour 1 Co 1, 26 :

Σ3 : condition /S3/ de celui qui a embrassé la foi en Jésus-Christ /s3.1/ suite à un appel /s3.2/

La deuxième peut se définir ainsi :

Σ4 : place /S4/ occupée /s4.1/ dans la société /s4.2/

Ce sémème pose cependant problème puisqu'il ne possède aucun sème commun avec les autres sémèmes que nous avons définis jusque là et se relie donc difficilement avec ceux-ci.

À ce stade de notre analyse, une remarque s'impose : dans le Nouveau Testament, *uocatio* est un terme appartenant à un vocabulaire technique, celui de la théologie. Il n'est employé que dans un contexte faisant intervenir le Dieu des chrétiens et sa relation aux hommes.

2 κλήσις dans la Septante

Κλήσις n'est pas employé uniquement dans le Nouveau Testament. Il y a en effet trois occurrences de ce lexème dans la Septante, mais la Vulgate n'emploie pas *uocatio* pour le traduire. Les étudier peut nous permettre de mettre en évidence d'autres signifiés du lexème grec qui ont pu avoir de l'influence sur la constitution du réseau de signifiés de *uocatio*.

La première de ces occurrences se trouve dans le livre de Jérémie, contenu à la fois dans le canon hébraïque, dans celui de la Septante et celui de la Vulgate, dans un long discours attribué au Seigneur du peuple d'Israël, et traduit le verbe hébreu *qāra* :

ὅτι ἔστιν ἡμέρα κλήσεως ἀπολογουμένων ἐν ὄρεσιν Ἐφραϊμ [...] (Jr 31, 6⁴⁹)

« Parce que c'est le jour du **cri** de ceux qui plaignent sur la montagne d'Ephraïm [...] »

La traduction est moins littérale que ce que nous avons pu observer concernant le Nouveau Testament. En effet, à κλήσεως, un substantif, correspond un verbe, *clamabunt*, qui traduit littéralement l'hébreu *qāra*. En outre, le verbe latin *clamare* et le substantif *clamor* comprennent un sème d'intensité que ne comprend habituellement pas le lexème grec κλήσις, qui, contrairement au latin *uocare*, ne signifie pas étymologiquement « donner de la voix ». Il faut donc ici faire l'hypothèse que κλήσις comporte un sème occasionnel, afférent, d'intensité, qui est rendu par le latin *clamare*. Ce sème d'intensité n'est pas un sème qui marquerait un contexte précis, en l'occurrence un contexte religieux. Il s'agit cependant bien d'un appel, à contenu religieux, lancé avec une intensité toute particulière, un appel à honorer Dieu sur la

⁴⁹

Jr 38, 6 dans le canon hébraïque

montagne de Sion. Mais on ne peut pas dire que, dans ce contexte, κλησις appartient à un idiolecte religieux.

La seconde occurrence appartient au livre de Judith :

Καὶ ἐγένετο ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ τετάρτῃ ἐποίησεν Ὁλοφέρνης πότον τοῖς δούλοις αὐτοῦ μόνοις καὶ οὐκ ἐκάλεσεν εἰς τὴν κλήσιν οὐδένα τῶν πρὸς ταῖς χρεῖαις. (Jdt 12, 10)

« Le quatrième jour, Holopherne organisa un banquet pour ses seuls serviteurs et il n'appela aucun de ses fonctionnaires **pour les inviter**. »

Jérôme de Stridon a traduit ce livre à partir d'un original araméen, en modifiant ce qui, en grec, ne correspondait pas à l'araméen. La version latine de ce livre est donc plus courte que le texte grec et s'en écarte parfois sensiblement. C'est le cas dans le passage dans lequel se trouve l'occurrence qui nous intéresse. Au texte grec dans lequel figure κλησις ne correspond donc aucune traduction latine fidèle à l'original.

L'intérêt de ce passage réside dans le fait qu'il offre une attestation de κλησις hors de tout contexte religieux. Le lexème est ici employé avec le signifié « invitation », ou, pour proposer une analyse sémique, /action de s'adresser/ /à quelqu'un/ /avec déférence/ /pour/ /le prier d'assister à un événement donné/. Le sémème ne comporte aucun sème religieux, et le contexte est celui de la royauté et du pouvoir, mais il n'y a aucune isotopie religieuse dans cet extrait. Κλησις peut donc, dans la Bible, être employé sans appartenir pour autant à un idiolecte religieux, et cet emploi aura de l'influence sur certains auteurs lors de la constitution du réseau de signifiés de *uocatio*.

La troisième occurrence de ce court corpus figure quant à elle dans un livre qui n'appartient ni au canon hébraïque ni au canon catholique et qui n'a pas été traduit dans la Vulgate, le troisième livre des Macchabées (5, 14).

Μεσοῦσης δὲ ἤδη δεκάτης ὥρας σχεδὸν ὁ πρὸς ταῖς κλήσεσιν τεταγμένος ἀθρόους τοὺς κλητοὺς ἰδὼν ἔνυξεν προσελθὼν τὸν βασιλέα.

« Comme c'était presque le milieu de la dixième heure, celui qui avait été chargé des invitations, voyant que les invités étaient tous rassemblés, alla bousculer le roi. »

Le signifié de κλησις, « invitation », est le même que dans le verset précédent.

L'étude de ces trois occurrences permet d'établir une distinction entre les signifiés de κλησις dans la Septante et dans le Nouveau Testament. Dans la Septante, κλησις n'appartient pas à un idiolecte théologique. Au contraire, dans le Nouveau Testament, le lexème n'est employé que dans un contexte théologique, qui est certes induit par la nature des textes dans lesquels il est employé, et on ne retrouve aucun des signifiés qu'il a dans la Septante. L'étude

des signifiés de *uocatio* nous permettra de voir si ce double emploi a eu une postérité dans la langue latine.

3 Récapitulatif des sémèmes de *uocatio* dans la Vulgate

Quatre sémèmes du lexème sont attestés :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ de la part de Dieu /s1.2/ pour que /s1.3/ il change /s1.4/ de vie /s1.5/ et de disposition d'âme /s1.5/ et croie en lui /s1.6/

Σ2 : parole /S2/ adressée /s2.1/ individuellement /s2.2/ à quelqu'un pour que /s2.3/ il change /s2.4/ de vie /s2.5/ et de disposition d'âme /s2.6/ et croie en Dieu /s2.7/

Σ3 : condition /S3/ de celui qui a embrassé la foi en Jésus-Christ /s3.1/ suite à un appel /s3.2/

Σ4 : place /S4/ occupée /s4.1/ dans la société /s4.2/

À l'exception de Σ4, tous contiennent un ou plusieurs traits sémantiques de la parole et de l'appel.

3. *Vocatio* chez les auteurs chrétiens

L'emploi de *uocatio* par les auteurs chrétiens de langue latine s'inscrit dans une tendance bien connue du latin tardif, et plus particulièrement des communautés chrétiennes de langue latine : l'emploi de substantifs en *-tio*, *-tionis*, pour désigner des réalités concrètes ou abstraites.

Notre corpus, constitué grâce à de la *Library of Latin Texts-Series A*, comprend 770 occurrences de *uocatio*, du milieu du 2^e siècle au 8^e siècle de notre ère, qui sont réparties par auteur et par période dans ce tableau :

| Auteur | Siècle | <i>Vocatio</i> |
|-----------------------------------|--------|----------------|
| Pasteur d'Herma (version vulgate) | 2e | 1 |
| Tertullien | 3e | 19 |
| Cyprien de Carthage | 3e | 1 |
| Lettres à Cyprien de Carthage | 3e | 1 |
| Novatien | 3e | 1 |

VOCATIO

| | | |
|---|-----------------------------------|-----|
| Victorin de Poetovio | 3e | 1 |
| Marius Victorinus | 4e | 13 |
| Pseudo Firmicus Maternus | 4e | 2 |
| Lucifer de Cagliari | 4e | 2 |
| Philastre de Brescia | 4e | 1 |
| Ambroise de Milan | 4e | 27 |
| Ambrosiaster | 4e | 10 |
| Hilaire de Poitiers | 4e | 13 |
| Palladius de Ratiaria | 4e | 1 |
| Origène traduit par Rufin | 4e (2e moitié) | 24 |
| Augustin d'Hippone | 4e (2e moitié) – 5e (1ère moitié) | 207 |
| Chromace d'Aquilée | 4e (2e moitié) – début 5e | 9 |
| Paulin de Nole | 4e (fin) – 5e (1ère moitié) | 5 |
| Jérôme de Stridon | 4e (fin) – 5e (1ère moitié) | 117 |
| Didyme d'Alexandrie (traduction de Jérôme de Stridon) | 4e (fin) – 5e (1ère moitié) | 1 |
| Grégoire d'Elvire | 4e (fin) – date douteuse | 2 |
| Irénée de Lyon (traduction latine) | 4e (fin) ? | 6 |
| Apponius | 5e | 4 |
| Maxime de Turin | 5e | 1 |
| Pierre Chrysologue | 5e | 10 |
| Arnobé le Jeune | 5e | 1 |
| Pseudo-Vigile de Thapsus | 5e | 7 |
| Quodvultdeus | 5e | 5 |
| Eucher de Lyon | 5e | 1 |
| Jean Cassien | 5e | 30 |
| Prosper d'Aquitaine | 5e | 18 |
| Possidius | 5e | 1 |

VOCATIO

| | | |
|--|-----------------------|----|
| Lettres à Jérôme | 5e | 2 |
| Julien d'Eclane | 5e | 2 |
| Fauste de Riez | 5e | 5 |
| Léon le Grand | 5e | 8 |
| Rufin | 5e (début) | 2 |
| Eusèbe de Césarée traduit par Rufin | 5e (début) | 1 |
| Epiphane (incertain – traduction latine) | 5e ou 6e | 7 |
| Pseudo-Augustin | 6e | 12 |
| Jean Maxence | 6e | 4 |
| Eugippe | 6e | 1 |
| Fulgence de Ruspe | 6e | 16 |
| Facundius d'Hermiane | 6e | 1 |
| Primasius d'Hadrumète | 6e | 3 |
| Cassiodore | 6e | 40 |
| Disciple de Cassiodore | 6e | 10 |
| Césaire d'Arles | 6e | 3 |
| Grégoire de Tours | 6e | 1 |
| Grégoire le Grand | 6e (fin) - 7e (début) | 42 |
| Pseudo-Jérôme | 6e au 8e | 2 |
| Pseudo-Hilaire d'Arles | 7e | 2 |
| Eusèbe d'Emèse (traduction du grec) | 7e | 9 |
| Isidore de Séville | 7e | 12 |
| Braulion de Saragosse | 7e | 1 |
| Julien de Tolède | 7e | 4 |
| Bède le Vénérable | 7e (fin) – 8e | 35 |
| Burginda | 7e ? | 1 |
| Lettres d'Ignace d'Antioche (traduction) | 8e ? | 2 |

Ce tableau appelle plusieurs remarques. On constate que la première attestation de *uocatio* dans un texte latin qu'on peut qualifier de littéraire figure dans un texte traduit du grec, le *Pasteur d'Herma*s, qui commence à circuler dans les communautés chrétiennes de langue latine au milieu du 2^e siècle de notre ère, époque qui est sans doute celle où on commence à traduire l'Ancien et le Nouveau Testament en latin, du moins en Afrique. On a également émis l'hypothèse que les lettres de Clément de Rome aux chrétiens de Corinthe, de langue grecque, avaient été traduites en latin à cette époque. Ces faits marquent l'influence qu'exerce le grec chrétien, et pas seulement le grec biblique, sur l'idiolecte des communautés chrétiennes de langue latine. *Vocatio*, quasiment pas employé dans les œuvres d'époque classique que nous avons conservées, va donc évoluer à partir des possibilités offertes par la langue latine mais également à partir des termes grecs qu'il traduit. Ce fait nous a conduit à inclure dans notre corpus des traductions de textes grecs. Mais on remarque également dans ce tableau que *uocatio* est employé avec constance du milieu du 2^e siècle, et surtout à partir du 3^e siècle, jusqu'au 8^e siècle, limite chronologique de notre étude. Si les œuvres des seuls Augustin et Jérôme concentrent à elles seules près de la moitié des occurrences de notre corpus, nous constatons que *uocatio* est toujours employé à l'époque où le latin cesse d'être une langue de communication répandue. Nous pouvons également noter que, si les auteurs « majeurs » de la patrologie latine sont bien représentés (et notamment les quatre pères de l'Église d'Occident : Augustin, Ambroise, Jérôme et Grégoire le Grand), de nombreux auteurs ayant eu moins d'influence ou une production moins nombreuse sont également représentés dans notre corpus.

La place des traductions dans les œuvres de notre corpus, à toutes les époques, est également un fait notable. *Vocatio* est attesté à la fois en tant que lexème ayant une existence propre en latin et en tant que lexème traduisant un lexème grec, qui exprime donc en latin une réalité ancrée dans une autre langue, la langue grecque pour les œuvres qui nous concernent.

Il faut cependant noter l'absence de cette liste d'un auteur d'importance : il n'y a aucune occurrence de *uocatio* chez Lactance.

Certains emplois de *uocatio* sont quasi-formulaires, soit parce qu'ils sont hérités de la Bible soit parce qu'ils sont des topoi, si on peut dire, de la théologie et de l'apologétique chrétienne. C'est par exemple le cas des syntagmes *uocatio Dei*, *uocatio gentium* (ou *uocatio nationum*), « l'appel des nations ».

Le tableau suivant montre le nombre d'emplois de l'expression *uocatio gentium* par rapport au nombre total d'emplois de *uocatio* :

VOCATIO

| Auteur | Vocatio | Vocatio gentium |
|---|----------------|------------------------|
| Pasteur d'Herma (version vulgate) | 1 | 0 |
| Tertullien | 19 | 2 |
| Cyprien de Carthage | 1 | 0 |
| Lettres à Cyprien de Carthage | 1 | 0 |
| Novatien | 1 | 0 |
| Victorin de Poetovio | 1 | 0 |
| Marius Victorinus | 13 | 0 |
| Pseudo Firmicus Maternus | 2 | 1 |
| Lucifer de Cagliari | 2 | 0 |
| Philastre de Brescia | 1 | 0 |
| Ambroise de Milan | 27 | 7 |
| Ambrosiaster | 10 | 0 |
| Hilaire de Poitiers | 13 | 2 |
| Palladius de Ratiaria | 1 | 0 |
| Origène traduit par Rufin | 24 | 3 |
| Augustin d'Hippone | 207 | 8 |
| Chromace d'Aquilée | 9 | 1 |
| Paulin de Nole | 5 | 0 |
| Jérôme de Stridon | 117 | 47 |
| Didyme d'Alexandrie (traduction de Jérôme de Stridon) | 1 | 1 |
| Grégoire d'Elvire | 2 | 0 |
| Irénée de Lyon (traduction latine) | 6 | 1 |
| Apponius | 4 | 0 |
| Maxime de Turin | 1 | 2 |
| Pierre Chrysologue | 10 | 0 |
| Arnobé le Jeune | 1 | 0 |

VOCATIO

| | | |
|--|----|---|
| Pseudo-Vigile de Thapsus | 7 | 0 |
| QuodvultDeus | 5 | 0 |
| Eucher de Lyon | 1 | 2 |
| Jean Cassien | 30 | 2 |
| Prosper d'Aquitaine | 18 | 0 |
| Possidius | 1 | 0 |
| Lettres à Jérôme | 2 | 0 |
| Julien d'Eclane | 2 | 1 |
| Fauste de Riez | 5 | 5 |
| Léon le Grand | 8 | 0 |
| Rufin | 2 | 0 |
| Eusèbe de Césarée traduit par Rufin | 1 | 0 |
| Epiphane (incertain – traduction latine) | 7 | 0 |
| Pseudo-Augustin | 12 | 0 |
| Jean Maxence | 4 | 0 |
| Eugippe | 1 | 0 |
| Fulgence de Ruspe | 16 | 0 |
| Facundius d'Hermiane | 1 | 0 |
| Primasius d'Hadrumète | 3 | 0 |
| Cassiodore | 40 | 1 |
| Disciple de Cassiodore | 10 | 0 |
| Césaire d'Arles | 3 | 0 |
| Grégoire de Tours | 1 | 7 |
| Grégoire le Grand | 42 | 0 |
| Pseudo-Jérôme | 2 | 0 |
| Pseudo-Hilaire d'Arles | 2 | 0 |
| Eusèbe d'Emèse (traduction du grec) | 9 | 6 |
| Isidore de Séville | 12 | 0 |

VOCATIO

| | | |
|--|----|---|
| Braulion de Saragosse | 1 | 1 |
| Julien de Tolède | 4 | 7 |
| Bède le Vénérable | 35 | 0 |
| Burginda | 1 | 0 |
| Lettres d'Ignace d'Antioche (traduction) | 2 | 1 |

Sur l'ensemble de notre corpus, la proportion est d'un peu moins d'un emploi sur sept. Mais chez certains auteurs, elle est beaucoup plus importante, puisque notre calcul prend en compte l'ensemble du corpus et pas uniquement les auteurs chez qui *uocatio gentium* est attesté. Ainsi, chez Ambroise de Milan, le rapport est de presque un sur quatre. Chez Jérôme de Stridon, il est encore plus important : plus d'un sur trois. Le pourcentage ne dépend pas du siècle auquel vit l'auteur concerné : il est d'un peu moins d'un sur cinq chez Grégoire le Grand, d'un sur deux chez Isidore de Séville et d'un sur cinq chez Bède le Vénérable.

Le cas du syntagme *superna uocatio*, « l'appel qui vient d'en haut », qui figure dans l'épître aux Philippiens (3, 14) est également intéressant. Le tableau ci-dessous montre sa répartition, mais contrairement au précédent, il n'inclut que les auteurs chez qui le syntagme est attesté au moins une fois :

| Auteur | <i>Vocatio</i> | <i>Vocatio superna</i> |
|---------------------------|----------------|------------------------|
| Marius Victorinus | 13 | 5 |
| Ambroise de Milan | 27 | 3 |
| Ambrosiaster | 10 | 1 |
| Origène traduit par Rufin | 24 | 4 |
| Augustin d'Hippone | 207 | 50 |
| Chromace d'Aquilée | 9 | 1 |
| Paulin de Nole | 5 | 3 |
| Jérôme de Stridon | 117 | 12 |
| QuodvultDeus | 5 | 1 |
| Eucher de Lyon | 1 | 1 |
| Jean Cassien | 30 | 3 |

VOCATIO

| | | |
|--|-----|-----|
| Lettres à Jérôme | 2 | 1 |
| Epiphane (incertain – traduction latine) | 7 | 2 |
| Eugippe | 1 | 1 |
| Fulgence de Ruspe | 16 | 1 |
| Facundius d'Hermiane | 1 | 1 |
| Primasius d'Hadrumète | 3 | 1 |
| Cassiodore | 40 | 2 |
| Disciple de Cassiodore | 10 | 1 |
| Césaire d'Arles | 3 | 1 |
| Grégoire le Grand | 42 | 3 |
| Isidore de Séville | 12 | 1 |
| Bède le Vénérable | 35 | 4 |
| Total | 620 | 103 |

Si on ne considère que les auteurs chez qui le syntagme étudié est attesté au moins une fois, on constate qu'environ un emploi sur six de *uocatio* est un emploi du syntagme *superna uocatio*. Mais cette proportion est biaisée par le nombre d'attestations chez le seul Augustin qui l'emploie cinquante fois, soit la moitié des emplois de notre corpus, et un emploi sur quatre de *uocatio* dans ses écrits. En observant de plus près le tableau, on constate que le syntagme qui nous intéresse est attesté sur toute la période chronologique que nous avons choisi d'étudier. Et on observe également que, chez certains auteurs, le seul emploi de *uocatio* se trouve dans le syntagme considéré, ce qui n'était pas le cas pour *uocatio gentium*.

Cela nous amène à nous demander si, dans certains cas, un syntagme comprenant apparemment plusieurs lexèmes, dont *uocatio*, ne fonctionneraient pas en réalité comme un lexème unique.

1 *Vocatio* comme forme nominale du verbe *uocare*

Le substantif *uocatio* peut être employé comme forme nominale du verbe dont il dérive, *uocare*, là où la structure de la phrase ne permet pas d'employer un infinitif. La syntaxe classique requerrait un gérondif, mais il arrive que le lexème *uocatio* remplace le

gérondif attendu. Ainsi, Augustin explique l'étymologie des lexèmes *ecclesia* et *synagoga*, et explique que *ecclesia* vient du mot appeler.

Breuitur in duobus uerbis ecclesiae dignitatem a synagogae uetustate discernit. Ecclesia quippe ex uocatione appellata est, synagoga uero ex congregatione. Conuocari enim magis hominibus congruit, congregari autem magis pecoribus, unde greges proprie pecorum dici solent. (Aug. Rom. 2)

« Il distingue brièvement, en deux mots, la dignité de l'Église et l'ancienneté de la synagogue. Car l'Église tire son nom du mot 'appeler', la synagogue du mot 's'attrouper'. 'Être appelé' convient plutôt aux hommes, 's'attrouper', plutôt aux animaux, d'où le fait qu'on a l'habitude d'employer le mot 'troupeau' dans son sens propre, au sujet des animaux. »

La démonstration d'Augustin est entièrement en latin mais ne peut pas être comprise sans référence au grec. Quand il écrit *ecclesia quippe ex uocatione appellata est*, il est évident que le latin *uocatio* n'est pas le terme dont est issu *ecclesia*, qui est un emprunt par la langue latine du grec ἡ ἐκκλησία, formé sur le verbe ἐκκαλεῖν qui est lui-même un préverbe de καλεῖν, dont le correspond latin est *uocare*. Il faut donc comprendre * ἡ ἐκκλησία quippe ex καλεῖν, id est uocatione, appellata est. Il s'agit d'une étymologie grecque sans grec, faisant appel au bilinguisme du lecteur pour reconstituer le raisonnement. *Synagoga uero ex congregatione* s'explique par le même raisonnement. Comme *ecclesia*, *synagoga* est un emprunt à la langue grecque du substantif ἡ συναγωγή, formé à partir du verbe συνάγειν, que le latin traduit par *congregare*. Derrière *synagoga uero ex congregatione*, il faut donc lire *ἡ συναγωγή uero ex συνάγειν, id est congregatione. Le choix d'Augustin d'écarter les termes grecs de sa démonstration s'explique peut-être par des difficultés syntaxiques. Il aurait été possible d'intégrer dans la phrase latine des lexèmes grecs, mais cela aurait posé des problèmes d'intégration syntaxique, afin d'éviter une formulation bancale, confinant au solécisme, telle que *ex καλεῖν* ou *ex συνάγειν*. L'emploi d'une forme nominale du verbe comme κλησις, se serait heurté à une autre difficulté : la préposition *ex* requiert en effet l'ablatif, cas inconnu de la langue grecque. Les formulations d'Augustin s'expliquent donc, mais il faut reconstituer le raisonnement qui va derrière.

Vocatio est ici d'emploi autonymique : il ne signifie rien et ne désigne que lui-même en tant que forme nominalisée de *uocare*.

2 *Vocatio* : un acte de parole

Étymologiquement, *uocatio* désigne d'abord un acte de parole. Si on définit, à la suite de J.-M. HILGERT⁵⁰, *uocare* comme le fait de « donner de voix », alors la *uocatio* est l'acte

⁵⁰ J.-M. HILGERT (1976 : 158)

de donner de la voix. C'est donc l'acte de parole désigné par le lexème qu'il faut étudier en premier, parce qu'il laisse apparaître un archiséme important pour l'étude du substantif : /action de parler à voix haute/.

2.1 Un acte de parole performatif

2.1.1 Un acte de parole qui ne s'adresse pas à un destinataire

Vocatio peut désigner plusieurs types d'actes de paroles performatifs, suivis ou non d'effets.

Augustin donne un exemple d'un de ces actes de paroles, en reprenant l'une des paroles attribuées à Dieu au moment de la création du monde dans le livre biblique de la Genèse.

Beata creatura, quae non nouit aliud, cum esset ipsa aliud, nisi dono tuo, quod superfertur super omne mutabile, mox ut facta est attolleretur nullo interuallo temporis in ea uocatione, qua dixisti : fiat lux, et fieret lux. (Aug. Conf. 13, 10, 1)

« Heureuse créature, qui n'a pas connu d'autre état, alors qu'elle serait elle-même autre, si par ton don, qui plane au-dessus de tout ce qui peut être mu, elle n'avait pas été élevée dès qu'elle eut été faite, sans aucun intervalle de temps, dans ce cri par lequel tu as dit « que la lumière soit » et que la lumière fut. »

L'énoncé performatif couronné de succès, ici, est *fiat lux*. Dans la Bible, comme l'explique Augustin, l'acte accompli par Dieu à travers ces mots n'est pas uniquement de donner un nom à la lumière mais de la créer et de la nommer à travers une parole injonctive. C'est la parole de Dieu qui crée la lumière et son nom ; nous sommes donc bien en présence d'un acte de parole performatif. Selon la classification de F. RÉCANATI (1981), il s'agit d'un acte prescriptif (ou directif). La traduction de *uocatio* par *appel* n'est donc satisfaisante ni pour rendre compte de cette directivité ni pour rendre compte des ses activés en contexte. En effet, la polysémie du terme *appel*, qui justifie en partie notre étude, ne fait pas ressortir le sème /à voix haute/, activé par *qua dixisti* ainsi que par la réminiscence du début de la Genèse que tous les lecteurs d'Augustin ont en tête quand ils lisent ce passage (*dixitque Deus fiat lux et facta est lux* « et Dieu dit : que la lumière soit, et la lumière fut »). Cependant, aucun terme ne peut rendre entièrement compte de l'acte de parole qui s'accomplit dans ce passage et qui est double : l'acte performatif qui ordonne à la lumière d'être et l'acte de nommer ce qui est et qui porte le nom de lumière. On peut, et on doit, en effet comprendre *fiat lux* comme « que la lumière existe (en tant que lumière) » et « qu'il y ait quelque chose qui porte le nom de lumière ». Cette double signification est présente dans *uocatio*, qu'Augustin choisit à dessein d'employer. Mais aucun terme français ne peut rendre cette dualité de façon satisfaisante.

C'est pourquoi nous choisissons de préciser la traduction que nous proposons en traduisant *uocatio* par *appel à voix haute*.

Selon les définitions de F. RASTIER, la qualification par *uocatio* des actes de paroles posés au début du livre de la Genèse et repris par saint Augustin relève de l'emploi : il s'agit en effet d'un contexte occasionnel et très particulier, puisque seul Dieu, selon les systèmes théologiques juif et chrétien, a la possibilité de poser en une seule parole les deux actes de langage que nous avons mis en évidence. Nous avons cependant choisi d'examiner cet emploi au début de notre étude puisqu'il s'agit, avec les exemples qui suivront, d'occurrences où le sème /à voix haute/, qui est contenu dans l'étymologie de *uocatio* et dans sa parenté avec *uox*, est persistant.

Le sens originel de *uocatio* peut donc être défini par le sémème suivant :

Σ1 : action de parler /S1/ à voix haute /s1.1 / pour /s1.2/ accomplir une action /s1.3/

2.1.2 Un acte de parole adressé à un destinataire

Un autre exemple d'acte de parole performatif est contenu dans les textes qui citent ou font allusion à l'appel des disciples. Ainsi, Augustin, dans son *De consensu euangelistarum*, commente l'évangile de Matthieu et plus particulièrement un point de concordance avec l'évangile de Marc⁵¹ : l'appel à le suivre, par le Christ, au début de sa vie publique, de Pierre, André, Jacques et Jean.

Deinde contexit narrationem Mattheus et dicit : et relictā ciuitate Nazareth uenit et habitauit in Capharnaum maritimam in finibus Zabulon et Neptalin, et cetera, quo usque sermo terminetur, quem habuit in monte. In quo contextu narrationis adtestatur ei Marcus de discipulorum uocatione Petri et Andreae et paulo post Iacobi et Iohannis. (Aug. Cons. 2, 17, 35)

« Ensuite, Matthieu poursuit sa narration et dit : « et ayant quitté la ville de Nazareth, il vint habiter dans la ville de Capharnaüm, au bord de la mer, aux confins de Zabulon et de Nephtali », et ainsi de suite jusqu'à que le sermon qu'il tint sur la montagne soit terminé. Dans cette partie de la narration, Marc confirme ce qu'il dit au sujet de **l'appel** des disciples Pierre et André, et peu après Jacques et Jean. »

Voici ce que dit l'évangile de Matthieu⁵² au sujet de cet appel :

Et procedens inde, uidit alios doublets fratres, Iacobum Zebedæi, et Ioannem fratrem eius, in nauī cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua : et uocauit eos. Illi autem statim relictis retibus et patre, secuti sunt eum. (Mt 4, 21-22)

⁵¹ Matth, 4, 13-22 ; Marc 1, 16-20

⁵² Le sens de *uocare* dans ce passage est analysé dans la partie que nous consacrons au lexème.

« Et avançant encore, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée et Jean, son frère, dans leur barque avec Zébédée, leur père, en train de refaire leurs filets : et il les appela. Et eux, ayant aussitôt abandonné leurs filets et leur père, le suivirent »

Le texte latin de l'évangile de Marc est quasiment identique.

En comparant le texte de l'évangile et le commentaire qu'en propose Augustin, nous pouvons commencer par définir *uocatio* comme l'action de *uocare*, puisque le verbe est employé par l'évangéliste. Cela pose problème : que recouvre exactement le verbe *uocavit* ? Doit-on comprendre « il prononça leurs noms à voix haute ? » ou « il les invita à le suivre » ? Il faut sans doute comprendre les deux à la fois, et nous nous trouvons, là encore, dans une situation où deux actes de parole sont accomplis en une seule parole : premièrement, l'acte de s'adresser à voix haute à quelqu'un qu'on désigne par son nom ; deuxièmement, l'acte de demander aux personnes auxquelles on vient de s'adresser de venir pour marcher à sa suite. Ces deux actes sont suivis d'effet, puisque l'évangile nous précise que, suite à cet appel, Jacques et Jean abandonnent tout pour le suivre. Là encore se pose la question de rendre dans une traduction la polysémie du substantif et du verbe (la polysémie du substantif étant en l'occurrence induite par celle du verbe). Le français *appel* convient, mais il faut le préciser par une analyse sémique :

$\Sigma 2$: action de s'adresser /S2/ à voix haute /s2.1/ individuellement /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/ par son nom /s2.4/ pour /s2.5/ le faire venir /s2.6/

Les deux sèmes les plus importants sont /par son nom/ et /à voix haute/. En effet, si les apôtres ne sont pas appelés un par un, ils sont en revanche tous nommés individuellement, tous connus par leur nom. Or l'appel que leur adresse Jésus dans l'évangile est un appel individuel, qui se fait à voix haute. L'expression française « la vocation des apôtres », parfois employée pour désigner cette scène, ne nous semble pas appropriée puisqu'elle ne met pas suffisamment en relief les sèmes importants et qu'elle ne permet pas de préciser ce que signifie exactement le latin *uocatio*.

Par rapport au $\Sigma 5$, l'archiséme diffère et il y a une addition de sèmes. Mais, même si les archisémes de $\Sigma 5$ et de $\Sigma 6$ sont différents, nous avons choisi de regrouper l'étude de ces sémes car leurs signifiés sont tous deux des actes de paroles.

Un autre emploi de *uocatio*, sémantiquement et pragmatiquement semblable, se trouve dans l'expression *uocatio Pauli*, qu'on trouve dans les titres des *Conférences* de Jean Cassien (II, 15) : *De uocatione Pauli apostoli*. Cette *uocatio* est également un acte de parole. En effet, si le texte latin de la Vulgate ne comporte pas le verbe *uocare*, il précise cependant

et cadens in terram audiuit uocem dicentem sibi : Saule Saule, quid me persequeris ? (Ac 9, 4)

« et tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? »

L'expression *uocem audire* suppose l'émission d'une parole : il y a donc bien acte de parole. Si on qualifie cette scène de *uocatio*, comme le fait notamment Jean Cassien, on voit bien en se référant au texte biblique que, dans l'expression *uocatio Pauli*, le génitif complément de détermination actualise, par le jeu de l'intertextualité, les sémèmes /individuellement/ et /à voix haute/ dans *uocatio*. Le sémème /à voix haute/ est présent car Saül a entendu une voix ; le sémème /individuellement/ est inhérent à l'expression *uocatio Pauli* car la voix entendue s'est adressée à Saül en l'interpellant par son nom. Comme dans les deux exemples précédents, cet appel est suivi d'effet puisque Saül de Tarse se convertit à la foi naissante en Jésus-Christ et rompt tout lien avec les persécuteurs des premiers chrétiens. L'aspect performatif de l'acte de parole à l'origine de la parole entendue par Saül est exprimé clairement chez saint Augustin, dans la *Réfutation de l'épître manichéenne appelée fondamentale*, dans un passage où il tire argument de sa lecture des *Actes des Apôtres* pour réfuter le titre même de l'épître manichéenne.

In eodem etiam libro de uocatione atque apostolatu Pauli uulgatissimam tenemus historiam. (Aug. Fund. 5)

« Nous lisons même dans le même livre l'histoire très connue **de l'appel** et de l'apostolat de l'apôtre Paul. »

Cet apostolat est présenté comme la conséquence directe de l'appel relaté dans les *Actes des Apôtres* : on peut donc bien parler d'acte de parole dans le cas de l'appel reçu par Paul.

Nous pouvons donc analyser ainsi l'emploi de *uocatio* dans l'expression *uocatio Pauli* :

Σ3 : action de s'adresser /S3/ à voix haute /3.1/ individuellement /s3.2/ à quelqu'un /s3.3/ par son nom /s3.4/ pour que /s3.5/ il se convertisse /s3.6/.

Σ6 et Σ7 ne diffèrent que par un sème : /s7.5/ est différent de /s6.5/. Ces deux sèmes sont afférents, en contexte. Selon la définition de RASTIER, Σ7 est un emploi de Σ6.

2.1.3 Un acte de prière

Dans une situation de prière, *uocatio* désigne l'acte de parole de ceux qui invoquent Dieu en le suppliant, comme dans les *Discours sur les Psaumes* de l'évêque d'Hippone.

Iustificamur in uocatione misericordiae, et timore iudicii ; hinc est quod dicitur : Deus, in nomine tuo saluum me fac, et in uirtute tua iudica me. (Aug. Psalm. 150, 3)

« Nous sommes justifiés en **en appelant à la miséricorde** et en craignant le jugement ; c'est de là que vient cette parole : Dieu, en ton nom, sauve-moi, et en ta bravoure, rends-moi justice. »

L'appel à la miséricorde dont il est question est contenu dans la prière citée par Augustin, il s'agit bien d'une parole concrète, d'une prière pour obtenir le salut de Dieu. *Vocatio* désigne ici à la fois l'acte de prier et les paroles prononcées dans cette prière, qui sont ici un extrait du psaume 150, que commente Augustin. L'emploi de *uocatio* au lieu d'une forme déclinée du verbe *uocare* (*in uocando*) s'explique probablement par cette double signification : une forme verbale ne pourrait renvoyer qu'à l'acte de prier, pas à ce qui en résulte, c'est-à-dire les paroles de la prière, comme peut le faire un substantif en *-tio*.

Nous posons le sème suivant :

$\Sigma 4$: action de prier /S4/ Dieu /s4.1/ en faisant appel /s4.2/ à quelque chose /s4.3/ pour obtenir une faveur /s4.4/

Contrairement aux exemples précédents, le sème /à voix haute/ n'est pas distinctif, puisque, si une prière suppose une parole, elle ne suppose pas obligatoirement une parole à voix haute. Le sème /quelqu'un/ est contextualisé par le sème /Dieu/ : une prière, quelle que soit la divinité à laquelle elle s'adresse, est toujours adressée à une entité individuelle et identifiée comme telle.

Les exemples que nous venons d'étudier montrent donc que, de même que *uocare* est un verbe de parole, *uocatio* désigne en premier lieu un acte de parole, même dans un contexte particulier lié à une croyance religieuse, la foi chrétienne naissante. Il faut donc insister dans l'analyse sémique sur le trait /action/, contenu dans le suffixe *-tio* et actualisé dans les exemples que nous venons d'étudier.

2.2 « Appel »

Le lexème français *vocation* est souvent employé au sens d'appel, sans qu'il fasse référence à un acte de parole concret avec émission d'une parole précise et déterminée, destinée à une personne précise. Il est en ce sens l'héritier de nombreux emplois du latin *uocatio*.

2.2.1 « Appel à croire »

Le lexème *uocatio* désigne notamment un appel à croire, qui n'est pas un acte de parole en tant que tel mais la résonance des actes de parole appelant à croire posés dans les

évangiles et qui s'adressent à toute personne embrassant la foi chrétienne. On en voit un exemple chez Prosper d'Aquitaine, dans son *Expositio Psalmorum*.

Siue Sion siue Ierusalem, quae est ecclesia, in qua laus Domini celebratur, respondit ei quem per fidem laudat, per spem, per caritatem. Nam uocationi eius respondere est credere atque oboedire et in praeceptis ipsius ambulare. (Prosp. Psalm. 101)

« Que ce soit Sion ou Jérusalem, qui est l'église dans laquelle la louange du Seigneur est célébrée, elle lui répond, à lui qu'elle loue par la foi, par l'espérance, par la charité. En effet, croire, c'est répondre à son appel et lui obéir et suivre ses commandements. »

La notion de *uocatio* est définie en creux dans ce commentaire de Prosper d'Aquitaine : l'appel à croire en Dieu, à venir vers lui, attend une réponse de la part de celui qui le reçoit. Dans cette occurrence, le lexème ne désigne plus l'acte de *uocare* mais le contenu de cet acte ; le trait sémique /action/ s'efface. Il ne s'agit plus d'un acte de parole mais de la parole portée à travers cet acte. L'auteur de l'appel est clairement identifié ; il est désigné deux fois, par *eius* et *ipsius* : il s'agit du Seigneur, *Dominus*, dont il est question juste avant.

Cet appel à suivre Dieu peut être qualifié de diverses manières et son auteur ou sa provenance clairement identifiés. Ainsi, on trouve la formule *uocatio Dei* pour désigner l'appel (à se convertir, à se repentir, à croire) qui vient de Dieu. C'est le cas chez Augustin, dans l'*Explication commencée de la lettre aux Romains*

Iusta est ergo gratia Dei et grata iustitia, cum in eo quoque etiam poenitentiae meritum gratia praecedat, quod neminem peccati sui poeniteret nisi admonitione aliqua uocationis Dei. (Aug. Rom. 9)

« La miséricorde de Dieu est donc juste, et sa justice est miséricordieuse, puisque la grâce précède le mérite de la pénitence en cela même aussi que personne ne se repent de son péché sans un avertissement quelconque venant d'un appel de Dieu. »

ou chez Cassiodore, dans l'Explication de la lettre de saint Paul aux Romains :

Vocatione Dei sanctificatis, et gratia, non meritis operum suorum. (Cassiod. Rom. 1)

« [...] sanctifiés par l'appel de Dieu, et par la grâce, non par le mérite de leurs propres œuvres [...] »

L'origine divine de l'appel peut aussi être marquée par l'adjectif *diuinus*, de façon peu surprenante, puisque l'emploi de l'adjectif à la place du génitif adnominal est un trait caractéristique du latin chrétien⁵³. Ainsi chez Tertullien, dans *De la résurrection des morts* :

⁵³ O. GARCÍA DE LA FUENTE (1990 : 39)

VOCATIO

*Nam et paulo ante carnem suam panem quoque caelestem pronuntiarat, urgens usquequaque per allegoriam necessariorum pabulorum memoriam patrum, qui panes et carnes Aegyptiorum praeuenterant **diuinae uocationi**. (Tert. Res. 37)*

« Un peu auparavant, il avait déclaré que sa chair est un pain descendu du ciel, insistant toujours au moyen de l'allégorie des aliments nécessaires à la vie sur la mémoire de leurs pères, qui avaient préféré à l'appel de Dieu les pains et les viandes des Égyptiens. »

ou chez Isidore de Séville, dans *De la différence des choses*

*Unde consequens est nullis praeuenientibus meritis conferri gratiam, sed sola **uocatione diuina**. (Isid. Diff. 119)*

« De là il s'ensuit que la grâce ne peut être apportée par aucun mérite qui la devancerait mais par **le seul appel divin**. »

Vocatio peut aussi être qualifiée de *caelestis*, comme dans une lettre d'Ambroise de Milan :

*Ideo et Aaron sacerdotem ipse elegit, ut non humana cupiditas in eligendo sacerdote praeponderaret sed gratia Dei, non uoluntaria oblatio nec propria assumptio sed **caelestis uocatio** [...] (Ambr. Ep. Trad. 14, 48)*

« C'est pourquoi il choisit lui-même Aaron comme prêtre, pour que l'emporte dans le choix du grand prêtre non pas le désir des hommes mais la grâce de Dieu, ni sacrifice volontaire ni élévation personnelle mais **appel venant du ciel** [...] »

Caelestis dénote l'origine de l'appel, le ciel, donc Dieu.

Quand la provenance de l'appel apparaît clairement dans le texte, le sémème se définit ainsi :

$\Sigma 5$: parole /S5/ adressée /s5.1/ à quelqu'un /s5.2/ individuellement /s5.3/ pour que /s5.4/ il embrasse la foi en Jésus-Christ /s5.5/

Ce sémème est très proche du $\Sigma 2$ que nous avons mis en évidence dans notre étude du corpus biblique : le /s2.3/ (pour qu'il se convertisse) est similaire aux /s5.4/ et /s5.5/

Mais l'auteur de cet appel n'est pas toujours clairement identifié. Dans ce cas, le sémème de *uocatio* contient un sème indiquant la provenance de l'appel, le plus souvent Dieu.

L'appel à croire ne se manifeste pas uniquement par des paroles ou par la résonance de ces paroles chez ceux qui sont appelés mais aussi par des signes concrets, par des miracles, ou par la résurrection de Jésus-Christ. Tous ces faits expriment un appel, certes non-verbal, mais cependant bien un appel à croire en Dieu et en son Fils, selon la théologie chrétienne. C'est ce

qu'exprime Augustin dans le premier livre des *Diverses questions à Simplicien*, et notamment dans la deuxième question, qui porte sur la doctrine de la justification dans l'épître de Paul aux Romains.

*Hic dicet aliquis : Cur ergo Esau non sic est uocatus ut uellet oboedire ? Videmus enim alios aliter isdem rebus demonstratis uel significatis ad credendum moueri, sicut exempli gratia Simeon in Dominum nostrum Iesum Christum adhuc infantem paruulum credidit Spiritu ei reuelante cognoscens. Nathanael ad unam sententiam, quam ab illo audiuit : Priusquam te Philippus uocaret, cum esses sub arbore fici, uidi te, respondit : Rabbi, tu es Filius Dei, tu es rex Israel. Quod tanto post quia confessus est Petrus, meruit audire quod beatus sit et quod ei darentur clauis regni caelorum. Miraculo facto in Cana Galileae, quod initium signorum Ioannes Euangelista commemorat, aqua in uinum conuersa crediderunt in eum discipuli eius. Multos loquendo inuitauit ad fidem, multi nec suscitatis mortuis crediderunt. De cruce atque morte eius conterriti etiam discipuli titubarunt, et tamen latro tunc credidit, cum eum non praestantiozem uideret in operibus sed consortio crucis aequalem. Vnus e numero discipulorum post eius resurrectionem non tam uiuentibus membris quam recentibus cicatricibus credidit, multi ex eorum numero a quibus crucifixus est, qui uidentes eum miracula facientem contempserant discipulis eum praedicantibus et in nomine eius talia facientibus crediderunt. Cum ergo alius sic alius autem sic moueatur ad fidem, eademque res saepe alio modo dicta moueat alio modo dicta non moueat, aliumque moueat alium non moueat, quis audeat dicere defuisse Deo modum uocandi, quo etiam Esau ad eam fidem mentem applicaret uoluntatemque coniungeret, in qua Iacob iustificatus est ? Quod si tanta quoque potest esse obstinatio uoluntatis, ut **contra omnes modos uocationis** obdurescat mentis euersio, quaeritur, utrum de diuina poena sit ipsa duritia, cum eum Deus deserit non sic uocando, quomodo ad fidem moueri potest. Quis enim dicat modum quo ei persuaderetur ut crederet etiam omnipotenti defuisse ? (Aug. *Simpl.* I, 2, 14)*

« Ici, il se peut que quelqu'un dise : pourquoi donc Esaü n'a-t-il pas été appelé de telle sorte qu'il veuille répondre à cet appel ? Nous voyons en effet à d'autres endroits que les mêmes choses données à voir ou à comprendre ont poussé d'autres hommes à croire : ainsi, par exemple, Siméon crut en notre Seigneur Jésus-Christ alors que celui-ci était encore un tout petit enfant parce qu'il l'a connu sous l'inspiration de l'Esprit Saint. Nathanaël, à cette seule parole qu'il entendit de sa bouche : 'Avant que Philippe t'appelle, lorsque tu étais sous le figuier, je t'ai vu', répondit 'Rabbi, tu es le fils de Dieu, le roi d'Israël'. Parce qu'il proclama cela un peu plus tard, Pierre mérita d'entendre qu'il était bienheureux et que le Seigneur lui donnerait les clés du Royaume des Cieux. Lorsqu'il fit un miracle à Cana en Galilée, dont Jean l'évangéliste se souvient comme du premier de ses signes, en changeant l'eau en vin, ses disciples crurent en lui. Il en attira beaucoup à la foi par ses paroles, et beaucoup ne crurent pas lorsqu'il ramena des morts à la vie. Effrayés par la croix et par sa mort, même ses disciples chancelèrent et cependant, à ce moment-là, le larron crut, alors qu'il ne l'avait pas vu se distinguer par ses œuvres mais être son égal en partageant le même supplice. L'un de ses disciples, après sa résurrection, ne crut pas tant en voyant ses membres vivants que ses cicatrices récentes ; beaucoup de ceux par qui il avait été crucifié, qui l'avaient méprisé en le voyant faire des miracles, crurent en les apôtres qui l'annonçaient et faisaient des miracles en son nom. Donc

puisque l'un est porté à croire pour telle raison et l'autre pour telle autre, que la même chose porte à croire lorsqu'elle est dite de telle façon et n'y porte pas lorsqu'elle est dite de telle autre, qu'elle porte l'un à croire et pas l'autre, qui oserait dire que Dieu manquait d'un genre d'appel par lequel même Esaü appliquerait son esprit à croire et y joindrait la volonté, par laquelle Jacob fut justifié ? Et s'il peut y avoir aussi une telle obstination de la volonté que la destruction de l'esprit s'endurcit contre toutes les sortes d'appel, on se demande si ce durcissement vient d'une punition divine puisque Dieu l'a abandonné en ne l'appelant pas de la même façon qu'il peut être appelé à la foi. Qui dirait en effet qu'il manque au Tout-puissant un moyen de persuader quelqu'un de croire ? » (Aug. *Simpl.* 1, 2, 14)

Augustin passe ici en revue divers moyens par lesquels les apôtres et les disciples ont reçu l'appel à croire en Jésus : paroles, actes, miracles, résurrection d'un mort, résurrection d'entre les morts. Que ces moyens s'expriment par des paroles ou non, ils n'en constituent pas moins des appels à croire. Nous voyons donc que le Christianisme étend le domaine de la *uocatio* au-delà de l'acte de parole quand le lexème désigne un appel, en lui faisant englober tout ce qui permet de pousser (*mouere*) quelqu'un à croire. Mais, de la même manière que *uocatio* désigne à la fois le fait d'appeler et le contenu de l'appel, on peut faire l'hypothèse que tous les signes qu'évoque Augustin aussi sont à la fois un appel et le message contenu dans cet appel. On s'aperçoit que la dualité que nous évoquions plus haut, et qui est contenue aussi dans la polysémie des lexèmes français *appel* et *vocation*, tire peut-être son origine de la dualité contenue dans une même acception du latin *uocatio*.

2.2.2 « Appel à choisir ou embrasser quelque chose »

Le lexème *uocatio* ne désigne pas seulement l'appel à croire mais aussi différents types d'appels, qu'ils soient internes (comme l'appel au repentir) ou non à la foi chrétienne. Syntaxiquement, ces appels vont s'exprimer par les constructions *uocatio ad* + accusatif, *uocatio in* + accusatif, ou *uocatio* + génitif.

Les trois constructions sont attestées et désignent le même procès. C'est le cas pour dénoter l'appel à la pénitence. La construction *uocatio* + génitif est attestée chez Jérôme, dans le *Commentaire de l'épître aux Galates* :

Post Hierosolymae uisionem uenit ad Syriam, quae nobiscum dicitur excelsa atque sublimis. Et inde transiit ad Ciliciam, quam in fide Christi cupiebat assumere, euangelizans ei uocationem poenitentiae : Cilicia quippe interpretatur assumpti, siue uocatio lamentabilis. (Hier. Gal. 1)

« Après la vision de Jérusalem, il vint en Syrie, qui est dite chez nous 'élevée et sublime'. Et de là il voyagea vers la Cilicie, qu'il désirait prendre et associer à la foi au Christ, en l'évangélisant et **en l'amenant à la pénitence** : en effet le nom de Cilicie signifie 'pris' ou 'appel lamentable'. »

Vocatio ad + accusatif et *uocatio in* + accusatif est attesté chez Fulgence de Ruspe :

Nam et ipse saluator noster, qui uenit saluum facere quod perierat, ob hoc se uenisse testatur, ut uocaret peccatores in paenitentiam. Vocationis autem huius ad paenitentiam principale est beneficium, gratuita remissio peccatorum. (Fulg.-R. Rem. 1, 5)

« En effet notre sauveur lui-même, qui est venu sauver ce qui avait été perdu, a également affirmé qu'il était venu à cause de cela, pour appeler les pécheurs à la pénitence. Et le principal bénéfice de **cet appel à la pénitence** est la rémission gratuite des péchés. »

Que ce soit chez Jérôme ou chez Fulgence, les destinataires de l'appel appartiennent à un même groupe de personnes, celui des pécheurs, que Jésus-Christ est venu racheter. Les pécheurs sont nommément cités chez Fulgence ; chez Jérôme, ils font partie des habitants de la Cilicie, que l'apôtre Paul voulait amener à la foi au Christ. Il n'y a donc pas de différence entre un appel qui serait lancé à des chrétiens ou à des païens : il s'agit ici d'un appel adressé à des pécheurs qui n'ont pas encore foi en Jésus-Christ, et ce d'autant plus que cet appel est l'œuvre du Christ lui-même selon Fulgence.

On peut se demander si, dans cette construction, il existe une différence semblable à celle qui existe entre les expressions *uocare ad euangelium* et *uocare in euangelium*. *Vocare ad euangelium* désigne l'appel à des gens qui n'ont pas encore foi en Jésus-Christ à suivre l'évangile, tandis que *uocare in euangelium* désigne l'exhortation sans cesse renouvelée aux chrétiens à conformer leur vie à l'évangile. Ici, il ne semble y avoir aucune distinction de ce genre et la différence entre *uocatio ad* et *uocatio in* relève plus vraisemblablement de la *uariatio*. En effet, l'emploi du déterminant anaphorique *huius* pour qualifier *uocatio* montre que le syntagme *uocationis [...] huius ad paenitentiam* n'est autre que la reprise sous une forme nominale de la proposition subordonnée de but *ut uocaret peccatores in paenitentiam*.

Nous définissons le sémème suivant :

Σ6 : parole /S6/ adressée /s6.1/ à quelqu'un /s6.2/ pour /s6.3/ l'inviter /s6.4/ à choisir une disposition d'esprit /s6.5/

2.2.3 « Appel à faire quelque chose »

La même construction (*uocatio ad* + accusatif) peut servir à désigner l'appel reçu à accomplir une tâche précise ou à exercer une charge. C'est notamment le cas de l'appel à l'apostolat, dans une traduction d'Origène par Rufin et dans le commentaire de l'évangile selon saint Matthieu de Jérôme. Le fait qu'une des attestations figure dans une traduction du grec vers le latin pourrait suggérer que cette construction a été influencée par la construction de κλησις en grec.

Dans le passage qui nous intéresse, Origène commente une expression extraite du début de la lettre de l'apôtre Paul aux Romains.

'Segregatus in euangelium Dei'. In Paulo non sola generalis uocatio ad apostolatum designatur sed et electio protinus secundum Dei praescientiam subsecuta per hoc quod segregatus dicitur in euangelium Dei ; sicut et alibi ipse de se dicit : 'cum autem placuit Deo qui me segregauit de utero matris meae ut reuelaret filium suum in me'. (Rufin. Orig. Rom. 1, 5, 50)

« Mis à part pour annoncer l'évangile de Dieu. Chez Paul, ce n'est pas le seul appel universel à l'apostolat qui est désigné mais aussi l'élection selon la prescience de Dieu qui vient ensuite à travers le fait qu'il est dit mis à part pour annoncer l'évangile de Dieu ; de même, il dit ailleurs à son propre sujet : lorsque Dieu a décidé de me mettre à part depuis le sein de ma mère pour révéler en moi son fils. »

La première citation biblique de cet extrait (*Segregatus in euangelium Dei*) appartient à la lettre aux Romains (1, 1), la deuxième est empruntée à la lettre aux Galates (1, 15). Les deux citations éclairent le sens de *uocatio ad apostolatum* et surtout le choix de la préposition *ad* pour régir le complément de *uocatio*. En effet, au début de la lettre aux Galates, Paul expose son parcours avant le début de sa mission d'apôtre. La *uocatio* qu'il a reçue, sur le chemin de Damas, est un appel à une transformation radicale, qui s'adresse à un païen, persécuteur des premiers chrétiens qui plus est, pour qu'il devienne apôtre de Jésus-Christ ressuscité. Le choix de la préposition *ad* pour régir *apostolatum* exprime cette transformation, et, en ce sens, on peut dire qu'il y a ici une différence entre la construction *uocatio ad* + accusatif et *uocatio in* + accusatif.

On retrouve cette expression dans une version brève du *Commentaire de l'évangile selon Matthieu*, de Jérôme de Stridon. Celui-ci évoque les trois appels à travers lesquels les peuples sont appelés à se convertir et à croire en Jésus-Christ.

Per tres uocationes uocati sunt populi : prima per Ioannem, ad amicitiam 'ecce Agnus Dei' : secunda, ad credulitatem, Ioanne dicente 'Hoc primum signum fecit Iesus in Cana Galileae, ut crederent in eum discipuli eius' : tertia uocatio ad apostolatum 'Venite post me', et reliqua. (Hier. Matth.)

« **Les peuples sont appelés** à travers trois appels. Le premier, à travers Jean, appelle à l'amitié : 'voici l'Agneau de Dieu' ; le second, à la foi, quand Jean dit : 'Jésus fit ce premier signe à Cana en Galilée pour que ses disciples croient en lui' ; le troisième, à l'apostolat : 'venez à ma suite', et ce qui suit. »

Ces appels évoqués par Jérôme, et plus particulièrement le deuxième et le troisième, illustrent bien la valeur de la construction *uocatio ad* + accusatif : il s'agit d'un appel à une transformation radicale. Cette transformation apparaît dans le second appel, qui est un appel à la foi, un appel à croire, et dans le troisième appel, qui est un appel à l'apostolat. L'appel à

suivre le Christ dans l'évangile est toujours radical : celui qui souhaite partir à sa suite est invité à partir immédiatement à l'appel reçu, en coupant tout lien avec sa vie antérieure. Il en va ainsi pour l'appel des apôtres. Le choix de la préposition *ad* marque cette transformation et indique le passage d'un état (l'état de celui qui ne croit pas dans le deuxième appel) à un autre (l'état de celui qui croit).

Le sémème de *uocatio* dans cet emploi peut s'établir ainsi :

Σ7 : parole /s7/ adressée /s7.1/ à quelqu'un /s7.2/ pour /s7.3/ l'inviter /s7.4/ à choisir une disposition d'esprit /s6.5/ en remplissant une fonction /s7.6 /

Σ7 est un emploi de Σ6 dont il diffère par s7.6 qui est une afférence locale, en contexte.

2.2.4 « Invitation »

Le signifié « invitation » n'est pas attesté dans le Nouveau Testament, mais nous avons vu que κλησις pouvait l'exprimer dans la Septante. C'est sans doute sous cette influence que le lexème latin *uocatio* a pu prendre ce sens, notamment chez Tertullien :

*Dehinc si is mittit ad conuiuas qui coenam parauit, sic quoque creatoris est coena, qui misit ad conuiuas admonendos, ante iam uocatos per patres, admonendos autem per prophetas, non qui neminem miserit ad monendum, nec qui nihil prius egerit ad uocandum, sed ipse descenderit subito, tantum quod innotescens iam inuitans, tantum quod inuitans iam in conuiuium cogens, eandem faciens horam coenandi et ad coenam inuitandi. Excusant se inuitati. Si ab alio Deo, merito, quia subito inuitati ; si non merito : ergo nec subito ; si autem non subito inuitati, ergo a creatore, a quo olim, cuius denique declinauerant **uocationem** tunc [...] (Tert. Marc. 4, 21, 3-4)*

« Ensuite, si celui qui envoie inviter les convives est celui qui a préparé le festin, ce festin est encore celui du Créateur qui non seulement envoie rappeler l'invitation aux convives, qui avaient déjà été appelés auparavant à travers leur pères, mais qui leur la leur rappelle par les prophètes. Il n'est pas le festin de celui qui n'a envoyé personne avertir les convives, qui n'a rien fait pour inviter ceux qu'il avait choisis, mais qui descend lui-même tout à un coup. Il ne fait que paraître et voilà qu'il invite ; il ne fait qu'inviter, et voilà qu'il presse d'arriver à son banquet, fixant l'heure même du banquet et l'heure où inviter au banquet. 'Les invités s'excusent.' S'ils ont été invités par un autre dieu, ils s'excusent avec raison, car ils ont été invités de manière impromptue ; s'ils ne s'excusent point avec raison, c'est que l'invitation n'a pas été imprévue, donc qu'elle venait du Créateur, qui les avait invités autrefois et dont ils avaient finalement décliné **l'invitation** [...] »

Il est tentant de traduire ici *uocatio* par le français *vocation*, en tenant compte du contexte théologique exprimé notamment par les termes *creatoris*, *prophetas*, *Deo*. Il nous semble cependant que *uocatio* ne fait pas partie d'une isotopie théologique mais de l'isotopie

du banquet, qui est abondamment développée dans cet extrait du *Contre Marcion*. Les deux isotopies ne sont du reste pas contradictoires puisque l'image du banquet est présente à plusieurs reprises dans les évangiles pour expliquer ce que sera le royaume de Dieu. Mais si on privilégie cette isotopie, il faut privilégier l'interprétation suivante de *uocatio* : appel nominatif à assister à un événement festif. Nous déduisons le sème /nominatif/, proche du sème /particulier/ que nous avons mis en évidence dans d'autres emplois, du fait que le maître de maison prend la peine d'envoyer des serviteurs inviter les convives qu'il souhaite voir au banquet : l'invitation leur est adressée personnellement.

Le sémème est donc ici le suivant

Σ7 : appel /S7/ nominatif /s7.1/ adressé /s7.2/ avec politesse /s7.3/ à assister à un événement festif /s7.4/

2.2.5 *Vocatio gentium*

Nous avons montré au début de cette partie que l'ensemble des occurrences de ce syntagme, qui est une traduction littérale du grec ἡ κλήσις τῶν ἔθνῶν représentait un peu moins d'un septième des occurrences de *uocatio*, et jusqu'à un quart des occurrences chez Augustin. Nous sommes donc conduits à nous demander si *uocatio gentium* n'est pas une lexie et, si oui, depuis quand.

La première attestation chronologique de l'expression se trouve chez Tertullien, dans le troisième livre du *Contre Marcion*. Comme nous l'avons montré dans notre tableau figurant dans l'introduction de cette partie, les différentes attestations sont réparties sur toute la période chronologique couverte par notre corpus.

Dans le *Contre Marcion*, Tertullien discute notamment l'affirmation de Marcion selon laquelle Jésus-Christ serait un Christ conquérant et armé, et il utilise pour cela une citation du prophète Isaïe, qu'il commente :

Si bellator non est, machaeram intentans allegoricam, licuit ergo et Christo creatoris in psalmo sine bellicis rebus ense sermonis praecingi figurato, cui supradicta tempestiuitas congruat et gratia labiorum, quem tunc iam cingebatur super femur apud Daud, quandoque missurus in terram. Hoc est enim, quod ait : et extende et prosperare et regna : extendens sermonem in omnem terram ad uniuersarum gentium uocationem, prosperaturus successu fidei, qua est receptus, et regnans exinde, qua mortem resurrectione deuicit. (Tert. Marc. 3, 14)

« S'il n'est pas guerrier, tendant un sabre allégorique, il était donc permis aussi au Christ du créateur, représenté dans le psaume, d'être ceint, loin des combats, du glaive de la parole, glaive à qui s'accordent la bonne constitution et la grâce des lèvres mentionnées

plus haut, dont il était alors déjà ceint au-dessus de la cuisse dans le texte de David, et qu'il porterait un jour sur la terre. Voici en effet ce qu'il a dit : 'Grandis, prospère et règne' : en faisant grandir la parole sur toute la terre pour **l'appel de toutes les nations**, pour prospérer dans le succès de la foi par laquelle il a été reçu, et en régnant depuis qu'il a vaincu la mort par sa résurrection. »

Tertullien précise quelles sont les nations (*gentes*) concernées par l'appel (*uocatio*) à l'aide de l'adjectif *uniuersarum*, accordé à *gentium*. Sur le plan syntaxique, il semble donc qu'on ne puisse pas, chez Tertullien, parler de lexie pour l'emploi de *uocatio gentium*.

Deux sens se superposent dans l'expression telle qu'elle est employée ici. C'est le syntagme *extendens sermonem* qui donne la clé de compréhension du passage : c'est par la propagation de la parole sur toute la terre que les nations connaîtront leur vocation, et seront donc appelées à croire en Dieu. L'acte de parole à l'origine de la *uocatio* est explicitement mentionné dans ce passage, et *uocatio gentium* consiste d'abord à s'adresser aux nations pour les appeler à se convertir (les nations désignant les nations païennes, les peuples non chrétiens). Mais le passage nous invite à ne pas en rester là dans l'interprétation du syntagme *uocatio gentium*. En effet, si le psaume cité par Tertullien et le commentaire qui en est fait mentionnent la prospérité de la foi chrétienne, c'est que l'appel est suivi d'une conversion. En ce sens, on peut comprendre que *uocatio gentium* désigne non seulement l'appel qui est adressé aux nations mais aussi la réponse des nations à l'appel qu'elles ont reçu : cette réponse consiste en leur conversion et à l'adhésion en la foi en Jésus-Christ. Les deux signifiés d'appel et de conversion sont donc présents ici en même temps dans le lexème *uocatio*.

Dans son *Explication sur les psaumes*, Ambroise de Milan présente l'un des emplois de la notion de *uocatio gentium* et tente d'en donner une définition :

Ideoque in psalmo nono Dauid de occultis scribens Domini sacramentis, quod est conuersio peccatorum, uocatio gentium, Dei regnum, praeparatio cordis, iudicium pauperum, refectio inopum, ante de occultis pectoris tui atque secretis exterminandum aduersarium dicit, ne sedeat in occultis interficere cupiens innocentem. (Ambr. Psalm. 45, 4, 3)

« C'est pourquoi, dans le neuvième psaume, David, traitant des sacrements cachés du Seigneur, à savoir la conversion des pécheurs, **l'appel des nations**, le royaume de Dieu, la préparation des cœurs, la justice pour les pauvres, le rétablissement des faibles, dit qu'il faut auparavant chasser le diable des recoins et des plis secrets de ton cœur, pour éviter qu'il s'installe dans tout ce qui est dissimulé en désirant tuer l'innocent. »

Si le syntagme est d'emploi fréquent, il ne se fige pas cependant dès le début au point d'accéder au statut de lexie, puisque *gentium* reçoit différents compléments, et ce jusqu'à la fin

de la période chronologique couverte par notre corpus. Ainsi, chez Hilaire de Poitiers (315-367) :

Quamquam ad fidei sacramentum, id est ad Patris et Filii et Spiritus sancti unitatem, sed et ad trium gentium uocationem ex Sem, Cham et Iaphet tres mensuras farinae esse referendas sensisse multos meminerim. Sed nescio an hoc ita opinari ratio permittat, cum, tametsi omnium gentium uocatio sit aeque, tamen in his Christus non absconsus sit, sed ostensus et in tanta infidelium multitudine non fermentatum sit totum, in Patre autem et Filio et Spiritu sancto sine admixti extrinsecus fermenti necessitate in Christo omnia unum sint. (Hil. Matth. 13, 6)

« Je pourrais néanmoins rappeler que de nombreuses personnes ont estimé que c'est au mystère de la foi, c'est-à-dire à l'unité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, mais aussi à **l'appel des trois peuples** issus de Sem, de Cham et de Japhet qu'il faut rapporter les trois mesures de farines. Mais je ne sais pas si la logique permet de conjecturer ainsi cela puisque, même si **l'appel de tous les peuples** se fait de manière équitable, le Christ n'est cependant pas caché mais montré en eux, et que tout n'a pas fermenté dans une si grande multitude d'incroyants, et d'autre part que, dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, tout est un sans qu'il soit nécessaire de mêler au Christ un ferment venu de l'extérieur. »

Gentium n'est pas qualifié par un adjectif épithète mais par un adjectif numéral puis par un adjectif indéfini, qui précisent la lexie plus qu'ils en modifient le sens.

Cependant, sur les cent sept occurrences du syntagme, il n'est employé que dix fois avec un lexème déterminant *uocatio* ou *gentium* (huit fois *gentium* et deux fois *uocatio*, si on choisit de compter comme occurrences les emplois par Jérôme du syntagme *duas uocationes Iudaeorum et gentium*⁵⁴ et de l'expression *duplex uocatio [...] et gentium et populi Iudaeorum*⁵⁵). Les qualificatifs et déterminants de *uocatio* et de *gentium* sont trop divers pour qu'on puisse dégager une tendance majoritaire qui ferait apparaître une autre lexie dérivée de *uocatio gentium*, lexie qui serait constituée par le figement de trois lexèmes : *uocatio*, *gentium* et un troisième lexème déterminant l'un des deux précédents. Il faut plus vraisemblablement y voir la conscience des auteurs qui ont employé de tels syntagmes de son origine et la persistance de deux unités sémantiques distinctes dans leur esprit.

Le pape Léon I^{er}, dit le Grand, est le dernier auteur de notre corpus à employer ce syntagme en accolant un qualificatif à *gentium*. Chez tous les auteurs venant après lui⁵⁶, *uocatio gentium* est employé de manière figée et devient une lexie.

⁵⁴ Hier. Zach. 3, 11

⁵⁵ Hier. Ep. 120

⁵⁶ Pour la liste de ces auteurs, nous renvoyons aux différents tableaux figurant au début de la troisième partie du chapitre.

Qu'elle soit employée avec un autre lexème ou comme une lexie, l'expression est bien sentie comme formant un tout, et il n'est pas rare qu'elle soit employée dans une structure rhétorique qui la met en parallèle avec un syntagme qui désigne le rejet des Juifs par Dieu et leur exclusion de l'appel adressé aux nations. Cette opposition apparaît ainsi dans le *Commentaire sur Isaïe*, de Jérôme de Stridon.

Supra legimus sub nomine Damasci uocationem gentium et abiectioem Iudaeorum, et per apostolos, atque in apostolis, paucorum de Iudaeis credentium electionem.

« Nous lisons au-dessus sous le nom de Damas **l'appel des nations et le rejet des Juifs**, et, à travers les apôtres, et chez les apôtres, l'élection d'un petit nombre de croyants parmi les Juifs. » (Hier. *Is.* 7, 17, 12)

Si d'autres attestations de cette dualité existent, c'est chez Grégoire le Grand qu'elle connaît la plus grande productivité, comme dans les *Morales sur Job* :

*Apertis ergo palpebris Dei interrogatus Paulus recte respondit, qui et superna secreta attigit, et tamen in humilitate cordis sublimiter stetit. Qui rursus cum secreta Dei iudicia de repulsione Iudaeorum et gentium uocatione discuteret, atque ad ea peruenire non posset, quasi clausis Dei palpebris interrogatus est. (Greg.-M. *Mor.* 28, 13, 4)*

« Alors qu'il était interrogé pendant que Dieu avait les yeux ouverts, Paul a donc répondu correctement, lui qui avait atteint les secrets d'en-haut et qui cependant s'était magnifiquement tenu dans une attitude d'humilité du cœur. Et d'autre part, alors qu'il examinait les jugements secrets de Dieu au sujet **du rejet des Juifs et de l'appel des païens**, et qu'il ne put parvenir jusqu'à eux, ce fut comme s'il était interrogé pendant que Dieu avait les yeux fermés. »

Le sens des deux syntagmes est clair : selon ce passage, Dieu n'a pas inclus les Juifs dans son œuvre de salut mais les en a spécifiquement rejetés, pendant que son dessein était destiné aux nations païennes, qui ont été appelées au salut.

Vocatio gentium s'oppose dans les textes à plusieurs syntagmes : *repulsio Iudaeorum* (cf. exemple de Grégoire le Grand *supra*), *repulsa Iudaeorum* (Chrysol. *Serm.* 102), *abiectio Iudaeorum* (cf. *supra*), *pulsio Iudaeorum* (Hier. *Tract. Psalm.* 106), *perfidia Iudaeorum* (Epiph. *Ev.* 26, 41), ou encore *expulsione Iudaeorum* (Bed. *Templ.* 1). Ces oppositions montrent que les Anciens percevaient bien l'unité de sens qu'exprimait le syntagme et que cette opposition fonctionnait comme l'opposition de deux lexies.

Quand *uocatio gentium* est une lexie, son sémème peut être défini ainsi :

Σ8 : parole /S8/ adressée /s8.1/ aux païens /s8.2/ pour que /s8.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s8.4/

Il s'agit d'un sens, selon la terminologie de F. RASTIER, car le sème /aux païens/ est inhérent au lexème.

3 « Mouvement intérieur »

Vocatio peut aussi désigner un mouvement intérieur.

3.1 Un mouvement intérieur qui conduit à faire quelque chose

Le premier type de mouvement intérieur que peut désigner *uocatio* est le mouvement intérieur qui conduit à faire quelque chose. Ce mouvement n'est pas spécifiquement d'origine divine, et il ne pousse pas spécifiquement à répondre à un appel ou à embrasser une foi quelconque. Le lexème ne relève pas alors automatiquement d'un idiolecte religieux, mais il peut néanmoins se spécialiser dans un sens religieux.

3.1.1 Un mouvement intérieur non spécifié

L'exemple suivant, dans lequel nous retrouvons cet emploi de *uocatio*, appartient à un contexte religieux. Cependant l'analyse du sens du lexème dans ce contexte montre selon nous qu'il est possible d'employer *uocatio* dans le sens dans lequel Augustin l'emploie dans un contexte autre que religieux.

Cum autem uocatione diuina intellegunt, cui sit ingemescendum, et inuocant eum, in quem recte credunt, dicentes : miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam et : ego dixi : Domine, miserere mei ; sana animam meam, quoniam peccaui tibi, et : in tua iustitia uiuifica me et : uiam iniquitatis amoue a me et lege tua miserere mei et : non ueniat mihi pes superbiae et manus peccatorum non moueat me et : itinera mea dirige secundum uerbum tuum et ne dominetur mihi omnis iniquitas ; a Domino enim gressus hominis diriguntur et uiam eius uolet et alia multa, quae propterea scripta sunt, ut nos admonerent ad implenda ea, quae nobis iubentur, ab illo petendum adiutorium, a quo iubentur, cum ergo se homo ad illum extenderit et sic ingemuerit, fiet, quod sequitur [...] (Aug. Ep. 157, 16)

« Mais lorsque, **mus par une inspiration divine**, ils comprennent pourquoi il faut gémir, et lorsqu'ils invoquent celui en qui ils croient à juste titre, en disant « Prends pitié de moi, mon Dieu, selon ta grande miséricorde ; j'ai dit : Seigneur, prends pitié de moi, guéris mon âme, parce que j'ai péché contre toi. Vivifie-moi dans ta justice ; éloigne de moi la voie de l'iniquité, et prends pitié de moi selon ta loi. Que je ne marche pas d'un pied orgueilleux, et que la main des pécheurs ne m'ébranle point. Dirige mes pas selon ta parole, de peur que je ne sois totalement dominé par l'iniquité, car les pas de l'homme sont dirigés par le Seigneur, et l'homme voudra marcher dans la voie de Dieu » et en disant beaucoup d'autres choses qui sont écrites pour nous avertir que pour remplir les

préceptes que nous avons reçus, il nous faut implorer le secours de celui-là même par qui ils ont été ordonnés, alors, donc, lorsque l'homme se sera déployé vers lui et aura ainsi gémi, il arrivera ce qui suit [...] »

Le syntagme *uocatio diuina* est susceptible d'être interprété diversement. Il faut tout d'abord écarter la traduction « un appel à Dieu », car, pour exprimer cette idée, les auteurs chrétiens emploieraient un syntagme du style *uocatio ad* + accusatif, *uocatio ad Deum*. De plus, cette interprétation n'aurait aucun sens dans le contexte. On peut également émettre l'hypothèse qu'Augustin désigne par là un appel de Dieu qui pousserait les hommes à comprendre qu'il faut prier, appel qui serait à mettre sur le même plan que les appels à croire ou à la conversion. Mais l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable est que ce syntagme désigne quelque chose qui se passe dans le cœur ou dans l'esprit des hommes. Nous faisons cette hypothèse en raison de la longue prière que développe l'évêque d'Hippone, et qui n'est pas présentée comme une prière qui serait faite sous une contrainte quelconque ou suite à une forte insistance. Or nous avons vu que, lorsque Dieu adresse un appel et qu'il faut comprendre que *uocatio* signifie appel, la réponse à cet appel est quelque chose d'attendu. Il ne nous semble pas que l'exemple que nous avons cité relève de l'ordre de la contrainte. C'est pourquoi nous comprenons *uocatio* comme « mouvement intérieur qui pousse quelqu'un à faire quelque chose », qui est l'une des définitions du lexème français *inspiration*.

Il peut paraître paradoxal d'utiliser un tel exemple pour illustrer cet emploi général de *uocatio*. C'est la caractérisation de la *uocatio* par l'adjectif *diuina* qui nous incite à le faire. S'il y a besoin de préciser l'origine du mouvement intérieur ainsi désigné par un adjectif qualificatif, c'est que le lexème ne contient aucun trait sémique indiquant cette provenance, a fortiori indiquant une provenance divine. En outre, l'inspiration dont il est question est appliquée à l'acte d'*intellegere*, un acte qui mobilise les facultés de l'intelligence et de la raison, facultés qui ne sont pas spécifiques au domaine religieux et les hommes peuvent être conduits par l'inspiration à comprendre ou à prendre conscience d'autre chose. Il n'est pas étonnant que, dans un contexte chrétien, ils soient conduits à appliquer leur intelligence à la compréhension de faits religieux. Cela ne fait pas pour autant du lexème *uocatio* un lexème spécifique à un langage technique.

Nous proposons donc comme analyse sémique

Σ9 : mouvement intérieur /S9/ qui pousse quelqu'un /s9.1/ à faire quelque chose /s9.2/
et nous choisissons de traduire *uocatio diuina* par « mus par une inspiration divine ».

3.1.2 Un mouvement intérieur religieux

Si *uocatio* peut désigner un mouvement intérieur sans précisions particulières, il peut aussi être employé pour parler de mouvements intérieurs particuliers, et notamment de mouvements intérieurs religieux.

On retrouve ce type d'emploi chez plusieurs auteurs, et notamment dans cet extrait du premier livre des *Rétractations*, de saint Augustin.

Ad eam misericordiam pertinet et ipsa uocatio, quae etiam fidem praeuenit. De qua paulo post cum agerem dixi : haec autem uocatio, quae siue in singulis hominibus siue in populis atque in ipso genere humano per temporum oportunitates operatur, altae et profundae ordinationis est. (Aug. Retract. 1, 26)

« C'est aussi à cette miséricorde qu'appartient la **vocation**, qui devance même la foi. Comme je traitais peu après de cela, je disais : 'Ce **mouvement intérieur** qui, soit au cœur de chaque homme, soit au cœur des peuples, et même du genre humain, opère selon les occasions offertes par les époques, relève d'un plan mystérieux et profond'. »

Vocatio appartient ici à l'idiotele religieux : l'appel précède la foi, qui appartient, tant en latin qu'en français, au vocabulaire spécialisé de la religion chrétienne. Mais on voit bien qu'il ne s'agit pas d'un appel mais de quelque chose, comme le dit Augustin, qui est présent en chaque homme et en chaque peuple, pour y accomplir son œuvre. À quoi donc travaille-t-elle si ce n'est à la conversion des hommes et des peuples ? Cet emploi de *uocatio* peut être traduit par le français « vocation ». S'il est difficile de proposer une autre traduction pour le premier emploi du lexème, nous préférons en revanche traduire le lexème par « mouvement intérieur » dans le syntagme *haec autem uocatio*, pour bien préciser quelle est sa signification exacte.

En évoquant la conversion du centurion Corneille suite à une visite de l'apôtre Pierre, épisode relaté dans les *Actes des Apôtres*, Augustin est amené à employer *uocatio* pour désigner ce mouvement intérieur qui conduit non seulement à croire mais également à se convertir :

Si autem hoc, quod magis arbitror, ante illud hierosolymitanum concilium Petrus fecit, nec sic mirum est, quod eum uolebat Paulus non timide obtegere, sed fidenter adserere, quod eum pariter sentire iam nouerat, siue quod cum eo contulerat euangelium siue quod in Cornelii centurionis uocatione etiam diuinitus eum de hac re admonitum acceperat siue quod ante, quam illi, quos timuerat, uenissent Antiochiam, cum gentibus eum conuesci uiderat. (Aug. Ep. 82, 11)

« Si, au contraire, ce que je crois davantage, Pierre a fait cela⁵⁷ avant le concile de Jérusalem, il n'est pas si étonnant que Paul ait voulu qu'il ne se cachât pas timidement mais qu'il déclarât avec assurance ce qu'il savait désormais être également sa vraie opinion, soit qu'il ait partagé avec lui sa bonne nouvelle, soit qu'il ait reçu un avertissement divin sur ce point lors de **la vocation du centurion Corneille**, soit qu'il l'ait vu manger avec les païens, avant que n'arrivent à Antioche ceux qu'ils redoutaient. »

⁵⁷ *Hoc* renvoie à la conduite de dissimulation adoptée par Pierre pour forcer les païens à adopter les coutumes juives, ce que Paul ne jugeait pas nécessaire.

Dans ce cas, la traduction de *uocatio* par vocation est plus un calque qu'une traduction précise. Mais il est difficile de trouver un terme français qui rende avec précision le contenu sémique du lexème. De quoi s'agit-il exactement ? L'histoire de Corneille est racontée au chapitre 10 des Actes des Apôtres. Corneille, un centurion romain, reçoit la vision d'un ange qui lui demande de faire venir chez lui l'apôtre Pierre. Il s'exécute. Avant de recevoir la visite des envoyés de Corneille, Pierre reçoit à son tour une vision. Une fois les envoyés du centurion parvenus jusque chez lui, Pierre se met en route, et, à son arrivée chez Corneille, écoute ce dernier lui faire le récit de la vision qu'il a reçue. En retour, Pierre lui fait le récit des événements qui sont survenus depuis le début de la prédication du Christ en Galilée. À la fin de ce récit, selon les Actes des Apôtres, l'Esprit-Saint descend sur toute l'assemblée et Pierre baptise Corneille ainsi que toute sa maisonnée. Le syntagme *in Cornelii centurionis uocatione* fait référence à ce récit. Mais on peut se demander s'il fait plus précisément référence à un moment précis de cet enchaînement de faits (la vision de Corneille ? sa conversion qui entraîna son baptême ?) ou à l'ensemble de ces événements. Dans l'argumentation d'Augustin pour savoir si Pierre s'est rendu coupable de dissimulation avant ou après le concile de Jérusalem, la place accordée à la conversion de Corneille semble indiquer que l'évêque d'Hippone fait référence à l'ensemble de l'histoire de Corneille, puisque les signes reçus par Pierre sont non seulement la vision que Corneille a lui-même reçue et qu'il relate à l'apôtre mais également la propre vision de Pierre ainsi que la venue de l'Esprit de Dieu sur l'ensemble de la maisonnée, ainsi qu'une vision. Il ne faut donc pas comprendre *uocatio* comme « appel reçu à se convertir » mais plutôt comme « mouvement intérieur conduisant à la conversion de quelqu'un », ce mouvement intérieur pouvant faire suite à un appel reçu par un acte de parole ou à un appel ressenti au plus profond de soi-même. On pourrait donc presque traduire *uocatio* par conversion dans ce passage précis, mais ce serait sans doute forcer le texte. Nous nous en tiendrons donc à la traduction française « vocation », qui est polysémique et peut signifier « mouvement intérieur conduisant à embrasser une religion », autrement dit « à se convertir ».

Le sémème peut ainsi s'établir comme suit

Σ10 : mouvement intérieur /S10/ faisant suite /s10.1/ à une parole reçue /s10.2/ qui pousse quelqu'un /s10.3/ à se convertir /s10.4/

4 « Condition », « situation »

4.1 « État ou condition dans lequel se trouve quelqu'un »

Ce signifié de *uocatio* est un héritage biblique et plus particulièrement de la première lettre aux Corinthiens (7, 20), passage que nous avons étudié plus haut. *Vocatio* y a le sens de « situation dans laquelle quelqu'un se trouve », mais nous avons vu qu'il y avait plusieurs interprétations possibles de ce passage et de la situation exacte que désigne *uocatio*. Ce signifié est repris, citation biblique à l'appui, par les pères de l'Église latins, et notamment par Jérôme, dans son *Traité contre Jovinien* (1, 11). Jérôme commence par reprendre presque textuellement la citation, puis la cite dans les mots de l'apôtre Paul.

Porro ad circumcisionem quid facit permanere in ea uocatione, in qua uocati sumus, cum in alio loco idem apostolus clamitet : ecce ego Paulus dico uobis, quoniam si circumcidamini, Christus uobis nihil proderit ? [...] Nihil enim prodest absque operibus coelibatus, et nuptiae, cum etiam fides, quae proprie Christianorum est, si opera non habuerit, mortua esse dicatur ; et hac lege uirgines quoque uestae, et Iunonis uniuirae in sanctarum queant ordine numerari : unusquisque in qua uocatione uocatus est, in ea permaneat. (Hier. Jovin. 1, 11)

« De plus, qu'est-ce que le fait de demeurer **dans l'état** dans lequel nous étions quand nous avons été appelés à à voir avec la circoncision, alors qu'à un autre endroit le même apôtre s'exclame : 'Voici que moi, Paul, je vous le dis : si vous êtes circoncis, le Christ ne vous sera utile en rien' ? [...] En effet, le célibat, pas plus le mariage, n'est utile sans œuvres puisque même la foi, qui est propre aux chrétiens, est dite morte si elle n'a pas d'œuvres. Et selon cette loi, les vestales vierges et les veuves de Junon peuvent aussi être comptées au nombre des saintes : que chacun demeure dans l'état dans lequel il était quand il a été appelé. »

Jérôme intègre l'extrait de la lettre aux Corinthiens dans son argumentation et fait sien l'emploi de *uocatio* de l'apôtre dans le passage cité. Les sémèmes qui correspondent à cet emploi sont les sémèmes $\Sigma 3$ et $\Sigma 4$ de *uocatio* dans la Vulgate :

$\Sigma 3$: condition /S3/ de celui qui a embrassé la foi en Jésus-Christ /s3.1/ suite à un appel /s3.2/

$\Sigma 4$: place /S4/ occupée /s4.1/ dans la société /s4.2/

4.2 « Situation particulière à laquelle quelqu'un est appelé »

4.2.1 « Situation particulière de chacun après la mort »

Hérité sans doute en partie du Nouveau Testament, ce signifié est attesté chez divers auteurs. On en trouve un exemple dans une lettre de Prosper d'Aquitaine à Jérôme de Stridon :

Multi ergo seruorum Christi, qui in Massiliensi urbe consistunt, in sanctitatis tuae scriptis, quae aduersus Pelagianos haereticos condidisti, contrarium putant patrum opinioni et ecclesiastico sensui, quicquid in eis de uocatione electorum secundum Dei propositum disputasti. (Hier. Ep. 225, 2)

« Ainsi donc, de nombreux serviteurs du Christ, qui se tiennent dans la ville de Marseille, pensent que dans les écrits rédigés avec sainteté, que tu as composés contre les hérétiques pélagiens, se trouve le contraire de l'opinion des pères et de l'avis des ecclésiastiques, quel que soit ce que tu as exposé dans ceux-ci **sur le destin des élus** selon le plan de Dieu. »

De toute évidence, *uocatio* ne peut pas signifier ici « appel », puisque sont élus ceux qui ont été appelés. Il suffit pour cela de se remémorer cette phrase de l'évangile selon saint Matthieu : « il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus » (Mt 22, 14). Les élus sont donc au nombre des appelés. Il s'agit donc bien ici de la situation que réserve Dieu aux élus après la mort. Pourquoi mettre l'accent sur le sème /particulier/ alors que le complément de *uocatio*, dans l'exemple que nous venons de citer, est au pluriel et dénote une foule qu'on peut imaginer conséquente ? Nous avons montré qu'à l'origine, un appel est toujours particulier, souvent nominatif. Dans notre exemple, Prosper n'évoque pas le plan de Dieu pour toutes les personnes mais pour un petit groupe de personnes, désigné par le terme *elect[i]*. On peut donc considérer que c'est bien une situation particulière qui est destinée à ces personnes, et que cette situation est particulière en ce sens qu'elle se distingue de l'appel (*uocatio*) de ceux qui ne sont pas élus (*electi*). Cette situation particulière à laquelle quelqu'un est appelé ou voué est désignée en français sous le vocable « destin ». C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de reprendre ce terme dans la traduction de cet extrait, pour mettre l'accent sur cet emploi de *uocatio*.

Nous proposons donc ici comme sémème

Σ11 : situation /S11/ particulière /s11.1/ à laquelle quelqu'un est appelé /s11.2/ après la mort /s11.3/

4.2.2 *Fait d'être destiné au salut éternel*

Par spécialisation, *uocatio* désigne aussi une sorte plus particulière de destin, le fait d'être destiné à la vie éternelle. Ce signifié se rencontre notamment chez Augustin d'Hippone, dans *l'Explication de quelques propositions de l'épître aux Romains* :

Hoc autem exemplum quibusdam Iudaeis obiectum est, qui Christo crediderunt et de operibus ante gratiam gloriabantur et dicebant se ipsam Euangelii gratiam per sua bona opera praecedentia meruisse, cum bona opera in nullo esse possint, nisi qui acceperit gratiam. Est autem gratia, ut uocatio peccatori praerogetur, cum eius merita nulla, nisi ad damnationem praecesserint. Quod si uocatus uocantem secutus fuerit, quod est iam in libero arbitrio, merebitur et Spiritum sanctum per quem bona possit operari, in quo permanens - quod nihilominus est in libero arbitrio - merebitur etiam uitam aeternam, quae nulla possit labe corrumpi. (Aug. Rom. 60)

« Mais ce raisonnement a été opposé à certains juifs, qui avaient cru au Christ et se sont glorifiés des œuvres qu'ils avaient accomplies avant d'avoir reçu sa grâce et qui disaient qu'ils avaient mérité la grâce même de l'évangile à cause de leurs bonnes œuvres précédentes, alors qu'il ne peut y avoir de bonnes œuvres chez personne si ce n'est chez celui qui a reçu sa grâce. Mais c'est le privilège de la grâce **de rendre gratuite pour le pécheur sa destinée**, car il n'a rien mérité auparavant si ce n'est d'être entraîné vers la damnation. Mais si, une fois qu'il a été appelé, il suit celui qui l'a appelé, ce qui relève de son libre-arbitre, il méritera également de recevoir l'Esprit saint, grâce auquel il pourra accomplir de bonnes choses, et s'il persévère dans celui-ci, ce qui ne relève pas moins de son libre-arbitre, il méritera même la vie éternelle, qui ne peut être corrompue par aucune tâche. »

Plusieurs signifiés de *uocatio* semblent être ici présents en même temps dans le lexème. On peut distinguer en effet le signifié classique d'appel, ou appel à la conversion, qui est explicité par *si uocatus uocantem secutus fuerit*. Cette proposition subordonnée hypothétique indique bien qu'on se situe dans le schéma classique de l'appel ressenti par une personne auparavant totalement étrangère à la foi en Jésus-Christ et qui n'a pas, comme le précise Augustin, reçu la grâce de l'Évangile. Mais il nous semble qu'on peut distinguer un autre signifié, présent en même temps que le précédent, dans ce passage. Ce signifié nous est tout d'abord indiqué par l'opposition entre *uocatio* et *damnatio* : ce qu'exprime *uocatio* est offert gratuitement au pécheur par la grâce, alors qu'auparavant, il ne pouvait avoir que la *damnatio*. Or la *damnatio* est une notion qui ne concerne pas les réalités immanentes, le monde où vit le pécheur, mais qui est pertinent dans le contexte du devenir de l'âme après la mort. S'il y a une opposition *uocatio/damnatio* et que *damnatio* désigne l'une des destinées possibles de l'âme après la mort, alors, logiquement, *uocatio* dénote une autre de ces destinées. Cette destinée est d'ailleurs exposée clairement par l'évêque d'Hippone, quand il écrit *merebitur etiam uitam aeternam*. Il faut donc comprendre que *uocatio* désigne également, dans ce passage, le fait que celui qui a reçu la grâce est destiné au salut éternel s'il

persévère dans l'Esprit pour accomplir de bonnes œuvres. Les deux signifiés se superposent dans cet emploi de *uocatio*.

Le fait que plusieurs signifiés ou sémèmes puissent être présents en même temps dans un seul lexème (*uocatio*) est rendu possible par la polysémie de ce mot et par les querelles théologiques au cours desquelles il est employé. Cependant, on trouve des exemples dans lesquels le sens « fait d'être destiné à la vie éternelle » est beaucoup plus net. C'est le cas notamment chez Augustin, dans son traité sur le don de la persévérance.

Quid ergo nos prohibet, quando apud aliquos uerbi Dei tractatores legimus Dei praescientiam, et agitur de uocatione electorum, eadem praedestinationem intelligere ? (Aug. Persev. 19, 48)

« Donc, qu'est-ce qui nous empêche, quand nous lisons chez quelques exégètes de la parole de Dieu l'expression 'prescience de Dieu' et qu'il s'agit de la destinée des élus, d'entendre par cette expression le mot de prédestination ? »

Le contexte lui-même nous pousse à comprendre ici que *uocatio* ne signifie pas seulement appel (même si les élus ont reçu l'appel qui les a poussés à embrasser la foi en Jésus-Christ et leur a permis d'être sauvés) mais qu'il s'agit de leur destin après leur mort. L'emploi du terme *praedestinatio*, qui a été au cœur d'une querelle théologique entre l'évêque d'Hippone et les pélagiens, constitue toujours l'une des pierres d'achoppement entre catholiques et protestants sur le devenir des hommes après leur mort terrestre. Or, dans le passage qui nous intéresse, nous sommes en présence des élus (*electi*), à qui la vie éternelle a été accordée. Leur destinée était d'être sauvés. Pour ces raisons, nous pouvons faire l'hypothèse que *uocatio* peut être compris ici aussi, en même temps qu'avec son sens classique d'appel, comme

Σ12 : fait d'être destiné /S12/ au salut éternel /s12.1/

4.2.3 Admission (ou non) au paradis

Par métonymie, le lexème *uocatio* en est venu à désigner l'appel à comparaître devant Dieu en vue de son admission au paradis, auprès de lui, ce qui correspond, dans la théologie catholique, au premier jugement des âmes, survenant juste après la mort d'une personne.

Ce signifié apparaît plus tardivement que les précédents. Il est attesté en premier lieu chez Pierre Chrysologue (406-450), dans

Hinc, hinc est immaturus exitus, hinc est ante diem mors, hinc est uocatio amara, hinc est se ipsa acerbior exhibitio, sicut propheta lamentat clamans : uiri iniqui et dolosi non dimidiabunt dies suos. (Chrysol. Serm. 125)

« De là naît le trépas prématuré, de là la mort avant l'heure, de là naît le **pénible appel à comparaître**, de là naît la comparution encore plus pénible pour elle-même, comme le prophète le clame en se lamentant : les hommes injustes et fourbes ne vivront pas la moitié de leurs jours. »

Le quadruple emploi de *hinc* met les quatre substantifs qu'il introduit sur le même plan : ces substantifs sont des synonymes pour désigner la mort, et plus particulièrement la mort en contexte chrétien, puisque la foi chrétienne professe que la vie d'une âme ne s'arrête pas à la mort terrestre. *Vocatio* est donc employé en relation synonymique avec *exitus* et *mors*, termes usités en latin classique pour désigner la fin de la vie. La présence d'*exhibitio* dans le texte éclaire sur le sens précis qu'il faut donner à *uocatio*. Dans la théologie chrétienne, l'âme du défunt comparaît devant Dieu juste après la mort terrestre pour rendre des comptes sur ce que fut sa vie et pour subir un premier jugement. Cette comparution est désignée dans le texte par le lexème *exhibitio*. *Vocatio amara* désigne l'appel à comparaître devant Dieu juste après la mort, appel auquel personne ne peut échapper et qui est qualifié d'*amarus* dans ce contexte du sermon de Pierre Chrysologue, puisqu'il s'agit d'une mort prématurée, avant l'âge.

Grégoire le Grand emploie également à plusieurs reprises *uocatio* avec une signification semblable, tout d'abord dans ses *Dialogues* :

In ea quoque mortalitate quae ante triennium hanc urbem uehementissima clade uastauit, in portuensis ciuitatis monasterio Mellitus dictus est monachus, adhuc in annis iuuenalibus constitutus, sed mirae simplicitatis atque humilitatis uir, qui adpropinquante uocationis die eadem clade percussus ad extrema deductus est. (Greg.-M. Dial. 4, 26)

« Également dans cette mortalité qui, depuis trois ans, dévastait la ville dans un violent désastre, il y avait, dans un monastère de la cité de Portus, un moine du nom de Mellitus, jusque là solidement constitué dans ses jeunes années, mais d'une simplicité et d'une humilité surprenantes qui, à l'approche du jour **du jugement**, parce qu'il était frappé du même désastre, fut conduit à la dernière extrémité. »

Aucune confusion n'est possible dans cet extrait : l'expression *uocationis die* désigne le jour de la mort, le moment où l'âme va être appelée devant Dieu. Si le mot n'est pas employé dans le texte, la présence de *mortalitas* et du syntagme *ad extrema* crée une isotopie dans laquelle cette expression a toute sa place.

Une autre attestation qui éclaire un peu plus ce signifié se trouve dans la correspondance de Grégoire, dans une lettre qu'il adresse à l'évêque de Ravenne, où il l'invite à examiner la manière dont il remplit sa fonction épiscopale et les comptes qu'il pourra rendre de celle-ci devant Dieu.

VOCATIO

*Haec ergo omnia quae superius dixi, frater carissime, recogita. **Diem tuae uocationis attende**, quas rationes de sarcina episcopatus redditurus es considera.* (Greg.-M. Ep. 5, 15)

« Repense, cher frère, à tout ce que je t'ai dit ci-dessus. **Pense au jour du jugement**, et considère les comptes que tu rendras au sujet du fardeau qu'est ta charge épiscopale. »

Là encore l'expression *dies uocationis* est employée. Mais il nous semble que *uocatio* ne désigne pas uniquement l'appel à comparaître, même si ce signifié est bien sûr présent, mais également la comparution en elle-même et le jugement qui s'ensuivra, puisqu'au cours de cette *uocatio*, l'évêque de Ravenne sera amené à rendre des comptes sur la manière dont il a accompli la charge qui lui avait été confiée. Ce moment se situe juste après l'appel à comparaître, pendant la comparution elle-même. Ici encore, dans les signifiés du lexème *uocatio*, se mélangent le fait d'appeler quelqu'un à quelque chose de particulier et le contenu de cet appel, voire ce qui s'ensuit immédiatement.

Cet emploi de *uocatio* est également attesté chez Julien de Tolède, dans un ouvrage datant de 688, le *Prognosticum futuri saeculi* (*Pronostic sur le siècle à venir*). Alors que les textes des exemples que nous venons de citer n'ont posé aucun problème aux éditeurs, celui de Julien de Tolède a posé des problèmes d'interprétations. En effet, le *Corpus Christianorum* et la *Patrologia Latina* de Migne n'éditent pas le même texte pour les deux passages concernés, et la *Patrologia Latina* n'emploie même pas *uocatio*, preuve que son emploi dans ces deux passages pose problème et que certains éditeurs ont eu quelque difficulté à comprendre l'emploi de *uocatio* ici.

La première attestation est dans le titre (donné par Julien de Tolède) du chapitre 15 (ou 14, selon les éditions). Le *Corpus Christianorum* édite le texte suivant :

*Quibus ex causis timor mortis humanae ualeat temperari, ut et **diem uocationis** nostrae amplectere potius quam timere debeamus, et quod magnus illic carorum numerus nos exspectet.* (Julian-Tol. Progn. 15)

« Pour quelles raisons la peur de la mort humaine doit être tempérée, de sorte que nous devrions plutôt accueillir à bras ouverts **le jour de notre jugement** plus que de le craindre, et le fait qu'un grand nombre d'êtres chers nous y attende. »

La *Patrologia Latina* édite quant à elle ce texte :

*Quibus ex causis timor mortis humanae ualet temperari ; et ut **diem mortis** potius amplecti quam timere debeamus ; et quod magnus illic charorum numerus nos exspectet.*

À l'exception du verbe *amplecti*, qui est remplacé par l'infinitif d'un verbe à l'actif *amplecto*, *-ere*, dans l'édition d'HILLGARTH (*Corpus Christianorum*), et d'une hésitation entre l'indicatif et le subjonctif pour *ualet / ualeat*, ce texte ne présente qu'une variante par rapport au texte précédent : *uocationis* est remplacé par *mortis*. Or le Codex 264, conservé à

Saint-Gall, et qui date de la deuxième moitié du 9^e siècle (ce qui fait peu d'écart avec la date de rédaction de l'ouvrage), donne comme leçon *diem uocationis*. Cette leçon est confirmée par le Codex 175, datant du 12^e siècle, conservé à Valenciennes. *Vocationis* ne saurait être confondu avec *mortis* dans un manuscrit, et, de l'observation de ces deux manuscrits, nous concluons que la bonne leçon est *diem uocationis* et que *diem mortis* est une *lectio facilior* née de la difficulté éprouvée par certains copistes à comprendre le texte de l'évêque de Tolède.

Le même problème se pose pour le titre du chapitre 17 (ou 18, selon les éditions). Le *Corpus Christianorum* édite le texte suivant

Quod oporteat unumquemque uocationis suae tempore et frequenter incumbere orationi, et crebris fratrum precibus uel recitationibus adiuuari. (Julian.-Tol. Progn. 17)

« Qu'il faut que chacun, **au moment d'être appelé**, s'applique fréquemment à prier et soit aidé par les prières et récitations nombreuses et serrées de ses frères. »

Le texte édité par J.-P.MIGNE diffère sensiblement de celui que nous venons de citer :

Quod orationi in fine insistere debemus, et commendare nos fratrum precibus.

« Que nous devons nous adonner à la prière au moment de la fin et nous recommander à la prière de nos frères. »

Si l'idée générale est la même, la formulation des deux textes n'a presque rien à voir. Les deux manuscrits que nous avons cités plus haut offrent des leçons très proches de celles qui ont été éditées par HILLGARTH, et contiennent l'expression *uocationis suae tempore*. Là encore, l'emploi de *uocatio* dans un tel contexte semble avoir laissé perplexes de nombreux éditeurs. Pourtant, comme nous venons de le voir, l'évêque de Tolède n'innove pas en employant *uocatio* dans un tel contexte.

Ce deuxième emploi est plus ambigu que le premier. En effet, l'insistance que met l'évêque de Tolède à recommander au mourant de prier et de se recommander à la prière de ses frères peut nous conduire à comprendre que ce n'est pas uniquement la mort que désigne le lexème mais surtout le moment du premier jugement, afin d'obtenir la miséricorde divine et d'être admis à la vie éternelle, ce pourquoi des prières sont nécessaires.

Finalement, que désigne exactement le lexème dans ce contexte ? Nous avons vu que, chez Pierre Chrysologue, il semble désigner plus spécifiquement l'appel à comparaître devant Dieu juste après la mort, alors que, chez Grégoire le Grand, il dénote dans les *Dialogues* la mort en elle-même, sans plus de précisions, tandis que, dans la lettre que nous avons citée, il se dit de la comparution devant Dieu qui suit immédiatement la mort. Chez Julien de Tolède, le premier emploi de *uocatio* peut ne désigner que le jour de la mort, par un effet de *uariatio*,

mais le deuxième emploi est plus ambigu et semble désigner également le moment du jugement.

Les sémèmes correspondants sont :

Σ13 : moment /S13/ où prend fin /s13.1/ la vie /s13.2/ terrestre /s13.3/

et

Σ14 : moment /S14/ où se décide /s14.1/ la situation /s14.2/ particulière /s14.3/ à laquelle quelqu'un est appelé /s14.4/ après la mort /s14.5/

/mort/ apparaît sous forme de sème spécifique dans Σ11, ce qui permet au trait sémantique de devenir, par métonymie, un sémème à part entière (Σ13). Le sémème Σ11 est lui-même repris entièrement dans Σ14.

Ces différents exemples nous montrent que cet emploi de *uocatio* peut dériver de l'archisémème /appel/, si on considère que ce qui est important ici est l'appel à comparaître devant Dieu après la mort, ou de l'archisémème /destin/, /destinée/, si on choisit de mettre l'accent sur le fait que la mort est immédiatement suivie de l'admission ou non à la vie éternelle, et que cela constitue le destin de chaque âme.

5 *Vocatio* signifie « nom », « appellation »

Le verbe *uocare* est, comme nous l'avons vu, fréquemment employé, comme nous l'avons vu, pour désigner le procès qui consiste à donner un nom à quelqu'un ou à l'appeler par le nom qui lui a été donné. Ce nom peut être désigné en latin par le lexème *uocatio*. C'est notamment le cas dans le *Commentaire sur Osée* de Jérôme :

[...] *nisi forte imitabitur Paulum, qui postquam uocatus est apostolus, plangit antiqua peccata, et se dicit indignum uocatione apostoli, quia persecutus sit ecclesiam Dei* [...] (Hier. Os. 1, 2)

« ... à moins qu'il n'imité peut-être Paul, qui, après avoir été appelé à être apôtre, se lamente sur ses anciens péchés et se dit indigne **du nom d'apôtre** parce qu'il a persécuté l'église du Christ ... »

Derrière ce texte du traducteur de la Vulgate, il faut lire le texte de la première lettre aux Corinthiens, dans laquelle Paul écrit

Ego enim sum minimus apostolorum, qui non sum dignus uocari apostolus, quoniam persecutus sum ecclesiam Dei (1 Co 15, 9)

« Je suis en effet pour ma part le dernier des apôtres, **moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre** parce que j'ai persécuté l'Église du Christ. »

VOCATIO

Vocari traduit le grec καλεῖσθαι, soit un verbe pour un verbe. La comparaison de la traduction latine du verset et de la remarque de Jérôme éclaire le sens d'*indignum uocatione apostoli*. En effet, la langue latine permet de construire *dignus / indignus* avec un infinitif. Jérôme aurait pu utiliser la tournure *indignum uocari apostolum*. Le choix du substantif *uocatio* montre que ce terme ne désigne par l'*actio uocandi apostolum* (fait d'appeler Paul apôtre) mais le nom apôtre que Paul a reçu.

Dans cet extrait de Jérôme, *uocatio* désigne le nom par lequel Paul se juge indigne d'être appelé, mais le lexème désigne aussi le nom de toutes sortes de *realia* qui n'appartiennent pas forcément au domaine de la religion. C'est le cas dans le *Commentaire sur la Genèse au sens littéral*, ouvrage inachevé de saint Augustin. L'évêque d'Hippone commente notamment le processus par lequel Dieu a appelé la lumière jour et les ténèbres nuit :

Ergo ita hoc accipiendum est, quia enuntiari aliter non posset res, quae nomen accepit, nisi aliquo nomine ? An potius ista uocatio accipienda est ipsa distinctio ? (Aug. *Gen. imp.* 6, 26)

« Faut-il donc comprendre ici qu'une chose qui a déjà reçu un nom ne peut pas être définie autrement, si ce n'est par un nom ? Ou bien **cette appellation** doit-elle plutôt être comprise comme cette distinction elle-même ? »

Le lexème *uocatio* est donc employé indifféremment de l'objet dont il désigne le nom, et les auteurs chrétiens qui l'emploient ne différencient pas fondamentalement son signifié de celui d'appellation. La synonymie des deux termes est explicitée dans un sermon de Maxime de Turin :

Hodie beatissimorum Canti Cantiani et Cantianillae natalis est. Quam bene et iucunde tres martyres uno paene uocabulo nuncupantur ! Nec mirum si similes sunt nomine, qui sunt similes passione ; si una est illis apud homines appellatio, quibus apud Deum est una uocatio. (Max. *Serm.* 15)

« Aujourd'hui est célébrée la naissance des bienheureux Cant, Cantien et Cantianille. Qu'il est beau et agréable que trois martyrs portent presque le même nom ! Et il n'est pas étonnant que soient semblables par le nom ceux qui sont semblables par leur passion et qu'ils aient un seul nom auprès des hommes, eux qui sont dans la même situation auprès de Dieu. »

L'évêque de Turin emploie quatre mots pour désigner le même signifié, les noms que portent les trois martyrs qu'il célèbre dans son homélie. *Vocatio* est mis ici sur le même plan que *uocabulum*, *nomen* et *uocatio*, et employé par jeu sur le double sens de *uocatio* (« situation » après leur mort des martyrs appelés à partager la même gloire de Dieu et « nom ») comme synonyme de ces mêmes lexèmes.

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ15 : nom /S15/ par lequel quelqu'un ou quelque chose /s15.1/ est désigné /s15.2/

Ce signifié reste cependant peu attesté dans notre corpus, ce qui ne permet pas d'établir avec précision d'éventuelles distinctions d'emploi avec *appellatio*, *nomen*, *nominatio*, et autres lexèmes appartenant à la même isotopie.

6 Les citations et réemplois bibliques

Une partie de notre corpus est composée de citations bibliques ou de réemplois de citations bibliques : ces dernières peuvent être citées sans être intégrées à la syntaxe de la phrase ou bien au contraire être modifiées pour s'intégrer au propos de l'auteur. Sur 770 occurrences du lexème *uocatio*, nous en avons relevé 229, soit un peu moins de 30% (plus précisément 29,74%), qui relèvent de la citation biblique. La répartition des emplois et leur proportion par rapport au nombre total d'occurrences par auteur est observable dans ce tableau :

| Auteur | <i>Vocatio</i> | Cit. bibliques | Pourcentage |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Pasteur d'Herma (version vulgate) | 1 | 0 | 0 |
| Tertullien | 19 | 0 | 0 |
| Cyprien de Carthage | 1 | 1 | 100 |
| Lettres à Cyprien de Carthage | 1 | 1 | 100 |
| Novatien | 1 | 1 | 100 |
| Victorin de Poetovio | 1 | 0 | 0 |
| Marius Victorinus | 13 | 11 | 84,62 |
| Pseudo Firmicus Maternus | 2 | 0 | 0 |
| Lucifer de Cagliari | 2 | 1 | 50 |
| Philastre de Brescia | 1 | 0 | 0 |
| Ambroise de Milan | 27 | 5 | 18,52 |
| Ambrosiaster | 10 | 7 | 70 |
| Hilaire de Poitiers | 13 | 3 | 23,08 |

VOCATIO

| | | | |
|---|-----|----|-------|
| Palladius de Ratiaria | 1 | 0 | 0 |
| Origène traduit par Rufin | 24 | 11 | 45,83 |
| Augustin d'Hippone | 207 | 80 | 38,64 |
| Chromace d'Aquilée | 9 | 1 | 11,11 |
| Paulin de Nole | 5 | 4 | 80 |
| Jérôme de Stridon | 117 | 29 | 24,79 |
| Didyme d'Alexandrie (traduction de Jérôme de Stridon) | 1 | 0 | 0 |
| Grégoire d'Elvire | 2 | 0 | 0 |
| Irénée de Lyon (traduction latine) | 6 | 1 | 16,67 |
| Apponius | 4 | 1 | 25 |
| Maxime de Turin | 1 | 0 | 0 |
| Pierre Chrysologue | 10 | 0 | 0 |
| Arnobé le Jeune | 1 | 0 | 0 |
| Pseudo-Vigile de Thapse | 7 | 5 | 71,43 |
| QuodvultDeus | 5 | 2 | 40 |
| Eucher de Lyon | 1 | 1 | 100 |
| Jean Cassien | 30 | 3 | 10 |
| Prosper d'Aquitaine | 18 | 1 | 5,56 |
| Possidius | 1 | 0 | 0 |
| Lettres à Jérôme | 2 | 2 | 100 |
| Julien d'Eclane | 2 | 1 | 50 |
| Fauste de Riez | 5 | 1 | 20 |
| Léon le Grand | 8 | 0 | 0 |
| Rufin | 2 | 2 | 100 |
| Eusèbe de Césarée traduit par Rufin | 1 | 0 | 0 |

VOCATIO

| | | | |
|--|-----|-----|-------------|
| Epiphane (incertain – traduction latine) | 7 | 2 | 28,58 |
| Pseudo-Augustin | 12 | 0 | 0 |
| Jean Maxence | 4 | 0 | 0 |
| Eugippe | 1 | 1 | 100 |
| Fulgence de Ruspe | 16 | 7 | 43,75 |
| Facundius d'Hermiane | 1 | 1 | 100 |
| Primasius d'Hadrumète | 3 | 1 | 33,33 |
| Cassiodore | 40 | 6 | 15 |
| Disciple de Cassiodore | 10 | 8 | 80 |
| Césaire d'Arles | 3 | 2 | 66,67 |
| Grégoire de Tours | 1 | 1 | 100 |
| Grégoire le Grand | 42 | 8 | 19,05 |
| Pseudo-Jérôme | 2 | 0 | 0 |
| Pseudo-Hilaire d'Arles | 2 | 1 | 50 |
| Eusèbe d'Emèse (traduction du grec) | 9 | 6 | 66,67 |
| Isidore de Séville | 12 | 1 | 8,333333333 |
| Braulion de Saragosse | 1 | 1 | 100 |
| Julien de Tolède | 4 | 0 | 0 |
| Bède le Vénérable | 35 | 6 | 17,14 |
| Burginda | 1 | 0 | 0 |
| Lettres d'Ignace d'Antioche (traduction) | 2 | 2 | 100 |
| Total | 770 | 229 | 29,74 |

Si on ajoute à cela les 106 occurrences du lexème *uocatio gentium*, le nombre d'occurrences qui constituent un emploi formulaire ou stéréotypé atteint presque la moitié du nombre total d'occurrences du corpus. Cependant, il convient de préciser et de nuancer ces chiffres. En effet, les sujets et la nature des œuvres considérées influent sur ces chiffres : on

n'observe pas la même proportion d'emplois bibliques chez un auteur qui se sera attaché à composer des commentaires d'épîtres pauliniennes, épîtres qui fournissent la majorité des attestations de *uocatio* dans le Nouveau Testament, que chez des auteurs qui traiteront de points plus dogmatiques, comme Tertullien, chez qui on ne relève aucune citation biblique, alors qu'il est pourtant le premier auteur chrétien, voire le premier auteur tout court, s'exprimant en latin à donner une place aussi importante au lexème. La place occupée par Augustin dans le corpus fausse également la donne : l'évêque d'Hippone représente un peu moins du tiers du total des occurrences de notre corpus, et 38% de ses emplois de *uocatio* sont des emplois bibliques, ce qui représente plus que la moyenne de notre corpus.

La présence de quelques traductions latines d'auteurs grecs parmi les attestations de citations bibliques montre qu'il n'y a pas lieu de supposer une différence d'attitude des auteurs chrétiens de langue latine et de langue grecque face aux textes sacrés et à l'influence que ces derniers peuvent avoir sur l'idiolecte chrétien employé dans des textes à caractères spécifiquement religieux.

Il est également intéressant de constater que les auteurs chez lesquels 100% des attestations de *uocatio* sont des citations bibliques ou des réemplois d'expressions bibliques sont des auteurs qui n'emploient que peu le lexème *uocatio* (une ou deux occurrences, selon les auteurs). Nous pouvons faire l'hypothèse que le lexème ne fait pas partie intégrante des notions familières pour ces auteurs, ou qu'il n'est pas d'actualité et qu'il reste un terme appartenant au domaine biblique, sans être passé dans la langue courante.

L'intégration de la parole biblique dans le discours d'un auteur donné se fait essentiellement de deux manières : soit la citation biblique est reprise telle quelle, avec une proposition introductrice, soit l'auteur emploie une phrase ou un syntagme biblique dans son discours sans marqueurs permettant de distinguer qu'il s'agit de la reprise d'une citation. Dans ce deuxième cas, il fait appel à la culture commune présumée de son interlocuteur ou destinataire pour comprendre l'allusion. Le premier cas se rencontre notamment dans le cadre de traités ou de commentaires des épîtres pauliniennes. On l'observe par exemple chez Marius Victorinus, auteur de commentaires sur les épîtres de l'apôtre Paul :

Hoc, inquit, precor uobis ut sciatis quae sit spes uocationis eius, quae diuitiae gloriae hereditatis eius in sanctis. (Mar.-Vic. Eph. 1, 1, 17)

« Je prie, dit-il, pour que vous sachiez quelle est l'espérance donnée par son appel et quelles sont les richesses de sa gloire et de son héritage qu'il vous fait partager avec les saints. »

Inquit indique ici au lecteur qu'il s'agit d'une citation et que les paroles qui suivent ne sont pas de lui mais de celui dont il commente l'œuvre. Nous sommes donc dans un processus de citation assumé comme tel, et inhérente à la nature de l'œuvre entreprise.

Mais le processus de citation peut être moins direct, et la citation peut même être réutilisée dans un contexte différent de celui dans lequel l'apôtre l'avait rédigée. L'exemple suivant est emprunté à Eugippe, mais le procédé ne lui est pas spécifique.

*Dum ergo talibus exercitiis roboratus **palmam supernae uocationis** innocue sequeretur, quadam die ad ecclesiam processit ex more.* (Eugip. Sev. 1, 2)

« Tandis que, renforcé par de tels exercices, il s'élançait sans danger **vers le prix attaché à l'appel qui vient d'en haut**, il marcha un jour vers l'église, selon son habitude. »

La citation biblique se trouve dans l'épître aux Philippiens :

*ad destinatum persequor **ad brauium**⁵⁸ **supernae uocationis** Dei in Christo Iesu* (Ph 3, 14)

« Je m'élanche vers le but, vers le prix attaché à l'appel que nous adresse Dieu depuis en-haut dans le Christ Jésus. »

Eugippe n'en retient que le syntagme *brauium supernae uocationis* pour l'intégrer dans son récit et l'appliquer à saint Séverin, dont il présente ici une hagiographie. Ce qui compte ici n'est pas tant d'être fidèle à l'apôtre Paul que de frapper les esprits par une sorte d'argument d'autorité qui se présente sous forme de référence biblique que les lecteurs un tant soit peu familiers de la Bible auront reconnu.

Ce procédé n'est cependant employé qu'avec cette seule citation de saint Paul. Le plus souvent, quand le texte biblique n'est plus considéré comme une citation, il est modifié de telle sorte que l'auteur se substitue au rédacteur biblique et prend sa place en tant que locuteur. C'est le cas dans le traité d'Augustin sur le *Don de la persévérance*, où, dans l'extrait qui suit, l'évêque d'Hippone fait sienne la phrase de Paul « les dons et l'appel de Dieu sont sans repentir », phrase qu'il applique à ceux qui ont été prédestinés, dans une argumentation visant à démontrer qu'il faut prêcher la prédestination.

*Aut enim sic praedestinatio praedicanda est, quemadmodum eam sancta scriptura euidenter eloquitur, ut in praedestinitis **sine poenitentia sint dona et uocatio Dei** ; aut gratiam Dei secundum merita nostra dari confitendum, quod sapiunt Pelagiani, quamuis ista sententia, quod saepe iam diximus, legatur gestis episcoporum orientalium etiam ipsius Pelagii ore damnata.* (Aug. Persev. 16, 41)

« En effet, soit la prédestination doit être annoncée ainsi qu'elle est clairement exposée dans la sainte Écriture, en ce sens que, chez les prédestinés, **les dons et l'appel de Dieu sont sans repentir**, soit nous devons confesser que la grâce de Dieu est donnée selon nos mérites, comme le pensent les Pélagiens, bien que, comme nous l'avons déjà souvent dit, on lise dans les actes des évêques orientaux la condamnation de cette opinion dans la bouche de Pélage lui-même. »

⁵⁸ La traduction de τὸ βραβεῖον, traduit par *brabium* dans la Vulgate, par *palma* est répandue et notamment chez saint Augustin.

Si elle est largement citée, à toutes les époques, par les auteurs chrétiens, la parole biblique occupe des places variées chez les auteurs chrétiens de langue latine. Elle peut être citée directement comme argument dans la discussion, être employée comme argument d'autorité en faisant appel à des mécanismes d'intertextualité ou être mise sur le même plan qu'un autre argument, sans qu'aucune référence ne soit plus faite à son statut particulier.

7 Récapitulatif des sémèmes de *uocare* chez les auteurs chrétiens

Nous avons défini quinze sémèmes pour *uocatio* chez les auteurs chrétiens, avec dix archisémèmes différents :

Σ1 : action de parler /S1/ à voix haute /s1.1 / pour /s1.2/ accomplir une action /s1.3/

Σ2 : action de s'adresser /S2/ à voix haute /s2.1/ individuellement /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/ par son nom /s2.4/ pour /s2.5/ le faire venir /s2.6/

Σ3 : action de s'adresser /S3/ à voix haute /s3.1/ individuellement /s3.2/ à quelqu'un /s3.3/ par son nom /s3.4/ pour que /s3.5/ il se convertisse /s3.6/

Σ4 : action de prier /S4/ Dieu /s4.1/ en faisant appel /s4.2/ à quelque chose /s4.3/ pour obtenir une faveur /s4.4/

Σ5 : parole /S5/ adressée /s5.1/ à quelqu'un /s5.2/ individuellement /s5.3/ pour que /s5.4/ il embrasse la foi en Jésus-Christ /s5.5/

Σ6 : parole /S6/ adressée /s6.1/ à quelqu'un /s6.2/ pour /s6.3/ l'inviter /s6.4/ à choisir une disposition d'esprit /s6.5/

Σ7 : appel /S7/ nominatif /s7.1/ adressé /s7.2/ avec politesse /s7.3/ à assister à un événement festif /s7.4/

Σ8 : parole /S8/ adressée /s8.1/ aux païens /s8.2/ pour que /s8.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s8.4/

Σ9 : mouvement intérieur /S9/ qui pousse quelqu'un /s9.1/ à faire quelque chose /s9.2/

Σ10 : mouvement intérieur /S10/ faisant suite /s10.1/ à une parole reçue /s10.2/ qui pousse quelqu'un /s10.3/ à se convertir /s10.4/

Σ11 : situation /S11/ particulière /s11.1/ à laquelle quelqu'un est appelé /s11.2/ après la mort /s11.3/

Σ12 : fait d'être destiné /S12/ au salut éternel /s12.1/

Σ13 : moment /S13/ où prend fin /s13.1/ la vie /s13.2/ terrestre /s13.3/

Σ14 : moment /S14/ où se décide /s14.1/ la situation /s14.2/ particulière /s14.3/ à laquelle quelqu'un est appelé /s14.4/ après la mort /s14.5/

Σ15 : nom /S15/ par lequel quelqu'un ou quelque chose /s15.1/ est désigné /s15.2/

Deux de ces sémèmes ne contiennent pas de sèmes de parole ou de langage. Tous les autres comportent un sème relié aux signifiés de *uocare* et de *uocatio* non spécifiques au christianisme. La spécialisation extrême de *uocatio* dans certains emplois procède toujours d'un sens général qui ne relève pas de l'idiolecte. Σ2 et Σ3 constituent des restrictions de sens par rapport à un sémème /action de s'adresser/ /à quelqu'un/, qui décrit un acte de langage appartenant à la vie quotidienne. Il y a aussi restriction de sens en Σ5, Σ6 et Σ8 par rapport à un sémème /parole/ /adressée/ /à quelqu'un/, qui n'est pas propre au vocabulaire chrétien.

Sur les quatre sémèmes de *uocatio* dans la Vulgate, deux (Σ1 et Σ2 sont attestés chez les auteurs). Nous avons signalé que Σ4 (/place/ /occupée/ /dans la société/) posait des problèmes de mise en relation avec les autres sémèmes de *uocatio*. En revanche, Σ3, s'il n'est pas repris tel quel, fournit un archisémème, /condition/, qui donne lieu à un enrichissement sémantique par addition de sèmes spécifiques en contexte et donne les sémèmes Σ11 et Σ12 chez les auteurs chrétiens. L'influence du corpus biblique sur l'évolution sémantique du terme en latin chrétienne est donc importante. Les occurrences de *uocatio* dans la traduction latine du Nouveau Testament jouent un rôle important dans le développement du réseau de signifiés que nous avons mis en évidence.

4. *Vocator*

Vocator, dont la première occurrence dans la littérature latine se trouve chez Sénèque n'est pas un néologisme de la latinité chrétienne. C'est cependant un terme rare (quatre occurrences à époque impériale, quatre chez les auteurs chrétiens et trois chez des grammairiens tardifs). Le lexème est un nom d'agent et désigne chez les auteurs chrétiens celui qui appelle : il appartient donc au vocabulaire religieux. Il est employé soit sans complément soit avec un complément dénotant les destinataires de l'appel. Augustin le construit sans complément :

Venturus est Christus, sed ueniet ut iudex : primo uocator, postea discretor. (Aug. *Psalm.* 73, 11)

« Le Christ est sur le point de venir, mais il viendra comme juge. Il est d'abord **venu pour nous appeler**, puis il viendra pour nous juger. »

Le sémème se définit ainsi :

Σ1 : personne /S1/ qui appelle /s1.1/ à croire en Dieu /s1.2/

Conclusion

L'étude du lexème *uocatio* a permis de mettre en lumière l'apport du grec κλήσις et plus particulièrement des sens et emplois bibliques de ce terme dans la constitution du sémantisme de notre lexème. En effet, si *uocatio* n'est employé dans la Vulgate que pour traduire κλήσις dans le Nouveau Testament, le sens « invitation », attesté dans la Septante, est également attesté comme sens de *uocatio* en latin chrétien.

Vocatio se révèle être un lexème paradoxal : il possède une grande richesse sémantique en latin chrétien, par rapport à la grande pauvreté de ses emplois en latin classique, mais, dans le même temps, il est employé de manière très stéréotypée puisque près de la moitié de ses emplois sont des emplois figés (le lexème *uocatio gentium*) ou des citations bibliques. Cette richesse sémantique apparaît dans les sens que prend le lexème en latin chrétien, et dans la continuité d'emploi que nous constatons entre le latin de la Vulgate et le latin chrétien. Entre les sens bibliques, qui s'ancrent dans le latin par l'intermédiaire du grec κλήσις, et les sens proprement latins, le lexème connaît un enrichissement. Par exemple, l'emploi de *uocatio* comme quasi-synonyme de *mors* et d'*exitium*, pour désigner l'instant de la mort et ce qui s'ensuit dans une perspective chrétienne, est une innovation par rapport au latin biblique.

Nous avons souligné le fait que la majorité des signifiés de *uocatio* s'organisent autour du signifié « appel », que ce soit par restriction de sens ou par métonymie. Ainsi, malgré sa spécialisation et sa grande facilité à entrer dans des idiolectes, *uocatio* garde des liens sémantiques très forts avec son étymologie et plus particulièrement avec le verbe dont il est le déverbal, *uocare*. Si le lexème apparaît, aussi bien en latin classique qu'à l'époque chrétienne, essentiellement dans des emplois spécialisés (le droit, le vocabulaire théologique et religieux), l'étude de ses emplois met en évidence que ce lexème ne relève pas que du vocabulaire technique, ce qui permet au mot français qui en est issu, *vocation*, de déployer sa polysémie dans d'autres domaines que le vocabulaire religieux.

Deuxième partie – Les préverbes les plus fréquents et leurs dérivés nominaux

Chapitre III - *Reuocare*

Le verbe *reuocare* est formé par adjonction du préverbe *re-* au verbe simple *uocare*. Cette évidence ne suffit pourtant pas à définir ses différents sens. En effet, *uocare* est, comme nous l'avons vu, un verbe polysémique et le préverbe *re-* est également susceptible de se charger de plusieurs valeurs (inversion du procès, constitution de couples d'antonymes, répétition⁵⁹). L'approche sémantique de *reuocare* doit donc s'attacher à définir avec précision les différents sens du verbe et surtout la manière dont ceux-ci découlent des deux éléments qui constituent étymologiquement le lexème.

Les dictionnaires nous éclairent en première approche sur le sémantisme et sur une éventuelle polysémie du verbe.

L'article du dictionnaire de GAFFIOT se divise en quatre rubriques.

- I) Rappeler, faire revenir.
 - 1) Général.
 - 2) Militaire. Rappeler, faire rétrograder, faire replier.
 - 3) [fig.] Ramener
 - 4) Rappeler un acteur sur la scène
 - 5) [poét.] Rappeler de la mort, ramener à la vie.
 - 6) [fig.]
 - a) Ramener, faire rétablir, faire revivre.
 - b) Ramener, retenir.
 - c) Ramener en arrière, retirer, dégager.
 - d) Détourner de et ramener à.
 - e) Ramener en arrière, reprendre, retirer, rétracter.
- II) Appeler de nouveau
 - 1) À voter
 - 2) Inviter de nouveau
 - 3) Citer de nouveau en justice
 - 4) Convoquer de nouveau à paraître devant une assemblée

⁵⁹ Cf Cl. MOUSSY (2011 :171-187).

REVOCARE

5) Faire célébrer, célébrer

III) Appeler à son tour

1) Appeler de son côté, inviter à son tour

2) [droit] Provoquer à son tour l'adversaire à une descente sur les lieux.

IV)

1) [cf refero II 1) Ramener à, faire rentrer dans, rapporter à

2) Faire venir à

3) Ramener à = juger d'après

4) Renvoyer à, adresser à

Cette présentation s'articule autour des différents signifiés du préverbe : 1) retour en arrière ou retour à une situation antérieure 2) itération d'une action 3) notion d'alternance, « à son tour ». Cependant, quand on l'étudie de plus près, on se rend compte que certains signifiés qui pourraient relever de l'itération de l'action (« rappeler un acteur sur scène », « faire rétablir », « faire revivre ») sont classés dans la première partie, consacrée au retour en arrière. La quatrième et dernière partie de l'article regroupe des sens qui semblent difficilement classables parmi les précédents.

Un tel classement présente des points communs avec celui du *Lexicon* de FORCELLINI qui est également réalisé en fonction des signifiés du préverbe : 1) en arrière 2) à nouveau 3) alternativement

RĒVŎCO, as, āui, ātum, āre, a. 1. (re et voco). Particip. *Reuocans* sub A. II. 3. et 5. ; *Reuocatus* fere in omn. paragr. ; *Reuocaturus* sub A. II. 4., B. et C. ; *Reuocandus* sub A. II. 1. 5. et 6. - **Reuoco tria significat.**

A) Est idem ac retro uoco, abeuntem uocando retraho, reduco, ἀνακαλέω (It. *chiamare indietro, richiamare* ; Fr. *rappeler, dire de revenir* ; Hisp. *volver á llamar* ; Germ. *zurückrufen* ; Angl. *to call back, recall*).

I.) Proprie.

¶ 1. Generatim.

¶ 2. Speciatim, in republica reuocari dicuntur, qui ab exsilio, a provincia, a fuga etc. redire jubentur.

¶ 3. Item speciatim in re militari.

¶ 4. Item, in recitationibus *reuocare* est jubere, ut qui legit, repetat, *far ripetere*.

¶ 5. Item, *reuocare aliquem a morte*, h. e. liberare.

REVOCARE

II.) Translate. ¶ 1. Metaphorâ ductâ a super. paragr. 1., res ipsae reuocari dicuntur, quae rursus aliqua uertuntur, aut retro aguntur.

¶ 2. Est etiam resumo, recipio. - a) Uniuersim. - b) Ad uim reducendi pertinent illa *Plin. 22. Hist. nat. 24. 53. (113). Mulsum appetendi quoque reuocat auiditatem cibi. Id. 2. ibid. 101. 104. (223). Luna somno sopitis torporem contractum in caput reuocat. - c) Item est renovo, instauro. - d) Item sumo, duco. - e) Item repono. - f) Item reparo, reddo. - g) Item in usum reduco. - h) *Reuocare se ad se, se colligere, rientrare in sè stesso. Cic. Acad. 4. (2. pr.) 16. 51. - i) Reuocare memoriam, quasi uocare iterum, ut officio suo fungatur, rinnovare, richiamare. Seneca 5. Benef. 25. extr. Memoria ad referendam gratiam admonitione reuocanda est. et 7. ibid. 25. Submissis et familiaribus uerbis (beneficii) memoriam reuocare. Liv. 3. 51. Non minore motu animorum Siccii caedis memoria reuocata. His quoque locis renovare alii. V. Drakenborch. loc. cit. - Dicitur etiam reuocare aliquem in memoriam. Petron. Sat. 10. ante med. et Justin. 7. 1. 8. Rursus reuocatus in memoriam rei alicujus. Adde Justin. 1. 5. 3. Similiter Sil. It. 12. 81. dignos iam uosmet reddite uestra, Quam trahitis, fama, et reuocate in pectora Cannas. h. e. excitate in animis uestris eam uirtutem, quam in proelio Cannensi Romanos fregistis. Absolute Virg. 7. AEn. 40. et primae reuocabo exordia pugnae. riferirò.**

¶ 3. Est etiam retraho, abduco, auoco, remoueo, *ritirare, distornare.*

- a) Cum praepos. *Cic. 3. Att. 15. circa med. Reuocare aliquem a turpissimo consilio.*

- b) Sine praepos. *Virg. 4. G. 88. ubi ductores (apum) acie reuocaueris ambo.*

- c) Cum infinito. *Propert. 1. 16. 11. Nec tamen illa suae reuocatur parcere famae Turpior et saeculi uiuere luxuriae. h. e. non retrahitur, ut parcat, etc. et desistat a uita luxuriosa. - Item abstraho. Cic. 1. Tusc. 16. 38. Reuocare mentem a sensibus, et cogitationem a consuetudine abducere. At Sillig. leg. seuocare.*

¶ 4. Item adduco, deuoco.

¶ 5. Item refero, reduco.

¶ 6. Item retracto, *ritrattare, riuocare. Seneca 4. Benef. 39. Fuit tanti non reuocare promissum suum. Ovid. 9. Met. 617. Nam primum (si facta mihi reuocare liceret) Non coepisse fuit. h. e. infecta reddere. Tac. 13. Ann. 26. Actum in Senatu de fraudibus libertorum, efflagitatumque, ut aduersus male meritos reuocandae libertatis jus patronis daretur. Adde Sueton. Vesp. 8. et Ulp. Dig. 48. 18. 1. in fin. Praeses prouinciae pecuniariam sententiam suam reuocare non potest. h. e. rescindere. - Revocatus est etiam cognom. R., de quo V. ONOM.*

B) Est **rursus uoco**, *chiamar di nuovo.*

C) Reuoco est **etiam mutuo et per uices** uoco. ἀντικαλέω. Adde *Lactant. 6. 12.*

Le *Thesaurus Linguae Latinae* s'arrête actuellement à la lettre *P* et ne consacre donc aucun article à *reuocare*.

Ces différents articles rendent bien justice au caractère préverbé de *reuocare* et nous donnent de précieux indices sur sa polysémie, qui découlerait de celle du préverbe *re-*. Mais ils ne distinguent pas clairement dans les signifiés du préverbe « en arrière » de « loin de » et regroupent les emplois qui en découlent sous une même catégorie sans montrer l’articulation logique et les différences qui existent entre ces deux signifiés. Nous ne suivrons donc pas leur tripartition au cours de notre étude. De plus, ils présentent une lacune pour qui voudrait étudier les liens qui unissent le préverbé au verbe simple : ils ne différencient pas les signifiés qui dénotent un acte de langage et les autres. Or, nous l’avons montré, *uocare* est d’abord et avant tout un verbe de langage. Il nous faut donc étudier non seulement la manière dont l’adjonction du préverbe modifie le sens du verbe mais également les procédés par lesquels *reuocare* cesse de dénoter un acte de langage ou glisse d’un signifié dénotant un acte de langage à un signifié n’ayant pas de sèmes appartenant au champ sémantique du langage.

Cette étude, bien que restreinte au corpus des auteurs chrétiens de langue latine et des traductions latines de la Bible, ne peut ignorer que *reuocare* est un lexème ancien en latin, attesté dès la période archaïque (Accius, Plaute ...). Les relevés du *LLT-A* nous donnent 946 attestations pour la période archaïque et la période classique, mais ils en comportent 3121 pour la période tardive (sans distinguer entre les auteurs chrétiens et les œuvres non-chrétiennes). Ces dépouillements montrent que le verbe étudié appartient au langage courant dès le début de la latinité mais que sa fréquence d’emploi augmente à époque tardive. Cette augmentation sensible du nombre d’emplois va-t-elle de pair avec un enrichissement sémantique ? Autrement dit, le lexème se charge-t-il de signifiés spécifiques au contexte chrétien ? C’est là une question essentielle.

1. *Reuocare* dans la Vulgate

Reuocare est attesté 14 fois dans la Vulgate. Il y a 7 occurrences dans la traduction du canon hébraïque, 6 dans la traduction des livres grecs et 1 dans les livres néotestamentaires.

1 Dans la traduction du canon hébraïque

La traduction du canon hébraïque utilise *reuocare* 7 fois, pour traduire deux lexèmes différents, *shūb* (5 occurrences) et *‘āsap* (2 occurrences).

1.1 Traduction de l'hébreu *shūb*

Étymologiquement, *shūb* signifie « retourner », « revenir ». Le terme hébreu porte donc un trait sémantique d'itération. Cependant, quand *reuocare* traduit *shūb*, le préverbe du lexème latin peut avoir aussi bien la valeur d'itération d'une action ou de restauration d'une situation antérieure que la valeur « loin de ».

Dans la plupart des attestations de notre corpus, *shūb* est employé comme un verbe. Le sens d'itération qu'il comprend est traduit par deux verbes différents chez les Septante, ἀποστρέφειν et ἐπιστρέφειν. Ἀποστρέφειν ne traduit cependant *shūb* qu'une seule fois, dans le livre de l'Exode, dans la traduction grecque du verset suivant :

reuocaueruntque Mosen et Aaron ad Pharaonem qui dixit eis [...] (Ex 10, 8)

« Ils firent à nouveau venir Moïse et Aaron près de Pharaon, qui leur dit : [...] »

Ἐπιστρέφειν est, quant à lui, attesté dans la traduction grecque du second livre de Samuel, dans la réponse du roi David à Joab venu plaider auprès de lui pour le retour d'Absalon, qui est en fuite depuis le meurtre d'Amnon, commis trois ans auparavant. Le texte latin comporte ce verset :

et ait rex ad Ioab ecce placatus feci uerbum tuum uade igitur et reuoca puerum Absalom
(2 S 14, 21)

« Le roi dit à Joab : 'Voici que j'ai agi en étant favorable à ta requête. Va donc et **ramène** le jeune Absalon.' »

Enfin, ἐπιστρέφειν et *reuocare* traduisent *shūb* employé adverbiallement, qui signifie « encore », dans le second livre des Chroniques :

habitaui ergo Iosaphat in Hierusalem rursumque egressus est ad populum de Bersabee
usque ad montem Ephraim et reuocauit eos ad Dominum Deum patrum suorum (2 Ch 19, 4)

« Josaphat résida donc à Jérusalem puis il sortit à nouveau parmi le peuple depuis Bersabée jusqu'au mont d'Ephraïm et il le **fit revenir** vers le Seigneur, le Dieu de leurs pères. »

Dans ces trois versets, il est possible d'analyser de deux manières le sens de *reuocare*, soit que le verbe latin soit employé comme un acte de parole dont le but est l'itération d'une action, soit que la seule action dénotée par le verbe soit celle qui est itérée. De même, le préverbe a une valeur ambiguë dans les deux derniers versets : le rappel d'Absalon implique l'itération du fait qu'il prenne sa place auprès du roi David ainsi que le retour à la situation qui était la sienne avant le meurtre d'Amnon ; en ramenant le peuple vers le Seigneur,

REVOCARÉ

Josaphat le met dans une situation de renouveler la louange qu'il fait monter vers Dieu et met fin à leur éloignement du Seigneur en restaurant leur condition de peuple consacré à Dieu. La valeur de retour à une situation antérieure est donc présente également dans le préverbe *re-*.

On peut donc définir deux sémèmes, le premier pour l'occurrence du livre de l'Exode, le second pour celles du second livre de Samuel et du second livre des Chroniques, ces deux sémèmes étant rendus dans le texte grec par l'emploi de deux verbes différents :

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour /s1.2/ le faire venir /s1.3/ à nouveau /s1.4/
et

Σ'1 : s'adresser à /S'1/ quelqu'un /s'1.1/ pour /s'1.2/ le faire venir /s'1.3/ à nouveau /s'1.4/ et pour /s'1.2/ rétablir une situation antérieure /s'1.5/

L'une des attestations de la traduction de *shūb* par *ἐπιστρέφειν* et *reuocare* se trouve, dans un emploi et avec un signifié différents, dans le second livre de Samuel où figure le récit du châtement de l'adultère de David par la mort du fils qui est né de son union avec la femme d'Urie. Après la mort de son fils, le roi se lamente et déplore de ne pas pouvoir ramener son fils à la vie.

nunc autem quia mortuus est quare ieiuno numquid potero reuocare eum amplius (2 S 12, 23)

« Mais maintenant, puisqu'il est mort, pourquoi jeûner ? Est-ce que je pourrai le **faire revenir** encore ? »

L'emploi de *reuocare* dans ce verset diffère syntaxiquement de la majorité de certaines des autres occurrences dans lesquels *reuocare* désigne le fait de rappeler quelqu'un à la vie, en latin biblique (dans l'épître aux Romains) ou chez les auteurs chrétiens. Dans ce verset du livre de Samuel, *reuocare* reçoit comme seul complément un complément d'objet direct, alors que, usuellement, *reuocare* est, dans ce contexte, construit avec un complément à l'ablatif introduit par *ab / de / ex* (*ab / de / ex morte / mortuis*). Il faut probablement voir dans l'absence de ce complément une volonté de fidélité au texte hébreu, qui ne comporte pas d'expression que ce complément pourrait traduire. Mais il est aussi probable que le lecteur latin, qui connaît cette expression, l'a spontanément sous-entendue à la lecture ou à l'écoute de ce verset, ce qui nous conduit à proposer le sémème suivant :

Σ2 : appeler /S2/ à venir /s2.1/ à nouveau /s2.2/ à sa vie /s2.3/ antérieure /s2.4/

Le préverbe porte simultanément les valeurs « à nouveau » et « retour à une situation antérieure », qui correspondent aux sèmes /à nouveau/ et /antérieur/. C'est toujours le cas quand *reuocare* signifie « rappeler à la vie ».

REVOCARÉ

Dans le livre de Job, *reuocare* est employé pour traduire *shūb* et désigne l'action d'éloigner quelqu'un de quelque chose. L'éloignement est également marqué syntaxiquement par le complément de *reuocare*, un syntagme prépositionnel régi par la préposition *ab*.

ecce haec omnia operatur Deus tribus uicibus per singulos ut reuocet animas eorum a corruptione et inluminet luce uiuentium (Jb 33, 29-30)

« Vois, Dieu a accompli tout cela trois fois pour chacun des hommes, pour **éloigner** leurs âmes de la corruption et les illuminer de la lumière des vivants. »

Reuocare ne dénote aucun acte de parole, de sorte que toute la charge sémantique du lexème semble être portée par le préverbe *re-*. Dans la Septante, *shūb* est traduit par le verbe ῥύεσθαι, « tirer d'un danger », « tirer à l'écart », « écarter, éloigner », dont le sémème contient également un sème /loin de /.

Nous proposons comme sémème :

Σ3 : emmener /S3/ quelqu'un /s3.1/ loin /s3.2/ de quelque chose /s3.3/

1.2 Traduction de l'hébreu 'āsap

Reuocare ne traduit 'āsap, dont le canon hébraïque comporte 622 occurrences, que dans le livre des Nombres, dans deux versets consécutifs, Nb 12, 14 et Nb 12, 15. Bien que *reuocare* soit employé au sujet d'une même action dans ces deux versets (l'exclusion du camp hébreu de Myriam, la sœur de Moïse, et son rappel dans le camp au bout de sept jours), la traduction des Septante emploie deux verbes grecs différents pour traduire 'āsap : εισέρχασθαι (Nb 12, 14) et καθαρίζειν (Nb 12, 14).

Dans ces deux occurrences, *reuocare* dénote un acte de parole :

cui respondit Dominus si pater eius spuisset in faciem illius nonne debuerat saltem septem dierum rubore suffundi? separetur septem diebus extra castra et postea reuocabitur (Nb 12, 14)

« Le Seigneur lui répondit : si son père lui avait craché au visage, est-ce qu'elle n'aurait pas dû être couverte de honte pendant au moins sept jours ? Qu'elle soit donc mise à l'écart du camp pendant sept jours et **rappelée** ensuite ? »

En effet, la levée de la mise à l'écart du camp de Myriam suppose l'émission d'un message, ensuite transmis à celle qui a été exclue, lui disant qu'elle peut revenir dans le camp. Quant au préverbe *re-*, il porte en même temps deux des valeurs qu'il peut exprimer, « à nouveau » et « en arrière ». Le rappel de Myriam dans le camp a pour conséquence d'annuler les effets de son exclusion, le fait qu'elle se tienne à l'écart du camp, et de lui permettre de prendre une nouvelle fois place dans le camp auprès des siens. Il y a donc en même temps

annulation des effets d'une action et itération d'une autre action. C'est pourquoi le sémème peut être défini ainsi :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ à nouveau /s4.2/ pour /s4.3/ rendre /s4.4/ nulle /s4.5/ une décision /s4.6/ le concernant /s4.7/

2 Dans la traduction des livres grecs

La traduction des livres deutéro-canoniques comporte 6 occurrences de *reuocare*, en traduction d'ἀποστρέφειν (2 occurrences) et d'ἀναλύειν (une occurrence), ou d'un terme hébreu ou araméen contenu dans le texte original sur lequel a été effectuée la traduction de ces livres.

2.1 Traduction d'ἀποστρέφειν

Reuocare dénote le fait de ramener quelqu'un ou quelque chose dans le lieu où il se trouvait auparavant dans les deux versets dans lesquels il traduit ἀποστρέφειν, qui sont tous deux dans le livre de Baruch. Le complément de *reuocare* peut être un objet (les instruments du culte qui se trouvaient dans le sanctuaire du temple de Jérusalem) :

[...] *cum acciperet uasa templi Domini quae ablata fuerant de templo reuocare in terram Iuda decima die illius Siuan* [...] (Ba 1, 8)

« Auparavant, Baruch avait pris les instruments du temple du Seigneur, qui avaient été enlevés du sanctuaire, pour les **faire revenir** sur la terre de Juda, le dixième jour du mois de Juda. »

ou une personne, ici un ensemble de personnes, le peuple d'Israël :

et reuocabo illos in terram quam iuravi patribus illorum Abraham et Isaac et Iacob (Ba 2, 34)

« Et je les ferai revenir sur la terre que j'ai promise à leurs pères Abraham, Isaac et Jacob. »

Reuocare n'est pas un verbe de parole mais est employé comme un verbe de mouvement (ce qu'il n'est étymologiquement pas) puisqu'il traduit un verbe grec qui est, lui, un verbe qui exprime originellement un mouvement. Le préverbe porte la double valeur de retour à une situation antérieure et d'itération de l'action : ramener une personne ou rapporter un objet quelque part consiste aussi bien à rétablir la situation dans laquelle cette personne ou cet objet se trouvait auparavant qu'à renouveler le fait de les installer dans un endroit précis.

Le sémème est le suivant :

Σ5 : conduire /Σ5/ à nouveau /s5.1/ un être vivant ou un objet /s5.2/ à sa localisation /s5.3/ antérieure /s5.4/

2.2 Traduction d'ἀναλύειν

Cet emploi du livre de la Sagesse est semblable à celui qu'on trouve dans le second livre de Samuel (12, 23), où *reuocare* n'est employé qu'avec un complément d'objet direct pour désigner le fait de rappeler quelqu'un à la vie :

*homo autem occidit quidem per malitiam animam suam et cum exibat spiritus non reuertetur nec **reuocabit** animam quae recepta est* (Sg 16, 14)

« Un homme, lui, tue son âme par méchanceté mais le souffle qui est sorti ne revient pas et il ne fera pas revenir l'âme qui a été recueillie. »

L'absence de complément est, comme dans le second livre de Samuel, dicté par les nécessités de la traduction puisque le texte grec n'en contient pas et emploie seulement le verbe grec ἀναλύειν. Le sens que possède le verbe grec, « revenir », dans ce verset est un sens spécifiquement biblique. Contrairement au préverbe latin, la valeur du préverbe grec ἀνα- n'est pas ambiguë puisque, parmi les trois sens possibles de *re-*, ἀνα- ne peut avoir que celui de « retour à une situation antérieure ».

Le sémème est le même que dans le livre de Samuel :

Σ2 : appeler /S2/ à venir /s2.1/ à nouveau /s2.2/ à sa vie /s2.3/ antérieure /s2.4/

2.3 *Reuocare* ne traduit aucun lexème grec précis

Reuocare ne traduit aucun lexème grec précis dans trois versets. Ces versets se trouvent dans les livres dont nous n'avons que la version grecque mais qui ont été traduits sur un original rédigé en araméen ou en hébreu.

Dans deux de ces occurrences, *reuocare* signifie « faire revenir ». La première se trouve dans le livre de Judith, en 13, 20 :

*et non permisit me ancillam suam Dominus coinquinari sed sine pollutione peccati **reuocauit** me uobis gaudentem in uictoria sua in euasione mea in liberatione uestra* (Jdt 13, 20)

« Le Seigneur n'a pas permis que, moi, sa servante, je sois souillée mais il m'a fait **revenir** sans la tache du péché, moi qui me réjouis pour vous de sa victoire, de mon évaison et de votre libération. »

REVOCARÉ

Reuocare ne correspond à aucun lexème grec. En effet, Jérôme ne traduit pas la version grecque du livre de Judith que nous connaissons mais une version araméenne perdue.

La deuxième occurrence se trouve dans le livre de Tobie, en 13, 12 :

*confitere Domino in bonis et benedic Deum saeculorum ut reaedificet in te tabernaculum suum et **reuocet** ad te omnes captiuos et gaudeas in omnia saecula saeculorum* (Tb 13, 12)

« Reconnais le Seigneur dans ses bienfaits et bénis le Seigneur des générations pour qu'il reconstruise son tabernacle chez toi et **ramène** chez toi les captifs et que tu te réjouisses pour tous les siècles des siècles. »

Le sémème est $\Sigma 5$:

$\Sigma 5$: conduire /S5/ à nouveau /s5.1/ un être vivant ou un objet /s5.2/ à sa localisation /s5.3/ antérieure /s5.4/

Le chapitre 5 du Judith contient un autre emploi de *reuocare* :

*cumque eiecissent eos a se Aegyptii et cessasset plaga ab eis et iterum eos uellent capere et ad suum seruitium **reuocare** fugientibus his Deus caeli mare aperuit ita ut hinc inde aquae quasi murus solidarentur et isti pede sicco fundum maris perambulando transirent* (Jdt 5, 11)

« Alors que les Égyptiens les avaient chassés loin d'eux et que le fléau avait cessé, lorsqu'ils voulurent à nouveau les retenir captifs et les faire **revenir en esclavage**, comme ceux-ci fuyaient, le Dieu du ciel ouvrit la mer de sorte que les eaux furent solidifiées comme un mur à cet endroit et ceux-ci traversèrent en parcourant le fond de la mer à pied sec. »

Bien que le texte latin ne soit pas traduit sur le texte grec et s'en éloigne dans presque tout ce verset, le syntagme *ad suum seruitium reuocare*, « faire revenir en esclavage », pourrait presque être une traduction libre du syntagme grec exprimant la même idée, $\tau\acute{\iota}\theta\epsilon\nu\alpha\iota\ \alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma\ \epsilon\iota\varsigma\ \delta\omicron\upsilon\lambda\omicron\upsilon\varsigma$ (« les poser dans une condition d'esclaves »). Cependant, le grec, contrairement au latin, n'exprime ni par un préverbe ni par un adverbe l'idée contenue dans le préverbe *re-*, qui est à la fois celle de l'itération de l'action et du retour à une situation antérieure.

Nous pouvons définir le sémème suivant :

$\Sigma 6$: installer /S6/ à nouveau /s6.1/ un être /s6.2/ dans sa situation /s6.3/ antérieure /s6.4/

3 Dans la traduction du Nouveau Testament

Reuocare n'est attesté qu'une seule fois dans le Nouveau Testament, dans la lettre aux Romains, où le verbe latin traduit le grec ἀνάγειν :

quae autem ex fide est iustitia sic dicit ne dixeris in corde tuo quis ascendit in caelum id est Christum deducere aut quis descendit in abyssum hoc est Christum ex mortuis reuocare (Rm 10, 7)

« En revanche, voici ce qu'il est dit de la justice qui vient de la foi : ne dis pas dans ton cœur 'qui monte au ciel ?', ce qui serait en faire descendre le Christ ni 'qui descend dans l'abîme ?', ce qui serait **rappeler** le Christ d'entre les morts. »

Le syntagme *reuocare ex mortuis* n'est pas attesté chez les auteurs chrétiens, mais un syntagme semblable, *reuocare ab / de / ex morte*, l'est. Nous montrons dans la partie consacrée à l'emploi de *reuocare* chez les auteurs chrétiens que la valeur exacte du préverbe *re-* est difficile à analyser avec certitude quand *reuocare* est employé pour dénoter l'acte de ressusciter un mort : les valeurs de retour à une situation antérieure et d'itération de l'action sont toutes les deux présentes et la construction du verbe avec une préposition dénotant l'éloignement peut laisser penser que *re-* contient également la valeur « loin de ».

La traduction de ce verset est la seule occurrence dans laquelle *reuocare* traduit ἀνάγειν. Or le préverbe ἀνα- contenu dans le verbe grec n'exprime qu'une seule des valeurs que peut avoir le préverbe latin, celle de retour à une situation antérieure. L'ambiguïté de sens de *reuocare* est donc propre au lexème latin et ne traduit aucun trait sémantique du verbe grec et n'importe aucune ambiguïté de cette langue. De même, le verbe simple grec, ἀγειν, n'est pas un verbe de parole, alors que *uocare* en est un. *Reuocare ex mortuis* ne peut pas être considéré comme un calque du terme qu'il traduit et son emploi s'explique sans doute par l'existence d'une expression semblable dans la langue des auteurs chrétiens.

Le rappel d'entre les morts qu'évoque l'apôtre Paul n'est pas la résurrection du Christ, ni celle de tous les croyants à la fin des temps, telle qu'elle est comprise par la foi chrétienne, pour laquelle celles-ci sont bien plus que le rappel du Christ et des croyants à leur vie antérieure, mais est à rapprocher de la résurrection de Lazare dans l'évangile et peut être comprise comme un simple retour à la vie. Nous pouvons donc proposer le sémème suivant :

Σ2 : appeler /S2/ à venir /s2.1/ à nouveau /s2.2/ à sa vie /s2.3/ antérieure /s2.4/

4 Récapitulatif des sémèmes de *reuocare*

La liste des sémèmes de *reuocare* montre que ce terme est sémantiquement riche dans la Vulgate, puisqu'on distingue 7 sémèmes pour 14 occurrences. Sur ces 7 sémèmes, 5 ont un archi-sémèmes différents et 4 comportent un sème de parole.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour /s1.2/ le faire venir /s1.3/ à nouveau /s1.4/

Σ'1 : s'adresser à /S'1/ quelqu'un /s'1.1/ pour /s'1.2/ le faire venir /s'1.3/ à nouveau /s'1.4/ et pour /s'1.2/ rétablir une situation antérieure /s'1.5/

Σ2 : appeler /S2/ à venir /s2.1/ à nouveau /s2.2/ à sa vie /s2.3/ antérieure /s2.4/

Σ3 : emmener /S3/ quelqu'un /s3.1/ loin /s3.2/ de quelque chose /s3.3/

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ à nouveau /s4.2/ pour /s4.3/ rendre /s4.4/ nulle /s4.5/ une décision /s4.6/ le concernant /s4.7/

Σ5 : conduire /S5/ à nouveau /s5.1/ un être vivant ou un objet /s5.2/ à sa localisation /s5.3/ antérieure /s5.4/

Σ6 : installer /S6/ à nouveau /s6.1/ un être /s6.2/ dans sa situation /s6.3/ antérieure /s6.4/

Même si *reuocare* est attesté avec des signifiés qui n'ont pas de lien avec un acte de parole et qu'il ne traduit aucun verbe grec ou hébreu dénotant un acte de parole, le sens étymologique du verbe apparaît dans certains de ses emplois.

Conclusion

Les signifiés et des emplois de *reuocare* dans la Vulgate tels qu'ils apparaissent au terme de cette étude diffèrent peu de ceux de *reuocare* chez les auteurs chrétiens de langue latine et témoignent de la polysémie du préverbe et du verbe. Pour autant, l'emploi de *reuocare* en traduction des lexèmes hébreux et grecs qu'il traduit n'était pas forcément évident. Les textes des Vieilles Latines témoignent de réticences à employer *reuocare* autrement que comme un verbe de parole ou en traduction de verbes qui ne sont pas des verbes de parole. Pour presque toutes les occurrences sont attestées des traductions comprenant *reuocare* et d'autres traductions comportant, le plus souvent, un verbe qui exprime le mouvement (préverbé de *ducere* ou de *uertere*). Même dans les cas où *reuocare* est manifestement un verbe de parole, certains manuscrits portent une leçon avec un verbe qui n'en pas un, comme le *Codex Monacensis* pour Ex 10, 8 (*adducere*). On peut voir là-dedans la preuve de la conscience qu'avaient les locuteurs latins de l'étymologie de *reuocare*.

Annexe – *Reuocare* et les termes qu'il traduit

Dans le canon hébraïque

shūb / ἀποστρέφειν / *reuocare*

shūb / ἐπιστρέφειν / *reuocare*

'āsap / εἰσέρχασθαι / *reuocare*

'āsap / καθαρίζειν / *reuocare*

Dans les livres grecs

ἀποστρέφειν / *reuocare*

ἀναλύειν / *reuocare*

aucun lexème grec / *reuocare*

Dans le Nouveau Testament

ἀνάγειν / *reuocare*

2. *Reuocare* chez les auteurs chrétiens

1 Jeux lexicaux sur le sens du préverbe

Plusieurs occurrences de notre corpus constituent des jeux lexicaux basés sur les relations entre *uocare* et *reuocare* qui mettent en évidence des valeurs du préverbe *re-*.

Cyprien de Carthage illustre dans une de ses lettres l'opposition entre les deux verbes ainsi que le signifié « retour en arrière » du préverbe *re-* :

Adtendamus non posteriora quo diabolus reuocat, sed priora quo Christus uocat. (Cypr. Ep. 11, 7, 2)

« Ne prêtons pas attention à ce qui est derrière, où le diable **nous appelle**, mais à ce qui est devant, où le Christ **nous appelle**. »

L'emploi de *reuocare*, en regard de *uocare*, est destiné à souligner l'opposition entre les deux directions dans lesquels le chrétien peut regarder : en arrière, les yeux tournés vers le

REVOCARÉ

passé et sa vie ancienne, tel la femme de Loth (que Cyprien cite en exemple à la phrase précédente), ou devant lui, là où le Christ l'appelle. Dans ce type d'emplois, on peut dire que *reuocare* est synonyme d'une lexie telle que *uocare retro*.

Dans son homélie *De Jacob et uita beata*, Ambroise de Milan emploie également le couple *reuocare / uocare* pour commenter l'épisode biblique du martyre des sept frères, pendant la persécution d'Antiochos Épiphane, et plus particulièrement l'attitude de la mère des sept jeunes gens, mais cette opposition repose sur une autre valeur du préverbe *re-*.

*Recurrunt in memoriam sermones sanctae feminae dicentis ad filios : 'Ego uos genui, ego uobis succum lactis infudi : nolite uestram nobilitatem perdere'. Sic aliae matres **reuocare a martyrio solent filios, non uocare**. (Ambr. Jac. 1, 12, 54)*

« Il revient à la mémoire les paroles d'une sainte femme qui disait à ses fils : « Moi, je vous ai engendrés, j'ai versé pour vous le suc de mon lait. Ne réduisez pas à néant la noblesse de votre naissance. » Ainsi, les autres mères ont l'habitude de **détourner** leurs fils du martyre, non de les y **appeler**. »

Ambroise oppose ici deux attitudes, celle qui consiste à détourner du martyre et celle qui consiste à y appeler. Si nous devions proposer une analyse sémique précise de *reuocare* dans ce contexte, celle-ci ne comporterait pas le sème « en arrière » mais le sème « loin de », porté par le préverbe.

Augustin d'Hippone utilise les oppositions basées sur le couple « appeler vers » / « détourner » à plusieurs reprises, comme dans cette lettre.

Sicut ergo Apostolus dicit, 'Infatigabiles, cum tempus habemus, operemur bonum ad omnes qui possunt', catholicorum praedicatorum sermonibus ; qui possunt, catholicorum principum legibus ; partim per eos qui diuinis admonitionibus, partim per eos qui iussis imperialibus parent, omnes ad salutem uocentur, omnes a pernicie reuocentur. (Aug. Ep. 185, 2, 8)

« Ainsi donc l'apôtre dit : 'quand nous avons le temps, faisons du bien à tous, en étant infatigables'. Cela peut se faire soit par les discours des prédicateurs catholiques soit par les lois des princes catholiques. Que tous soient **appelés au salut**, que tous soient appelés loin de la perte, les uns grâce à ceux qui obéissent aux avertissements divins, les autres grâce à ceux qui obéissent aux ordres impériaux. »

Cet effet stylistique se retrouve également dans certains traités (*Ver.* 66, 88), dans ses commentaires bibliques (*Psalms.* 44, 1) ainsi que dans des sermons (*Serm.* 51, 25).

Dans toutes ces occurrences, le préverbe *re-* dénote l'éloignement, l'action contraire à celle de *uocare*. Le fait d'appeler quelqu'un loin de la perte, de l'en détourner, est le procès qui constitue la manière négative de désigner le fait d'appeler quelqu'un au salut. La

REVOCare

description sémantique des procès dénotés par *uocare* et *reuocare* ne se différencie que par le fait qu'un des procès est l'opposé de l'autre : l'adjonction du préverbe *re-* à la base verbale *uocare* permet d'inverser le mouvement qui se réalise dans l'action de *uocare*. Le verbe simple comporte dans son sémantisme un mouvement vers quelque chose, le verbe préverbé comporte un mouvement loin d'une autre chose.

D'autres occurrences mettent quant à elles en valeur le signifié « itération de l'action de *uocare* », comme celle qui se trouve dans ce sermon de Pierre Chrysologue.

Tuba, quae in principio mundum uocauit ex nihilo, ipsa in nouissimo mundum reuocabit ex perditio ... (Chrysol. *Serm.* 103)

« La trompette, qui, au commencement, a appelé le monde à sortir du néant, appellera elle-même à nouveau, lors du jugement dernier, le monde à sortir de la perdition. »

Les verbes *uocare* et *reuocare* dénotent les mêmes procès, le premier s'étant déroulé au commencement (*in principio*), le second devant se dérouler lors du jugement dernier (*in nouissimo*). Le mouvement accompli lors des deux procès, souligné par les deux compléments introduits par la préposition *ex*, est le même. La charge sémantique portée par le préverbe est l'itération du procès.

Ces exemples posent la question de la valence des verbes *reuocare* et *uocare*. Sont-ils bivalents ou trivalents ? En effet, si *reuocare* est employé pour désigner l'action de s'éloigner d'un lieu, d'une idée, d'une personne ou d'une disposition d'esprit pendant que *uocare* est employé pour désigner l'action d'aller vers un lieu, une idée, une personne ou une disposition d'esprit opposée, aucun des verbes n'a besoin de deux compléments, l'un introduit par *ab*, *ex* ou *de*, l'autre introduit par *ad* ou *in*, pour être saturé. Quand les deux termes fonctionnent en opposition, l'un dénotant le fait de s'approcher de quelque chose, l'autre de s'en éloigner, *uocare* serait alors saturé quand il reçoit un actant introduit par *ad* ou *in*, *reuocare* quand il en reçoit un introduit par *ab*, *ex* ou *de*.

Les sens du préverbe *re-* mis en valeur par les effets stylistiques étudiés offrent une première piste pour l'étude de *reuocare* et montrent bien qu'on ne peut détacher ni cette étude ni la description systématique des signifiés du lexème du verbe à partir duquel il est formé, *uocare*.

2 Le préverbe porte les valeurs « en arrière » et « loin de »

Nous avons fait le choix d'étudier dans une même partie les valeurs « en arrière » et « loin de » du préverbe *re-* car l'étude et le rapprochement des différents signifiés de *reuocare* qui en découlent montrent que ces deux valeurs ont des liens sémantiques.

2.1 « En arrière »

C'est le signifié le plus littéral de *reuocare* quand le préverbe signifie « en arrière ».

2.1.1 « En arrière » sur l'échelle temporelle

« Appeler en arrière » sur l'échelle temporelle signifie « appeler à revenir à une situation ou à un état tel(le) qu'il (elle) se présentait antérieurement ».

2.1.1.1 « Revenir à une ancienne opinion »

Cet emploi de *reuocare* découle des précédents et est une application à un domaine particulier, celui des opinions, du signifié « appeler à revenir à un état antérieur ». Il ne s'agit pas d'un acte de parole.

Dans son traité *De cura pro mortuis gerenda*, Augustin présente la doctrine chrétienne de la vie après la mort comme une nouveauté et une évolution par rapport à la vision païenne des enfers dans laquelle une sépulture était une condition nécessaire pour que l'âme du défunt puisse traverser le fleuve des Enfers.

*Quae tandem misericordia praestatur nihil sentientibus ? An forte **reuocandum** est in opinionem, quod infernum fluium insepulti non poterant transmeare ?* (Aug. *Cur.* 9, 11)

« Mais enfin, quelle miséricorde a-t-on envers ceux qui ne sentent rien ? Faut-il **revenir** à l'opinion selon laquelle ceux qui sont morts sans sépulture ne peuvent pas traverser le fleuve infernal ? »

Reuocare est connoté péjorativement. Augustin ne demande pas s'il faut embrasser la vision païenne des enfers mais s'il faut y revenir et montre ainsi le peu de valeur que cette vision a à ses yeux.

Nous proposons de définir ainsi le sémème :

Σ1 : fixer sa pensée /S1/ à nouveau /s1.1/ sur l'adhésion /s1.2/ à une opinion /s1.3/ antérieure /s1.4/

REVOCARE

La définition d'un sème /antérieur/ et non /à une opinion antérieure/ se justifie par la valeur du préverbe « retour à une situation antérieure ».

2.1.1.2 « Ramener à » en contexte rhétorique ou discursif

Reuocare est attesté avec un signifié très proche en contexte rhétorique ou discursif puisqu'il dénote l'action de ramener à un objet au fil des pensées ou du raisonnement. C'est ainsi qu'Augustin l'emploie dans les Confessions, quand il relate la manière dont il a été conduit à la lecture des psaumes et les élans que cette lecture a provoqués en lui.

Reuocat enim me recordatio mea, et dulce mihi fit, Domine, confiteri tibi, quibus internis me stimulis perdomueris [...] (Aug. Conf. 9, 4, 7)

« L'opération du souvenir me **ramène** à Toi et il m'est doux, Seigneur, de te confesser par quels aiguillons intérieurs tu m'as dompté [...] »

Cet emploi pose des problèmes d'interprétation. En effet, le préverbe *re-* peut signifier aussi bien « en arrière », selon qu'on comprend qu'il s'agit de revenir à un objet sur lequel la pensée s'est fixée avant de le perdre de vue après de multiples détours ou que c'est l'itération de l'action qui est mise en valeur en insistant sur le fait que la pensée se fixe, pour les besoins du discours ou du raisonnement, sur un objet sur lequel elle s'était déjà fixée auparavant pour une autre raison. Les deux valeurs du préverbe *re-* ne sont d'ailleurs pas incompatibles puisque l'itération d'une action implique le retour à une action ou à un état antérieur. Le texte d'Augustin ne permet pas de trancher entre les deux.

La définition que nous proposons du sémème rend compte de cette ambiguïté et choisit de ne pas la lever.

$\Sigma 2$: fixer sa pensée /S2/ à nouveau /s2.1/ sur un objet /s2.2/ sur lequel elle s'est déjà fixée /s2.3/

2.1.2 « Ramener » : le retour en arrière géographique

C'est également un sens littéral de *reuocare* mais il ajoute une précision géographique au retour à l'état antérieur que nous venons de voir. Il est attesté dans la *Passion de Perpétue et de Félicité*, à la fin du texte, lorsque le narrateur raconte comment Saturus est à nouveau épargné par les bêtes auxquelles il a été livré pour la deuxième fois.

*Saturus autem nihil magis quam ursum abominabatur ; sed uno morsu leopardi confici se iam praesumebat. Itaque cum apro subministraretur, uenator potius qui illum apro subligauerat, subfossus ab eadem bestia, post dies muneris obiit ; Saturus solummodo tractus est. Et cum ad ursum substrictus esset in ponte, ursus de cauea prodire noluit. Itaque secundo Saturus inlaesus **reuocatur**. (Pass.-Perp. 19, 6)*

REVOCARÉ

« Quant à Satorus, il n'avait rien de plus en horreur que l'ours, mais il pressentait qu'il serait tué par une seule morsure du léopard. Quand il fut livré à un sanglier, le gladiateur qui l'avait lié au sanglier fut transpercé par la même bête et mourut le lendemain de la fête. Satorus, lui, fut seulement traîné. Quand il fut attaché sur l'estrade en vue de l'assaut de l'ours, l'ours ne voulut pas quitter sa fosse. Satorus fut donc ramené pour la seconde fois sans blessure. »

Reuocare désigne le fait que Satorus est ramené à la prison où il était détenu avant d'être conduit sur les lieux du martyre. Le signifié du verbe ne comporte aucun trait sémantique désignant un acte de parole puisque seule compte l'idée de retour en arrière.

C'est à ce signifié que se rattache un emploi de *reuocare* qui peut paraître surprenant et qu'on trouve sur la plume de l'évêque d'Hippone dans la *Cité de Dieu*. Réfléchissant sur l'obéissance et la volonté, Augustin cite en exemple des hommes qui sont organisés de manière si différente des autres qu'ils arrivent à faire faire à leur corps ce qu'ils veulent, et qui est impossible aux autres.

Sunt qui totam caesariem capite inmoto, quantum capilli occupant, deponunt ad frontem reuocantque cum uolunt. (Aug. Civ. 14, 24)

« Il y a des hommes qui, alors que leur tête est immobile, ramènent sur le front leur chevelure tout entière et la **replacent** quand ils le veulent. »

On comprend mieux cet emploi étrange (quel est, en effet, le lien sémantique qui justifie d'employer *reuocare* pour désigner le fait de remettre ses cheveux en place ?) si on le relie à l'exemple que nous venons de citer, et qui n'est qu'un parmi d'autres. Si *reuocare* dénote l'action de ramener quelqu'un dans le lieu où il était auparavant, alors il peut aussi dénoter le fait de remettre un objet, a fortiori sa chevelure, en place, c'est-à-dire de le rapporter à sa localisation antérieure.

Ces emplois font partie de ceux pour lesquels la valeur du préverbe est ambiguë : ramener quelqu'un là où il était auparavant ou remettre un objet en place implique aussi bien une itération de la localisation de l'objet qu'un retour à une situation antérieure qui avait été modifiée. La présence d'un complément de lieu indique parfois quelle valeur (le déplacement géographique indiquant le retour en arrière) celui qui emploie le verbe avait spontanément à l'esprit en employant *reuocare*. Dans les exemples que nous avons cités, c'est, selon nous, la valeur « retour en arrière » qui est première, l'itération de l'action n'étant qu'une conséquence de ce retour en arrière. Mais, même si le sème /à nouveau/ n'est pas le plus important, il ne nous semble pas possible de ne pas l'inclure dans la définition du sème que nous proposons :

REVOCARÉ

$\Sigma 3$: conduire / $\Sigma 3$ / à nouveau /s3.1/ un être vivant ou un objet /s3.2/ à sa localisation /s3.3/ antérieure /s3.4/

2.2 *Reuocare a un sens négatif et désigne l'annulation d'une action ou la destruction d'un objet*

Le retour à une situation antérieure a pour conséquence l'annihilation de l'action accomplie entre le moment où la situation a évolué et le moment où elle s'est rétablie. Cette annihilation est parfois exprimée par l'emploi de *reuocare*. Les différents signifiés de *reuocare* qui se rattachent à ce sens découlent de la valeur « en arrière » du préverbe *re-*.

2.2.1 « *Rappeler pour annuler une décision* »

Dans une lettre adressée à son ami Océanus au sujet de la mort de Fabiola, veuve qui se convertit et se repentit publiquement de sa vie passée, Jérôme de Stridon relate la manière dont Fabiola attendit d'être rappelée par un prêtre avant d'entrer à nouveau dans une église.

Non est ingressa ecclesiam Domini, sed extra castra cum Maria, sorore Moysi, separata consedit, ut, quam sacerdos eiecerat, ipse reuocaret. (Hier. Ep. 77, 5)

« Elle n'entra pas à l'intérieur de l'église du Seigneur mais, comme Marie, la sœur de Moïse, elle s'assit à l'écart, à l'extérieur du campement, jusque que le prêtre qui l'en avait exclue la **rappelle** lui-même. »

En employant *reuocare*, Jérôme ne fait pas allusion à un épisode de la vie de Fabiola mais à un épisode biblique du livre des *Nombres* (12, 15) au cours duquel Myriam, la sœur du prophète Moïse, est exclue du camp des Hébreux pendant sept jours après avoir été atteinte par la lèpre puis est rappelée parmi les siens pour que le peuple se remette en route. Myriam est appelée à nouveau parce que l'exclusion qui la touche est levée. *Reuocare* a dans ce contexte un sens précis et ne désigne pas seulement le fait de réitérer un appel, ce qui pourrait se produire dans des contextes très différents. L'itération de l'appel a un but : lever l'exclusion du camp qui touche Myriam.

Le sémème se définit ainsi :

$\Sigma 4$: s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ à nouveau /s4.2/ pour /s4.3/ rendre /s4.4/ nulle /s4.5/ une décision /s4.6/ le concernant /s4.7/

REVOCARÉ

2.2.2 « Abroger », « annuler », « révoquer »

Suivant un processus logique commun que nous avons déjà mis en évidence à plusieurs reprises, *reuocare* est employé pour désigner non l'acte de parole mais son but et signifie alors « abroger », « annuler », « révoquer ». Si un acte de communication est posé (par la parole, par l'écriture, par un geste), il n'est qu'un moyen d'accomplir l'abrogation ou la révocation qui est à l'œuvre.

L'objet du processus de révocation peut être un document qui a déjà été émis et qui est désormais tenu pour nul. Tertullien en donne un exemple dans le traité *Contre Praxéas* où il évoque les schismes d'Asie et les lettres de paix envoyées par l'évêque de Rome à Montan et ses disciples, qui diffusaient des idées qui furent considérées comme hérétiques.

Nam idem tunc episcopum Romanum, agnoscentem iam prophetias Montani, Priscae, Maximillae, et ex ea agnitione pacem ecclesiis Asiae et Phrygiae inferentem, falsa de ipsis prophetis et ecclesiis eorum adseuerando et praecessorum eius auctoritates defendendo coegit et litteras pacis reuocare iam emissas et a proposito recipiendorum charismatum concessare. (Tert. Prax. 1, 5)

« Le même évêque de Rome reconnaissait déjà les prophéties de Montan, de Prisca et de Maximilla, et apportait, par cette reconnaissance, la paix aux églises d'Asie et de Phrygie, lorsque [Praxéas], en assénant sérieusement de fausses affirmations sur les prophètes eux-mêmes et leurs églises, et en défendant l'autorité de ses prédécesseurs, le força à **révoquer** les lettres de paix qui avaient déjà été envoyées et le fit s'éloigner du dessein qu'il avait formé de recevoir les dons nouveaux. »

La révocation peut également concerner une idée. Dans son *Exhortation à la chasteté*, Tertullien explique pourquoi Dieu a d'abord donné à l'homme l'ordre de se reproduire puis est revenu sur son ordre en supprimant toute valeur à son exhortation.

Vtique enim continentiam indicens et compescens concubitus, seminarium generis, abolefecit crescite illud et multiplicamini. Vt opinor autem, unius et eiusdem Dei utraque pronuntiatio et dispositio est, qui tum quidem in primordio sementem generis emisit indultis coniugiorum habenis, donec mundus repletur, donec nouae disciplinae materia proficeret, nunc uero sub extremitatibus temporum compressit quod emiserat et reuocauit quod indulserat, non sine ratione prorogationis in primordio et repastinationis in ultimo. (Tert. Cast. 6, 2)

« Ainsi, en imposant la continence et en mettant un frein à l'union des corps, pépinière du genre humain, elle⁶⁰ a abrogé la prescription qui disait : 'croyez et multipliez-vous'. Comme je le pense, chacune de ces déclarations et de ces dépositions viennent d'un seul et même Dieu qui répandit alors dans l'origine la semence du genre humain en relâchant la bride des unions conjugales, jusqu'à ce que le monde soit rempli, jusqu'à ce que la matière pour une nouvelle discipline se développe, et qui maintenant, vers la fin des

⁶⁰ « elle » désigne l'Église.

REVOCARÉ

temps, comprima ce qu'il avait relâché, **révoqua** ce qu'il avait permis, non sans qu'il y ait de raison à sa prorogation à l'origine et la correction de son ordre à la fin. »

Dans les deux exemples, les moyens par lesquels l'évêque de Rome a enlevé toute valeur aux lettres de paix qu'il avait envoyées et par lesquels Dieu, par l'intermédiaire de l'Église, a révoqué l'exhortation à l'accouplement et à la reproduction ne sont pas cités et n'ont que peu d'importance dans les développements de Tertullien. L'important est que les lettres de paix et l'exhortation n'ont plus aucune valeur. L'idée mise en valeur par *reuocare* n'est pas tant le retour à une situation antérieure à l'émission des lettres de paix ou à celle de l'exhortation que le fait que ces dernières n'ont désormais aucune valeur. Puisqu'elles sont nulles, elles sont comme détruites.

Le sémème peut se définir ainsi :

$\Sigma 5$: rendre /S5/ un document ou une idée /s5.1/ nul(le) /s5.2/

Une partie des sèmes de $\Sigma 5$ est reprise dans $\Sigma 4$ sous formes de sèmes spécifiques mais il n'y a pas de relation métonymique entre les deux sémèmes, au sens où R.MARTIN l'entend, puisque tous les sèmes de $\Sigma 5$ n'apparaissent pas dans $\Sigma 4$.

2.2.3 « Détruire »

Il ne reste plus dans les sémèmes de *reuocare* que les traits sémantiques d'anéantissement et de destruction. Tout le processus logique qui précédait cette idée (« appeler en arrière », « revenir en arrière », « revenir en arrière en détruisant ce qui a été produit⁶¹ », « détruire ») a été effacé et le terme ne dénote plus que la destruction. Cette destruction peut être physique, comme cela apparaît dans le traité de Tertullien *Sur la résurrection des morts*.

Nunc et si scandalum limus, alia iam res est. Carnem iam teneo, non terram : licet et caro audiat, Terra es et in terram redibis, origo recensetur, non substantia reuocatur. Datum est esse aliquid origine generosius et demutatione felicius : nam et aurum terra quia de terra, hactenus tamen terra est ex quo aurum, longe alia materia, splendidior atque nobilior, de obsoletiore matrice. (Tert. Res. 6, 7-8)

« Eh bien, si ce limon est objet de scandale, c'est désormais une autre chose. Je tiens désormais de la chair, non de la terre. Bien que la chair entende 'tu es Terre et tu retourneras à la terre', c'est l'origine qui est rappelée et non la substance qui est **détruite**. Il lui a en effet été donné d'être quelque chose de plus noble que son origine et de plus heureux que sa transformation. Ainsi, l'or est de la terre parce qu'il vient de la terre mais cependant il n'est de la terre que jusque là. »

⁶¹ Cf Cl. MOUSSY (2011 : 178)

Il s'agit d'un commentaire du célèbre verset 'tu es poussière et tu redeviendras poussière'. Tertullien explique que ce verset rappelle l'origine du corps humain. En effet, selon la *Genèse*, Dieu a utilisé de la poussière du sol pour créer l'homme. La poussière dont il est question dans le verset qu'il cite n'est pas ce qui reste si le corps est détruit (*reuocatur*) mais ce dont il a été tiré. Le procès dénoté par *reuocare* est une destruction intégrale de l'objet concerné :

Σ6 : détruire /S6/ entièrement /s6.1/

2.2.4 « S'opposer à », « réfuter »

Cet emploi de *reuocare* en contexte de débat d'idées pose problème. Si le signifié est clair, il est en revanche plus difficile de déterminer exactement à quel sens il faut le rattacher. L'utilisation qu'en fait Augustin dans son traité *De la Genèse* au sens littéral illustre bien cette difficulté.

*Quomodo etiam omne uiride agri fecerit, antequam esset super terram, et omne fenum, antequam exoreretur ; tunc enim factum, cum exortum est, non antequam exoreretur, quis non diceret, nisi scripturae uerba **reuocarent** ? (Aug. Gen. litt. 7, 28)*

« Et même, comment Dieu aurait-il fait toute la verdure des champs avant qu'elle soit sur la terre et toute l'herbe avant qu'elle naisse ? En effet, qui ne dirait pas qu'elle a été faite quand elle poussa et non avant qu'elle naisse, si les paroles de l'Écriture ne **s'opposaient** pas à cette idée ? »

Augustin expose le débat sur la création de l'âme d'Adam (a-t-elle été créée en même temps que son corps ou préexistait-elle à la création du corps) et commente un verset du récit de la création du monde au début de la *Genèse* (2, 5) pour élargir le débat à la question de l'existence de différentes parties de la création, comme l'herbe, avant leur apparition sur terre. Selon lui, l'idée qui vient naturellement à l'esprit selon laquelle l'herbe a été créée quand elle a poussé est contredite, et même détruite, par l'Écriture. L'emploi de *reuocare* pour désigner le fait de s'opposer à cette idée semble d'abord découler du signifié précédent, « détruire ». En effet, si des données contredisent une opinion, elles la rendent non crédible et la détruisent donc puisqu'elle ne peut plus être soutenue. C'est que ce qui se passe avec l'idée selon laquelle l'herbe a été faite quand elle poussa et non avant qu'elle naisse. Le signifié « contredire » se rattacherait donc au signifié « détruire ». Mais il est également possible de rattacher *reuocare* aux signifiés qui découlent de la valeur « loin de » portée par le préverbe, même si cette valeur, comme nous le verrons, doit être rattachée à la valeur « en arrière ». Contredire une opinion ou une idée invite ceux qui la professent à s'en éloigner. À quelle valeur du préverbe *re-* doit-on alors rattacher ce signifié ? La définition du sémème que nous proposons choisit de ne pas choisir pour conserver l'ambiguïté de sens du préverbe :

Σ7 : opposer /S7/ à une opinion /s7.1/ une opinion contraire /s7.2/

2.3 « Loin de »

Ce signifié découle du signifié « en arrière ». Le retour en arrière d'un point ou d'un objet B vers un point ou un objet A implique l'éloignement de ce point ou de cet objet B.

Reuocare peut recevoir deux types de compléments en plus du complément d'objet direct, à l'accusatif, sans lequel il ne peut être construit, un complément circonstanciel introduit par une préposition dénotant l'éloignement (*ab / de/ ex + ablatif*) et un complément circonstanciel dénotant la direction dans laquelle on va (*ad + accusatif*).

2.3.1 *Reuocare ab / ex / de + abl.*

Reuocare peut être construit avec comme seul complément circonstanciel un complément à l'ablatif exprimant l'éloignement, introduit par *ab*, *ex* ou *de*. Le choix de la préposition dépend en partie du référent du lexème qu'elle régit.

2.3.1.1 *Reuocare ab + abl*

Pour introduire un terme abstrait, dénotant par exemple une disposition d'esprit, c'est le plus souvent *ab* qui est employé.

Dans son *Commentaire sur le prophète Isaïe*, Jérôme oppose *reuocare* à *prouocare*, en utilisant pour cela une opposition habituelle dans les écrits et discours appelant à la conversion. Jérôme commente la fin du chapitre 10 du livre d'Isaïe, qui raconte comment le Dieu d'Israël a frappé l'Assyrie qui persécutait le peuple d'Israël.

*Cumque ille fugerit, habitatores Gebim, id est, excelsas quasque uirtutes sermone prophético prouocari, ut consolentur fugientem doceantque ne fugiat, sed maneat in uia et Dei praestoletur misericordiam ; et non solum consolari fugientem, sed in bonis operibus filiam Sion **reuocare a luctu et ad salutem paenitentiae prouocare** [...] (Hier. Is. 10, 28)*

« Comme celui-ci fuyait, les habitants de Guévim, c'est-à-dire les forces les plus hautes, furent incités par une parole inspirée à consoler celui qui fuyait et à l'instruire de ne pas fuir mais de rester sur le chemin et d'attendre la miséricorde de Dieu ; et non seulement ils consolèrent celui qui fuyait mais, par de bonnes œuvres, il **éloigna** la fille de Sion des larmes et **l'appela au salut de la pénitence** [...] »

Les deux syntagmes verbaux obéissent à une construction parallèle : emploi d'un préverbe de *uocare* dont les préverbes (*re-* et *pro-*) modifient le sens et ont une valeur opposée et complément introduit par une préposition de lieu mais indiquant deux mouvements

REVOCARÉ

opposés, l'éloignement et le rapprochement (*a luctu / ad salutem paenitentiae*). Le complément à l'accusatif régi par *ad* n'est pas indispensable à la saturation du lexème *reuocare*.

Le sémème de *reuocare* construit avec un complément régi par *ab* ne contient pas toujours un sème d'acte de parole. Le contexte dans lequel *reuocare* est ainsi employé est souvent celui de l'exhortation à la repentance et à la conversion (et le complément indiquant l'éloignement est de préférence introduit par *ab*), qui implique un éloignement du péché et de la vie antérieure. La conversion fait suite à un appel qui a été entendu et qui a déclenché un mouvement intérieur. Le sème d'acte de parole est alors présent, comme c'est le cas chez Jérôme, et le sémème se définit ainsi :

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/ pour /s8.2/ qu'il s'éloigne /s8.3/ d'un état d'esprit déterminé /s8.4/ mauvais /s8.5/

Mais la construction *reuocare ab* + abl n'est pas employée que dans un contexte de conversion ou avec un complément à référent abstrait et *reuocare* ne dénote alors plus un acte de parole. C'est aussi le cas quand le lexème syntaxiquement sujet de *reuocare* (à l'actif) possède un référent abstrait. Le traité *Sur la création de Dieu* de Lactance en offre un exemple. Dans cet ouvrage, Lactance traite en détail des différentes parties du corps humain et de la manière dont Dieu les a créées, ce qui le conduit à aborder la création de parties du corps dont il répugne à parler.

*Poteram nunc ego ipsorum quoque genitalium membrorum mirificam rationem tibi exponere, nisi me pudor ab huiusmodi sermone **reuocaret** : itaque a nobis indumento uerecundiae quae sunt pudenda uelentur.* (Lact. *Opif.* 13, 1)

« Je pourrais maintenant t'exposer l'extraordinaire raison d'être des organes génitaux eux-mêmes, si la retenue ne me **détournait** pas de discours de ce type. Que soient donc recouvertes par nos soins d'un voile de discrétion les choses dont il faut avoir honte. »

La *pudor* que ressent Lactance au moment d'expliquer pourquoi il devrait parler de ce sujet et pourquoi il ne le fera pas n'émet évidemment pas d'acte de parole. En revanche, elle provoque chez le Cicéron chrétien un mouvement intérieur qui l'éloigne du dessein qu'il aurait pu former d'évoquer ce sujet. Les sèmes d'acte de parole disparaissent du sémème de *reuocare* et l'archisémème du verbe appartient au champ sémantique de l'éloignement :

Σ9 : emmener /S17/ quelqu'un /s9.1/ loin /s9.2/ de quelque chose /s9.3/

Cette construction admet logiquement comme complément de *reuocare* un gérondif, puisque le gérondif est une forme nominale du verbe. C'est le cas au début du traité d'Ambroise de Milan *Sur Jacob et la vie heureuse*.

REVOCARÉ

*Emollire enim potest, eradicare non potest, quoniam animus qui est rationis capax suarum passionum non dominus, sed repressor. Neque enim fieri potest ut facilis ad iracundiam non irascatur, sed ut ratione se temperet, indignationem cohibeat, a puniendo se **reuoctet**, sicut et propheta nos docet dicens : Irascimini et nolite peccare. (Ambr. Jac. 1, 1, 1)*

« La raison peut en effet la⁶² rendre molle mais elle ne peut pas la détruire, puisque l'esprit qui est capable de raison n'est pas le maître de ses passions mais celui qui les réprime. Et il ne peut en effet pas arriver qu'il ne porte pas facilement sa colère sur son penchant à la colère mais qu'il se modère par la raison, qu'il contienne son indignation, qu'il **renonce** à se punir lui-même, comme le prophète nous l'enseigne quand il dit : 'mettez-vous en colère et ne péchez plus⁶³'. »

Le sémème est celui que nous venons de définir, le sème /quelque chose/ pouvant dénoter un objet ou une action.

2.3.1.2 *Reuocare de + abl.*

La préposition *de* introduit principalement des compléments de lieu et les lexèmes dont le référent est une localisation, ce s'explique par son sens originel : elle marque l'origine, la séparation d'avec un objet avec lequel il y avait un contact ou un mouvement de haut en bas.

Plusieurs auteurs emploient le syntagme verbal *reuocare de* dans le contexte d'un retour d'exil, et notamment d'un retour d'exil biblique. Plusieurs occurrences se trouvent dans la traduction que fait Rufin de l'homélie d'Origène sur le livre des Nombres.

*Post haec scriptum est adhuc de Christo quia : 'Deus deduxit eum ex Aegypto', quod in eo completum uidetur, ubi post mortem Herodis **reuocatur** de Aegypto, et designat euangelium dicens : 'ex Aegypto uocauit filium meum'. (Rufin. Orig. Hept.⁶⁴ 7, 17, 6)*

« Après cela, il est écrit au sujet du Christ que 'Dieu l'a fait sortir d'Égypte', ce qui semble avoir été accompli en lui quand il **fut rappelé** d'Égypte après la mort d'Hérode et que l'évangile montre par ces mots : 'd'Égypte j'ai fait sortir mon fils'. »

D'autres auteurs emploient cette construction au sujet d'un exil historique, comme Jérôme, dans sa suite de la chronique d'Eusèbe de Césarée.

*Valens de Antiochia exire compulsus sera paenitentia nostros de exiliis **reuocat**. (Hier. Eus. Chron.)*

⁶² La concupiscence, dont il est question juste avant.

⁶³ *Psaumes* 4, 5

⁶⁴ La référence que nous donnons est celle du dictionnaire de GAFFIOT. Les extraits des homélies sur les livres de l'Heptateuque y sont signalés par l'abréviation *Orig. Hept.* suivie d'un numéro qui est fonction de l'ordre du livre concerné dans le classement traditionnel des livres de l'Heptateuque.

REVOCARÉ

« Valens, ayant été forcé de quitter Antioche, **rappela** les nôtres d'exil dans une repentance tardive. »

À proprement parler, le référent du lexème *exilium* n'est pas un lieu géographique. Mais, par métonymie, *exilium* désigne aussi le lieu d'exil, ce qui explique l'emploi de la préposition *de*.

L'un des *Traité sur l'évangile de Matthieu* de Chromace d'Aquilée offre un exemple de construction où le référent du lexème introduit par Dieu n'est pas un lieu géographique *per se* mais devient en contexte une localisation. En commentant l'épisode de la tempête apaisée, Chromace fait une comparaison entre la situation des apôtres dans la barque chahutée par la tempête et celle du prophète Jonas qui a été englouti par un gros poisson.

Nec mirum si Dominus discipulum suum ad se fideliter clamantem de maris fluctibus liberauit, qui iamdudum Ionam non solum de fluctibus, sed de profundo maris ac de uentre coeti post triduum incolumem reuocauit. (Chromat. *Tract. Matth.* 52)

« Il n'est pas étonnant que Dieu ait libéré son disciple qui criait vers lui avec fidélité des troubles de la mer, lui qui a il y a longtemps **rappelé** Jonas sain et sauf loin non seulement des troubles mais aussi de la profondeur de la mer et du ventre du monstre marin. »

Le ventre du monstre marin n'est pas un lieu mais le devient quand Jonas y passe trois jours et trois nuits. La construction est donc identique à celle attestée quand le référent du complément est un lieu indépendamment des circonstances.

Le sémème est le même que le précédent :

Σ10 : emmener /S10/ quelqu'un /s10.1/ loin /s10.2/ de quelque chose /s10.3/

2.3.1.3 *Reuocare ex + abl.*

Les occurrences de *reuocare* construit avec un seul complément circonstanciel régi par la préposition *ex* figurent toutes dans des contextes où *reuocare* est employé pour dénoter l'acte de faire revenir quelqu'un de la mort, que nous avons analysés dans une partie spécifique.

2.3.2 *Reuocare est construit avec deux compléments circonstanciels : de / ex / ab + abl., ad / in + acc.*

Il ressort des exemples que nous venons d'analyser que *reuocare* n'a pas besoin d'être construit avec deux compléments circonstanciels pour être saturé quand le préverbe a la valeur « au loin » : la présence du complément circonstanciel à l'ablatif introduit par *ab / de /*

REVOCARE

ex suffit. Cependant, il arrive que le verbe reçoive un deuxième complément circonstanciel à l'accusatif, régi par *ad* ou *in*, désignant le lieu, l'idée ou la disposition d'esprit vers laquelle on va.

Le complément circonstanciel à l'ablatif est régi indifféremment par *ab*, *de* ou *ex*. Quant au complément circonstanciel à l'accusatif, il est le plus souvent régi par la préposition *ad*, comme c'est le cas dans ce passage du traité *Sur la résurrection des morts* dans lequel Tertullien montre comment l'apôtre Paul essaie de ramener ses lecteurs à une interprétation juste de ses propos, loin des interprétations rigoristes que certains ont pu faire :

Nam et dicens eos, qui in carne sunt, Deo placere non posse statim de prauo intellectu ad integrum reuocat adiciens : uos autem non estis in carne sed in spiritu. (Tert. Res. 46, 2)

« En effet, en disant que 'ceux qui sont dans la chair ne peuvent pas plaire à Dieu', [l'apôtre] nous **éloigne** d'une mauvaise interprétation pour nous rappeler vers le sens véritable : 'quant à vous, vous n'êtes point dans la chair mais dans l'esprit'. »

Le choix de la préposition *de* pour introduit le complément à l'ablatif semble à première vue avoir été fait contre la tendance qui régit l'emploi de la préposition dans les cas où *reuocare* ne reçoit pas de complément circonstanciel à l'accusatif puisque le référent du syntagme *prauo intellectu* n'est pas un lieu ou un élément susceptible de devenir une localisation. On peut cependant faire l'hypothèse qu'il y a une comparaison implicite de la pensée à un chemin et que la « mauvaise interprétation » est un lieu situé sur ce chemin, ce qui justifierait l'emploi de *de*, mais cela reste une conjecture.

Le traité de l'évêque de Milan *Sur Hélié et le jeûne* contient un exemple de construction de *reuocare* avec deux compléments introduits par les prépositions *ab* et *ad* :

Immo quia in Spiritu prophetis etiam quae futura sunt tamquam praesentia reuelantur, ideo quae uidebat, nobis quoque demonstrare cupiebat, ut nos ad conuersionem ab errore reuocaret. (Ambr. Hel. 21, 77)

« C'est pourquoi les événements à venir aussi bien que le moment présent sont expliqués dans l'Esprit par les prophètes, eux que Dieu voyait et qu'il désirait aussi nous exposer pour nous **détourner de l'erreur** et nous **appeler à la conversion**. »

Le complément circonstanciel à l'accusatif peut aussi être régi par la préposition *in*, comme c'est le cas dans le *Sermon* 101 de Pierre Chrysologue :

Propterea Deus per naturam redegit te, permisit ex nihilo in puluerem reuocari, ut quid fueris, sic uideas, et resurrecturus agas gratias, qui factus, qui erectus, ingrattissimus extitisti. (Chrysol. Serm. 101)

« Pour ces raisons, Dieu t'a rabaisé au moyen de la nature et a permis que tu **sois rendu du néant à la poussière** pour que tu voies ce que tu es et que, quand tu ressusciteras, tu rendes grâce, toi qui as été créé, toi qui as été redressé et qui t'es élevé dans la plus grande ingratitude. »

Dans ce type de construction, si le sémème de *reuocare* comporte en contexte un sème d'acte de parole, il se définit ainsi :

Σ11 : s'adresser à /S11/ quelqu'un /s11.1/ pour /s11.2/ qu'il s'éloigne /s11.3/ d'un état d'esprit déterminé /s11.4/ mauvais /s11.5/ pour /s11.6/ le conduire /s11.7/ vers /s11.8/ un état d'esprit /s11.9/ positif /s11.10/

S'il n'en comporte pas, nous proposons la définition suivante :

Σ11' : emmener /quelqu'un/ S'11/ quelqu'un /s11'.1/ loin /s11'.2/ de quelque chose /s11'.3/ pour /s11'.4/ le conduire /s11'.5/ vers /s11'.6/ une autre chose /s11'.7/

2.3.3 *Reuocare* a comme seul complément un COD

Il peut arriver, rarement, que le seul complément de *reuocare* signifiant « éloigner » soit un complément d'objet direct. C'est le cas dans le Traité sur l'épître de Jean aux Parthes d'Augustin, et plus particulièrement dans une analogie entre la prière et le soin médical.

*Discite rogare Deum ut medico committatis, quod ipse nouit faciat. Tu morbum confitearis ; ille medicamentum adhibeat. Tu tantum caritatem tene. Nam ille secare uult, urere uult ; tu si clamas et non exaudiris in ustione et tribulatione, nouit ille quo usque putre est. Tu iam uis **reuocet** manus, et ille uulneris sinum adtendit ; scit quo usque perueniat. Non te exaudit ad uoluntatem sed exaudit ad sanitatem.* (Aug. Ep. Joh. VI)

« Apprends à prier Dieu comme tu te confies à ton médecin. Qu'il fasse selon ce qu'il sait. À toi de déclarer ta maladie, à lui d'y apporter un remède. Prends seulement soin de conserver la charité. Car il veut trancher dans le vif, il veut brûler. Si, toi, tu cries et ne peux l'empêcher de brûler et de te tourmenter, il sait, lui, jusqu'où va la plaie. Tu veux qu'il **retire** vite ses mains ; lui observe la plaie dans toute sa profondeur, il sait jusqu'où aller. Il n'obéit pas à ta volonté mais à ta santé. »

Il ne faut cependant pas conclure trop rapidement à la curiosité syntaxique puisque le contexte permet aisément de déduire le complément circonstanciel manquant : *a uulnere*. L'omission de ce complément n'est possible que parce que n'importe quel destinataire peut le déduire du contexte immédiat. Mais, dans l'esprit du locuteur, le verbe est saturé par trois actants : le sujet, le COD et le complément circonstanciel.

3 Le préverbe porte la notion d'itération

Le préverbe *re-* peut exprimer la notion d'itération. Parmi tous les signifiés de *reuocare* qui comportent le sème /à nouveau/, il faut distinguer ceux qui dénotent un acte de

langage et ceux qui ne dénotent aucun acte de langage ou qui dénotent une action qui n'a aucun rapport avec la communication verbale.

3.1 *Reuocare désigne un acte de langage :*
« appeler à », l'appel chrétien

En partant de l'analyse simple selon laquelle *reuocare* peut être employé comme synonyme de *rursum uocare*, on peut s'attendre à trouver parmi les occurrences où *reuocare* est ainsi employé aussi bien des cas où *uocare* désigne un acte de langage appartenant à la communication verbale quotidienne que des cas où *uocare* a des significés spécifiquement chrétiens (« appeler au repentir, à la conversion ... »). Or le premier cas n'est quasiment pas attesté. En revanche, les exemples du second cas sont nombreux, et ce dès le début de la latinité chrétienne.

L'étude de *uocare* a permis de mettre en évidence le sémème /s'adresser à quelqu'un/ / pour qu'il change/ /de vie/ /et/ou/ /de disposition d'âme/, l'entité qui appelle au changement pouvant être Dieu, le Christ, un apôtre ou toute personne exhortant à la conversion. L'action dénotée par ce sémème peut être accomplie à nouveau : c'est alors *reuocare* qui est employé.

L'appel à la pénitence obéit parfaitement à ce schéma. En effet, en appelant les pécheurs à se repentir, Dieu les appelle à nouveau à recevoir sa grâce, après qu'ils s'en sont éloignés par le péché. Tertullien, entre autres, expose cette idée dans le *De paenitentia*.

Hoc enim dico, paenitentiam, quae per Dei gratiam ostensa et indicta nobis in gratiam nos Domino reuocat, semel cognitam atque susceptam numquam posthac iteratione delicti resignari oportere. (Tert. Paen. 5, 1)

« Je le dis en effet, une fois que nous avons connu et reçu la pénitence qui, après nous avoir été montrée et ordonnée par la grâce de Dieu, nous **rappelle** dans la grâce du Seigneur, celle-ci ne doit désormais plus être rompue par l'itération du péché. »

Dieu appelle inlassablement les hommes à la grâce et leur réadresse cet appel chaque fois que le péché les en a éloignés, ce qui constitue une itération de l'appel.

Une des lettres de Cyprien de Carthage, adressée aux prêtres et aux diacres de l'église de Rome, en proie à des schismes, a pour but de rappeler aux destinataires l'obéissance aux préceptes à laquelle ils ont été appelés lors de leur conversion.

Item cum conperissem eos qui sacrilegis contactibus manus suas atque ora maculassent uel nefandis libellis nihilominus conscientiam polluisent exambire ad martyras passim, confessores quoque inportuna et gratiosa deprecatione corrumpere ut sine ullo

REVOCARÉ

*discrimine atque examine singulorum darentur cotidie libellorum milia contra euangelii legem, litteras feci quibus martyras et confessores consilio meo quantum possem ad dominica praecepta **reuocarem**. (Cypr. Ep. 2, 2)*

« De même, lorsque j'ai découvert que ceux qui ont sali leurs mains et leurs bouches par un contact sacrilège, ou qui n'ont pas moins souillé leur conscience par des certificats abominables, s'en allaient solliciter les martyrs de partout et corrompaient aussi les confesseurs par des supplications importunes et fâcheuses, de sorte que, contrairement à la loi de l'évangile, des milliers de certificats étaient donnés chaque jour sans réflexion et sans examen, j'ai écrit pour **rappeler** par mes conseils, autant que je le pouvais, les martyrs et les confesseurs au respect des préceptes du Seigneur. »

Cyprien s'exprime à un moment où de nombreux fidèles ont cessé de répondre à un appel qu'ils avaient pourtant reçus et auxquels ils ont répondu pendant un certain temps. Le rappel dont il parle dans sa lettre consiste à répéter des paroles déjà prononcées et entendues, et dont la réception a été diverse.

Les traités schimastiques ne se privent pas non plus d'employer un tel vocabulaire pour édifier leurs lecteurs et les ramener vers ce qu'ils estiment être le droit chemin. Novatien, qui fut à l'origine des troubles auxquels Cyprien dut faire face à Rome, développe dans son *De trinitate* une explication de la colère de Dieu, toujours pleine de miséricorde.

*Indulgens est enim etiam tunc cum minatur, dum per haec homines ad recta **reuocantur**. (Novat. Trin. 5)*

« Il est miséricordieux même quand il menace, pour que, par ces moyens, les hommes soient **rappelés** à la rectitude. »

Selon Novatien, la miséricorde que Dieu manifeste même à travers les menaces lui permet de répéter l'appel *ad recta* qu'il avait déjà adressé auparavant. Mais l'obéissance à cet appel implique un retour en arrière sur le chemin qui mène de l'orthodoxie à l'hérésie. Le préverbe *re-* dénote donc ici aussi bien l'itération que le retour en arrière.

Les vies de prophètes relatées dans des commentaires bibliques contiennent aussi plusieurs épisodes au cours desquels il s'agit de rappeler le peuple hébreu à la fidélité à l'alliance de Dieu. Dans son commentaire sur le livre d'Amos, Jérôme de Stridon explique que le verset 2 du premier livre annonce la figure du prophète Osée.

*'Et robustus corde, inter fortes, nudus fugiet in illa die, dicit Dominus.' Solus Osee qui ultimus rex decem tribuum fuit, et errantem populum ad Dei cultum **reuocare** conatus est, quasi nudus egredietur de incendio. (Hier. Am. 1, 2)*

« 'Le plus vaillant dans son cœur parmi tous les héros fuira nu ce jour-là. Ainsi parle le Seigneur.' Seul Osée, qui fut le dernier roi des dix tribus et qui essaya de **ramener** son peuple errant vers le culte de Dieu, sortira quasiment nu de l'incendie. »

REVOCARÉ

Les efforts d'Osée constituent une répétition du message adressé par Dieu au peuple hébreu pour l'inciter à lui rendre le culte qui lui est dû.

Dans son *Traité sur les psaumes*, le traducteur de la Vulgate, empruntant à l'évêque d'Hippone certaines formulations du *Sermon* 160 sur la Pâque, explique le sens de la mort sur la croix et de la résurrection du Christ.

Tenebrarum et mortis principem conligavit, legiones illius perturbavit ; portarum inferni uectes ferreos confregit, omnes iustos qui originali peccato adstricti tenebantur absoluti, captiuos in libertatem pristinam reuocauit, peccatorum tenebris excaecatos splendida luce perfudit. (Hier. *Tract. Psalm.* 93B)

« Il a lié le prince des ténèbres et de la mort, il a jeté le trouble dans ses légions ; il a brisé les verrous de fer des portes de l'enfer, il a absous tous les justes qui étaient tenus enchaînés par le péché originel, il a rappelé les prisonniers à leur liberté d'autrefois, il a inondé ceux qui étaient aveuglés par les ténèbres du péché d'une lumière resplendissante. »

En descendant aux enfers païens, il est allé offrir le salut aux justes morts avant sa venue sur la terre, à qui le salut éternel n'avait donc pas été offert. En ressuscitant, il a à nouveau apporté à l'homme la liberté qu'il a perdue, selon la foi chrétienne, lorsqu'Adam a repoussé par le péché originel la liberté que Dieu lui avait offerte. L'interprétation sémantique du verbe présente la même ambiguïté que dans le passage de Novatien que nous avons cité précédemment : le signifié du préverbe semble contenir aussi bien le sème /itération/ que le sème /retour en arrière/, la présence de l'un n'excluant pas celle de l'autre.

Dans chacun de ces exemples, *reuocare* dénote l'itération d'un appel déjà adressé, que son destinataire a reçu et auquel il a répondu une première fois. *Re-* a donc une valeur itérative. Cependant, l'itération de l'appel a pour but la restauration d'une situation antérieure auquel le destinataire de l'appel a mis fin en cessant d'y répondre (le refus de la grâce par le péché, l'éloignement du culte divin, l'écart du droit chemin ...). C'est un des signifiés que peut également avoir le préverbe. Dans ce type d'emplois de *reuocare*, quelle est alors la valeur du préverbe ? Peut-on dire que *re-* n'a qu'une valeur itérative ? Selon nous, c'est *re-* qui exprime ici l'itération de l'action et le trait sémantique de restauration de la situation antérieure est porté par la préposition (*ad* ou *in*) qui introduit le complément dénotant le but de l'appel : *in gratiam* (Tert.), *ad dominica praecepta* (Cypr.), *ad recta* (Novat.), *ad Dei cultum* (Hier. *Am.*), *in libertatem pristinam* (Hier. *Tract. Psalm.*). Mais on peut faire l'hypothèse que le trait sémantique /retour en arrière/, qui est parfois présent dans le préverbe, a rendu possible la construction de *reuocare* avec un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par *ad* ou *in* désignant l'objet du retour en arrière.

REVOCARÉ

Une occurrence du *De pudicitia* de Tertullien est plus problématique. Tertullien répond à une thèse prétendant que l'apôtre Paul, dans ses épîtres, avait rappelé au sein de l'Église (*reuocare in Ecclesiam*) un homme volontairement pécheur, coupable d'inceste, et refusant de se repentir.

Oro te, qui talia infigit mentibus nostris, reuocauerat aliquem fornicatorem in ecclesiam ? An ideo scribit, ne tibi nunc reuocasse uideatur ? (Tert. Pud. 15, 9)

« Je t'en prie, celui qui imprime dans nos esprits de telles paroles **aurait-il rappelé** un autre fornicateur au sein de l'Église ? N'écrit-il pas ces mots dans le but de montrer qu'il ne l'a pas fait »

Quel est le signifié exact du préverbe dans cet emploi ? Selon la doctrine chrétienne, le fornicateur s'est exclu lui-même de l'Église par son péché. Si l'apôtre l'appelait à faire à nouveau partie de l'Église, il lui adresserait un appel qui lui a déjà été adressé. Mais l'acte de parole de Paul annulerait également l'état d'exclusion dans lequel le péché a enfermé l'homme concerné. Sémantiquement, le sens porté par le préverbe semble être « à nouveau » : si le fornicateur s'est exclu lui-même de l'Église, il y a besoin de l'y appeler à nouveau. Mais ce nouvel appel a pour but de faire cesser une exclusion volontaire et faire revenir une personne au sein d'une communauté à laquelle elle appartenait auparavant. Ce signifié est exprimé au moyen du syntagme *in* + accusatif mais l'existence d'emplois de *reuocare* dans lesquels le préverbe exprime la restauration d'une situation antérieure ne permet pas d'exclure que *re-* exprime aussi cette idée de restauration.

Nous pouvons proposer le sémème suivant :

Σ12 : s'adresser à /S12/ quelqu'un /s12.1/ à nouveau /s12.2/ pour /s12.3/ rétablir une situation antérieure /s12.4/

3.2 Reuocare désigne un acte de pensée : « se souvenir »

Reuocare n'est pas employé uniquement dans des contextes d'itération d'appels divins mais exprime aussi l'itération d'un mouvement de la pensée.

3.2.1 « Faire mention de »

Dans ce type d'occurrence, *reuocare* désigne le mouvement de la pensée, de la réflexion ou de la démonstration qui sollicite des souvenirs communs à celui qui s'exprime et celui qui l'écoute, afin que ces références précises parviennent à nouveau à sa mémoire. Mais

ce mouvement implique un acte de langage puisqu'il est provoqué par l'acte de parole de celui qui réfléchit ou tente de démontrer quelque chose. C'est à ce type de procédé que Jérôme a recours dans sa lettre adressé à Innocent pour mettre en relief des épisodes bibliques au cours desquels la foi des personnes éprouvées leur a permis de se soustraire au danger qui les pressait. Jérôme cite plusieurs exemples, dont ceux des trois jeunes gens jetés au feu sur ordre de Nabuchodonosor et celui de Daniel et des lions.

*Huc, huc mihi trium exempla puerorum, qui inter frigidis flammarum globos hymnos edidere pro fletibus, circa quorum sarabara sanctamque caesariem innoxium luit incendium. Huc beati Danihelis **reuocetur** historia, iuxta quem adulantibus caudis praedam suam leonum ora timuerunt.* (Hier. Ep. 1, 9)

« Laisse-moi citer ici l'exemple des trois enfants qui, au milieu du froid amas des flammes, chantèrent des hymnes au lieu de pleurer, autour des vêtements et de la chevelure desquels l'incendie jouait inoffensif. **Rappelons** ici l'histoire du bienheureux Daniel, près de qui la gueule des lions fut saisie de crainte, leur queue caressant leur proie. »

Pourquoi employer un lexème dont un des composants marque l'itération, alors que Jérôme utilise pour la première fois ces exemples dans sa lettre ? Le processus du souvenir, auquel Jérôme fait appel, consiste à faire venir à nouveau à la conscience de quelqu'un une information connue de lui mais qui n'est pas présente à son esprit. Mentionner cette information n'est pas obligatoirement une action qui comporte une dimension d'itération. En revanche, cette action provoque un état qui a cette dimension puisqu'elle a pour conséquence de mettre à nouveau tel épisode (ici l'histoire de Daniel) dans l'esprit de celui pour qui il en est fait mention. La mention suppose une culture commune entre celui qui fait mention et celui à qui cette mention est destinée pour que l'effet visé, faire revenir au premier plan un objet précis, soit obtenu.

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ13 : s'adresser à /S13/ quelqu'un /s13.1/ pour /s13.2/ attirer l'attention /s13.3/ sur un objet /s13.4/ déjà connu /s13.5/ pour /s13.6/ qu'il soit à nouveau /s13.7/ à l'esprit /s13.8/ de l'interlocuteur /s2.9/

3.2.2 « Faire se souvenir »

L'emploi de ce signifié se distingue des signifiés apparentés sur le plan pragmatique. En effet, celui qui fait à nouveau mention de quelque chose peut le faire pour lui-même ou pour autrui. Jérôme avait rappelé l'histoire de Daniel pour s'aider lui-même dans son argumentation. Celui qui fait se souvenir agit non pas pour lui mais pour celui qu'il conduit à se souvenir d'un fait. C'est ce qui se passe dans l'*Apologétique*, quand Tertullien explique

REVOCARÉ

pourquoi il ne faut pas appeler l'empereur « dieu ». Dieu a établi l'empereur à cette fonction et il ne peut pas être à la fois César et dieu. Si on l'appelle dieu, il n'est pas César.

*Minor erat, si tunc deus diceretur, quia non uere diceretur. Maior est qui **reuocatur**, ne se deum existimet.* (Tert. *Apol.* 33, 4)

« Il est moins grand quand on l'appelle dieu, parce qu'il n'est pas appelé par son vrai nom. Mais il est plus grand quand **on lui rappelle** de ne pas se croire dieu. »

Celui qui rappelle à l'empereur qu'il n'est pas dieu n'agit pas pour lui-même mais pour l'empereur. En faisant à nouveau mention de ce fait, il oblige l'empereur à fixer sa pensée dessus mais n'en espère pas de bénéfice pour lui-même. Il y a restriction de sens puisqu'il y a ajout de plusieurs sèmes par rapport au sémème précédent :

Σ14 : fixer la pensée /S14/ de quelqu'un /14.1/ sur un objet /s14.1/ déjà connu de lui /s14.2/ pour /s14.4/ que /s14.5/ celui-ci /s14.6/ change /s14.7/ d'état d'esprit ou de comportement /s14.8/

3.2.3 « Renvoyer à »

Ce signifié se trouve dans des contextes de controverses ou des *disputationes* lorsqu'un des participants rappelle à la mémoire d'un autre un argument ou un fait qu'il a lui-même avancé. C'est ce qui se produit dans une lettre célèbre envoyée par Augustin à Vincent, un évêque donatiste. L'évêque d'Hippone fait mention d'une référence que l'évêque schismatique a lui-même effectuée pour le mettre face à ses contradictions.

*Sed de his taceo. Contende Tychonium esse mentitum ; ad Cyprianum te **reuoco**, cuius mentionem ipse fecisti.* (Aug. *Ep.* 93, 45)

« Mais je me tais à ce sujet. Affirme que Tychonius est un menteur ; je te **renvoie** à Cyprien, dont tu as toi-même fait mention. »

Le processus à l'œuvre est différent de celui que nous venons de voir, même s'il lui est apparenté. La mention effectuée n'attire pas l'attention sur un fait que l'interlocuteur avait oublié mais sur un point qu'il a lui-même mis en lumière, pour forcer le contradicteur à revenir sur le point dont il est question. L'action itérée est le fait de mentionner un argument ou de citer une idée, un fait, une anecdote.

Nous pouvons poser le sémème suivant :

Σ15 : faire mention /S15/ à nouveau /s15.1/ d'un objet /s15.2/ pour /s15.3/ obliger /s15.4/ un contradicteur /s15.5/ à fixer sa pensée /s15.6/ sur cet objet /s15.7/

Il s'agit d'un emploi du signifié précédent puisqu'il en diffère par un sème afférent, /contradicteur/.

3.2.4 *Reuocare in / ad memoriam*

La lexie *reuocare in memoriam* exprime le fait de remettre quelque chose en mémoire à quelqu'un. L'ajout au verbe du syntagme prépositionnel *ad memoriam* n'en modifie pas le sens mais le précise.

Ambroise de Milan, entre autres, emploie la lexie dans son *Commentaire sur l'évangile de Luc*, en expliquant comment le rappel de certains épisodes de l'histoire grecque peut conduire les Grecs à croire que la mort de Jésus-Christ sur la croix a offert au monde le salut :

*Sed non statim per crucem possunt aliqui credere salutem mundo refusam. Adstrue ergo per historiam Graecorum hoc fuisse possibile. Sic interdum etiam apostolus suadet incredulis nec uersus refugit poeticos, ut fabulas destruat poetarum. Si enim **reuocetur in memoriam** quod legiones saepe et magnos populos oblatis aliquorum mortibus historiae Graecorum adserant liberatos, [...] quod aut ratione praeualuit aut dispositione conualuit, quo facilius in crucem Domini crederetur, proclive erit ut qui sua negare non possunt nostra confirmant. (Ambr. Luc. 6)*

« Mais certains ne peuvent pas croire aussitôt que le salut a été offert au monde par la croix. Prouve donc par l'histoire des Grecs que ce fut possible. Même l'apôtre, de temps à autre, persuade ainsi les incrédules et ne refuse pas de s'appuyer sur les vers des poètes pour détruire les fables des poètes. Si on leur **remet en mémoire** le fait que souvent des légions et de grands peuples de l'histoire des Grecs ont été libérés par le sacrifice et la mort de quelques uns [...], toutes ces choses dont la valeur s'est affirmée par raison ou par arrangement, pour qu'on crût plus facilement à la croix du Seigneur, prédisposeront à ce que ceux qui ne pourront renier leur propre histoire adhèrent à la nôtre. »

Cette lexie se trouve également sous la plume d'Augustin dans le traité *Contre les académiciens*.

*Quoniam non est hodie magna res aggredienda, **in memoriam** mihi **reuocetis**, quomodo hesterno die rogatiunculae, quae uos turbauit, Alypius responderit. (Aug. Acad. 2, 11, 25)*

« Puisqu'un grand sujet ne peut pas être abordé aujourd'hui, remettez-moi en mémoire la manière dont Alype a répondu hier à la petite question qui vous tourmentait. »

Dans ces deux exemples, une personne A remet en mémoire un objet X à une personne B, non pas pour son propre bénéfice mais pour celui de cette personne, comme lorsque *reuocare* employé seul signifie « faire se souvenir » ou « renvoyer à ».

REVOCARE

La lexie *reuocare ad memoriam* est également attestée mais est plus rare. On la trouve notamment dans la traduction faite par Rufin des *Reconnaisances* du pseudo-Clément de Rome.

*Quia ergo hodierna adhuc nobis superest dies, ex his quae dilatae sunt, uolo tibi rursus ea quae dicta sunt breuiter iterare, ut magis tibi **ad memoriam reuocentur**. (Ruf. Clem. rec. 1, 22, 4)*

« Donc, puisque nous avons aujourd’hui parmi les délais qui nous ont été accordés, je veux te redire brièvement ce qui a déjà été dit, pour que cela te revienne plus facilement en mémoire. »

L’emploi de *ad* au lieu de *in* ne change pas le signifié de la lexie.

3.3 « Appeler à nouveau à la vie » : la vie après la mort

Il n’est pas facile de définir dans quelle partie de notre classement mettre la métempsychose et la résurrection. On peut en effet choisir un critère thématique qui conduit à grouper l’étude de ces deux contextes comme un critère pragmatique qui les séparerait, puisque l’un (la métempsychose) n’implique pas d’acte de langage et que le second (la résurrection) en implique un. Nous avons choisi, pour des raisons syntaxiques et lexicologiques, de privilégier le rapprochement thématique, puisque la comparaison des occurrences de notre corpus montre que les auteurs qui traitent des deux contextes emploient des termes semblables voire identiques, ce qui implique un rapprochement sémantique.

3.3.1 La métempsychose

L’emploi de *reuocare* sous la plume de Tertullien pour désigner le processus qui se produit lors de la métempsychose découle naturellement de l’emploi du préverbe *re-* pour exprimer l’itération d’une action. La métempsychose étant le passage d’une âme dans un autre corps qu’elle va animer, l’âme soumise à ce processus s’implante à nouveau dans un corps, même si ce corps est évidemment différent du précédent corps, qui est mort.

*Itaque metempsychosin necessarie imminere, si non in primo quoque uitae huius commeatu omnibus inlicitis satisfiat (scilicet facinora tributa sunt uitae !), ceterum totiens animam **reuocari** habere quotiens minus quid intulerit, reliquatricem delictorum, donec exsoluat nouissimum quadrantem detrusa identidem in carcerem corporis. (Tert. Anim. 35, 1)*

« C’est pourquoi la métempsychose nous menace nécessairement, si dans cette première période de la vie, nous n’avons pas satisfait tous nos inclinations dépravées (bien sûr, les

REVOCARÉ

crimes appartiennent à la vie !) ; d'ailleurs, l'âme doit **être rappelée** autant de fois qu'elle apportera quelque dette, devant encore le compte de quelques péchés, plongée à quelques reprises dans la prison du corps jusqu'à ce qu'elle ait payé le dernier quart de ses dettes. »

L'emploi du préverbe *re-* pour désigner ce passage s'explique par l'un des deux substantifs par lesquels les Grecs désignent la métempsycose, *παλιγγενεσία*, dont le premier élément, *πάλιν*, signifie « à nouveau ». On pourrait en effet s'attendre à l'emploi d'un verbe *transuocare* (attesté comme hapax dans une traduction de Denys l'Aréopage), dont le préverbe *trans-* soulignerait le transvasement de l'âme qui s'effectue pendant la métempsycose. Mais le raisonnement de Tertullien met l'accent sur le fait que l'âme soumise à la métempsycose doit à nouveau s'implanter dans un corps et l'animer pour payer le prix de ses fautes et voit donc ce processus davantage comme une action répétitive que comme un passage. Quant à l'emploi du thème verbal *uoc-* pour désigner un procès au cours duquel il n'y a pas d'acte de langage, nous faisons l'hypothèse qu'il a pour origine le rapprochement qu'opère Tertullien entre la métempsycose et la résurrection. Or, comme nous le verrons, l'expression employée ici (*reuocare animam*) est quasiment identique à des expressions employées en contexte de résurrection.

Il s'agit d'un emploi au sens où RASTIER l'entend puisque les sèmes diffèrent en contexte. Cependant, on ne peut pas définir de sémème pour *reuocare* seul car le seul complément que le verbe peut recevoir dans ce contexte est *animam* ou tout autre substantif désignant l'âme concernée. Nous proposons donc le sémème suivant

Σ16 : s'implanter /S16/ dans un corps /s16.1/ nouveau /s16.2/ pour /s16.3/ l'animer /s16.4/

3.3.2 *La résurrection*

L'emploi de *reuocare* pour désigner l'action de ressusciter (dans le sens « redonner vie ») pose des problèmes d'analyse du sens du préverbe. S'agit-il d'appeler à nouveau les défunts à la vie en soulignant l'aspect itératif de l'action (selon la doctrine chrétienne, Dieu appelle une première fois l'homme à la vie en insufflant l'âme dans son corps au moment de la conception) ou de les rétablir dans leur état antérieur, celui dans lequel ils étaient avant de mourir ?

L'ambiguïté apparaît clairement dans ces lignes du *De oratione* dans lesquelles Tertullien définit les missions du Christ.

REVOCARÉ

Itaque nihil nouit nisi defunctorum animas de ipso mortis itinere <re>uocare⁶⁵, debiles reformare, aegros remediare, daemonicos expiare, claustra carceris aperire, uincula innocentium soluere. (Tert. Or. 28, 2)

« C'est pourquoi il ne sait rien, si ce n'est **rappeler** les âmes des défunts loin du chemin de la mort, rendre leur santé aux infirmes, guérir les malades, faire sortir les démons du corps des possédés, ouvrir les barreaux des prisons, dénouer les liens des innocents. »

En effet, le problème d'analyse du suffixe ne se pose pas uniquement pour le verbe *reuocare* mais également pour *reformare* et *remediare*. Dans « rendre leur santé aux infirmes » et « guérir les malades », quelle est la valeur exacte de *re-* ? Le préverbe désigne-t-il le fait de faire une deuxième fois don de la santé aux infirmes et aux malades, après le premier don concomitant à leur création, ou des les rétablir dans l'état de forme dans lequel ils étaient avant d'être infirmes et malades ? Désigne-t-il les deux ? De plus, Tertullien emploie *reuocare* avec un complément régi par une préposition dénotant l'éloignement, *ab*, ce qui laisse penser que *re-* pourrait également avoir la valeur « loin de », valeur attestée dans certains signifiés de *reuocare*.

Tertullien n'est pas le seul auteur à employer ainsi *reuocare*. On retrouve cela chez Novatien qui invite le fidèle chrétien (*Christianus fidelis*) à observer des épisodes de l'Écriture sainte.

Intuebitur et animas ab ipsa iam morte reuocatas, considerabit etiam de sepulcris admirabiles ipsorum consummatorum iam uitas corporum redactas. (Novat. Spect. 10)

« Il regardera aussi les âmes déjà **rappelées** de la mort elle-même, il contempera même les vies admirables des corps déjà morts ramenées loin de leurs tombeaux. »

Novatien fait ici allusion aux épisodes évangéliques de la résurrection de Lazare et de la fille de Jaïre, rappelée à la vie par le Christ lors de sa prédication en Galilée. Syntactiquement, cette occurrence correspond à celle de Tertullien que nous avons analysée puisque *reuocare* est saturé par un complément d'objet direct à l'accusatif et un complément prépositionnel régi par la préposition *ab*.

Nous pourrions multiplier les exemples d'occurrence de ce type d'emploi mais nous n'en citerons qu'un seul autre, qui apparaît chez Marius Victorinus.

A morte enim uita reuocata et uita, non ipsa uita, quia λόγος est - haec enim mortem nescit, magis haec ipsa interficit mortem - sed uita, quae in hominibus, resurrexit a morte, quam utique induit simul cum corpore, et eam ab inferno resumpsit.

« Il a en effet **rappelé** la vie de la mort et la vie, non pas la vie elle-même, parce qu'elle est le λόγος – en effet, elle ne connaît pas la mort, ou plutôt elle détruit elle-même la mort

⁶⁵ Les manuscrits divergent sur la leçon à retenir : certains comportent *uocare*, d'autres *reuocare*. L'emploi de deux autres verbes contenant le préverbe *re-* justifie pour nous de retenir la leçon *reuocare* dans le cadre de cette analyse.

REVOCARE

– mais la vie qui est dans les hommes a ressuscité de la mort, elle qu’il a en même temps revêtue avec un corps et tirée des enfers. » (Mar.Vict. *Ar.* 3, 15)

La résurrection est définie comme la vie rappelée de la mort, la *uita a morte reuocata*. Cet emploi, syntaxiquement semblable aux deux précédents, soulève cependant une question : les auteurs qui emploient l’expression *reuocare a morte* (ou toute autre expression semblable construite sur le même modèle syntaxique) parlent-ils tous bien de la même chose ? Les uns l’emploient pour parler des résurrections évangéliques, les autres pour parler de la résurrection du Christ. Or la théologie chrétienne différencie les deux. La résurrection de Lazare et de la fille de Jaïre procède d’une parole prononcée à haute voix par Jésus de Nazareth, donc d’un acte de langage, et les fait vivre à nouveau, semblables à leur vie d’avant. Le Christ ressuscité n’est en revanche pas le même qu’avant sa passion puisqu’il apparaît dans son corps glorieux et n’est d’abord pas reconnu par les disciples qui le voient au matin du troisième jour. De plus, la résurrection en elle-même ne nous est pas relatée dans les évangiles et elle n’est pas matérialisée par une parole. Sur le plan de l’analyse sémantique, cela signifie qu’on ne peut parler de retour à un état antérieur pour la résurrection du Christ ou pour la résurrection de la chair à la fin des temps. Une analyse sémique devrait donc distinguer deux sémèmes :

Σ17 : appeler /S17/ un mort /s17.1/ à revenir /s17.2/ à sa vie /s17.3/ antérieure /s17.4/

et

Σ17' : appeler /S17'/ un mort /s17'.1/ à une vie /s17'.2/ nouvelle /s17'.3/

La formulation du premier sémème peut sembler ambiguë mais cette ambiguïté volontaire permet de rendre compte de la difficulté de trancher entre les différentes valeurs possibles de *re-*.

Dans les différentes citations que nous avons analysées, le complément de *reuocare* est régi par la préposition *ab*. Mais *reuocare* est également attesté dans le contexte de la résurrection chrétienne avec un complément à l’ablatif régi par *de* ou par *ex*.

Chromace d’Aquilée, entre autres, emploie dans un de ses *Traité sur l’évangile de Matthieu*, au sujet de la résurrection de Lazare, la préposition *de* pour introduire le complément.

Virtutis plane et magnificentiae uox ista est, quae statim Lazarum de morte ad uitam reuocauit ; et ante anima corpori reddita est, quam sonum uocis miserat. (Chromat. *Tract. Matth.* 27)

« Cette voix est assurément remplie de force et de magnificence, elle qui **rappelle** Lazare de la mort vers la vie. Et l’âme est rendue à son corps avant que de se plaindre du bruit de la voix. »

REVOCARE

Reuocare ex morte est très peu attesté mais on le trouve chez le pseudo Marius Victorin dans le *De physicis*.

Si enim est aliquid quod non potuit, possibilitas eius diminuta excludit omnipotentiam : omnipotentia autem omnia praeualet : et cum omnia praeualet, etiam in hoc ipso praeualere necesse est, ut qui fecit ex nihilo, reuocet ex morte. (Ps. Mar. Vict. Phys. 14)

« S'il existe en effet quelque chose dont il est incapable, sa possibilité exclut l'omnipotence. L'omnipotence prévaut sur tout et quand elle prévaut sur tout, il faut même qu'elle prévale dans ce fait que celui qui a créé à partir de rien rappelle aussi de la mort. »

Si *ab* est la préposition qui régit le plus souvent le complément de *reuocare* dénotant le fait de faire revenir quelqu'un de la mort, la construction avec *de* et *ex* est donc également attestée.

3.4 Le préverbe porte le prédicat

Certains emplois de *reuocare* peuvent paraître surprenants pour qui tente de les rattacher aux différents signifiés de *uocare*. C'est le cas de cette occurrence qu'on trouve sous la plume de Tertullien dans le traité *De resurrectione mortuorum*, lorsqu'il répond à une objection classique à la résurrection, celle de la résurrection des infirmes avec leurs infirmités.

*Si, inquiunt, ipsa eademque substantia **reuocatur** cum sua forma linea qualitate, ergo et cum insignibus suis reliquis : itaque et caeci et claudi et paralytici et ut quis insignis excesserit, ita et reuertetur.* (Tert. Res. 57, 1)

« Arrivons à l'objection la plus ordinaire de l'incrédulité : 'Si une seule et même substance, dit-on, **existe à nouveau** avec sa forme, ses traits et sa qualité, donc aussi avec ses marques distinctives, par conséquent, les aveugles, les boiteux, les paralytiques, tous ceux enfin qui sont morts avec quelque difformité, reparaitront avec elle.' »

Reuocare est employé pour désigner l'action de reproduire à l'identique un objet. On voit mal le lien sémantique avec le verbe *uocare* et ses préverbes. Cependant, cet emploi s'explique si on le rapproche du fonctionnement des constructions à verbe support, dans lesquels le prédicat n'est pas porté par le verbe mais par un nom qui en est le complément ou l'adjectif qui en est attribut. Dans *reuocatur*, le prédicat n'est pas porté par la base verbale *uoc-* mais par le préverbe *re-* : l'idée centrale de la phrase est que, dans la résurrection, la matière existe à nouveau. Le passif a alors quasiment une valeur stative, ce qu'exprime notre choix de traduire *reuocatur* par « existe à nouveau ».

Nous posons le sémème

Σ18 : faire exister /s18.1/ à nouveau /S18/

dans lequel l'archiséme n'est pas le verbe mais l'adverbe de temps dénotant la notion portée par le préverbe.

3.5 *Reuocare missam*

Dans son *Livre des bienheureux martyrs* où il raconte la passion de Bénigne et la propagation du culte de ce dernier, Grégoire de Tours forge l'expression *reuocare missam* (« célébrer la messe »), qui pose problème. Ces mots sont attribués à un homme qui s'adresse en songe à la mère de l'auteur, inquiète de voir sa maison touchée par un mal qui ravage la ville, et lui explique ce qu'il doit faire pour que sa maison soit épargnée.

Nosti, inquit, quod post pridie, quod erit in Kalendis Nouembris, passio Benigni martyris celebrabitur? Noui, ait. Vade, inquit, et uigila totam noctem in honore, ac reuoca missas, et liberaberis a plaga. Expergefata autem a somno, impleuit quae sibi fuerant imperata, signatisque uicinorum domibus domus nostra inuiolata permansit. (Greg.-Tur. Martyr. 51)

« 'Sais-tu', dit-il, 'que demain, jour qui sera les calendes de novembre, la passion du martyr Bénigne sera célébrée?' 'Je sais.' 'Va', dit-il, 'veille toute la nuit en son honneur, fais célébrer des messes et tu seras libérée du fléau.' Quand elle s'éveilla, elle fit ce qui lui avait été ordonné et notre maison demeura intacte au milieu des maisons voisines marquées de signes terribles. »

Quel est l'élément de composition du verbe *reuocare* qui justifie son emploi ici? *Vocare missam* n'étant pas attesté, on ne peut pas faire l'hypothèse de l'emploi de *reuocare* à la place de *uocare*. Selon le *Dictionnaire* de DU CANGE, *reuocare* est ici synonyme de *reddere* et *reuocare missam* est à rapprocher d'expressions telles que *reddere symbolum*, « réciter le Symbole » ou *reddere orationem* « réciter une prière ». Au sens propre, réciter une prière consiste à la répéter par cœur, à redire des mots déjà prononcés. De même, le prêtre qui célèbre une messe répète à chaque fois les mêmes paroles et les mêmes prières. *Reddere orationem*, comme *reddere missam*, se rattachent donc à la valeur itérative du préverbe *re-* et toute la charge sémantique du lexème est portée par le préverbe.

Σ19 : célébrer /S8/ la messe /s19.1/ en prononçant /s19.2/ à nouveau /s19.3/ les prières /s19.4/ liturgiques /s19.5/

4 Le sémème n'est rattaché à aucune valeur du préverbe en particulier

4.1 « Remettre dans le droit chemin »

La figure du Christ qui ramène dans le droit chemin ceux qui errent est un topos de la littérature chrétienne, aussi bien grecque que latine. On la trouve sous la plume de nombreux auteurs. L'évêque de Carthage, Quodvultdeus, l'utilise dans un de ses sermons pour enseigner aux fidèles.

*Discite, paruuli Christi, in ista schola tanti magistri iam non sequi superbum diabolum, sed amare humilem Christum, qui uos **reuocat** errantes, suscipit uenientes, exhibet prudentes, facit sapientes, docet quaerentes, erudit insipientes.* (Quodv. Serm. 8, 1)

« Apprenez, petits enfants du Christ, dans cette école d'un si grand maître, à désormais ne pas suivre l'orgueilleux diviseur mais à aimer l'humble Christ, qui vous **ramène** dans le droit chemin alors que vous errez, qui vous accueille quand vous venez à lui, qui suscite en vous la prudence, qui vous rend sages, qui vous enseigne alors que vous cherchez, qui vous instruit alors que vous ne possédez pas la sagesse. »

L'expression *reuocare errantes* dénote une action qui dépasse le cadre de l'acte de langage. En rappelant ceux qui s'égarèrent, le Christ pose un acte de langage puisqu'il adresse à ceux-ci. Mais le signifié du verbe contient aussi le but de cet acte de langage : ramener les *errantes* vers le Christ, les remettre dans ce qui constitue le droit chemin. Comme dans d'autres cas, *reuocare* désigne aussi bien l'acte de langage que le but poursuivi par cet acte.

Ce signifié de *reuocare* peut se rattacher à différentes valeurs du préverbe *reuocare*. Rappeler les pécheurs dans le droit chemin est une action réitérée puisque les pécheurs entendent une fois encore l'appel à la conversion qui leur a été adressé. Mais cela peut aussi se comprendre comme une action qui rétablit une situation antérieure dégradée : les ramener dans le droit chemin, c'est les rétablir dans la grâce de Dieu, dans laquelle ils se trouvaient avant de pécher. Enfin, c'est les éloigner du péché et de la damnation. Toutes ces idées sont exprimées par le participe substantivé complément de *reuocat, errantes*. Faut-il choisir et affirmer que l'une des trois valeurs du préverbe est plus perceptible que l'autre pour les locuteurs latins ? Cela serait affaiblir le lexème.

Σ20 : ramener /S19/ dans le droit chemin /s20.1/

4.2 « Empêcher »

Empêcher quelqu'un de faire une action, empêcher quelque chose de se produire, est-ce détourner celui qui a projeté cette action ou qui est sur le point d'agir de son dessein ou

bien est-ce annihiler l'action projetée ? Autrement dit, faut-il mettre en avant dans le sémème le trait « loin de » ou le trait « annihilation » ?

Les constructions *reuocare* + complément d'objet direct à l'accusatif et *reuocare ne* + subjonctif sont toutes les deux attestées.

Dans sa lettre à l'évêque d'Hippone⁶⁶, Valère, Augustin, ordonné prêtre malgré des réticences, le supplie de lui accorder du temps avant de se consacrer entièrement à son ministère. Pesant les arguments en faveur de ce délai et ceux qui vont à son encontre, il imagine l'objection que pourrait lui adresser Dieu.

Atque hoc modo uel annuam uel amplius absentiam tuam nulla querela reuocaret, ne alius possideret terram non animae sed corpori pauperum necessariam, quorum tamen famem uiuae arbores meae multo facilius mihi que gratius, si diligenter colerentur, explerent. (Aug. Ep. 21, 5)

« De cette manière, aucune plainte ne te **détournerait** d'une absence d'une année ou plus pour empêcher qu'un autre possède cette terre nécessaire non point à l'âme mais au corps des pauvres, dont cependant les arbres vivants calmeraient la faim plus facilement et d'une manière bien plus agréable pour moi, s'ils étaient cultivés avec soin. »

La transitivité de *reuocare* plaide contre la présence du sème « loin de » dans le sémème du verbe. Si celui-ci était présent, il aurait été plus logique que le complément du verbe soit un syntagme prépositionnel à l'ablatif introduit par *ab* ou *ex*. Mais le contexte⁶⁷ indique qu'on peut également penser qu'une *querela* n'est pas ce qui saurait détourner le jeune prêtre d'une absence d'une année.

Reuocare + COD n'est pas seulement employé en prose mais dans certains poèmes où la métrique le permet. Une occurrence se trouve dans la *Vie de saint Martin*, de Paulin de Périgueux, dans le récit d'un incendie d'un temple païen par Martin et d'une tentative d'incendie que la foule fit avorter.

*Sic debellato per iusta incendia templo
itur in excidium alterius, quod forte Leprosus
quondam opulens uicus peruersa mente colebat.
Sed postquam crebri demens insania uulgi
temptatum reuocauit opus totumque furorem
opposuit coeptis uiolenti turbo tumultus,
auiā solorum repetit secreta locorum, [...]*

(Paul.-Petr. *Mart.* 2, 264)

⁶⁶ Augustin n'est alors que prêtre.

⁶⁷ La longueur de la lettre nous empêche de tout citer.

REVOCARÉ

« Après avoir détruit pour de justes raisons ce temple par un incendie, il se met en route pour en abattre un autre, que Leprosus, village autrefois puissant mais à l'esprit pervers, honorait. Mais après que la folie furieuse d'un peuple nombreux **eut empêché** sa tentative **d'aboutir** et que le tumulte d'une foule violente eut opposé toute sa fureur à son entreprise, il se retira et gagna un lieu secret et solitaire [...] »

L'analyse syntaxique, qui est la même que dans l'exemple précédent, et le contexte conduisent à privilégier la mise en avant du trait sémantique « annihilation ». La fureur et la force de la foule n'ont pas détourné Martin de sa tentative. Au contraire, celui-ci n'y a renoncé que parce que cette tentative devenait vaine et que ses projets ont été anéantis par le peuple.

C'est donc le contexte qui semble actualiser ou virtualiser l'un et l'autre des sèmes, ce qui rend difficile la définition d'un sème unique, et le critère syntaxique n'est pas opérant pour définir les cas dans lesquels tel ou tel sème est actualisé.

La compréhension du signifié du lexème n'est pas plus aisée dans cet extrait du traité du même Augustin *Sur l'utilité de la foi*. Au tout début du traité, Augustin explique pourquoi, alors qu'il avait dans son enfance rejeté la foi chrétienne reçue de ses parents, il ne s'est pas davantage attaché à la secte manichéenne, bien qu'il en ait éprouvé la tentation.

*Sed quae rursus ratio **reuocabat**, ne apud eos penitus haererem, ut me in illo gradu quem uocant auditorum tenerem, ut huius mundi spem atque negotia non dimitterem [...] ?* (Aug. *Util. cred.* 1, 2)

« Mais quelle raison me détournait du fait de m'attacher entièrement à eux, de sorte que je restais dans ce rang qu'ils appellent celui des auditeurs et que je ne renonçais pas à l'espoir et aux occupations de ce monde [...] ?

La redondance consistant à adjoindre au verbe l'adverbe *rursus* pose problème. *Rursus* signifie en effet « en arrière ». Mais que signifie précisément « en arrière » ici ? S'agit-il de revenir en arrière pour revenir à une situation antérieure, qui est le fait de ne pas éprouver de sympathie pour les manichéens, ou de faire marche arrière pour s'éloigner le plus possible de ces croyances ? La construction de *reuocare* avec comme complément une proposition subordonnée complétive de but introduite par *ne* peut se traduire (très littéralement) « quelle raison m'a rappelé pour que je ne m'attache pas à ... ? ». Le but négatif penche plus du côté du fait de s'éloigner d'un projet que de le détruire.

Tout cela nous conduit à proposer deux définitions du sémème. Quand le complément *reuocare* est un COD à l'accusatif, il se définit ainsi :

Σ21 : empêcher /S21/ quelque chose /s21.1/

REVOCARE

Quand le complément du lexème est une proposition subordonnée complétive, il se définit ainsi

$\Sigma 21'$: empêcher que /S21'/ quelque chose /s21'.1/ se produise /s21'.2/

4.3 « Reporter à »

Ce sens est attesté chez plusieurs auteurs, dont Augustin. Le livre 17 de la *Cité de Dieu* propose une lecture des Écritures jusqu'à la venue du Messie qui explique comment comprendre les promesses divines. Mais il reconnaît que certains épisodes bibliques restent obscurs.

*Ceterum quae ita dicuntur, ut rebus humanis seu diuinitus gestis siue gerendis conuenire non possint, quis fidelis dubitet non esse inaniter dicta? Quis ea non ad intellegentiam spiritalem **reuocet**, si possit, aut ab eo qui potest **reuocanda** esse fateatur? (Aug. Ciu. 17, 3)*

« Quant aux événements qui sont racontés de telle sorte qu'ils ne peuvent relever ni de l'action de l'humanité ni de celle de Dieu, passée ou à venir, quel fidèle pourrait douter de ce qu'ils n'ont pas été dit en vain? Qui ne les **rappporterait** pas, si c'est possible, ou qui ne reconnaîtrait pas qu'il faut qu'ils **soient rapportés** par celui qui le peut de celui à une interprétation spirituelle? »

L'emploi de *reuocare* dans ce sens est étonnant. Rappporter un concept A à un concept B est une opération mentale qui lie les deux concepts pour mettre en évidence un lien de dépendance entre les deux. Aucune des valeurs du préverbe *re-* que nous avons étudiées jusque là ne conduit logiquement à un tel signifié. Faute d'explication logique, nous nous contentons d'en constater l'existence.

$\Sigma 22$: lier /S22/ un objet de pensée A /s22.1/ et un objet de pensée B /s22.2/ pour /s22.3/ mettre en évidence /s22.4/ un lien de dépendance /s22.5/

5 *Reuocare* = *uocare*

Il arrive enfin que *reuocare* soit employé pour *uocare*, les locuteurs suivant pour cela la tendance de leur époque à employer un verbe avec un préverbe au lieu du verbe simple.

REVOCARÉ

5.1 « Imposer un nom »

L'expression *uocare nomen / nomina in / super aliquem* (« imposer un nom à quelqu'un ou à une terre », « donner un nom à quelqu'un ») vient de la bible hébraïque et des traductions latines de celle-ci. Mais, alors que la variante *inuocare* est fréquente, l'emploi de *reuocare* à la place de *uocare* dans cette expression chez Marius Victorin est quasiment un hapax.

Et multa nomina in filium reuocantur. (Mar.-Vict. *Ar.* 1B, 59)

« Et de nombreux noms **sont attribués** au fils. »

Σ23 : attribuer /S23/ un nom /s23.1/ à quelqu'un /s23.2/

5.2 « Inviter »

Vocare est attesté dès l'époque classique avec le sens « inviter », comme le prouve l'un de seuls signifiés attestés de *uocatio* à cette époque, « invitation »⁶⁸. L'usage que fait Césaire d'Arles de *reuocare* dans un de ses sermons où il invite les fidèles à s'abstenir de la fréquentation des pécheurs impies, que ce soit pour les rencontrer, discuter avec eux ou les inviter à un festin, n'est donc pas totalement incongru.

Et quia illi, sicut iam dixi, nec Deum reuerentur, nec hominem metuunt, uos, qui Christo inspirante et fidem et castitatem fideliter custoditis, si quando aliquos tam sacrilega peccata committere cognoueritis, et semel et secundo et tertio castigatē ; et si uos audire noluerint, nec conloquium cum illis habete, nec ad uestrum eos conuiuium reuocate, nec in aliorum mensis cybum cum eis sumite [...]. (Caes.-Arel. *Serm.* 42, 2)

« Et parce que ceux-ci, comme je l'ai déjà dit, n'honorent pas Dieu et ne craignent pas les hommes, vous, qui gardez fidèlement votre foi et votre chasteté, sous l'inspiration du Christ, quand vous savez que quelques-uns commettent des péchés impies, blâmez-les une fois, deux fois, trois fois. Et s'ils refusent de vous écouter, cessez toute discussion avec eux, ne les **invitez** plus à vos repas et ne partagez plus de repas avec eux à la table d'autrui [...]. »

Σ24 : s'adresser à /S24/ quelqu'un /s24.1/ avec déférence /s24.2/ pour qu'il assiste /s23.3/ à un événement /s24.4/

⁶⁸ Cf la partie consacrée à *uocatio* chez les auteurs chrétiens.

6 Récapitulatif des sémèmes de *reuocare*

Nous avons pu définir vingt-six sémèmes de *reuocare*, avec quinze archisémèmes différents :

Σ1 : fixer sa pensée /S1/ à nouveau /s1.1/ sur l'adhésion /s1.2/ à une opinion /s1.3/ antérieure /s1.4/

Σ2 : fixer sa pensée /S2/ à nouveau /s2.1/ sur un objet /s2.2/ sur lequel elle s'est déjà fixée /s2.3/

Σ3 : conduire /S3/ à nouveau /s3.1/ un être vivant ou un objet /s3.2/ à sa localisation /s3.3/ antérieure /s3.4/

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ à nouveau /s4.2/ pour /s4.3/ rendre /s4.4/ nulle /s4.5/ une décision /s4.6/ le concernant /s4.7/

Σ5 : rendre /S5/ un document ou une idée /s5.1/ nul(le) /s5.2/

Σ6 : détruire /S6/ entièrement /s6.1/

Σ7 : opposer /S7/ à une opinion /s7.1/ une opinion contraire /s7.2/

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/ pour /s8.2/ qu'il s'éloigne /s8.3/ d'un état d'esprit déterminé /s8.4/ mauvais /s8.5/

Σ9 : emmener /S17/ quelqu'un /s9.1/ loin /s9.2/ de quelque chose /s9.3/

Σ10 : emmener /S10/ quelqu'un /s10.1/ loin /s10.2/ de quelque chose /s10.3/

Σ11 : s'adresser à /S11/ quelqu'un /s11.1/ pour /s11.2 / qu'il s'éloigne /s11.3/ d'un état d'esprit déterminé /s11.4/ mauvais /s11.5/ pour /s11.6/ le conduire /s11.7/ vers /s11.8/ un état d'esprit /s11.9/ positif /s11.10/

Σ11' : emmener /quelqu'un/ S'11/ quelqu'un /s11'.1/ loin /s11'.2/ de quelque chose /s11'.3/ pour /s11.4'/ le conduire /s11'.5/ vers /s11'.6/ une autre chose /s11'.7/

Σ12 : s'adresser à /S12/ quelqu'un /s12.1/ à nouveau /s12.2/ pour /s12.3/ rétablir une situation antérieure /s12.4/

Σ13 : s'adresser à /S13/ quelqu'un /s13.1/ pour /s13.2/ attirer l'attention /s13.3/ sur un objet /s13.4/ déjà connu /s13.5/ pour /s13.6/ qu'il soit à nouveau /s13.7/ à l'esprit /s13.8/ de l'interlocuteur /s2.9/

Σ14 : fixer la pensée /S14/ de quelqu'un /14.1/ sur un objet /s14.1/ déjà connu de lui /s14.2/ pour /s14.4/ que /s14.5/ celui-ci /s14.6/ change /s14.7/ d'état d'esprit ou de comportement /s14.8/

Σ15 : faire mention /S15/ à nouveau /s15.1/ d'un objet /s15.2/ pour /s15.3/ obliger /s15.4/ un contradicteur /s15.5/ à fixer sa pensée /s15.6/ sur cet objet /s4.7/

REVOCARE

Σ16 : s'implanter /S16/ dans un corps /s16.1/ nouveau /s16.2/ pour /s16.3/ l'animer /s16.4/

Σ17 : appeler /S17/ un mort /s17.1/ à revenir /s17.2/ à sa vie /s17.3/ antérieure /s17.4/

Σ17' : appeler /S17'/ un mort /s17'.1/ à une vie /s17'.2/ nouvelle /s17'.3/

Σ18 : faire exister /s18.1/ à nouveau /S18/

Σ19 : célébrer /S8/ la messe /s19.1/ en prononçant /s19.2/ à nouveau /s19.3/ les prières /s19.4/ liturgiques /s19.5/

Σ20 : ramener /S19/ dans le droit chemin /s20.1/ **Σ21** : empêcher /S21/ quelque chose /s21.1/

Σ21 : empêcher /S21/ quelque chose /s21.1/

Σ21' : empêcher que /S21'/ quelque chose /s21'.1/ se produise /s21'.2/

Σ22 : lier /S22/ un objet de pensée A /s22.1/ et un objet de pensée B /s22.2/ pour /s22.3/ mettre en évidence /s22.4/ un lien de dépendance /s22.5/

Σ23 : attribuer /S23/ un nom /s23.1/ à quelqu'un /s23.2/

Σ24 : s'adresser à /S24/ quelqu'un /s24.1/ avec déférence /s24.2/ pour qu'il assiste /s23.3/ à un événement /s24.4/

Conclusion

L'étude détaillée des signifiés de *reuocare* met en évidence à la fois la grande polysémie du terme et la difficulté qu'il y a à en analyser précisément les différents signifiés. En effet, s'il est aisé de distinguer les différentes valeurs du préverbe *re-*, on constate que beaucoup de sens, d'acceptions et d'emplois se rattachent en même temps à plusieurs d'entre elles. Le classement des différentes occurrences que nous avons proposé se veut donc indicatif : il vise plus à essayer de montrer comment les sens du lexème s'organisent qu'à rattacher définitivement telle occurrence, tel sens, tel emploi à telle ou telle valeur du préverbe. Nous avons également mis en évidence le fait que, dans certains cas, toute la charge sémantique portée par le verbe est en réalité portée par le préverbe et que la base verbale – *uoc-* n'a quasiment qu'une fonction syntaxique. Ce fonctionnement s'apparente à celui des constructions à verbe support. Il serait intéressant d'étudier d'autres verbes formés à partir du préverbe *re-* pour déterminer si ces deux caractéristiques sont propres à *reuocare* ou si elles se retrouvent chez d'autres verbes formés à partir du même suffixe.

Le grand nombre d'archisémmes montre la polysémie du lexème dont on peut se demander s'il s'agit toujours d'un seul et même terme. Qu'y-a-il en commun, en effet, entre

Σ12 et Σ19, si ce n'est le sème /à nouveau/, qu'on peut supposer présent dans les sèmes de bien d'autres préverbes en *re-* n'ayant rien à voir avec la famille de *uocare*? R. MARTIN (1983) parle pour ce type de relation entre les sèmes de polysémie lâche aux frontières de l'homonymie. La question de l'homonymie se pose, en effet, quand une même suite phonique est le signe linguistique utilisé pour désigner aussi bien le fait de *uocare retro* ou *rursus* que celui de célébrer la messe.

Il est également intéressant de noter que *reuocare* ne dénote pas systématiquement un acte de langage mais également des actes de pensée et des actions qu'un acte de langage peut inciter à accomplir. Comme c'est le cas pour *uocare*, l'acte de parole s'efface parfois devant l'objet de l'appel et le sème de *reuocare* ne comporte alors plus aucun sème rappelant l'étymologie de la base verbale.

Enfin, la réponse à la question d'éventuels sens spécifiquement chrétiens du lexème est positive. L'itération de l'appel chrétien à la conversion, l'emploi de *reuocare* pour exprimer l'action par laquelle les morts sont rappelés à la vie en ressuscitant, le retour à une vie chrétienne par la repentance, la célébration de la messe sont autant de concepts chrétiens qui se sont développés à partir de sens ou d'acceptations classiques de *reuocare*. *Reuocare* n'est pas un verbe spécifiquement chrétien. C'est depuis toujours un terme vivant et bien ancré dans la conscience des sujets parlants que le renouveau conceptuel lié au développement du christianisme a su exploiter pour exprimer les idées et dogmes propres de la religion naissante.

Chapitre IV - *Reuocatio*

Le substantif *reuocatio* n'est pas un terme courant du vocabulaire latin. Il n'est pas attesté à l'époque archaïque de la latinité, ne l'est que 7 fois au cours de la période dite classique et 8 fois en latin tardif, et ne l'est pas dans la Vulgate. Parmi les 8 attestations du latin tardif, 7 se trouvent chez des auteurs chrétiens. La huitième figure chez Chalcidius, dont la conversion chrétienne n'est pas absolument certaine.

Étymologiquement, le signifié de *reuocatio* est action de « *reuocare* ». Cela nous conduit à nous demander si tous les emplois attestés de *reuocatio* correspondent à des emplois attestés de *reuocare*.

Dans la partie consacrée à l'étude de *reuocare*, nous avons proposé un classement des signifiés en fonction des différentes valeurs du préverbe/préfixe *re-*. Ce classement nous semblant toujours pertinent dans le cadre d'une étude de *reuocatio*, nous le reprenons pour étudier les signifiés du substantif.

1. Le préverbe porte la notion d'itération

Comme dans *reuocare*, le préfixe peut avoir une valeur itérative. Il faut distinguer parmi les attestations où c'est le cas celles dans lesquelles il y a acte de langage et celles dans lesquelles il n'y a pas d'acte de langage.

1 Le substantif dénote un acte de langage

Nous avons montré dans l'étude de *reuocare* que ce verbe n'est pratiquement pas attesté pour dénoter un acte de langage appartenant à la communication verbale quotidienne mais que tous les emplois qui impliquent un acte de langage concernent des actes de langage spécifiques à la foi et à la religion chrétienne. C'est également le cas pour *reuocatio*.

1.1 *Le renouvellement de l'appel chrétien*

Le premier type d'acte de langage est l'itération de l'appel que reçoit chaque chrétien à la conversion et à la vie nouvelle. On en trouve un exemple dans le traité *De physicis* attribué (à tort) à Marius Victorinus.

REVOCATIO

*Adquin*⁶⁹ *si reuertitur, concitur*⁷⁰ *peccatum ex reuocatione, et in id ipsum restituitur res, ad quod facta est ; ut uincat Dominus facta hominis, et non uincatur.* (Ps. Mar. Vict. Phys. 14)

« Et pourtant, s'il se produit à nouveau, le péché est repoussé par **un nouvel appel**, et l'être est rétabli dans l'état même en vue duquel il a été fait, pour que Dieu soit vainqueur des faits de l'homme et non vaincu par eux. »

La *reuocatio* dont il est question est l'appel que Dieu adresse à nouveau au pécheur pour qu'il retourne dans l'état que Dieu a voulu pour lui. Comme cela se produit souvent pour *uocatio* et ses préfixés, le lexème exprime à la fois le procès (action d'appeler) et ce qu'il en résulte (le message concret que le français traduit par le terme « appel », dont nous avons montré l'ambiguïté).

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ1 : appel /S1/ réitéré /s1.1/ adressé par Dieu /s1.2/ au /s1.3/ pécheur /s1.4/ pour /s1.5/ qu'il se convertisse /s1.6/

Il ne se distingue d'un des signifiés de *uocatio* que par l'adjonction du sème /réitéré/, qui correspond à l'ajout syntaxique du préfixe *re-*.

1.2 Le rappel de l'épouse séparée : la nouvelle alliance

Le commentaire de Jérôme de Stridon au livre d'Ezéchiel contient un emploi de *reuocatio* où le préfixe *re-* porte un sens légèrement différent de ce que nous avons vu jusque là : il exprime bien l'itération d'une action mais cette action a une visée différente. Cet emploi se situe dans le commentaire du livre 16, dans lequel Jérusalem est comparée par le prophète à une prostituée en raison de son comportement envers Dieu.

Sub persona mulieris meretricis, quae primum uiri fuerit consortio copulata, Hierusalem et ortus et educatio et pubertas et nuptiae et adulterium et repudium et rursum reuocatio contextitur [...] (Hier. Ezech. 4, 16, 4)

« Sous le personnage de la prostituée, qui fut d'abord unie à son mari par l'union conjugale, c'est l'histoire de Jérusalem qui est écrite, sa naissance, son éducation, sa puberté, son mariage, son adultère, sa séparation et son rappel [...]. »

Si on prend le texte au sens littéral, *reuocatio* désigne le fait pour un époux de rappeler une épouse dont il s'est séparé. Mais l'époux est ici le Dieu d'Israël et l'épouse est Jérusalem. Il faut donc opérer une double lecture de *reuocatio*, d'autant plus que Jérôme commente le

⁶⁹ Marius Victorinus emploie *adquin* à la place de *atqui*.

⁷⁰ Certains manuscrits comportent la leçon *conuincitur*.

REVOCATIO

texte biblique d'un point de vue chrétien et voit donc dans le rappel de Jérusalem la nouvelle alliance que Dieu a proposée à son peuple par la venue de son fils. C'est ainsi que la tradition chrétienne interprète un verset du même chapitre :

et recordabor ego pacti mei tecum in diebus adulescentiae tuae et suscitabo tibi pactum sempiternum (Ez 16, 60)

« Moi, je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec toi aux jours de ta jeunesse et j'établirai pour toi une alliance éternelle. »

La *reuocatio* de Jérusalem dont parle Jérôme est, dans la foi chrétienne, ce *pactum sempiternum* que Dieu proposera à son peuple. Mais s'il y a dans cette nouvelle alliance annoncée le renouvellement de l'action d'établir une alliance, son contenu est pourtant différent. C'est pour cela que nous distinguons le fait de nouer à nouveau une alliance avec le peuple de la nature de l'alliance nouée : l'itération de l'action ne conduit pas à une action en tous points semblable à la première.

Si on ne tient pas compte de ce contexte particulier, on peut considérer que, dans l'emploi de *reuocatio* pour désigner le fait de rappeler une épouse répudiée, le sens du préfixe *re-* est ambigu et que ce dernier peut avoir aussi bien la valeur « à nouveau » que « rétablissement d'une situation antérieure ». Mais l'interprétation allégorique des versets bibliques concernés nous conduit à n'y voir que la valeur « à nouveau », avec les précisions que nous avons apportées.

Nous proposons comme sémème

Σ2 : action d'appeler /S2/ à nouveau /s2.1/ une épouse /s2.3/ dont on s'est séparé /s.2.4/

Cette définition tient compte du sens littéral du texte de Jérôme mais permet en même temps l'interprétation allégorique.

1.3 La vie après la mort

Alors que *reuocare* est employé aussi bien dans un contexte non-chrétien (la métempsychose) que chrétien (la résurrection), *reuocatio* n'est employé que pour définir la métempsychose, dans le traité *De resurrectione* de Tertullien. Le lien entre le verbe et le substantif déverbal est particulièrement marqué dans ce traité puisque Tertullien y emploie à plusieurs reprises *reuocare* en traitant de la métempsychose et de la résurrection. Dans l'assertion qui nous intéresse, il nous propose une définition de la métempsychose.

*Sed enim metempsychosis illorum **reuocatio** est animae iam pridem morte functae et in aliud corpus iteratae [...] (Tert. Res. 35, 6)*

« Mais leur métempsychose est le **passage** d'une âme déjà morte et commençant une nouvelle vie dans un autre corps [...] »

Reuocatio est l'expression nominale d'un procès dont nous avons défini le sémème ainsi⁷¹ :

Σ3 : fait de s'implanter /S3/ pour une âme /s3.1/ dans un corps /s3.2/ nouveau /s3.3/ pour /s3.4/ l'animer /s3.5/

2 La charge sémantique du lexème est entièrement portée par le préverbe

L'étude de *reuocare* a mis en évidence des occurrences où la charge sémantique du verbe était entièrement portée par le préverbe. De la même manière, dans la traduction latine d'homélies attribuées à Eusèbe d'Alexandrie (connue sous le nom d'Eusèbe gallican), *reuocatio* est employé sans lien sémantique apparent avec le substantif *uocatio*. Ce sermon incite l'homme à ne pas se désespérer de retourner au néant et à placer son espoir en Dieu qui l'a créé du néant, en utilisant pour cela une comparaison avec la nature.

*O homo, fiducialiter ab illo speres necesse est instaurationem tuam : cui iam debere te nosti originem tuam ; desperare non posses, etiamsi in nihilum redactus esses, qui te factum esse cognoscis ex nihilo ! interroga cognitam terram : nonne uides, alterna graminum **reuocatione** uel germinum, quomodo tempus reddit, quod tempus assumpsit ?* (Eus.-Gall. *Serm.* 59)

« Homme, il faut que tu espères avec confiance ta restauration de lui : tu sais que tu lui dois ton origine ! Tu n'aurais pas dû désespérer, même si tu étais retourné au néant, toi qui sais que tu as été créé du néant ! Interroge la terre que tu connais : est-ce que tu ne vois pas, **par le retour**, l'un après l'autre, des plantes et des germes, comment le temps redonne, comment le temps emporte ? »

Le substantif exprime l'idée d'un retour, d'un cycle basé sur la répétition de phénomènes comme l'apparition des plantes à date régulière. Cette notion de retour est exprimée par le préfixe *re-*, et *-uocatio* sert de support syntaxique à l'expression de la notion d'itération, comme si, au lieu d'être l'expression nominale du procès dénoté par *reuocare*, *reuocatio* était ici l'expression nominale de l'idée portée par la particule *re-*. Notre corpus est de trop petite taille pour savoir s'il s'agit d'un emploi rare ou non de substantifs formés avec le préfixe *re-* et le suffixe *-tio*. On peut aussi faire l'hypothèse qu'il s'agit d'un trait de langue caractéristique de la fin de la latinité tardive puisque la traduction « gallicane » des sermons attribués à Eusèbe d'Alexandrie date du 7^e siècle.

⁷¹ Cf Σ5 dans le chapitre « *Reuocare* chez les auteurs chrétiens ».

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ4 : fait que le procès X /S4/ se produise à nouveau /s4.1/

2. Le préverbe porte la valeur « en arrière » ou « loin de »

1 Le retour d'exil

Cet emploi est attesté dans le contexte de l'exil à Babylone. Il en existe deux occurrences, très semblables, qui se trouvent chez Julien d'Éclane. En raison de leur similitude, nous n'en citons qu'une seule.

De qua tamen captiuitate promissa est omnium paene uaticinio prophetarum, et sub Cyro Persarum rege impleta, reuocatio. (Julian.-Aecl. Os. 1, 1)

« Cependant, le retour de captivité a été promis par les prédictions de presque tous les prophètes et a été accompli sous le règne du roi des Perses Cyrus. »

Le syntagme *reuocatio de* + ablatif est la nominalisation du syntagme verbal *reuocare de* + ablatif. La valeur exacte du préfixe peut être discutée. En effet, le rappel d'exil peut être interprété comme le retour à une situation géographique antérieure à la déportation du peuple hébreu par Nabuchodonosor II. Mais la syntaxe nous fait préférer la mise en valeur du sens « loin de » : si le verbe est construit avec un complément régi par une préposition qui dénote l'éloignement, c'est que son sémantisme exige la précision du lieu d'où il y a éloignement. Nous proposons donc le sémème suivant :

Σ5 : action d'emmener quelqu'un /S5/ loin /s5.1/ de quelque chose /s5.2/

2 « Annuler une décision », d'où « accorder une grâce »

Nous avons vu que le sens « annuler une décision » de *re-* découlait du sens « retour à une situation antérieure ». Il y a plusieurs occurrences de *reuocare* avec les significés « annuler », « abroger », « révoquer ». *Reuocatio* peut donc dénoter le fait d'abroger une décision, administrative ou judiciaire, et donc une condamnation à mort, comme c'est le cas dans l'abréviation de l'*Historia tripartita* attribuée à Cassiodore, dans une évocation d'Eudoxie, femme de l'empereur Théodose, et de son mari.

REVOCATIO

*Sic enim fuit clemens, ut si quando quispiam dignum aliquid morte committeret, nec usque ad ciuitatis quidem portas moriturus perueniebat, sed ex eius clementia continuo **reuocatio** sequebatur.* (Cassiod. *Hist.* 11, 17, 12)

« Il était en effet clément, de sorte que si quelqu'un commettait un jour un acte digne de la mort, il ne parvenait pas jusqu'aux portes de la cité pour mourir, mais à cause de sa clémence **la grâce** était aussitôt prononcée. »

Reuocatio désigne ici l'abrogation d'une décision judiciaire, une condamnation à mort. Il s'agit à nouveau de l'expression nominale d'un procès qui peut être exprimé grâce au verbe *reuocare*. Le sémème peut se définir ainsi :

Σ6 : action de rendre /S6/ une décision judiciaire /s6.1/ nulle /s6.2/

Conclusion

Malgré son très faible nombre d'occurrences, *reuocatio* est un lexème qu'on peut qualifier de polysémique puisque la diversité des sémèmes relevés se double d'une diversité dans les archisémèmes. Cette polysémie découle de la polysémie de *reuocare*, dont il est le déverbal. Tous les signifiés du substantif se rattachent à des signifiés du verbe et la plupart ne sont même que l'expression nominale d'un procès que le verbe peut dénoter.

Chapitre V - *Prouocare*

Le premier membre de composition de *prōuocāre*, le préverbe *prō*, signifie « en avant », « devant », « sur le devant de ». Le sens littéral de *prouocare* est donc « parler en avant », « parler dehors ».

Le lexème est attesté depuis les débuts de la latinité, dès Andronicus et Accius, et il est d'usage courant à époque archaïque et classique (232 occurrences). Sa fréquence augmente largement durant la latinité tardive (2128 occurrences). À l'époque classique, il signifie « faire venir », « appeler à », « inciter à », « faire naître », « produire », et possède également des significés propres au vocabulaire technique juridique (« en appeler à », « faire appel »).

1. *Prouocare* dans la Vulgate

Prouocare est attesté 78 fois dans la Vulgate, 68 fois dans la traduction du canon hébraïque, 5 dans celle des livres grecs de l'Ancien Testament et 5 dans celle du Nouveau Testament. 27 de ces attestations se trouvent dans le syntagme *ad iracundiam prouocare* (25 attestations dans le canon hébraïque, 1 dans les livres grecs, 1 dans le Nouveau Testament). Il traduit 15 termes et syntagmes hébreux et 6 verbes grecs différents. Le syntagme *ad iracundiam prouocare* traduit quant à lui 5 verbes grecs différents. Cela pose la question de la polysémie du lexème : la diversité des termes traduits est-elle signe de polysémie du verbe latin ou de synonymie, dans certains de leurs emplois, des termes hébreux et grecs qu'il traduit ?

1 Dans la traduction du canon hébraïque

1.1 *kā'as* (verbe)

Il y a 19 occurrences de cette traduction, à laquelle correspondent 5 verbes grecs et une traduction par deux verbes grecs dans la Septante. La forme hiphil du verbe (factitive, qui est celle que toutes ces attestations traduisent), signifie « provoquer », « pousser à la colère ».

1.1.1 *παροργίζειν*

Le triplet *kā'as* / *παροργίζειν* / *prouocare* est attesté 10 fois. *Παροργίζειν* est très peu attesté en grec avant la traduction des Septante (une attestation chez Aristote, *Ath.* 34, 1, une

PROVOCARE

chez Théophraste (*H.P.* 9, 16, 6 et une chez Démon (*Fragm. Histor. Gr.*, 9, 16), alors qu'il y en a 59 occurrences dans l'ensemble de la Bible grecque (Septante, livres grecs et Nouveau Testament), dont 46 dans la seule Septante, où il est donc quasiment un néologisme.

Pour exprimer l'action d'offenser ou d'irriter, la traduction latine utilise aussi bien *prouocare* sans complément pour exprimer le but que *ad iracundiam prouocare*. *Ad iracundiam prouocare* traduit toujours le verbe hébreu construit sans complément, comme dans le livre de Jérémie :

et nolite ire post deos alienos ut seruiatis eis adoretisque eos neque me ad iracundiam prouocetis in operibus manuum uestrarum et non adfligam uos (Jr 25, 6)

« N'allez pas après des dieux étrangers pour vous mettre à leur service et les adorer. Ne **m'incitez pas à la colère** par les œuvres de vos mains et je ne vous frapperai pas. »

L'emploi du syntagme est plus fréquent que celui du verbe seul, qu'on trouve cependant 2 fois, comme dans le second livre des Rois :

uerumtamen non est auersus Dominus ab ira furoris sui magni quo iratus est furor eius contra Iudam propter inritationes quibus prouocauerat eum Manasses (2 R 23, 26)

« Cependant, le Seigneur ne se détourna pas de l'ardeur de la grande colère par laquelle sa colère s'est déclenchée contre Juda, à cause de tous les outrages par lesquels Manassé **l'avait provoqué**. »

Que ce soit seul ou avec un complément, *prouocare* ne désigne pas un acte de parole, ou du moins pas automatiquement. Ce qui provoque le Seigneur chez les Hébreux peut être une parole ou un comportement. Le verbe latin dénote le fait de pousser quelqu'un à s'irriter, quelle que soit la cause de l'irritation.

Le syntagme *ad iracundiam prouocare* est un néologisme de la Vulgate. Il n'est en effet pas attesté avant la latinité chrétienne, n'est pas employé par Tertullien et l'est peu avant les œuvres (hors corpus de la Vulgate) de Jérôme. Il semble donc avoir été introduit dans le lexique chrétien par l'intermédiaire des traductions latines de la Bible dans quelques versets précis, ce qui a permis de l'utiliser 26 fois dans la Vulgate.

Puisque *ad iracundiam prouocare* est une *uariatio* de *prouocare*, nous définissons le même sémème pour le verbe et le syntagme :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

Prouocare seul est également attesté dans un verset d'un psaume avec le sens « se révolter contre » :

PROVOCARE

*et **prouocauerunt** eum in excelsis suis et in sculptilibus suis ad aemulandum concitauerunt* (Ps 77, 58)

« Ils **se révoltaient** contre lui dans les hauteurs et ils le poussaient à la jalousie au moyen de leurs idoles. »

Ici encore, *prouocare* n'est pas un verbe de parole mais désigne un comportement général, dont les paroles provocatrices peuvent être une composante au même titre que la fabrication d'idoles. Nous posons le sémème suivant :

Σ2 : manifester /S2/ un refus /s2.1/ d'obéir /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/

1.1.2 παροξύνειν

Παροξύνειν traduit également deux fois *kā'as* quand celui-ci est traduit en latin *ad iracundiam prouocare* :

*et procidi ante Dominum sicut prius quadraginta diebus et noctibus panem non comedens et aquam non bibens propter omnia peccata uestra quae gessistis contra Dominum et eum ad iracundiam **prouocastis*** (Dt 9, 18)

« Je me suis prosterné devant le Seigneur, comme autrefois, pendant quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain, sans boire d'eau, à cause de tous les péchés que vous avez commis contre le Seigneur et qui l'ont poussé à la colère. »

Le signifié de *prouocare* est le même que précédemment :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.1.3 παραπικραίνειν

À la double traduction *prouocare / ad iracundiam prouocare* correspond aussi le verbe grec παραπικραίνειν (deux occurrences), qui est un néologisme de la Septante où il est attesté 43 fois. Les deux occurrences se trouvent dans le même chapitre du livre de Jérémie :

*propter malitiam quam fecerunt ut me **ad iracundiam prouocarent** et irent et sacrificarent et colerent deos alienos quos nesciebant et illi et uos et patres uestri* (Jr 44, 3)

« C'est à cause des mauvaises actions qu'ils ont faites **pour me pousser à la colère** et aller sacrifier à des dieux étrangers, que ni eux ni vous ni vos pères ne connaissaient, et leur rendre un culte. »

et

***prouocantes** me in operibus manuum uestrarum sacrificando diis alienis in terra Aegypti in quam ingressi estis ut habitetis ibi [...]* (Jr 44, 8)

PROVOCARE

« En effet, vous me poussez à la colère par les œuvres de vos mains, en sacrifiant à des dieux étrangers sur la terre d'Égypte, dans laquelle vous êtes entrés pour habiter ici [...] »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.1.4 Autres verbes grecs

Deux autres verbes grecs et une traduction du verbe hébreu par deux verbes grecs traduisent *kā'as* quand celui-ci est traduit par *prouocare*. La traduction emploie indifféremment *prouocare* et *ad iracundiam prouocare* :

- ἀθυμεῖν

sicque faciebat per singulos annos cum redeunte tempore ascenderent templum Domini et sic prouocabat eam (1 S 1, 7)

« Elle fit ainsi chaque année, chaque fois que, le moment revenu, ils montaient vers le temple du Seigneur et elle la provoquait ainsi. »

- πικραίνειν (qui est le verbe simple sur lequel est formé παραπικραίνειν, que nous venons de voir)

ad iracundiam me prouocantes ipsi et reges eorum principes eorum et sacerdotes et prophetae eorum uir Iuda et habitatores Hierusalem (Jr 32, 32 = 39, 32 dans la Septante)

« Ils **m'ont poussé à la colère**, eux-mêmes, leurs rois, leurs chefs, leurs prêtres, leurs prophètes, l'homme de Juda et les habitants de Jérusalem. »

- θυμοῦν + παροργίζειν (le texte grec emploie deux verbes grecs qui signifient tous les deux « irriter » pour traduire *kā'as*)

ad iracundiam me prouocauit Ephraim in amaritudinibus suis et sanguis eius super eum ueniet et obprobrium eius restituet ei Dominus suus (Os 12, 14 = 12, 15)

« Ephraim **m'a poussé à la colère** par ses actions amères. Son sang retombera sur lui et le Seigneur lui rendra ses outrages. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

PROVOCARE

1.1.5 *Aucun verbe grec ne traduit le lexème hébreu*

Deux occurrences de *kā'as* traduit par *ad iracundiam prouocare* ne correspondent à aucune traduction littérale dans la version grecque. Le syntagme y a le sens de « pousser à la colère », « irriter » :

*et non audistis me dicit Dominus ut me **ad iracundiam prouocaretis** in operibus manuum uestrarum in malum uestrum (Jr 25, 7)*

« Vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur, de sorte que vous m'avez poussé à la colère par les œuvres de vos mains, pour votre malheur. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.2 *mārāḥ*

Prouocare traduit 18 fois *mārāḥ* (« être rebelle »), dont 5 fois dans le syntagme *ad iracundiam prouocare*.

1.2.1 *παραπικραίνειν*

Les deux signifiés que possède le triplet *mārāḥ* / *παραπικραίνειν* / *prouocare* sont les mêmes que ceux de *kā'as* / *παροργίζειν* / *prouocare*. « Pousser à la colère », « offenser » est attesté deux fois, exprimé par *ad iracundiam prouocare* :

*iustus est Dominus quia os eius ad iracundiam **prouocauit** audite obsecro uniuersi populi et uidete dolorem meum uirgines meae et iuuenes mei abierunt in captiuitatem (Lm 1, 18)*

« Le Seigneur est juste, puisque je l'ai poussé à la colère. Écoutez, je vous en prie, tous les peuples et voyez ma douleur. Mes jeunes filles et mes jeunes gens sont partis en captivité. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

Toutes les occurrences de « se révolter » (8) se trouvent quant à elles dans les Psaumes :

*quotiens **prouocauerunt** eum in deserto adflixerunt eum in solitudine (Ps 77, 40)*

« Que de fois ils l'ont irrité au désert, ils lui ont fait du mal dans des lieux isolés ! »

PROVOCARE

Σ2 : manifester /S2/ un refus /s2.1/ d'obéir /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/

1.2.2 *Emploi d'autres verbes grecs*

Trois autres verbes grecs répondent également à la traduction de *mārāḥ* par *prouocare*, dont deux à *ad iracundiam prouocare* :

ὀργίζειν (« mettre en colère », « irriter »)

et prouocatus rex austri egredietur et pugnabit aduersum regem aquilonis (Dn 11, 11)

« **Irrité**, le roi du Nord sortira pour combattre contre le roi du Midi. »

παροξύνειν

ipsi autem ad iracundiam prouocauerunt et afflixerunt spiritum Sancti (Is 63, 10)

« Mais eux le poussèrent à la colère et accablèrent son Esprit saint. »

En Jb, 12, 6, la traduction n'est pas une traduction littérale du verset hébreu tel qu'il nous est parvenu ; il y a cependant traduction terme à terme entre *mārāḥ*, *παροργίζειν* et *prouocare* :

abundant tabernacula praedonum et audacter prouocant Deum cum ipse dederit omnia in manibus eorum (Jb 12, 6)

« Les tentes des pilliers surabondent et ils ont l'audace de **pousser** Dieu à la **colère** alors que celui-ci a tout donné dans leurs mains. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.2.3 *Aucun verbe grec ne traduit le lexème hébreu*

Cela se produit dans trois occurrences.

La version grecque de ce verset du livre de Jérémie ne constitue pas, contrairement au texte de la Vulgate, une traduction littérale du texte hébreu :

quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro quia me ad iracundiam prouocauit ait Dominus (Jr 4, 17)

« Comme les gardiens d'un champ, ils l'assaillent de rondes de partout, car c'est elle qui m'a poussé à la colère, dit le Seigneur. »

La Septante comporte en effet un terme, ἀμελεῖν (« être indifférent », « négliger ») qui dénote une attitude négative mais qui n'est pas celle qui a pour conséquence d'irriter Dieu.

PROVOCARE

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

En Is, 3, 8, le verbe de la Septante, ταπεινοῦν (« amoindrir », « humilier »), ne traduit pas littéralement *mārāh* :

*ruit enim Hierusalem et Iudas concidit quia lingua eorum et adinventiones eorum contra Dominum ut **prouocarent** oculos maiestatis eius* (Is 3, 8)

« Jérusalem s'écroule et Juda chute, parce que leur langue et leur conduite sont contre le Seigneur, de sorte qu'ils **ont irrité** les yeux de sa majesté. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

On trouve également deux occurrences où le latin emploie *ad iracundiam prouocare* et le grec un verbe qui n'appartient pas au champ lexical de la colère :

ἀσεβεῖν (« être impie », « commettre une impiété »)

*nos inique egimus et **ad iracundiam prouocauimus** idcirco tu inexorabilis es* (Lm 3, 42)

« Nous, nous avons agi comme les méchants et **nous t'avons poussé à la colère** ; c'est pourquoi on ne peut pas, toi, te fléchir. »

ἀλλάσσειν (« changer », « prendre en échange »)

***prouocauerunt** autem te **ad iracundiam** et recesserunt a te et proiecerunt legem tuam post terga sua et prophetas tuos occiderunt qui contestabantur eos ut reuerterentur ad te feceruntque blasphemias grandes* (Ne 9, 26)

« Mais **ils t'ont poussé à la colère**, ils se sont éloignés de toi, ils ont rejeté ta loi derrière eux, ils ont tué tes prophètes qui les suppliaient de revenir vers toi et ils ont commis de grands blasphèmes. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.3 *gārāh*

Prouocare traduit sept fois le verbe *gārāh* (« inciter à la lutte », « s'engager dans une lutte »). Aucune de ces occurrences ne comporte le syntagme *ad iracundiam*.

PROVOCARE

1.3.1 ἐρεθίζειν

Le verbe grec signifie originellement, comme *gārāh*, « provoquer au combat », ce qui est également le signifié de *prouocare* dans les deux occurrences de cette traduction, toutes deux dans le livre de Daniel. La première comporte un complément de *prouocare*, *ad bellum*, qui peut sembler pléonastique au vu de la deuxième, d'autant plus que le cotexte comporte différents éléments appartenant au vocabulaire militaire :

*et concitabitur fortitudo eius et cor eius aduersum regem austri in exercitu magno et rex austri **prouocabitur** ad bellum multis auxiliis et fortibus nimis* (Dn 11, 25)

« Il soulèvera sa force et son courage contre le roi du Midi avec une grande armée. Le roi du Midi sera poussé vers le combat avec des troupes nombreuses et suffisamment puissantes. »

Cependant, si on considère que *prouocare ad+* acc. est attesté au sens d' « inciter à », c'est-à-dire qu'il s'agit ici d'un terme d'usage courant qui pourrait recevoir un complément qui n'appartient pas au champ lexical militaire et non d'un lexème du vocabulaire technique, la présence du complément *ad bellum* se justifie et le syntagme *prouocare ad bellum* n'est pas redondant.

Le sémème peut alors se définir ainsi :

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

La deuxième occurrence comporte le verbe latin seul :

*fili autem eius **prouocabuntur** et congregabunt multitudinem exercituum plurimorum et ueniet properans et inundans et reuertetur et concitabitur et congregietur cum robore eius* (Dn 11, 10)

« Ses fils seront engagés à combattre et ils rassembleront une grande foule en plusieurs armées. »

Le trait sémantique porté par *ad bellum* dans l'exemple précédent est présent dans le verbe, ce qui fait entre *prouocare* dans le vocabulaire technique de l'art militaire. Nous proposons donc le sémème suivant :

Σ4 : inciter /S4/ quelqu'un /s4.1/ à combattre /s 4.2/

Selon la définition de R. MARTIN (1983), il y a restriction de sens à proprement parler entre Σ3 et Σ4 puisqu'il y a remplacement d'un sème générique par un sème spécifique.

PROVOCARE

1.3.2 Autres verbes grecs

Trois autres verbes grecs répondent à la traduction de *gārāh* par *prouocare*, avec différents signifiés.

La traduction de la Septante de Jr 50, 24⁷² comporte ἀνθιστάναι (« s'opposer à », « résister à ») :

*inlaqueaui te et capta es Babylon et nesciebas inuenta es et adprehensa quoniam Dominum **prouocasti** (Jr 50, 24)*

« Je t'ai prise dans un piège, tu as été capturée, Babylone, et tu ne le sais pas ; tu as été découverte, attrapée, parce que **tu t'es révoltée** contre le Seigneur. »

Le signifié des verbes hébreux, grecs et latins est le même que celui que nous avons mis en évidence dans les Psaumes :

Σ2 : manifester /S2/ un refus /s2.1/ d'obéir /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/

Les deux autres verbes correspondent à des traductions où *prouocare* signifie « provoquer », « susciter », l'objet du procès étant connoté négativement :

- ὀρύσσειν (« faire sortir en creusant »)

*uir iracundus **prouocat** rixas et qui ad indignandum facilis est erit ad peccata procliuior (Pr 29, 22)*

« L'homme irascible **provoque** les combats et celui qui est prompt à s'emporter sera plus enclin à pécher. »

- παρασκευάζειν (« préparer »)

*uir iracundus **prouocat** rixas qui patiens est mitigat suscitatas (Pr 15, 18)*

« L'homme irascible **provoque** les combats ; celui qui est patient apaise ceux qui se sont produits. »

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ5 : faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

Il ne comporte aucun trait sémantique qui connoterait négativement le lexème. *Prouocare* peut donc théoriquement recevoir des compléments que leurs traits sémantiques situeraient sur la partie positive d'une échelle axiologique.

⁷² Jr 27, 24 dans la Septante.

PROVOCARE

1.3.3 Ne traduit aucun lexème grec

Il y a deux occurrences où la Septante ne traduit pas *gārāh* par un terme possédant le même signifié ou ayant des traits sémantiques communs :

ἐρίζειν « se disputer »

*percutiens inualuisti super Edom et subleuauit te cor tuum contentus esto gloria et sede in domo tua quare **prouocas** malum ut cadas tu et Iuda tecum (2 R 14, 10)*

« Tu as imposé ta force à Edom en étant vainqueur et ton cœur s'est enorgueilli. Sois content de ta gloire et reste chez toi ! Pourquoi **provoquer** un mal qui te ferait tomber, et Juda avec toi ? »

συμβάλλειν (« aboutir dans »)

*dixisti percussi Edom et idcirco erigitur cor tuum in superbiam sede in domo tua cur malum aduersum te **prouocas** ut cadas et tu et Iudas tecum (2 Ch 25, 19)*

« Tu dis : 'j'ai vaincu Edom', et pour cette raison ton cœur se gonfle d'orgueil. Reste chez toi ! Pourquoi **provoquer** contre toi un mal qui te ferait tomber, et Juda avec toi ? »

On remarque que les deux phrases sont presque identiques et que *prouocare* régit le même complément. Le verbe porte les traits sémantiques exprimant la cause, l'origine et il est possible de poser le sémème suivant :

Σ5 : faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

1.4 *qāṣap*

Il y a 5 occurrences de la traduction du verbe hébreu qui signifie « être en colère ». Les traductions grecques correspondantes du terme hébreu sont *παροξύνειν* (3) et *παροργίζειν* (2).

1.4.1 *παροξύνειν*

Les trois occurrences sont dans le livre du Deutéronome. *Prouocare* est employé seul (2 fois) :

*nam et in Horeb **prouocasti** eum et iratus delere te uoluit (Dt 9, 8)*

« En effet, tu l'as **irrité** sur l'Horeb et, en colère contre toi, il a voulu te détruire. »

et avec le complément *ad iracundiam* (1 fois) :

PROVOCARE

*memento et ne obliuiscaris quomodo ad iracundiam **prouocaueris** Dominum Deum tuum in solitudine (Dt 9, 7)*

« Souviens-toi, et n'oublie pas comment **tu as poussé** le Seigneur ton Dieu **à la colère** dans le désert. »

Le sémème est le même pour le verbe seul et pour le syntagme :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.4.2 παροργίζειν

Les deux occurrences du triplet *qāṣap* / παροργίζειν / *prouocare* se caractérisent par une égale attestation de *prouocare* seul et de *ad iracundiam prouocare* (une occurrence de chaque). *Ad iracundiam prouocare* se trouve dans le livre de Zacharie :

*sicut cogitavi ut adfligerem uos cum **ad iracundiam prouocassent** patres uestri me dicit Dominus et non sum misertus sic conuersus cogitavi in diebus istis ut benefaciam Hierusalem et domui Iuda (Za 8, 14-15)*

« De même que j'avais résolu de vous tourmenter puisque vos pères **m'ont poussé à la colère**, dit le Seigneur, et que je n'avais pas de pitié, de même, ayant changé de projet, j'ai résolu en ces jours de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda. »

Prouocare employé sans complément est présent dans le Psaume 105 (selon la numérotation de la Vulgate) :

*et **prouocauerunt** super aquam Contradictionis et afflictus est Moses propter eos (Ps 105, 32)*

« Ils **ont irrité** le Seigneur près des eaux de la contradiction et Moïse fut tourmenté à cause d'eux. »

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.5 qannā'

Prouocare traduit *qannā'* (« être jaloux », « rendre jaloux ») quatre fois.

1.5.1 παραζηλοῦν

Les deux occurrences de la traduction du lexème grec, qui signifie « rendre jaloux », se trouvent dans le même verset du livre du Deutéronome :

PROVOCARE

*ipsi me **prouocauerunt** in eo qui non erat Deus et inritauerunt in uanitatibus suis et ego **prouocabo** eos in eo qui non est populus et in gente stulta inritabo illos (Dt 32, 21)*

« Ils **m'ont rendu jaloux** avec ce qui n'était pas un Dieu et m'ont irrité avec leurs vaines idoles. Et moi, **je les rendrai jaloux** avec ce qui n'est pas un peuple et je les irriterai avec un peuple stupide. »

Le texte hébreu emploie la forme hiphil du verbe, dont le sens est factitif. *Prouocare* désigne donc le fait de faire naître de la jalousie chez quelqu'un. Le sémème peut se définir ainsi :

Σ6 : faire naître /S6/ de la jalousie /s6.1/ chez quelqu'un /s6.2/

Σ6 constitue une restriction de sens par rapport à Σ5 (faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/) par addition de sèmes spécifiques. Il s'agit d'un emploi puisque les sèmes /s6.1/ et /s6.2/ sont actualisés par le contexte (parallélisme entre *prouocare* et *irritare*, présence des compléments *in eo qui non erat Deus* et *in eo qui non est populus* qui impliquent une comparaison de nature à susciter des sentiments de jalousie).

1.5.2 παροξύνην

L'unique occurrence de cette traduction se trouve également dans le livre du Deutéronome :

***prouocauerunt** eum in diis alienis et in abominationibus ad iracundiam concitauerunt (Dt 32, 16)*

« Ils l'ont rendu jaloux avec des dieux étrangers et l'ont poussé vers la colère par leurs idoles païennes. »

Prouocare a le même signifié que dans l'exemple précédent et constitue également un emploi. Les sèmes /s6.1/ et /s6.2/ sont ici actualisés par le complément circonstanciel de moyen.

1.5.3 Aucun lexème grec

Aucun lexème grec ne traduit le verbe *qannā'* dans la traduction des Septante du livre d'Ezéchiel :

*eleuauit me spiritus inter terram et caelum et adduxit in Hierusalem in uisione Dei iuxta ostium interius quod respiciebat aquilonem ubi erat statutum idolum zeli ad **prouocandam** aemulationem (Ez 8, 3)*

« Et l'Esprit m'éleva entre le ciel et la terre et me conduisit dans la vision de Dieu sur Jérusalem, près de la porte intérieure qui regarde le Nord, où était installée l'idole de la jalousie pour **provoquer** la jalousie. »

PROVOCARE

Les sèmes connotés négativement sont portés par le syntagme *ad prouocandam aemulationem* ainsi que par le cotexte (notamment *idolum zeli*) et non par *prouocare*. *Prouocare* est axiologiquement neutre et, comme cela a été étudié plus haut, peut régir des compléments à connotation positive ou négative.

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

1.6 *qārā'*

Contrairement aux autres préverbés de *uocare*, *prouocare*, qui n'est, malgré son étymologie, pas un verbe de parole, traduit très peu *qārā'*. Cela se produit deux fois, dans le livre des Proverbes. La première occurrence a comme correspondant grec dans la Septante ἐπικαλεῖσθαι (qui est un verbe de parole).

labia stulti inmiscunt se rixis et os eius iurgia prouocat (Pr 18, 6)

« Les lèvres du sot se mêlent des querelles et sa bouche **provoque** les coups. »

L'emploi de *prouocare* et d'ἐπικαλεῖσθαι pour traduire *qārā'* peut se justifier par le fait que l'agent du procès et sujet du verbe est *os*, soit l'instrument nécessaire à l'émission d'une parole, et que les coups qu'attire à lui le sot sont provoqués par la parole inconsiderée qui sort de sa bouche. *Prouocare* n'est donc pas à proprement parler un verbe de parole mais il exprime une action qui est le résultat d'un acte de parole.

Σ5 : faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

La deuxième occurrence se trouve également dans le livre des Proverbes :

homo uersutus celat scientiam et cor insipientium prouocabit stultitiam (Pr 12, 23)

« L'homme astucieux dissimule son savoir et le cœur des sots **proclame** leur stupidité. »

La Septante comporte le lexème συναντοῦν (« se rencontrer avec »), qui n'est pas une traduction littérale de l'hébreu. Ce passage est l'un des rares de la Vulgate où *prouocare* est employé en tant qu'acte de parole, avec son sens étymologique « appeler dehors ». Le verset est construit sur une opposition *homo uersutus / cor insipientium, celat / prouocabit, scientiam / stultitiam*. *Prouocare* est l'inverse de *celare*, « cacher », et désigne l'acte de faire connaître publiquement quelque chose par la parole. Le sémème peut donc se définir ainsi :

Σ7 : parler /S7/ publiquement /s7.1/ à voix haute /s7.2/ pour /s7.3/ faire connaître /s7.4/ un objet /s7.5/

1.7 *rāgaz*

Le verbe hébreu, qui signifie « être agité », « être excité », « trembler », est traduit deux fois par *prouocare*.

La première attestation se trouve dans le livre d’Ezéchiel :

*eo quod non fueris recordata dierum adolescentiae tuae et **prouocasti** me in omnibus his quapropter et ego uias tuas in capite tuo dedi ait Dominus Deus (Ez 16, 43)*

« Parce que tu ne t’es pas souvenue des jours de ta jeunesse et que **tu m’as provoqué** par tous ces moyens, pour cela, j’ai fait retomber ta conduite sur ta tête – parole du Seigneur Dieu. »

Le verbe que contient la traduction de la Septante, λυπεῖν (« chagriner », « affliger »), possède des sèmes moins forts que *rāgaz* et que *prouocare*, qui expriment tous les deux l’idée d’un comportement excessif qui pousse une personne à adopter une attitude négative, alors que les traits sémantiques de l’excès sont absents de λυπεῖν. Il est possible de poser le lexème suivant :

Σ8 : inciter /S8/ quelqu’un /s8.1/ à adopter une attitude négative /s8.2/ par un comportement excessif /S8.3/

Nous avons choisi de ne pas distinguer deux sèmes /adopter une attitude/ et /négative/ pour s8.2. L’attitude à laquelle incite un comportement excessif est en effet obligatoirement négative. La distinction d’un sème /négatif/ n’est donc pas pertinente pour définir le sémème.

Selon les définitions de R. MARTIN (1983), il y a restriction de sens par rapport à Σ3 (inciter /S3/ quelqu’un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/) puisque /s3.2/, sème générique, est remplacé par /s8.2/ et /s8.3/, sèmes spécifiques.

La deuxième attestation est présente dans le livre d’Esdras, dans le syntagme *ad iracundiam prouocare* :

*postquam autem **ad iracundiam prouocauerunt** patres nostri Deum caeli et tradidit eos in manu Nabuchodonosor regis Babylonis Chaldei domum quoque hanc destruxit et populum eius transtulit in Babylonem (Esd 5, 12)*

« Mais après que nos pères eurent poussé à la colère le Dieu du ciel et qu’il les eut livrés dans les mains du chaldéen Nabuchodonosor, roi de Babylone, il détruisit aussi cette maison [ndt : le temple de Jérusalem] et déporta le peuple à Babylone. »

La traduction grecque est παροργίζειν. Le sémème du syntagme est celui que nous avons déjà défini à plusieurs reprises dans la Vulgate :

PROVOCARE

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

1.8 Autres lexèmes hébreux

Prouocare traduit également une seule fois trois lexèmes hébreux. Parmi ces lexèmes figurent deux substantifs exprimant la notion de colère :

- *kā'as*, qui signifie « colère », « action de vexer » et que la Septante traduit, comme la Vulgate, par un syntagme verbal (παροξύνεσθαι δι' ὀργήν)

*uidit Dominus et ad iracundiam concitatus est quia **prouocauerunt** eum filii sui et filiae* (Dt 32, 19)

« Le Seigneur a vu et il a été incité à la colère parce que ses fils et ses filles l'ont provoqué. »

- *mērī* (« rébellion »), traduit en grec par l'adjectif ἀπειθής (« désobéissant »)

*populus enim **ad iracundiam prouocans** est et filii mendaces filii nolentes audire legem Domini* (Is 30, 9)

« C'est un peuple qui pousse à la colère, ce sont des fils menteurs qui ne veulent pas obéir à la loi du Seigneur. »

L'interprétation précise du premier verset n'est pas aisée. Nous avons vu que *prouocare* employé seul peut désigner le fait de pousser à la colère, et le substantif hébreu qu'il traduit dans ce verset dénote, entre autres, cette action. Mais le verset latin contient également le syntagme *ad iracundiam concitare*, qui est synonyme de *ad iracundiam prouocare*. Cependant, dans le texte hébreu, c'est bien le terme traduit par *prouocare* en latin qui exprime l'idée de colère. Nous pouvons donc poser pour les deux versets le même lexème :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

La dernière occurrence de ce cas de figure est à la limite de la traduction et de la glose. Un syntagme latin, *prouocare ad uolandum*, traduit un verbe hébreu, *ūr*, dont le sens original est « éveiller » et qui signifie ici « encourager » :

*sicut aquila **prouocans** ad uolandum pullos suos et super eos uolitans expandit alas suas et adsumpsit eum atque portauit in umeris suis* (Dt 32, 11)

« Comme l'aigle qui **encourage** ses petits à voler et plane au-dessus d'eux, il a étendu ses ailes, les a pris et les a portés sur son dos. »

PROVOCARE

Le verbe de la Septante, πείθειν (« persuader », « convaincre de »), est construit sans complément qui serait l'équivalent de *ad uolandum* et qui indiquerait l'objet de l'encouragement.

Il nous semble que la traduction de l'hébreu par le latin est fidèle, en ce que les traits sémantiques de *prouocare* qui motivent l'emploi de ce verbe sont présents dans le verbe hébreu traduit et que l'ajout par la Vulgate du complément *ad uolandum* n'est pas nécessaire pour les actualiser. Cet emploi de *prouocare*, construit avec un complément introduit par *ad*, est identique à celui que nous avons relevé dans l'expression *ad bellum prouocare* et nous pouvons donc définir le même lexème :

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

1.9 *Prouocare* ne traduit aucun lexème ou syntagme hébreu

Il y a cinq cas où *prouocare* ne traduit aucun terme hébreu.

L'emploi du verbe latin dans le livre de Job et dans le livre des Proverbes a été relevé plusieurs fois dans la Vulgate :

- *simulatores et callidi prouocant iram Dei neque clamabunt cum uincti fuerint* (Jb 36, 13)
« Ceux qui feignent et ceux qui sont rusés **provoquent** la colère de Dieu et ils ne crieront pas quand ils seront enchaînés. »
- *qui autem fortiter premit ubera ad eliciendum lac exprimit butyrum et qui uehementer emungitur elicit sanguinem et qui prouocat iras producit discordias* (Pr 30, 33)
« Celui qui frappe avec force le sein pour arracher du lait en fait sortir du beurre ; celui qui se mouche avec violence arrache du sang, et celui qui **provoque** la colère produit des discordes. »

Prouocare dénote le fait de susciter une action ou un sentiment, qu'ils soient connotés positivement ou négativement.

Σ5 : faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

On retrouve dans le livre des Lamentations et le livre de Néhémie la construction *prouocare ad* + acc., avec comme complément un substantif ou un gérondif, avec le signifié « inciter à faire quelque chose » :

- *prophetae tui uiderunt tibi falsa et stulta nec aperiebant iniquitatem tuam ut te ad paenitentiam prouocarent* (Lm 2, 14)

PROVOCARE

« Tes prophètes ont eu pour toi des visions stupides et fausses et ils n’ont pas dévoilé ton injustice, ce qui **t’aurait incité** à la repentance. »

- *itaque aedificauimus murum et coniunximus totum usque ad partem dimidiam et **prouocatam** est cor populi ad operandum* (Ne 4, 6 = 3, 38)

« C’est pourquoi nous avons élevé un mur dont nous avons opéré la jonction jusqu’à mi-temps et le peuple a été exhorté à mettre tout son cœur au travail. »

Σ3 : inciter /S3/ quelqu’un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

Le signifié de *prouocare* en 1 Ch 12, 36 relève de l’emploi technique puisque celui-ci appartient au vocabulaire militaire :

*et de Aser egredientes ad pugnam et in acie **prouocantes** quadraginta milia* (1 Ch 12, 36)

« D’Aser : quarante mille hommes, marchant vers la bataille et incitant au combat pendant la bataille. »

Σ4 : inciter /S4/ quelqu’un /s4.1/ à combattre /s 4.2/

2 Dans la traduction des livres grecs

Prouocare est attesté 5 fois dans la traduction des livres grecs, où il traduit 3 termes différents. Il y a également deux occurrences où il ne traduit aucun lexème grec.

2.1 παραργίζειν

Ce lexème traduit dans la Septante plusieurs verbes hébreux traduits par *prouocare*. Sa traduction par le verbe latin est attestée une fois dans la traduction des livres grecs :

*uenundati estis gentibus non in perditionem sed propter quod in ira **ad iracundiam** **prouocastis** Deum traditi estis aduersariis* (Ba 4, 6)

« Vous avez été vendus aux païens, mais ce n’est pas pour votre perte. Mais, parce que vous avez poussé le Seigneur à la colère, vous avez été livrés à vos ennemis. »

Le signifié est le même que dans les occurrences de la traduction du canon hébraïque :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu’un /s1.4/

PROVOCARE

2.2 προσκαλεῖσθαι

L'emploi de *prouocare* pour traduire un verbe de parole dans la Vulgate est rare, ce qui rend d'autant plus remarquables les quelques occurrences où c'est le cas, et où le verbe de parole grec traduit est formé sur le thème verbal de καλεῖν, comme celle du livre de la Sagesse :

*sicut enim laesisti aduersarios sic nos **prouocans** magnificasti* (Sg 18, 8)

« En effet, de même que tu as causé du tort à nos ennemis, de même, tu nous as glorifiés **en nous appelant vers toi.** »

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le verbe latin signifie étymologiquement « appeler dehors », « faire venir ». Le grec προσκαλεῖσθαι possède également le signifié « faire venir », ce qui justifie que *prouocare* puisse le traduire. Le sémème que nous posons n'est pas propre à *prouocare* puisque *uocare* et *aduocare* sont attestés avec celui-ci :

Σ9 : s'adresser à /S9/ quelqu'un /s9.1/ pour /s9.2/ le faire venir /s9.3/

2.3 Ne traduit aucun lexème grec

Le livre de Judith et le Siracide contiennent trois attestations où *prouocare* ne correspond à aucun lexème grec.

Le signifié attesté dans deux d'entre elles est « encourager », « inciter quelqu'un à faire quelque chose » :

- *diligentes in uino noli **prouocare** multos enim exterminauit uinum* (Si 31, 30)

« N'encourage pas ceux qui se plaisent à boire. Le vin a en effet détruit beaucoup d'hommes. »

- *intrate et excitate illum quoniam egressi mures de cauernis suis ausi sunt **prouocare** ad proelium* (Jdt 14, 12)

« Entre et réveille-le, car les souris, sortant de leur trou, ont osé nous **provoquer** au combat. »

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

Le signifié de la troisième occurrence, « susciter », « faire naître », est également axiologiquement neutre :

*non est iste sermo qui misericordiam **prouocet** sed potius qui iram excitet et furorem accendat* (Jdt 8, 12)

PROVOCARE

« Ce n'est pas un propos qui pourrait susciter sa miséricorde. Il pourrait davantage éveiller sa colère et embraser sa fureur. »

Σ5 : faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

3 Dans la traduction du Nouveau Testament

Il y a 5 attestations de *prouocare* dans la traduction du Nouveau Testament, en traduction de quatre verbes grecs différents.

3.1 ἐρεθίζειν

Cette traduction est attestée deux fois.

En 2 Co 9, 2, *prouocare* est employé sans complément exprimant ce à quoi le siège de l'accomplissement du procès est incité :

*scio enim promptum animum uestrum pro quo de uobis glorior apud Macedonas quoniam Achaia parata est ab anno praeterito et uestra aemulatio **prouocauit** plurimos (2 Co 9, 2)*

« Je connais en effet votre esprit résolu, dont je me suis plusieurs fois glorifié à votre sujet auprès des Macédoniens en disant : 'l'Achaïe est prête depuis l'année dernière' et votre ferveur a **stimulé** plusieurs d'entre eux. »

Le complément est cependant sous-entendu par l'apôtre Paul : la ferveur des Corinthiens a stimulé la foi et la pratique religieuse des Macédoniens. L'absence de complément du verbe n'est qu'apparente et nous pouvons poser le sémème suivant :

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

Prouocare est employé avec le même signifié en Col 3, 21, mais il régit un complément introduit par *ad* :

*patres nolite ad indignationem **prouocare** filios uestros ut non pusillo animo fiant (Col 3, 21)*

« Pères, **ne poussez pas** vos fils à l'indignation de peur qu'ils développent un mauvais esprit. »

PROVOCARE

3.2 Autres verbes grecs

Le signifié « inciter à » est attesté dans la traduction d' autres verbes.

En Rm 11, 13-14, le syntagme *prouocare ad aemulandum* traduit le verbe grec παραζηλοῦν (« rendre jaloux ») :

*uobis enim dico gentibus quamdiu quidem ego sum gentium apostolus ministerium meum honorificabo si quo modo ad aemulandum **prouocem** carnem meam et saluos faciam aliquos ex illis* (Rm 11, 13- 14)

« Je vous le dis en effet à vous, les païens : aussi longtemps que je serai l'apôtre des païens, je montrerai la gloire de mon ministère si je peux, par quelque moyen, pousser à la jalousie ceux de mon sang et en sauver quelques-uns. »

En Eph 6, 4, *prouocare* traduit παροργίζειν :

*et patres nolite ad iracundiam **prouocare** filios uestros sed educate illos in disciplina et correptione Domini* (Eph 6, 4)

« Et vous, les pères, ne poussez pas vos fils à la colère mais élevez-les grâce à une éducation et des admonestations inspirées du Seigneur. »

La traduction de προκαλεῖσθαι (« provoquer », « inviter », « exhorter ») par *prouocare* dans l'épître aux Galates est une traduction membre de composé par membre de composés puisque *prouocare* est le correspondant grec exact de προκαλεῖσθαι, les thèmes verbaux dénotant le même procès et les préverbes possédant la même signification :

*non efficiamur inanis gloriae cupidi inuicem **prouocantes** inuicem inuidentes* (Ga 5, 26)

« Ne devenons pas vaniteux et avides de gloire, nous provoquant entre nous et nous jalousant entre nous. »

Σ8 : inciter /S8/ quelqu'un /s8.1/ à adopter une attitude négative /s8.2/ par un comportement excessif /s8.3/

4 Récapitulatif des sémèmes de *prouocare*

Il a été possible de définir 9 sémèmes différents, avec 6 archisémèmes différents :

Σ1 : se comporter /S1/ de manière à /s1.1/ faire naître /s1.2/ de la colère /s1.3/ chez quelqu'un /s1.4/

Σ2 : manifester /S2/ un refus /s2.1/ d'obéir /s2.2/ à quelqu'un /s2.3/

Σ3 : inciter /S3/ quelqu'un /s3.1/ à faire quelque chose /s3.2/

Σ4 : inciter /S4/ quelqu'un /s4.1/ à combattre /s 4.2/

PROVOCARE

$\Sigma 5$: faire naître /S5/ quelque chose /s5.1/

$\Sigma 6$: faire naître /S6/ la jalousie /s6.1/ chez quelqu'un /s6.2/

$\Sigma 7$: parler /S7/ publiquement /s7.1/ à voix haute /s7.2/ pour /s7.3/ faire connaître /s7.4/ un objet /s7.5/

$\Sigma 8$: inciter /S8/ quelqu'un /s8.1/ à adopter une attitude négative /s8.2/ par un comportement excessif /s8.3/

$\Sigma 9$: s'adresser à /S9/ quelqu'un /s9.1/ pour /s9.2/ le faire venir /s9.3/

À la lecture de ces sémèmes, on peut s'interroger sur les raisons qui font que ces notions sont exprimées par un verbe qui est à l'origine un verbe de parole alors que plusieurs des sémèmes ne comportent aucun sème de parole. Il faut probablement postuler un sémème Σx : appeler /Sx/ quelqu'un /sx.1/ à faire quelque chose /sx.2/, dont $\Sigma 3$ constitue une extension de sens en ce qu'un archisémème spécifique, /appeler à/, est remplacé par un archisémème générique, /inciter à/, qui n'implique plus de communication verbale. *Prouocare* n'exprime alors plus un acte de parole qui cause une action mais tout moyen de causer une action, et ensuite le fait même de causer cette action ou de causer un état de fait (cf $\Sigma 5$, /faire naître/). Les archisémèmes S3 et S6 appartiennent tous les deux au champ lexical de l'origine et de la cause. $\Sigma 2$ représente un des moyens de pousser quelqu'un vers la colère ou des sentiments négatifs et peut constituer un développement avec des sèmes spécifiques du sème générique s.1.1.

Nous pouvons classer ces sémèmes en trois groupes pour rendre compte de l'organisation des différents signifiés du lexème :

les signifiés étymologiques de *prouocare* : $\Sigma 9$

les restrictions de sens de signifiés étymologiques : $\Sigma 7$

les signifiés dont les sèmes mis en évidence sont ceux qui dénotent l'origine : $\Sigma 1$, $\Sigma 2$, $\Sigma 3$, $\Sigma 4$, $\Sigma 6$ et $\Sigma 8$, groupe au sein duquel $\Sigma 4$ et $\Sigma 8$ constituent des restrictions de sens par rapport à $\Sigma 3$, de même que $\Sigma 6$ par rapport à $\Sigma 5$, par addition de sèmes spécifiques

$\Sigma 4$, $\Sigma 6$ et $\Sigma 8$ constituent des emplois, au sens de RASTIER (2009), au sens où ils comprennent des sèmes spécifiques qui sont actualisés par le contexte et qui ne sont donc pas inhérents au lexème.

Conclusion

S'il traduit un grand nombre de termes hébreux et grecs, dont des termes qui expriment l'idée d'origine ou de cause, *prouocare* dénote en réalité des procès qui possèdent des traits sémantiques communs et dont les sémèmes entretiennent des relations entre eux. La

multiplicité des termes dont il constitue une traduction, non systématique, ne peut donc pas être considérée comme l'indice d'une multiplication de ses sens.

Annexe : *prouocare* et les termes qu'il traduit

Dans le canon hébraïque

- kā'as* / παροργίζειν / *prouocare*
kā'as / παροξύνειν / *prouocare*
kā'as / παραπικραίνειν / *prouocare*
kā'as / ἄθυμειν / *prouocare*
kā'as / πικραίνειν / *prouocare*
kā'as / θυμοῦν + παροργίζειν / *prouocare*
kā'as / aucun verbe grec / *prouocare*
mārāh / παραπικραίνειν / *prouocare*
mārāh / ὀργίζειν / *prouocare*
mārāh / παροξύνειν / *prouocare*
gārāh / ἐρεθίζειν / *prouocare*
gārāh / ἀνθιστάναι / *prouocare*
gārāh / ὀρύσσειν / *prouocare*
gārāh / παρασκευάζειν / *prouocare*
qāṣap / παροξύνειν / *prouocare*
qāṣap / παροργίζειν / *prouocare*
qannā' / παραζηλοῦν / *prouocare*
qannā' / παροξύνειν / *prouocare*
qannā' / aucun lexème grec / *prouocare*
qārā' / ἐπικαλεῖσθαι / *prouocare*
qārā' / συναντοῦν / *prouocare*
rāgaz / λυπεῖν / *prouocare*
rāgaz / παροργίζειν / *prouocare*
kā'as / παροξύνεσθαι δι' ὀργὴν / *prouocare*
mèrī / ἀπειθής / *prouocare*
'ūr / πείθειν / *prouocare*

Dans les livres grecs

παροργίζειν / *prouocare*

προσκαλεῖσθαι / *prouocare*

aucun lexème grec / *prouocare*

Dans le Nouveau Testament

ἐρεθίζειν / *prouocare*

παροργίζειν / *prouocare*

προκαλεῖσθαι / *prouocare*

2. **Prouocare chez les auteurs chrétiens**

Il y a 2128 occurrences du verbe durant la latinité tardive.

1 « Appeler »

Prouocare est tout d'abord un préverbe de *uocare*, auquel il emprunte des significés et des constructions.

1.1 « Appeler quelque chose sur quelqu'un »

Nous avons vu que *uocare* désignait aussi bien un acte de parole (« appeler quelqu'un ») que le mouvement qui résulte de cet acte de parole (« le faire venir »), et donc par extension de sens un mouvement (« faire venir quelque chose »). *Prouocare* est attesté avec ce dernier signifié, mais l'objet du procès est immatériel. Dans le *Commentaire sur le Psaume 118 d'Ambroise de Milan*, celui-ci est *Domini gratiam* :

Vt scias autem, quia non iactare se cupiat, sed Domini in se gratiam prouocare, alibi idem propheta ait : uide humilitatem meam et laborem meum. (Ambr. *Psalm.* 118, 20, 7).

PROVOCARE

« Comme tu le sais, parce qu’il ne désire pas se vanter mais **appeler sur lui la grâce du Seigneur**, le prophète dit à un autre endroit : ‘vois mon humilité et ma peine’⁷³. »

Prouocare est ici un verbe de mouvement et non un verbe de parole, mais son sémantisme comporte cependant des sèmes de parole. En effet, ce sont les paroles du prophète qui font venir sur lui la grâce du Seigneur. Il y a bien mouvement (le déplacement de la grâce du Seigneur sur le prophète) mais le verbe reste sémantiquement lié au verbe simple sur lequel il est formé. Le sémème peut donc se définir ainsi :

Σ1 : faire venir /S1/ quelque chose /s1.1/ par des paroles /s1.2/

1.2 *Prouocare ad iudicium*

Les emplois de *prouocare* en synonymie de *uocare* permettent à Jérôme d’utiliser l’expression *prouocare ad iudicium* (« appeler devant un tribunal ») comme synonyme de *uocare in iudicium* dans les *Dialogues contre les pélagiens* :

*Nam et Iob postquam percussus est plaga multa aduersus sententiam Dei, **prouocans eum ad iudicium**, dixisse conuincitur [...]* (Hier. *Pelag.* 1, 12)

« En effet Job, après avoir été frappé par de nombreux maux, fut convaincu d’avoir parlé contre le jugement de Dieu et de l’avoir appelé en justice. »

Prouocare ad iudicium est une lexie. En effet, si on supprime de la phrase le complément *ad iudicium*, celle-ci prend un tout autre sens. *Prouocare ad iudicium* forme donc une unité de sens indivisible et nous posons le sémème pour la lexie :

Σ2 : s’adresser à /S2/ quelqu’un /s2.1/ pour que /s2.2/ il comparaisse devant un tribunal /s2.3/

1.3 « Appel judiciaire »

Comme *uocare* et d’autres préverbés de *uocare*, *prouocare* relève pour certains de ses emplois de l’idiolecte judiciaire. Le verbe signifie alors « contester une décision de justice devant une autre instance », « faire appel d’une décision » et a comme complément le syntagme prépositionnel *ad iudicium*, qui désigne le juge devant lequel il est fait appel. La locution *prouocare ad iudicium* se trouve notamment dans un des sermons d’Augustin :

*Ita fecerit, secundum leges imperatorum proconsul iudicauerit : si ergo male contra te iudicant imperatores, quare a proconsule **ad eorum iudicium prouocasti** ?* (Aug. *Serm.* 162A)

⁷³ Ps 24, 17 (numérotation de la Vulgate)

PROVOCARE

« Il a ainsi fait, le proconsul a jugé selon les lois des empereurs : si, donc, les empereurs ont mal parlé contre toi, pourquoi **fais-tu appel de la décision** du proconsul devant leurs juges ? »

Elle est également attestée dans un texte canonique de l'église des premiers siècles :

Catholicus qui causam suam siue iustam siue iniustam ad iudicium alterius fidei iudicis prouocat excommunicetur. (Statut. Eccl. 87)

« Que le catholique qui **fait appel d'une décision** le concernant soit juste soit injuste devant un juge d'une autre religion soit excommunié. »

Contrairement au sermon d'Augustin, ce texte donne un C.O.D. à *prouocare*, *causam suam siue iustam siue iniustam*. Cela n'implique pas pour autant de définir deux sémèmes différents, selon que le verbe a ou non un C.O.D. En effet, nous définissons pour l'occurrence de *prouocare* chez Augustin le sémème suivant :

Σ3 : faire appel /S3/ d'une décision /s3.1/

/s3.1/ est un sème générique. Or, dans les *Statuta ecclesiae antiqua*, les sèmes du C.O.D. apportent des traits sémantiques spécifiques qui précisent la nature de la décision dont il est fait appel. Le sémème peut donc s'appliquer dans les deux cas.

1.4 « Faire appel à », « avoir recours à »

Prouocare se dit également du fait de faire appel à quelque chose, le plus souvent un argument, pour l'emporter dans une discussion serrée. Le lexème dénotant ce à quoi l'agent du procès fait appel est à l'accusatif et est régi par la préposition *ad*, comme chez Tertullien :

Sed adhuc nobis quaeramus aliquos originis principes. Non placent enim quibusdam monogami parentes Adam et Noe ; fortasse nec Christus. Ad Abraham denique prouocant, prohibiti patrem alium praeter Deum agnoscere. (Tert. Mon. 6, 1)

« Mais cherchons encore quelques auteurs de notre origine. Car les pères monogames que sont Adam et Noé, et peut-être même le Christ, ne plaisent pas à certains. Ils **ont** enfin **recours à Abraham**, alors qu'ils ont interdiction de reconnaître un autre que Dieu pour père. »

Prouocare n'est dans ce cas pas un verbe de parole, mais l'emploi d'un verbe de parole se justifie par le fait que le recours à un argument se fait comme si l'orateur ou la personne qui défend sa cause s'adressait à une personnification de ce à quoi elle fait appel.

Nous définissons le sémème suivant :

Σ4 : se servir /S4/ de quelque chose /s4.1/ comme argument /s4.3/ pour appuyer une démonstration /s4.4/

2 « Inciter à »

Prouocare se dit également, et surtout, de l'acte de se comporter d'une manière qui cause chez quelqu'un une disposition d'esprit particulière ou qui le conduit à faire quelque chose. Le verbe n'est plus un verbe de parole mais de comportement, et se caractérise par le sème de causalité présent dans son sémantisme.

2.1 *Prouocare ad / in + accusatif*

Quand le but recherché par le comportement exprimé par *prouocare* est dénoté par un substantif, celui-ci est régi par les prépositions *ad* ou *in*. *Prouocare* s'applique aussi bien à l'incitation à des sentiments ou des comportements connotés positivement qu'à des sentiments ou des comportements connotés négativement. Ceux-ci peuvent être propres à la foi chrétienne ou extérieurs à toute religion. Il n'appartient pas à notre propos de tous les relever mais nous pouvons citer quelques exemples. Connotés positivement se trouvent par exemple :

prouocare ad iustitiam

Aliter ergo mundus dat pacem, quam dedit saluator, et mundi pax non docet bonam uitam, non suadet ad patientiam, non prouocat ad iustitiam, non hortatur ad misericordiam, non promittit aeternam uitam. (Ambrosiast. *Quaest.* 92, 2)

« Le monde donne donc la paix d'une autre manière que le sauveur, et la paix du monde ne nous apprend pas la vie bonne, elle ne nous persuade pas de nous repentir, **elle ne nous incite pas à la justice**, elle ne nous exhorte pas à la miséricorde, elle ne nous promet pas la vie éternelle. »

prouocare ad gratiam

Non enim generaliter praecipendum erat nec ut ita dixerim canonice ab omnibus exigendum id quod propter mirificam sublimitatem ab omnibus passim non potest adprehendi, sed consilio omnes potius prouocantur ad gratiam [...] (Cassian. *Coll.* 21, 5)

« Car il ne fallait pas ordonner de manière générale et exiger, pour ainsi dire légalement, de tout le monde des choses que tout le monde ne pouvait pas atteindre à cause de leur grandeur extraordinaire, mais il vaut mieux **inciter** tout le monde **à accueillir la grâce** par des conseils [...]

prouocare ad paenitentiam

Sed noli, inquit, o homo, diuinae bonitatis et patientiae thesauros contemnere ; bonitas enim Dei ad paenitentiam te prouocat, ad correctionem inuitat [...] (Ambr. *Bon. Mort.* 7, 29)

PROVOCARE

« Mais ne méprise pas, homme, dit-il, les trésors de la bonté divine et de la grâce, car la bonté de Dieu **t'incite à la repentance**, elle t'invite à te corriger. »

prouocare in amorem

*Adhuc quaerit, adhuc suscitatur caritatem et suscitari eam sibi poscit a filiabus Hierusalem, quarum gratia, hoc est animarum fidelium, sponsum in amorem sui uberius desiderat **prouocari**.* (Ambr. *Myst.* 7, 40)

« Elle cherche toujours, elle excite toujours son amour et demande aux filles de Jérusalem de le susciter pour elle et désire que, par son charme, qui est celui des âmes fidèles, son époux **soit incité à éprouver pour elle un amour** toujours plus riche. »

L'exemple de l'Ambrosiaster met sur le même plan *suadere*, *prouocare* et *exhortari*. *Prouocare* peut donc être considéré, dans cet emploi précis, comme un verbe d'exhortation.

Le verbe est également construit avec des compléments négatifs :

prouocare ad certamen

Tumescit Goliath, et ad certamen prouocat superbus in ista felicitate : quis mihi potest ? (Aug. *Serm.* 32, 26)

« Goliath enfle d'orgueil et, fier de ce bonheur, appelle au combat. Qui, dit-il, peut se mesurer à moi ? »

prouocare in furorem

Ipsi enim succenderunt ignem et clementissimum Dominum in furorem prouocarunt, qui ignis furoris eius ardebit in aeternum. (Hier. *Jer.* 3)

« Ils ont en effet eux-même enflammé ce feu et **poussé** le Seigneur très clément **à la colère**, qui fera brûler le feu de sa colère pour l'éternité. »

Le fait que *prouocare* soit construit à la fois avec des compléments connotés positivement et négativement montre que le verbe lui-même n'est pas connoté positivement ou négativement quand il signifie « inciter à ». Le sème peut donc se définir ainsi :

Σ5 : se comporter /S5/ de manière à /s5.1/ faire naître /s5.2/ un état d'esprit ou un comportement déterminé /s5.3/ chez quelqu'un /s5.4/

/s5.3/ est un sème générique. La connotation, positive ou négative, est apportée par le substantif à l'accusatif régi par *ad* dont les traits sémantiques sont, eux, spécifiques et précisent /s5.3/.

2.2 *Prouocare ad iracundiam et prouocare Dominum*

L'expression n'est pas attestée à époque classique et a été introduite en latin par les traductions de la Bible dans lesquelles elle est employée comme une lexie, traduisant les

PROVOCARE

mêmes termes que *prouocare* sans complément. Ses premières occurrences se trouvent chez Ambroise de Milan dans des citations bibliques :

[...] *scriptura* [...], *quae dicit : Filii, diligite patres uestros ; parentes, nolite ad iracundiam prouocare filios uestros* [...] (Ambr. *Hex.* 6, 4, 22)

« [...] l'Écriture, qui dit : 'enfants, aimez vos pères ; parents, ne **poussez** pas vos enfants à la colère [...]' »

L'*Hexameron* reprend deux versets de l'épître de saint Paul aux Éphésiens, Eph 6, 1 et Eph 6, 4 :

filii oboedite parentibus uestris in Domino (Eph 6, 1)

« Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur. »

et patres nolite ad iracundiam prouocare filios uestros (Eph 6, 4)

« Et vous, pères, **ne poussez pas vos enfants à la colère.** »

Une variation de la lexie, *in iracundiam prouocare*, se trouve chez Hilaire :

Quod autem in iram prouocant, omnifariam prophetae loquuntur : Esaias : In iracundiam prouocastis sanctum Israel [...] (Hil. *Psalm.* 65, 15)

« Les prophètes parlent de tous côtés de ce qu'ils ont l'ont poussé à la colère. On lit ainsi chez Isaïe : 'vous avez poussé à la colère le Saint d'Israël'. »

Dans la même phrase se trouve la variante *in iram prouocare*.

La lexie est attestée à la voix active et à la voix passive. À l'actif, on la trouve, entre autres, dans les *Commentaires sur les Psaumes* d'Arnobé le Jeune :

Quid eis inuidetis et more solito Dominum ad iracundiam prouocatis, ita ut dicat uobis [...] (Arn.-J. *Psalm.* 65)

« Pourquoi êtes-vous jaloux d'eux, et pourquoi avez-vous pris l'habitude de pousser le Seigneur à la colère, de sorte qu'il vous dit [...] ? »

Il y a également des occurrences au passif, notamment dans le *Sur Noé*, d'Ambroise de Milan :

Neque enim Deus cogitat sicut homines, ut aliqua ei noua succedat sententia, neque irascitur quasi mutabilis, sed ideo haec leguntur, ut exprimat peccatorum nostrorum acerbitas, quae diuinitatis meruerit offensam, tamquam eo usque culpa increuerit, ut etiam Deus, qui naturaliter non mouetur aut ira aut odio aut passione ulla, prouocatus ad iracundiam uideretur. (Ambr. *Noe* 4, 9)

« En effet Dieu ne pense pas comme les hommes, de sorte qu'une autre pensée prenne la place de la précédente, et il ne se met pas en colère comme s'il était d'humeur variable, mais nous lisons cela pour que soit exprimée l'amertume provoquée par nos péchés, qui a

PROVOCARE

valu l'offense de la divinité, comme si la culpabilité allait croître à ce point que Dieu, qui n'est par nature sujet à aucun mouvement de colère, de haine ou de passion, semblait être poussé à la colère ? »

Comme nous l'avons vu, *prouocare*, comme *uocare*, reçoit de nombreux compléments à l'accusatif régis par la préposition *ad*. C'est donc naturellement que les traducteurs latins de la Bible ont forgé la locution *prouocare ad iracundiam* à partir des locutions hébraïques et grecques qu'elle traduisait.

Par évolution sémantique, le sémantisme de *prouocare* a intégré les traits sémantiques du syntagme *prouocare ad iracundiam*, ce qui a conduit à employer *prouocare* au sens d'irriter sans complément prépositionnel :

*Vidi felicem peccatorem, uidi cotidie mala facientem, et nihil mali patientem, et in Spiritu sancto blasphemantem : horruui, dolui. Irritauit Dominum peccator ; peccator iste, qui fecit tanta mala, et nihil mali patitur, irritauit Dominum, **prouocauit** Dominum : pro magnitudine irae suae non exquiret. (Aug. Serm. 296, 10)*

« J'ai vu le pécheur heureux, je l'ai vu faisant le mal chaque jour sans en éprouver et avoir des propos blasphématoires sur l'Esprit Saint : je me suis horrifié, j'ai souffert. 'Le pécheur a irrité le Seigneur' : ce pécheur, qui fait tant de mal et n'éprouve aucun mal, a irrité le Seigneur, il l'a poussé à la colère : 'à cause de la grandeur de sa colère, Dieu ne le cherchera pas'. »

Le sémème est le même pour *prouocare ad iracundiam* et *prouocare* :

$\Sigma 6$: se comporter /S6/ de manière à /s6.1/ faire naître /s6.2/ de la colère /s6.3/ chez quelqu'un /s.4/

$\Sigma 6$ est une restriction de sens par rapport à $\Sigma 5$, par substitution d'un sème spécifique, /s6.3/, à un sème générique, /s5.3/. Il s'agit d'un sens et non d'un emploi ou d'une acception car le sème /colère/ est inhérent au sémème.

2.3 *Prouocare ad + gérondif*

Comme *uocare* et les préverbés de *uocare* dénotant l'action d'inciter quelqu'un à quelque chose, le complément du verbe est parfois un gérondif ou un adjectif verbal régi par la préposition *ad*. Une occurrence de cette construction se trouve dans les *Confessions* d'Augustin :

*Sed qualis tandem misericordia in rebus fictis et scenicis ? Non enim **ad subueniendum prouocatur** auditor, sed tantum ad dolendum inuitatur et actori earum imaginum amplius fauet, cum amplius dolet. (Aug. Conf. 3, 2)*

PROVOCARE

« Mais quelle est cette miséricorde pour des fictions représentées sur scène ? L’auteur **n’est pas appelé au secours** mais il est seulement invité à souffrir, et, plus il souffre, plus il a de sympathie pour les représentations de l’acteur. »

Augustin établit un parallélisme entre *prouocare* et un autre verbe d’incitation ou d’invitation, *inuitare*.

Nous définissons comme sémème une variante de Σ5. Ce sémème comporte en effet le sème /un état d’esprit ou un comportement déterminé/. La nature du complément du verbe, un verbe et non un substantif, nous conduit à remplacer ce sème par /un comportement déterminé/ :

Σ5’ : se comporter /S5’/ de manière à /s5’.1/ faire naître /s5’.2/ un comportement déterminé /s5’.3/ chez quelqu’un /s5’.4/

2.4 *Prouocare + infinitif*

En décrivant le mode de vie des cénobites, tel qu’il a pu l’observer, dans une lettre à Eustochium, Jérôme de Stridon propose une construction de *prouocare* qui n’est pas attestée pour les autres préverbés de *uocare*, *prouocare* + infinitif :

*Quem tardiozem deprehenderint, non increpant, sed dissimulato, quod norunt, eum saepius uisitant et prius incipientes **prouocant** magis orare, quam cogunt.* (Hier. Ep. 22, 35)

« S’ils surprennent un homme en retard, ils ne le blâment pas mais, ayant dissimulé ce qu’ils savent, ils le visitent plus souvent et commencent à l’inciter à prier avant que de l’y forcer. »

Le sémème est le même que celui de *prouocare ad* + gérondif :

Σ5’ : se comporter /S5’/ de manière à /s5’.1/ faire naître /s5’.2/ un comportement déterminé /s5’.3/ chez quelqu’un /s5’.4/

2.5 *Prouocare ut + subjonctif*

Une autre construction usuelle de *uocare* et de ses préverbés est attestée, *prouocare ut* + subjonctif :

*Ceterum iuxta Lxx Hierusalem, id est peccatrix anima, **prouocatur ut induat fortitudinem brachii sui, et priora assumat opera, sicut fuerat antequam caderet, quando in die uersabatur et luce.*** (Hier. Is. 14, 51, 9)

« Du reste, selon les Septante, Jérusalem, c'est-à-dire l'âme pécheresse, **est incitée à s'armer de la puissance de son bras et à assumer pour elle ses œuvres passées**, comme elle était avant de chuter, quand elle vivait en plein jour et dans la lumière. »

Le sémème est également $\Sigma 5'$:

$\Sigma 5'$: se comporter /S5'/ de manière à /s5'.1/ faire naître /s5'.2/ un comportement déterminé /s5'.3/ chez quelqu'un /s5'.4/

3 « Être la cause de »

Prouocare est également employé pour dénoter l'acte de faire naître quelque chose. La causalité n'est plus la conséquence du procès, comme c'est le cas dans les exemples précédents, mais la nature même du procès. *Prouocare* est un terme neutre, ce qui est causé pouvant être connoté positivement, négativement ou même ne pas être connoté. Une connotation positive ou neutre, selon l'interprétation qu'on fait de la phrase, se trouve chez Tertullien :

*Praescribimus enim ex naturae disciplina, ex lege auris et linguae, ex mentis sanitate ea semper responderi quae **prouocantur** [id est ad ea quae prouocant].* (Tert. Pud. 7, 2)

« Nous tirons en effet nos arguments de l'enseignement de la nature, de la loi de l'oreille et de la langue, de la bonne santé de l'esprit, de sorte que nous répondons toujours de la manière dont les réponses **ont été suscitées**, c'est-à-dire, aux questions qui les suscitent. »

La correspondance de Cyprien contient quant à elle un exemple de connotation négative de l'objet du procès :

[...] *quasi post aras diaboli accedere ad altare Dei fas sit aut non **maiolem in se iram et indignationem Domini in die iudicii prouocet*** [...] (Cypr. Ep. 65, 1, 2-3)

« [...] comme si, après s'être approché des autels du diable, il lui était permis de s'approcher des autels de Dieu ou s'il n'allait pas **provoquer une plus grande colère et une plus grande indignation du Seigneur** au jour du jugement ... »

Dans les deux cas, le sémème se définit ainsi :

$\Sigma 7$: faire naître /S7/ quelque chose /s7.1/

L'archisémème de $\Sigma 7$ est un sème de $\Sigma 5$. Les deux sémèmes sont donc liés par une relation métonymique.

4 « Provoquer »

En certaines occurrences, *prouocare* comporte un sème négatif inhérent à son sémantisme : il désigne alors le fait d’exciter quelqu’un, le pousser, par un défi lancé ou par des outrances d’attitude ou de langage, à une action souvent violente et appelant elle-même une riposte. Le verbe est attesté avec ce signifié dans la correspondance de Jérôme, dans une lettre adressée à Augustin :

*Memento mei, sancte et uenerabilis Papa. Vide quantum te diligam, ut ne **prouocatus** quidem uoluerim respondere: nec credam tuum esse, quod in altero forte reprehenderem. Frater communis suppliciter te salutatur.* (Hier. Ep. 102, 3)

« Souviens-toi de moi, saint et vénérable père. Vois combien je t’aime, puisque je ne veux pas répondre, **bien que j’aie été provoqué**, ni t’attribuer ce que j’aurais peut-être condamné chez un autre. »

Le sémème peut se définir ainsi :

$\Sigma 8$: se comporter /S8/ d’une manière excessive /s8.1/ de façon à /s8.2/ faire naître /s8.3/ un comportement négatif /s8.4/ chez quelqu’un /s8.5/

Il s’agit d’une restriction de sens par rapport à $\Sigma 5$: il y a à la fois substitution d’un sème spécifique, /un comportement négatif/, à un sème générique, /un état d’esprit ou un comportement déterminé/, et ajout d’un sème spécifique, /d’une manière spécifique/. Cependant, la construction diffère selon que le signifié est $\Sigma 5$ ou $\Sigma 8$. Selon nous, *prouocare*, tel qu’utilisé par Augustin, possède ici un sens puisque les sèmes négatifs sont inhérents au sémème, ce qu’atteste la différence de construction, à savoir l’absence de complément précisant l’état d’esprit ou le comportement qu’on cherche à faire naître chez la personne qui a été provoquée.

5 « Manifester un refus d’obéir », « se rebeller »

Prouocare se dit enfin du fait de refuser d’obéir à quelqu’un et de se rebeller contre lui. Ce signifié est attesté dans la Vulgate et dans les traductions latines de la Bible. On le trouve sous la plume de Cyprien, dans sa correspondance, au sujet des hérétiques et de leur refus d’obéir à l’Église :

*Oramus ac deprecamur Deum quem **prouocare** illi et exacerbare non desinunt, ut eorum corda mitescant, ut furore deposito ad sanitatem mentes redeant, ut pectora operta delictorum tenebris paenitentiae lumen agnoscant et magis petant fundi pro se preces atque orationes antistitis quam ipsi fundant sanguinem sacerdotis.* (Cypr. Ep. 59, 18, 3)

PROVOCARE

« Nous prions et supplions Dieu, contre qui ils⁷⁴ ne cessent de **se rebeller** et qu'ils ne cessent d'irriter, pour que leurs cœurs s'adoucissent, que, après avoir renoncé à leur folie, leurs âmes reviennent vers la guérison, que leurs cœurs recouverts des ténèbres du péché reconnaissent la lumière de la pénitence et qu'ils demandent que se répandent devant eux des prières et des supplications plutôt que de répandre eux-mêmes le sang d'un prêtre. »

Ce signifié semble ne se rattacher à aucun autre parmi ceux que nous avons définis. Nous faisons l'hypothèse d'une double influence, puisqu'il n'est pas attesté à l'époque classique, celle des traductions bibliques et des signifiés connotés négativement que le verbe possède depuis les débuts de la latinité.

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ9 : manifester /S9/ un refus /s9.1/ d'obéir /s9.2/ à quelqu'un /s9.3/

6 Récapitulatif des sémèmes de *prouocare*

Dix sémèmes ont été définis, avec sept archisémèmes différents :

Σ1 : faire venir /S1/ quelque chose /s1.1/ par des paroles /s1.2/

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il comparaisse devant un tribunal /s2.3/

Σ3 : faire appel /S3/ d'une décision /s3.1/

Σ4 : se servir /S4/ de quelque chose /s4.1/ comme argument /s4.3/ pour appuyer une démonstration /s4.4/

Σ5 : se comporter /S5/ de manière à /s5.1/ faire naître /s5.2/ un état d'esprit ou un comportement déterminé /s5.3/ chez quelqu'un /s5.4/

Σ5' : se comporter /S5'/ de manière à /s5'.1/ faire naître /s5'.2/ un comportement déterminé /s5'.3/ chez quelqu'un /s5'.4/

Σ6 : se comporter /S6/ de manière à /s6.1/ faire naître /s6.2/ de la colère /s6.3/ chez quelqu'un /s6.4/

Σ7 : faire naître /S7/ quelque chose /s7.1/

Σ8 : se comporter /S8/ d'une manière excessive /s8.1/ de façon à /s8.2/ faire naître /s8.3/ un comportement négatif /s8.4/ chez quelqu'un /s8.5/

Σ9 : manifester /S9/ un refus /s9.1/ d'obéir /s9.2/ à quelqu'un /s9.3/

⁷⁴ *Illi* désigne les hérétiques.

Conclusion

Prouocare est chez les auteurs chrétiens un terme polysémique qui possède plusieurs sens et emplois (selon la terminologie de F. RASTIER) et dont la connotation varie selon les sens. Son sémantisme lui est propre, en ce qu'il n'emprunte pas de signifiés à *uocare* ou à d'autres préverbés de *uocare*, et s'est constitué sous diverses influences : les signifiés à époque classiques, mais également les termes et locutions qu'il traduit dans la Bible, ce qui permet d'importer des lexies qui n'étaient pas attestées à époque classique, telles que *prouocare ad iracundiam*. Tout cela contribue à en faire un verbe qui n'est interchangeable avec le verbe simple sur lequel il est formé, même s'il en reprend les constructions.

Les différences considérables d'occurrences entre l'époque classique et la latinité chrétienne s'expliquent par les citations bibliques, notamment celles qui comprennent la lexie *prouocare ad iracundiam*, qui traduit plusieurs locutions hébraïques, et par la fréquence des emplois hérités des traductions latines de la Bible chez les auteurs chrétiens.

Chapitre VI - *Prouocatio*

Contrairement à *uocatio* et à la majorité des substantifs en *-tio* les plus fréquents, *prouocatio* est moins attesté en latin tardif (53 occurrences) qu'à l'époque classique (60 attestations). Le substantif est l'expression nominale du procès dénoté par *prouocare*, « appeler à l'extérieur » (*uocare foras*) et dénote à l'origine un acte de parole. À l'époque classique, il signifie « provocation, défi » et « appel, droit d'appel », et appartient donc aussi bien qu'au vocabulaire courant qu'à l'idiotele juridique.

1. Dans la Vulgate

Prouocatio est attesté une fois dans la traduction de la lettre aux Hébreux, où il traduit le substantif ὁ παροξυσμός :

et consideremus inuicem in prouocationem caritatis et bonorum operum (He 10, 24)

« Faisons attention les uns aux autres, **pour nous inciter** à aimer et à faire de bonnes actions. »

À l'exception des œuvres d'Hippocrate (du 5^e siècle avant notre ère) et du corpus hippocratique, le lexème grec n'est pas attesté avant la Septante. Une grande partie de ses attestations ultérieures se trouve dans des ouvrages médicaux. Il s'agit donc d'un terme dont un des emplois relève du vocabulaire spécialisé.

Ὁ παροξυσμός est attesté deux fois dans la traduction grecque du canon hébraïque et deux fois dans le Nouveau Testament grec. Le terme hébreu qu'il traduit, *qaçèp* (« écume », « courroux »), dans le Deutéronome (Dt 29, 28) et dans le livre de Jérémie (Jt 32, 37 = 39, 37 dans la Septante), est traduit par *indignatio* (« indignation ») dans la Vulgate. Dans les Actes des Apôtres (Ac 15, 39), il est traduit par *dissensio* (« dissentiment », « divergence d'opinion », « discorde, division »). Ces deux termes latins sont connotés négativement. Or, dans le verset où ὁ παροξυσμός est traduit par *prouocatio*, les deux substantifs désignent une exhortation mutuelle à traduire par des œuvres un état d'esprit positif. C'est le seul emploi de ὁ παροξυσμός dans le corpus biblique avec des sèmes connotés positivement. *Prouocatio*, qui le traduit, n'est donc pas connoté négativement.

Nous posons le sémème suivant :

Σ1 : action d'inciter /S1/ à faire quelque chose /s1.1/

Alors que le sémème correspondant de *prouocare* comporte le sème /quelqu'un/ (inciter /S/ quelqu'un /s1/ à faire quelque chose /s2/), la construction de *prouocatio*, avec un

génitif spécifiant l'objet de l'incitation, ne précise pas le destinataire de cette incitation. Il nous semble que le lexème n'exige pas la présence d'un nom ou pronom désignant ce destinataire pour être saturé. Il n'y a pas non plus de sème d'acte de langage. En effet, le texte de saint Paul n'indique pas que l'incitation aux bonnes actions se fait par des paroles mais laisse entendre que c'est davantage l'exemple de l'amour qu'ont les fidèles les uns pour les autres qui va inciter ceux qui les observent à bien agir.

2. Chez les auteurs chrétiens

Prouocatio possède chez les auteurs chrétiens, comme en latin classique, des signifiés abstraits (« action de *prouocare* ») et des signifiés concrets.

1 Acte de langage

Le lexème désigne plusieurs actes de langage s'inscrivant dans une situation de communication, dans la vie quotidienne ou dans le domaine juridique.

2.1.1 « Appel à quelque chose », d'où « exhortation à quelque chose »

Exhorter quelqu'un à quelque chose passe souvent par l'émission du message, parole, discours, message écrit, donc un acte de parole, ou du moins de communication. Quand *prouocatio* signifie « exhortation », c'est un terme neutre, qui n'est intrinsèquement connoté ni négativement ni positivement et qui peut donc recevoir des compléments aux connotations diverses. Le terme est porteur d'une ambiguïté puisqu'il dénote aussi bien l'action d'exhorter quelqu'un à faire quelque chose que le contenu de cette exhortation. Cette ambiguïté est fréquente chez *uocatio* et ses préverbés.

Si l'objet de l'exhortation est précisé par un complément, deux constructions sont possibles : génitif ou accusatif régi par *ad*.

Le complément au génitif est soit un substantif soit un gérondif (ou un syntagme substantif + adjectif verbal). Le substantif au génitif se trouve dans le *Commentaire sur les psaumes* d'Augustin :

Quando erit plena pax ? Quando corruptibile hoc induerit incorruptionem, et mortale hoc induerit immortalitatem : tunc plena pax, tunc firma pax ; nihil litigat aduersus animam in homine, non ipsa aduersum se, ex quadam parte saucia ; non carnis fragilitas,

PROVOCATIO

*non indigentia corporis, non fames, non sitis, non frigus, non aestus, non lassitudo, non ulla inopia, non **prouocatio rixae**, non certe ipsa sollicita cautela et uitandi inimici et diligendi.* (Aug. Psalm. 147, 20)

« Quand la paix sera-t-elle entière ? Quand ce corps corruptible aura revêtu l'incorruption, ce corps immortel, l'immortalité. Alors la paix sera entière, elle sera parfaite. Rien en l'homme ne se querellera avec l'âme, ni celle-ci contre elle-même, puisqu'elle ne sera plus meurtrie de toute part. Il n'y aura plus ni la fragilité de la chair, ni les besoins du corps, ni la faim, ni la soif, ni le froid, ni la chaleur, ni la fatigue, ni le manque, ni l'**incitation** à la lutte, ni même la précaution soucieuse d'éviter un ennemi et de l'aimer. »

Le *Scorpiacque* de Tertullien offre un exemple de *prouocatio* + gérondif :

*Ita non in occasione frustrandi martyrii iubet te subici potestatibus, sed in **prouocatione** bene uiuendi, etiam sub illarum respectu, quasi adiutricum iustitiae, quasi ministrarum diuini iudicii hic etiam de nocentibus praeiudicantis.* (Tert. Scorp. 14, 2)

« Ainsi, ce n'est pas dans une occasion de te faire échapper au martyre que [le prince] t'ordonne de te soumettre aux puissances mais **dans une exhortation** à mener une bonne vie, même sous leur regard, comme si elles étaient des auxiliaires de justice, des agents du jugement divin, qui s'exerce par avance ici sur les criminels. »

Prouocatio ad + accusatif est attesté dans les Conférences de Jean Cassien :

*Etenim frequenter hi qui adhuc infirmiores sunt uel iritatione uel instinctu quorundam in haec se corruisse uitia conqueruntur ac praecipitatos se uel ad iracundiam uel ad filargyriam aliorum **prouocatione** causantur.* (Cassian. Coll. 5, 8)

« Et, de fait, des personnes encore plus faibles se plaignent d'être tombées dans les vices à cause de l'excitation et de l'impulsion de quelques personnes pour ceux-ci et **allèguent** une incitation d'autrui à la colère ou l'avarice. »

L'ambiguïté de sens que nous avons mentionnée est présente dans ces trois exemples. L'incitation à la lutte qu'évoque Augustin est-elle action de prononcer une parole incitant à se battre ou bien message par lequel cette incitation est délivrée ? De même, peut-on dissocier l'action par laquelle le prince exhorte ses sujets à mener une vie bonne des mots qui transmettent cette exhortation ? Il nous semble impossible de séparer l'acte de communication par lequel une personne incite une autre personne à faire quelque chose et le message qui est au cœur de cet acte, de sorte que le substantif est porteur de deux sémèmes en même temps :

$\Sigma 1$: action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour /s1.2/ l'inciter à faire quelque chose /s1.3/

et

$\Sigma 2$: message /S2/ incitant /s2.1/ quelqu'un /s2.2/ à quelque chose /s2.3/

L'expression de Jean Cassien, *uel ad iracundiam uel ad filargyriam aliorum **prouocatione***, est à rapprocher de la lexie *ad iracundiam prouocare*, qui a pu influencer la construction de *prouocatio* avec le syntagme prépositionnel *ad iracundiam*. Cependant, il n'y pas ici de lexie *ad iracundiam prouocatio* puisque le substantif est construit avec deux compléments, *ad iracundiam* et *ad filargyriam aliorum*, rythmés par le balancement *uel ... uel ...*. En outre, *ad iracundiam prouocatio* n'est pas suffisamment attesté en latin tardif (il n'y a qu'une seule autre attestation, chez Macrobe (*Sat.* 7, 3, 3)) pour déterminer si l'expression est considérée comme un élément unitaire ou non.

2.1.2 « Demande », « requête »

Dans une des lettres d'Augustin, où est exposée une affaire au cours de laquelle un moine, Spès, et un prêtre, Boniface, se sont accusés mutuellement, *prouocatio* désigne une modalité particulière d'acte de parole, la demande ou la requête :

*Sed cum promoueri in clericatu siue illic per me siue alibi per litteras meas uehementissime conaretur, ego autem nullo modo adducerer ei homini, de quo tantum mali existimarem, manus ordinationis inponere aut per commendationem meam alicui fratri meo eum subintroducere, turbulentius agere coepit, ut, si ipse in clericatu non promoueretur, nec presbyter Bonifatius in suo gradu esse permetteretur. **In qua eius prouocatione** [...] (Aug. Ep. 78, 3)*

« Mais, comme [Spès] essayait à toutes forces d'être promu à la cléricature, soit ici par moi, soit ailleurs grâce à des lettres venant de moi, et que je ne voulais pour ma part être conduit en aucune manière à imposer les mains pour ordonner cet homme dont je pensais tant de mal ni l'introduire faussement auprès d'un autre de mes frères grâce à ma recommandation, il se mit à agir avec turbulence en demandant que, s'il n'était pas lui-même promu à la cléricature, il ne soit pas permis non plus au prêtre Boniface d'atteindre ce rang. **Sa demande** ayant été exprimée [...] »

Le signifié « demande » est induit par le contexte et par le récit par l'évêque d'Hippone des événements qui ont conduit Spès à formuler la requête de la non-promotion de Boniface à la cléricature. Comme souvent avec *uocatio* et ses préverbes, le lexème peut signifier « action de demander » ou « contenu de la demande », sans qu'il soit possible de séparer les deux. Deux sémèmes coexistent donc dans *prouocatio* :

Σ3 : action de s'adresser à /S3/ quelqu'un /s3.1/ pour /s3.2/ lui demander quelque chose /s1.2/

et

Σ4 : message /S4/ exprimant /s4.1/ une demande /s4.2/

2.1.3 « Appel judiciaire »

Le verbe *prouocare* a des emplois judiciaires : il s'emploie notamment pour désigner le fait de s'adresser à un tribunal ou aux personnes compétentes pour obtenir une décision ou l'infirmité d'une décision qui a déjà été prise. *Prouocatio* est attesté comme expression nominale de ce procès dans une lettre d'Aurelius de Carthage au pape Boniface, dans laquelle il fait part d'événements qui ont secoué les Églises d'Afrique :

*Apiarius presbyter, de cuius et ordinatione et excommunicatione et **prouocatione** fuerat exortum non solum siccensis uerum etiam totius africanae ecclesiae non leue scandalum, de omnibus erratis suis ueniam petens communioni est restitutus.* (Aurel. Bonif.)

« Le prêtre Apiarius, dont l'ordination, l'excommunication et l'**appel** de cette décision ont causé un grand scandale, pas seulement à l'Église de Sicca mais à l'Église d'Afrique tout entière, a été réintégré dans la communion de l'Église en demandant le pardon de toutes ses fautes. »

Prouocatio est à mettre en lien avec *excommunicatio*, « excommunication », qui est une sanction interne à l'Église catholique et réversible. Le terme se comprend donc dans un contexte judiciaire et relève ici d'un idiolecte.

Σ5 : action de s'adresser à /S5/ un tribunal ou une autorité judiciaire /s5.1/ pour /s5.2/ faire appel d'une décision /s5.3/

2 « Encouragement » et « provocation »

Prouocatio « exhortation » n'est pas toujours construit avec un complément. L'objet de l'exhortation est alors exprimé par le substantif lui-même et sa connotation se déduit du contexte. Le lexème désigne aussi bien l'incitation à bien agir qu'à mal agir. L'actualisation du sème positif ou du sème négatif se fait donc en contexte.

Le signifié positif de *prouocatio*, « incitation à bien agir », ce qui est exprimé en français par le substantif « encouragement », est attesté chez Cyprien :

[...] *ut quos uinculum confessionis et hospitium carceris simul iunxit iungat etiam consummatio uirtutis et corona caelestis, ut lacrimas matris ecclesiae quae plangit ruinas et funera plurimorum uos uestra laetitia tergeatis et ceterorum quoque stantium firmitatem uestri exempli **prouocatione** solidetis.* (Cypr. Ep. 10, 4, 4)

« C'est ainsi que ceux que le lien de la foi proclamée et le séjour commun en prison a réunis seront encore réunis par la consécration du courage et la couronne céleste, c'est ainsi que vous essuiez avec votre joie les larmes de notre mère l'Église, qui pleure la

PROVOCATIO

ruine et la mort d'un grand nombre, et que, **par l'encouragement** que constitue votre exemple, vous consoliderez la fermeté de tous les autres qui tiennent encore debout. »

Prouocatio n'exprime plus l'action d'inciter quelqu'un à quelque chose mais le moyen par lequel cette action se réalise. Un double glissement sémantique s'est opéré par rapport au doublet $\Sigma 1/ \Sigma 2$: d'une part, le sémantisme du lexème ne contient aucun sème de parole ou de communication et l'acte de parole s'est effacé au profit de son support et de son but ; d'autre part, son référent n'est plus abstrait mais concret et peut être quantifié, et donc employé au pluriel. *Prouocatio* désigne tout ce qui incite quelqu'un à quelque chose, même si ce n'est pas une parole ou un message.

Le génitif *uestri exempli*, qui précède *prouocatione*, ne dénote pas l'objet de l'exhortation mais sa source ou sa nature. On peut aussi bien comprendre que l'exemple des chrétiens emprisonnés pour leur foi constitue un encouragement pour les autres chrétiens à persévérer dans la foi que le fait qu'il est source d'encouragement. Il n'y a donc rien dans la lettre de Cyprien pour exprimer l'objet de l'exhortation : les sèmes dénotant cela sont contenus dans le sémantisme de *prouocatio*.

La définition de la nature de l'encouragement, dont la traduction sémique est l'archisémème ou genre prochain, n'est pas essentielle au sémème. En effet, peu importe que l'encouragement se fasse au moyen d'une parole, d'un comportement, d'un geste : ce n'est pas le noyau sémantique du signifié. Nous choisissons donc de définir un archisémème neutre, /moyen/, que le contexte peut préciser en /parole/, /écrit/, /comportement/, /action/... :

$\Sigma 6$: moyen /S6/ qui incite /s6.1/ à bien agir /s6.2/

Le sème /à bien agir/ est actualisé par le cotexte. L'action positive est le fait d'inciter les chrétiens à tenir fermes dans la foi, même au milieu des persécutions, en prison, quand le martyr les attend.

La connotation négative du lexème est attestée au pluriel dans un sermon de Chromace d'Aquilée :

*Quomodo ergo inter diuitias positus animus, inter curas et sollicitudines saeculares, ex quibus negotia, lites, **prouocationes**, irae, exacerbationes sine intermissione nascuntur, quomodo, inquam, inter haec animus poterit esse mitis et lenis, nisi prius a se omnes causas iracundiae occasionesque rixarum abrenuntiando praeciderit ?* (Chromat. Serm. 41)

« Comment donc l'âme placée au milieu des richesses, au milieu des affaires et des soucis du monde, desquels naissent sans interruption des affaires, des querelles, des **provocations**, des colères, des irritations, comment, dis-je, cette âme pourrait-elle être douce et calme si elle ne s'est pas auparavant séparée en y renonçant de toutes les causes de colère et de toutes les occasions de rixes ? »

PROVOCATIO

L'emploi de *prouocationes*, un pluriel, et le fait que le terme est mis sur le même plan que *negotia*, *lites*, *irae*, qui expriment des réalités concrètes négatives, montrent que le terme désigne quelque chose de concret et non pas une action.

Les analyses que nous avons proposées sur le glissement sémantique et le sémantisme du terme s'appliquent aussi à *prouocatio* quand le terme est connoté négativement. Nous proposons donc le sémème suivant :

Σ7 : moyen /S7/ qui incite /s7.1/ à mal agir /s7.2/

Prouocationes, au pluriel et avec le même signifié, est également attesté dans une citation des Vieilles Latines chez Cyprien (Cyp. *Domin.* 16) qui est à la fois une traduction et une adaptation, car il n'y a pas de correspondance terme à terme de l'énumération grecque et de l'énumération latine. Le texte biblique utilisé par Cyprien est le suivant :

*Manifesta autem sunt facta carnis, quae sunt adulteria, fornicationes, immunditiae, spurcitiae, idololatriae, ueneficia, homicidia, inimicitiae, contentiones, aemulationes, animositates, **prouocationes**, simultates, dissensiones, haereses, inuidiae, ebrietates, comisationes et his similia [...]* (Ga 5, 19-21)

« Les œuvres de la chair sont bien visibles : adultères, débauches, impuretés de toutes sortes, idôlatries, empoisonnements, meurtres, inimitiés, rivalités, jalousies, animosités, **provocations**, haines, dissensions, hérésies, envies, ivresses, orgies et des vices semblables à ceux-là [...]. »

L'ordre et le contenu de l'énumération du texte grec original sont quelque peu différents :

Φανερά δέ ἐστὶν τὰ ἔργα τῆς σαρκός, ἅτινά ἐστιν μοιχεία, πορνεία⁷⁵, ἀκαθαρσία, ἀσέλγεια, εἰδωλολατρεία, φαρμακεία, ἔχθραι, ἔρεις, ζῆλοι, θυμοί, ἐριθεΐαι, διχοστασίαι, αἰρέσεις, φθόνοι, φόνοι⁷⁶, μέθαι, κῶμοι, καὶ τὰ ὅμοια τούτοις [...]

« Les œuvres de la chair sont bien visibles : adultères, débauche, impuretés, impudicités, idôlatries, empoisonnements, haines, discordes, envies, animosités, luttes, dissensions, hérésies, jalousies, meurtres, ivresses, orgies et des vices semblables à ceux-là [...]. »

Il est donc impossible de déterminer quel terme grec exact *prouocationes* traduit. Cependant, tous les substantifs employés par l'apôtre Paul sont fortement marqués sémantiquement et mettent en place une isotopie du vice et du péché dans laquelle s'insère *prouocationes*.

La traduction de ces versets dans la Vulgate, qui suit l'ordre du grec et le traduit terme à terme, ne contient pas *prouocatio* :

⁷⁵ Omis dans certains manuscrits.

⁷⁶ Omis dans certains manuscrits.

PROVOCATIO

manifesta autem sunt opera carnis quae sunt fornicatio inmunditia luxuria idolorum servitus ueneficia inimicitiae contentiones aemulationes irae rixae dissensiones sectae inuidiae homicidia ebrietates comesationes et his similia [...]

La citation de ces trois versets par Cyprien montre que *prouocationes*, au pluriel, faisait partie, pour les premiers traducteurs latins de la Bible, du vocabulaire jugé accessible à tous les lecteurs.

Les deux sèmes que nous avons définis, $\Sigma 6$ et $\Sigma 7$, contiennent des sèmes génériques qui peuvent se modifier en sèmes spécifiques dans certains contextes. Cela se produit particulièrement avec $\Sigma 7$. Nous avons signalé qu'à époque classique, *prouocatio* possède les signifiés « provocation », « défi ». Ceux-ci découlent de $\Sigma 7$. Ce que la langue française appelle *provocation* est toute attitude ou parole qui conduit quelqu'un à adopter un comportement excessif ou outrancier. Ce sens attesté en latin classique l'est également à époque chrétienne, comme dans le *Contre Marcion*. Les éditions donnent plusieurs versions de ce passage, sur lequel les manuscrits diffèrent, mais tous s'accordent sur la présence de l'opposition entre *prouocatio* et *defensio* :

*Sed et haec quoque, <quo>modo dicta sint, scimus. Adhibenda tamen in hac specie etiam abrupta defensio est aduersus abruptam **prouocationem**. Sed et haec quoquo modo dicta sint, scimus adhibendam tamen in hac specie etiam abruptam defensionem aduersus abruptam **prouocationem**. (Tert. Marc. 4, 12, 4)*

« Mais nous le savons, de quelque manière que ces mots aient été dits, il faut, même dans ce cas précis, avoir recours à une défense précipitée contre cette **provocation** précipitée. »

Defensio appartient à la fois à l'idiolecte juridique et à celui du combat, de la guerre. Nous pourrions donc traduire *prouocatio* par « attaque », mais le terme français « provocation » nous semble meilleur pour rendre compte de tous les traits sémantiques du lexème latin, puisqu'il a hérité son signifié du latin.

Nous définissons le sème suivant :

$\Sigma 8$: moyen /S8/ qui incite /s8.1/ à adopter une attitude excessive /s8.2/

Le texte de Tertullien nous incite à distinguer un sème /qui incite/ et non /qui conduit/. En effet, une provocation cherche à faire naître une attitude excessive chez quelqu'un mais c'est un but, non un résultat automatique. L'emploi de *defensio* par Tertullien montre la conscience de la nécessité de réagir sans adopter la conduite outrancière que l'adversaire cherche à provoquer. Un sème /qui conduit/ indiquerait que ce qui est dénoté par *prouocatio* est toujours suivi d'effet, ce qui n'est pas le cas.

3 Récapitulatif des sémèmes de *prouocatio*

Cette étude nous a permis de définir neuf sémèmes, dont plusieurs co-existent dans un même lexème :

$\Sigma 1$: action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour /s1.2/ l'inciter à faire quelque chose /s1.3/

$\Sigma 2$: message /S2/ incitant /s2.1/ quelqu'un /s2.2/ à quelque chose /s2.3/

$\Sigma 3$: action de s'adresser à /S3/ quelqu'un /s3.1/ pour /s3.2/ lui demander quelque chose /s1.2/

$\Sigma 4$: message /S4/ exprimant /s4.1/ une demande /s4.2/

$\Sigma 5$: action de s'adresser à /S5/ un tribunal ou une autorité judiciaire /s5.1/ pour /s5.2/ faire appel d'une décision /s5.3/

$\Sigma 6$: moyen /S6/ qui incite /s6.1/ à bien agir /s6.2/

$\Sigma 7$: moyen /S7/ qui incite /s7.1/ à mal agir /s7.2/

$\Sigma 8$: moyen /S8/ qui incite /s8.1/ à adopter une attitude excessive /s8.2/

Ces sémèmes peuvent être regroupés dans deux catégories : ceux qui comportent un ou plusieurs sèmes dénotant un acte de parole ou de communication et ceux qui comportent le sème /inciter/. Certains appartiennent aux deux catégories. Tous les sémèmes de *prouocatio* possèdent des liens sémantiques les reliant entre eux, ce qui témoigne d'une évolution sémantique du lexème cohérente et facilement exposable, à partir des sens originels du préverbe et du thème verbal pris séparément, et de celui du verbe pris comme unité lexicale.

À l'exception de $\Sigma 4$, tous les sémèmes de *prouocatio* ont un lien avec *prouocare*. La plupart contiennent un sème dénotant la cause ou la conséquence, et $\Sigma 5$ constitue l'expression nominale d'un procès dénoté par *prouocare*.

3. *Prouocator* et *prouocatrix*

L'existence du nom d'action *prouocatio* a permis à la langue latine de forger deux noms d'agents, *prouocator* et *prouocatrix*, plus rares que le nom d'action.

1 *Prouocator*

Prouocator est attesté quatre fois à l'époque classique et onze à l'époque tardive. Parmi ces onze occurrences, neuf sont chez des auteurs chrétiens et les deux autres se trouvent chez l'historien Ampelius.

Chez les auteurs chrétiens, le terme désigne celui qui défie, qui provoque le combat, comme dans les *Histoires contre les païens* d'Orose :

*Confecit hanc pugnam M. Valerius, auxiliante coruo alite, unde postea "Corvinus" est dictus ; occiso enim **proucatore** Gallo, hostes territi sparsimque fugientes grauius trucidati sunt. (Oros. Hist. 3, 6, 5)*

« Marius Valerius vint à bout de cette bataille grâce à l'aide d'un corbeau. De là vint le fait qu'il fut appelé « Corvinus ». En effet, une fois que le Gaulois **qui avait provoqué le combat** fut mort, les ennemis furent terrifiés, s'enfuirent çà et là et furent sévèrement massacrés. »

Le substantif se trouve employé ici sans complément, mais dans un contexte guerrier, ce qui permet de comprendre quel est ce complément non exprimé. Les traits sémantiques qu'aurait portés ce complément s'il avait été précisé au moyen d'un génitif ou d'un syntagme prépositionnel sont inclus dans le sémème de *prouocator* :

Σ1 : homme /S1/ qui incite /s1.1/ à combattre /s1.2/

2 *Proucatrix*

Contrairement à *prouocator*, *proucatrix* est un néologisme chrétien attesté quatre fois, dont trois dans des citations bibliques.

Le seul emploi du terme propre à l'auteur, car n'appartenant pas à une citation biblique, se trouve chez Lactance :

*Sin autem **proucatrix** illa improbitas impatientiam sibi comparem nacta est, tamquam perfusa oleo tantum excitabit incendium, ut id non flumen aliquod, sed effusio cruoris extinguat. (Lact. Inst. 6, 18, 19)*

« Mais si cette méchanceté qui **provoque** a rencontré une impatience qui lui est égale, elle excite un incendie comme si elle avait été recouverte d'huile, de sorte qu'aucun fleuve ne l'éteint mais une effusion de sang. »

Le lexème désigne une entité féminine dont une ou plusieurs caractéristiques peuvent être qualifiées de *proucationes*, au sens que nous avons défini précédemment (Σ8 : moyen

PROVOCATIO

/S8/ qui incite /s8.1/ à adopter une attitude excessive /s8.2/). Nous pouvons donc définir le lexème suivant :

Σ1 : entité féminine /S1/ qui incite /s1.1/ à réagir /s1.2/ de manière excessive /s1.3/

Les trois citations bibliques trouvent leur source dans une occurrence de la Vulgate, dans le livre de Sophonie :

uae prouocatrix et redempta ciuitas (So 3, 1)

« Malheur à la ville **qui provoque** et qui a été pardonnée ! »

Le texte latin ne traduit pas fidèlement le texte hébreu, dont la formulation littérale est :

« malheur à la rebelle, l'impure, la ville qui oppresse »

Prouocatrix traduit l'hébreu *mārā'*, « rebelle ». La traduction latine se justifie par l'emploi de *prouocare* dans la Vulgate pour traduire des lexèmes signifiant « se rebeller contre », qui permet la formation d'un nom d'agent pour désigner celui qui se rebelle.

La traduction de la Septante n'est pas non plus une traduction littérale de l'hébreu mais plutôt une adaptation du texte :

Ὠ ἡ ἐπιφανὴς καὶ ἀπολελυτρωμένη, ἡ πόλις

« Ô ville illustre et rachetée par une rançon, malheur à toi ! »

Σ2 : entité féminine /S2/ qui se rebelle /s2.1/ contre quelqu'un ou quelque chose /s2.2/

Les citations de ce verset se trouvent chez Jérôme, dans le *Commentaire sur le livre de Sophonie* (*Soph.* 3 ; deux occurrences) et Isidore de Séville dans le traité *De la foi catholique contre les Juifs* (*Fid.* 2, 12, 5). *Prouocatrix* n'est pas attesté dans les manuscrits des Vieilles Latines. On peut donc formuler deux hypothèses : soit Jérôme a emprunté le terme à Lactance, soit Lactance et Jérôme ont, chacun de leur côté, forgé un néologisme, à partir du nom d'action, *prouocatio*, pour l'un, et du verbe, *prouocare*, à partir duquel il a forgé un nom d'agent, pour l'autre, en suivant des règles de création lexicale tout à fait régulières.

Chapitre VII – *Inuocare*

Inuocare appartient au vieux fonds lexical de la langue latine. Ses premières occurrences remontent à Naevius et Pacuvius, et il apparaît plusieurs fois dans les pièces de Plaute et de Térence. Cependant, il connaît un grand développement durant la latinité tardive (1828 attestations contre 166 dans la langue archaïque et classique) et dans la Vulgate (162 occurrences).

1. *Inuocare* dans la Vulgate

Le verbe *inuocare* est attesté 162 fois dans la Vulgate. On trouve 112 attestations dans la traduction du canon hébraïque, 35 dans les livres deutéro-canoniques et 15 dans le Nouveau Testament. Les verbes hébreux et grecs que traduit le lexème latin dénotent la plupart du temps des actes de langage.

1 Dans le canon hébraïque

Inuocare traduit en grande majorité l'hébreu *qārā'* (97 attestations sur 112), mais également *'ūd* (3 attestations), *zā'aq* (3 attestations), *shākan* (2 attestations) et *sūm* (2 attestations).

Le complément le plus fréquent d'*inuocare* est *nomen*, (*nomen mei* ou *nomen Domini*, selon le locuteur) : on en trouve 47 attestations, quel que soit le verbe hébreu traduit.

1.1 *Inuocare* traduit *qārā'*

Cette traduction latine correspond à plusieurs verbes grecs dans la traduction des Septante, qui sont tous des verbes désignant l'émission d'une parole ou d'un son articulé.

1.1.1 ἐπικαλεῖσθαι

Le verbe grec auquel correspond *inuocare* est le plus fréquemment ἐπικαλεῖσθαι.

INVOCARE

1.1.1.1 *Inuocare nomen*

Qārā' est fréquemment construit avec le substantif *shēm*, « nom ». La traduction grecque de l'expression hébraïque est ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα et la traduction latine *inuocare nomen*. Le plus souvent, ce nom est celui du Seigneur.

L'expression *inuocare nomen Domini* désigne deux actes de parole différents. Le premier consiste à s'adresser à une divinité, le plus souvent le Dieu d'Israël, dans sa prière en la désignant par son nom, comme c'est le cas dans le livre de la Genèse :

sed et Seth natus est filius quem uocauit Enos iste coepit inuocare nomen Domini (Gn 4, 26)

« À Seth aussi naquit un fils qu'il appela Enos. Il commença à **invoquer le nom du Seigneur**. »

La divinité dont le nom est complément de *nomen* peut aussi être une divinité étrangère au culte de celui qui emploie l'expression *inuocare nomen*. Dans ce cas, le texte de la Septante ne traduit par l'hébreu par le syntagme ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα mais par ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι. Ainsi, dans le premier livre des Rois, Élie s'adresse aux prophètes du dieu phénicien Baal avant que soient offerts deux sacrifices sur le mont Carmel pour que le peuple d'Israël sache qui est son vrai Dieu :

dixit ergo Helias prophetis Baal eligit uobis bouem unum et facite primi quia uos plures estis et inuocate nomina deorum uestrorum ignemque non subponatis (1 R 18, 25)

« Élie dit aux prophètes de Baal : 'Choisissez-vous un bœuf et faites votre sacrifice les premiers, car vous êtes plus nombreux. **Invoquez les noms de vos dieux** mais ne mettez pas le feu. »

Le dieu Baal n'est pas celui d'Élie, ce qui explique que le texte grec contienne l'expression ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι. Mais on trouve également celle-ci pour désigner le fait d'invoquer le nom du Dieu d'Israël dans la bouche de Naaman, chef de l'armée du roi d'Aram, au sujet du prophète Élisée qui lui envoie un messager pour lui dire ce qu'il doit faire pour être purifié de sa lèpre :

iratus Naaman recedebat dicens putabam quod egrederetur ad me et stans inuocaret nomen Domini Dei sui et tangeret manu sua locum leprae et curaret me (2 R 5, 11)

« Naaman, irrité, s'éloigna en disant : 'je pensais qu'il sortirait pour venir vers moi et que, se tenant debout, **il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu**, toucherait de sa main l'endroit malade et me guérirait de ma lèpre. »

Naaman ne reconnaît pas le Dieu d'Israël comme son Dieu, ce qui explique que le texte de la Septante emploie ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι. Cependant, ce syntagme est également attesté dans des contextes où celui qui emploie l'expression « invoquer le nom » reconnaît comme son Dieu celui dont il s'agit d'invoquer (par exemple, en 1 R 18, 24). On peut donc

dire qu' ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι est toujours employé quand la divinité invoquée n'est pas reconnue par celui qui emploie le syntagme mais la réciproque (le syntagme n'est employé que dans ce cas) n'est pas vraie.

Dans ces différentes attestations, le sémème du syntagme *inuocare nomen* peut se définir ainsi :

Σ1 : prononcer /S1/ le nom /s1.1/ du Dieu d'Israël /s1.2/ dans un acte de prière /s1.3/

Le deuxième acte de parole dénoté par *inuocare nomen* consiste à prononcer un nom, toujours celui du Seigneur dans la Vulgate, au-dessus d'un objet, d'un lieu ou d'une personne pour le nommer d'après le Seigneur. C'est le cas le plus courant parmi toutes les occurrences d'*inuocare nomen* dans la traduction du canon hébraïque. Le signifié du syntagme découle donc du précédent. L'objet, le lieu ou la personne ainsi nommés sont désignés par le syntagme préposition *super* + substantif à l'accusatif, comme dans ce verset du second livre de Samuel :

surrexitque et abiit et uniuersus populus qui erat cum eo de uiris Iuda ut adducerent arcam Dei super quam inuocatum est nomen Domini exercituum sedentis in cherubin super eam (2 S 6, 2)

« David se leva, partit, ainsi que tout le peuple qui était avec lui, parmi les hommes de la maison de Juda, pour faire monter en un lieu l'arche de Dieu sur laquelle **le nom du Seigneur des armées**, qui siège sur les chérubins, **avait été invoqué**. »

Il n'est pas possible d'isoler le verbe dans la définition du sémème puisque le syntagme constitue une lexie dont, par définition, aucun élément ne peut être isolé. Le sémème que nous proposons est donc celui d'*inuocare nomen* et non d'*inuocare* :

Σ2 : prononcer /S2/ le nom /s2.1/ du Dieu d'Israël /s2.2/ dans un acte de prière /s2.3/ pour /s2.4/ nommer /s2.5/ un objet⁷⁷ /s2.4/ d'après ce nom /s2.6/

Dans ces deux sémèmes, nous avons choisi de mettre en avant le sémème /du Dieu d'Israël/ et pas un sémème qui serait */d'une divinité/. Bien que les emplois de l'expression *inuocare nomen* que nous venons d'étudier nous semblent permettre son emploi pour désigner le fait de nommer un objet d'après une divinité dans un contexte religieux autre que celui de la religion juive, *inuocare nomen* est toujours employé dans des lexies dont la seule variante possible est le terme qui va désigner le Dieu d'Israël.

⁷⁷ Nous entendons ici par « objet » tout lieu, toute personne ou tout objet matériel qui peut être nommé d'après le nom du Seigneur.

INVOCARE

1.1.1.2 « Appeler », « invoquer »

Inuocare désigne également le fait de s'adresser à un dieu, toujours le Dieu d'Israël, par une prière, en prononçant son nom à voix haute. On en trouve plusieurs attestations dans la traduction des livres hébraïques, par exemple dans le premier livre de Samuel :

numquid non messis tritici est hodie inuocabo Dominum et dabit uoces et pluuias (1 S 12, 17)

« Est-ce que ce n'est pas la moisson du blé ? Aujourd'hui **j'invoquerai** le Seigneur et il fera tonner et pleuvoir. »

ou dans le livre d'Isaïe :

quaerite Dominum dum inueniri potest inuocate eum dum prope est (Is 55, 6)

« Cherchez le Seigneur tant qu'il peut être trouvé, **invoquez** le tant qu'il est proche. »

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

1.1.1.3 « Appeler », « provoquer »

L'interprétation linguistique de ce verset du psaume 41 est obscure :

abyssus abyssum inuocat in uoce cataractarum tuarum (Ps 41, 8)

« L'abîme **appelle** l'abîme dans le bruit de tes cataractes. »

Le verbe simple *uocare* n'exprime en effet usuellement pas la notion de cause ou d'origine qu'il semble contenir ici et la langue de la Vulgate emploie de préférence *prouocare* en ce sens. Des difficultés d'interprétation apparaissent dans les manuscrits de la Vulgate dont certains comportent la leçon *uocare* (*abyssus abyssum uocat*), de sorte qu'il est difficile de savoir quel terme exact Jérôme a voulu employer. Quel que soit le verbe, *inuocare* ou *uocare*, son emploi est ici métaphorique puisque le verset ne signifie manifestement pas qu'un abîme appelle un autre abîme.

Face à ces hésitations, nous choisissons de définir le sémème suivant, dont les sèmes sont très généraux, laissant toute liberté d'interprétation du sens exact du verbe :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un ou quelque chose /s4.1/ pour /s4.2/ qu'il vienne auprès de soi /s4.3/

1.1.2 κἀλεῖν

On trouve 5 occurrences de cette traduction de *qārā'* dans la Septante, quand celui-ci est traduit par *inuocare* dans la Vulgate.

INVOCARE

1.1.2.1 *Inuocare nomen Domini*

Dans deux versets, le syntagme grec comportant le verbe καλεῖν traduit le syntagme hébreu qui signifie « invoquer le nom du Seigneur » et traduit en latin par l'expression *inuocare nomen Domini*. Dans le premier verset, le texte grec de la Septante comprend καλεῖν τὸ ὄνομα :

quia nomen Domini inuocabo date magnificentiam Deo nostro (Dt 32, 3)

« **J'invoquerai le nom du Seigneur**, reconnaissez la grandeur de notre Dieu. »

Dans le second verset, le complément de καλεῖν est au datif (καλεῖν τῷ ὀνόματι) :

cumque descendisset Dominus per nubem stetit Moses cum eo inuocans nomen Domini (Ex 34, 5)

« Lorsque le Seigneur descendit dans la nuée, Moïse se tint là près de lui, **invoquant le nom du Seigneur**. »

Le texte hébreu dit littéralement « Moïse proclama le nom de 'Seigneur' », ce qui signifie que Moïse prononça à voix haute le nom du Seigneur dans sa prière, mais l'acte accompli est le même que celui qui est accompli dans l'exemple précédent.

Dans les deux cas, le sémème est le premier des deux sémèmes possibles de l'expression *inuocare nomen* :

Σ1 : prononcer /S1/ le nom /s1.1/ du Dieu d'Israël /s1.2/ dans un acte de prière /s1.3/

1.1.2.2 « Appeler »

Dans le verset du livre de Job qui suit, *inuocare* signifie « appeler », « s'adresser à » :

et cum inuocantem exaudierit me non credo quod audierit uocem meam (Jb 9, 16)

« Et même s'il m'a exaucé **quand je l'ai appelé**, je ne crois pas qu'il a entendu ma voix. »

Ce signifié n'est pas spécifique au verbe *inuocare* mais est plus fréquemment celui du verbe simple, *uocare*. L'hébreu ne permet pas de trancher entre ces deux sens (*qārā'* pouvant signifier aussi bien « appeler » que « invoquer ») mais la traduction des Septante constitue un indice de la manière dont le verset était reçu. Nous proposons donc comme sémème

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/

INVOCARE

1.1.3 βοᾶν

Certaines attestations d'*inuocare* correspondent à l'emploi du verbe grec βοᾶν (dont le sens premier est « crier ») dans la traduction des Septante.

1.1.3.1 « Appeler »

Inuocare peut être employé absolument, sans complément indiquant la personne à laquelle un propos est adressé. Cette construction est attestée dans le livre d'Isaïe :

tunc inuocabis et Dominus exaudiet clamabis et dicet ecce adsum (Is 58, 9)

« Alors **tu appelleras** et le Seigneur répondra, tu crieras et il dira 'me voici'. »

Le verbe latin est, comme les verbes du texte hébreu et du texte grec, construit sans complément. Dans le texte des Septante, le verbe grec est également construit sans complément. Cette construction pose des problèmes d'interprétation. Faut-il comprendre que *qārā'* / βοᾶν / *inuocare* ont en réalité un complément sous-entendu, *Dominum* qui est repris comme sujet du verbe d'*exaudiet* ? Faut-il comprendre que les trois verbes sont construits absolument et signifient quelque chose comme « parler à voix haute » ? Cela est possible pour *qārā'* et βοᾶν mais pas pour *inuocare*, qui est normalement transitif. Plusieurs œuvres de Cyprien de Carthage et d'Ambroise de Milan conservent une version d'une traduction des Vieilles Latines :

tunc exclamabis, et Deus exaudiet te (Cypr. *Domin.* 33, Cypr. *Eleem.* 4, Cypr. *Testim.* 3, 1 ; Ambr. *Nab.* 10, 45)

« Alors **tu crieras**, et Dieu t'exaucera. »

Le verbe *exclamabis* qui figure dans cette version est lui aussi construit absolument, ce qui permet son sémantisme. La comparaison entre le texte de la Vulgate et ce texte incite à penser qu'*inuocare* doit se comprendre ici sans complément, exprimé ou sous-entendu. Nous proposons comme sème :

Σ6 : prier /S6/ à voix haute /s6.1/

Le sème /à voix haute/ est attesté dans certains emplois de *qārā'* et dans le signifié étymologique de βοᾶν.

1.1.3.2 « Invoquer »

Il s'agit ici du même emploi que celui que nous avons mis en évidence en 1.1.1.2. *Inuocare* désigne le fait de s'adresser à une divinité, le Dieu d'Israël, par une prière, comme c'est le cas dans le premier livre des Chroniques :

INVOCARE

inuocauit Dominum et exaudiuit eum in igne de caelo super altare holocausti (1 Ch 21, 26)

« Il **invoqua** le Seigneur et celui-ci lui répondit dans le feu venu du ciel sur l'autel de l'holocauste. »

Nous proposons donc le même sémème :

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

1.1.3.3 *Inuocare nomen*

Boǽν est également attesté dans le syntagme βοǽν ἐν ὀνόματι pour traduire le syntagme hébreu traduit en latin par *inuocare nomen*. Cependant, le complément de ἐν ὀνόματι et de *nomen* n'est pas *Domini*, qui est, comme nous l'avons vu, le complément le plus fréquent de l'expression *inuocare nomen*. Dans le premier livre des Chroniques (où se trouve la seule attestation de cet emploi), le complément de *nomina* est *deorum uestrorum* :

inuocate nomina deorum uestrorum et ego inuocabo nomen Domini (1 R 18, 24)

« **Invoquez les noms de vos dieux !** J'invoquerai pour ma part le nom du Seigneur. »

Nous avons montré que, quand le ou les dieux invoqués ne sont pas ceux que prie celui qui utilise l'expression « invoquer un dieu », la Septante emploie ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι et non ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα. Or il n'y a aucune différence sémantique entre l'emploi de ἐπικαλεῖσθαι ἐν ὀνόματι et celui, ici, de βοǽν ἐν ὀνόματι. On peut donc considérer βοǽν comme une simple *uariatio* qui ne modifie pas le sens du syntagme.

La définition du sémème pose problème. En effet, nous avons défini le syntagme Σ1 ainsi :

Σ1 : prononcer /S1/ le nom /s1.1/ du Dieu d'Israël /s1.2/ dans un acte de prière /s1.3/

à partir de la constatation de ce qu'*inuocare nomen Domini* est employé comme une lexie. Or, dans les exemples que nous venons d'étudier, le nom qui est invoqué n'est pas toujours celui du Seigneur. Nous proposons donc le sémème suivant pour les versets dont le complément de *nomen* désigne une divinité d'une religion autre que la religion juive :

Σ'1 : prononcer /S'1/ le nom /s'1.1/ d'une divinité /s'1.2/ dans un acte de prière /s'1.3/

Il s'agit d'une variante de Σ1 et, pour cette raison, nous le relions à Σ1 dans la numérotation.

INVOCARE

1.1.4 Κράζειν

Le triplet *qārā'* / κράζειν / *inuocare* est attesté 7 fois, uniquement dans les Psaumes. Comme dans cet exemple, le référent du COD, exprimé ou non, d'*inuocare* est toujours le Dieu d'Israël.

inuocabo Deum altissimum Deum ultorem meum (Ps 56, 3)

« **J'invoquerai** Dieu, le Dieu Très-Haut, celui qui me venge. »

Le verbe grec κράζειν (« crier », « crier vers ») comporte un sème dénotant l'intensité de la voix et la force de la demande mais ces traits sémantiques ne sont portés par aucun morphème et aucun lexème dans le texte de la Vulgate.

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

1.1.5 Autres termes

D'autres termes grecs sont employés pour traduire *qārā'*. La plupart sont des termes dénotant un acte de langage.

1.1.5.1 λαλεῖν

Il n'y a qu'une occurrence du triplet *qārā'* / λαλεῖν / *inuocare* :

non est qui inuocet iustitiam neque est qui iudicet uere (Is 59, 4)

« Il n'y a personne qui **invoque** la justice, personne qui juge en vérité. »

qārā' est employé dans ce verset comme un terme appartenant à un vocabulaire technique puisqu'il signifie « aller en justice », « appeler une cause devant un tribunal ». Or ni λαλεῖν⁷⁸ ni *inuocare* ne sont attestés en ce sens. On peut donc se demander s'il n'y a pas là un automatisme de traduction de la part de Jérôme qui donne au texte latin un autre sens que celui du texte hébreu. Le texte original exprime en effet l'idée que personne ne suit les règles de la justice pour porter plainte alors que le texte latin se comprend ainsi : « il n'y a personne qui argue de la justice ». Le sens « invoquer la justice en allant devant un tribunal » peut se déduire du parallélisme qui est développé dans le verset entre *inuocet iustitiam* (« invoquer la justice ») et *iudicet uere* (« juger en vérité »), entre le fait d'aller en justice et le fait de juger la plainte qui a été soumise. Mais il s'agit d'une déduction alors que ce parallélisme apparaît clairement dans le texte hébreu.

⁷⁸ Le sens premier du verbe grec est « prononcer des sons inarticulés », puis « babiller », « bavarder », et, par extension, « parler ».

Σ7 : faire appel /S7/ à quelque chose ou quelqu'un /s7.1/

1.1.5.2 ὀνομάζειν

Le syntagme grec ὀνομάζειν τὸ ὄνομα est attesté 5 fois dans la traduction des Septante, avec des signifiés différents, mais il ne traduit un syntagme hébreu contenant *qārā'* que dans ce verset du livre de Jérémie :

quia ecce in ciuitate in qua inuocatum est nomen meum ego incipio adfligere et uos quasi innocentes immunes eritis (Jr 25, 29 = 32, 19 dans la Septante)

« Voici que je commence à frapper la cité **dans laquelle mon nom est invoqué**, et vous seriez quittes, comme des innocents ? »

De même, la traduction de la Vulgate qui correspond à cette traduction grecque ne comporte *inuocare nomen* que dans ce verset. Le triplet *qārā'* / ὀνομάζειν τὸ ὄνομα / *inuocare nomen* n'a donc qu'une seule occurrence. Le sens littéral du grec ὀνομάζειν τὸ ὄνομα est « nommer par un nom », « imposer le nom de ». Celui du syntagme *inuocare nomen* est le même que celui que nous avons défini dans un paragraphe précédent :

Σ2 : prononcer /S2/ le nom /s2.1/ du Dieu d'Israël /s2.2/ dans un acte de prière /s2.3/ pour /s2.4/ nommer /s2.5/ un objet⁷⁹ /s2.4/ d'après ce nom /s2.6/

1.1.5.3 προσεύχεσθαι

Le triplet *qārā'* / προσεύχεσθαι / *inuocare* n'est, comme le précédent, attesté qu'une seule fois :

et inuocabitis me et ibitis et orabitis me et exaudiam uos (Jr 29, 12 = 36, 12)

« Vous **m'invoquerez**, vous viendrez vers moi, vous me prierez, et je vous exaucerai. »

Προσεύχεσθαι signifie « adresser une prière ». Comme *inuocare*, c'est un verbe formé d'une base verbale dénotant un acte de parole et un préverbe à valeur directionnelle. Mais *inuocare* ne le traduit jamais dans la traduction des livres grecs dans la Vulgate.

Σ3 : s'adresser à /S3/ à un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

⁷⁹ Nous entendons ici par « objet » tout lieu, toute personne ou tout objet matériel qui peut être nommé d'après le nom du Seigneur.

INVOCARE

1.1.6 Aucun terme grec ne traduit mot pour mot le texte hébreu

Dans certains cas, le texte de la Septante comporte des modifications par rapport au texte hébreu qui font qu'aucun lexème grec ne traduit mot pour mot *qārā'*.

Le texte latin de ce verset du livre de Job ne contient pas de problème d'analyse d'*inuocare* dont l'emploi, avec *Deum* comme COD, est classique dans la Vulgate :

qui deridetur ab amico suo sicut ego inuocabit Deum et exaudiet eum deridetur (Jb 12, 4)

« Celui qui est raillé par son nom, comme moi, **invoquera** Dieu, et celui-ci l'écouterà. »

Mais cette traduction est à la fois une traduction mot pour mot et une interprétation, car le texte hébreu du livre de Job présente des difficultés de compréhension auxquelles les Septante se sont heurtés et avec lesquelles ils ont fait selon leurs possibilités, ce qui explique que leur traduction, comme c'est le cas dans ce verset, soit éloignée du texte hébraïque et ne comporte aucun verset qui puisse être considéré comme une interprétation de *qārā'*, à défaut d'en être une traduction.

Le Psaume 115 contient un emploi d'*inuocare* qui n'est pas attesté ailleurs dans la Vulgate et dont le complément traduit une forme de *shēm* qui est attestée seulement 6 fois dans le canon hébraïque :

tibi immolabo hostiam laudis et in nomine Domini inuocabo (Ps 115, 17 = Ps 116, 17 dans le canon hébraïque)

« J'immolerai pour toi l'offrande de louange et **j'invoquerai** le Seigneur par son nom. »

Il s'agit de la seule attestation du syntagme *inuocare in nomine Domini*, qui est une *uariatio* de *inuocare nomen Domini*. Le psautier des Septante ne traduit pas ce verset du psaume.

Inuocare in nomine Domini nous semble constituer une lexie et c'est de cette lexie que nous proposons le sémème suivant :

Σ8 : s'adresser /S8/ au Seigneur /s8.1/ par son nom /s8.2/ par une prière /s8.3/

1.2 'ūd

Cette traduction ne se trouve que dans le livre du Deutéronome (3 occurrences). *Inuocare* est construit soit avec un complément d'objet direct simple soit avec un complément d'objet direct et le substantif *testes* (dans les deux occurrences de cette construction, le COD

INVOCARE

est au pluriel) comme attribut du COD. La formule employée dans les deux versets où *inuocare* + COD + *testes* est attesté est la même :

testes inuoco hodie caelum et terram (Dt 4, 26)

« j'en **prends** aujourd'hui à **témoin** le ciel et la terre »

En Dt 4, 26, la proposition exprimant ce dont le ciel et la terre sont pris à témoin est une proposition infinitive ; en Dt 30, 19, il s'agit d'une proposition complétive au subjonctif introduite par *quod*.

Il y a une seule occurrence de la construction *inuocare* + COD sans attribut :

inuocabo contra eos caelum et terram (Dt 31, 28)

« je prendrai à témoin contre eux le ciel et la terre »

Il est à noter que cette formulation ne diffère du verset que nous venons de citer que par l'absence de *testes*. Les compléments d'objets directs employés sont les mêmes et *inuocare* est employé à la première personne, si bien qu'il s'agit presque d'un emploi formulaire.

Pour chacune de ces trois occurrences, la traduction des Septante emploie le verbe διαμαρτύρομαι.

'*ūd* est attesté dans d'autres versets avec un sémème comportant comme trait sémantique « témoin ». Dans le livre d'Isaïe, la traduction latine du signifié comporte également *testes* mais le verbe qui est employé (*adhibeo*) n'est pas un verbe dénotant un acte de langage :

et *adhibui mihi testes fideles Uriam sacerdotem et Zacchariam filium Barachiae* (Is 8, 2)

« Et j'**emmenai** avec moi **comme témoins** dignes de foi le prêtre Urie et Zacharie fils de Barachia. »

La construction *adhibeo* + COD + *testes* est également employée dans deux versets du livre de Jérémie (Jr 32, 10 et Jr 32, 44)

En Jr 6,10, le sème « témoin » est porté par la base verbale du verbe qui traduit '*ūd*, *contestari* :

cui loquar et quem contestabor ut audiant (Jr 6, 10)

« À qui parler et qui **prendre à témoin** pour qu'ils écoutent ? »

De la même manière, en Ml 2, 14 figure le verbe *testificor* :

[...] *quia Dominus **testificatus** est inter te et uxorem pubertatis tuae* [...] (Ml 2, 14)

INVOCARE

« [...] parce que le Seigneur a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse [...] »

La comparaison entre ces versets et les trois versets du Deutéronome permet de justifier le choix de l'emploi d'*inuocare*. En effet, dans ces trois attestations, « le ciel et la terre » n'ont pas uniquement fonction de témoins passifs. Au contraire, celui qui parle (vérifier son identité) s'adresse à eux en même temps qu'aux Hébreux à qui il destine ses promesses ou ses malédictions. Il y a donc un acte de langage dont ils sont les destinataires.

La définition du sémème que nous proposons est valable aussi bien pour *inuocare* qu'*inuocare testem / testes*, qui nous semble être employé ici comme une lexie :

Σ9 : s'adresser à /S9/ quelqu'un /s9.1/ pour /s9.2/ qu'il soit témoin /s9.3/ d'une parole /s9.4/

1.3 *shākan*

La plupart des attestations de cette forme du verbe hébreu se trouvent dans le Deutéronome. Les deux seules occurrences de traduction par *inuocare* (dans le syntagme *inuocare nomen*) dans la Vulgate se trouvent dans ce même livre, comme ce verset :

*et comedes in conspectu Domini Dei tui in loco quem elegerit ut in eo **nomen** illius **inuocetur** decimam frumenti tui [...]* (Dt 14, 23)

« Sous le regard du Seigneur ton Dieu, dans le lieu qu'il a choisi pour que son nom y **soit invoqué**, tu mangeras la dîme de ton blé [...] »

L'expression hébraïque littérale est « pour que ton nom y soit établi ». La conséquence du fait que le nom du Seigneur est établi quelque part est que le Seigneur est invoqué en ce lieu. Le texte latin s'écarte donc ici de la lettre du texte hébreu mais le sens du verset n'est pas bouleversé. La traduction de la Septante contient le syntagme ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα.

Σ1 : prononcer /S1/ le nom /s1.1/ du Dieu d'Israël /s1.2/ dans un acte de prière /s1.3/

1.4 *zā 'aq*

Par deux fois, *inuocare* traduit *zā 'aq* (« crier », « appeler »). À cette traduction latine correspondent deux traductions grecques dans la Septante, βoāv et κpάζειν. Le complément d'*inuocare* (*Deus* et un pronom désignant Dieu) et le signifié du verbe sont les mêmes dans les deux cas.

Dans le premier livre des Chroniques, le texte grec traduit *zā 'aq* par βoāv :

INVOCARE

traditique sunt in manus eorum Agareni et uniuersi qui fuerant cum eis quia Deum inuocauerunt cum proeliarentur et exaudiuit eos eo quod credidissent in eum (1 Ch 5, 20)

« Les Agarènes furent livrés entre leurs mains ainsi que tous ceux qui étaient avec eux car, pendant qu'ils combattaient, ils **avaient invoqué** Dieu qui les exauça parce qu'ils avaient cru en lui. »

Dans ce verset du livre d'Osée, la Septante contient le verbe κράζειν :

me inuocabunt Deus meus cognouimus te Israhel (Os 8, 2)

« Ils **m'invoqueront** : 'mon Dieu, nous te connaissons, nous, Israël'. »

Dans les deux cas, le verbe hébreu et les verbes grecs qui le traduisent contiennent un trait sémantique exprimant l'intensité de la voix absent dans le verbe latin. *Inuocare Deum* dénote seulement, comme nous l'avons déjà vu, le fait de s'adresser à une divinité par une prière.

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

1.5 śūm

La Vulgate comporte deux occurrences dans lesquelles *inuocare nomen* traduit un syntagme hébreu comprenant le verbe śūm, « placer ». Dans le verset du second livre des Chroniques, la traduction de la Septante est ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα (« invoquer le nom ») :

ut aperias oculos tuos super domum istam diebus et noctibus super locum in quo pollicitus es ut inuocaretur nomen tuum (2 Ch 6, 20)

« Ouvre tes yeux sur cette maison, jour et nuit, **sur** le lieu dans lequel tu as promis que **ton nom serait invoqué**. »

Dans le verset du livre des Nombres, le syntagme employé est ἐπιτιθέναι τὸ ὄνομα (« imposer un nom :

inuocabunt nomen meum super filios Israhel et ego benedicam eis (Nb 6, 27)

« Ils **invoqueront** mon nom sur les fils d'Israël et j'accorderai ma bénédiction à ceux-ci. »

Les deux emplois de *inuocare nomen* (« invoquer le nom du Seigneur » au sens de « prier le Seigneur » et « invoquer le nom du Seigneur sur un objet », sous-entendu « pour le nommer du nom du Seigneur ») que nous avons mis en évidence depuis le début de ce chapitre dans la Vulgate sont présents dans ces deux versets et leur différence sémantique est visible dans les deux traductions différentes qu'emploie la Septante.

1.6 *Inuocare* ne traduit aucun lexème hébreu précis

Dans le livre d'Isaïe, *inuocare* répond à *qārā'* mais ne peut pas être considéré comme une traduction puisque le texte de la Vulgate fait presque contre-sens par rapport au texte hébreu :

nobiles eius non erunt ibi regem potius inuocabunt [...] (Is 34, 12)

« Ses notables ne seront plus ici, ils **invoqueront** plutôt leur roi. »

Sans le traduire de manière littérale, la Septante est plus proche du texte hébreu dont la formulation est « il n'y aura plus de nobles pour élire un roi ». L'emploi de *regem* comme complément de *inuocare* dans la Vulgate est par ailleurs isolé puisqu'*inuocare* n'est presque jamais attesté avec un complément dont le référent n'est pas le Seigneur. Nous proposons de définir le sémème suivant :

Σ6 : faire appel /S6/ à quelque chose ou quelqu'un /s6.1/

Le texte de la Vulgate du livre d'Esther (qui résulte d'une interpolation de Jérôme à partir des versions hébraïques et grecques) contient deux occurrences (Est 15, 3 et Est 15, 5) d'un emploi d'*inuocare* bien attesté dans la Vulgate, *inuocare Dominum / Deum* :

et tu inuoca Dominum [...] (Est 15, 3)

« Et toi, **invoque** le Seigneur [...] »

Ce verset d'Isaïe présente également un emploi d'*inuocare Dominum* qui n'est pas une traduction mais une interprétation du texte hébreu :

et creabit Dominus super omnem locum montis Sion et ubi inuocatus est nubem per diem et fumum et splendorem ignis flammantis in nocte (Is 4, 5)

« Le Seigneur créera sur tout lieu de la montagne de Sion et partout où **il est invoqué** une nuée le jour une fumée et l'éclat d'un feu qui flambe la nuit. »

La Vulgate dit en effet *ubi inuocatus est* là où le texte hébreu emploie le substantif *miqrā* et dit littéralement « sur ses assemblées ». Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une traduction.

Enfin, on trouve dans toutes ces occurrences le syntagme *inuocare nomen* (« invoquer le nom du Seigneur »), dont les occurrences dans la Vulgate sont nombreuses :

INVOCARE

*si inruerint super nos mala gladius iudicii pestilentia et fames stabimus coram domo hac in conspectu tuo in qua **inuocatum est nomen tuum** [...] (2 Chr 20, 9)*

« Si des maux fondent sur nous, l'épée du jugement, la peste ou la famine, nous nous tiendrons sous ton regard dans la demeure où **ton nom est invoqué** [...] »

Inuocare nomen constitue là encore une interprétation du texte hébreu dont la formulation est « dans la demeure où est ton nom ».

2 Dans les livres grecs

Sur les 35 attestations d'*inuocare* dans la traduction des livres grecs, 25 sont des traductions d'ἐπικαλεῖσθαι.

2.1 *Inuocare* traduit ἐπικαλεῖσθαι

2.1.1 ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα

Comme dans les livres hébraïques, *inuocare nomen* traduit l'expression grecque ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα. Les syntagmes grecs et latins peuvent être employés dans deux contextes différents, les mêmes que ceux que nous avons mis en évidence dans la première partie de ce chapitre.

Le premier sens d'*inuocare nomen* est lié à l'expression *inuocare nomen Dominum* (ou ses variantes syntaxiques telles qu'*inuocare nomen tuum / eius ... , tuum / eius* désignant le Seigneur). *Inuocare* exprime l'acte de prier en prononçant le nom du Seigneur.

*et posuisti templum in quo **inuocatum est nomen tuum** in ipso sicut haec dies propter iniquitatem domus Israhel et domus Iuda (Ba 2, 16)*

« et tu as rendu le temple où **ton nom était invoqué** dans l'état dans lequel il est aujourd'hui à cause de la faute de la maison d'Israël et de la maison de Juda »

Inuocare nomen super + acc. est également attesté comme traduction du grec ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα ἐπί + acc.

[...] *ut sciat omnis terra quia tu es Dominus Deus noster et quia **nomen tuum inuocatum est super Israhel et super genus ipsius** (Ba 2, 15)*

« [...] pour que chacun sache que tu es le Seigneur notre Dieu et que **ton nom a été invoqué sur Israël** et sur toute sa descendance. »

INVOCARE

Les sémèmes de ces deux lexies sont ceux qu'elles possèdent dans la traduction du canon hébraïque.

2.1.2 « Invoquer », « prier »

Inuocare est attesté également avec d'autres compléments que *nomen*. Ces derniers ont toujours comme référent le Dieu d'Israël. C'est le cas dans le second livre des Macchabées où le COD d'*inuocare* est *Altissimum*, l'un des attributs du Seigneur :

Tunc uero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Onian ut inuocaret Altissimum et uitam donaret ei qui in supremo spiritu erat constitutus (2 M 3, 31)

« Certains des amis d'Héliodore demandèrent alors aussitôt à Onias **d'invoquer** le Très-Haut et d'accorder la vie à celui en était à son dernier souffle. »

Le sémème se définit ainsi :

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

Le contenu des propos adressés à Dieu par la prière peut être explicité par une proposition introduite par *ut* :

sacerdotes autem ante altare cum sacerdotalibus stolis iactauerunt se et inuocabant de caelo eum qui de depositis legem posuit ut his qui deposuerant ea salua custodiret (2 M 3, 15)

« Les prêtres, en habits sacerdotaux, se jetaient/prosternaient devant l'autel et priaient celui qui, du ciel, avait institué la loi sur les dépôts de conserver intacts ces biens pour ceux qui les avaient déposés. »

Le sémème est le même que précédemment. En effet, les traits sémantiques de la prière de demande sont portés par la proposition complétive et particulièrement par la conjonction de subordination *ut* mais pas par *inuocare*. Il n'y a donc pas restriction de sens.

2.2 Traduction de ἡ ἐπίκλησις

L'occurrence qui suit est intéressante en ce qu'il s'agit d'une des rares où l'emploi d'*inuocare* n'obéit pas au principe d'équivalence syntaxique (un verbe est traduit par un verbe, et réciproquement un verbe traduit un verbe)

Iudas uero et qui cum eo erant inuocato Deo per orationes congressi sunt (2 M 15, 26)

« Quant à Judas et ceux qui étaient avec lui, ils combattirent **en invoquant** Dieu par des prières. »

Le texte de la Septante comporte en effet le substantif ἡ ἐπίκλησις :

INVOCARE

οἱ δὲ περὶ τὸν Ἰουδαὶν μετὰ ἐπικλήσεως καὶ εὐχῶν συνέμειξαν τοῖς πολεμίοις.

La seule différence avec les versets que nous avons étudiés au paragraphe précédent étant d'ordre syntaxique, le sémème est le même que précédemment.

2.3 καλεῖν

Une seule occurrence de cette traduction est attestée, dans le Siracide.

*miserere plebi tuae **super** quam **inuocatum** est nomen tuum et Israhel quem coaequasti primogenito tuo* (Si 36, 14 = 36, 11 dans la Septante)

« Aie pitié, Seigneur, du peuple **sur** lequel **ton nom a été invoqué** et d'Israël que tu as mis sur le même plan que ton premier-né. »

Le syntagme *inuocare nomen tuum* ne constitue par une traduction mot pour mot du grec. L'expression employée dans la Septante est en effet ἐπ'ὀνόματι καλεῖν, littéralement « être appelé d'après le nom de quelqu'un », alors que le latin signifie « invoquer le nom de quelqu'un sur quelque chose ». Mais nous avons vu que le fait d'invoquer le nom du Seigneur sur un lieu ou sur une personne est l'un des moyens par lequel ce lieu ou cette personne reçoivent ce nom dans la Bible et que *inuocare nomen Domini* super + accusatif en vient à signifier « nommer quelqu'un d'après le nom du Seigneur », ce qui est la signification précise de l'expression grecque traduite ici.

2.4 ἐπιβοᾷσθαι

L'unique occurrence se trouve dans le livre de la Sagesse :

*iterum alius nauigare cogitans et per feros fluctus incipiens iter facere ligno portante se fragilius lignum **inuocat*** (Sg 14, 1)

« Un autre, qui projette d'appareiller à nouveau et qui commence à se faire un chemin parmi les flots cruels, **invoque** un bois plus fragile que le bois qui le porte. »

Contrairement à la plupart des cas dans lesquels le COD d'*inuocare* n'est pas *nomen Domini*, le COD du verbe n'a ici par pour référent le Seigneur mais une idole païenne⁸⁰. *Lignum* désigne par métonymie l'idole païenne en bois placée dans le bateau transportant celui qui l'invoque. Cet emploi d'*inuocare* est permis par les emplois d'*inuocare* avec un COD désignant le Seigneur.

⁸⁰ Selon la loi juive, dont l'un des commandements du Décalogue interdit de se faire une idole autre que le Seigneur Dieu d'Israël.

INVOCARE

Le lexème grec que traduit *inuocare*, ἐπιβοάομαι, n'est attesté que dans ce verset du livre de la Sagesse et dans un livre qui n'appartient pas au canon de la Vulgate, le livre des Macchabées. Il s'agit quasiment d'un hapax. Contrairement à ἐπικαλεῖσθαι, il contient un trait sémantique marquant l'intensité de la voix de celui qui prie, puisque βοᾶν signifie « crier ». Ce trait sémantique n'est pas présent dans la traduction latine puisqu'*inuocare* n'est précisé par aucun complément qualifiant l'intensité de la voix.

Nous proposons le sémème suivant :

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

2.5 ἰκετεύειν

Le livre de la Sagesse contient une occurrence où *inuocare* traduit ἰκετεύειν et où les deux verbes ne sont pas employés dans un contexte religieux :

et pro sanitate quidem infirmum deprecatur et pro uita mortuum rogat et in adiutorium inutilem inuocat (Sg 13, 18)

« Pour sa santé il supplie l'infirmes, pour la vie il supplie celui qui est mort et pour l'aide il fait appel à celui qui est inutile. »

ἰκετεύειν n'est pas un verbe de parole mais il est traduit par trois verbes de parole dans la traduction de la Vulgate (*deprecare, rogare, inuocare*)⁸¹. Il est formé sur un radical verbal, ἰκ-, qui dénote un mouvement et signifie littéralement « venir comme suppliant », « supplier de faire quelque chose ». Le texte grec signifie donc littéralement « il vient supplier celui qui est inutile pour son secours ». Le signifier d'*inuocare* est celui d'un verbe de parole.

Σ6 : faire appel /S6/ à quelque chose ou quelqu'un /s6.1/

2.6 *Inuocare ne traduit pas de lexème grec*

Il y a enfin quelques occurrences dans lesquels il est impossible d'identifier un lexème que traduirait *inuocare* ou un syntagme grec qui serait traduit par un syntagme latin comprenant *inuocare*. Cela concerne soit des livres dont la traduction a été effectuée par Jérôme lui-même sur un original rédigé dans une langue autre que le grec (Tobie, pour lequel il a utilisé un ancien texte araméen), soit des livres que Jérôme n'a pas traduits et dont la qualité de la traduction est inégale (la Sagesse et le Siracide, l'original de ce dernier étant en hébreu).

⁸¹ Le texte grec ne comprend qu'une proposition, comprenant un verbe et trois compléments, alors que le texte de la Vulgate emploie trois verbes différents qui reçoivent chacun l'un des compléments.

INVOCARE

Les emplois et les signifiés d'*inuocare* ne présentent pas de différence notable avec ses autres emplois dans la traduction des livres grecs. Le syntagme *inuocare Dominum / Deum* est attesté :

*benedictum est nomen tuum Deus patrum nostrorum qui cum iratus fueris misericordiam facies et in tempore tribulationis peccata dimittis his qui **inuocant** te* (Tb 3, 13)

« Béni soit ton nom, Dieu de nos pères qui, quand tu étais en colère, as fait preuve de miséricorde et, dans des temps troublés, a remis les péchés de ceux qui t'**invoquent**. »

Une variation du syntagme *inuocare nomen super* + acc. (« invoquer un nom sur un objet », d'où « donner un nom à un objet ») est attestée dans le livre de Tobie :

nomen magnum inuocabunt in te (Tb 13, 15)

« Ils **invoqueront un grand nom** sur toi. »

Il s'agit de la seule attestation du syntagme dans lequel *nomen* reçoit une épithète et le traducteur emploie la préposition *in* + acc. au lieu de *super* + acc., sans que le signifié en soit changé.

3 Dans le Nouveau Testament

Inuocare n'est pas attesté dans les évangiles. Dans les autres livres du Nouveau Testament, il traduit toujours ἐπικαλεῖσθαι.

3.1 ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα

C'est dans l'expression ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα qu'ἐπικαλεῖσθαι est le plus employé (9 attestations sur 15). La majorité des attestations d'*inuocare* dans le Nouveau Testament se trouve donc dans l'expression *inuocare nomen*. L'un des emplois les plus connus se trouve dans l'épître aux Romains (10, 13) :

*omnis enim quicumque **inuocauerit** nomen Domini saluus erit* (Rm 10, 13)

« Toute personne qui **invoquera** le nom du Seigneur sera sauvée. »

Le sémème de la lexie diffère légèrement des sémèmes que nous avons définis dans l'Ancien Testament. En effet, le sémème Σ1 comporte le sème /Dieu d'Israël/, qui n'est plus pertinent dans le contexte de la nouvelle alliance. Nous proposons donc le sémème suivant :

INVOCARE

Σ''1 : prononcer /S''1/ le nom /s''1.1/ du Seigneur /s''1.2/ dans un acte de prière /s''1.3/

qui peut être employé aussi bien en contexte vétérotestamentaire que néotestamentaire.

3.2 « *Invoquer* »

Inuocare est aussi attesté avec un autre complément que *nomen*, dont le référent est toujours le Seigneur⁸², comme dans l'épître à Timothée :

iuuenilia autem desideria fuge sectare uero iustitiam fidem caritatem pacem cum his qui inuocant Dominum de corde puro (2 Tim 2, 22)

« Fuis les désirs de la jeunesse, recherche la justice, la foi, l'amour, la paix avec ceux qui **prient** le Seigneur d'un cœur pur. »

Inuocare Dominum est d'un emploi courant dans l'Ancien Testament. Comme il ne constitue pas une lexie, nous reprenons pour ses emplois dans le Nouveau Testament le sémème que nous avons défini pour le canon hébraïque et les livres grecs :

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

3.3 « *Prier* »

Inuocare est aussi employé absolument pour traduire ἐπικαλεῖσθαι employé sans COD.

et lapidabant Stephanum inuocantem et dicentem Domine Iesu suscipe spiritum meum (Ac 7, 58 – 7, 59 dans le texte grec)

« Ils lapidèrent Étienne, qui **priaît** et disait : 'Seigneur, reçois mon esprit.' »

Dans ce cas, il signifie « prier ».

Le sémème est :

Σ9 : s'adresser à /S9/ Dieu /s9.1/ par une prière /s9.2/

3.4 « *Prendre à témoin* »

L'emploi d'*inuocare* avec ce signifié présente des ressemblances, mais aussi une différence notable, avec celui que nous avons étudié en traduction de 'ūd dans le livre du

⁸² Le faible nombre d'attestations ne permet pas de déduire de ce fait une tendance quelconque sur les référents des COD qu'*inuocare* est susceptible de recevoir en contexte néotestamentaire.

Deutéronome. La ressemblance est d'ordre syntaxique. En effet, on retrouve aussi bien le verbe à la première personne du singulier que le substantif *testem* comme attribut du complément d'objet direct. La différence est d'ordre pragmatique. Dans le Deutéronome, c'est Dieu qui prend des éléments de la Création comme témoins de sa promesse ou de ses déclarations. Dans l'épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul lui-même prend Dieu à témoin de ce qu'il affirme aux Corinthiens.

ego autem testem Deum inuoco in animam meam quod parcens uobis non ueni ultra Corinthum (2 Co 1, 23)

« **J'en prends Dieu à témoin**, sur ma vie : c'est pour vous épargner que je ne suis pas revenu à Corinthe. »

Cette différence pragmatique est due au texte grec mais elle montre que les emplois d'*inuocare* ne sont pas spécialisés au point que la langue latine ne puisse renverser une formule pour les besoins de la traduction. Cependant, cette formule est peu reprise chez les auteurs chrétiens de langue latine et l'expression *Deum testem inuocare* ne se trouve guère que dans des citations de ce verset.

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/ pour /s8.2/ qu'il soit témoin /s8.3/ d'une parole /s8.4/

Conclusion

L'étude des signifiés d'*inuocare* dans la Vulgate montre qu'il s'agit d'un terme appartenant à un idiolecte. À l'exception de quelques occurrences, il est toujours employé dans un contexte religieux et il est un élément de plusieurs lexies. Sur 162 occurrences dans l'ensemble de la Vulgate, on ne relève que dix sémèmes différents (ainsi que leurs variantes), dont certains sont peu attestés :

Σ1 : prononcer /S1/ le nom /s1.1/ du Dieu d'Israël /s1.2/ dans un acte de prière /s1.3/

Σ'1 : prononcer /S'1/ le nom /s'1.1/ d'une divinité /s'1.2/ dans un acte de prière /s'1.3/

Σ''1 : prononcer /S''1/ le nom /s''1.1/ du Seigneur /s''1.2/ dans un acte de prière /s''1.3/

Σ2 : prononcer /S2/ le nom /s2.1/ du Dieu d'Israël /s2.2/ dans un acte de prière /s2.3/ pour /s2.4/ nommer /s2.5/ un objet⁸³ /s2.4/ d'après ce nom /s2.6/

Σ3 : s'adresser à /S3/ un dieu /s3.1/ par une prière /s3.2/

⁸³ Nous entendons ici par « objet » tout lieu, toute personne ou tout objet matériel qui peut être nommé d'après le nom du Seigneur.

INVOCARE

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un ou quelque chose /s4.1/ pour /s4.2/ qu'il vienne auprès de soi /s4.3/

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/

Σ6 : prier /S6/ à voix haute /s6.1/

Σ7 : faire appel /S7/ à quelque chose ou quelqu'un /s7.1/

Σ8 : s'adresser /S8/ au Seigneur /s8.1/ par son nom /s8.2/ dans une prière /s8.3/

Σ9 : s'adresser à /S9/ quelqu'un /s9.1/ pour /s9.2/ qu'il soit témoin /s9.3/ d'une parole /s9.4/

Σ10 : s'adresser à /S10/ Dieu /s10.1/ par une prière /s10.2/

Il n'y a que deux de ces sémèmes qui ne contiennent aucun sème dénotant la prière, ce qui confirme qu'il s'agit d'un terme technique et dont le sémantisme restreint les contextes d'emploi.

Peut-on parler de calques pour ces différents emplois ? Dans la traduction du canon hébraïque, il traduit majoritairement *qārā'*, dont les occurrences dans le texte hébreu se comptent par centaines⁸⁴. Le lexème latin a importé un certain nombre de signifiés du lexème hébreu mais ceux-ci sont limités. De même, le nombre d'attestations d'*inuocare* comme traduction d'ἐπικαλεῖσθαι dans la traduction des livres grecs et du Nouveau Testament est inférieur au nombre d'attestations du verbe grec dans ce même corpus. *Inuocare* doit un grand nombre de ses signifiés à *qārā'* et ἐπικαλεῖσθαι (dont les signifiés dans la Septante doivent eux-mêmes beaucoup à *qārā'*) mais il ne s'agit pas d'un calque.

Enfin, il est remarquable que, quand le complément d'*inuocare* a un référent qui n'est pas le Seigneur et qui n'appartient pas au domaine de la religion, cet emploi soit toujours dans un passage où la traduction latine s'écarte du texte original ou dans un livre biblique qui n'a pas été traduit par Jérôme.

Annexe – Récapitulatif des termes traduits par *inuocare*

Dans le canon hébraïque

qārā' / ἐπικαλεῖσθαι / *inuocare*

qārā' / καλεῖν / *inuocare*

qārā' / βοᾶν / *inuocare*

qārā' / κράζειν / *inuocare*

⁸⁴ Les logiciels d'analyse de texte utilisés pour relever nos attestations donnant des résultats différents, il ne nous a pas été possible d'arriver à un résultat exact.

INVOCARE

qārā' / λαλεῖν / *inuocare*

qārā' / ὀνομάζειν / *inuocare*

qārā' / προσεύχεσθαι / *inuocare*

qārā' / aucun terme grec / *inuocare*

'ūd / διαμαρτύρομαι / *inuocare*

shākan / ἐπικαλεῖσθαι / *inuocare*

zā'aq / βοᾶν / *inuocare*

zā'aq / κράζειν / *inuocare*

śūm / ἐπικαλεῖσθαι / *inuocare*

śūm / ἐπιτιθέναι / *inuocare*

inuocare ne traduit aucun lexème hébreu précis

Dans les livres grecs

ἐπικαλεῖσθαι / *inuocare*

ἐπίκλησις / *inuocare*

καλεῖν / *inuocare*

ἐπιβοᾶσθαι / *inuocare*

ἰκετεύειν / *inuocare*

inuocare ne traduit aucun lexème grec précis

Dans le Nouveau Testament

ἐπικαλεῖσθαι / *inuocare*

2. *Inuocare* chez les auteurs chrétiens

Contrairement à d'autres lexèmes dont l'apparition chez les auteurs chrétiens est plus tardive, *inuocare* est attesté dès Tertullien (15 occurrences) et dès les premières traductions de textes bibliques et apostoliques grecs en langue latine, ce qui montre qu'il était pour les locuteurs chrétiens de langue latine un terme relevant du vocabulaire usuel.

1 Commentaires sémantiques sur *inuocare*

Plusieurs auteurs chrétiens ont proposé des commentaires sémantiques sur *inuocare* et ses différences avec *uocare* ou d'autres de ses préverbes. Dans son *Commentaire sur les Psaumes*, Augustin d'Hippone expose à deux reprises la spécialisation du terme :

- (1) *Si ergo homo abyssus est, quomodo abyssus inuocat abyssum? Homo inuocat hominem? Inuocat quasi quomodo Deus inuocatur? Non. Sed inuocat dicitur: ad se uocat.* (Aug. *Psalm.* 41, 13)

« Si donc l'homme est un abîme, comment l'abîme appelle-t-il un abîme? Un homme appelle-t-il un autre homme? L'appelle-t-il de la même manière que Dieu est invoqué? Non, **mais 'il invoque' signifie 'il appelle auprès de lui'**. »

- (2) *Qui ergo inuocat Deum ut diues fiat, Deum non inuocat; hoc enim inuocat quod ad se uult uenire. Quid enim est inuocare, nisi uocare in se? In se ergo uocare, hoc dicitur inuocare.* (Aug. *Psalm.* 52, 8)

« Celui qui invoque Dieu pour devenir riche n'invoque pas Dieu. Il invoque en effet ce qu'il souhaite voir venir à soi. **Qu'est-ce donc en effet d'invoquer, si ce n'est appeler à soi? Donc, appeler à soi, cela se dit invoquer.** »

Augustin insiste sur la spécificité de l'appel dénoté par *inuocare*, qui le distingue de celui exprimé par le verbe simple, *uocare* : *inuocare*, à cause du préverbe *in-*, implique nécessairement un mouvement. L'acteur du procès, celui qui invoque, appelle toujours quelque chose vers lui, pour lui, selon Augustin. *Vocare* peut exprimer l'action d'appeler quelqu'un à venir vers soi, mais le trait sémantique du déplacement n'est pas inhérent au sémème du verbe. Cependant, l'évêque d'Hippone ne précise pas quelle est la finalité de l'appel. Son explication ne permet pas de différencier nettement *inuocare* de *aduocare*, d'autant plus qu'il met sur le même plan les prépositions *ad* et *in* (*ad se uocat / in se uocare*) pour expliciter le contenu sémantique d'*inuocare*.

La différenciation la plus précise d'*inuocare* et d'*aduocare* se trouve chez Isidore de Séville :

Inter Aduocatur, inuocatur et euocatur. Aduocatur daturus patrocinium, inuocatur praestiturus auxilium, euocatur praebiturus obsequium. (Isid. *Diff.* 1, 2, 26)

« Voici la différence entre *aduocatur*, *inuocatur* et *euocatur* : celui qui assurera une défense est appelé à l'aide (*aduocatur*), celui qui offrira de l'aide est invoqué (*inuocatur*), celui qui offrira ses services est appelé auprès de soi (*euocatur*). »

Ce passage des *Différences* est intéressant en ce qu'il nous éclaire sur la perception des différents préverbes de *uocare* par les locuteurs latins. Si Isidore a ressenti la nécessité d'exposer les différentes sémantiques inhérentes aux trois verbes, c'est que celles-ci n'étaient plus forcément évidentes au 6^e et au 7^e siècle et que chacun était utilisé indifféremment à la

place de l'autre. La définition de l'évêque de Séville va plus loin que celle d'Augustin puisqu'elle apporte une notion essentielle pour comprendre l'évolution sémantique d'invoquer, celle d'aide. *Inuocare* n'est pas uniquement « appeler à soi » mais plus précisément « appeler à soi pour obtenir de l'aide ». Certes, *aduocare* contient également, comme nous l'avons vu, un sème proche de celui d'aide/, le sémantisme du verbe s'organisant autour du trait sémantique du soutien (ce qu'Isidore exprime par le verbe *daturus patrocinium*), mais l'emploi de *patrocinium* enferme pour ainsi dire *aduocare* dans le domaine judiciaire, alors que *praestiturus auxilium* est plus générique, la nature de l'aide apportée n'étant pas précisée. Contrairement à *aduocare*, *inuocare* semble donc, du moins selon le point de vue d'Isidore, être un terme moins spécialisé.

2 « Appeler à l'aide »

Comme nous venons de le voir, le sens premier d'*inuocare* est « appeler à l'aide ». La définition d'Isidore ne précise pas le ou les contexte(s) dans le(s)quel(s) le verbe est le plus fréquemment attesté, ce qui laisse supposer qu'il s'applique à des domaines variés. Cependant, chez les auteurs chrétiens, le destinataire de l'appel est toujours divin. Il s'agit soit de Dieu soit d'une divinité païenne.

2.1 Appeler une divinité à l'aide par des prières

Le signifié le plus fréquent du lexème est « appeler une divinité à l'aide par des prières ». Étant donné qu'*inuocare* ne se trouve qu'en contexte religieux, nous considérons que le trait sémantique /prière/ est inhérent au sémantisme du verbe et non actualisé par le contexte, par exemple par la présence d'un C.O.D. dont le référent est divin ou un attribut de la divinité. Le sémème que nous allons définir est donc un sens et non une acception ou un emploi.

2.1.1 Dans la religion chrétienne

Inuocare est attesté majoritairement en contexte chrétien. Les objets du procès sont divers. Le verbe se dit fréquemment de Dieu ou d'une des personnes de la Trinité :

- *Deus*

Nam et Core et Dathan et Abiron cum sacerdote Aaron et Moyse eundem Deum nouerant, pari lege et religione uiuentes, unum et uerum Deum qui colendus atque inuocandus fuerat inuocabant [...] (Cypr. Ep. 69, 8, 1)

INVOCARE

« Car Coré, Dathan et Abiron reconnaissaient le même Dieu que le grand-prêtre Aaron et Moïse, ils vivaient de la même loi et de la même pratique religieuse, ils **invoquaient le seul vrai Dieu** qu'on devait honorer et invoquer. »

- Dominus

Quapropter inuocemus Dominum toto corde et tota fide, ut nos ab omni pressura liberare dignetur, fame, bello, morte, captiuitate, ab omnique periculo, ut nomen ipsius per omnia magnificare possimus, et dignis bonorum operum fructibus onusti, ad portum patriae caelestis peruenire mereamur. (Chromat. Serm. 37)

« Pour ces raisons, **invoquons le Seigneur** de tout notre cœur et de toute notre foi, pour qu'il daigne nous libérer de tous les tourments, de la faim, de la guerre, de la mort, de l'esclavage, et de tous les dangers, si bien que nous pourrions exalter son nom grâce à tous ses bienfaits, et, remplis des dignes fruits des bonnes œuvres, nous mériterons de parvenir à la porte de la patrie céleste. »

- Pater

Si coelum es, inuoca Patrem qui est in coelis, et pro inimicis tuis ora : quia et Saulus inimicus erat ecclesiae ; sic oratum est pro illo, factus est amicus. (Aug. Serm. 56, 10, 14)

« Si tu es le ciel, **invoque ton Père** qui est dans les cieux et prie pour tes ennemis. Car Saül aussi était un ennemi de l'Église. On pria pour lui et il en devint un ami. »

- Filius

Item in Patre Filius inuocatur. (Tert. Or. 2, 5)

« De même, dans le Père, **le Fils est invoqué.** »

- Christus

Acceptit autem ut crederet : posteaquam credidit Christo, tunc coepit inuocare Christum. (Aug. Serm. 168, 6)

« [Saül] obtint de croire au Christ : après qu'il eut cru en lui, alors il commença à **l'invoquer.** »

- Spiritus

Ergo cum coeperis laborare pugnans contra concupiscentias carnis, Spiritu ambula, Spiritum inuoca, donum Dei quaere. (Aug. Serm. 163, 12)

« Par conséquent, si tu commence à peiner en luttant contre la concupiscence de la chair, marche selon l'Esprit, invoque l'Esprit, cherche le don de Dieu. »

- les trois personnes de la Trinité en même temps

Nam iam sanctificati fuerant baptismo, inuocato Deo, Christo, Spiritu sancto. (Mar. Vict. Ar. 3, 16)

INVOCARE

« En effet, ils avaient désormais été sanctifiés par le baptême, **après que Dieu, le Christ et l'Esprit Saint eurent été invoqués.** »

- *Trinitas*

*Et cum in baptismo aboleri peccatum originale non deneges et firmum esse baptisma conprobetur, ubi **indivisa Trinitas inuocatur**, da causas, quibus baptizatus adhuc intra debitum originale consistat. (Faust.-Rei. Grat. 1, 46)*

« Et puisque tu ne nies pas que, dans le baptême, le péché originel est effacé et qu'il est tenu pour vrai que le baptême est certain **quand la Trinité non divisée est invoquée**, donne les raisons pour lesquelles celui qui a été baptisé subsiste jusqu'à présent dans la dette originelle. »

D'autres dénominations et réalités divines sont les référents de l'objet du procès exprimé par *inuocare*. Chez Quodvultdeus se trouve *saluatorem inuocare* :

*Sed si vires tuae parvae sunt, ipsum inuoca **saluatorem**, ipsum inuoca adiutorem. (Quodv. Serm. 3, 5)*

« Mais si tes forces sont faibles, invoque le Sauveur lui-même, invoque celui qui vient à notre secours lui-même. »

Rufin, dans sa traduction de l'*Homélie sur les Nombres* d'Origène, donne comme C.O.D. à *inuocare* les noms des trois archanges, Michel, Raphaël et Gabriel :

*Non potest **inuocare** magus Michael, non potest **inuocare** Raphael neque Gabriel ; multo magis magus **inuocare** non potest omnipotentem Deum nec filium eius Iesum Christum Dominum nostrum nec Sanctum Spiritum eius. (Ruf. Orig. Num. 13, 5)*

« Un mage ne peut pas **invoquer** Michel, il ne peut pas **invoquer** Raphaël et Gabriel, il peut encore moins **invoquer** Dieu tout-puissant, son fils Jésus-Christ notre Seigneur ou son Esprit Saint. »

Le sémantisme d'*inuocare* n'impose aucune restriction dans le choix de son C.O.D. puisque les différentes dénominations de Dieu en tant que première personne de la Trinité et du Christ (*Filius, Christus*), ainsi que d'autres réalités divines, sont attestées comme C.O.D. ou sujet grammatical du verbe.

2.1.2 *Divinités païennes*

Inuocare est également utilisé pour dénoter l'action d'invoquer des divinités païennes. Les auteurs chrétiens ne distinguent pas par deux termes différents l'invocation du Dieu chrétien et de ceux qu'ils considèrent comme des faux dieux. Augustin applique dans un de ses *Sermons* le verbe aux idoles (*idola*) :

INVOCARE

*Antea enim apud solos Israelitas inuocabatur nomen Domini, qui fecit caelum et terram : caeterae gentes **idola muta et surda inuocabant**, a quibus non audiebantur ; aut daemones, a quibus malo suo audiebantur. (Aug. Serm. 56, 1)*

« En effet, autrement, le nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre était invoqué chez les seuls Israélites : les autres peuples **invoquaient des idoles muettes et sourdes** qui ne les entendaient pas ou des démons qui les écoutaient pour leur malheur. »

Rufin, toujours dans la traduction de l'*Homélie sur les Nombres*, l'utilise pour désigner le fait de s'adresser aux esprits impurs (*immundos spiritus*) :

*Sed illud est, quod dico : qui iam potestatem accepit **inuocandi** Christum, non potest iterum daemones inuocare, et qui sancti Spiritus particeps factus est, immundos ultra spiritus accire non debet ; **si enim inuocauerit immundos spiritus**, sanctus ab eo spiritus refugit. (Ruf. Orig. Num. 13, 5)*

« Mais ceci est ce que je dis : celui qui a déjà reçu le pouvoir d'invoquer le Christ ne peut plus invoquer à nouveau les démons ; et celui qui a désormais part à l'Esprit Saint ne doit pas faire venir des esprits impurs de l'au-delà. En effet, **s'il invoquait les esprits impurs**, l'Esprit Saint fuirait loin de lui ».

Le même Rufin a recours peu après à une tournure très peu attestée, *inuocare per* + accusatif, à la place d'*inuocare* + C.O.D. à l'accusatif :

[...] *et ideo ex initio non iis indulisit **inuocari per** Balaam [...]* (Ruf. Orig. Num. 13, 7)

« [...] c'est pourquoi, dès le début, il ne leur a pas permis d'invoquer Balaam [...] »

Le choix d'une tournure prépositionnelle pour exprimer le complément du verbe n'altère pas le sémantisme du verbe.

Inuocare est également attesté chez Arnobe, dans le *Contre les nations*, au sujet des divinités de la religion romaine :

*Ergo et hi quoque tempore esse coeperunt certo et in numero numinum sacrorum ad caerimonias **inuocari**, quod ipsum similiter dicere translatum in Mineruam licebit. (Arn. Nat. 2, 70)*

« Et ceux-ci commencent aussi, au bout d'un certain temps, à **être invoqués** au nombre des puissances sacrées lors des cérémonies. Il est permis de dire que cela a été appliqué de la même manière à Minerve. »

Il ressort de tous ces exemples que le procès dénoté par *inuocare* est fondamentalement un acte de communication. Que ce soit en contexte chrétien ou païen, l'acte d'invoquer une divinité suppose une parole adressée à cette divinité pour l'appeler à l'aide et lui demande d'assister celui qui l'invoque ou de veiller sur lui, à voix haute ou dans

une prière intérieure. Au cours de cet acte, le nom de la divinité invoquée est toujours prononcé. Le sémème est donc le même, quel que soit l'objet du procès :

Σ1 : s'adresser à /S1/ une divinité /s1.1/ dans des prières /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander d'apporter son aide /s1.4/ en prononçant son nom /s1.5/

L'archisémème /s'adresser à/ n'est pas spécifique à *inuocare*. Il est présent dans nombreux sémèmes de *uocare*, notamment ceux qui définissent les premiers sens, étymologiques, du verbe simple, et est attesté aussi pour plusieurs des préverbés d'*inuocare*, comme *conuocare* ou *aduocare*, ce qui relie le verbe préverbé au verbe simple sur lequel il est formé.

2.2 *Inuocare nomen*

L'expression *inuocare nomen* est quasiment inconnue des locuteurs latins à l'époque classique. On ne la trouve en effet que chez Apulée (*M* 3, 29 ci-dessous ainsi qu'en 4, 27) :

Cum denique iam luce clarissima uicum quempiam frequentem et nudinis celebrem praeteriremus, inter ipsas turbelas Graecorum Romanorum genuino sermone nomen augustum Caesaris inuocare temptaui [...]

« Il faisait grand jour quand nous arrivâmes dans un bourg d'une certaine importance, où se tenait précisément un marché, et où par conséquent l'affluence était considérable. Je voulus donc, me trouvant au milieu de cette population grecque, **attester l'auguste nom de César** dans ma langue maternelle. »

De même, ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα, qui est la traduction grecque de la même expression hébraïque, n'apparaît dans la langue grecque qu'avec les textes bibliques (traduction des Septante et texte du Nouveau Testament) et la littérature chrétienne. Il s'agit dans les deux cas d'un calque à partir de l'hébreu, forgé pour des besoins de traduction, comme nous l'avons montré dans l'étude du syntagme dans la Vulgate. En ce qui concerne le latin, ce calque est attesté dès la traduction latine des premiers textes d'Église comme le Pasteur d'Herma (version vulgate, qui date de la fin du 2^e siècle) et les textes de Cyprien de Carthage⁸⁵ même s'il faut attendre le 4^e siècle avant qu'il soit attesté régulièrement.

Chez les auteurs chrétiens, *inuocare nomen* est employé au sujet de deux actes de parole différents. Le premier consiste à s'adresser à une divinité, le plus souvent le Seigneur, dans sa prière en la désignant par son nom. Si la divinité concernée est le Seigneur, Dieu d'Israël, l'expression complète est *inuocare nomen Domini*, comme dans la correspondance de Cyprien :

⁸⁵ Le syntagme n'est pas attesté chez Tertullien.

INVOCARE

*Salutant uos fratres qui sunt in uinculis et presbyteri et tota ecclesia, quae et ipsa cum summa sollicitudine excubat pro omnes qui **inuocant nomen Domini**.* (Cypr. Ep. 8, 3, 3)

« Les frères qui sont actuellement aux fers, les prêtres et toute l'Église, qui veille elle-même avec la plus grande sollicitude sur tous ceux qui **invoquent le nom du Seigneur**, vous saluent. »

La divinité dont le nom est complément de *nomen* peut aussi être une divinité étrangère au culte de celui qui emploie l'expression *inuocare nomen*. Ainsi, chez Filastre de Brescia :

[...] *et hominis quidem animam de Deo esse proprie putantes, corpus autem a diabolo factum arbitrantur, resurrectionem negantes, iudicium non sperantes, daemones colentes, elementa adorantes, **deorum dearumque nomina, ut pagani, inuocantes*** [...] (Fil. Haer. 61)

« [...] et eux⁸⁶ qui pensent que l'âme de l'homme vient certes spécialement de Dieu jugent cependant que le corps a été fait par le diable, en niant la résurrection, n'espérant pas le jugement divin, rendant un culte au démon, adorant les éléments, **invoquant**, comme les païens, le **nom des dieux et des déesses** [...] »

Le sémème se définit pour *inuocare nomen* et non pour *inuocare* seul et est identique dans les deux cas :

$\Sigma 2$: prononcer /S2/ le nom /s2.1/ d'une divinité /s2.2/ dans une prière /s2.3/

Le sème spécifique /s1.5/ de $\Sigma 1$ réapparaît dans $\Sigma 2$ sous forme d'archiséme. $\Sigma 1$ et $\Sigma 2$ sont donc liés par une relation métonymique.

Le sème /d'une divinité/ est inhérent au lexème. En effet, quand *inuocare nomen* est employé en ce sens, le nom qui est invoqué ne peut être que celui d'une divinité ou d'une personne qui est élevée au rang de divinité, puisque l'invocation du nom est ici un acte de prière. Il s'agit donc d'un sens et non d'un emploi.

Cependant, vers la fin de la période couverte par notre corpus, on trouve des occurrences d'*inuocare nomen* désignant un acte de prière avec pour complément le nom d'une personne autre que Dieu, mais reconnue comme un intercesseur auprès de celui-ci. Dans l'*Histoire des Francs*, Grégoire de Tours donne comme complément à *nomen* le nom d'un saint, *beati Martini* (saint Martin) :

*Conuersusque ad agentem uoce flebili ait : 'Rogo, ut facias super me crucem Domini et **inuoces nomen beati Martini**'* [...] *Egressus autem **inuocare nomen beati Martini** attentius coepit. Ex hoc enim commodius agens, sanatus est.* (Greg.-Tur. Hist. 7, 42)

« S'étant tourné vers l'agent de l'église, il lui dit d'une voix triste : 'je souhaite que tu fasses sur moi le signe de la croix du Seigneur et que tu invoques le nom du bienheureux

⁸⁶ Les manichéens.

INVOCARE

Martin' [...] Après être sorti, il commença à invoquer avec application le nom de saint Martin. Suite à cela, il ressentit plus d'aisance et fut guéri. »

Le sémème se différencie légèrement du sémème précédent :

Σ3 : prononcer /S3/ le nom /s3.1/ d'un saint /s3.2/ dans une prière /s3.3/ pour /s3.4/ qu'il intercède auprès de Dieu /s3.5/

Par rapport au signifié précédent, il s'agit d'un emploi puisque la substitution de /s3.2/ à /s2.2/ en contexte et l'addition de /s3.5/ sont actualisées en contexte.

Le deuxième acte de parole dénoté par *inuocare nomen* est celui par lequel un nom est prononcé au-dessus d'un objet, d'un lieu ou d'une personne pour nommer celui-ci d'après le nom prononcé ou lui donner les qualités de l'entité que le nom dénomme. L'objet, le lieu ou la personne ainsi nommés sont désignés par le syntagme préposition *super* + nom à l'accusatif. Augustin emploie cette tournure dans le *Miroir Sacré* :

*Non est autem aqua profana et adultera **super quam Dei nomen inuocatur**, etiamsi profanis et adulteris inuocetur [...]* (Aug. *Bapt.* 3, 10, 15)

« L'eau **sur laquelle le nom de Dieu est invoqué** n'est pas profane ou adultère même si le nom est invoqué par des profanes ou des adultères [...]. »

L'eau baptismale reçoit, par l'invocation du nom de Dieu sur elle, les attributs de la divinité et devient elle-même divine. L'invocation d'un nom est bien plus qu'une simple prière puisqu'elle a un effet sur l'objet, le lieu ou la personne sur lequel elle est appelée.

Inuocare nomen super + acc. se dit aussi d'une personne non-divine. On trouve ainsi chez Cyprien une évocation d'Is. 4, 1, dans un développement portant sur la symbolique biblique du nombre 7 :

*Et apud Esaiam septem mulieres unum hominem adprehendunt, cuius **inuocari super se nomen** exposcunt.* (Cypr. *Fort.* 11)

« Et dans le livre d'Isaïe sept femmes se saisissent d'un seul homme, dont elles demandent **que le nom soit invoqué sur elles.** »

Les sept femmes dont il est question souhaitent porter le nom de l'homme dont elles se saisissent par l'invocation du nom de cet homme sur elles.

Les traductions latines du Pasteur d'Herme attestent deux variantes de cette expression. La version vulgate contient *in aliquibus inuocare nomen*, en traduction de τῷ ὀνόματι αὐτοῦ ἐπικαλεῖσθαι :

*Ad haec singula gratias egi Domino, quod in omnes, **in quibus inuocatum est nomen eius**, motus clementia miserit praesidem nuncium poenitentiae ad nos, qui delinquimus ei, et quod renouauerit spiritus nostros.* (Herm. *Vulg. Sim.* 9, 14, 3)

INVOCARE

« Après cela, je rendis grâce au Seigneur de ce que, mû par la clémence, il nous a envoyé pour tous ceux sur lesquels son nom a été invoqué l'ange de la pénitence, à nous qui avons péché contre lui, et parce qu'il a renouvelé nos esprits. »

ἐπὶ τούτοις πᾶσιν ἠὺχαρίστησα τῷ κυρίῳ, ὅτι ἐσπλαγγίσθη ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἐπικαλουμένοις τῷ ὀνόματι αὐτοῦ καὶ ἐξαπέστειλε τὸν ἄγγελον τῆς μετανοίας εἰς ἡμᾶς τοὺς ἁμαρτήσαντας εἰς αὐτὸν καὶ ἀνεκαίνισεν ἡμῶν τὸ πνεῦμα [...].

« Après cela je rendis grâce au Seigneur, parce qu'il a été ému par **tous ceux qui ont été appelés par son nom**, qu'il a envoyé l'ange de la pénitence à nous tous qui avons péché contre lui et qu'il a renouvelé nos esprits [...]. »

La version palatine emploie quant à elle *in aliquos inuocare nomen*, qui traduit ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα κυρίου :

*Quorum uirgae aridae putresque et ueluti a tineae tactae repertae sunt, hi sunt transfugae ecclesiae et proditores, qui addiderunt adhuc ad delicta sua quod nefandis uerbis Dominum persecuti sunt **nomenque eius, quod in eos erat inuocatum**, erubuerunt.* (Herm. Pal. Sim. 8, 6, 4)

ὅν αἱ ῥάβδοι ξηραὶ καὶ βεβρωμένοι ὑπὸ σητὸς εὐρέθησαν, οὗτοί εἰσιν οἱ ἀποστάται καὶ προδόται τῆς ἐκκλησίας καὶ βλασφημήσαντες ἐν ταῖς ἁμαρτίαις αὐτῶν τὸν κύριον, ἔτι δὲ καὶ ἐπαισχυνθέντες **τὸ ὄνομα κυρίου τὸ ἐπικληθὲν ἐπ' αὐτούς**.

« Ceux dont les rameaux ont été trouvés secs et gâtés, et comme rongés par les mites, ce sont ceux qui quitté l'Église et les traîtres, qui ont encore ajouté à leurs péchés le fait d'avoir persécuté le Seigneur par des propos interdits et qui ont rougi **de son nom, qui avait été invoqué sur eux**. »

Le sémème que nous posons concerne toute l'expression *super aliquid / aliquem nomen inuocare* :

Σ4 : prononcer /S4/ le nom /s4.1/ de quelqu'un /s4.2/ sur quelque chose /s4.3/ pour lui donner son nom /s4.4/

Malgré les occurrences que nous venons d'étudier, où *inuocare nomen* est intégré dans la langue des auteurs chrétiens, l'expression reste figée dans un nombre non négligeable d'emplois. Nous en avons relevé environ 500 occurrences⁸⁷, parmi lesquelles plus de 110 citations de Rm 10, 13 :

*omnis enim quicumque **inuocauerit nomen Domini**, saluus erit* (Rm 10, 13)

« Tout homme qui invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. »

et 82 du psaume 115 :

*calicem salutaris accipiam et **nomen Domini inuocabo*** (Ps 115, 4)

⁸⁷ Les différents logiciels utilisés pour constituer notre corpus donnent des résultats différents.

« Je recevrai la coupe du salut et **j'invoquerai le nom du Seigneur.** »

Ces versets bibliques sont les deux plus cités parmi tous ceux qui contiennent *inuocare* et représentent à eux deux 200 occurrences sur 500 du verbe, soit 40%. Pour presque la moitié, les emplois d'*inuocare nomen* relèvent de la citation biblique et ne disent rien de l'intégration de l'expression dans la langue des locuteurs chrétiens.

2.3 « *Invoquer pour obtenir quelque chose* »

Certains auteurs précisent la finalité de l'invocation par différents types de compléments : syntagme prépositionnel à l'accusatif, gérondif ou substantif + adjectif verbal à l'accusatif régis par la préposition *ad*, proposition subordonnée de but au subjonctif introduite par *ut*.

Dans les *Confessions*, Augustin utilise un syntagme prépositionnel régi par *in*, *in animam meam*, pour préciser le but de son invocation à Dieu :

Inuoco te, Deus meus, misericordia mea, qui fecisti me et oblitum tui non oblitus es. Inuoco te in animam meam, quam praeparas ad capiendum te ex desiderio, quod inspiras ei [...] (Aug. *Conf.* 13, 1)

« Je t'invoque, mon Dieu, ma miséricorde, qui m'as fait et qui n'as pas oublié celui qui ne t'a pas oublié. **Je t'invoque pour que tu viennes dans mon âme**, que tu prépares à te recevoir par le désir que tu lui insuffles. »

La valeur de la préposition est davantage finale que locale : le syntagme exprime la prière adressée à Dieu par Augustin. La conséquence de la réalisation de cette prière serait l'entrée de Dieu dans l'âme d'Augustin mais c'est d'abord la finalité de son invocation que l'auteur a voulu mettre en relief ici.

Vocare ad + gérondif ou adjectif verbal et *uocare ut* + subjonctif sont des constructions attestées, qui se retrouvent également pour d'autres préverbes de *uocare*. Il n'est donc pas surprenant qu'on en trouve des occurrences pour *inuocare*.

Un exemple d'*inuocare ad* + gérondif ou adjectif verbal se trouve dans la traduction de Rufin de l'*Homélie sur les Nombres* d'Origène :

Et ideo praeuenit Deus et ire Balaam atque inuocare daemones ad maledicendum prohibet, si tamen a cupiditate cessasset. (Rufin. *Orig. Num.* 13, 7, 3)

« Dieu a pris les devants et a interdit à Balaam d'aller en ces lieux invoquer les démons pour qu'ils prononcent une malédiction, pourvu qu'il renonce à sa cupidité. »

Comme dans la citation précédente, *inuocare* a un double complément, le C.O.D. à l'accusatif et le complément exprimant le but de l'invocation. En revanche, dans le

INVOCARE

Commentaire sur les Psaumes, où Augustin emploie la tournure *inuocare ut*, le C.O.D. est omis, même s'il est facilement déductible du contexte qui nous montre qu'il ne peut s'agir que de Dieu :

Inuocemus ergo, fratres, ut dicat animae nostrae : salus tua ego sum, et aperiat aures eius, ut audiat dicentem : salus tua ego sum. (Aug. Psalm. 34, 1, 6)

« Invoquons-le donc, frères, pour qu'il dise à notre âme 'je suis ton salut' et qu'il ouvre ses oreilles pour qu'elle l'entende dire 'je suis ton salut'. »

La traduction vulgate du *Pasteur d'Herma*s contient *inuocare ut* :

Coepi flere et inuocare Dominum, ut me liberaret ab illa. (Herm. Vulg. Vis. 4, 1)

« J'ai commencé à pleurer et à invoquer le Seigneur, afin qu'il me délivre de cette bête. »

καὶ ἠρξάμην κλαίειν καὶ ἐρωτᾶν τὸν κύριον, ἵνα με λυτρώσῃται ἐξ αὐτοῦ·

« Et j'ai commencé à pleurer et à demander au Seigneur de me délivrer de cette bête. »

Cependant, *inuocare* ne traduit pas littéralement ἐρωτᾶν, le verbe grec ne comportant qu'un sème de demande et aucun sème de prière.

Toutes ces constructions ont ceci en commun que la présence d'un complément indiquant la finalité de l'action ne modifie pas le sémantisme du verbe. Les sèmes de finalité sont en effet contenus dans la préposition *ad* et la conjonction *ut* et non dans le sémème d'*inuocare* lui-même.

2.4 *Inuocare precibus*

Nous avons mentionné le fait que, quand le C.O.D. ou sujet grammatical d'*inuocare*, selon la voix du verbe, a comme référent une divinité, le sémantisme du verbe contient toujours un sème /prières/. Malgré cela, il y a quelques occurrences d'une expression *inuocare precibus* avec le même signifié qu'*inuocare*. C'est notamment le cas chez Ambroise de Milan :

Crede ergo adesse Dominum Iesum inuocatum precibus sacerdotum, qui ait : ubicumque fuerint duo uel tres, ibi et ego sum. (Ambr. Myst. 5, 27)

« Crois donc que le Seigneur Jésus est présent **lorsqu'il est invoqué** par le prêtre qui dit : 'chaque fois que deux ou trois personnes sont réunies, je suis là moi aussi'. »

Un autre exemple se trouve dans la traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée par Rufin :

INVOCARE

*Verum posteaquam consequenter ea quae historicam narrationem debuerant anteire, praemisimus, superest iam, ut et a corporali praesentia Domini et saluatoris nostri et his, quae deinceps gesta sunt, uelut itineris nostri adgrediamur exordium, ipsum omnipotentem uerbi patrem Deum, sed et ipsum cuius res geritur, Iesum Christum, Dominum ac saluatorem nostrum, caeleste Dei uerbum, adiutorem et auctorem narrationis nostrae **precibus inuocantes**. (Ruf. Hist. 1, 5, 1)*

« Mais après avoir annoncé par avance avec raison ce que nous devons faire précéder le récit historique, il nous reste désormais à entrer, pour ainsi dire, dans le début de notre chemin en commençant par l'incarnation de notre Seigneur et sauveur et de tout ce qu'il a accompli ensuite, en **invoquant** Dieu le père du verbe, et celui-là même dont nous avons parlé, Jésus-Christ, notre Seigneur et sauveur, le verbe céleste de Dieu, comme notre aide et comme auteur de notre récit. »

Φέρε δὲ ἤδη, μετὰ τὴν δέουσαν προκατασκευὴν τῆς προτεθείσης ἡμῖν ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας ἤδη λοιπὸν ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου τοῦ σωτῆρος ἡμῶν ἐπιφανείας οἷά τινος ὀδοιπορίας ἐφαψώμεθα, τὸν τοῦ λόγου πατέρα Θεὸν καὶ τὸν δηλούμενον αὐτὸν Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν σωτῆρα καὶ κύριον ἡμῶν, τὸν οὐράνιον τοῦ Θεοῦ λόγον, βοηθὸν ἡμῖν καὶ συνεργὸν τῆς κατὰ τὴν διήγησιν ἀληθείας **ἐπικαλεσάμενοι**.

« Maintenant donc, après ce préambule nécessaire à l'histoire de l'Église que nous proposons, nous pouvons commencer le reste de notre chemin, pour ainsi dire, par la manifestation de notre Sauveur dans la chair, **en invoquant** Dieu, le père du Verbe, et celui dont nous avons parlé, Jésus Christ, notre Seigneur et Sauveur, le verbe céleste du père, notre aide, celui qui nous assiste dans le récit de la vérité. »

Malgré quelques écarts entre le texte grec et sa traduction latine, *precibus inuocare* est une traduction fidèle d'ἐπικαλεσάμενοι, participe aoriste d'ἐπικαλεῖσθαι, souvent associé à *inuocare* dans des doublets ou triplets de traduction biblique. L'usage du verbe latin par Rufin en traduction d'ἐπικαλεῖσθαι procède donc d'une équivalence opérée mécaniquement par les locuteurs latins qui connaissent la langue grecque.

2.5 Implorer

Inuocare ne se dit pas uniquement de la prière d'invocation. Sous la plume d'Augustin, le terme dénote également l'action de réclamer avec insistance quelque chose à une divinité, ce que le français exprime par le verbe « implorer » :

*Respice quae fuit Niniue, et uide quia euersa est, euersa in malo, aedificata in bono, sicut euersus Saulus persecutor, aedificatus Paulus praedicator. Quis non diceret ciuitatem istam, in qua nunc sumus, feliciter euersam, si omnes illi insani, nugis suis desertis, ad ecclesiam compuncto corde concurrerent, **Dei misericordiam** de suis factis praeteritis **inuocarent** ? (Aug. Psalm. 50, 11)*

« Regarde ce qu'était Ninive, et vois pourquoi elle fut renversée : elle fut renversée du côté du mal et élevée sur le bien, de même que Saül le persécuteur fut renversé pour que

INVOCARE

Paul le prédicateur soit élevé. Qui ne dirait pas qu'il est heureux que cette cité, dans laquelle nous sommes maintenant, ait été renversée si tous les insensés, abandonnant leur futilités, couraient vers l'Église, le cœur serré, et **imploreraient la miséricorde de Dieu** au sujet de leurs actions passées ? »

Par rapport aux occurrences dans lesquelles la principale caractéristique de la prière désignée par *inuocare* est le fait de prononcer le nom de la divinité invoquée à voix haute en s'adressant à elle, le trait sémantique qui distingue ce signifié est celui de la supplication, appuyé par le syntagme à l'ablatif *compuncto corde*. Ce trait sémantique est activé en contexte par le fait que le C.O.D. d'*inuocare* n'a plus comme référent une divinité mais l'objet de la demande adressée à cette divinité.

Nous posons le sémème suivant :

Σ5 : demander /S5/ quelque chose /s5.1/ à une divinité /s5.2/ en la suppliant /s5.3/

2.6 « Prier »

Par extension de sens, *inuocare* est attesté sans aucun complément. Le verbe signifie alors simplement « prier », et les modalités de la prière ne sont pas précisées. Il est attesté ainsi chez Ambroise de Milan :

Et quia uidit commune esse natiuitatis exordium, elaborauit esse portio Dei et inuocauit et uenit in eum spiritus sapientiae. (Ambr. *Psalm. 118. 8, 14*)

« Et parce qu'il a vu que l'origine de la naissance était commune à tous les hommes, il s'est appliqué à être une part de Dieu, il **a prié** et l'esprit de sagesse est venu sur lui. »

Cette construction absolue est cependant rare puisqu'elle va à l'encontre du sens initial du terme, tels que les locuteurs latins le percevaient et que nous l'avons défini auparavant.

Nous proposons comme sémème :

Σ6 : s'adresser à /S6/ une divinité /s6.1/ par une prière /s6.2/

L'archisémème est différent des archisémèmes des autres sémèmes d'*inuocare*. Le sémème possède cependant en commun avec ceux-ci les sémèmes /divinité/ et /prière/.

3 « Appeler quelqu'un à l'aide »

Inuocare, bien que toujours attesté en contexte religieux, ne désigne pas toujours pour autant un acte de prière mais aussi l'action d'appeler quelqu'un à l'aide.

INVOCARE

3.1 *Inuocare auxilium / inuocare in auxilium*

La lexie *inuocare auxilium / inuocare in auxilium* est l'un des moyens de la langue latine pour exprimer ce procès. Aponius utilise *inuocare auxilium* :

*Non ignoret hominem bonum a bono Deo creatum et per liberam uoluntatem malum fieri propria culpa, persuadente diabolo : quem non ignorare debet bonum angelum a Deo formatum et per uoluntatem propriam malum effectum ; quem non ignorare debet uinci ab homine non posse nisi Christi **auxilio inuocato** [...] (Apon. Cant. 2)*

« Qu'il n'ignore pas que l'homme bon a été créé par Dieu bon et qu'il est devenu mauvais par une faute personnelle accomplie grâce à sa propre volonté, le diable l'en ayant persuadé : il ne doit pas ignorer que celui-ci a été façonné comme un ange bon par Dieu et qu'il a été rendu mauvais par l'effet de sa volonté personnelle ; il ne doit pas ignorer qu'il ne peut pas être vaincu par l'homme sans **appel à l'aide** du Christ [...]. »

Quant à Paulin de Nole, on trouve chez lui *inuocare in auxilium* :

*Non enim **inuocasset** ille uir Dominum **in** suae uirtutis **auxilium**, nisi mentis oculos habuisset incolumes, quibus lumen est Christus, in cuius lumine uidebimus lumen. (Paul.-Nol. Ep. 23, 18)*

« En effet, cet homme (Samson) **n'aurait pas appelé** le Seigneur **à l'aide de son courage** s'il n'avait pas eu comme compagnons les yeux de l'âme, dont la lumière est le Christ, dans la lumière duquel nous voyons la lumière. »

Les deux constructions ne sont pas syntaxiquement identiques. Dans le premier cas, le destinataire de l'appel est exprimé par un génitif complément du nom (*Christi*) ; dans le second, il est C.O.D. d'*inuocare*. Les signifiés d'*inuocare auxilium* et d'*inuocare in auxilium* sont cependant identiques.

Le sémème se définit ainsi :

$\Sigma 7$: s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour que /s7.2/ il apporte une aide /s7.3/

L'archiséme est le même que celui d'*inuocare* quand le verbe a comme référent un acte de prière.

Comme lorsqu'*inuocare* appartient à l'idolecte religieux, la finalité du procès peut être précisée par un complément, un syntagme à l'accusatif contenant un adjectif verbal et régi par *ad* :

*Ergo quia hoc ibi mysterium est, ideo docet datam legem, ut conuincerentur peccatores, et ad gratiam accipiendam medicum **inuocarent**. (Aug. Psalm. 102, 15)*

« C'est donc parce qu'il y a ce mystère que le prophète nous enseigne que la loi a été donnée pour convaincre les pécheurs et pour qu'**ils recourent** au médecin pour recevoir la grâce. »

INVOCARE

L'ajout du complément ne conduit pas à un apport de sèmes ou à des modifications dans le sémantisme du verbe.

3.2 *Inuocare testem*

Dans une de ses lettres, Jérôme de Stridon reprend une construction attestée dans les traductions latines de la Bible, *inuocare testem* (« prendre à témoin ») :

*Et ne ei forsitan non credamus, iurat et confirmat in Christo et conscientiae suae **testem inuocat** Spiritum Sanctum, se habere tristitiam [...]* (Hier. Ep. 121, 9)

« Et, pour éviter qu'on ne le croie pas, il prête serment, confirme ses propos au nom de Jésus-Christ et **invoque** l'Esprit saint **comme témoin** du fait qu'il ressent de la tristesse [...]. »

Cette expression est-elle une lexie ? Il est vrai qu'elle forme un ensemble sémantique qui ne peut pas être divisé sous peine de perte de signifié. Mais elle est une variante de *uocare testem*, dont nous avons vu qu'il s'agit d'une construction influencée par la tournure *uocatus apostolus* attestée dans les traductions latines de la Bible et que, par conséquent, *uocare* porte une charge sémantique importante. Nous proposons donc de définir le sémème pour le verbe seul, comme nous l'avons fait pour *uocare testem* :

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/

4 Récapitulatif des sémèmes d'*inuocare*

Nous avons mis en évidence huit sémèmes différents, avec quatre archisémèmes :

Σ1 : s'adresser à /S1/ une divinité /s1.1/ dans des prières /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander d'apporter son aide /s1.4/ en prononçant son nom /s1.5/

Σ2 : prononcer /S2/ le nom /s2.1/ d'une divinité /s2.2/ dans une prière /s2.3/

Σ3 : prononcer /S3/ le nom /s3.1/ d'un saint /s3.2/ dans une prière /s3.3/ pour /s3.4/ qu'il intercède auprès de Dieu /s3.5/

Σ4 : prononcer /S4/ le nom /s4.1/ de quelqu'un /s4.2/ sur quelque chose /s4.3/ pour lui donner son nom /s4.4/

Σ5 : demander /S5/ quelque chose /s5.1/ à une divinité /s5.2/ en la suppliant /s5.3/

Σ6 : s'adresser à /S6/ une divinité /s6.1/ par une prière /s6.2/

Σ7 : s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour que /s7.2/ il apporte une aide /s7.3/

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/

Conclusion

Le sémantisme d'*inuocare* chez les auteurs chrétiens apparaît comme un ensemble cohérent, *inuocare* dénotant toujours un acte de parole, le plus souvent adressé à une divinité. Les différents signifiés du terme doivent beaucoup à ceux qu'il possède dans la Vulgate. L'usage du terme dans les traductions latines de la Bible a en effet permis d'importer des expressions et des concepts étrangers à la religion romaine, comme *inuocare nomen*, tout en conservant le terme dans le champ sémantique auquel il appartenait à l'époque classique, la prière, mais en l'appliquant aux *realia* du christianisme naissant.

Chapitre VIII – *Inuocatio* et *inuocator*

Inuocatio est un lexème peu attesté à l'époque classique. Il y a six occurrences, toutes dans *Institution oratoire* :

Nam et beneuolum auditorem inuocatione dearum, quas praesidere uatibus creditum est, [...] facit. (Quint. *Inst.* 10, 1, 48)

« En effet, [Homère] rend le lecteur bienveillant par l'**invocation** des déesses, dont on croit qu'elles président sur les poètes [...]. »

Le terme désigne à la fois l'acte exprimé par *inuocare* et les paroles émises au cours de cet acte. Le sémantisme d'*inuocatio* contient dès le début une dualité au cours des signifiés de *uocare*, *uocatio*, leurs préverbés et préfixés.

Durant la latinité tardive, le nombre d'occurrences augmente (156), ce qui est à mettre en rapport avec la disproportion observée entre les emplois d'*inuocare* à époque archaïque et classique et ceux à époque tardive.

1. *Inuocatio* dans la Vulgate

La seule attestation du lexème dans la Vulgate se trouve dans le deuxième livre des Macchabées :

[...] *si non propter eos propter testamentum quod erat ad patres eorum et propter inuocationem sancti et magnifici nominis eius super ipsos* (2 M 8, 14-15)

« [...] si non à cause d'eux, à cause de l'alliance qui existait avec leurs pères et à cause de l'**invocation** de son nom saint et plein de majesté au-dessus d'eux. »

Les compagnons de Judas prient le Seigneur de les sauver de Nikanor qui marche contre eux. La prière dénotée par le substantif *inuocatio* n'est pas uniquement énonciation à voix haute du nom du Seigneur, elle est également accompagnée d'une demande. *Inuocatio* traduit ἡ ἐπίκλησις, nom d'action formé sur ἐπικαλεῖσθαι (le verbe grec qu'*inuocare* traduit majoritairement dans la Vulgate). Celui-ci n'est attesté que deux fois dans la Vulgate, dans la traduction des livres grecs.⁸⁸

⁸⁸ Pour la deuxième attestation, nous renvoyons au chapitre consacré à *inuocare* où la deuxième occurrence est étudiée.

Le lexème contient une ambiguïté déjà présente dans l'extrait de l'*Institution oratoire* que nous avons cité. En effet, il peut désigner aussi bien l'acte par lequel les Hébreux invoquent le Seigneur que le contenu de l'invocation et les mots qu'ils lui adressent pour lui soumettre leur demande. Nous choisissons donc de définir deux sémèmes, qui coexistent, selon nous, dans le lexème :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ une divinité /s1.1/ dans des prières /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander d'apporter son aide /s1.4/ en prononçant son nom /s1.5/

et

Σ2 : paroles adressées à /S2/ une divinité /s2.1/ dans une prière /s2.2/

2. *Inuocatio* chez les auteurs chrétiens

1 Nominalisation du verbe *inuocare*

Inuocatio peut tout d'abord servir d'expression nominale du verbe *inuocare* quand la syntaxe de la phrase ne permet pas l'utilisation du verbe à l'infinitif ou au gérondif. Cela se trouve par exemple dans les *Locutions employées* dans l'Heptateuque, d'Augustin :

Iacob benedicens nepotes suos filios Ioseph, ait inter caetera, 'Et inuocabitur in his nomen meum, et nomen patrum meorum' : unde notandum est non solum exauditionem, sed etiam inuocationem dici aliquando, quae non Dei, sed hominum sit. (Aug. Loc. hept. 1, 48)

« Jacob, en bénissant les enfants de Joseph, ses petits-fils, prononce entre autres ces paroles : 'on invoquera sur eux mon nom et le nom de mes pères', d'où on remarque que non seulement *exaudire* mais aussi *inuocare* ne s'applique seulement à ce qui concerne Dieu mais à ce qui concerne aussi les hommes. »

Augustin commente l'emploi de l'expression *inuocare nomen* dans les traductions latines de la Bible pour souligner le fait que le nom invoqué n'est pas seulement celui de Dieu mais aussi celui des hommes. *Inuocatio* n'a aucun autre référent que le verbe *inuocare*, son emploi est autonymique. Aucun sémème ne peut donc être posé.

2 « Action d'invoquer »

Inuocatio est également l'expression nominale du procès dénoté par *inuocare*, ce qui le différencie de l'exemple précédent en ce qu'il a un référent et peut donc être décrit sémantiquement. Il désigne le fait de s'adresser à une divinité en prononçant son nom à voix

INVOCATIO

haute dans un acte de prière. Le terme se dit aussi bien de l'invocation de personnes de la Trinité chrétienne que de celle des divinités païennes :

- *Deus*

*Habet siquidem aduersus uniuersa discrimina **inuocationem Dei**, habet humilitatem piae confessionis, habet sollicitudinis ac timoris perpetui uigilantiam, habet considerationem fragilitatis suae, exauditionis fiduciam, confidentiam praesentis semper adstantisque praesidii.* (Cassian. Coll. 10, 10)

« Car [ce verset] contient l'**invocation de Dieu** contre tous les dangers, il contient l'humilité d'une pieuse confession, il contient perpétuellement la vigilance de la sollicitude et de la crainte, la considération de sa fragilité, la foi dans le fait d'être exaucé, la confiance en un secours toujours présent et fidèle. »

- *Dominus*

*Dicam et ego in fine uoluminis, laborem opusculi mei, **Domini inuocatione** consignans : Deus, quis, similis tibi ?* (Hier. Mich. 2, 7)

« Je dirai pour ma part à la fin de l'ouvrage la peine qu'a représentée ce petit travail en la marquant **par une invocation du Seigneur** : 'Dieu, qui est semblable à toi ?'. »

- *Christus*

*Quam seuerus pertinacibus, quam indulgens rogantibus ! aduersum illos Christi armatur iniuria, his **Christi inuocatio** suffragatur.* (Ambr. Paen. 1, 17)

« Comme il est sévère avec les obstinés, comme il est indulgent avec ceux qui cherchent ! Contre les uns la blessure faite au Christ prend les armes, l'**invocation du Christ** vient soutenir les autres. »

- *Spiritus Sanctus*

*LVCIFERIANVS dixit : Sed ego recipio laicum paenitentem per manus impositionem et **inuocationem Spiritus Sancti**, sciens ab haereticis Spiritum Sanctum non potuisse conferri.* (Hier. Lucif. 6)

« L. Mais quand je reçois un laïc repentant, c'est avec l'imposition des mains et l'**invocation de l'Esprit Saint**, car je sais que l'Esprit Saint ne peut pas être conféré par les hérétiques. »

- *Trinitas*

*Omnis autem qui credit non manu hominis, sed **inuocatione** indiuiduae **Trinitatis** maculas peccatorum lauari [...]* (Apon. Cant. 8)

« Tous ceux qui croient non par la main de l'homme mais par l'invocation de la Trinité indivisible sont lavés de la tache du péché [...] »

- divinités païennes

INVOCATIO

Sciendum igitur quod ipsi quidem cibi et Dei creatura per se omnis munda sit, sed idolorum ac daemonum inuocatio ea faciat inmunda. (Hier. Matth. 2, 15, 11)

« Il faut donc savoir que toute créature de Dieu et de l'eucharistie elle-même est pure par elle-même mais que **l'invocation des idoles et des démons** la rend impure. »

Dans tous ces exemples, le terme qui désigne la divinité invoquée est au génitif. Mais ce génitif de complément du nom est parfois remplacé à la fin de la période chronologique couverte par notre corpus par un accusatif régi par la préposition *ad* :

Prima earundem oratio ammonitionis est erga populum ut excitentur ad exorandum Deum. Secunda inuocationis ad Deum est ut clementer suscipiat preces fidelium oblationemque eorum. (Isid. Eccl. 1, 15)

« La première prière parmi celles-ci est une prière d'avertissement concernant le peuple, pour l'inciter à supplier Dieu. La seconde est une prière **d'invocation du Seigneur** pour qu'il reçoive avec clémence les prières des fidèles et leurs offrandes. »

Pour toutes ces occurrences, nous pouvons poser le sémème suivant :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ une divinité /s1.1/ dans des prières /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander d'apporter son aide /s1.4/ en prononçant son nom /s1.5/

3 *Inuocatio nominis*

Puisqu'*inuocatio* est d'abord l'expression nominale des procès dénotés par *inuocare*, la fréquence d'*inuocare nomen* conduit à l'emploi d'*inuocatio nominis*, cependant plus rare. Le syntagme se trouve dans le traité *De rebaptismate*, du pseudo-Cyprien :

Quia cum hoc uerum et rectum et omnibus modis in ecclesia obseruandum sit et obseruari quoque solitum sit, tamen considerare oportet quod inuocatio nominis Iesu non debet a nobis futilis uideri propter uenerationem et uirtutem ipsius nominis [...] (Ps. Cypr. Rebapt. 7)

« En effet, bien que cette coutume droite et vraie doive être observée par tous les moyens dans l'Église et qu'il soit coutume de l'observer, il faut cependant méditer sur le fait que **l'invocation du nom de Jésus** ne doit pas nous sembler vaine, à cause de la vénération de ce nom-même et de sa puissance [...] »

Inuocatio dénote l'action de prononcer le nom d'une divinité à voix haute dans un acte de prière, ce qui est souligné par les commentaires de l'auteur du traité qui rappelle aux chrétiens que ce n'est pas une parole banale ou légère et qu'il convient de prononcer le nom du Christ avec la plus grande gravité.

Nous posons le sémème suivant :

INVOCATIO

Σ2 : action de prononcer /S2/ le nom /s2.1/ d'une divinité /s2.2/ dans une prière /s2.3/

Inuocatio possède chez Tertullien un signifié qui découle de celui d'*inuocatio nominis* :

Deus ubique et bonitas Dei ubique, daemonium ubique et maledictio daemonii ubique, iudicii diuini inuocatio ubique, mors ubique et conscientia mortis ubique et testimonium ubique. (Tert. Test. 6, 4)

« Dieu est partout et la bonté de Dieu est partout ; les démons sont partout et la malédiction des démons est partout ; partout, l'invocation du jugement divin ; partout, la mort et la conscience de la mort ; partout, son témoignage. »

Le lexème n'a pas pour référent un acte de prière mais une parole prononcée à voix haute. *Inuocatio* n'est peut-être donc pas le préverbe de *uocatio* le plus adapté pour dénoter cela. Il nous semble cependant que cet emploi peut s'expliquer par le rapprochement avec *inuocatio nominis*, qui dénote le fait de prononcer des noms à voix haute. Le substantif emprunte ici à *inuocatio nominis* le trait sémantique /action de prononcer/. L'invocation du jugement divin consisterait dans le fait d'avoir recours à l'expression « jugement divin » pour inciter les malades et les mourants à se repentir et à se confesser en prévision du jugement de Dieu lorsqu'ils comparaitront devant lui.

Nous posons comme sémème :

Σ3 : action de prononcer /S3/ un nom ou une parole /s3.1/ à voix haute /s3.2/

4 « Prière »

Inuocatio n'est pas uniquement l'expression nominale des procès exprimés par *inuocare*. Le lexème désigne également les paroles adressées aux divinités invoquées. Il s'agit aussi bien de prières chrétiennes que de prières juives ou païennes.

Si, dans certains cas, il est difficile de savoir si *uocatio* ou un dérivé nominal des préverbes de *uocare* désignent un acte de parole ou la parole émise, le référent exact d'*inuocatio* ne fait aucun doute dans ces lignes d'Augustin :

Feruntur autem suos morientes nouo modo quasi redimere, id est, per oleum, balsamum et aquam, et inuocationes, quas hebraicis uerbis dicunt super capita eorum. (Aug. Haer. 16)

« On rapporte que [les Héracléonites] rachetaient en quelque sorte leurs mourants d'une manière nouvelle, c'est-à-dire en versant de l'huile, du baume et l'eau, et **en prononçant des prières** en langue hébraïque sur leur tête. »

INVOCATIO

Inuocationes est le C.O.D. de *dicere* et est précisé par *hebraicis uerbis*. Dans cet extrait, l'acte de parole est dénoté par le verbe *dicere* et le contenu des paroles par *inuocationes*. Le syntagme *hebraicis uerbis* indique la langue utilisée pour l'acte de communication qui a lieu.

De même, chez Cassiodore, *inuocatio* est qualifié par *trina*, ce qui évoque pour ses lecteurs la triple invocation chrétienne (« au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »), de sorte que le référent du lexème est indubitablement concret :

*Sed quoniam adhuc in secreto suae maiestatis erat, rogat ut beneficio sanctae incarnationis appareat ; quatenus fideles suos firmissima credulitate consolidet. Et uide quia **trina inuocatione** uersus iste contextus est, ut omnia cooperari sanctam significet trinitatem. (Cassiod. Psalm. 79, 6)*

« Mais parce qu'elle était jusque là dans le secret de sa majesté, elle demande à se manifester par le bienfait de sa sainte incarnation, afin de renforcer ses fidèles dans leur croyance très ferme. Et vois que ce verset est prolongé par **la triple invocation**, de sorte que cela signifie que la sainte trinité coopère avec toute chose. »

Inuocatio se dit également de prières païennes. Augustin utilise ainsi le terme dans son traité *Sur la doctrine chrétienne* :

*Quamquam ubi praecantationes et **inuocationes** et characteres non sunt, plerumque dubium est, utrum res, quae alligatur aut quoquo modo adiungitur sanando corpori, ui naturae ualeat, quod libere adhibendum est, an significatiua quadam obligatione proueniat [...] (Aug. Doctr. 2, 29, 45)*

« Pourtant, quand il n'y a là ni enchantements ni prières ni marque extérieure, il y a souvent des doutes pour savoir si ce que l'on attache ou applique de quelque manière au corps pour le guérir vaut par la force de sa nature, à laquelle on s'attache librement, ou bien si son effet provient d'un lien symbolique. »

Augustin établit ici un parallélisme entre *praecantationes*, *inuocationes* et *characteres*, les deux autres substantifs désignant une entité concrète. Il n'y a donc aucune ambiguïté d'interprétation d'*inuocatio* dans ce passage.

Nous proposons comme sémème :

Σ4 : paroles adressées à /S4/ une divinité /s4.1/ dans une prière /s4.2/

5 Récapitulatif des sémèmes d'*inuocatio*

Inuocatio possède peu de signifiés différents chez les auteurs chrétiens (quatre, avec trois archisémèmes différents) :

INVOCATIO

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ une divinité /s1.1/ dans des prières /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander d'apporter son aide /s1.4/ en prononçant son nom /s1.5/

Σ2 : action de prononcer /S2/ le nom /s2.1/ d'une divinité /s2.2/ dans une prière /s2.3/

Σ3 : action de prononcer /S3/ un nom ou une parole /s3.1/ à voix haute /s3.2/

Σ4 : paroles adressées à /S4/ une divinité /s4.1/ dans une prière /s4.2/

L'un de ces signifiés est également attesté dans la Vulgate.

3. *Inuocator*

Sur *inuocare* et *inuocatio*, Augustin a également formé le néologisme *inuocator* :

Modo iam nullam temptationem timet : audiuit uocatorem, audiuit illum et ille inuocatorem, secutus est saluatorem, portat habitatorem. (Aug. *Serm.* 306B, 3)

« À présent, il ne craint aucune tentation : il a écouté celui qui l'a appelé, il l'a même écouté **quand il l'appelait à lui**, il a suivi le Sauveur, il porte en lui Dieu qui l'habite. »

Cette phrase est au cœur d'un sermon sur le martyr de Quadratus. *Ille* a comme référent Quadratus, *uocatorem*, *inuocatorem*, *saluatorem* et *habitatorem* désignent Dieu.

La création du substantif n'a pas comme origine les différents signifiés d'*inuocatio* mais l'explication sémantique qu'Augustin propose du verbe *inuocare*, que nous avons citée au début de l'étude du verbe. *Inuocare* signifie avant tout pour l'évêque d'Hippone « appeler à soi ». *Inuocator* est donc employé pour désigner le fait que Dieu appelle Quadratus à venir vers lui et à le suivre jusqu'au bout, jusque dans le martyre et la mort. En mettant le terme qu'il a créé sur le même plan que *saluator* et *habitor*, qui sont d'usage plus fréquent, Augustin met en évidence le caractère tout à fait régulier en langue de cette création lexicale.

Nous proposons de définir comme sémème :

Σ1 : personne qui appelle /S1/ quelqu'un /s1.1/ vers elle /s1.2/

Conclusion

Comme *inuocare*, *inuocatio* est un terme spécialisé appartenant à l'idolecte religieux ; comme *inuocare*, il possède peu de signifiés différents. La plupart du temps expression nominale du procès exprimé par le verbe dont il est un dérivé, il emprunte le seul signifié qui n'en est pas une à la fois au latin classique et aux traductions latines de la Bible. Il n'y a aucune rupture entre le sémantisme du lexème à l'époque classique et celui à époque tardive.

INVOCATIO

Au contraire, la spécialisation du lexème dès l'époque classique le prédisposait à s'adapter aux besoins des locuteurs chrétiens de langue latine.

Troisième partie – Les préverbés moins fréquents et leurs dérivés nominaux

Chapitre IX - *Conuocare*

Conuocare, préverbe de *uocare* auquel a été ajouté le préverbe *com-*, est attesté dès le début de la latinité, chez Plaute. Le terme n'est pas rare à époque archaïque et classique et est davantage employé à époque tardive (respectivement 183 et 433 attestations). Le préverbe *com-*, par ajout duquel au thème verbal de *uocare conuocare* est formé, possède, selon Cl. MOUSSY (2011 : 189-205), différentes valeurs. La première est une valeur sociative, avec présence du sème « ensemble » dans le sémème du verbe, qui exprime une idée de réunion, d'association ou de participation à une action commune. À cette valeur se rattache l'idée de réciprocité, que *com-* ne suffit pas à exprimer seul et qui est souvent précisée grâce à *simul* ou *inter se*. Quand il porte cette valeur, le préverbe s'oppose à *dis-* et à *se-* (*congrredi / digredi ; conducere / seducere ...*). *Com-* est aussi un indicateur de la pluralité des objets, sans que le sémantisme du verbe comporte pour autant de notion de réunion ou d'assemblage. Le complément dénotant les objets du verbe est parfois qualifié par *omnes* ou *uniuersos* ; il y a alors redondance avec le préverbe. Une autre valeur de *com-* est dite, à tort selon Cl. MOUSSY, « aspectuelle », qu'il préfère qualifier de « déterminée » (« terminative » ou « ingressive »). Enfin, *com-* a une valeur intensive, également (*concupiscere*, « désirer ardemment »).

1. *Conuocare* dans la Vulgate

Conuocare est attesté 51 fois dans la Vulgate, 18 dans le canon hébraïque, 11 dans les livres grecs et 22 dans les livres néotestamentaires.

1 Dans la traduction du canon hébraïque

Sur les 18 occurrences de *conuocare* dans la traduction du canon hébraïque, 5 traduisent *qārā'*, 3 *zā'aq*, 3 *qāhal*, 2 *çā'aq* et 5 traduisent un autre terme ou un autre syntagme hébreu. *Conuocare* est donc employé en traduction de 9 lexèmes ou syntagmes hébreux différents.

1.1 *qārā'*

Le verbe que *conuocare* traduit le plus fréquemment est *qārā'*, qui est le verbe hébreu que traduisent le plus fréquemment *uocare* et les préverbes de celui-ci. Les traductions

CONVOCARE

grecques correspondant à cette traduction latine dans la Septante sont καλεῖν (3 occurrences), συγκαλεῖν (1 occurrence) et εἰσφέρειν (1 occurrence).

1.1.1 καλεῖν

Pour quelle raison la traduction latine emploie-t-elle dans ces trois occurrences *conuocare*, un verbe simple, alors que la traduction grecque des Septante emploie le verbe simple καλεῖν ? Aucun des compléments des verbes contenus dans les trois versets n'est déterminé par *uniuersus* ou *omnes*, ce qui pourrait, comme nous l'avons vu, justifier l'emploi d'un verbe formé grâce au préverbe *com-*. Ainsi dans le livre de l'Exode :

uenit Moses et conuocatis maioribus natu populi exposuit omnes sermones quos mandauerat Dominus (Ex 19, 7)

« Moïse vint. Il **appela** les plus anciens du peuple et leur exposa toutes les paroles que le Seigneur lui avait ordonné d'appeler. »

Conuocare est employé en quasi-synonymie de *uocare* puisque l'action qu'il dénote, s'adresser à quelqu'un pour le faire venir, peut être exprimée par *uocare*. Les manuscrits des Vieilles Latines portent d'ailleurs des traces d'une conscience de cette synonymie puisque le *codex* 104 des Vieilles Latines donne comme leçon *uocauit seniores populi*.

L'emploi de *conuocare* pourrait s'expliquer par la tendance du latin tardif à employer un préverbe ou un préfixé avec le même signifié que le mot simple. Cette hypothèse n'est pas spécifique au préverbe *com-* et peut être proposée chaque fois que l'ajout d'un préverbe à *uocare* ne semble pas avoir de justification sémantique impérative. Une autre hypothèse serait la valeur sociative du préverbe *com-* : *conuocare* signifierait « appeler ensemble ». Mais cela ne marche que si les objets du procès sont multiples. Or ce n'est pas le cas dans le livre d'Ezéchiel :

et conuocabo aduersum eum in cunctis montibus meis gladium ait Dominus Deus (Ez 38, 21)

« Et **j'appellerai** contre eux mon glaive sur toutes les montagnes – parole du Seigneur Dieu. »

Le COD de *conuocabo, gladium*, ne désigne qu'un seul objet, le glaive de Dieu. Le chapitre 11 du *Commentaire sur le prophète Ezéchiel* de Jérôme de Stridon contient deux variantes de ce verset, l'une avec le verbe *uocare*, l'autre avec le verbe *conuocare*. Il existe peu de versions connues de ce verset antérieurement à la Vulgate, ce qui ne permet pas de savoir avec certitude quel est le verbe, entre *uocare* et *conuocare*, que les traducteurs latins de la Bible employaient le plus spontanément mais le texte de Jérôme nous montre que les deux variantes coexistaient.

CONVOCARE

Pour le premier verset, nous proposons le sémème suivant :

Σ1 : s'adresser à /S1/ plusieurs personnes déterminées /s1.1/ ensemble /s1.2/

Quant au sémème de *conuocare* dans le livre d'Ezéchiel, il peut se définir ainsi :

Σ2 : avoir recours à /S2/ quelque chose

1.1.2 Autres verbes grecs

Deux autres verbes grecs sont associés à *conuocare* en traduction de *qārā'*, συγκαλεῖν et εἰσφέρειν.

Συγκαλεῖν se trouve dans le livre de Jérémie :

quia ecce ego conuocabo omnes cognationes regnorum aquilonis ait Dominus (Jr 1, 15)

« C'est pourquoi **je convoquerai** tous les clans des royaumes du Nord', dit le Seigneur. »

Il s'agit du verbe grec dont *conuocare* est la traduction la plus naturelle puisque la préposition *cum* et le préverbe/préfixe *com-* portent les mêmes valeurs sémantiques que la préposition σύν- et les préverbes/préfixes grecs συν-. Le choix d'un verbe préverbé par les Septante et Jérôme de Stridon obéit donc aux mêmes motifs : les préverbes συν- et *com-* portent une valeur sociative. Au trait sémantique du rassemblement s'ajoute celui du caractère impératif de l'appel du Seigneur. Ce trait est présent dans le français « convoquer », issu de *conuocare*.

Nous pouvons poser comme sémème :

Σ3 : s'adresser à /S3/ plusieurs personnes déterminées /s.1/ de manière impérative /s3.2/ pour /s3.3 / les faire venir /s3.4/

L'emploi de *conuocare* et d'εἰσφέρειν dans le livre de Daniel peut s'expliquer différemment. Le verset contient une énumération qui cite les nombreux sièges du procès

praecepit ergo rex ut conuocarentur arioli et magi et malefici et Chaldei et indicarent regi somnia sua (Dn 2, 2)

« Le roi ordonna de **faire venir** les devins, les mages, les prêtres, les magiciens et les Chaldéens pour qu'ils expliquent au roi ses songes. »

Com- exprime ici, selon l'idée développée par Cl. MOUSSY (2011 : 191-192), la pluralité des sujets du verbe et n'a pas de valeur sociative.

Le sémème se définit ainsi :

Σ4 : s'adresser à /S4/ plusieurs personnes déterminées /s4.1/ pour /s4.2 / les faire venir /s4.3/

1.2 *zā'aq*

La traduction de *zā'aq* (« crier », « appeler ») par *conuocare* est attestée 3 fois. Le verbe grec de la Septante est βῳᾶν (« crier »). Dans le livre des Juges, l'objet du procès est dénoté par un collectif, *domus*, qui désigne un ensemble d'hommes appartenant à une même tribu :

spiritus autem Domini induit Gedeon qui clangens bucina conuocauit domum Abiezer ut sequeretur (Jg 6, 34)

« L'esprit du Seigneur revêtit Gédéon qui, sonnait de la trompette, **convoqua** la maison d'Abiezer pour qu'elle le suive. »

Dans le second livre de Samuel, l'objet du premier verbe⁸⁹, *uiros*, est déterminé par *omnes*, et le référent des deux objets est désigné par le collectif *Iudam* (« la maison de Juda ») en complément du second verbe :

dixit autem rex Amasae conuoca mihi omnes uiros Iuda in diem tertium et tu adesto praesens abiit ergo Amasa ut conuocaret Iudam et moratus est extra placitum quod ei constituerat (2 S 20, 4-5)

« Le roi dit à Amasa : '**convoque**-moi tous les hommes de Juda dans les trois jours et tiens-toi ici'. Amasa s'en alla donc pour **appeler** Juda mais il fut en retard par rapport au délai qui lui avait été accordé. »

Le préverbe *com-* a une valeur sociative. Le verbe exprime également l'idée que l'appel est impératif mais ne comporte pas, contrairement au verbe hébreu qu'il traduit et aux verbes grecs qui lui sont associés, de sème exprimant l'intensité de la voix.

Nous posons le sémème suivant :

Σ5 : s'adresser à /S5/ plusieurs personnes déterminées /s5.1/ ensemble /s5.2/ de manière impérative /s5.3/ pour /s5.4/ les faire venir /s5.5/

1.3 *qāhal*

Conuocare est attesté 3 fois en traduction de *qāhal*. La traduction des Septante des versets correspondants est ἐξεκκλησιάζειν (2 occurrences) et συνάγειν (1 occurrence). Ni le verbe hébreu, qui signifie « réunir une assemblée », ni les verbes grecs ne dénotent un acte de parole.

⁸⁹ Les deux attestations de *conuocare* dans ce verset désignent le même procès. Les objets des deux verbes partagent donc un même référent.

CONVOCARE

1.3.1 ἐξεκκλησιάζειν

Ce verbe grec surcomposé n'est pas à proprement parler un néologisme de la Septante puisqu'il est attesté chez Aristote (*Æc.* 2,14) où il a un sens factitif, « faire se rassembler ». C'est cependant là sa seule attestation antérieure à la traduction des Septante et aux livres grecs de la Bible et il reste peu employé chez les auteurs chrétiens de langue grecque. Il est à deux reprises la traduction grecque de *qāhal* quand le verbe hébreu est traduit par *conuocare* dans la Vulgate. Pour ces deux occurrences, le complément d'objet du verbe est déterminé en latin par *uniuersus* :

conuocauit igitur Daud omnes principes Israhel duces tribuum et praepositos turmarum qui ministrabant regi tribunos quoque et centuriones et qui praeerant substantiae et possessionibus regis filiosque suos cum eunuchis et potentes et robustissimos quosque in exercitu Hierusalem [...] (1 Ch 28, 1)

« David **rassembla** donc à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les officiers des escadrons qui servaient le roi, ainsi que les centurions et ceux qui étaient chargés du ravitaillement et de tous les biens du roi [...] »

ou omnes :

uenit autem Roboam in Hierusalem et conuocauit uniuersam domum Iuda et Benjamin in centum octoginta milibus electorum atque bellantium ut dimicaret contra Israhel et conuerteret ad se regnum suum (2 Ch 11, 1)

« Roboam vint à Jérusalem et il **rassembla** toute la maison de Juda et de Benjamin, soit cent-quatre-vingt-mille guerriers d'élite, pour combattre contre Israël et faire revenir à lui son royaume. »

La valeur du préfixe n'est pas douteuse dans le second verset. En effet, le texte précise les raisons de l'appel d'un si grand nombre de personnes : former une armée. Le rassemblement des personnes appelées est recherché, il est même le but. En revanche, le premier verset est plus ambigu. Au début du chapitre 28 du premier livre des Chroniques, le roi David sent sa fin approcher et fait venir auprès de lui son peuple pour lui adresser ses dernières recommandations. Les objets de *conuocare* sont multiples puisque le COD du verbe consiste en une énumération de l'ensemble des personnes convoquées. Mais on peut comprendre également que David souhaite rassembler une dernière fois son peuple, en tant que groupe de personnes unis et cohérent, et que le préverbe *com-* a ici une valeur sociative forte, ce qui est le plus probable.

Le sémème est :

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

CONVOCARE

1.3.2 συναγειν

Il n'y a qu'une seule attestation du triplet *qāhal* / συναγειν / *conuocare*, dans le livre des Nombres :

et adplicabis Leuitas coram tabernaculo foederis conuocata omni multitudine filiorum Israhel (Nb 8, 9)

« Tu feras avancer les Lévites en face du tabernacle de l'alliance après avoir **rassemblé** toute la foule des fils d'Israël. »

L'emploi de *multitudo* comme sujet du verbe *conuocare* dans l'ablatif absolu actualise le sème /ensemble/ puisqu'une foule est, par définition, un ensemble de personnes. Ce sème est également présent dans συναγειν, qui signifie « conduire ensemble, rassembler », et dont le préverbe συν, qui est l'équivalent latin de *cum-*, peut avoir, comme c'est le cas ici, une valeur sociative.

Le sémème est celui que nous venons de définir :

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

1.4 ζᾱ'αϑ

Conuocare est attesté deux fois comme traduction de ζᾱ'αϑ (« crier », « appeler »). La traduction grecque correspondante est ἀναβοᾶν (« crier ») dans le livre des Rois :

uniuersi autem Moabitae audientes quod ascendissent reges ut pugnarent aduersum eos conuocauerunt omnes qui accincti erant balteo desuper et steterunt in terminis (2 R 3, 21)

« Tous les Moabites, entendant que les rois étaient montés pour combattre contre eux, **convoquèrent** tous ceux qui s'étaient ceints du bouclier et se tinrent sur la frontière. »

et παραγγέλλειν (« prescrire », « ordonner ») dans le livre de Samuel :

et conuocauit Samuhel populum ad Dominum in Maspha (1 S 10, 17)

« Samuel **convoqua** le peuple auprès du Seigneur à Maspha. »

Le sens du préverbe *com-* est sociatif dans les deux versets puisque, comme nous l'avons déjà souligné, l'idée de rassemblement est inhérente à la convocation de troupes pour former une armée et à la notion de peuple. Le sémème comporte également un sème /de manière impérative/. La notion d'intensité de la voix présente dans ζᾱ'αϑ et ἀναβοᾶν (mais pas dans παραγγέλλειν) est absente du sémème.

CONVOCARE

Σ3 : s'adresser à /S3/ plusieurs personnes déterminées /s.1/ de manière impérative /s.2/ pour /s.3.3 / les faire venir /s.3.4/

1.5 Autres lexèmes hébreux

Conuocare traduit enfin cinq autres lexèmes ou syntagmes hébreux (trois verbes, un substantif et un syntagme) :

- 'ā'sap, « rassembler » (dont la traduction grecque est συνάγειν)

at ille conuocatis uniuersis maioribus natu Iuda et Hierusalem (2 Ch 34, 29)

« Et il **rassembla** tous les anciens de Juda et de Jérusalem. »

- qābaç, « rassembler » (συνάγειν)

constituitque principes bellatorum in exercitu et conuocauit uniuersos in platea portae ciuitatis ac locutus est ad cor eorum dicens [...] (2 Ch 32, 6)

« Et il instaura des chefs des combattants de l'armée ; il les **fit** tous **venir** dans la rue de la porte de la ville et parla à leur cœur en disant [...] »

- bō', « faire venir » (qui a pour correspondant grec καλεῖν)

et dissimulata ira reuersus in domum suam conuocauit ad se amicos et Zares uxorem suam (Est 5, 10)

« Dissimulant sa colère et retournant dans sa maison, il **fit venir ensemble** chez lui ses amis et Zèresh, sa femme. »

- le substantif *miqrā'* (« convocation », « assemblée »), que la Septante traduit par le verbe συνάγειν :

fac tibi duas tubas argenteas ductiles quibus conuocare possis multitudinem quando mouenda sunt castra (Nb 10, 2)

« Fais faire deux trompettes d'argent forgé grâce auxquelles tu pourras **rassembler** la foule quand il faudra déplacer le camp. »

- le syntagme *kol 'ashèr 'immo* (« tous ceux avec lui » / grec τοῖς μετ' αὐτοῦ)

Iacob uero conuocata omni domo sua ait [...] (Gn 35, 2)

« Quant à Jacob, après avoir fait venir toute sa maisonnée, il dit : [...] »

Le verbe latin possède à chaque fois le sème /ensemble/. Il y a en effet réunion du peuple hébreu tout entier (*cunctus populus*) qui monte au Temple en 2 Ch 34, 29 et rassemblement de troupes en 2 Ch 32,6. En Est 5, 10, le grand vizir perse Haman rassemble des amis et sa femme pour leur demander conseil, ceux-ci devenant les destinataires communs

CONVOCARE

des paroles d'Haman. En Nb 10, 2, le peuple hébreu, qui traverse le désert du Sinaï depuis l'Égypte, se réunit pour se remettre en route. Enfin, la maisonnée de Jacob représente un rassemblement de gens réuni au sein d'un même groupe social en Gn 32, 5.

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

2 Dans les livres grecs

Conuocare est attesté 11 fois dans la traduction des livres grecs de la Bible. Il traduit 3 fois συναγειν, 2 fois ἐξεκκλησιάζειν et προσκαλεῖν, et trois autres verbes grecs.

2.1 συναγειν

Il y a 51 attestations du verbe dans les livres grecs traduits dans la Vulgate, dont 3 traduites par *conuocare*. Toutes se trouvent dans un contexte guerrier, les lexèmes latins et grecs désignant le fait de réunir des hommes pour former des troupes prêtes à combattre, ce qui actualise le sème /ensemble/. Dans un cas, le COD est déterminé par *omnis* :

*et iratus est rex ut audiuit et **conuocauit** omnes amicos suos et principes exercitus sui et eos qui super equites erant (1 M 6, 28)*

« Le roi se mit en colère quand il entendit cela et il **fit venir** tous ses amis, les chefs de son armée et ceux qui commandaient la cavalerie. »

Dans une deuxième occurrence, le sujet du participe, dans l'ablatif absolu, est un nom collectif :

*Timotheus qui prius a Iudaeis fuerat superatus **conuocato** exercitu peregrinae multitudinis et congregato exercitu asiatico aduenit quasi armis Iudaeam capturus (2 M 10, 24)*

« Timothée, qui avait été vaincu autrefois par les juifs, après avoir **rassemblé** une multitude de troupes étrangères et rassemblé une armée venue d'Asie, vint en Judée comme s'il voulait la conquérir par les armes. »

Enfin, dans la troisième occurrence, il n'y a ni nom collectif ni emploi d'*omnis* ou d'*uniuersus* puisque le sujet est un adjectif numéral cardinal substantivé :

***conuocatis** autem Macchabeus septem milibus qui cum ipso erant [...] (2 M 8, 16)*

« Macchabée **ayant réuni** sept mille hommes qui étaient avec lui [...] »

CONVOCARE

Il n'y a pas d'équivalence stricte entre les deux éléments, préverbe et thème verbal, des verbes grecs et latins. Le latin *com-* répond au grec *συν-*, mais *uocare* est un verbe de parole tandis qu'*ἄγειν* dénote un mouvement. La réunion en un seul groupe ou une seule unité de différents éléments est cependant le but de l'acte de parole exprimé par *conuocare*. Cette réunion impliquant un mouvement, le choix d'un verbe de parole pour traduire un verbe de mouvement grec se justifie.

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

2.2 προσκαλεῖν

Cette traduction ne se trouve que dans le second livre des Macchabées. Le siège du procès est une personne seule dans le chapitre 14

tempus autem oportunum dementiae suae nactus conuocatus a Demetrio ad consilium et interrogatus quibus rebus et consiliis Iudaei niterentur respondit [...] (2 M 14, 5-6)

« Mais il trouva une occasion qui se prêtait à sa folie quand il fut convoqué par Démétrius à son conseil et interrogé au sujet des événements et des conseils sur lesquels les juifs s'appuyaient et il répondit : [...] »

et un groupe de personnes dans le chapitre 8

Iudas uero Macchabeus et qui cum illo erant introibant latenter in castella et conuocantes cognatos et eos qui permanserant in iudaismo adsumentes eduxerunt ad sex milia uiros (2 M 8, 1)

« Or Judas Macchabée et ceux qui l'accompagnaient pénétraient en secret dans les hameaux et, rassemblant leurs parents et s'adjoignant ceux qui demeuraient dans la religion juive, en firent sortir jusqu'à six mille hommes. »

La valeur du préverbe, et par conséquent le signifié de *conuocare*, ne sont pas les mêmes dans le chapitre 14 et dans le chapitre 8. Le fait que le siège du procès soit une personne seule en 2 M 14, 5 interdit l'actualisation du sème /ensemble/. Le verbe dénote le fait d'ordonner à quelqu'un de venir sans que cette personne ait le choix de répondre ou non à l'appel. Le sémème est le suivant :

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/ de manière impérative /s8.2/ pour /s8.3/ le faire venir /s8.4/

Le contexte de 2 M 8, 1 est militaire et *conuocare* désigne l'action de rassembler un grand nombre de personnes pour constituer une armée :

CONVOCARE

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

Comme dans le cas précédent, il n'y a pas d'équivalence stricte entre les deux éléments de *conuocare* et ceux du verbe qu'il traduit mais la discordance concerne les préverbes et non les thèmes verbaux. Le préverbe *προσ-* dénote le mouvement et correspond au latin *ad-*. Or le procès dénoté par *conuocare* implique souvent un mouvement, ce qui explique qu'il soit employé pour traduire, ici et de nombreuses fois, un verbe désignant un acte de parole qui induit un mouvement.

2.3 ἐξεκκλησιάζειν

Les deux attestations du livre des Macchabées (1 M 6,19 et 1 M 12, 35) constituent les deux seules attestations de ce verbe grec dans les livres grecs. Le préverbe *com-* a une valeur sociative et le groupe de personnes rassemblées est le peuple hébreu, pour combattre :

*et cogitauit Iudas disperdere eos et **conuocauit** uniuersum populum ut obsiderent eos* (1 M 6, 19)

« Judas forma le dessein de les détruire et **rassembla** tout le peuple pour les assiéger. »

ou pour construire des forteresses.

*et reuersus est Ionathas et **conuocauit** seniores populi et cogitauit cum eis aedificare praesidia in Iudaea* (1 M 12, 35)

« De retour, Jonathan **réunit** les anciens du peuple et décida avec eux de construire des forteresses en Judée. »

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

2.4 Autres verbes grecs

Conuocare traduit également trois autres verbes grecs :

- συγκαλεῖν

*quo cum conuenisset **conuocatis** contribulibus et sacerdotibus ad altare arcersiit et eos qui in arce erant* (2 M 15, 31)

« Quand il y⁹⁰ fut arrivé, après avoir rassemblé ses compagnons de tribu et les prêtres auprès de l'autel, il fit également venir ceux qui étaient dans la citadelle. »

⁹⁰ À Jérusalem.

CONVOCARE

- ἐπισυστρέφειν (qui est un néologisme de la Septante et est attesté une fois dans celle-ci et une fois dans les livres grecs)

*et ne liceat⁹¹ ulli ex populo et ex sacerdotibus irritum facere aliquid horum et contradicere his quae ab eo⁹² dicuntur aut **conuocare** conuentum in regione sine ipso et uestiri purpura et uti fibula aurea (1 M 14, 44)*

« Il ne sera permis à aucune personne du peuple et des prêtres de rendre l'une de ces dispositions nulle et non avenue, de contredire ses ordres ou d'appeler à une réunion dans le pays sans son autorisation, ni de revêtir la pourpre ou d'utiliser une agrafe en or. »

- προκαλεῖσθαι

*statimque ad maritimas misit ciuitates **conuocans** ad coemptionem Iudaeorum mancipiorum promittens se nonaginta mancipia talento distracturum non respiciens ad uindictam quae eum ab Omnipotente esset consecutura (2 M 8, 11)*

« Il envoya aussi aux villes sur la côte une invitation à acheter des esclaves juifs, en promettant de leur vendre quatre-vingt-dix esclaves pour un talent, sans réfléchir à la vengeance qui allait s'ensuivre pour lui de la part du Tout-Puissant. »

En 2 M 15, 31 et en 1 M 14, 44, *com-* a une valeur sociative. Le sème /ensemble/ est actualisé par le contexte en 2 M 15, 31, puisque Judas rassemble le peuple tout entier pour lui apporter une preuve de la mort de Nikanor. En 1 M 14, 44, c'est le complément de *conuocare*, *conuentum*, qui contient également le préfixe *com-*, qui actualise le sème. En effet, son sémème comporte un sème de rassemblement. Le sémème est le suivant :

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

L'emploi de *conuocare* en 2 M 8, 11 est beaucoup plus rare : le verbe est employé absolument, alors qu'il a normalement besoin d'un complément d'objet direct pour être saturé. Le complément sous-entendu désigne les habitants des villes côtières que Nikanor invite à acheter des esclaves juifs. Le signifié qu'a ici *conuocare*, « inviter à », n'est pas spécifique à ce verbe. Il est attesté pour la construction *uocare ad + acc.* :

Σ9 : s'adresser /S9/ avec déférence /s9.1/ à quelqu'un /s9.2/ pour /s9.3/ lui demander /s9.4/ de faire quelque chose /s9.5/

2.5 Ne traduit aucun terme grec

Il y a dans les livres grecs une occurrence où *conuocare* ne traduit aucun lexème grec :

⁹¹ Cette interdiction du roi Démétrius est au discours indirect.

⁹² *Eo et ipso* désignent Simon, nommé grand prêtre à perpétuité.

CONVOCARE

*postea uero **conuocatus** omnis populus et per totam noctem intra ecclesiam orauerunt petentes auxilium a Deo Israhel (Jdt 6, 21)*

« Après cela, tout le peuple **fut rassemblé** et ils prièrent toute la nuit à l'intérieur du temple, pour demander à Dieu d'apporter son aide à Israël. »

Le préverbe porte une valeur de rassemblement et le sémème de *conuocare* est fréquemment attesté dans la Vulgate :

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

3 Dans le Nouveau Testament

Conuocare est attesté 22 fois dans le Nouveau Testament : il traduit 12 fois προσκαλεῖσθαι, 5 συγκαλεῖσθαι, 4 συγκαλεῖν et une συναθροῖζειν.

3.1 προσκαλεῖσθαι

Le signifié des deux verbes est « appeler pour faire venir », ce qui est un des signifiés de *uocare*. Le préverbe *com-* marque le fait que le locuteur appelle plusieurs personnes et qu'il y a donc une pluralité d'objets. Le siège du procès, dans les évangiles est presque toujours la foule, comme dans ce verset de Matthieu :

*et **conuocatis** ad se turbis dixit eis [...] (Mt 15, 10)*

« Et, après **avoir appelé** la foule auprès de lui, il dit à tous : [...] »

ou les apôtres, dans un autre verset de Matthieu

*et **conuocatis** duodecim discipulis suis dedit illis potestatem spirituum immundorum ut eicerent eos et curarent omnem languorem et omnem infirmitatem (Mt 10, 1)*

« **Il appela** ses douze disciples auprès de lui et leur donna pouvoir sur les esprits impurs, pour les chasser et guérir toute maladie et toute infirmité. »

On trouve une exception chez Luc, dans la parabole de l'économe infidèle, où le sujet du verbe de l'ablatif absolu a pour référent les débiteurs du maître de l'économe :

***conuocatis** itaque singulis debitoribus domini sui dicebat primo [...] (Lc 16, 5)*

« C'est pourquoi **il fit venir** chacun des débiteurs de son maître et dit au premier : [...] »

Dans les deux attestations des Actes des apôtres, le siège du procès est les apôtres (Ac 5, 40) ou les disciples (Ac 6, 2).

CONVOCARE

Σ4 : s'adresser à /S4/ plusieurs personnes déterminées /s4.1/ pour /s4.2 / les faire venir /s4.3/

3.2 συγκαλεῖσθαι

Il n'y a que dans l'évangile de Luc et les Actes des apôtres, dont l'auteur est le même que celui de l'évangile attribué à Luc, que συγκαλεῖσθαι est traduit par *conuocare*. *Com-* a dans chacune des occurrences une valeur sociative. Le COD du verbe à l'actif, ou le sujet du verbe au passif, a toujours comme référent plusieurs personnes qui sont considérées par leur interlocuteur comme un seul groupe, comme dans les Actes des apôtres :

post tertium autem diem conuocauit primos Iudaeorum (Ac 28, 17)

« Trois jours plus tard, [Paul] rassembla chez lui les plus importants des juifs. »

Les deux verbes, grecs et latins, ont un sens proche de celui du doublet προσκαλεῖσθαι / *conuocare* mais le sens du préverbe n'est pas le même : συν- et *com-* ont en effet un sens sociatif et n'indique pas uniquement la pluralité des objets.

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

3.3 συγκαλεῖν

À l'actif, συγκαλεῖν traduit par *conuocare* exprime le même procès que συγκαλεῖσθαι. Il y a 3 attestations de cette traduction dans le Nouveau Testament. Deux des versets comportent un COD qui n'est pas déterminé (par exemple par un adjectif numéral), dont celui qui suit, qui figure dans l'évangile de Luc, dans la parabole de la brebis égarée :

et ueniens domum conuocat amicos et uicinos dicens [...] (Lc 15, 6)

« Rentrant chez lui, **il appelle** ses amis et voisins et leur dit : [...] »

Le récit de la passion du Christ dans l'évangile de Marc comporte la troisième occurrence, qui contient l'adjectif indéfini *totus*, en traduction du grec ὅλος, adjectif qui précise l'idée de rassemblement de l'ensemble des éléments de la cohorte :

milites autem duxerunt eum intro in atrium praetorii et conuocant totam cohortem (Mc 15, 16)

« Les soldats le conduisirent à l'intérieur de la maison du prêteur et **rassemblèrent** toute la cohorte. »

CONVOCARE

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

3.4 συναθροίζειν

L'unique occurrence est attestée dans les Actes des apôtres :

*quos **conuocans** et eos qui eiusmodi erant opifices dixit [...]* (Ac 19, 25)

« Il **rassembla** [ces artisans] et ceux qui exerçaient un métier semblable et leur dit : [...] »

Le verbe grec, dont le thème verbal est formé à partir de l'adjectif ἄθροος, « qui forme un tout », « rassemblé », « compact », signifie « rassembler ». Il est attesté 27 fois dans la Septante, où il est fréquemment associé à *congregare* dans la traduction de lexèmes hébreux, 6 fois dans les livres grecs et 2 fois dans le Nouveau Testament, son autre occurrence étant traduite dans la Vulgate par *congregare*. La notion de rassemblement est portée à la fois par le thème verbal et le préverbe, ce que montre l'emploi de *congregare* pour le traduire ou pour traduire les termes hébreux qu'il traduit. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres occurrences, le sémème de *conuocare* ne comporte pas ici de sème d'acte de parole.

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

4 Récapitulatif des sémèmes de *conuocare*

9 sémèmes différents, avec 3 archisémèmes, ont pu être définis.

Σ1 : s'adresser à /S1/ plusieurs personnes déterminées /s1.1/ ensemble /s1.2/

Σ2 : avoir recours à /S2/ quelque chose /s2.1/

Σ3 : s'adresser à /S3/ plusieurs personnes déterminées /s.1/ de manière impérative /s3.2/ pour /s3.3 / les faire venir /s3.4/

Σ4 : s'adresser à /S4/ plusieurs personnes déterminées /s4.1/ pour /s4.2/ les faire venir /s4.3/

Σ5 : s'adresser à /S5/ plusieurs personnes déterminées /s5.1/ ensemble /s5.2/ de manière impérative /s5.3/ pour /s5.4/ les faire venir /s5.5/

Σ6 : faire venir /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ ensemble /s7.2/ pour /s7.3/ les faire venir /7.4/

CONVOCARE

Σ8 : s'adresser à /S8/ quelqu'un /s8.1/ de manière impérative /s8.2/ pour /s8.3/ le faire venir /s8.4/

Σ9 : s'adresser /S9/ avec déférence /s9.1/ à quelqu'un /s9.2/ pour /s9.3/ lui demander /s9.4/ de faire quelque chose /s9.5/

À l'exception de Σ2, des liens peuvent être établis entre tous ces sémèmes. Σ1, Σ3, Σ4, Σ5, Σ7, Σ8 et Σ9 ont le même archisémème. Σ7 est une restriction de sens de Σ1 par addition des sèmes /pour/ et /les faire venir/ et une restriction de sens de Σ4 par ajout du sème /ensemble/ ; Σ8 est une restriction de sens de Σ7 par addition du sémème /de manière impérative/ ; Σ5 est une restriction de sens par rapport à Σ4 par addition des sèmes /ensemble/ et /de manière impérative/. Entre Σ5 et Σ6, l'archisémème de Σ5 s'efface et l'un de ses sèmes spécifiques devient l'archisémème de Σ6, qui conserve tous les autres sèmes de Σ5.

5 Annexe : *conuocare* et les termes qu'il traduit

Dans le canon hébraïque

qārā / καλεῖν / conuocare

qārā / εἰσφέρειν / conuocare

qārā / συγκαλεῖν / conuocare

zā'aq / βοᾶν / conuocare

qāhal / ἐξεκκλησιάζειν / conuocare

qāhal / συνάγειν / conuocare

zā'aq / ἀναβοᾶν / conuocare

zā'aq / παραγγέλλειν / conuocare

'ā'sap / συνάγειν / conuocare

qābaç / συνάγειν / conuocare

bō' / καλεῖν / conuocare

miqrā' / συνάγειν / conuocare

kol 'ashèr 'immo / τοῖς μετ' αὐτοῦ / conuocare

Dans les livres grecs

συνάγειν / conuocare

προσκαλεῖν / conuocare

ἐξεκκλησιάζειν / conuocare

προκαλεῖσθαι / *conuocare*

ἐπισυστρέφειν / *conuocare*

συνάγειν / *conuocare*

aucun terme grec / *conuocare*

Dans le Nouveau Testament

προσκαλεῖσθαι / *conuocare*

συγκαλεῖσθαι / *conuocare*

συγκαλεῖν / *conuocare*

συναθροίζειν / *conuocare*

2. *Conuocare* chez les auteurs chrétiens

1 Jeux étymologiques et remarques sémantiques sur le verbe

Augustin d'Hippone se livre dans un de ses *Traité sur l'évangile de Jean* à un jeu étymologique et sémantique sur *uocare* et *conuocare* :

Nunc ergo iam regnum uocatur, sed adhuc conuocatur ; si enim regnum non uocaretur : colligent de regno eius omnia scandala, non diceretur. (Aug. Ev. Joh. 68, 2)

« Maintenant, donc, cette vie est déjà **appelée** royaume de Dieu, mais le royaume **ne fait** pour le moment **que se former**. Car si elle n'était pas appelée royaume, on ne dirait pas : 'tous les scandales seront rassemblés hors de son royaume'. »

Il met en parallèle *uocare*, qui signifie ici « attribuer un nom », « désigner par un nom », et *conuocare*, littéralement, « appeler pour se rassembler ». L'opposition n'est pas tant sémantique que parallèle. Le procès exprimé dans *uocatur* a déjà été accompli et est renouvelé chaque fois que l'Église est appelée « royaume de Dieu », tandis que celui dénoté par *conuocatur* est en cours d'accomplissement. Le parallélisme qui est fait entre les deux verbes souligne la valeur sociative du préverbe dans *conuocare* et l'apport sémantique que représente celui-ci par rapport au verbe simple *uocare*.

Une autre remarque nous éclaire sur la perception du lexème chez les auteurs chrétiens des débuts du christianisme, et notamment chez les pères de l'Église. *Conuocare* est

fréquemment opposé à *congregare*. Cette opposition est utilisée dans des argumentations sur les différences entre l'église et la synagogue. Plusieurs auteurs, dont Augustin, la développent :

Ecclesia quippe ex uocatione appellata est, synagoga uero ex congregatione. Conuocari enim magis hominibus congruit, congregari autem magis pecoribus, unde greges proprie pecorum dici solent. Quamquam ergo plerisque scripturarum locis ipsa ecclesia grex Dei et pecus Dei et ouile Dei uocetur, tamen cum in comparatione homines pecora dicuntur ad uitam ueterem pertinent. Et apparet huiusmodi homines, non cibo sempiternae ueritatis, sed temporalium promissionum tamquam terreno pabulo esse contentos. (Aug. Rom. 2)

« Car l'église tire son nom du mot 'appeler', la synagogue du mot 's'attrouper'. **Être appelé** convient plutôt aux hommes, **s'attrouper**, plutôt aux animaux, d'où le fait qu'on a l'habitude d'employer le mot 'troupeau' dans son sens propre, au sujet des animaux. Aussi, bien que, à de nombreux endroits des Écritures, l'Église soit appelée 'troupeau de Dieu', 'bercail de Dieu' ou 'bergerie de Dieu', cependant, les hommes qui y sont, par comparaison, appelés 'troupeau' appartiennent à la vie ancienne. Il est clair que les hommes de ce genre ne se satisfont pas de la nourriture de la vie éternelle mais de celle des promesses temporelles, comme une nourriture terrestre. »

L'évêque d'Hippone souligne la notion de rassemblement contenue dans les deux verbes, qui n'ont cependant en commun que leur préverbe puisqu'ils ne s'appliquent pas, selon lui, aux mêmes catégories d'êtres vivants. Il faut aussi sous-entendre dans son raisonnement les verbes grecs traduits par *conuocare* et *congregare*, respectivement *ἐκκαλεῖν* et *συνάγειν*, sur lesquels sont formés les substantifs *ἡ ἐκκλησία* et *ἡ συναγωγή*. Augustin a recours à une étymologie grecque qu'il suppose connue de tous ses lecteurs pour justifier son propos et expliquer le sens des deux verbes latins.

2 « Appeler », « faire venir »

2.1 Le préverbe a une valeur sociative

L'une des principales valeurs du préverbe *com-* dans *conuocare* chez les auteurs chrétiens est la valeur sociative.

Le sémantisme du lexème, comme ceux de *uocare* et de la plupart des préverbes de celui-ci, comporte une ambiguïté puisqu'on peut comprendre que le terme exprime aussi un acte de parole ayant pour but de provoquer un mouvement qui est le résultat de cet acte de parole. Autrement dit, *conuocare* signifie aussi bien « s'adresser à plusieurs personnes pour les faire venir » que « faire venir plusieurs personnes ensemble ».

CONVOCARE

Le C.O.D. du verbe, quand il est à la voix active, et son sujet syntaxique, quand il est au passif, sont la plupart du temps au pluriel.

Un exemple du signifié « s'adresser à quelqu'un pour le faire venir » se trouve un passage du traité *Sur les bénédictions des patriarches*, où Rufin d'Aquilée commente un verset du livre de la Genèse (Gn 49, 1) :

*Ceterum in initiis, ubi **conuocat** eos pater, non quasi ad benedictionem **conuocat**, sed ita scriptum est : uocauit autem Iacob filios suos et dixit : congregamini, ut adnuntiem uobis quae occursura sunt uobis in nouissimis diebus.* (Rufin. *Patr.* 2, 3)

« Du reste, au début, quand le père les appela, il ne les appela pas comme pour les bénir mais ainsi qu'il est écrit : 'Jacob appela ses fils et leur dit : vous êtes réunis pour que je vous annonce ce qui va se passer pour vous dans les jours à venir.' »

Conuocare reprend le verbe du verset cité par Rufin, *uocauit*. La présence dans la suite du verset de *congregare* (« se rassembler ») montre que l'acte de parole par lequel Jacob a appelé ses fils à venir auprès de lui a une valeur sociative et qu'ils ont bien été appelés ensemble. Nous pouvons donc poser le sémème suivant :

Σ1 : s'adresser à /S1/ plusieurs personnes déterminées /s1.1/ pour /s1.2/ les faire venir /s1.3/

La lettre 17 de Cyprien de Carthage traite des prêtres qui communiquent avec les *lapsi* (les chrétiens qui ont renié leur foi pendant les persécutions), sans précautions, ce que Cyprien critique vivement en souhaitant qu'ils fassent preuve de plus de prudence, et suggère de réunir plusieurs évêques pour discuter de la conduite à tenir :

*Audiant quaeso patienter consilium nostrum, expectent regressionem nostram, ut cum ad uos per Dei misericordiam uenerimus, **conuocatis** coepiscopis plures secundum Domini disciplinam et confessorum praesentiam et uestram quoque sententiam beatorum martyrum litteras et desideria examinare possimus.* (Cypr. *Ep.* 17, 3, 2)

« Qu'ils écoutent, je les en prie, notre conseil ; qu'ils attendent notre retour pour que, quand je serai revenu vers vous, grâce à la miséricorde de Dieu, après **avoir réuni** pour cela mes collègues dans l'épiscopat, nous puissions examiner à plusieurs les lettres des bienheureux martyrs et leurs requêtes, selon l'enseignement du Seigneur, en présence des confesseurs et en recueillant votre avis. »

L'objectif de Cyprien est de réunir ses collègues évêques pour travailler en commun. L'évêque de Carthage n'emploie pas le terme *episcopus* mais *coepiscopus*, qui contient le préfixe *com-*, pour souligner le lien qui l'unit aux autres évêques et insister sur la communauté qu'ils forment. Il ne souhaite pas s'adresser à chacun des évêques un par un

CONVOCARE

mais espère pouvoir les réunir ensemble. L'ablatif absolu et le participe parfait passif qu'il induit renforce l'ambiguïté du sémantisme du terme. Le parfait exprime en effet l'accomplissement de l'action. Quand l'action dénotée par *conuocare* est accomplie, les personnes qui étaient destinataires d'un appel ont reçu cet appel et, si elles étaient invitées à se déplacer pour se réunir en un lieu donné, la réunion a eu lieu. Qu'exprime alors le lexème ? Le contexte de la lettre de Cyprien indique, selon nous, que les sèmes d'acte de parole se sont effacés du lexème au profit des sèmes de mouvement.

Le sémème peut être défini ainsi :

Σ2 : faire venir /S2/ plusieurs personnes déterminées /s2.1/ ensemble /s2.2/

Conuocare n'est jamais attesté avec un C.O.D. au singulier, ni *conuocari* avec un sujet au singulier, hormis quand le siège du procès est un nom collectif au singulier. La notion de rassemblement est alors contenue à la fois dans le verbe et dans son complément ou son sujet syntaxique. On trouve ainsi dans la correspondance de Cyprien *conuocata plebe* :

Nec hoc in episcoporum tantum et sacerdotum, sed et in diaconorum ordinationibus obseruasse apostolos animaduertimus, de quo et ipso in actis eorum scriptum est : Et conuocauerunt, inquit, illi duodecim totam plebem discipulorum et dixerunt eis. Quod utique idcirco tam diligenter et caute conuocata plebe tota gerebatur, ne quis ad altaris ministerium uel ad sacerdotalem locum indignus obreperet. (Cypr. Ep. 67, 4, 3)

« Ce n'est pas seulement pour les ordinations d'évêques et de prêtres mais également pour celles des diacres que nous faisons remarquer que les apôtres observaient cette conduite, au sujet de laquelle il est écrit dans leurs Actes : 'Et', dit-il, 'les apôtres convoquèrent toute la foule des disciples et leur dirent ...'⁹³ Cela était fait en tout cas avec grand soin et beaucoup de précaution, **en rassemblant le peuple**, pour éviter qu'un homme indigne se glisse jusqu'au service de l'autel ou jusqu'à la dignité sacerdotale. »

Chez Cassiodore, *conuocatus*, participe adjectivé, qualifie *exercitus* :

Locusta uero mater bruchi est, quem mala fecunditate progenerat, quae ad illam praedam quasi conuocatus exercitus cum sua prole descendit. (Cassiod. Psalm. 104)

« La sauterelle est la mère du bruchus, qu'elle engendre avec une mauvaise abondance ; elle fond sur sa proie avec sa descendance comme une armée **rassemblée**. »

Lactance emploie quant à lui comme sujet de *conuocatur contio* :

Contio militum conuocatur, in qua senex cum lacrimis alloquitur milites : se inualidum esse, requiem post labores petere, imperium ualidioribus tradere, alios Caesares subrogare. Summa omnium expectatio, quid afferret. (Lact. Mort. 19, 3)

⁹³

Ac 6, 2.

CONVOCARE

« L'assemblée des soldats **fut rassemblée**, au cours de laquelle le vieillard⁹⁴ parla aux soldats les larmes yeux, en leur disant qu'il était invalide, qu'il demandait du repos après ses fatigues, qu'il remettait l'empire dans des mains plus robustes et qu'il choisissait de nouveaux Césars. »

Les trois substantifs désignent un rassemblement de personnes considérées comme une seule entité et non comme une addition de personnalités singulières. Les traits sémantiques du rassemblement qu'ils contiennent actualisent la valeur sociative du préverbe *com-*.

Que les sèmes de parole se soient effacés ou non du sémème, *conuocare* implique un mouvement. Le lieu ou la personne auprès desquels ce mouvement est effectué est exprimé par un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par la préposition *ad*. Le référent du terme à l'accusatif peut être une personne, désignée par un substantif, un nom propre ou un pronom. Dans un de ses sermons, Augustin d'Hippone rappelle comment le Christ a parlé du jugement dernier dans les évangiles (Mt 25, 31-46) :

*Sed quoniam seruatur quidquid mali faciunt et nesciunt, ubi uenerit Deus noster manifestus et non silebit, **conuocabit ad se omnes gentes, sicut dicit in euangelio** [...] (Aug. Serm. 18, 4)*

« Mais puisqu'il conserve tout ce que les méchants font et que ceux-ci ne le savent pas, notre Dieu, quand il viendra pour se manifester et non plus pour garder le silence, **appellera auprès de lui** tous les peuples, comme il le dit dans l'évangile. »

L'évêque d'Hippone emploie *conuocare* et non pas *uocare* pour souligner que tous les peuples seront appelés à se rassembler pour se présenter devant celui qui les jugera et les séparera en les plaçant les uns à sa gauche et les autres à sa droite. *Ad se* désigne personne auprès de laquelle les nations seront appelées à se déplacer.

Nous définissons comme sémème :

Σ3 : s'adresser à /S3/ plusieurs personnes déterminées /s3.1/ ensemble /s3.2/

Les traits sémantiques précisant le but de l'appel sont contenus dans le syntagme prépositionnel *ad se* et non dans le sémème de *conuocare*.

2.2 Le préverbe exprime la pluralité des objets

Conuocare est aussi employé avec les mêmes signifiés que *uocare* quand les sièges du procès sont pluriels. Paulin de Nole donne cette valeur au préverbe dans une de ses lettres, où il développe une comparaison entre le moineau et la Sagesse :

⁹⁴ Il s'agit de Dioclétien.

CONVOCARE

*Hic passer est illa sapientia, quae requirentibus se in uis hilariter ostendit, nunc in portis fit obuia, nunc in plateis occurrit, nunc in muris uel turribus celsa **conuocat** ad se amatores suos et inuitat eos in altitudines habitationum suarum, ut inpleat uerbum suum, quia exaltatus omnia ad se trahit.* (Paul.-Nol. Ep. 40, 8)

« Ce moineau est la Sagesse, qui se montre joyeusement à ceux qui la cherchent sur leur chemin. Maintenant elle va au devant des gens aux portes des villes, elle leur court au devant dans les rues, maintenant, d'en haut, **elle appelle** à elle ceux qui l'aiment sur les murs ou dans les tours et les invite dans ses hautes demeures pour les remplir de sa parole, car celui qui s'est élevé attire tout à lui. »

Il n'y a dans le contexte aucun élément qui permette de penser que le procès dénoté par *conuocare* a pour but le rassemblement de tous ceux qui sont désignés sous le terme *amatores*. Si le verbe préverbe remplace le verbe simple *uocare*, c'est parce qu'il y a plusieurs sièges du procès, et que ceux-ci sont même multiples. Le parallélisme fait par Paulin de Nole entre *conuocare* et *inuitare*, un autre verbe de parole, nous incite à interpréter *conuocare* ici comme un verbe de parole et non pas un verbe de mouvement.

Nous posons comme sémème :

Σ4 : s'adresser à /S4/ plusieurs personnes déterminées /s4.1/

Tous les signifiés de *uocare*, même ceux relatifs aux appels spécifiques de la religion chrétienne, peuvent être exprimés par *conuocare*. Ainsi, dans le *Commentaire de l'Épître aux Galates* de l'Ambrosiaster, se trouve l'expression *conuocare ad indulgentiam*, dont le sujet, le verbe étant à la voix passive, est *peccatores* :

*Euangelium bonum nuntium est, ac per hoc et lex uetus euangelium est, excepta lege factorum ; sed hoc potius, in quo quod promissum est solutum est, per quod peccatores **ad indulgentiam conuocantur**.* (Ambrosiast. Gal. 1, 7)

« L'évangile est la bonne nouvelle, et grâce à cela la loi ancienne est aussi l'évangile, excepté la loi des faits. Mais il y a bien davantage, en ce que ce qui a été promis a été accompli, grâce à quoi les pécheurs **sont appelés au pardon**. »

Vocare ad + accusatif se dit fréquemment de l'appel des non-chrétiens à la conversion. Le substantif à l'accusatif introduit par *ad* est alors *fidem*, *gratiam*, ou tout autre terme dont le référent est spécifique à la foi chrétienne. La tournure est attestée avec des C.O.D. au pluriel sans idée d'association ou de rassemblement des personnes concernées, par exemple dans ce verset de l'évangile :

*non enim ueni **uocare** iustos sed peccatores* (Mc 2, 17)

La substitution de *conuocare* à *uocare* par l'Ambrosiaster s'explique donc par la valeur de pluralité des objets portée par le préverbe.

Le sémème se définit ainsi :

CONVOCARE

Σ5 : s'adresser à /S5/ plusieurs personnes déterminées /s5.1/ pour que /s5.2/ elles choisissent /s5.3/ une disposition d'âme particulière /s5.4/

2.3 Le siège du procès est unique

Le lexème est parfois employé avec un complément au singulier dont le référent n'est pas un rassemblement de personnes mais une entité unique. Des occurrences de cette construction se trouvent dans un des sermons de Pierre Chrysologue :

*Quaerit symbolum, quia te modo non ad rem **conuocat**, sed ad fidem [...]* (Chrysol. *Serm.* 62)

« Il cherche le symbole, parce qu'il ne **t'appelle** pas seulement à la réalité mais à la foi. »

Cet emploi se rapproche de celui que nous avons étudié dans l'Ambrosiaster en ce que le complément de *conuocare* introduit par *ad* est *fidem*, et que le contexte est celui de la conversion à la foi chrétienne, mais il s'en différencie par le fait que le C.O.D. du verbe est *te*, qui fait référence à une seule personne.

Une occurrence apparemment semblable se trouve chez Augustin, dans l'expression *in auxilium conuocare*, qui est rare, *in auxilium* étant généralement complément d'*inuocare* ou de *aduocare* :

*Quin etiam putasti, omnium sensuum uoluptatem **in auxilium conuocandam**, tanquam uoluptas genitalium nec tanto patrono sibi sola sufficeret, nisi sociarum cuneus subueniret.* (Aug. *Jul.* 4, 65)

« Bien plus, tu as pensé qu'il fallait appeler à l'aide le désir de tous les sens, comme si le désir charnel, bien qu'ayant déjà un si grand patron, ne se suffisait pas seul à lui-même sans l'aide de ses alliés. »

Comment expliquer ces emplois ? Concernant Pierre Chrysologue, nous pouvons postuler qu'il y a un affaiblissement du sens du préverbe et que cette construction s'inscrit dans la tendance de la langue latine à époque tardive à confondre verbes simples et verbes préverbés. Mais nous avons vu qu'Augustin a une grande conscience de la valeur du préverbe *com-*. Il n'y a en réalité pas, selon nous, de contradiction entre la valeur du préverbe et le singulier du C.O.D. Ce qui est à prendre en considération n'est pas le singulier de *uoluptatem* mais le pluriel d'*omnium sensum* : il n'y a pas qu'un seul désir mais de multiples plaisirs que font naître chacun des sens. Malgré les apparences, il y a bien ici pluralité des objets.

2.4 Le sémème contient un sème impératif

Dans des contextes particuliers, le sémantisme de *conuocare* comporte un sème qui dénote le caractère impératif de l'appel : la personne à qui le message est adressé ne peut pas se soustraire à ce qui lui est demandé. Le verbe s'applique par exemple à la réunion d'un concile :

Tum ille ex sententia sacerdotum apud urbem Nicaeam episcopale concilium conuocat ibique Arrium trecentis decem et octo episcopis residentibus adesse iubet ac de eius propositionibus et quaestionibus iudicari. (Rufin. *Hist.* 10, 1)

« Alors celui-ci, à partir de l'avis des prêtres, **convoqua** un concile épiscopal dans la ville de Nicée et ordonna à Arius et à trente-huit évêques résidents d'y être présents pour y être interrogés sur les propositions et les questions de celui-ci. »

Le sème /impérativement/ est actualisé par le parallélisme effectué par Rufin entre *conuocare* et *iubere*, le sème d'ordre étant inhérent chez *iubere* alors qu'il n'est qu'afférent localement pour *conuocare*. Les deux termes servent à exprimer l'ordre donné à Arius et aux évêques se réclamant de sa doctrine de venir s'expliquer au cours de la réunion convoquée. La présence du substantif *concilium*, « assemblée de plusieurs églises », « concile », qui contient le préfixe *con-* avec une valeur sociative, comme complément de *conuocare* et le sémantisme de ce lexème renforcent la valeur sociative du préverbe.

Nous posons comme sémème :

Σ6 : s'adresser à /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/ de manière impérative /s6.3/ pour /s6.4/ les faire venir /s6.5/

2.5 *Conuocare* est construit avec un complément exprimant le but

Plusieurs tournures syntaxiques sont utilisées pour exprimer le but du procès dénoté par *conuocare*.

La première est un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par *ad*, comme dans le cinquième livre des *Institutiones Divines*, de Lactance :

Procedant in medium pontifices seu minores seu maximi, flamines, augures, item reges sacrificuli quique sunt sacerdotes et antistites religionum, conuocent nos ad contionem, cohortentur ad suscipiendos cultus deorum [...] (Lact. *Inst.* 5, 19, 10)

« Que les pontifes, petits et grand, s'avancent au milieu, ainsi que les flamines, les augures, les rois, les sacrificateurs, et ceux qui sont des prêtres et des ministres de leurs religions, qu'**ils** nous **appellent pour tenir une assemblée**, qu'ils nous exhortent à rendre un culte à leurs dieux [...] »

CONVOCARE

Ad contionem se comprend aussi bien comme « qu'ils nous appellent à une assemblée », ce qui serait une construction à *conuocare ad se*, que nous avons citée, que comme « qu'ils nous appellent pour tenir une assemblée ». La seconde interprétation nous semble meilleure. En effet, *contio* ne désigne pas un lieu donné ni une personne se tenant dans un lieu auprès de laquelle il serait facile de se déplacer, mais une foule de personnes formée par rassemblement. Des personnes peuvent se déplacer individuellement auprès d'une assemblée déjà constituée, mais ce n'est pas cela que désigne Lactance, qui demande aux prêtres des religions païennes d'appeler les chrétiens pour qu'ils se réunissent. La préposition *ad* exprime ici le but et non le mouvement.

La deuxième est la construction *conuocare ad* + gérondif ou adjectif verbal dont les premières occurrences, avant la latinité tardive, se trouvent chez Tite-Live. Elle n'est pas attestée chez Cicéron ou César. On compte au nombre des auteurs chrétiens qui l'emploient Augustin, dans le récit des événements à l'origine du nom de la ville d'Athènes :

Isto Cecrops oraculo accepto ciues omnes utriusque sexus (mos enim tunc in eisdem locis erat, ut etiam feminae publicis consultationibus interessent) ad ferendum suffragium conuocauit. (Aug. Civ. 18, 9)

« Après avoir reçu cet oracle, Cécrops **rassembla** tous les citoyens de chaque sexe (il était en effet alors de coutume en ces lieux que les femmes participent aux délibérations publiques) **pour les faire voter.** »

La troisième est *conuocare ut* + subjonctif :

Audimus in euangelio Dominum conuocantem, ut ad eum per liberum properemus arbitrium [...] (Cassian. Coll. 13, 10)

« Nous entendons dans l'évangile que Dieu **nous appelle à** nous hâter de venir vers lui par notre libre arbitre [...] »

Dans cet exemple de Jean Cassien, *conuocare* est construit sans C.O.D., à la différence des deux cas précédents, mais le complément se déduit du sujet du verbe *properemus*.

Ces trois constructions ne sont pas spécifiques à *conuocare* puisqu'elles sont attestées avec d'autres préverbes de *uocare*, comme *prouocare*.

3 Traduction du grec

Conuocare traduit trois verbes différents dans les traductions latines des premiers textes chrétiens grecs, συγκαλεῖσθαι, προσκαλεῖσθαι et καλεῖν. Le doublet συγκαλεῖσθαι / *conuocare* est le plus naturel car *com-* est le correspondant latin du préfixe et préverbe συν-, tandis que *uocare* est considéré par les locuteurs latins comme l'équivalent de καλεῖν.

CONVOCARE

Conuocare traduit συγκαλεῖσθαι notamment dans les deux traductions du *Pasteur d'Herma*, la version vulgate et la version palatine :

ταῦτα πάντα τὰ γεγονότα ὁ δεσπότης αὐτοῦ ἤκουσε καὶ πάλιν λίαν ἐχάρη ἐπὶ τῇ πράξει αὐτοῦ. **συγκαλεσάμενος** πάλιν τοὺς φίλους ὁ δεσπότης καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἀπήγγειλεν αὐτοῖς τὴν πρᾶξιν αὐτοῦ, ἣν ἔπραξεν ἐπὶ τοῖς δ' ἐδέσμασιν αὐτοῦ οἷς ἔλαβεν·

*Haec omnia cum audisset dominus eius, percepit iterum maximum gaudium et **conuocatis** rursum amicis et filio exposuit factum serui sui de cibis suis, quos ei miserat.* (Herm. Vulg. Sim. 5, 2, 11)

*Haec cum iterum audisset dominus, repletus maximo gaudio **conuocauit** rursus amicos et filium, et eis factum serui de cibis, quos ad eum miserat, pertulit.* (Herm. Pal. Sim. 5, 2, 11)

« Après que le maître eut entendu que toutes ces choses étaient arrivées, il en conçut à nouveau une grande joie et il réunit à nouveau ses amis et son fils et il leur rapporta ce que son esclave avait fait de la nourriture qu'il lui avait envoyée ».

Les verbes grec et latin expriment l'action d'appeler plusieurs personnes pour les réunir autour d'un événement particulier et contiennent tous les deux ici l'idée de rassemblement. Le maître appelle ses amis et son fils pour qu'ils forment ensemble l'auditoire qui va entendre le récit des bonnes actions de l'esclave ; il ne s'adresse pas à eux séparément.

Conuocare est attesté en traduction de καλεῖν dans l'Épître de Barnabé. Le texte latin qui nous est parvenu ne traduit pas fidèlement le texte grec que nous connaissons mais le segment de phrase qui comprend *conuocare* traduit quasiment littéralement (à la différence de temps du verbe près) le syntagme verbal grec dans lequel se trouve καλεῖν :

[...] καὶ κηρύγματι **καλεῖ** τὸν λαόν.

« [...] et il fait appeler le peuple par le héraut. »

[...] *per praecones **conuocauit** populum.* (Barnab. 12, 6)

« [...] et il **fit** appeler le peuple par le héraut. »

Deux raisons justifient le choix de *conuocare* dans la traduction latine. La première est que le lexème latin dénote ici un appel impératif. En faisant appeler le peuple par le héraut, Moïse lui ordonne de se rendre auprès de lui et donne à cet appel un caractère officiel. La seconde raison est que *populus* a comme référent un groupe de personnes à qui l'appel au rassemblement est adressé en tant que groupe. Les membres de celui-ci peuvent entendre l'appel individuellement mais ils sont appelés à se réunir pour former un groupe qui va constituer un tout agissant ensemble. Le sémantisme du verbe latin comporte à la fois l'idée d'obligation et le trait sémantique /ensemble/.

4 Récapitulatif des sémèmes de *convocare*

Nous avons posé six sémèmes différents, pour seulement deux archisémèmes :

Σ1 : s'adresser à /S1/ plusieurs personnes déterminées /s1.1/ pour /s1.2/ les faire venir /s1.3/

Σ2 : faire venir /S2/ plusieurs personnes déterminées /s2.1/ ensemble /s2.2/

Σ3 : s'adresser à /S3/ plusieurs personnes déterminées /s3.1/ ensemble /s3.2/

Σ4 : s'adresser à /S4/ plusieurs personnes déterminées /s4.1/

Σ5 : s'adresser à /S5/ plusieurs personnes déterminées /s5.1/ pour que /s5.2/ elles choisissent /s5.3/ une disposition d'âme particulière /s5.4/

Σ6 : s'adresser à /S6/ plusieurs personnes déterminées /s6.1/ ensemble /s6.2/ de manière impérative /s6.3/ pour /s6.4/ les faire venir /s6.5/

Tous ces sémèmes sont également attestés dans la Vulgate. Les analyses que nous avons faites des relations entre les différents sémèmes de *convocare* dans la Vulgate sont donc valables également pour les emplois du lexème chez les auteurs chrétiens.

Conclusion

Que ce soit dans la Vulgate, où il traduit 9 termes et syntagmes hébreux et 10 verbes grecs différents, si bien qu'il ne peut pas être considéré comme le calque de l'un d'entre eux, ou chez les auteurs chrétiens, *convocare* n'est pas à proprement parler un terme polysémique. Les différents sémèmes montrent que le sémantisme de ce verbe s'organise autour de deux archisémèmes principaux, /s'adresser à/ et /faire venir/, communs à de nombreux préverbés de *uocare*, et possède de nombreux sèmes potentiels qui s'actualisent ou se virtualisent en fonction du contexte. Les sèmes qui se combinent entre eux, s'actualisent, s'effacent sont au nombre de quatre : /plusieurs personnes déterminées/, /pour/ /faire venir/, /ensemble/ et /de manière impérative/.

Chapitre X - *Conuocatio* et *conuocator*

1. *Conuocatio*

Conuocatio n'appartient pas au vocabulaire usuel de la langue latine, quelle que soit l'époque prise en compte, comme le montre le nombre de ses occurrences : 1 à l'époque classique et 13 en latin tardif (uniquement chez des auteurs chrétiens puisque le terme n'est pas attesté dans la Vulgate), dont une citation d'une traduction de la Bible antérieure à la Vulgate.

La seule attestation de l'époque classique se trouve chez Cicéron :

*Nulla de illis magistratuum consensio, nulla ad rem publicam defendendam populi Romani **conuocatio**, nullus Italiae motus, nulla decreta municipiorum et coloniarum exstiterunt.* (Cic. Sen. 15, 38)

« Aucun accord à leur⁹⁵ sujet, aucun **appel au rassemblement** du peuple romain pour défendre la république, aucune émotion de l'Italie, aucun décret des municipes et des colonies ne se sont manifestés. »

Conuocatio est construit avec un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par *ad*. Cette construction, comme nous l'avons vu, est attestée pour *uocatio*. De même qu'il arrive que *conuocare* ne diffère de *uocare* que par le fait que les objets du procès dénoté par *conuocare* sont pluriels ou par la valeur de rassemblement, portée par le préverbe *com-*, de même, ici, *conuocatio* désigne l'appel (*uocatio*) d'un grand nombre de personnes ensemble, considérées non plus comme un ensemble d'individualités mais comme un groupe homogène. On peut traduire le substantif par « appel au rassemblement. »

L'étymologie proposée par Isidore de Séville et reprise par Ildefonse de Tolède explique la très grande rareté, pour ne pas dire la quasi-inexistence, du terme en latin chrétien.

*Ecclesia Graecum est, quod in Latinum uertitur **conuocatio**, propter quod omnes ad se uocet.* (Isid. Etym. 8, 1, 1)

« *Ecclesia* est un mot grec, qui se traduit en latin *conuocatio*, parce qu'elle appelle tous les hommes à elle. »

⁹⁵*Illis* renvoient à Popilius, Metellus et Marius, dont Cicéron vient de comparer le sort au sien.

CONVOCATIO

Le sens exact de *conuocatio* n'est pas donné par Isidore. Littéralement, le substantif signifie « action d'appeler plusieurs personnes à se rassembler ». Nous avons vu que *uocare* et *uocatio* exprimaient aussi bien l'idée d'appel que le résultat de cet appel, et *conuocatio* signifie aussi « rassemblement de plusieurs personnes ».

La langue latine a-t-elle rassemblé sous *ecclesia* (un emprunt à la langue grecque du substantif ἡ ἐκκλησία) tous les sens dont *conuocatio* aurait été susceptible de se charger ? C'est ce qui vient à l'esprit quand on compare les 13 occurrences du lexème latin aux 32571 occurrences d'*ecclesia* durant la même période de la latinité. Cependant, *conuocatio* subsiste sous la plume de quelques auteurs.

Le premier sens, qu'on pourrait qualifier de sens étymologique ou sens originel, est exprimé par Isidore de Séville et Ildefonse de Tolède dans la phrase que nous venons de citer :

Ecclesia Graecum est, quod in Latinum uertitur conuocatio, propter quod omnes ad se uocet.

Isidore pose la définition suivante : *conuocatio* désigne l'action de *uocare omnes ad se*. Celle-ci se trouve également chez Ildefonse de Tolède :

Ecclesia Graecum est, quod in Latinum uertitur conuocatio, propter quod omnes ad se uocet. (Ildef. Cognit. 73)

Celle-ci ne rend pas compte de la différence de valeur entre les préfixes latin *com-* et grec *ἐκ-*, contenu dans ἡ ἐκκλησία. À la différence de *com-*, *ἐκ* n'exprime ni l'idée de pluralité des objets ni celle de rassemblement. Ces valeurs du préverbe latin sont cependant développées par la subordonnée *propter quod omnes ad se uocet*. Nous proposons donc comme sémème :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ plusieurs personnes /s1.1/ ensemble /s1.2/

Huit des treize attestations de *conuocatio* se trouvent des développements sur le sens des termes *synagoga* (emprunt par calque phonétique du grec ἡ συναγωγή) et *ecclesia*. *Synagoga* est rapporté au substantif latin *congregatio* et *ecclesia*, comme nous l'avons déjà vu, à *conuocatio*. Augustin d'Hippone explicite les raisons de ce rapprochement :

Quamuis enim proprie dicatur, synagoga Iudaeorum, ecclesia uero christianorum, quia congregatio magis pecorum, conuocatio uero magis hominum intellegi solet, tamen et illam dictam inuenimus ecclesiam, et nobis fortasse potius conuenit dicere : salua nos, Domine Deus noster, et congrega nos de nationibus, ut confiteamur nomini sancto tuo. (Aug. Psalm. 77, 3)

CONVOCATIO

« Bien que nous parlions, avec justesse, de ‘synagogue’ pour les juifs mais d’‘église’ pour les chrétiens, parce que *congregatio* ‘action de s’attouper en masse’ se dit plutôt pour le bétail, alors que *conuocatio* ‘action d’appeler masse’ se comprend plutôt pour les humains, cependant nous trouvons la synagogue appelée du nom d’‘église’, et il nous convient peut-être davantage de dire : ‘sauve-nous, Seigneur notre Dieu, et attoupe-nous de toutes les nations, pour que nous confessions ton saint nom’. »

La même idée est présente chez Cassiodore (*Psalm.* 81), Isidore (*Etym.* 8, 1, 8 ; ...), Ildefonse de Tolède (*Cognit.* 76) et Bède le Vénérable (*Salom.* 1, 5 ; ...). L’évêque d’Hippone oppose *congregatio* et *conuocatio* car *conuocatio* est, selon lui, le terme approprié pour désigner le rassemblement d’hommes suite à un appel, alors que *congregatio* conviendrait pour un rassemblement d’animaux. L’opposition *congregatio* / *conuocatio* n’est cependant pas partagée par tous les auteurs chrétiens de langue latine : Tertullien (*Apol.* 7, 29) emploie *congregatio* au sujet des assemblées de chrétiens, et, à partir de Jean Cassien (*Inst.* 4, 40), le terme désigne également le rassemblement de moines dans un monastère.

Nous avons vu que *uocare* et *uocatio* exprimaient aussi bien l’idée d’appel que le résultat de cet appel. À partir du signifié « action de rassembler plusieurs personnes », *conuocatio* en vient à désigner le « rassemblement de plusieurs personnes ».

$\Sigma 2$: rassemblement /S2/ de plusieurs personnes /s2.1/

De là vient l’emploi (selon la terminologie de F. RASTIER) de *conuocatio* dans l’ouvrage que Tertullien adresse *À sa femme* :

Quis nocturnis conuocationibus, si ita oportuerit, a latere suo adimi libenter feret ?
(Tert. *Ux.* 2, 4)

« Quel époux supportera volontiers que sa femme s’arrache à ses côtés pour prendre part à **des assemblées nocturnes**, s’il le fallait ? »

Les assemblées évoquées par Tertullien sont des assemblées de fidèles qui se retrouvent pour prier ensemble. Les sèmes /pour/ /prier/ sont actualisés en contexte car la phrase ne comporte aucun lexème portant de tels traits sémantiques. Nous posons donc le sémème suivant, qui constitue une restriction de sens par rapport à $\Sigma 2$, par ajout de sèmes spécifiques :

$\Sigma 3$: rassemblement /S3/ de plusieurs personnes /s3.1/ pour /s3.2/ prier /s3.3/

Le petit nombre d’attestations de *conuocatio* et le fait que la plupart d’entre elles relèvent d’un cliché littéraire indiquent que le terme n’a jamais vraiment été un terme vivant et intégré dans le lexique latin. Son usage chez les quelques auteurs qui sortent de l’opposition

conuocatio / *congregatio* témoigne cependant de la conscience des liens sémantiques qui existent entre le verbe, *conuocare*, et le nom d'action, *conuocatio*.

2. *Conuocator*

Le nom d'agent formé sur *conuocare* grâce au suffixe *-tor* est un hapax d'Augustin, mais tout à fait régulier au regard de la formation de noms d'agent en *-tor* qui correspondent aux noms d'action en *-tio* :

*Et ipse Dominus qui hanc parabolam proposuit, sponsus ipse conuiuui **conuocator** et conuiuuarum uiuificator, ipse nobis exposuit, quia homo ille non unum hominem significat, sed multos, ibi, in ipso loco, in eadem parabola. (Aug. Serm. 95)*

« C'est le Seigneur lui-même, lui qui nous a proposé cette parabole, c'est l'époux lui-même, **celui qui invite au banquet**, qui vivifie les convives, il nous a expliqué lui-même que cet homme ne représente pas un homme seul mais le grand nombre, en ce même lieu, dans cette même parabole. »

L'emploi de *conuocator* à la place de **uocator* ne semble pas avoir de justification sémantique se justifie par le fait que *conuiuuium*, « banquet », s'apparente à un nom collectif. *Conuocator* désigne celui qui accomplit l'acte de communication socialement conditionné par lequel on s'adresse à un interlocuteur pour le prier d'assister à un événement donné. *Conuocatio* ne signifiant jamais, chez les auteurs chrétiens, « action d'inviter » ou « invitation », Augustin se base sur des signifiés du verbe *conuocare* pour créer *conuocator*.

Σ4 : action de s'adresser /S4/ avec déférence /s4.1/ à quelqu'un /s4.2/ pour /s4.3/ lui demander /s4.4/ de prendre part à un événement /s4.5/

Chapitre XI - *Aduocare*

Aduocare signifie littéralement *uocare ad se*, « appeler vers soi ». Ce signifié, qui ne comporte aucun trait sémantique distinctif ou spécialisé, s'emploie aussi bien dans des contextes de communication quotidienne que dans des domaines plus techniques. Il peut s'employer dans des sens et acceptions très proches de ceux de *uocare* ou connaître des restrictions de sens limitant fortement son usage.

Il s'agit d'un terme connu dès les débuts de la latinité, puisqu'on le trouve chez Ennius et qu'il y a 25 occurrences chez Plaute et 5 chez Térence. Contrairement à *uocare* ou à d'autres des préverbés de celui-ci, le nombre de ses attestations à époque tardive (281) n'est pas significatif par rapport au nombre d'attestations depuis Ennius jusqu'à la fin de la latinité dite classique (262).

Aduocare présente aussi cette particularité d'être à l'origine d'un substantif, *aduocatus*, employé presque aussi fréquemment que le verbe dont il est issu.

Les Anciens avaient une conscience nette des différences existant entre *aduocare*, *inuocare* et *euocare*. Le *Livre des différences* d'Isidore de Séville les expose ainsi :

Inter aduocatur, inuocatur et euocatur. Aduocatur daturus patrocinium, inuocatur praestiturus auxilium, euocatur praebiturus obsequium. (Isid. *Diff.* 1, 2, 26)

« Voici la différence entre *aduocatur*, *inuocatur* et *euocatur* : celui qui assurera une défense **est appelé à l'aide** (*aduocatur*), celui qui offrira de l'aide **est invoqué** (*inuocatur*), celui qui offrira ses services est **appelé auprès de soi** (*euocatur*). »

Aduocare est rattaché au vocabulaire juridique, tandis qu'*inuocare* est vu comme un lexème appartenant uniquement au vocabulaire religieux. Cette distinction est également opérée par Bède le Vénérable avec une formulation quasi-identique :

Aduocatur daturus patrocinium ; euocatur praebiturus obsequium ; inuocatur praestaturus auxilium. (Bed. *Orth.* A, l. 124)

Qu'en est-il réellement ? S'agit-il d'une distinction de grammairien, donc théorique et avec laquelle la langue telle qu'elle se réalise chez les locuteurs latins possède des points de divergences, ou bien cela recouvre-t-il une certaine réalité ?

1. *Aduocare* dans la Vulgate

Aduocare n'est pas attesté dans la traduction des livres du canon hébraïque et l'est cinq fois dans le reste de la Vulgate. Il traduit toujours le même verbe, προσκαλεῖσθαι, dont il n'est pas pour autant un calque puisque le lexème grec est employé 41 fois dans la traduction des livres grecs et néotestamentaires. Il n'importe donc que quelques-uns de ses emplois.

La sixième attestation pose de nombreuses questions puisqu'il s'agit de l'emploi de l'adjectif substantivé *aduocatum* en traduction de l'adjectif verbal substantivé ὁ παράκλητος.

1 Dans la traduction des livres grecs

Les deux attestations d'*aduocare* dans la traduction des livres grecs se trouvent dans le même verset du Siracide :

aduocatus a potentiore discede ex hoc enim magis te aduocabit (Si 13, 12 = 13, 9)

« Si quelqu'un de plus puissant que toi t'**invite**, prends tes distances avec lui, ainsi il t'**invitera** encore plus. »

Le lexème latin est employé pour dénoter l'action d'inviter quelqu'un à un événement précis dans le cadre de relations sociales déterminées. Cependant, l'emploi d'*aduocare* peut surprendre. En effet, la Vulgate emploie à plusieurs reprises, pour dénoter la même action dans le même contexte social, le verbe *uocare*, sans préverbe, par exemple dans l'évangile de Jean (2, 2), dans le récit des noces de Cana, dans l'évangile de Matthieu (22, 9), dans la parabole des noces du fils du roi, ou dans l'évangile de Luc (14, 9), dans une admonestation du Christ aux invités qui choisissent systématiquement les meilleures places quand ils sont invités. De même, les auteurs chrétiens emploient presque systématiquement *uocare* et non un de ses préverbés dans le même contexte, pour régir un complément du type *ad cenam* (*coenam*) ou *ad nuptias*.

Comment expliquer alors le choix d'*aduocare* dans ce verset pour traduire προσκαλεῖσθαι ? Pour chacun des exemples d'emplois de *uocare* que nous avons cités, le verbe grec traduit est καλεῖν, soit un verbe qui ne comporte pas de préverbe. On pourrait alors supposer que le traducteur a voulu traduire un verbe grec préverbé par un verbe latin préverbé. L'examen des autres traductions de προσκαλεῖσθαι dans les livres grecs permet de fournir un argument en ce sens. En effet, aux huit attestations du lexème grec dans ces livres correspondent cinq traductions par un préverbé de *uocare* (*conuocare*, attesté deux fois, *prouocare*, attesté une fois et *aduocare*). Les autres traductions sont *uocare* (une fois) et *arcessere* (deux fois). Ce choix de traduction (un préverbé latin traduit un préverbé grec) se retrouve dans la traduction des livres néotestamentaires : sur 29 attestations de

προσκαλεῖσθαι, 20 sont traduites par un verbe comportant un préverbe (*conuocare* : 13 occurrences ; *aduocare* : 3 occurrences ; *accire*, *adsumere*, *inducere* et *interrogare* : une occurrence chacun).⁹⁶ L'emploi d'*aduocare* dans ce verset résulte donc probablement de la volonté du traducteur de conserver en latin un verbe comportant un préverbe, ce choix de traduction étant également influencé par la tendance du latin tardif à employer un préverbe à la place d'un verbe simple.

Nous proposons de définir le sémème suivant :

Σ1 : s'adresser /S1/ avec déférence /s1.1/ à quelqu'un /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander /s1.4/ de prendre part /s1.5/ à un événement /s1.6/

2 Dans le Nouveau Testament

Aduocare est attesté 3 fois dans le Nouveau Testament, 2 fois dans les évangiles et une fois dans les Actes des apôtres, avec deux significés différents : « appeler pour faire venir » dans les évangiles, « appeler » (dans le contexte de l'appel adressé par Dieu aux hommes) dans les Actes des apôtres.

L'emploi d'*aduocare* dans les évangiles pose les mêmes problèmes qu'un des emplois de *uocare*, aussi bien dans l'évangile de Matthieu :

et aduocans Iesus parulum statuit eum in medio eorum et dixit [...] (Mt 18, 2-3)

« Jésus **appela** un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et dit : [...] »

que dans celui de Marc :

et aduocans iterum turbam dicebat illis [...] (Mc 7, 14)

« Après avoir à nouveau **appelé** la foule, il s'adressa à elle : [...] »

Dans chacun de ces deux versets, on peut en effet comprendre qu'*aduocare*, comme *προσκαλεῖσθαι*, désigne soit un acte de communication (s'adresser à une personne précise ou à un groupe de personnes pour le faire venir) soit le résultat de cet acte de communication (faire venir le destinataire de l'acte de communication). La difficulté d'analyse est renforcée par le fait que, comme cela se produit également avec *uocare*, la traduction latine, pour être fidèle au texte grec, coordonne *aduocare* et un verbe de parole, qui introduit un discours

⁹⁶ L'étude des termes grecs traduisant les termes hébreux que traduit *aduocare* dans le canon hébraïque n'est pas pertinente pour cette question, qui concerne la traduction de lexèmes grecs en latin. On peut cependant faire remarquer que, sur les 12 occurrences de *προσκαλεῖσθαι* dans le canon hébraïque, aucune n'est traduite en latin par un verbe comportant un préverbe : *uocare* en traduit 8, *clamare* 1 et les 3 restantes ne sont pas traduites mot pour mot.

direct. Si on considère qu'*aduocare* désigne un acte de parole, le texte évangélique comporte deux verbes coordonnés désignant chacun un acte de parole, le contenu des paroles prononcées dans le premier n'étant pas précisé. Nous avons déjà signalé que cette ambiguïté est également présente dans le français « appeler ». Pour cette raison, nous choisissons de traduire *aduocare* par « appeler » et de définir deux sémèmes qui coexistent dans un même lexème :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour /s2.2/ le faire venir /s2.3/

et

Σ3 : faire venir /S3/

Cet emploi d'*aduocare* ne présente aucune différence syntaxique avec les emplois de *uocare* avec le même signifié puisque le complément dont le référent est la personne à laquelle Jésus-Christ s'adresse est un complément d'objet direct et n'est pas régi par la préposition *ad*, ce qui pourrait justifier l'emploi d'*aduocare* dont le but serait d'insister sur les traits sémantiques portés par le préverbe *ad-* et la préposition *ad*. Des cas semblables sont attestés dans les fragments de traductions anciennes de la Bible cités par les pères de l'Église, comme chez Augustin d'Hippone :

aduocans iterum turbam dicebat illis [...] (Aug. Spec. 26)

« **Appelant** à nouveau la foule, il leur dit [...] »

Nous proposons donc de considérer qu'*aduocare* signifiant « s'adresser à » et construit avec un accusatif sans préposition est synonyme de *uocare*.

Dans les Actes des apôtres (2, 39), *aduocare* dénote l'action par laquelle Dieu appelle les hommes à se convertir :

uobis enim est repromissio et filiis uestris et omnibus qui longe sunt quoscumque aduocauerit Dominus Deus noster (Ac 2, 39)

« C'est en effet pour vous et pour vos enfants qu'a été faite cette promesse, ainsi que pour tous ceux qui sont au loin, tous ceux que le Seigneur notre Dieu **appellera**. »

L'emploi d'*aduocare* dans ce verset pose question. En effet, le signifié qu'il porte est également exprimé par le verbe simple *uocare*, le plus souvent en traduction du verbe simple grec καλεῖν. Mais *uocare*, quand il dénote l'appel à la conversion de Dieu aux hommes ou un appel divin plus précis, par exemple à l'évangélisation, traduit également des verbes grecs formés par adjonction d'un préverbe au thème verbal de καλεῖν, comme προσκαλεῖσθαι (en Ac 16, 10). Le texte grec des Actes des apôtres comporte προσκαλεῖσθαι :

Ἦμῖν γάρ ἐστιν ἡ ἐπαγγελία, καὶ τοῖς τέκνοις ὑμῶν, καὶ πᾶσιν τοῖς εἰς μακράν, ὅσους ἂν προσκαλέσῃται κύριος ὁ θεὸς ἡμῶν.

Quelle est la justification du choix d'un verbe préverbé, *advocare*, et non d'un verbe simple, *vocare*, dans la traduction de la Vulgate ? Ce choix de traduction n'est pas propre à la Vulgate puisqu'on le retrouve dans la majorité des traductions antérieures qui nous sont parvenues. Les versions qui ne l'emploient pas comportent *vocare* (Aug. *Fid. op.* 8, 13) et *inuocare* (Cod. r). Là encore, on peut faire l'hypothèse que cette traduction est dictée par une volonté de fidélité au texte grec qui emploie un verbe préverbé.

Concernant le signifié, nous renvoyons à l'étude que nous en avons faite quand il est exprimé par *vocare* dans la partie consacrée à l'emploi de ce terme dans la Vulgate. Le sémème est celui que nous avons défini dans cette partie :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ de la part de Dieu /s4.2/ pour /s4.3/ qu'il se mette en mouvement /s4.4/ et / ou change /s4.4/ de vie /s4.5/ et de disposition d'âme /s4.6/ et croie en lui /s4.7/

3 Récapitulatif des sémèmes de *advocare* dans la Vulgate

Nous avons pu définir quatre sémèmes différents pour cinq attestations de *advocare*, mais avec seulement deux archisémèmes différents, /s'adresser à/ et /faire venir/ :

Σ1 : s'adresser /S1/ avec déférence /s1.1/ à quelqu'un /s1.2/ pour /s1.3/ lui demander /s1.4/ de prendre part /s1.5/ à un événement /s1.6/

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour /s2.2/ le faire venir /s2.3/

Σ3 : faire venir /S3/

Σ4 : s'adresser /S4/ à quelqu'un /s4.1/ de la part de Dieu /s4.2/ pour /s4.3/ qu'il se mette en mouvement /s4.4/ et / ou change /s4.4/ de vie /s4.5/ et de disposition d'âme /s4.6/ croie en lui /s4.7/

Σ1 et Σ4 constituent des restrictions de sens par rapport à Σ2 par addition de sèmes spécifiques.

2. *Advocare* chez les auteurs chrétiens

Nous avons relevé 281 occurrences d'*advocare* chez les auteurs chrétiens.

1 Appeler

1.1 *Aduocare* employé comme synonyme de *uocare*

Aduocare possède plusieurs signifiés en commun avec *uocare*, de sorte que la question de la synonymie se pose : y a-t-il des cas où aucun critère sémantique ne permet de différencier les deux signifiés et où *uocare* et *aduocare* sont interchangeables ?

1.1.1 « S'adresser à »

Aduocare, comme *uocare*, désigne l'acte de parole le plus banal, celui qui est à l'origine de toute communication : s'adresser à quelqu'un. Employé en ce sens, il régit un accusatif direct, comme dans le *De mysteriis* d'Ambroise de Milan :

*Unde et ecclesia altitudinem seruans misteriorum caelestium reicit a se grauiiores uenti procellas et inuitat uernantis gratiae suauitatem ; et sciens, quod hortus suum Christo displicere non possit, ipsum **aduocat** sponsum dicens : exsurge, aquilo, et ueni, auster, perfla hortum meum et defluant unguenta mea. (Ambr. Myst. 9, 56)*

« De là, l'Église, qui veille sur la profondeur des mystères célestes, rejette loin d'elle les plus fortes bourrasques de vents et invite à elle la douceur de la grâce du printemps. Et, sachant que son jardin ne peut pas déplaire au Christ, elle **appelle** l'époux en disant : 'lève-toi, vent du nord, et viens, vent du Sud, remplis ton jardin de mon souffle et laisse mes parfums s'écouler. »

La différence sémantique entre *aduocare* et *uocare* n'est pas évidente dans cet exemple similaire aux versets des évangiles de Matthieu et de Marc que nous avons cités plus haut. L'acte de communication dénoté est très simple : l'Église adresse une parole à l'époux, le Christ. Le texte ne contient aucun élément qui caractériserait une formule particulière de l'énoncé ou qui connoterait la parole énoncée et le ton sur lequel le locuteur parle, tous éléments qui permettraient de justifier l'emploi d'un verbe préverbé dont le préverbe préciserait l'acte de langage ainsi désigné.

Aduocare se rencontre également, avec le même signifié, avec comme complément un substantif au pluriel ou dénotant un ensemble de personnes, voire les deux. C'est le cas dans le livre *Sur la mort des persécuteurs*, de Lactance :

***Aduocauit** populum ac milites quasi contionem de praesentibus rei publicae malis habiturus. (Lact. Mort. 28, 3)*

« Il rassembla le peuple et l'armée comme s'il était sur le point de discourir sur la situation présente de l'État. »

La présence de plusieurs personnes comme destinataires du discours de l'empereur Maximien ne justifie pas à elle seule l'emploi d'*aduocare* à la place de *uocare*. Le verbe dont le préverbe porterait au mieux le trait sémantique de la pluralité des objets du discours serait *conuocare*. De même que dans l'exemple d'Ambroise, le verbe n'est pas construit avec un complément dénotant le but, complément prépositionnel introduit par *ad* ou proposition subordonnée de but introduite par *ut*, qui justifierait le choix d'*aduocare* plutôt que celui de *uocare*.

Les deux extraits d'Ambroise de Milan et de Lactance, ainsi que les versets de la Bible que nous avons étudiés précédemment, montrent que les locuteurs chrétiens de langue latine employaient indifféremment *uocare* et *aduocare* pour dénoter l'acte de langage consistant à s'adresser à quelqu'un.

Σ1 : s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

1.1.2 « Appeler auprès de soi »

Nous avons vu au début de cette étude d'*aduocare* que le sens étymologique du verbe est « appeler auprès de soi ». Il y a quelques attestations de ce signifié chez les auteurs chrétiens, notamment chez Ambroise de Milan, dans un éloge funèbre de son frère où il raconte comment Saturus, malade, s'est assuré que l'évêque qui le visitait était en communion avec l'Église catholique :

Aduocauit ad se episcopum nec ullam ueram putauit nisi uerae fidei gratiam percontatusque ex eo est, utrumnam cum episcopis catholicis, hoc est cum Romana ecclesia conueniret. Et forte ad id locorum in schismate regionis illius ecclesia erat ; Lucifer enim se a nostra tunc temporis communionem diuiserat. (Ambr. Exc. 1, 47)

« Il appela auprès de lui un évêque et, pensant qu'il ne pouvait y avoir de vraie gratitude si elle ne venait pas de la vraie foi, il l'interrogea pour savoir s'il était en accord avec les évêques catholiques, c'est-à-dire avec l'Église romaine. »

Aduocare dénote un acte de parole consistant à s'adresser à quelqu'un pour qu'il vienne. Cet acte peut aussi être désigné par *uocare*, et nous avons souligné les difficultés d'interprétation qu'il posait : *uocare* désigne-t-il le fait de s'adresser à quelqu'un pour le faire venir ou seulement le fait de le faire venir ? Les questions qui se posent pour l'interprétation de *uocare*, en théorie et en contexte, se posent également pour *aduocare*. Nous posons donc, comme pour *uocare*, le double sémème suivant :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/

ou

Σ'2 : faire venir /S'2/ quelqu'un /s'2.1/ auprès /s'2.2/ de quelque chose /s'2.3/

Les traits sémantiques relatifs au but du procès ne sont pas distingués dans Σ2 car ils contenus le sémème de *ad se* et non dans celui d'*aduocare*.

1.1.3 « Appel divin »

D'autres actes de langage sont également exprimés indifféremment par *aduocare* ou par *uocare*. L'appel divin, dont nous avons vu qu'il est l'un des principaux actes de langage dénoté par *uocare* à époque chrétienne, fait partie de ceux-ci. Ainsi Césaire d'Arles reprend-il à son compte un verset de la première épître aux Corinthiens de l'apôtre Paul, dans lequel le grec καλεῖν, « appeler », est traduit dans les premières traductions latines de la Bible par *uocare*, en le glosant :

*Et ideo non solum frequenter, sed et multis uicibus obsecro atque humiliter deprecor, ut unusquisque uestrum uocationem suam consideret, et quemcumque, ut scriptum est, **aduocauerit** Dominus Deus noster, in quo uocatus est, in eo permaneat.* (Caes.-Arelat. Serm. 135, 7)

« C'est pourquoi je vous en conjure et je vous en prie humblement, non seulement fréquemment mais à de nombreuses reprises : que tous considèrent leur vocation et que chacun, comme il est écrit, demeure dans la condition dans laquelle il était lorsque le Seigneur notre Dieu l'a appelé. »

Le texte biblique grec est le suivant :

Ἐκαστος ἐν τῇ κλήσει ἣ ἐκλήθη, ἐν ταύτῃ μενέτω. (1 Co 7, 20)

Il est ainsi traduit dans la Vulgate :

*unusquisque in qua uocatione **uocatus est** in ea permaneat*

« Que chacun demeure dans la condition dans laquelle il était quand il a été appelé. »

L'ajout de Césaire d'Arles au texte biblique repose dans la transformation de ἕκαστος ou de *unusquisque* en *quemcumque aduocauerit Dominus Deus noster*. *Aduocauerit* désigne le même procès que *uocatus*, celui par lequel Dieu appelle les hommes à croire en lui, ce qui montre que l'évêque d'Arles ne perçoit pas de différence suffisante entre les deux verbes pour employer l'un plutôt que l'autre.

Comme *uocare*, *aduocare* est parfois attesté avec un seul complément d'objet direct, sans troisième actant régi par une proposition, hors contexte biblique, pour désigner le fait que Dieu appelle quelqu'un à croire en lui et à le suivre :

ADVOCARE

Aduocat etiam nos et inuitat, cum dicit : tota die expandi manus meas ad populum non credentem mihi et contradicentem, et inuitatur a nobis, cum dicimus ei : tota die expandi manus meas ad te. (Cassian. Coll. 13, 12)

« Dieu nous **appelle** même et il nous invite, quand il dit : ‘toute la journée, j’ai tendu les mains vers mon peuple qui ne croit pas en moi et qui s’oppose à moi’ et nous l’invitons quand nous lui disons : ‘toute la journée, j’ai tendu les mains vers toi’. »

Aduocare est employé dans cette phrase d’une conférence de Jean Cassien avec le même signifié que dans la périphrase biblique de Césaire d’Arles.

Parce qu’il a été importé en latin par traduction du grec *καλεῖν*, qui est un verbe simple, il n’allait pas forcément de soi que le signifié « appeler à se convertir » de *uocare* puisse être exprimé par d’autres verbes. La tendance du latin tardif à employer de manière interchangeable les verbes simples et les verbes préverbes a probablement facilité l’usage d’*aduocare* pour dénoter ce procès.

Σ3 : s’adresser à /S3/ quelqu’un /s3.1/ de la part de Dieu /s3.2/ pour /s3.3/ qu’il se mette en mouvement /s3.4/ et / ou change /s3.4/ de vie /s3.5/ et de disposition d’âme /s3.6/ croie en lui /s3.7/

1.1.4 « Appeler à faire quelque chose »

Nous avons vu que *uocare ad* + accusatif et *uocare in* + accusatif ne sont pas strictement interchangeables, le premier étant employé dans le contexte de la conversion des païens au christianisme, le second s’appliquant davantage aux appels que chaque chrétien reçoit tout au long de sa vie, comme l’appel à la louange de Dieu ou à la repentance. Qu’en est-il d’*aduocare ad* + accusatif et d’*aduocare in* + accusatif ?

1.1.4.1 *Aduocare ad* + acc.

Aduocare ad + accusatif est attesté dans le contexte de l’appel à la conversion, chez Maxime de Turin :

*Nostri ergo et nostrorum pariter curam geramus ! Et quia instat sancta quadragensima, gentiles **ad christianitatem** catecuminos **ad baptismum aduocemus** !* (Max. Serm. 91)

« Et, parce que le saint Carême est là, **appelons** les païens à **choisir le christianisme** et **les catéchumènes à être baptisés.** »

Aduocare est en facteur commun de deux compléments d’objet direct, *gentiles* et *catecuminos*, et de deux compléments prépositionnels à l’accusatif régis par *ad*, *ad*

christianitatem et ad baptismum. Gentiles et ad christianitatem rentrent dans le type de cadre dans lequel *uocare ad* + accusatif est attesté puisque les païens qui sont appelés à se convertir ne sont par définition pas chrétiens. En revanche, *catecuminos et ad baptismum* sont à la frontière des deux cas : les catéchumènes sont ceux qui, n'étant pas encore baptisés, reçoivent la catéchèse les initiant à la foi chrétienne, ce qui va les conduire vers le baptême. Ils ne sont donc pas encore baptisés, et sont encore en dehors de la communauté chrétienne, mais le fait qu'ils soient catéchumènes fait qu'ils sont en train de faire le chemin qui va les conduire à intégrer cette communauté. Ils ont déjà entendu l'appel de Dieu et y ont répondu en demandant le baptême et en commençant à s'y préparer. Si le verbe de la phrase avait été *uocemus* et non *aduocemus*, le choix de la préposition rectrice du substantif désignant l'objet de l'appel n'aurait donc pas été évident : *ad* et *in* se seraient tous deux justifiés.

Il y a d'autres occurrences d'*aduocare* où le choix de la préposition *ad* semble répondre aux mêmes motifs qu'après le verbe *uocare* :

Ista sunt prodigia quae posuit super terram, quae idem propheta considerans ad admirationem eorum cunctos populos aduocat dicens : uenite, et uidete opera Dei, quae posuit prodigia super terram [...] (Cass. Coll. 12, 12)

« Ces merveilles sont celles que Dieu a posées sur la terre, celles que le prophète observe avec attention et appelle tous les peuples à les admirer en disant : 'venez et voyez les œuvres de Dieu, les merveilles qu'il a faites sur la terre [...] ».

Jean Cassien loue ici les merveilles de Dieu et rappelle que le peuple hébreu n'est pas le seul peuple, dans l'Ancien Testament, à être invité à les louer et que toutes les nations de la terre sont incitées à observer les merveilles de Dieu. La contemplation des *opera Dei* par des peuples païens créerait, si elle se faisait, un mouvement des païens vers Dieu, ce qui justifierait l'emploi de *ad* et non de *in* comme préposition rectrice du syntagme.

D'autres occurrences d'*aduocare ad* montrent cependant qu'*aduocare ad* n'est pas d'un emploi aussi restrictif que *uocare ad* et qu'on le trouve dans différents contextes d'appel propres à la foi chrétienne, tels que le culte marial, chez Ambroise de Milan, auquel tous les chrétiens sont appelés :

Et tamen cum omnes ad cultum uirginitatis sanctae Mariae aduocentur exemplo, fuerunt qui eam negarent uirginem perseuerasse. (Ambr. Inst. 5, 35)

« Et cependant, alors que tous avaient été appelés par l'exemple à honorer la virginité de sainte Marie, il y eut des gens pour nier qu'elle était demeurée vierge. »

ou l'appel par lequel le Christ appelle les disciples à être attentifs à son enseignement, dans une des *Conférences* de Jean Cassien :

ADVOCARE

Denique ipse auctor signorum omnium atque uirtutum, cum ad doctrinae suae magisterium discipulos aduocaret, quid ab eo ueri atque lectissimi sectatores peculiariter discere deberent euidenter ostendit [...] (Cassian. Coll. 15, 7)

« Enfin, l’auteur de tous les signes et de toutes les vertus lui-même, lorsqu’il **appelle** ses disciples **à suivre l’enseignement de sa doctrine**, leur montre de manière évidente ce que doivent particulièrement apprendre de lui ses vrais et plus fidèles disciples [...] »

Nous ne sommes plus ici dans le cadre d’un appel à la conversion à la foi chrétienne mais dans celui d’un appel adressé aux croyants ou aux disciples du Christ, donc à des personnes déjà converties.

La différence entre *uocare* et *aduocare* réside selon nous dans le fait qu’*aduocare* est formé par adjonction du préverbe *ad-* à *uocare*, et que cela induit naturellement la rection du complément par *ad*, sans laisser un choix, qui s’opérerait selon des critères sémantiques extérieurs au verbe, entre *ad* et *in*. *Aduocare ad* peut donc être employé en synonymie d’emplois de *uocare ad* et de *uocare in*.

Nous pouvons poser ce sémème :

$\Sigma 4$: s’adresser à /S4/ quelqu’un /s4.1/ pour que /s4.2/ qu’il aille vers quelque chose /s4.3/

/s4.1/ et /s4.2/ sont indispensables pour définir un sémème qui rende compte de la valence d’*aduocare* et des deux compléments, le COD à l’accusatif et le complément régi par la préposition *ad*.

1.1.4.2 *Aduocare in + acc.*

Pour les raisons que nous venons de mentionner, les occurrences d’*aduocare* avec un complément à l’accusatif régi par la préposition *in* sont beaucoup plus rares. On trouve cependant le syntagme *aduocare in societatem* dans le *De officiis* d’Ambroise de Milan :

arbitrati sunt Syri quod rex Israel in societatem aduocasset proelii regem Aegypti et regem Amorrhaeorum (Ambr. Off. 3, 20, 120)

« Les Syriens pensèrent que le roi d’Israël **avait appelé à l’union** pour la bataille le roi d’Égypte et le roi des Amorrhéens. »

Aduocare in societatem fonctionne de la même manière qu’*aduocare ad cultum* ou *aduocare ad admirationem* : *societatem* désigne l’objet du mouvement de l’esprit auquel est appelé celui qui reçoit l’appel. Contrairement à ce qu’on observe avec *uocare*, le choix de la préposition *in* à la place de *ad* n’est pas l’indice d’une différence sémantique entre les deux constructions.

Le sémème est celui que nous venons de définir :

Σ4 : s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour que /s4.2/ qu'il aille vers quelque chose /s4.3/

1.1.5 Faire appel à

Appeler auprès de soi peut consister à requérir auprès de soi la présence d'une personne qui est appelée à apporter une aide spécifique, par exemple une aide médicale auprès d'une personne souffrante.

*Altera cum paene amatorem suum perdidisset, qui erat turbatis distractus equis, praestantissimum medicum Asclepium curando iuveni **aduocavit** [...] (Lact. Inst. 1, 17,14)*

« Une autre, alors qu'elle avait presque perdu son amant qui avait été mis en pièces par des chevaux agités, fit venir le très excellent médecin Esculape pour soigner le jeune homme. »

Ce signifié est attesté pour *uocare*, dont le complément peut être un C.O.D ou un syntagme prépositionnel à l'accusatif régi par *ad*. La différence entre *uocare* et *aduocare* n'est probablement pas d'ordre sémantique mais morphologique ou syntaxique : la rection du complément par *ad* induit l'usage d'un verbe comportant le préverbe *ad-*.

Le sémème se définit ainsi :

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ pour que /s5.2/ il apporte une aide /s5.3/

Nous choisissons de distinguer un archisémème /s'adresser à/ et un sème générique /quelqu'un/ et non pas un archisémème /s'adresser à quelqu'un/ en raison des nombreuses contextualisations possibles de ce sémème. Le sème /quelqu'un/ est précisé en contexte chez Lactance par le complément *medicum*, mais ce signifié, qui ne comporte aucun sème générique, est aussi celui qui permet à *aduocatus* de glisser d'un sens passif, « qui a été appelé à l'aide par quelqu'un pour le défendre », à un sens actif, « défenseur ».

1.2 Aduocare + COD + attribut du COD

Cette construction se rencontre avec comme attribut du COD des substantifs tels que *testem* ou *exemplum*. *Aduocare testem* se trouve dans le *Commentaire du psaume 118*, d'Ambroise de Milan :

*Hoc ipso caritas crescit affectu, quod **ipsum testem aduocat** cui munus dilectioni inpenditur nec speciem, sed plenitudinem caritatis tali conuentione testatur. (Ambr. Psalm. 118. 13, 3)*

« L'amour s'accroît de ce sentiment même en ce qu'il en appelle comme témoin à celui même à qui le don est fait en signe d'affection et ce n'est pas une apparence d'amour mais la plénitude de l'amour qu'il atteste. »

Exemplum aduocare n'est quant à lui attesté que dans le premier livre du *Contre Marcion* de Tertullien :

Sed argumentabitur quilibet posse et duo summa magna consistere, distincta atque disiuncta in suis finibus, et utique aduocabit exemplum regna terrarum, tanta numero et tamen summa magna in suis quibusque regionibus, et putabit ubique humana diuinis conferenda. (Tert. Marc. 1, 4, 1)

« Mais quelqu'un démontrera que deux grandes puissances suprêmes peuvent aussi exister en même temps, distinctes et séparées dans leurs limites, invoquera à toute force comme exemple les royaumes de la terre, si grands par leur nombre et cependant puissances suprêmes chacun dans leur propre territoire, et il supposera que les réalités humaines peuvent être en tout rapportées aux réalités divines. »

Aduocare n'est ici pas un verbe de parole à proprement parler. Si on compare avec la lexie *inuocare testem / testes*, attestée dans la traduction vulgate du canon hébraïque et qui dénote l'acte de parole par lequel une personne dit à une autre « je te prends comme témoin du fait que », on ne peut pas distinguer dans *aduocare testem / exemplum* un acte de parole, puisque le référent du substantif qui est employé comme COD n'est pas un être animé qu'il est possible de considérer comme le destinataire d'une parole. *Aduocare* n'est pas à étudier en l'isolant du reste de la tournure. Le sens de l'expression est « se servir d'un objet X pour qu'il remplisse une fonction Y », ce que le français exprime par des tournures telles que « j'en veux comme preuve » ou « j'en prends comme exemple ». Pourquoi utiliser alors *aduocare* et pas un verbe comme *uti* ? Cela découle selon nous du signifié précédent d'*aduocare*. Nous voyons dans la citation du *Contre Marcion* que le fait de prendre un exemple vient à l'appui d'une argumentation et aide celui qui l'emploie à prouver sa thèse. Il n'est pas fait appel au trait sémantique de l'acte de parole mais à celui de l'aide, présent dans certains signifiés d'*aduocare*.

Nous proposons de définir le sémème suivant :

Σ6 : se servir /S6/ d'un objet /s6.1/ pour que /s6.2/ il remplisse une fonction donnée /s6.3/

1.3 *In consilium / in consilio aduocare*

Le syntagme est attesté aussi bien avec un complément à l'accusatif (*in consilium*) qu'avec un complément avec l'ablatif (*in consilio*). Pour cette raison, nous l'étudions à part et pas avec *aduocare in*. Il s'agit d'une expression rare mais employée puisque nous l'avons relevée 8 fois.

C'est dans les deux traductions du *Pasteur d'Herma*s, la version vulgate et la version palatine, que les occurrences sont le plus nombreuses : il y en a 5. La version vulgate n'emploie qu'*in consilio aduocare* (trois occurrences), tandis que la version palatine emploie *in consilio aduocare* (1 occurrence) et *in consilium aduocare* (1 occurrence).

Amici autem illi, quos in consilio aduocauit, nuntii sunt sancti, quos primos creauit.
(Herm. Vulg. Sim. 5, 5, 3)

« Ses amis, qu'il appella pour prendre conseil, sont les saints anges, qu'il a créés les premiers. »

οἱ δὲ φίλοι καὶ σύμβουλοι οἱ ἅγιοι ἄγγελοι οἱ πρῶτοι κτισθέντες

Il est intéressant de noter que le texte latin traduit par une proposition relative un substantif grec, οἱ σύμβουλοι (« les conseillers »). Ce choix de traduction peut être interprété comme le choix non pas d'un terme strictement équivalent car appartenant à la même classe de mots mais d'une tournure plus familière aux locuteurs et lecteurs de l'époque (la fin du 2^e siècle). Cela montrerait que, malgré le petit nombre d'attestations du syntagme, celui-ci était suffisamment fréquent pour être compris. La traduction du même passage de la version dite palatine, réalisée plus de deux siècles plus tard, ne contient pas *aduocare* mais *uocare in consilio* :

amici quos in consilio uocauit, nuntii sunt sancti quos primos creauit (Herm. Pal. Sim. 5, 5, 3)

La version palatine emploie également *in consilium / in consilio aduocare*, en traduction d'un syntagme grec σύμβουλον λαμβάνειν, dans lequel λαμβάνειν est construit avec un COD et un attribut du COD, σύμβουλον :

Propterea in consilium aduocauit filium nuntiosque honestos [...] (Herm. Pal. Sim. 5, 6, 7)

« C'est pourquoi il prit conseil auprès de son fils et des anges remplis d'honneur [...] »

σύμβουλον οὖν ἔλαβε τὸν υἱὸν καὶ τοὺς ἀγγέλους τοὺς ἐνδόξους [...]

L'emploi d'*aduocare* et non de *uocare* montre que l'expression *in consilium / in consilio aduocare* est toujours comprise par les locuteurs du 5^e siècle.

Le syntagme n'est pas attesté uniquement dans des traductions mais également dans des œuvres originales, comme celle de Lactance *Sur la mort des persécuteurs*, dans laquelle il évoque la manière très personnelle dont Dioclétien prenait ses décisions :

[...] *cum bonum quid facere decreuisset, sine consilio faciebat, ut ipse laudaretur ; cum autem malum, quoniam id reprehendendum sciebat, in consilium multos aduocabat, ut aliorum culpa adscriberetur quicquid ipse deliquerat.* (Lact. Mort. 11, 5)

« Lorsqu'il avait résolu de bien agir, il agissait sans prendre de conseils, pour être loué lui-même ; mais lorsqu'il décidait de mal agir, parce qu'il savait que sa décision serait à critiquer, **il avait recours au conseil** de nombreuses personnes afin que tout ce en quoi il faillirait soit attribué à la faute d'autrui. »

La construction et le sens de l'expression sont les mêmes que dans les traductions du *Pasteur d'Hermas*.

Ces différents exemples montrent que la langue latine, à époque tardive, ne percevait pas de différence entre *in consilium aduocare* et *in consilio aduocare*, et que l'emploi de l'accusatif ou de l'ablatif après *in* relevait davantage de la *uariatio* que d'une distinction sémantique perceptible. Il est donc possible de poser le même sémème pour les deux expressions :

Σ7 : s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour prendre conseil /s7.2/

Le sème /s.2/ se justifie par le fait qu'*aduocare* est toujours construit avec un accusatif d'objet direct lorsqu'il reçoit le complément *in consilium / in consilio*, sans lequel il ne peut être saturé. Ce trait sémantique est donc indispensable à la bonne définition du sémème.

2 « Nommer »

L'existence de ce signifié d'*aduocare* peut paraître surprenant eu égard au sens étymologique du verbe, « appeler auprès de soi », alors que l'usage de *uocare* pour désigner le fait de donner un nom à quelqu'un ou de l'appeler par son nom découle des sens premiers du lexème. On trouve pourtant un tel usage dans une homélie de Quodvultdeus, dans laquelle l'évêque de Carthage cite et commente un verset de l'évangile de Jean (Jn, 15, 15) :

[...] *aduocet amicos suos discipulos quibus dicebat : si feceritis quae mando uobis, iam non uos dicam seruos, sed amicos.* (Quodv. Serm. 11, 7)

« Il **appellera** amis ses disciples à qui il disait : 'si vous faites ce que je vous ordonne, je ne vous appellerai plus serviteurs mais amis'. »

La citation du verset biblique prouve qu'*aduocare* désigne le fait de donner un nouveau qualificatif, *amicos*, aux personnes auxquelles le Christ s'adresse. Cet usage tranche cependant avec les différentes traductions latines du verset, aussi bien celles antérieures à la Vulgate que celle de la Vulgate, qui contiennent majoritairement *dico*, qui est l'équivalent latin du verbe grec contenu dans le texte évangélique, λέγειν :

Οὐκέτι ὑμᾶς λέγω δούλους, ὅτι ὁ δοῦλος οὐκ οἶδεν τί ποιεῖ αὐτοῦ ὁ κύριος : ὑμᾶς δὲ εἴρηκα φίλους, ὅτι πάντα ἃ ἤκουσα παρὰ τοῦ πατρὸς μου ἐγνώρισα ὑμῖν.

Mais il n'est pas surprenant puisque *dicere* et *uocare* ont tous les deux des emplois inauguratifs, c'est-à-dire devant un autonome, ce qu'est ici *amicos*.

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ8 : attribuer /S8/ un nom /s8.1/ à quelqu'un /s8.2/

3 Emplois rhétoriques

Plusieurs occurrences d'*aduocare* relèvent du vocabulaire technique. Nous avons donc choisi de les étudier à part, bien qu'il eût été possible de classer certaines d'entre elles dans d'autres parties de notre chapitre, comme *aduocare* + COD + *argumentum*, qui est une construction appartenant à la fois au vocabulaire d'usage quotidien et au langage technique.

Aduocare peut dénoter le fait d'introduire une idée ou un exemple, dans une argumentation afin de faire progresser la discussion ou d'étayer un argument. Les compléments du verbe avec ce signifié sont divers. On trouve chez Tertullien *testimonium* :

Nouum testimonium aduoco immo omni litteratura notius, omni doctrina agitatius, omni editione uulgatius, toto homine maius, id est totum quod est hominis. (Tert. Test. 1, 5)

« Je **fais appel** à un témoignage nouveau, non, plus connu que toute littérature, plus discuté que toute doctrine, plus répandu que toute publication, plus grand que tout homme, c'est-à-dire tout ce qui appartient à l'homme. »

Arnobe a, lui, recours à des *sententiae* :

Sapientium uirorum non aduocabo sententias, qui risum nequeunt continere, cum discrimina sexuum diis audiunt immortalibus attributa [...] (Arn. Nat. 7, 19)

« Je **ne ferai pas appel** aux opinions des hommes sages, qui ne peuvent pas retenir leur rire quand ils entendent les distinctions de sexe attribuées aux dieux immortels. »

Tertullien, toujours lui, fait appel non à des propos ou à des arguments mais à des hommes, les historiens égyptiens dont l'œuvre est parvenue jusqu'à nous :

Aduocandi municipes eorum per quos notitia subministrata est, aliqui Manethon Aegyptius et Berosus Chaldaeus, sed et Hieromus Phoenix, Tyri rex, sectatores quoque ipsorum [...] (Tert. Apol. 19, 6)

« **Il faut faire appel** à leurs concitoyens, grâce auxquels le témoignage nous a été apporté, Manéthon d'Égypte, Bérose de Chaldée, mais aussi Hiéromus de Phénicie, roi de Tyr, et ceux qui les ont suivis [...] »

Aduocare, à l'actif, n'est construit qu'avec un COD. Au passif, il ne reçoit qu'un sujet, sans complément d'agent. Ces emplois se différencient donc de la construction *aduocare aliquid argumentum* où *aduocare* est construit avec un COD et un attribut du COD.

Le signifié du verbe est également différent, malgré les ressemblances apparentes induites par la traduction française, des cas où le référent du COD est un être humain, comme dans *medicum aduocare*, que nous avons cité. En effet, en faisant appel à une personne donnée pour qu'elle apporte une aide, celui qui sollicite l'aide la met en mouvement par l'émission d'une parole. Faire appel à un argument dans une argumentation ne suppose pas l'émission d'une parole envers cet argument, ce qui serait quelque peu absurde. Il y a bien acte de parole, mais celui-ci réside dans le fait d'utiliser l'argument dans un propos pour étayer ce qu'on est en train de dire.

Le sémème est alors :

Σ9 : se servir /S9/ de quelque chose /s9.1/ comme argument /s9.3/ pour appuyer une démonstration /s9.4/

/s9.4/ est un sème spécifique qui ne s'actualise qu'en contexte argumentatif. Il s'agit d'un emploi, au sens de RASTIER.

Le COD d'*aduocare* peut également être qualifié par un substantif attribut du COD tel qu'*argumentum*. C'est le cas dans le *Commentaire sur le songe de Scipion* de Macrobe :

*Physici hoc maxime consequi in omni circa magnitudinem solis inquisitione uoluerunt, quanto maior possit esse quam terra, et Eratosthenes in libris dimensionum sic ait : 'mensura terrae septies et uicies multiplicata mensuram solis efficiet' ; Posidonius multo multoque saepius, et uterque lunaris defectus argumentum pro se **aduocat**. (Macr. Somn. 1, 20, 9)*

« Les physiciens ont principalement voulu, dans toutes leurs recherches sur la grandeur du soleil, savoir à quel point elle dépassait celle de la terre. Eratosthène, dans son livre sur les mesures, écrit que 'la mesure de la taille, multipliée par vingt-sept, donne celle du soleil'. Selon Posidonius, c'est encore bien davantage. Les deux savants **font appel** aux éclipses de lune comme argument pour étayer leurs hypothèses. »

On peut considérer que le trait sémantique /comme argument/ s'efface du sémème puisqu'il n'est plus présent dans *aduocare* mais dans le substantif *argumentum*. Nous préférons considérer qu'*aduocare argumentum* constitue une lexie indissociable dont seul le COD dont *argumentum* est l'attribut varie. Le sémème de cette lexie est le même que celui d'*aduocare* employé seul.

4 Emplois religieux

La lexie *aduocare nomen / nomine* appartient au vocabulaire spécialisé de la religion. Cette lexie est rare : il y a trois attestations dans le corpus. L'une d'elles se trouve dans les Institutions divines de Lactance :

*Cur igitur oculos non in caelum tollitis et **aduocatis** eorum **nominibus** in aperto sacrificia celebratis ?* (Lact. Inst. 2, 2, 2)

« Pourquoi ne levez-vous pas les yeux vers le ciel et, **en invoquant leurs noms**, n'offrez-vous pas des sacrifices en public ? »

Aduocare nomen désigne le fait de prier à voix haute en prononçant le nom d'une divinité et est, dans ce cas seulement, synonyme d'*inuocare nomen*, qui est la lexie qui exprime le plus fréquemment ce procès.

Nous posons comme sémème :

Σ10 : prononcer /S10/ le nom /s10.1/ d'une divinité /s10.2/ dans un acte de prière /s10.3/

Il existe d'autres occurrences où *aduocare* appartient à l'idiolecte religieux et où il est employé en synonymie d'*inuocare*. Son complément a alors comme référent une des personnes de la Trinité. C'est le cas dans le *Dialogue contre les lucifériens* de Jérôme de Stridon :

*Et quo pacto, quasi modicum quiddam ei defuerit, Spiritum Sanctum **aduocas**, cum baptisma Christi sine Spiritu nullum sit ?* (Hier. Lucif. 7)

« De quelle manière invoques-tu l'Esprit Saint, comme s'il manquait quelque petit élément, alors qu'il n'y a pas de baptême du Christ sans l'Esprit ? »

Jérôme interroge les partisans du schisme luciférien sur leur manière d'invoquer l'Esprit Saint dans les baptêmes. L'invocation d'une des personnes de la Trinité est le fait de prier à voix haute en prononçant son nom. Cet acte de prière est habituellement exprimé par le verbe *inuocare*. La lexie *inuocare nomen* n'est jamais employée pour désigner le fait d'invoquer l'Esprit. Le seul complément d'*inuocare* est *Spiritum (Sanctum)*, à l'accusatif. L'acte de prière est le même que celui défini précédemment :

Σ10 : prononcer /S10/ le nom /s10.1/ d'une divinité /s10.2/ dans un acte de prière /s10.3/

5 Récapitulatif des sémèmes d'*advocare* chez les auteurs chrétiens

Nous avons pu distinguer 11 sémèmes différents d'*advocare*, avec 5 archisémèmes différents :

$\Sigma 1$: s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/

$\Sigma 2$: s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/

$\Sigma' 2$: faire venir /S'2/ quelqu'un /s'2.1/ auprès de /s'2.2/ de quelque chose /s'2.3/

$\Sigma 3$: s'adresser à /S3/ quelqu'un /s3.1/ de la part de Dieu /s3.2/ pour /s3.3/ qu'il se mette en mouvement /s3.4/ et / ou change /s3.4/ de vie /s3.5/ et de disposition d'âme /s3.6/ croie en lui /s3.7/

$\Sigma 4$: s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour que /s4.2/ qu'il aille vers quelque chose /s4.3/

$\Sigma 5$: s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/ pour que /s5.2/ il apporte une aide /s5.3/

$\Sigma 6$: se servir /S6/ d'un objet /s6.1/ pour que /s6.2/ il remplisse une fonction donnée /s6.3/

$\Sigma 7$: s'adresser à /S7/ quelqu'un /s7.1/ pour prendre conseil /s7.2/

$\Sigma 8$: attribuer /S8/ un nom /s8.1/ à quelqu'un /s8.2/

$\Sigma 9$: se servir /S9/ de quelque chose /s9.1/ comme argument /s9.3/ pour appuyer une démonstration /s9.4/

$\Sigma 10$: prononcer /S10/ le nom /s10.1/ d'une divinité /s10.2/ dans un acte de prière /s10.3/

6 de ces sémèmes ont en commun l'archisémème /s'adresser à/. $\Sigma 2$, $\Sigma 3$, $\Sigma 4$, $\Sigma 5$ et $\Sigma 7$ sont des restrictions de sens de $\Sigma 1$ par adjonction de sèmes. $\Sigma 3$ et $\Sigma 7$ possèdent des sèmes spécifiques qui font d'eux des emplois.

$\Sigma 9$ constitue une restriction de sens par rapport à $\Sigma 6$ par substitution de sèmes spécifiques, /s9.3/ et /s9.4/ aux sèmes génériques /s6.2/ et /s6.3/.

$\Sigma 2$ et $\Sigma' 2$ sont liés par une relation métonymique puisque le sème /s2.2/ devient l'archisémème S'2 de $\Sigma' 2$.

L'étude de tous ces archisémèmes montre qu'*advocare* est un terme possédant à la fois des signifiés peu précis, aux sèmes génériques desquels des sèmes sont très facilement substituables, ce qui permet d'en restreindre le sens et de faire rentrer le lexème dans un idiolecte ou un vocabulaire technique, et des signifiés qui caractérisent le lexème technique sans que ceux-ci soient issus de l'évolution des signifiés les moins précis.

Conclusion

La comparaison des emplois d'*aduocare* dans la Vulgate et chez les auteurs chrétiens montre que trois des quatre signifiés attestés dans la Vulgate le sont également chez les auteurs chrétiens. Le seul signifié à n'être attesté que dans la Vulgate est « invité ». En revanche, tous les signifiés attestés dans les traductions latines de la Bible ne le sont pas chez les auteurs chrétiens. *Aduocare* « consoler » est spécifiquement biblique et n'est présent dans la littérature chrétienne que sous forme de citations bibliques.

L'étude que nous avons menée montre qu'il faut nuancer les propos d'Isidore de Séville et de Bède le Vénérable que nous avons cités en introduction. *Aduocare* possède des signifiés propres qui découlent de son sens étymologique, mais il arrive fréquemment qu'il soit employé pour *uocare* ou *inuocare* sans justification précise.

Chapitre XII - *Aduocatio* et les dérivés d'*aduocare*

Les locuteurs latins ont formé sur *aduocare* un nom d'action, *aduocatio*, et deux noms d'agents, *aduocator* et *aduocatus*. *Aduocatrix*, féminin d'*aduocator*, est un néologisme du latin médiéval et n'entre donc pas dans le cadre de notre étude.

1. *Aduocatio*

Aduocatio est attesté depuis l'époque archaïque (chez Caton). Le nombre d'occurrences est sensiblement identique en latin archaïque et classique (58) et à époque tardive (56). Il n'est pas attesté dans la Vulgate.

1 « Appel »

Quand *aduocatio* est employé pour dénoter un appel, il ne se différencie pas toujours de *uocatio* auquel il emprunte certains signifiés.

1.1 « Appel divin »

Aduocatio gentium est l'une des variantes attestées de la lexie *uocatio gentium*, « appel des nations ». *Aduocatio* se dit de la parole divine adressée aux nations pour qu'elles se convertissent. En tant que lexie, elle est attestée dans le *Commentaire sur les Psaumes* de Jérôme de Stridon :

*Illa quae condamnata erat in latitudine peccatorum, ascendit postea in memoriam Dei. Hucusque quasi per aenigmata locutus est : nunc uero apertius loquitur **aduocationem gentium**. (Hier. Psalm. 86)*

« Celle qui était jadis dans l'étendue des péchés est montée après cela dans la mémoire de Dieu. Jusque là ses paroles étaient comme des énigmes ; mais maintenant, il parle plus ouvertement **de l'appel des nations**. »

Nous considérons *aduocatio gentium* comme une lexie au même titre que *uocatio gentium* car aucun des deux termes du syntagme n'est précisé par un complément, par exemple un adjectif, ce qui est parfois le cas pour *uocatio gentium*. Le syntagme représente

une variation figée d'une expression qui commençait à se figer à l'époque de Jérôme. L'emploi d'*aduocatio* pour *uocatio* n'implique aucune modification de sémantisme. Le sémème que nous posons ne concerne pas uniquement *aduocatio* mais toute la lexie :

$\Sigma 1$: parole /S1/ adressée /s1.1/ aux païens /s1.2/ pour que /s1.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s1.4/

Une variation de cette lexie se trouve dans le traité *Sur la Trinité* de Novatien :

*Dominus autem : accipite Spiritum Sanctum ; quorum remiseritis peccata, erunt remissa, et quorum retinueritis, erunt retenta. Hunc autem Spiritum Sanctum Dominus Christus modo paraclatum appellat, modo spiritum ueritatis esse pronuntiat, qui non est in euangelio nouus, sed nec noue datus ; nam hic ipse et in prophetis populum accusauit et in apostolis **aduocationem** gentibus praestitit. (Novat. Trin. 29)*

« Le Seigneur dit aussi : ‘recevez l’Esprit saint ; à ceux dont vous remettrez les péchés, leurs péchés seront remis, à ceux à qui vous les maintiendrez, ils seront maintenus’. Mais cet Esprit Saint, le Seigneur Christ l’appelle soit « Paraclet » soit « Esprit de vérité ». Et il n’est pas nouveau dans l’évangile ni même nouvellement donné. En effet, c’était lui qui accusait le peuple en la personne des prophètes et c’est lui qui offrit l’appel de Dieu aux nations en la personne des apôtres. »

Aduocationem et *gentibus* sont traités comme des lexèmes libres, non reliés au sein d’un même syntagme, mais la formulation de Novatien n’est pas compréhensible sans référence à *uocatio gentium*. *Aduocatio* dénote l’appel de Dieu à la conversion et est synonyme de *uocatio*, dont il reprend un sémème à son compte :

$\Sigma 2$: parole /S2/ adressée /s2.1/ à quelqu’un /s2.2/ individuellement /s2.3/ pour que /s2.4/ il embrasse la foi en Jésus-Christ /s2.5/

$\Sigma 2$ se différencie de $\Sigma 1$ par substitution de sèmes génériques aux sèmes spécifiques. Les sèmes spécifiques définis dans $\Sigma 1$ sont portés par l’un des éléments de la lexie, *gentium*, tandis que $\Sigma 2$ est la définition sémique d’un substantif seul et non d’un syntagme constituant une unité lexicale, ce qui fait que les sèmes spécifiques relatifs aux destinataires de l’appel, les païens, sont présents dans *gentibus*.

1.2 « Action d’appeler vers »

Une autre occurrence d'*aduocatio* en lien avec l’action d’appeler se trouve chez Boèce, dans le *Commentaire sur Porphyre*, au sein d’une définition de la philosophie :

*Est autem hic amor sapientiae intellegentis animi ab illa pura sapientia inluminatio et quodammodo ad se ipsam retractio atque **aduocatio**, ut uideatur studium sapientiae studium diuinitatis et purae mentis illius amicitia. (Boet. Porph. com. 1. 1, 3)*

« Cet amour de la sagesse de l'âme intelligente est en effet illumination de l'âme par cette pure sagesse, qui d'une certaine manière l'attire en arrière et **la fait venir** vers elle, de sorte que l'étude de la sagesse semble être l'étude de la divinité et l'amitié avec ce pur esprit. »

Le terme n'est pas synonyme de *uocatio* mais l'expression nominale d'un procès exprimé par *aduocare* chez les auteurs chrétiens de langue latine, « faire venir quelque chose ou quelqu'un auprès de soi ». En effet, quand le verbe ou le substantif formé sur *uocatio* sont construits avec un syntagme prépositionnel, le choix du locuteur se porte sur le préverbe ou le préfixé dont le préverbe est identique au préverbe régissant le syntagme plutôt que sur le verbe ou le substantif simple. Or, ici, *ad se* est un complément commun de *retractio* et d'*aduocatio*, d'où *aduocatio* plutôt que *uocatio*, avec des traits sémantiques spécifiques portés par le préfixe *ad-*. Le substantif ne dénote pas ici un verbe de parole mais son signifié est issu de la définition sémantique d'un acte de parole. *Aduocare*, comme *uocare* et d'autres de ses préverbes, se dit en effet aussi bien du fait de s'adresser à quelqu'un pour le faire venir que du résultat de l'adresse, c'est-à-dire le fait de faire venir quelqu'un auprès de quelque chose. *Aduocatio*, expression nominale de ce procès, désigne cette action.

Σ3 : action de faire venir /S3/ quelque chose ou quelqu'un /s3.1/ auprès /s3.4/ de quelque chose /s3.5/

1.3 « Invitation », « exhortation »

Tertullien, dans le traité Sur la résurrection des morts, utilise *aduocatio* avec une signification précise puisqu'il met le terme en parallèle avec *exhortatio* :

*Qui enim in eam Hierusalem uoces eiusmodi competent exhortationis et **aduocationis**, quae occidit prophetas et lapidauit missos ad se et ipsum postremo Dominum suum confecit ? (Tert. Res. 26, 13)*

« En quoi, en effet, les paroles de cette exhortation et de cette **invitation** conviendront-elles à cette Jérusalem qui 'tua les prophètes, lapida ceux qui furent envoyés à elle et enfin mit à mort son Seigneur lui-même' ? »

Les deux substantifs sont-ils considérés comme de quasi-synonymes ou bien y a-t-il une différence sémantique entre eux ? Les verbes simples *hortari* et *uocare* se différencient par la présence d'un sème /insistance/ dans l'acte de parole qui est inhérent à *hortari* et aux termes formés sur son thème verbal, alors que, s'il est présent dans *uocare* et ses dérivés, c'est par afférence locale seulement. *Aduocatio* est donc moins marqué sémantiquement qu'*exhortatio* et les deux termes ne sont pas synonymes dans ce passage de Tertullien. Nous définissons comme sème :

Σ4 : action de s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour /s4.2/ l'inciter à /s4.3/ faire quelque chose /s4.4/

Il s'agit d'un emploi en ce que le sème /inciter à/ est actualisé localement par le parallélisme avec *exhortatio*.

2 *Aduocatio* appartient au champ lexical de la défense

L'utilisation d'*aduocatio* pour signifier l'action de défendre quelqu'un et, par extension, le métier de celui qui défend un client devant une juridiction, apparaît sous l'Empire (TLL, FORCELLINI). L'existence de ce signifié d'*aduocatio* est une évolution sémantique curieuse. En effet, *aduocare* ne se dit pas du fait de défendre quelqu'un mais d'appeler quelqu'un à soi pour le défendre. Le métier d'avocat, ou le fait de prendre partie pour une personne ou une cause en la soutenant par des arguments, est le fait de celui qui a été appelé. Les substantifs en *-tio* représentent l'expression nominale du procès exprimé par le verbe, on s'attendrait à ce qu'*aduocatio* désigne seulement l'*actio aduocandi*, « action d'appeler auprès de soi », signifié qui n'est pas attesté chez les auteurs chrétiens, au lieu de quoi le lexème est également utilisé pour l'*actio aduocati*, « action de celui qui a été appelé auprès de quelqu'un ».

2.1 « Métier d'avocat »

Aduocatio désigne la fonction de celui qui a été appelé pour défendre une cause, le métier d'avocat. Saint Augustin l'emploie en ce sens dans son *Commentaire sur les Psaumes* :

Quid est, fratres? Inueniamus diuitias nostras; eligat sibi partes genus humanum. Videamus homines cupiditatum diuersitate laniari; eligant alii militiam, alii aduocationem, alii diuersas uariasque doctrinas, alii negotiationem, alii agriculturam; istas partes sibi faciant de rebus humanis; clamet populus Dei: pars mea Deus meus. Non ad tempus pars mea, sed pars mea Deus in saecula. (Aug. Psalm. 72, 32)

« Eh quoi, mes frères ? Trouvons nos richesses ; que le genre humain choisisse pour lui sa part ! Voyez les hommes être déchirés par toutes sortes de désirs ; que les uns choisissent l'armée, les autres le barreau, d'autres encore des sciences diverses et variées, ceux-ci le négoce, ceux-là l'agriculture. Qu'ils se fassent une part parmi les choses humaines, mais que le peuple de Dieu s'écrie : 'c'est Dieu qui est ma part', non pas ma part pour un temps mais 'Dieu est ma part pour l'éternité' ! »

Aduocationem est mis sur le même plan que *militiam*, *negotiationem* et *agriculturam*, qui renvoient pour l'évêque d'Hippone à des activités purement humaines. Bien qu'aucun autre terme du texte ne crée avec le substantif une isotopie judiciaire, le lexème est utilisé ici

pour dénoter une fonction, un métier précis, identifié et inséré dans la société romaine, connu de tous, qui est le métier de celui qui a été appelé par un accusé pour le défendre devant une juridiction. Les sèmes relatifs à la justice sont présents dans le sémantisme du terme. Ils ne sont pas actualisés en contexte mais sont inhérents au sémème quand l'archiséme est /métier/ :

Σ5 : métier /S5/ d'une personne qui a été appelée /s5.1/ pour plaider /s5.2/ en soutien de quelqu'un /s5.3/ devant des juges /s5.4/

2.2 « Soutien »

Aduocatio n'est pas employé uniquement en contexte judiciaire quand il appartient au champ lexical de la défense.

2.2.1 « Action d'apporter son soutien » ou « soutien apporté » ?

Dans une de ses lettres, Cyprien utilise le lexème pour désigner le fait de soutenir publiquement une cause :

*Merito et sic in dies singulos schismata et haereses surgunt, crebrius atque uberius excrescunt, et serpentinis crinibus pullulantes aduersus ecclesiam Dei maioribus uiribus uenenorum suorum uirus expromunt, dum illis **aduocatione** quorundam et auctoritas praestatur et firmitas, dum baptisma eorum defenditur, dum fides, dum ueritas proditur, dum id quod contra ecclesiam foris geritur intus in ipsa ecclesia uindicatur.* (Cypr. Ep. 73, 8, 4)

« Il est mérité qu'ainsi surgissent chaque jour des schismes et des hérésies, qu'ils se développent plus fréquemment et avec plus de fruits, et, grouillant de serpents sur leur tête, lancent avec plus de forces le poison de leur venin contre l'Église de Dieu, tandis qu'autorité et solidité leur sont apportées **par la défense** de certains, qu'on défend leur baptême, qu'on trahit la foi et la vérité, que ce qui est fait à l'extérieur contre l'Église est justifié à l'intérieur de l'Église elle-même. »

Le contexte que décrit Cyprien n'est pas celui d'un procès mais de controverses théologiques et dogmatiques au sein de l'Église.

Le lexème est ambigu : il peut s'interpréter soit comme le fait de soutenir une cause soit comme le soutien apporté à cette cause. La formulation de la phrase de Cyprien et le complément *quorundam* ne permettent pas de trancher entre les deux signifiés.

Le terme ne désigne à première vue pas un acte de parole puisque l'archiséme que nous définissons ne comporte pas de traits sémantiques s'y rapportant. Mais les sèmes de parole ne sont pas absents du sémème. En effet, le soutien à une cause se fait le plus souvent

par l'apport d'arguments développés de manière écrite ou orale, dans des traités, des lettres, ou bien des conversations, des discours, voire des sermons. Les sèmes de communication et de parole sont donc inhérents au sémème d'*aduocatio* quand celui s'utilise en contexte de défense ou de soutien.

Nous pouvons définir les deux sémèmes suivants :

Σ6 : action de soutenir /S6/ une cause ou une personne /s6.1/ par des messages écrits ou oraux /s6.2/

et

Σ7 : soutien /S7/ apporté à /s7.1/ une cause ou une personne /s7.2/ par des messages écrits ou oraux /s7.3/

2.2.2 « Soutien », « défense »

La défense d'une cause apportée ne passe pas toujours par des moyens verbaux. Dans une lettre adressée à Cyprien par le clergé romain, *aduocatio* s'applique aux gémissements de ceux qui ont apostasié par crainte du martyre :

*Mittant legatos pro suis doloribus lacrimas, **aduocatione** fungantur ex intimo pectore prolati gemitus dolorem probantes commissi criminis et pudorem.* (Cypr. Ep. 30, 6)

« Qu'ils envoient des larmes comme représentants de leur douleur ; que les gémissements venus du plus profond de leur cœur leur servent de **défense** et prouvent leur douleur et leur honte du crime commis. »

Cette utilisation du lexème est rendue possible par un glissement sémantique : action de soutenir → soutien apporté → moyens à partir duquel le soutien se fait. Comme on le voit ici, ces moyens sont divers et ne sont pas obligatoirement des paroles ou des écrits. Les sèmes de parole et de communication disparaissent du lexème, qui se définit ainsi :

Σ8 : moyens /S8/ mis en œuvre /s8.1/ pour soutenir /s8.2/ une personne /s8.3/ auprès d'une autre /s8.3/

2.2.3 « Excuse »

Tertullien utilise *aduocatio* avec une restriction pour désigner les moyens employés, à tort selon lui, pour justifier un comportement ou une opinion indéfendable :

*Haec praestruerim et ad ceteras officialium coronarum causas, quibus familiarissima ista **aduocatio** necessitatis, cum idcirco aut officia fugienda sunt, ne delictis incidamus, aut martyria toleranda sunt, ut officia rumpamus.* (Tert. Cor. 11, 7)

« J'ai détruit ces arguments par avance, ainsi que les raisons alléguées pour justifier les couronnes liées aux charges publiques, dont la plus habituelle est l'**excuse** de nécessité,

puisque, pour cette raison, il faut soit fuir les charges publiques pour éviter de tomber dans le péché, soit supporter le martyre pour échapper aux offices. »

Le polémiste estime en effet que les arguments apportés par les chrétiens qui reçoivent des charges publiques sont sans valeur et que rien ne peut justifier pour un chrétien de remplir une fonction publique puisque cela le conduit à tomber dans le péché. Nous nous proposons de traduire *aduocatio necessitatis* par « excuse de nécessité », expression française qui peut être connotée péjorativement, selon celui qui l'emploie, pour montrer le peu de valeur accordée à ce à quoi elle renvoie. Nous posons le sémème suivant :

Σ9 : argument /S9/ apporté /s9.1/ à tort /s9.2/ pour /s9.3/ justifier /s9.4/ une opinion ou un comportement /s9.5/

3 « Consolation »

Le lien sémantique entre les signifiés d'*aduocatio* étudiés jusqu'ici et l'idée de consolation n'est pas évident. Or le terme est attesté en ce sens chez Tertullien :

Beati, inquit, flentes atque lugentes. Quis talia sine patientia tolerat? Itaque talibus et aduocatio et risus promittitur. (Tert. Pat. 11, 7)

« 'Bienheureux ceux qui pleurent et qui s'affligent', dit-il. Qui pourrait supporter de tels états sans patience? À de telles personnes, **consolation** et rires sont promis. »

On en trouve également une occurrence dans un des *Sermons* de Pierre Chrysologue :

*Sed utinam quando nos de uocatione conmonet aegritudo, quando febris a uillicatione inclementer excludit, quando uis doloris ad reddendam uillicationem properare conpellit, praesentis uillici factum sensumque sequeremur, conuerteremur ad animae consilium, ad conpunctionem cordis, ad mentis poenitentiam, ad misericordiae suffragium, ad pietatis patrociniū, ad confessionis **aduocationem**!* (Chrysol. Serm. 125)

« Mais, quand la maladie nous fait nous souvenir de l'appel à comparaître, quand la fièvre nous éloigne durement de la gestion de nos propriétés, quand la puissance de la douleur nous pousse à nous hâter de remettre la gestion de nos propriétés dans les mains d'un autre, puissions-nous nous tourner vers le conseil de l'âme, vers le repentir du cœur, vers la pénitence de l'esprit, vers le jugement de la miséricorde, vers la protection de la piété, vers la **consolation** de la confession ! »

Ce sens (selon la terminologie de F. RASTIER) d'*aduocatio* trouve son origine dans la double interprétation de l'adjectif substantivé παράκλητος, « avocat » et « consolateur ». Comme nous le verrons dans la partie consacrée à *aduocatus*, le terme grec est traduit en latin soit par *aduocatus* soit par *consolator*. Cette double traduction a probablement conduit par rétro-motivation à poser que, si *aduocatus* = *consolator*, alors *aduocatio* = *consolatio*.

Dans les deux exemples cités, *consolatio* ne désigne pas l'action de consoler mais ce qu'elle produit, le réconfort apporté à ceux qui pleurent chez Tertullien, le réconfort donné par la confession aux mourants chez Pierre Chrysologue.

Le sémème peut se définir ainsi :

Σ10 : moyen /S10/ qui redonne /s10.1/ de la force morale /s10.2/

Nous entendons « moyen » au sens générique : tout ce qui peut apporter du réconfort à quelqu'un.

4 *Aduocatio* est synonyme d'autres préfixés de *uocatio*

4.1 *Aduocatio* = *inuocatio*

Dans le Dialogue contre les Lucifériens, Jérôme de Stridon fait d'*aduocatio* un synonyme d'*inuocatio* et utilise le terme pour désigner le fait d'appeler l'Esprit à descendre sur les nouveaux baptisés, procès qui est exprimé par *inuocatio* :

*Ex quo animaduertis nos Ecclesiae consuetudinem sequi in **aduocatione** Spiritus, licet constet ante aliquem baptizatum.* (Hier. Lucif. 8)

« Vous constatez donc que nous suivons la pratique habituelle de l'Église en invoquant l'Esprit, bien qu'on constate qu'une personne était baptisée avant que l'Esprit soit invoqué. »

Cet emploi du lexème s'explique par le fait que la notion d'invocation contient l'idée d'appeler Dieu ou une des personnes de la Trinité à aider un chrétien au cours de sa vie. En invoquant l'Esprit saint sur les nouveaux baptisés, le prêtre qui baptise lui demande de soutenir les baptisés au long de leur vie de foi. Le lien entre *inuocatio* et *aduocatio* se fait par le sème /soutien/, contenu dans des sémèmes des deux lexèmes.

Σ11 : action de s'adresser à /S11/ une des personnes de la Trinité /s11.1/ par des prières /s11.2/ pour /s11.3/ lui demander d'assister /s11.4/ quelqu'un /s11.5/

4.2 *Aduocatio* = *auocatio* (« divertissement »)

L'autre préverbe de *uocatio* dont *aduocatio* est utilisé comme synonyme est *auocatio*, dans le traité *Sur les spectacles* de Novatien :

*Cum urbem fames occupasset, ad **aduocationem** populi acquisiti sunt ludi scenici et Cereri et Libero dicati postmodum reliquisque idolis et mortuis.* (Novat. Spect. 4)

« Alors que la famine avait pris possession de la ville, on se procura des jeux scéniques pour le **divertissement** du peuple, consacrés par la suite à Cérés et à Liber, aux autres idoles et aux morts. »

Un indice de cette synonymie, et de ce qu'*aduocatio* n'a pas ici un de ses signifiés habituels, réside dans *ludi scenici* (« jeux scéniques »), qui sont vus par les chrétiens comme un objet de distraction au mauvais sens du terme, c'est-à-dire qu'ils occupent agréablement l'esprit mais en détournant le peuple de la pensée de Dieu.

Auocatio n'est attesté qu'une seule fois chez les auteurs chrétiens, chez Tertullien, et il ne signifie pas « divertissement », mais le verbe *auocare* est employé par les auteurs chrétiens au sens d' « occuper agréablement l'esprit ». Son dérivé nominal pourrait donc parfaitement désigner tout ce qui occupe agréablement l'esprit. Nous définissons le sémème ainsi :

Σ12 : occupation /S12/ qui remplit agréablement /s12.1/ l'esprit /s12.2/

5 Récapitulatif des sémèmes d'*aduocatio*

L'étude d'*aduocatio* nous a permis de définir 12 sémèmes, avec 10 archisémèmes différents.

Σ1 : parole /S1/ adressée /s1.1/ aux païens /s1.2/ pour que /s1.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s1.4/

Σ2 : parole /S2/ adressée /s2.1/ à quelqu'un /s2.2/ individuellement /s2.3/ pour que /s2.4/ il embrasse la foi en Jésus-Christ /s2.5/

Σ3 : action de faire venir /S3/ quelque chose ou quelqu'un /s3.1/ auprès /s3.4/ de quelque chose /s3.5/

Σ4 : action de s'adresser à /S4/ quelqu'un /s4.1/ pour /s4.2/ l'inciter à /s4.3/ faire quelque chose /s4.4/

Σ5 : métier /S5/ d'une personne qui a été appelée /s5.1/ pour plaider /s5.2/ en soutien de quelqu'un /s5.3/ devant des juges /s5.4/

Σ6 : action de soutenir /S6/ une cause ou une personne /s6.1/ par des messages écrits ou oraux /s6.2/

Σ7 : soutien /S7/ apporté à /s7.1/ une cause ou une personne /s7.2/ par des messages écrits ou oraux /s7.3/

Σ8 : moyens /S8/ mis en œuvre /s8.1/ pour soutenir /s8.2/ une personne /s8.3/ auprès d'une autre /s8.3/

Σ9 : argument /S9/ apporté /s9.1/ à tort /s9.2/ pour /s9.3/ justifier /s9.4/ une opinion ou d'un comportement /s9.5/

Σ10 : moyen /S10/ qui redonne /s10.1/ de la force morale /s10.2/

Σ11 : action de s'adresser à /S11/ une des personnes de la Trinité /s11.1/ par des prières /s11.2/ pour /s11.3/ lui demander d'assister /s11.4/ quelqu'un /s11.5/

Σ12 : occupation /S12/ qui remplit agréablement /s12.1/ l'esprit /s12.2/

2. *Aduocatus*

1 *Aduocatus* dans la Vulgate

Aduocatio et *aduocator* ne sont pas attestés dans la Vulgate. Quant à *aduocatus*, il n'est attesté qu'une seule fois, dans la première épître de Jean :

*filioli mei haec scribo uobis ut non peccetis sed et si quis peccauerit **aduocatum** habemus apud Patrem Iesum Christum iustum* (1 Jn 2, 1)

« Mes petits enfants, je vous écris ceci afin que vous ne péchiez pas. Mais si l'un d'entre vous venait à pécher, nous avons un **défenseur** auprès du Père, Jésus-Christ, qui est juste. »

Les manuscrits de la Vulgate ne comportent aucune variante de traduction.

La question de la traduction du terme grec que traduit *aduocatus*, ὁ παράκλητος, a posé problème aux locuteurs latins dès les débuts de la latinité chrétienne. Les traductions antérieures à la Vulgate de la Bible qui nous sont parvenues sont unanimes pour le traduire par *aduocatus* dans la première épître de Jean que nous avons citée. Ὁ παράκλητος est également attesté 4 fois dans l'évangile de Jean (14, 16 ; 14, 26 ; 15, 26 ; 16, 7) et, pour chacune de ces occurrences, sont attestées dans les Vieilles Latines la traduction par un « emprunt lexical »⁹⁷, selon le terme de J. REY-DEBOVE (1973 : 109-110), ou « calque phonématique », selon la terminologie de Chr. NICOLAS (1996 : 41), *paracletus*, par *aduocatus* et par *consolator*, comme le montre ce tableau :

| Verset | Traductions dans les Vieilles Latines |
|--|---|
| Κἀγὼ ἐρωτήσω τὸν πατέρα, καὶ ἄλλον παράκλητον δώσει ὑμῖν [...] (Jn | <i>Paracletus</i> : <i>codd.</i> 4, 5, 8, 10, 15, 27, |

⁹⁷ « On appelle emprunt lexical au sens strict le processus par lequel une langue L1, dont le lexique est fini et déterminé par l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas, et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fini et déterminé dans l'instant T). Ce processus se déroule de l'instant T à l'instant T' ; le temps écoulé entre T et T' est très variable ... » (J. REY-DEBOVE, 1973 : 109-110).

| | |
|--|--|
| <p>14, 16)</p> <p>« Et moi je prierai le Père et il vous enverra un autre Paraclet⁹⁸ [...] »</p> | <p>30</p> <p><i>aduocatus</i> : codd. 2, 3, 6, 13</p> <p><i>consolator</i> : codd. 14 ; Hier. Is. 11, 40, 1</p> |
| <p>Ὁ δὲ παράκλητος, τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, ὃ πέμψει ὁ πατήρ ἐν τῷ ὀνόματί μου, ἐκεῖνος ὑμᾶς διδάξει πάντα, καὶ ὑπομνήσει ὑμᾶς πάντα ἃ εἶπον ὑμῖν. (Jn 14, 26)</p> <p>« Le Paraclet, l'Esprit Saint, que vous enverra le Père en mon nom, celui-là vous enseignera tout et vous fera faire mémoire de tout ce que je vous ai dit. »</p> | <p><i>Paracletus</i> : codd. 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 15, 27, 30, 56</p> <p><i>aduocatus</i> : codd. 3, 13</p> <p><i>consolator</i> : codd. 14 ; Hier. Is. 11, 40, 1</p> |
| <p>Ὅταν δὲ ἔλθῃ ὁ παράκλητος, ὃν ἐγὼ πέμψω ὑμῖν παρὰ τοῦ πατρός, τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας, ὃ παρὰ τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεται, ἐκεῖνος μαρτυρήσει περὶ ἐμοῦ (Jn 15, 26)</p> <p>« Quand viendra le Paraclet, que je vous enverrai de la part de mon Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, celui-là témoignera à mon sujet. »</p> | <p><i>Paracletus</i> : codd. 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 15, 27, 30, 56</p> <p><i>aduocatus</i> : codd. 2, 13, 14</p> <p><i>consolator</i> : Hier. Is. 11, 40, 1</p> |
| <p>Ἄλλ' ἐγὼ τὴν ἀλήθειαν λέγω ὑμῖν : συμφέρει ὑμῖν ἵνα ἐγὼ ἀπέλθω : ἐὰν γὰρ ἐγὼ μὴ ἀπέλθω, ὁ παράκλητος οὐκ ἐλεύσεται πρὸς ὑμᾶς : ἐὰν δὲ πορευθῶ, πέμψω αὐτὸν πρὸς ὑμᾶς. (Jn 16, 7)</p> <p>« Mais je vous ai dit la vérité : il est avantageux pour vous que je parte. En effet, si je ne pars pas, le Paraclet ne viendra pas à vous. Mais si je pars, je l'enverrai vers vous. »</p> | <p><i>Paracletus</i> : codd. 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 27, 30 ; CO-Tol 1, 84</p> <p><i>aduocatus</i> : codd. 2, 13, 15</p> <p><i>consolator</i> : cod. 14 ; Hier. Is. 11, 40, 1</p> |

⁹⁸ La signification exacte de ὁ παράκλητος fait encore débat aujourd'hui parmi les théologiens chrétiens. Notre travail n'ayant aucune visée théologique, nous avons fait le choix d'une traduction qui ne prenne partie pour aucune des deux interprétations.

La plupart des manuscrits ont choisi une traduction unifiée, en employant toujours le même terme, généralement *Paracletus*. Cependant, certains hésitent : le 2 et le 3 hésitent entre *Paracletus* et *aduocatus*, le 14 ne tranche pas entre *aduocatus* et *consolator*. Ces hésitations peuvent être interprétées comme un indice du fait que les chrétiens de langue latine ne savaient pas très bien comment traduire le terme grec et qu'ils ont préféré choisir un substantif, *Paracletus*, laissant à chacun la possibilité d'interpréter ὁ παράκλητος selon sa préférence. On peut aussi voir dans ce choix de traduction, qui est celui de la Vulgate pour les quatre occurrences de l'évangile de Jean, un signe montrant que les traducteurs bibliques avaient conscience du caractère unique du Paraclet et du fait que, quelle que soit l'interprétation retenue, le Paraclet n'est pas un défenseur ou un consolateur semblables aux défenseurs et aux consolateurs humains.

La double traduction trouve son origine dans le sens du verbe grec παρακαλεῖν, dont l'adjectif verbal est παράκλητος. Il est en effet attesté dans la Septante au sens de « consoler », ce qui est propre au texte biblique puisque ce signifié ne se rencontre pas auparavant dans la littérature grecque. L'adjectif παράκλητος signifie quant à lui littéralement « qu'on appelle à son secours » et attesté chez Démosthène au sens d' « avocat ». Mais, par rapprochement avec l'emploi de παρακαλεῖν « consoler », il a été réinterprété comme signifiant « consolateur ».

La traduction de παρακαλεῖν « consoler » par *aduocare* est attestée dans certaines traductions latines antérieures à la Vulgate qui nous ont été transmises par les Pères de l'Église ou par d'autres auteurs chrétiens. Au chapitre 13 du traité *Sur la pudicité* de Tertullien figure la traduction d'un verset de la seconde épître de l'apôtre Paul aux Corinthiens :

Satis est talis increpatio quae a multis fit ; uti e contrario magis nos donare et aduocare, ne forte abundantiore tristitia deuretur eiusmodi. (Tert. Pud. 13, 2)

Ἰκανὸν τῷ τοιοῦτῳ ἡ ἐπιτιμία αὐτῆ ἢ ὑπὸ τῶν πλειόνων ὥστε τοῦναντίον μᾶλλον ὑμᾶς χαρίσασθαι καὶ παρακαλέσαι, μήπως τῇ περισσοτέρᾳ λύπῃ καταποθῆ ὁ τοιοῦτος.

« Une telle réprimande, de la part de plusieurs personnes, est suffisante pour celui-ci. Il nous faut au contraire lui pardonner et le consoler, de peur qu'il ne soit de cette façon accablé par une tristesse trop accablante. »

Dans les quatre versets de l'évangile de Jean que nous avons cités, ὁ παράκλητος désigne l'Esprit saint. Or, dans le verset de l'épître de Jean où le substantif grec est traduit par *aduocatus*, il désigne Jésus-Christ, dont il est dit qu'il intercède auprès du Père pour

que celui-ci remette leurs péchés aux pécheurs. Le même terme est employé dans les deux contextes. Sa signification exacte dans l'épître de Jean n'est pas ambiguë puisque le contexte interdit toute interprétation comme « consolateur ». Le sémème que nous proposons est donc celui de ὁ παράκλητος / *aduocatus* en 1 Jn 2, 1 et ne peut pas être élargi aux quatre attestations de ὁ παράκλητος dans l'évangile de Jean :

Σ1 : personne qui plaide /S1/ en faveur des pécheurs /s1.1/ devant le Père /s1.2/

2 *Aduocatus* chez les auteurs chrétiens

Les logiciels grâce auxquels nous avons effectué nos relevés ne distinguent pas *aduocatus* participe parfait passif de *aduocare* et le substantif *aduocatus* et ne nous donc ont pas permis de compter les occurrences d'*aduocatus* aux différentes périodes de la latinité.

En latin classique, *aduocatus* se différencie de *patronus* et d'*orator* en ce qu'il se dit de celui qui a été appelé par une partie d'un procès à des buts de conseil et d'assistance mais sans plaider (TLL, FORCELLINI). Cette distinction s'efface à l'époque tardive, où le lexème assume également les signifiés d'*orator* et de *patronus*.

2.1 « Avocat »

Les notices lexicographiques d'*aduocatus* donnent comme sens premier du terme celui qui est relatif à une action judiciaire, « conseiller », puis « défenseur », « avocat ». Ce signifié est attesté dans la correspondance d'Augustin, dans une lettre où l'évêque d'Hippone fait une comparaison entre les philosophes et les avocats peu flatteuse pour ces derniers :

*Ego uero apostolis non tam exemplum philosophorum timeo, quando et illi in sua disputatione ueri aliquid dicunt, quam forensium **aduocatorum**, quando in alienarum causarum actione mentiuntur.* (Aug. Ep. 82, 13)

« Pour ma part, je ne crains pas tant pour les apôtres l'exemple des philosophes, quand ceux-ci disent quelque chose de vrai au cours de leurs discussions, que la comparaison avec les **avocats** de la place publique, quand ils mentent en plaidant des causes qui leur sont étrangères. »

Le syntagme *in alienarum causarum actione*, l'adjectif *forensium* et le verbe *mentiuntur* montrent l'évolution de signification du lexème. Si ceux qui sont désignés par le substantif *aduocati* mentent, ce n'est pas en conseillant leurs clients mais en plaidant pour eux, en faisant passer pour vraies des assertions fausses au cours de leur plaidoirie. *Aduocati* est ici synonyme de *patroni*. Nous pouvons définir le lexème comme suit :

Σ1 : personne /S1/ qui a été appelée /s1.1/ pour plaider /s1.2/ en soutien de quelqu'un /s1.3/ devant des juges /s1.4/

Ce sens du terme ne concerne pas que les particuliers. Ainsi le syntagme *aduocatus fisci*, attesté dans l'adresse d'une lettre rapportée par Cassiodore dans les *Variae*, s'emploie-t-il pour désigner les hommes qui plaident pour le fisc impérial lors des procès concernant des litiges fiscaux :

Marcello u. s. aduocato fisci Theodericus rex. (Cassiod. *Var.* 1, 22)

« Le roi Theodoric au sénateur Marcellus, avocat du fisc. »

2.2 « Défenseur »

Par évolution sémantique et extension de sens, *aduocatus* se dit de toute personne qui apporte son soutien à une personne, une opinion ou une cause et prend partie pour elle. Un exemple de cette utilisation du substantif se trouve dans une lettre de Cyprien :

*Et tamen nec hoc baptisma haeretico prodest, si quamuis Christum confessus extra ecclesiam fuerit occisus, nisi si haereticorum patroni et **aduocati** haereticos in falsa confessione Christi interfectos martyras praedicant et contra apostoli contestationem, qui nihil eos quamuis exustos et occisos dicit posse proficere, gloriam eis et coronam passionis adsignant.* (Cyp. *Ep.* 73, 21, 1)

« Et cependant ce baptême lui-même⁹⁹ n'est pas utile à l'hérétique, si, bien qu'il ait confessé le Christ, il a été tué en étant hors de l'Église, à moins que les patrons et les **défenseurs** des hérétiques ne les proclament martyrs alors qu'ils ont été mis à mort dans une fausse confession du Christ et que, contre l'affirmation de l'apôtre qui dit que rien ne leur est utile, même s'ils sont brûlés ou tués, ils ne leur attribuent la gloire et la couronne du martyre. »

Le trait sémantique mis en relief n'est plus celui de l'appel mais du soutien. Les sèmes de langage disparaissent de l'archiséme pour prendre la forme de sèmes spécifiques. En effet, *aduocatus* s'applique aussi bien à ceux qui ont été appelés pour soutenir la personne ou la cause pour laquelle ils prennent partie que ceux qui défendent une personne ou une opinion sans y avoir été spécifiquement appelés. L'étymologie du terme disparaît de son sémantisme qui se réorganise autour de l'idée de soutien. Le lexème se définit ainsi :

Σ2 : personne /S2/ qui soutient /s2.1/ une cause ou une personne /s2.2/ par des messages écrits ou oraux /s2.3/

⁹⁹ Le baptême du sang, à savoir le martyre.

2.3 Traduction du terme ὁ παράκλητος

Aduocatus est également l'une des traductions du grec ὁ παράκλητος chez les Pères de l'Église. Nous avons vu que ce terme désigne dans le Nouveau Testament le défenseur des pécheurs auprès du Père, aussi bien le Christ que l'Esprit. Chez Ambroise, *aduocatus* est employé au sujet du Christ :

*Solus enim mentis et animi potest seruare munditiam, qui ei sacerdoti se nouit offerre, quem pro peccatis nostris accepimus **aduocatum**, illum utique cui dicitur : Tu es sacerdos in aeternum secundum ordinem Melchisedech.* (Ambr. *Vid.* 10, 62)

« Car lui seul peut préserver la pureté de son esprit et de l'âme, celui qui sait se montrer au prêtre que nous avons reçu comme défenseur pour nos péchés, lui à qui il est dit clairement : 'tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisedech'. »

Tertullien emploie quant à lui ce terme au sujet de l'Esprit saint :

*Spiritus sanctus, cum in quibus uellet terris et per quos uellet praedicaret, ex prouidentia imminentium siue ecclesiasticarum temptationum siue mundialium plagarum, qua Paracletus id est **aduocatus** ad exorandum iudicem dicitur, huiusmodi officiorum remedia mandabat [...]* (Tert. *Jeiun.* 13, 5)

« Lorsque l'Esprit saint prêchait sur les terres qu'il voulait et par ceux qu'il voulait, par prévision de l'imminence soit des épreuves de l'Église soit des malheurs du monde, en sa qualité de Paraclet, c'est-à-dire d'**avocat** dont le but est de fléchir le juge par des prières, il offrait ce genre de pratiques religieuses comme remèdes. »

Cette occurrence pose des problèmes puisqu'il n'est pas sûr que ὁ παράκλητος ait dans l'évangile de Jean le sens que lui attribue Tertullien. Notre propos étant linguistique et non théologique, nous nous contentons de constater que Tertullien donne à *aduocatus* concernant l'Esprit saint le signifié du substantif quand il s'applique au Christ. Le sémème est le même que celui que nous avons défini pour l'occurrence dans la Vulgate :

Σ3 : personne /S3/ qui plaide /s3.1/ en faveur des pécheurs /s3.2/ devant le Père /s3.3/

2.4 Récapitulatif des emplois de *aduocatus*

Σ1 : personne /S1/ qui a été appelée /s1.1/ pour plaider /s1.2/ en soutien de quelqu'un /s1.3/ devant des juges /s1.4/

Σ2 : personne /S2/ qui soutient /s2.1/ une cause ou une personne /s2.2/ par des messages écrits ou oraux /s2.3/

Σ3 : personne /S3/ qui plaide /s3.1/ en faveur des pécheurs /s3.2/ devant le Père /s3.3/

3. *Aduocator*

Il y a deux occurrences d'*aduocator*, chez Tertullien et chez le moine Marius Mercator (*Subn.* 8, 19) avec le même signifié. Le substantif est synonyme d'*aduocatus* « défenseur » :

*Igitur uae si et uox maledictionis est uel alicuius austerioris inclamationis et a Christo dirigitur in diuites, debeo Creatorem diuitum quoque aspernatorem probare, sicut probaui mendicorum **aduocatorem**, ut Christum in hac quoque sententia creatoris ostendam.* (Tert. Marc. 4, 15, 8)

« Donc, si ‘malheur !’ est une parole de malédiction ou du moins une des exclamations plus austères, et qu’elle est destinée aux riches par le Christ, je dois démontrer que le Créateur méprise également les riches, comme j’ai démontré qu’il **défendait** les mendiants, afin que je montre encore le Christ dans cet avis du Créateur. »

Marius Mercator a-t-il emprunté le terme à Tertullien ou bien les deux auteurs ont-ils forgé un néologisme chacun séparément ? L’extrême rareté du terme nous incite à envisager la deuxième hypothèse, ainsi que le mécanisme de création lexicale, courant en latin, qui a conduit à créer *aduocator* à partir d'*aduocatio*.

Σ1 : personne /S1/ qui soutient /s1.1/ une cause ou une personne /s1.2/ par des messages écrits ou oraux /s1.3/

Conclusion

Tous les signifiés attestés d'*aduocatio* ne procèdent pas de nominalisation d’emplois d'*aduocare* chez les auteurs chrétiens. Par exemple, le verbe ne dénote aucune action relative au métier d’avocat. Le terme possède donc une autonomie à partir du verbe sur lequel il est forgé, autonomie d’autant plus grande que les sémèmes qui ne correspondent pas à des occurrences où *aduocatio* est synonyme de *uocatio* ou d’un autre préverbe contiennent presque tous le sème /soutien/ ou /assistance/ alors que celui-ci n’est inclus que dans un seul des dix sémèmes d'*aduocare*.

Les sens spécifiques à l’idiolecte chrétien sont redevables à la fois à *uocatio*, dont les auteurs chrétiens ont une pleine conscience du lien qu’il entretient avec *aduocatio*, et à *aduocare*. Si *aduocatio* est un dérivé nominal d'*aduocare*, il est aussi senti comme un préfixé de *uocatio* et certains de ses utilisations attestent cette perception.

Le sémantisme d'*aduocatus* et d'*aduocator* s’est quant à lui développé autour du trait sémantique /soutien/, quasiment absent d'*aduocare*. Il doit donc tout à *aduocatio*, dont le propre sémantisme s’organise principalement autour de cette idée.

Chapitre XIII - *Euocare*

Euocare est l'un des seuls lexèmes que nous étudions dont les occurrences sont moins nombreuses durant la latinité tardive qu'à l'époque classique (respectivement 335 et 180). Le terme est attesté depuis Plaute. Il n'est pas attesté dans la Vulgate, si bien que ses signifiés en latin chrétien ne reçoivent aucune influence biblique.

Son premier membre de composition est le préverbe *e-* (forme syncopée de *ex-*). *Euocare* signifie donc littéralement « appeler hors de », « faire venir à soi ».

Isidore distingue dans les *Différences* le terme d'*aduocare* et d'*inuocare* :

Inter Aduocatur, inuocatur et euocatur. Aduocatur daturus patrocinium, inuocatur praestiturus auxilium, euocatur praebiturus obsequium. (Isid. Diff. 1, 2, 26)

« Voici la différence entre *aduocatur*, *inuocatur* et ***euocatur*** : celui qui assurera une défense est appelé à l'aide (*aduocatur*), celui qui offrira de l'aide est invoqué (*inuocatur*), celui qui offrira ses services est appelé auprès de soi (***euocatur***). »

Euocare exprime selon l'évêque de Séville un rapport de dépendance que n'expriment pas les deux autres verbes. La définition d'Isidore n'explique cependant pas l'ajout sémantique apporté par l'adjonction du préverbe *e-* au thème verbal de *uocare*.

1. « Appeler hors de », « faire sortir de »

1 *Euocare ab / de* + ablatif

Le sens premier de *euocare* est « appeler hors de ». L'une des constructions du verbe est donc l'utilisation d'un syntagme prépositionnel à l'ablatif régi par une préposition dénotant l'éloignement. Alors qu'on s'attendrait à ce que cette proposition soit *ex*, seuls *ab* et *de* sont attestés.

Augustin d'Hippone a recours dans un de ses sermons à la construction *euocare de* :

Vbi autem patrifamilias placuit euocare seruum suum de habitaculo luteo et in caelum transferre, et ipsa lutea domus terrae commendata est, et ipsa lutea domus expectat resurrectionem cum uiderit creatorem. (Aug. Serm. 335K)

« Mais quand il plaisait au père de famille **d'appeler** son serviteur **depuis** sa demeure d'argile et de le transporter dans le ciel, d'une part cette demeure d'argile a été confiée à

EVOCARÉ

la terre et d'autre part cette demeure d'argile attend la résurrection quand elle verra le Créateur. »

Euocare ab se trouve notamment dans la traduction vulgate du *Pasteur d'Herma*, où il traduit le grec ἀποπλανᾶν ἀπὸ + génitif :

Sicut ites bonae quae negliguntur, ab herbis et spinis premuntur et nocentur, sic et homines qui crediderunt in negotiis et actionibus multis inciderunt et euocantur a sensu suo [...] (Herm. *Vulg. Mand.* 10, 1, 5)

« De même que les bons vignobles qui sont négligés sont étouffés par les herbes et les épines et subissent un grand dommage, de même, les hommes qui croient et qui sont tombés dans de multiples occupations et actions **sont détournés** de leur bon sens [...]. »

καθὼς οἱ ἀμπελῶνες οἱ καλοί, ὅταν ἀμελείας τύχῳσι, χερσοῦνται ἀπὸ τῶν ἀκανθῶν καὶ βοτανῶν ποικίλων, οὕτως οἱ ἄνθρωποι οἱ πιστεύσαντες καὶ εἰς ταύτας τὰς πράξεις τὰς πολλὰς ἐπίπτοντες τὰς προειρημένας, **ἀποπλανῶνται ἀπὸ** τῆς διανοίας αὐτῶν [...]

« De même que les bonnes vignes, quand elles sont négligées, sont rendues incultivables par les chardons et des herbes variés, de même, les hommes croyants qui tombent dans ces activités multiples que j'ai mentionnées auparavant **sont détournés de leur capacité de pensée** [...] »

Euocare n'est pas à proprement un acte de parole ici et il ne traduit d'ailleurs pas un verbe de parole mais de mouvement. Cet emploi est identique à certains emplois de *reuocare*, du préverbe duquel l'une des valeurs est l'éloignement. Nous posons donc un sémème identique à celui que nous avons posé pour *reuocare* :

Σ1 : emmener /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de /s1.2/ quelque chose /s1.3/

La distinction du sème /loin de/ est nécessaire à la définition du sémème, puisque celui-ci n'est pas porté uniquement par la préposition *ab* mais également par le préverbe du verbe. Il est donc inhérent au sémème.

La moins grande fréquence des occurrences d'*euocare* par rapport à *reuocare* ne permet pas d'établir des distinctions telles que celles que nous avons établies pour ce verbe entre les emplois des préverbes *ab* et *de* comme recteurs des compléments dénotant le lieu dont on s'éloigne.

2 *Euocare ab / de* + ablatif *ad / in* + accusatif

En contrepoint du complément exprimant l'éloignement, *euocare* est parfois construit avec un autre complément, un syntagme prépositionnel à l'accusatif dénotant le lieu vers lequel l'agent du procès mène le patient. Ce complément est régi par les prépositions *ad* et *in*.

Il arrive que la proposition ne contienne pas de C.O.D. ayant pour référent le patient du procès. Ainsi, dans le cinquième livre du *Contre Marcion*, de Tertullien :

[...] *quoniam quidem euangelium Christi a lege euocare deberet ad gratiam, non a creatore ad alium Deum.* (Tert. Marc. 5, 2, 4)

« En effet, l'évangile du Christ devait nous **éloigner de la loi mosaïque pour nous mener à la grâce, non nous éloigner du Créateur pour nous mener vers un autre Dieu.** »

Il n'y a ni substantif ni pronom tenant lieu de complément d'objet d'*euocare*. Cependant, celui-ci se sous-entend facilement : il s'agit de tous ceux qui reçoivent l'évangile et sont appelés à la conversion, parmi lesquels les lecteurs de Tertullien. C'est la raison pour laquelle la traduction que nous proposons sous-entend le pronom *nos* à l'accusatif.

Tertullien emploie les prépositions *ab* et *ad*, pour dénoter respectivement l'éloignement et le rapprochement. Les compléments d'*euocare* sont également régis par les prépositions *de* et *in*, comme chez Gaudence de Brescia :

Exodus ergo beata atque perfecta consummatur in nobis, quando uerus Moyses de Iordanis aqua sumptus, et natura, non positione Deus, Dominus noster Iesus, uirga crucis suae per aquam nos baptismi de captiuitate Faraonis educit diaboli ac de omni tenebrarum eius Aegypto eripit, euocans nos in lucis opera de tenebris actuum mundanorum [...] (Gaud. Tract. 1, 13)

« Le bienheureux et parfait livre de l'Exode est accompli pour nous quand le vrai Moïse, tiré de l'eau du Jourdain, et que Dieu, par nature et non par convention, par la branche de sa croix, nous conduisent à travers l'eau du baptême loin de l'infamie de la captivité chez Pharaon et nous délivrent loin de toute l'Égypte de ses ténèbres, en nous **appelant à nous éloigner des ténèbres des actions du monde pour aller vers les œuvres de la lumière** [...] »

En étudiant les différents signifiés de *uocare*, nous avons conclu qu'il n'y avait pas de différence sémantique et pragmatique marquée nettement en parole entre *uocare ad* et *uocare in* + acc. Il n'y en a pas non plus entre *euocare ad* et *euocare in* + acc, les deux tournures étant attestées pour exprimer l'action par laquelle Dieu éloigne les hommes de tout ce qui les empêche de se convertir et les appelle à lui.

Dans les deux exemples cités, *euocare* est un verbe de mouvement et le sémème est donc Σ1.

3 *Euocare* construit sans complément prépositionnel

À plusieurs reprises, *euocare* est construit sans complément prépositionnel. Si le verbe est à la voix active, le seul complément est le C.O.D. Le verbe n'en est pas pour autant

EVOCCARE

synonyme de *uocare* puisqu'il désigne l'action d'appeler quelqu'un pour le faire sortir d'un lieu. Tertullien a recours au lexème en ce sens pour commenter le chapitre 3 du livre de la Genèse, qui relate la consommation par Adam et Ève du fruit défendu et l'aveu d'Adam de sa faute devant le Seigneur :

*Enimuero oportebat conscientia peccati delitescens **euocatum** prodire in conspectum Domini, non sola nominis inclamatione, sed cum aliqua iam tunc admissi suggillatione.*
(Tert. Marc. 2, 25, 1)

« Il fallait assurément qu'Adam, qui se tenait caché à cause de la conscience de son péché, **soit appelé à sortir de sa cachette** et s'avance sous le regard du Seigneur, non seulement par l'appel de son nom mais avec la meurtrissure du péché qu'il avait déjà commis. »

Tertullien justifie par son commentaire l'emploi d'*euocare* et non de *uocare* : parce qu'Adam est caché, il n'est pas appelé par le Seigneur (*uocatum*), il est appelé à sortir du lieu dans lequel il se tient caché (*euocatum*) pour se présenter devant le Seigneur. Le sémème se définit donc ainsi :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il sorte d'un endroit /s2.3/

Ce signifié constitue un sens : /s2.3/ est inhérent au sémème en raison du premier membre de composition du verbe, le préverbe *e-*.

Euocare possède le même signifié quand il est utilisé pour dénoter l'évocation des âmes, l'action par laquelle quelqu'un appelle une âme depuis le séjour des morts pour la consulter. Lactance expose cette pratique dans les *Institutions divines* :

*Nam si quis studet altius inquirere, congreget eos quibus peritiam est cedere ab inferis animas. Euocent Iouem Neptunum Volcanum Mercurium Apollinem patremque omnium Saturnum : respondebunt ab inferis omnes et interrogati loquentur et de se ac Deo fatebuntur. Post haec **euocent Christum** : non aderit, non adparebit, quia non amplius quam biduo apud inferos fuit.* (Lact. Inst. 4, 27, 18)

« Car si quelqu'un désire pousser plus loin sa réflexion sur le sujet, qu'ils réunissent tous ceux qui sont doués pour faire revenir les âmes depuis le séjour des morts. Qu'ils fassent revenir Jupiter, Neptune, Vulcain, Mercure, Apollon, et le père de tous, Saturne : tous répondront depuis le séjour des morts ; interrogés, ils parleront et ils confesseront eux-même et Dieu. Après ceux-là, **qu'ils fassent sortir le Christ** : il ne sera pas présent, il n'apparaîtra pas, car il n'est pas resté plus longtemps que deux jours dans le séjour des morts. »

Ce phénomène n'est pas à confondre avec la résurrection, il ne ramène pas les vivants à la vie mais fait sortir du séjour des morts la parole des âmes défuntées. Le sémème correspondant à ces occurrences est Σ3.

Euocare se dit aussi du fait de faire sortir un mot de sa bouche. Augustin l'utilise ainsi dans un de ses sermons, dans lequel il emploie également *proferare* (« produire », « proférer ») avec un complément et un signifié identique :

[...] *et si uideris hominem graecum, graecam uocem quaeris, in qua euoces uerbum ; si uideris latinum, latinam uocem quaeris, in qua proferas uerbum [...]* (Aug. *Serm. Dolbeau*, 3D, 7)

« Si tu vois un homme grec, cherche à obtenir une parole en langue grecque, dans laquelle **tu prononces tes propos** ; si tu vois un homme latin, cherche à obtenir une parole en langue latine, dans laquelle tu prononces tes propos. »

Les deux verbes signifient littéralement : « faire sortir un son ou un propos de sa bouche ». Le trait sémantique /propos/ est exprimé par *uerbum*, complément des deux verbes. En revanche, le trait sémantique /de sa bouche/ est contenu dans le sémème du verbe. Ce signifié est actualisé en contexte par le complément d'*euocare* et par le cotexte. Il s'agit donc d'un emploi et non d'un sens, le sémème ne comprenant aucun sème inhérent :

Σ3 : faire sortir /S3/ un son ou un propos /s3.1/ de sa bouche /s3.2/

/s3.1/ est un sème générique précisé par les traits sémantiques du lexème C.O.D. de *euocare*.

4 « Mourir »

Le sens « sortir de » a conduit *euocare* à avoir un référent relevant du lexème spécialisé : *euocare* est employé pour désigner l'acte par lequel Dieu appelle à une âme à quitter le corps qu'elle occupe et à venir auprès de lui. On trouve chez Aponius une formulation qui éclaire la transition entre les sémèmes du verbe ne comportant que des sèmes génériques et ce sémème aux traits sémantiques spécifiques :

Siue enim amicorum Dei animae filiae Hierusalem intellegantur, quam beatus Paulus sanctorum matrem pronuntiat, siue caelestes uirtutes, quibus gaudium exhibet poenitendo peccator, cupiunt perfectam animam quantocius de corpore euocari ad requiem, ne inter moras iustitiae depereat labor. (Apon. *Cant.* 5)

« En effet, soit *amicorum Dei* s'interprète comme les âmes, les filles de Jérusalem, que le bienheureux Paul proclame être la mère des saints, soit il s'agit des vertus célestes auxquelles le pécheur montre sa joie. Elles désirent que l'âme parfaite soit éloignée au plus vite **du corps pour atteindre le repos**, pour éviter que sa peine ne s'abîme au milieu des délais de la justice. »

Euocare est construit avec deux compléments, un à l'ablatif régi par *de*, l'autre à l'accusatif régi par *ad*. Son signifié est « emmener quelqu'un loin de quelque chose » et le sémème ne comporte aucun sème relatif à la mort. Cette tournure éclaire cependant sur le

choix de ce verbe pour dénoter le rappel à Dieu : la mort est un éloignement de l'âme du corps et de la vie terrestre.

Le verbe est employé aussi bien à l'actif qu'au passif. À l'actif, une occurrence se trouve dans la *Passion de Perpétue et Félicité* :

Secundulum uero Deus maturiore exitu de saeculo, adhuc in carcere euocauit, non sine gratia, ut bestias lucraretur. (Pass. Perp. 5, 1)

« Mais Dieu appela à lui Secundulus, qui était encore en prison, par un départ prématuré de ce monde, non sans lui accorder la grâce d'échapper aux bêtes. »

Tertullien l'emploie au passif dans le traité *Sur la patience* :

Ceterum impatientia in huiusmodi et spei nostrae male ominatur et fidem praeuaricatur et Christum laedimus cum euocatos quosque ab illo quasi miserandos non aequanimiter accipimus. (Tert. Pat. 9, 4)

« D'ailleurs, l'impatience dans les soucis de ce genre est un mauvais présage pour notre espérance et trahit notre foi. Nous blessons le Christ quand nous n'acceptons pas avec bienveillance que certains aient été rappelés par lui, comme s'il fallait les plaindre. »

Dans les deux cas, l'agent du procès est précisé dans la phrase, par le nominatif *Deus* et par le syntagme prépositionnel à l'ablatif *ab illo*. Le sémème se définit ainsi :

$\Sigma 4$: emmener /S4/ quelqu'un /s4.1/ loin de /s4.2/ la vie terrestre /s4.3/

$\Sigma 4$ est une restriction de sens de $\Sigma 1$ par substitution d'un sème spécifique, /la vie terrestre/ à un sème générique, /quelque chose/.

2. Euocare est synonyme d'autres préverbés de uocare

Euocare est également employé en synonymie de *uocare* ou d'autres de ses préverbés.

1 Euocare = uocare

Il arrive que le complément prépositionnel à l'ablatif soit omis et que le seul complément de *euocare*, outre le C.O.D., soit un complément à l'accusatif régi par *ad* ou *in*. *Euocare* est alors synonyme de *uocare*. Une occurrence de cela se trouve dans le traité d'Ambroise *Sur la virginité* :

EVOCARÉ

Quamuis fatigata, quamuis aegra, quae diu quaesierat Christum, dixit tamen : Non laboravi sequens post te ; neque enim laborat quae Christum sequitur, cum laborantes ad se ut requiescant euocet. (Ambr. *Virgin.* 16, 103)

« Bien qu'elle soit fatiguée, bien qu'elle soit malade, celle qui a longtemps cherché le Christ dit cependant : 'je n'ai pas peiné en te suivant'. En effet, elle n'a pas peiné, celle qui a suivi le Christ, alors qu'elle appelle ceux qui peinent à venir vers elle pour qu'ils se reposent. »

La traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée par Rufin d'Aquilée contient quant à elle un exemple d'*euocare in* + accusatif :

Verum cum ipse iam senio fessus pontificatus ministerio sufficere non posset, Alexandrum, de quo superius memorauimus, qui iam esset episcopus alterius loci, diuina dispensatio in adiutorium Narcissi senis euocauit. (Rufin. *Hist.* 6, 11, 1)

« Mais comme celui-ci, fatigué en raison de son grand âge, ne pouvait dorénavant plus remplir son ministère pontifical, la providence divine appela à l'aide de Narcisse par des révélations très claires Alexandre, dont nous avons parlé auparavant, qui était alors déjà évêque d'un autre lieu. »

Euocare traduit le verbe grec καλεῖν, dont *uocare* est le correspondant latin :

Καὶ δὴ μηκέθ' οἴου τε ὄντος λειτουργεῖν διὰ λιπαρὸν γῆρας, τὸν εἰρημένον Ἀλέξανδρον, ἐπίσκοπον ἐτέρας ὑπάρχοντα παροικίας, οἰκονομία θεοῦ ἐπὶ τὴν ἅμα τῷ Ναρκίσσῳ λειτουργίαν ἐκάλει κατὰ ἀποκάλυψιν νύκτωρ αὐτῷ δι' ὄραματος φανεῖσαν.

« Mais comme celui-ci, fatigué en raison de son âge avancé, ne pouvait dorénavant plus remplir sa charge, la providence divine appela Alexandre, dont nous avons parlé auparavant et qui était alors déjà évêque d'une autre église, à partager la charge de Narcisse, par des révélations nocturnes très claires et une vision. »

La construction *euocare ad* + adjectif verbal est également attestée dans la Vie de saint Martin, de Sulpice Sévère :

Pauci tamen et nonnulli ex episcopis qui ad constituendum antistitem fuerant euocati impie repugnabant [...] (Sulp. Sev. *Mart.* 9, 3)

Dans tous ces exemples, *euocare* est un verbe de parole qui dénote un acte de communication posé, impliquant qu'un locuteur adresse un message à un destinataire. Le sème /loin de/ s'efface du sémème du verbe, qui ne comporte pas de sème de but, celui-ci étant porté par la préposition qui régit le complément du verbe :

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/

EVOCARÉ

Euocare dénote également l'action par laquelle Dieu appelle à croire en lui. Le verbe reçoit alors les mêmes compléments que *uocare*. Ceux-ci sont des syntagmes prépositionnels à l'accusatif régis par *ad* ou *in*, comme chez Rufin :

In hac epistula Paulus uelut arbiter quidam inter Iudaeos residens et Graecos id est eos qui ex gentibus credunt utrosque ad fidem Christi [...] euocat (Rufin. Orig. Rom. 2, 10)

« Dans cette lettre, Paul, faisant pour ainsi dire fonction d'arbitre entre les Juifs et les Grecs, c'est-à-dire les croyants issus des païens, les appelle tous à la foi en Jésus-Christ [...]. »

On trouve également le tour *euocare ut* + subjonctif, notamment chez Marius Victorinus :

*Ad quam plenitudinem specialiter descendens apostolus iungit etiam **Ephesios euocatos** esse, ut et ipsi in plenitudine sint, ut ex hoc eos hortetur ac moneat debere seruari fidem et in Christum et in Deum fidem, uti nihil aliud sentiant nisi omne mysterium et per Christum et in Christo a Deo perfectum.* (Mar. Vict. Eph. 1, 1, 4)

« Finissant par traiter particulièrement de cette plénitude, l'Apôtre ajoute que **les Ephésiens ont été appelés** à être eux-mêmes dans la plénitude, pour les encourager et les avertir à partir de cela qu'ils doivent conserver la foi dans le Christ et la foi en Dieu, de sorte qu'ils n'aient conscience de rien d'autre que tout le mystère achevé par Dieu et par le Christ et dans le Christ. »

Le complément d'*euocare* est une proposition subordonnée conjonctive de but au subjonctif introduite par *ut*. Le sémème est l'un de ceux que nous avons définis pour *uocare* :

Σ6 : s'adresser à /S6/ quelqu'un /s6.1/ de la part de Dieu /s6.2/

2 *Euocare* = *conuocare*

Ambroise cite dans *Sur la mort de son frère Satyre* un verset du livre des Nombres (10, 2) contenant *euocare* employé avec un signifié habituellement exprimé par *conuocare*, « appeler », « rassembler » :

*In Numeris autem locutus est Dominus ad Moysen dicens : Fac tibi duas tubas ductiles, argenteas facies eas, et erunt tibi **ad euocandam synagogam** et promouenda castra.* (Ambr. Exc. 2, 107)

« Dans le livre des Nombres, le Seigneur parla en Moïse en disant : 'fabrique-toi deux trompettes façonnées à la main, fais les en argent, et elles te serviront à **réunir l'assemblée** et à mettre en route le camp. »

Le sémème se définit ainsi :

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ pour /s7.2/ les faire venir /s7.3/ ensemble /s7.4/

3 *Euocare = inuocare*

En évoquant le rôle de saint Pierre dans l'accès au royaume des cieux, Ambroise substitue à *inuocare euocare* pour dénoter l'action d'adresser une prière à Dieu ou à un saint :

Petrum euocant studio priores, sed posteriores fiducia. (Ambr. Luc. 10, 145)

« Les premiers **invoquent** Pierre par zèle, les seconds par foi. »

Inuocare se dit habituellement en ce sens d'une divinité et non d'un saint, ce qui expliquerait le choix d'*euocare* par Ambroise, le complément du verbe étant le nom propre *Petrum*, dont le référent est l'apôtre Pierre. Nous posons le sémème suivant :

Σ8 : s'adresser à /S8/ un saint /s8.1/ par une prière /s8.2/

3. Récapitulatif des sémèmes d'*euocare* et conclusion

Nous avons distingué huit sémèmes pour *euocare*, avec trois archisémèmes différents :

Σ1 : emmener /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de /s1.2/ quelque chose /s1.3/

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il sorte d'un endroit /s2.3/

Σ3 : faire sortir /S3/ un son ou un propos /s3.1/ de sa bouche /s3.2/

Σ4 : emmener /S4/ quelqu'un /s4.1/ loin de /s4.2/ la vie terrestre /s4.3/

Σ5 : s'adresser à /S5/ quelqu'un /s5.1/

Σ6 : s'adresser à /S6/ quelqu'un /s6.1/ de la part de Dieu /s6.2/

Σ7 : s'adresser à /S7/ plusieurs personnes déterminées /s7.1/ pour /s7.2/ les faire venir /s7.3/ ensemble /s7.4/

Σ8 : s'adresser à /S8/ un saint /s8.1/ par une prière /s8.2/

Pour la moitié, ces sémèmes correspondent à des occurrences où *euocare* emprunte son signifié à *uocare* ou à d'autres préverbés de *uocare*. Le lexème ne possède pas en lui-même une grande richesse sémantique, son réseau de signifiés s'organisant autour des traits

EVOCARĒ

sémantiques /loin de/ et /sortir/, mais était perçu par les locuteurs chrétiens de langue latine comme facilement substituable à *uocare* et à certains de ses préverbés.

Chapitre XIV - *Euocatio* et *euocator*

Plusieurs substantifs sont formés à partir d'*euocare* chez les auteurs chrétiens : *euocatio* et *euocator*, mais également *euocatoria*, à partir du néologisme *euocatorius*.

1. *Euocatio*

Euocatio est un terme rare à toutes les époques de la latinité : il est attesté 3 fois en latin classique et 34 fois à époque tardive. Il n'est pas attesté dans la Vulgate.

À l'époque classique, on le trouve dans le *Bellum Alexandrinum* (56, 6), dans la *Rhétorique à Herennius* (3, 2, 3) et chez Pline l'Ancien (*Nat. Hist.* 30, 2, 5). Le lexème a à la fois des signifiés généralistes et spécifiques. Chez Pline, il signifie « action de rendre quelque chose présent à l'esprit », « évocation » ; dans le *Bellum Alexandrinum*, c'est un terme juridique qui désigne l'action d'appeler le débiteur d'une dette devant le préteur ; enfin, dans la *Rhétorique à Herennius*, *euocatio* appartient au vocabulaire militaire : « action de lever une armée en présence d'un danger ».

1 « Appel »

1.1 « Action d'appeler hors d'un lieu »

Un des sens les plus courants de *uocare*, terme appartenant au vocabulaire de la vie quotidienne, est « appeler, s'adresser à ». On pourrait s'attendre à ce que *uocatio* représente l'expression nominale de ce procès et possède le signifié « action de s'adresser à quelqu'un ». Celui-ci n'est pas attesté chez les auteurs chrétiens. Cependant, dans le troisième livre du *Contre Marcion*, *euocatio* semble être employé avec ce signifié. Tertullien commente un verset du livre de la Genèse (3, 9¹⁰⁰) et ironise sur les arguments de Marcion en expliquant pourquoi il était nécessaire que Dieu appelle Adam, même s'il avait déjà connaissance de sa faute :

Ceterum qui totum orbem comprehendit manu uelut nidum, cuius caelum thronus et terra scabellum, nimirum huius oculos aliqua paradisi portio euaserat, quominus illi, ubicumque Adam, <et> ante euocationem uiseretur, tam latens quam de interdicta fruge sumens ! (Tert. Marc. 2, 25, 2)

¹⁰⁰ *uocauitque Dominus Deus Adam et dixit ei ubi es* (texte de la Vulgate) : « le Seigneur appela Adam et lui dit : 'où es-tu ? ». Le Seigneur appelle Adam pour que celui-ci comparaisse devant lui après avoir mangé le fruit interdit.

EVOCATIO

« D'autre part, certainement, une partie du paradis avait échappé au regard de celui qui tient tout l'univers dans sa main comme un nid, dont 'le ciel est le trône et la terre le marchepied', de sorte qu'il ne pouvait pas avoir vu, **avant de l'appeler**, où était Adam, aussi bien quand il se cachait que quand il mangeait du fruit interdit ! »

Le verbe contenu dans le texte hébreu est *qāra'*, traduit en grec par *καλεῖν* et en latin, dans les traductions antérieures à la Vulgate et dans la Vulgate, par *uocare*. Tertullien commentant précisément ce verset, on s'attendrait à ce qu'il emploie *ante uocationem* et non *ante euocationem*. Or, quelques lignes auparavant, il reprend ce verset avec le verbe *euocare* :

*Enimuero oportebat conscientia peccati delitescens **euocatum** prodire in conspectum Domini, non sola nominis inclamatione, sed cum aliqua iam tunc admissi suggillatione.*
(Tert. Marc. 2, 25, 1)

« Il fallait assurément qu'Adam, qui se tenait caché à cause de la conscience de son péché, **soit appelé** et s'avance sous le regard du Seigneur, non seulement au cri de son nom mais avec la meurtrissure du péché qu'il avait déjà commis. »

Il est donc logique qu'*euocare* soit repris par *euocatio*. Deux hypothèses peuvent expliquer l'emploi du verbe et du substantif. La première est la tendance à employer indifféremment un verbe préverbé ou un substantif préfixé à la place du verbe simple, la valeur propre au préverbe n'étant alors pas présente dans le sémantisme du verbe. Nous en avons vu plusieurs exemples avec les préverbés de *uocare* et les préfixés de *uocatio*. La seconde est que Tertullien a pleinement conscience de la différence entre *uocare* et *euocare*, entre *uocatio* et *euocatio*, et qu'il a choisi ce terme à dessein. Il rappelle que, quand Dieu s'adresse à Adam, celui se cache (*latens*). Le Seigneur l'appelle pour le faire sortir hors de (*ex*) sa cachette et l'inciter à se présenter devant lui pour lui avouer sa faute. *Euocare* signifierait donc ici « s'adresser à quelqu'un pour le faire sortir d'un lieu », ce qui est un de ses signifiés chez les auteurs chrétiens. L'insistance de Tertullien sur la honte d'Adam et la nécessité de sa comparution devant Dieu font pencher en faveur de la seconde hypothèse. Nous pouvons donc définir comme sémème :

Σ1 : action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour que /s1.2/ il sorte d'un lieu /s1.3/

Euocatio est attesté avec un signifié proche dans le *Commentaire sur Isaïe* de Jérôme de Stridon avec un signifié proche :

*Si dixerint, inquit, patres uestri quos reliquistis : quaerite uentriloquos, quos pythonas intellegimus, qualem et in actibus apostolorum ancillam legimus, quae quaestui erat dominis suis ; et qui de terra loquuntur, quod in **euocatione** animarum magi se facere pollicentur, et cetera maleficarum artium genera ; hoc scire debetis, quod unaquaeque gens proprios consulat deos et de uiuorum salute mortuos sciscitetur.* (Hier. Is. 3, 8, 19)

« Si vos pères, que vous avez délaissés, dit-il, vous avaient dit : 'cherchez des ventriloques', que nous comprenons comme étant des esprits prophétiques (telle la

EVOCATIO

servante que nous lisons dans les Actes des apôtres, qui faisait faire des bénéfiques à ses maîtres) ‘et des gens qui parlent depuis la terre’, ce que les mages promettent de faire dans l’appel des âmes, avec tous les autres genres de sorcellerie, alors vous devez savoir que chaque nation consulte ses propres dieux et interroge les morts sur le salut des vivants. »

Ce que le réviseur de la Vulgate met sous le substantif est la consultation des morts dans des pratiques de sorcellerie. L’emploi d’*euocatio* se justifie par le fait que consulter les âmes conduit à faire sortir leur parole du lieu (*ex*) où elles résident après la mort, quelles que soient les croyances des peuples concernés sur le séjour des morts. Le sémème d’*euocatio* ne contient aucun sème /âme/ ou /depuis le séjour des morts/, puisque ces traits sémantiques sont présents dans *animarum*, mais il se différencie de celui que nous avons posé précédemment par la présence de sèmes marquant le but de l’appel, à savoir le fait de consulter les âmes que les vivants font sortir du séjour des morts.

Σ2 : action de s’adresser à /S2/ quelqu’un /s2.1/ pour que /s2.2/ il sorte d’un lieu /s2.3/ afin de le consulter /s2.4/

1.2 *Euocatio* = *uocatio*

Une autre occurrence du lexème peut nous éclairer sur la synonymie ponctuelle entre *uocatio* et *euocatio*. Elle se trouve dans le commentaire d’Ambroise de Milan sur le début du récit de la naissance du Christ, qui commence par le recensement ordonné par Quirinus :

Haec, inquit, professio prima facta est. [...] Haec est ergo professio prima non terrarum, sed mentium, cui omnes profitentur, quia nullus excipitur, non praeconis euocatione, sed uatis, qui multo ante praedixit [...] (Ambr. Luc. 2, 38)

« ‘Le premier recensement eut lieu’¹⁰¹, dit-il. [...] C’est donc le premier recensement non de la terre mais des âmes, auquel tous se font inscrire, sans exclusion aucune, non par appel du héraut mais du prophète, qui avait déclaré bien auparavant [...] »

Praeconis euocatio comporte l’ambiguïté que nous avons mise en évidence plusieurs fois : le syntagme désigne à la fois le fait que le prophète appelle tous les peuples à se rassembler autour du Seigneur pour y être recensés et le contenu de l’appel, qui est rappelé par la citation biblique introduite par *praedixit*. Contrairement aux citations précédentes, *euocatio* est ici synonyme de *uocatio* : rien dans le texte n’indique que le préverbe a une valeur particulière. Il est fréquent que deux sémèmes existent en même temps au sein de *uocatio*, leurs archisémèmes respectifs étant /action de s’adresser à/ et /message/ ou /parole/. Quand *uocatio* dénote une action, le substantif est souvent construit avec un génitif qui exprime le destinataire de l’adresse. Or, ici, *euocatio* est construit sans génitif. De plus, le

¹⁰¹ Lc, 2, 1.

texte cite le verset biblique qui contient l'appel du prophète au recensement des âmes. Nous ne posons donc qu'un seul sémème :

Σ3 : message /S3/ adressé à /s3.1/ quelqu'un /s3.2/

2 « Appel divin »

Certains contextes permettent d'affirmer avec certitude qu'*euocatio* est employé comme synonyme de *uocatio*. C'est le cas quand le terme signifie « appel à se convertir et à suivre Dieu », ce qui est l'un des principaux signifiés de *uocatio* chez les auteurs chrétiens de langue latine. On en trouve un exemple chez Ambroise, toujours dans le *Commentaire sur l'évangile de Luc*, au sujet de l'appel par le Christ du publicain :

Sequitur mystica euocatio publicani, quem sequi iubet non corporis gressu, sed mentis adfectu. (Ambr. *Luc.* 5, 16)

« Suit l'**appel** symbolique du publicain. [Jésus] lui ordonne de le suivre non par la marche de son corps mais par le désir de son âme. »

Nous avons étudié dans la partie consacrée à *uocatio* les différents sens du terme dans les scènes d'appel. Les analyses que nous avons proposées concernent aussi cette occurrence d'*euocatio*.

Un autre exemple intéressant se trouve dans le *Commentaire sur les Psaumes* de Cassiodore :

Quia prius dixerat gentium euocationem, quae pertinet ad christianos, nunc dicit expulsionem Iudaeorum, quae illis per superbiam prouenisse declaratur. (Cassiod. *Psalms.* 106)

« Parce qu'il avait parlé auparavant de l'**appel des nations**, qui concerne les chrétiens, il parle maintenant de l'expulsion des Juifs, qu'il déclare être arrivé à cause de leur orgueil. »

Nous avons souligné la fréquence de la lexie *uocatio gentium* chez les pères de l'Église et les auteurs chrétiens. Cassiodore reprend ici cette lexie en substituant *euocatio* à *uocatio*, et *expulsio* à *repulsio* ou *abiectio* dans le syntagme *expulsio Iudaeorum*. Mais ces *uariationes* n'impliquent de modification sémantique pour aucun des deux syntagmes. La reprise de cette opposition, qui constitue un topos de l'apologétique chrétienne dans les premiers siècles du christianisme, nous indique que l'analyse sémique ne doit pas concerner le seul substantif *euocatio* mais le syntagme *euocatio gentium*, qui constitue ici une lexie, variante de la lexie *uocatio gentium*.

Σ4 : parole /S4/ adressée /s4.1/ aux païens /s4.2/ pour que /s4.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s4.4/

3 *Euocatio* = *inuocatio*

Sous la plume de Macrobe, *euocatio* est également synonyme d'*inuocatio*. L'exemple n'est pas chrétien et ne fait donc pas partie de notre corpus, mais il est intéressant à mettre en relation avec les occurrences que nous venons d'analyser, puisqu'il confirme qu'*euocatio* n'est pas uniquement un nom d'action dérivé d'*euocare*, dont il tire un sémantisme propre, mais qu'il est aussi employé pour d'autres noms d'action en *-tio* formés à partir de *uocare* et de ses préverbés :

Ipsius uero urbis nomen etiam doctissimis ignoratum est, cauentibus Romanis ne quod saepe aduersus urbes hostium fecisse se nouerant, idem ipsi quoque hostili euocatione paterentur, si tutelae suae nomen diuulgaretur. (Macr. Sat. 3, 9, 5)

« Quant au nom latin de Rome, il est demeuré inconnu même pour les plus savants, les Romains craignant d'avoir à éprouver de la part de leurs ennemis **une invocation** semblable à celle dont on savait qu'ils avaient souvent usé devant les villes de ces derniers, si leur nom tutélaire était divulgué. »

Le lexème désignant le fait d'invoquer le nom d'une divinité dans un but précis est habituellement *inuocatio*, et *euocatio* possède ici le même signifié.

Comme cette occurrence ne figure pas dans notre corpus, nous ne définissons pas de sémème.

4 « Appel à Dieu », « mort »

L'expression *euocatio ad Deum*, qu'on trouve dans une lettre de Paulin de Nole, peut sembler au premier abord pléonastique. Elle associe en effet un substantif contenant un préverbe portant la valeur d'éloignement avec un syntagme prépositionnel dont la préposition rectrice a la valeur d'approche d'un lieu ou d'un objet :

Nam ut euocationem ad Deum sanctae sororis meae, ita deuotionem pietatis in Christo tuae pariter audiui [...] (Paul.-Nol. Ep. 13, 3) :

« En effet, de même que l'**appel à Dieu** de ma sainte sœur, j'ai également appris le vœu de piété au Christ de la tienne [...] ».

Cette contradiction apparente disparaît si on se souvient de la conception de la vie terrestre et de la mort qui apparaît dans grand nombre d'écrits des débuts du christianisme. La

vie terrestre est un lieu d'exil, un pèlerinage qui n'est que transitoire avant la vie éternelle. Il n'est donc pas surprenant que le terme *euocatio* désigne l'appel loin de ce lieu d'exil et que lui soit adjoint le complément *ad Deum*, qui dénote la destination du pèlerinage qu'est la vie de l'homme sur la terre, la comparution de l'âme devant Dieu. L'expression qui en résulte est-elle dans l'esprit de Paulin de Nole une lexie ou bien peut-on analyser *euocatio* séparément de son complément ? Comme le syntagme n'est pas attesté chez d'autres auteurs et qu'*euocare ad Deum* ne l'est pas non plus, nous ne pouvons pas répondre avec certitude et choisissons de proposer une analyse sémique du substantif seul :

Σ5 : action d'appeler /S5/ quelqu'un /s5.1/ loin de la vie terrestre /s5.2/

5 « Citation à comparaître »

Euocatio est également un terme du vocabulaire juridique. Dans une lettre adressée au pape Boniface II par l'évêque de Larisse, Etienne, de l'ordination duquel le patriarche Epiphane n'a pas reconnu la légitimité et qui supplie le pape de le rétablir dans sa fonction, le substantif signifie « citation à comparaître » :

[...] *nulla accusationum probatione, nec canonica euocatione usus, alios episcopos eiusdem prouinciae et clerum sanctae nostrae Ecclesiae a mea communione suspendit*
[...] (Bonif. II *Ep.*)

« Sans avoir prouvé son accusation ni envoyé de **citation à comparaître** selon les règles, il suspendit de la communion avec moi les autres évêques de la même province et le clergé de notre sainte Église [...] ».

L'usage de l'adjectif *canonicus* pour qualifier *euocatio* précise que la citation à comparaître est une procédure prévue par les règles juridiques internes à l'Église qui n'ont pas été respectées, selon l'évêque Etienne, dans le cas qu'il soumet au pape.

Nous posons le sémème suivant :

Σ6 : message /S6/ adressé à /s6.1/ quelqu'un /s6.2/ pour /s6.3/ lui ordonner /s6.4/ de se présenter devant une juridiction déterminée /s6.5/

Il y a restriction de sens par rapport à Σ3 (message /S3/ adressé à /s3.1/ quelqu'un /s3.2/) par addition de sèmes spécifiques. Les sèmes /s6.4/ et /s6.5/ sont des sèmes afférents qui sont actualisés par le contexte (ici, la présence des termes *accusationum* et *canonica*, qui appartiennent également au vocabulaire juridique, ainsi que par l'ensemble de la lettre où Etienne raconte précisément les différents événements du conflit qui l'oppose à Epiphane). Ces afférences sont locales. Σ6 constitue donc, selon la définition de F. RASTIER, un emploi.

6 « Appel à se rassembler »

Le lexème appartient à un autre vocabulaire technique, le vocabulaire militaire. Nous avons signalé que c'était également le cas à l'époque classique (cf la *Rhétorique à Herennius*). Isidore signale ce fait dans ses *Étymologies*, où il explique l'origine du mot et le choix du substantif pour désigner une levée de troupes en masse (un signifié de *euocare*, « rappeler les vétérans à la guerre ») :

Euocatio, dum ad subitum bellum non solum miles sed et ceteri euocantur. Vnde etiam consul solebat dicere : "qui rempublicam saluam esse uult, me sequatur". (Isid. *Etym.* 9, 3, 54)

« Le mot *euocatio* vient de ce qu'en cas de guerre subite, non seulement les soldats mais aussi tous les autres sont appelés à se rassembler (« *euocantur* »). De là vient que le consul avait l'habitude de dire : 'celui qui veut sauver l'état, qu'il me suive'. »

Rappeler les vétérans au sein des armées combattantes, c'est les appeler à sortir de leur vie civile (*ex aliquo uocare*).

Le sémème peut se définir ainsi :

$\Sigma 7$: action de lever des troupes /S7/ en masse /s7.1/ en s'adressant aux /s7.2/ anciens combattants /s7.3/ pour que /s7.4/ ils quittent leur vie civile /s7.5/ et rejoignent /s7.6/ les armées combattantes /s7.7/

Il y a restriction de sens par rapport à $\Sigma 1$ (action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour que /s1.2/ il sorte d'un lieu /s1.3/) par substitution de sèmes spécifiques aux sèmes génériques. Ces sèmes spécifiques sont activés en contexte : il s'agit donc d'un emploi.

7 Récapitulatif des sémèmes d'*euocatio* et conclusion

L'étude du lexème a permis de distinguer sept sémèmes différents, avec quatre archisémèmes différents :

$\Sigma 1$: action de s'adresser à /S1/ quelqu'un /s1.1/ pour que /s1.2/ il sorte d'un lieu /s1.3/

$\Sigma 2$: action de s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/ pour que /s2.2/ il sorte d'un lieu /s2.3/ afin de le consulter /s2.4/

$\Sigma 3$: message /S3/ adressé à /s3.1/ quelqu'un /s3.2/

$\Sigma 4$: parole /S4/ adressée /s4.1/ aux païens /s4.2/ pour que /s4.3/ ils embrassent la foi en Jésus-Christ /s4.4/

$\Sigma 5$: action d'appeler /S5/ quelqu'un /s5.1/ loin de la vie terrestre /s5.2/

$\Sigma 6$: message /S6/ adressé à /s6.1/ quelqu'un /s6.2/ pour /s6.3/ lui ordonner /s6.4/ de se présenter devant une juridiction déterminée /s6.5/

$\Sigma 7$: action de lever des troupes /S7/ en masse /s7.1/ en s'adressant aux /s7.2/ anciens combattants /s7.3/ pour que /s7.4/ ils quittent leur vie civile /s7.5/ et rejoignent /s7.6/ les armées combattantes /s7.7/

Les sept sémèmes comportent un ou plusieurs sèmes de parole ou de communication. Contrairement à d'autres préfixés de *uocatio*, les sens ($\Sigma 1$, $\Sigma 3$, $\Sigma 4$) et acceptions d'*euocatio* ont tous un lien avec le sémantisme du verbe *uocare*. $\Sigma 1$ et $\Sigma 2$ sont l'expression nominale de procès dénotés par *euocare*. $\Sigma 4$ est quant à lui un sens hérité de *uocatio*. Les locuteurs latins semblent donc considérer le lexème à la fois comme un dérivé nominal d'*euocare* et comme un préverbe de *uocatio*.

2. *Euocator* et *euocatorius*

1 *Euocator*

Sur *euocare* a également été formé le nom d'agent *euocator*, qui est très peu attesté (une occurrence à l'époque classique, chez Cicéron, et deux chez les auteurs chrétiens).

Dans la première *Catilinaire*, Cicéron plaide pour que Catilina soit banni de Rome et répond aux objections que pourrait susciter cette décision en imaginant le discours que l'état romain pourrait lui adresser pour exprimer ces objections :

Tunc eum, quem esse hostem comperisti, quem ducem belli futurum uides, quem exspectari imperatorem in castris hostium sentis, auctorem sceleris, principem coniurationis, euocatorem seruorum et ciuium perditorum, exire patiere, ut abs te non emissus ex urbe, sed immissus in urbem esse uideatur ? (Cic. *Cat.* 1, 11, 27)

« Cet homme, tu l'as reconnu comme notre ennemi, tu vois qu'il conduira la guerre demain, tu sais qu'il est attendu comme général dans le camp des ennemis, qu'il est l'auteur du crime, le chef de la conjuration, **celui qui appelle** les esclaves et les citoyens dépravés. Toi, le laisseras-tu partir, toi qui sembleras non pas le jeter hors de la ville mais le jeter contre la ville ? »

Euocator, un néologisme, est la leçon de tous les manuscrits. Quel est le sens exact du lexème ici ? Nous pouvons peut-être le rapprocher du $\Sigma 7$ d'*euocatio*, « levée de troupes » en masse. Celui qui est qualifié d'*euocator seruorum et ciuium perditorum* serait celui qui lève une armée non pas d'anciens combattants mais d'esclaves et de citoyens dépravés pour combattre la ville dont il a été banni. Le sémème se définirait alors ainsi :

Σ1 : personne /S1/ qui lève des troupes /s1.1/ en masse /s1.2/ dans une catégorie de personnes déterminée /s1.3/

Les deux occurrences du terme chez les auteurs chrétiens se trouvent chez Tertullien et Julien d'Éclane.

La première se trouve dans le traité *Sur l'âme*, où Tertullien emploie *euocator* pour qualifier le rôle de l'ange qui vient chercher les âmes après la mort pour les conduire vers leur résidence finale :

Tunc et enuntiat et uidet, tunc exultat aut trepidat, prout paraturam deorsorii sui sentit, de ipsius statim angeli facie, euocatoris animarum, Mercurii poetarum. (Tert. Anim. 53, 6)

« Alors elle énonce ce qu'elle voit, alors elle exulte ou tremble de crainte, selon qu'elle comprend quelle habitation se prépare pour elle et aussitôt qu'elle voit le visage de l'ange **qui appelle les âmes**, le Mercure des poètes. »

Ce signifié est à mettre en relation avec les emplois d'*euocare* et d'*euocatio* pour désigner le fait que Dieu appelle quelqu'un auprès de lui par la mort du corps. Cependant, comme *euocator* est construit ici avec un complément, *animarum*, le sémème contient des sèmes génériques, les sèmes spécifiques étant apportés par *animarum*. Nous proposons comme sémème :

Σ2 : personne /S2/ qui appelle /s2.1/ quelqu'un /s2.2/ d'un lieu /s2.3/ vers un autre /s2.4/

La seconde est attestée dans un commentaire du livre d'Amos attribué à Julien d'Éclane, adversaire pélagien de saint Augustin, où l'auteur commente un verset du livre de Joël :

Ait enim beatus Iohel : 'residuum erucæ comedit lucusta, et residuum lucustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo'¹⁰²; ergo et propheta Amos serotinum, tonsoris reliquias insequentem, bruchum indicauit. Quod autem fictorem uidet lucustæ, cum potuisset quasi exstantis iam creaturæ euocator ostendi, ad illud nimirum ualet, ut inaestimabilis multitudo ipsarum animantium publicetur, quarum uidelicet non quanta inueniri in mundo poterant examina congregentur, sed per potentiam iudicantis, qui sit etiam uniuersitatis creator, noua fingantur. (Julian.-Aecl. Am. 2, 7)

« Le bienheureux Joël dit en effet : 'la sauterelle mange un reste de chenille, le grillon un reste de sauterelle, la rouille un reste de grillon'. Donc le prophète Amos montre le retardataire, qui piste les restes d'un coiffeur, comme un grillon. Quant au fait qu'il voie le Créateur dans la sauterelle, alors qu'on aurait pu montrer pour ainsi dire **celui qui a fait sortir** toute créature comme si elle existait déjà, cela vise certainement à révéler la multitude indénombrable de ces espèces animées, dont il est évident qu'on ne rassemble

¹⁰² Jl 1, 4

EVOCATIO

pas les esseims en aussi grand nombre qu'on pourrait les trouver dans la nature mais dont, par la puissance de celui qui juge, qui est même le créateur de l'univers, de nouvelles espèces peuvent être créées. »

Euocator est employé avec deux autres noms d'agents comportant le suffixe *-tor*, *fictor* (« celui qui modèle », « artisan », « créateur ») et *creator* (« celui qui crée », « créateur »), qui désignent le Seigneur tel qu'il apparaît dans la Genèse, créant l'univers et tous les êtres qui la composent. *Fictor* et *creator* renvoient au fait que chaque espèce est modelée individuellement. *Euocator* ne peut pas faire allusion à l'attribution de leur nom à chacune d'entre elles puisque cette tâche est confié à l'homme créé par Dieu (Gn 19-20). Mais le livre de la Genèse, dans le deuxième récit de la création, explique que le Seigneur a formé à partir de la terre toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel. *Euocator* signifie donc « celui qui appelle pour faire sortir ». Le substantif étant construit avec un complément, *creaturae*, le sème dénotant le destinataire de l'appel n'est pas inclus dans le sémème. Celui-ci ne contient aucun trait sémantique relatif à l'acte créateur de Dieu, puisque celui-ci est contenu dans le sémème de *creatura*.

Σ3 : entité /S3/ qui appelle /s3.1/ un être animé /s3.2/ pour /s2.3/ le faire sortir d'un lieu /s3.4/

2 *Euocatorius* et *euocatoria*

À partir d'*euocare*, *euocatio* et *euocator* a été formé l'adjectif *euocatorius*, que l'on trouve chez Cassiodore et Sidoine Apollinaire. Chez Cassiodore, il appartient au vocabulaire juridique :

*Formula euocatoriae, quam princeps motu suo dirigit.*¹⁰³ (Cassiod. *Var.* 7, 34, 1)

« Formule par laquelle **on est appelé à la cour**, que le prince règle selon son bon vouloir. »

L'adjectif appartient au vocabulaire juridique et signifie « qui appelle à comparaître devant une instance juridique ». Nous posons le sémème suivant :

Σ1 : qui appelle /S1/ à comparaître /s1.1/ devant une instance juridique déterminée /s1.2/

Le terme se trouve également chez Sidoine Apollinaire, où il signifie « qui invite » :

¹⁰³

La phrase nominale est le titre du paragraphe.

EVOCATIO

*Sed si epistolam spernis **euocatoriam**, credo uel uersibus non reluctaberis [...]* (Sid. Ep. 8, 12, 4)

« Mais si tu méprises **ma lettre d'invitation**, tu ne résisteras pas, je pense, à des vers [...] ».

Euocatorius qualifie *epistola*. Il ne relève pas ici du vocabulaire spécialisé ou technique mais au vocabulaire de la vie quotidienne et des relations sociales, malgré sa grande rareté.

Σ2 : qui est adressé à /S2/ quelqu'un /s2.1/ avec déférence /s2.2/ pour qu'/s2.3/ il assiste à un événement déterminé /s2.4/

Le féminin substantivé de l'adjectif, *euocatoria*, est attesté dans l'*Histoire des Goths*, de Jordanès, clerc d'origine gothique converti au christianisme :

*Theodorico uero gentis suae regem audiens ordinato imperator Zeno grate suscepit eique **euocaturia** destinata ad se in urbe uenire precepit, dignoque suscipiens honore inter proceres sui palatii conlocauit.* (Jord. Get. 57, 289)

« L'empereur Zénon, entendant que Théodoric avait été sacré roi par son propre peuple, reçut la nouvelle avec plaisir et, après lui avoir envoyé **une convocation**, lui ordonna de venir lui rendre visite dans sa ville. Il le reçut avec les honneurs dus à son rang et le plaça parmi les nobles de son palais. »

Il est ici synonyme de *conuocatio* et désigne le message par lequel une personne ordonne à une autre de se rendre auprès d'elle, sans lui laisser de possibilité de refuser. Le sémème peut être défini ainsi :

Σ1 : message /S1/ adressé à /s1.1/ quelqu'un /s1.2/ pour qu'/s1.3/ il se rende /s1.4/ de manière impérative /s1.4/ auprès de quelqu'un /s1.5/

La très grande rareté d'*euocator*, *euocatoria* et *euocatorius* ne permet pas de déterminer si un des auteurs qui emploient ces termes les a créés ou si chaque occurrence consistue une création lexicale dans l'esprit de l'auteur, indépendamment des autres attestations, ce qui justifierait l'emploi de *quasi* devant *euocator* par Julien d'Éclane, qui marquerait l'hésitation que manifeste l'auteur à créer un terme régulier en latin mais qui pourrait sembler audacieux.

Chapitre XV - *Auocare*

Auocare est formé à partir du thème verbal *uoc-* auquel a été ajouté le préverbe *ab-*. Le terme est attesté à l'époque classique, dans le corpus cicéronien, mais ne l'est pas chez Plaute et Térence, ni chez César. Il n'y a de différence significative entre le nombre d'attestations dans la langue classique (140 occurrences) et dans la latinité tardive (157).

1. *Auocare* dans la Vulgate

Il y a deux attestations du verbe dans la Vulgate, une dans la traduction du canon hébraïque et une dans la traduction des livres grecs.

1 Dans la traduction du canon hébraïque

La seule attestation se trouve dans le livre d'Isaïe, où *auocare* traduit *qārā'* et dont la traduction de la Septante comporte : παρακαλεῖν.

loquimini ad cor Hierusalem et auocate eam quoniam completa est malitia eius dimissa est iniquitas illius suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis (Is 40, 2)

« Parlez au cœur de Jérusalem et **proclamez pour elle** que sa pénitence est achevée, que sa méchanceté a été pardonnée et que sa faute a reçu des mains du Seigneur un double prix pour tous ses péchés. »

Ce verset pose des problèmes de compréhension. En effet, les signifiés du verbe (« appeler hors de », « faire venir hors de », « détourner de », « empêcher ») rendent impossible cette construction. Les manuscrits Σ (le Toletanus), S (de Saint-Gall) et T (de Tours) témoignent de cette difficulté puisqu'ils contiennent la leçon *uocate*. La version sixto-Clémentine de la Vulgate corrige quant à elle le texte et propose *aduocate*. La consultation des Vieilles Latines éclaire cette correction, puisqu'*aduocate* est le texte contenu par les versions européennes.

Les citations contenues chez les Pères de l'Église témoignent de deux traditions traductologiques différentes. La première, citée par Ambroise de Milan, emploie le verbe *consolari* :

Sacerdotes, loquimini in cor Hierusalem : consolamini eam, quia repleta est humiliatio eius [...] (Ambr. *Psalm. 118*, 10, 4)

La deuxième, présente chez Jérôme de Stridon, contient *aduocare* :

*Loquimini ad cor Hierusalem, et **aduocate** eam, quoniam completa est malitia eius, dimissa est iniquitas illius. (Hier. Is. 11, 40, 1)*

Les divergences de traduction du verset et les difficultés à identifier avec certitude le verbe employé par Jérôme nous conduisent à ne pas poser de sémème pour cette attestation d'*auocare*.

2 Dans la traduction des livres grecs

Il y a également une attestation du lexème, au passif dans la traduction des livres grecs, où il traduit le grec *παίξειν* (« s'engager dans des activités ludiques ») :

*et hora surgendi non te trices praecurre autem prior in domum tuam et illic **auocare** et illic lude (Si 32, 15¹⁰⁴)*

« Au moment de te lever, ne t'attarde pas mais sois le premier à courir vers ta maison. Là, **détends-toi** et joue. »

Auocare est un impératif passif (« laisse-toi détourner ») alors que le verbe grec, *παίξε*, est à l'actif. La traduction de *παίξειν* par *auocare* se justifie par les différents emplois du verbe chez les auteurs chrétiens, chez qui il a, entre autres sens, « occuper agréablement l'esprit » :

Σ1 : s'occuper /S1/ agréablement /s1.1/ l'esprit /s1.2/

2. ***Auocare* chez les auteurs chrétiens**

Le verbe est attesté dès le début de l'ère chrétienne, dans la traduction Vulgate du *Pasteur d'Hermas* et chez Tertullien.

1 « Détourner de »

Auocare signifie littéralement « appeler loin de », d'où « détourner quelqu'un de quelque chose ».

¹⁰⁴ Si 32, 12 dans la numérotation du texte grec.

1.1 *Auocare ab / de + abl.*

Le signifié « détourner de » nécessite que le verbe soit construit avec un complément à l'ablatif, régi par une préposition dénotant l'éloignement, et indiquant l'objet duquel quelqu'un est détourné pour être saturé. Cette préposition est induite par le préverbe et est le plus souvent *ab* mais *auocare de + ablatif* est aussi employé. Il n'y a pas d'occurrences d'*auocare e / ex + ablatif*.

1.1.1 *Auocare ab*

L'éloignement de Dieu, volontaire ou subi, sous influence maléfique, est un topos de la littérature chrétienne. Le procès d'éloigner quelqu'un de la foi, de Dieu, de la pratique de la prière est fréquemment dénoté par *auocare*.

Le référent du C.O.D. d'*auocare* peut être un homme, détourné de Dieu, comme dans le traité Sur les spectacles, de Tertullien :

Immo quod ad artes pertinet, altius praescrripsisse debemus, daemones ab initio prospicientes sibi inter cetera idololatriae etiam spectaculorum inquinamenta, quibus hominem a Domino auocarent et suo honori obligarent, eiusmodi quoque artium ingenia inspirasse. (Tert. Spect. 10, 12)

« Bien plus, en ce qui concerne les arts, nous aurions dû revenir en arrière et établir que les démons, prévoyant depuis le début pour leur intérêt la souillure des spectacles, parmi tous les autres genres d'idolâtrie par lesquels ils détournent l'homme du Seigneur et l'obligent à les honorer, lui inspireraient aussi les talents requis par les arts de ce type. »

L'objet dont le croyant est éloigné est aussi un acte de foi ou la pratique religieuse, par exemple la prière :

Currite, ne tenebrae uos comprehendant, fratres mei; euigilate ad salutem uestram, euigilate dum tempus est; nullus retardetur a templo Dei, nullus retardetur ab opere Domini, nullus auocetur ab oratione continua, nullus a solita deuotione fraudetur. (Aug. Ev. Joh. 12, 14)

« Courez, mes frères, de peur que les ténèbres vous saisissent. Veillez pour votre salut, veillez pendant qu'il est temps. Que nul ne soit retardé loin du temple de Dieu, que nul ne soit retardé loin de l'œuvre du Seigneur, que nul ne soit détourné de sa prière continue, que nul ne soit soustrait frauduleusement à sa piété habituelle. »

Ces deux exemples montrent que les traits sémantiques de la parole sont peu présents dans *auocare*. En effet, les moyens par lesquels les démons détournent l'homme de Dieu, selon Tertullien, ne sont pas verbaux : les spectacles, qui établissent une nouvelle idolâtrie, font s'éloigner la pensée de l'homme croyant du Seigneur.

L'effacement des sèmes de parole apparaît tout particulièrement chez Cyprien de Carthage dans le traité *Sur la prière du Seigneur* :

Obrepiit enim frequenter et penetrat et subtiliter fallens preces nostras a Deo auocat, ut aliud habeamus in corde aliud in uoce, quando intentione sincera Deum debeat non uocis sonus sed animus et sensus orare. (Cypr. Dom. 31)

« [Le démon] s'approche furtivement, il pénètre jusqu'à nous et, par tromperie, **détourne** subtilement **nos prières de Dieu**, de sorte que nous avons un objet dans notre cœur et un autre dans nos paroles alors que ce ne sont pas les sons de la voix qui doivent prier avec une intention sincère mais l'âme et les sens. »

L'objet du procès n'est en effet plus l'homme croyant mais les prières de celui-ci, des inanimés immatériels. Il ne s'agit plus d'acte de parole mais d'acte de pensée, auocare désignant le fait de détourner une pensée de l'objet sur lequel elle se fixe.

Les sèmes portés par le préverbe *a-* jouent dans le signifié un rôle plus important que ceux portés par le thème verbal. Le même phénomène se produit avec *reuocare*, qui est employé dans des contextes n'ayant pas davantage à voir avec un quelconque acte de langage. Le thème verbal a ici une fonction de support syntaxique. De même que, dans les constructions à verbe support, le prédicat est porté par le substantif et non par le verbe, le prédicat semble porté ici par le préverbe *a-* et non par le thème verbal *uoc-*.

Le mouvement de la pensée qui s'accomplit dans *auocare ab* est souligné par le jeu lexicologique de l'évêque de Carthage entre *auocare ab* + ablatif et *auertere ab* + ablatif *ad* + accusatif, soit deux verbes comportant le préverbe *ab* et construits avec un syntagme prépositionnel à l'ablatif :

[...] *nec aliud studium est quam a Deo homines auocare et ad superstitionem sui ab intellectu uerae religionis auertere, cum sint ipsi poenales, quaerere sibi ad poenam comites, quos ad crimen suum fecerint errore participes (Cypr. Idol. 7¹⁰⁵)*

« [...] ils ne s'appliquent à rien d'autre que **de détourner** l'homme **de Dieu** et **de l'éloigner du** culte de la vraie religion **pour l'amener vers** une superstition dont ils sont l'objet [...] »

Le parallèle effectué entre *auocare* et *auertere*, qui est étymologiquement un verbe de mouvement, souligne encore plus, si besoin était, qu'*auocare* n'est pas perçu comme un verbe exprimant un acte de langage mais comme un verbe de mouvement, même si le mouvement est un mouvement de la pensée, donc immatériel.

¹⁰⁵ Attribution à Cyprien douteuse et contesté.

Nous posons le sémème suivant :

Σ1 : conduire /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de quelque chose /s1.3/

La formation du verbe implique, comme nous l'avons vu, que le sémème comporte un trait sémantique d'éloignement. Il aurait été possible de séparer /s1.3/ en deux lexèmes /loin/ /de quelque chose/. Mais ces deux sèmes sont également ceux portés par le syntagme prépositionnel *ab aliquo*, complément obligatoire d'*auocare* avec ce signifié. Il nous fallait donc définir un sémème qui n'inclue pas les traits sémantiques portés par son complément mais dont les sèmes rendent compte de l'impossibilité de saturation du verbe sans ce complément. C'est ce qu'exprime le sème /s1.3/.

1.1.2 *Auocare de + abl.*

Il arrive, plus rarement, que le complément d'*auocare* à l'ablatif soit régi par *de*. Un exemple se trouve dans un développement des *Conférences* de Jean Cassien sur la foi, l'espérance et la charité.

[...] *spes quae mentem nostram de praesentibus auocans uniuersas corporis uoluptates caelestium praemiorum expectatione contemnit [...]* (Cassian. *Coll.* 11, 6)

« L'espérance est ce qui méprise les plaisirs du corps **en détournant** notre esprit **de** la vie présente, dans l'attente des récompenses célestes. »

Le référent du C.O.D. est un objet immatériel (*mentem nostram*). Le choix d'une autre préposition que *ab* n'induit pas de modifications du sémème de *reuocare*.

Σ1 : conduire /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de quelque chose /s1.3/

De même que pour *euocare*, il n'est pas possible pour *auocare* de distinguer des critères qui conduiraient au choix de *ab* ou *de* en tant que préposition rectrice du complément de lieu.

1.2 *Auocare est construit avec deux compléments circonstanciels : ab / de + abl. ad / in + acc.*

Les exemples que nous avons cités montrent que la présence d'un complément à l'ablatif régi par *ab* ou *de* suffit pour qu'*auocare* soit saturé. Mais le verbe reçoit parfois un deuxième complément circonstanciel à l'accusatif, qui est toujours régi par *ad*, désignant l'objet sur lequel la pensée se fixe. Celui-ci peut être religieux, comme Tertullien, dans ce passage du *Contre Marcion* :

AVOCARE

Diximus de sacrificiorum rationali institutione, auocante scilicet ab idolis ad Deum officia ea [...] (Tert. Marc. 2, 22, 2)

« Nous avons parlé de l'institution des sacrifices, faite à raison, qui a détourné de manière visible ces cultes des idoles pour les conduire vers Dieu [...] »

Les deux objets, celui dont la pensée se détourne (*idolis*) et celui vers lequel elle se dirige (*Deum*), sont religieux.

La construction *auocare aliquid ab aliquo ad aliquod* n'est pas réservée au contexte religieux. Lactance, par exemple, l'utilise au sujet des préoccupations que donna Numa Pompilius au peuple romain :

Itaque pontifices flamines Salius augures creauit, deos per familias discripsit : sic noui populi feroces animos mitigauit et ad studia pacis a rebus bellicis auocauit. (Lact. Inst. 1, 22, 4)

« C'est pourquoi [Numa] institua des pontifes, des flamines, des Saliens, des augures, il répartit les dieux par familles. Ainsi, il adoucit les esprits impétueux de ce nouveau peuple et les détourna des affaires guerrières pour les diriger vers l'amour de la paix. »

Comme on le voit dans ces deux citations, les référents des compléments régis par les prépositions sont aussi bien des animés (*Deum*) que des inanimés (*rebus bellicis*).

Il arrive également que le complément circonstanciel introduit par *ab* ou *de* soit remplacé par un adverbe de lieu dénotant le lieu d'où on vient. Augustin d'Hippone emploie cette construction en répondant à un diacre de Carthage sur les faiblesses que celui-ci attribue aux instructions aux catéchumènes :

Hoc autem scio, non tam rerum quae dicendae sunt, quibus te satis noui paratum et instructum, neque ipsius locutionis inopia, sed animi taedio fieri : uel illa causa quam dixi, quia magis nos delectat et tenet quod in silentio mente cernimus, nec inde uolumus auocari ad uerborum longe disparem strepitum ; uel quia [...] (Aug. Catech. 10)

« Je sais cependant que cela ne vient ni d'un manque d'idées à dire, dont je sais que tu es suffisamment pourvu et muni, ni d'un défaut d'élocution mais de la tiédeur de l'âme, soit pour cette raison que j'ai énoncée, à savoir que nous aimons et nous attachons davantage à ce que nous discernons en silence dans notre esprit et donc que nous ne voulons pas en être détournés pour accorder notre attention à des bruits très dissemblables, soit parce que [...] »

La présence de l'adverbe *inde* suffit à saturer le verbe puisque le trait sémantique principal que contient celui-ci est le lieu d'où on part, donc celui dont on s'éloigne, trait qui est porté par le préverbe *ab-/a-*, premier membre de *auocare*, et les prépositions *ab* et *de*, qui régissent les compléments circonstanciels auxquels l'adverbe se substitue ici.

Le sémème d'*auocare* construit avec le double complément ne diffère pas de celui du lexème quand le seul complément de celui-ci est un syntagme prépositionnel à l'ablatif. En effet, les traits sémantiques de la destination ne sont pas portés par le syntagme à l'accusatif introduit par *ad* mais par la préposition *ad*, rectrice du syntagme. Il y a une différence avec le syntagme à l'ablatif régi par *ab* puisque la présence de celui-ci est rendue nécessaire par le préverbe *ab* quand *auocare* signifie « détourner de ». En reprenant les exemples de Tertullien et de Lactance et en supprimant le complément régi par *ad*, on voit que les deux propositions sont toujours correctes syntaxiquement et font sens malgré la suppression du complément :

auocante scilicet ab idolis officia ea

« qui **a détourné** de manière visible ces cultes **des** idoles »

a rebus bellicis auocauit

« il les détourna des affaires guerrières »

L'apport sémantique d'un complément introduit par *ad* se situe au niveau de la proposition et non du lexème, dont le sémantisme n'est pas modifié par l'ajout du complément.

Σ1 : conduire /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de quelque chose /s1.3/

Auocare, avec cette construction et ce signifié, est attesté dans des traductions de textes grecs.

La première occurrence se trouve dans la version latine de la *Didachè* (*Doctrina Apostolorum*, ou *Doctrine des douze apôtres*), qui a probablement été traduite avant la fin du 3^e siècle. *Auocare* traduit le verbe *πλανᾶν*, « écarter du droit chemin », « égarer » :

Ὅρα, μή τις σε **πλανήση** ἀπὸ ταύτης τῆς ὁδοῦ τῆς διδαχῆς, ἐπεὶ παρεκτὸς θεοῦ σε διδάσκει.

*Et uide, ne quis te **ab** hac doctrina **auocet**, et si minus, extra disciplinam doceberis.*
(*Doctrin. Apostol.* 6, 1)

« Prends garde à ce que personne **ne te détourne de** cette doctrine, sinon celui-ci t'apprendra un enseignement extérieur à la doctrine divine. »

La version palatine du *Pasteur d'Herma*s, datant d'avant la fin du 5^e siècle, contient également *auocare*. Le texte grec traduit en latin est obscur, les manuscrits présentent des variantes textuelles, mais tous s'accordent sur le segment de phrase suivant, où le verbe *ἀποπλανᾶν* (« égarer », « écarter de ») est employé :

ἀλλ' ἀποπλανῶνται πνιγόμενοι ὑπὸ τῶν πράξεων αὐτῶν·

« mais ils errent, **étouffés** par leurs affaires »

La traduction de la version palatine est la suivante :

Hi ergo, qui plurimis uariisque rebus impliciti sunt, non se adiungunt Dei seruis, sed auocantur in his negotiis, a quibus suffocantur. (Herm. Pal. Sim. 9, 20, 2)

« Ceux-ci, qui sont empêtrés dans des affaires nombreuses et variées, ne s'attachent pas aux serviteurs de Dieu mais ils errent, **détournés d'eux** dans leurs affaires, par lesquelles ils sont étouffés. »

Quant à la version vulgate, traduction réalisée vers la fin du 2^e siècle, elle comporte le texte suivant :

Hi uero, qui plurimis obligati sunt negotiis uariisque rebus, non adiungunt se Dei seruis, sed aberrant ab his negotiis uocati, a quibus suffocantur. (Herm. Vulg. Sim. 9, 20, 2)

« Ceux-ci, qui sont engagés dans des affaires nombreuses et variées, ne s'attachent pas aux serviteurs de Dieu mais **s'écartent** d'eux, appelés par leurs affaires, par lesquelles ils sont étouffés. »

Ἀποπλανᾶν n'y est pas traduit par *auocare* mais par un autre verbe formé grâce au préverbe *ab-*, *aberrare*. Les deux traductions se justifient par le fait qu'*ab-* est l'équivalent sémantique latin du préverbe grec ἀπο-, premier membre de ἀποπλανᾶν, qui est comme lui formé sur la racine indo-européenne *apo- (J. POKORNY : 1959-1969 et ERNOUT-MEILLET : 1994).

Les verbes grecs que traduit *auocare* dans la *Doctrine des douze apôtres* et dans le *Pasteur d'Herma*, πλανᾶν et ἀποπλανᾶν, soit le verbe simple et un de ses préverbés, ne sont pas des verbes de parole mais des verbes de mouvement. L'emploi du terme latin pour les traduire est cohérent avec ses emplois par les locuteurs chrétiens de langue latine puisque, dans les deux traductions, il est construit avec un syntagme prépositionnel régi par *ab* et, surtout, que, chez les chrétiens qui parlaient latin, *auocare* n'est pas un verbe de parole. Le sémème que nous avons défini pour cet emploi du verbe ne contient aucun sème de langage, de parole ou de communication. Il est donc dès lors logique que le lexème se retrouve en traduction de termes qui ne dénotent pas non plus des actes de langage.

1.3 *Auocare est construit avec un ablatif sans préposition*

Très rarement, *auocare* est construit avec un ablatif sans préposition sans que l'omission de *ab* ou de *de* influe sur le sémantisme du verbe. Cette construction se trouve chez Lactance :

Nam cum soporati sumus, corpus quidem quiescit, animus tamen inrequietus agitur ; imagines sibi quas cernat adfingit ut naturalem suum motum exerceat uarietate uisorum, auocatque se falsis dum membra saturentur ac uigorem capiant de quiete. (Lact. Ir. 17, 3)

« En effet, quand nous sommes endormis, le corps se repose, certes, mais l'âme s'agite sans être en repos. Elle se crée par imagination des images qu'elle reconnaît, pour exercer sa faculté naturelle de mouvement par une variété de visions, et **se détourne** des choses fausses, pendant que les membres se rassasient et se tirent leur force du repos. »

Le procès dénoté par le verbe est le même que celui que nous avons défini lorsque le complément d'*auocare* à l'ablatif est régi par une préposition. Cette construction est cependant rare.

1.4 *Le complément prépositionnel à l'ablatif est en apparence omis*

Quand *auocare* est employé au passif, le complément prépositionnel à l'ablatif dénotant l'objet dont l'esprit est détourné est parfois omis. Le contexte permet alors de le déduire facilement, comme chez Minucius Félix :

« Id quod criminariis » inquam « in commune, nisi fallor, compendium protuli, ut examine scrupuloso nostram sententiam non eloquentiae tumore, sed rerum ipsarum soliditate libremus. Nec auocanda, quod quereris, diutius intentio, cum toto silentio liceat responsionem Ianuari nostri iam gestientis audire. » (Minuc. Oct. 15, 2)

« J'ai présenté, dis-je, ce dont tu m'accuses dans un résumé, pour le bien commun, sauf erreur, afin que nous puissions examiner mon discours avec un jugement minutieux en nous appuyant non pas sur l'enflure de l'éloquence mais sur la solidité du contenu. **Il ne faut pas détourner** plus longtemps notre attention **de cela**, ce dont tu te plains, alors qu'il nous plaît désormais d'entendre dans un silence complet la réponse de notre Januarius¹⁰⁶, qui s'impatiente. »

Une construction similaire est attestée dans une lettre de Cyprien de Carthage :

¹⁰⁶ Januarius est le nom sous lequel Octavius, héros éponyme du dialogue de Minucius Félix, est désigné dans ce passage.

*Quod totum fiebat de auctoritate et dispositione diuina, ut qui operationibus diuinis insistebant in nulla re **auocarentur** nec cogitare aut agere saecularia cogerentur.* (Cypr. Ep. 1, 1, 2)

« Tout était ainsi selon la volonté et la disposition divine, afin que ceux qui se consacraient au service divin **n'en fussent** aucunement **détournés** ni forcés de consacrer leurs pensées et leurs activités à des préoccupations profanes. »

Dans les deux cas, le complément à l'ablatif régi par *ab* ou *de*, attendu, est omis syntaxiquement mais il est aisément compris par le lecteur. L'orateur de l'*Octavius* demande à ce que l'attention des débatteurs ne soit pas détournée de la manière dont il souhaite que son propos soit examiné, ce qui est explicité par la subordonnée au subjonctif introduite par *ut* dans la phrase qui précède celle dans laquelle figure *auocanda*. L'omission du complément de *auocarentur* dans la lettre de Cyprien peut quant à elle être justifiée par une volonté de l'évêque de Carthage d'éviter les lourdeurs stylistiques provoquées par des redites. Ce complément serait en effet *ab operationibus diuinis*, syntagme employé cinq mots avant le verbe au passif. La lecture de ces passages nous conduit à supposer que ni Minucius ni Cyprien ne considèrent qu'il est possible de construire *auocare*, même au passif, sans complément prépositionnel à l'ablatif.

Les *Institutions divines* de Lactance comportent un passage où *auocari* est en apparence construit absolument, c'est-à-dire sans syntagme prépositionnel à l'ablatif :

*Quae profecto si cassa sunt, non oportet sublimes et excelsos animos **auocari** atque in terram premi, sed nihil aliut quam caelestia cogitare.* (Lact. Inst. 2, 3, 11)

« Assurément, si ces choses sont vaines, il ne faut pas que des esprits sublimes et élevés soient **détournés** et rabaissés vers la terre mais qu'ils méditent seulement sur des considérations célestes. »

De quoi les esprits sublimes et élevés sont-ils détournés ? Cette phrase est précédée d'une citation de Lucrèce (5, 1197) que Lactance interprète comme un aveu de la part du poète du fait que les devoirs rendus aux divinités romaines sont vaines et n'ont aucun rapport avec la piété. S'il faut sous-entendre dans la citation un complément régi par *ab*, celui-ci ne désigne pas les rituels de la religion romaine, ce qui serait en contradiction totale avec l'affirmation de Lactance selon laquelle les esprits sublimes et élevés doivent se consacrer entièrement aux considérations célestes, dont ces rituels ne font pas partie. Il faut aller chercher ce complément après le verbe *auocari*, non avant, ce qui est un procédé rhétorique curieux car l'omission d'un terme à sous-entendre suit généralement la mention de ce terme, ce qui permet au lecteur de déduire plus facilement ce qu'il faut sous-entendre. *Caelestia* pourrait être ce complément, ce qui ferait sens et mettrait *in terram premi* au cœur d'un double parallélisme, d'une part avec *ab caelestibus auocari*, d'autre part avec *nihil aliut quam*

caelestia cogitare. Le rythme de la phrase va cependant selon nous contre cette hypothèse, puisqu'il y a un balancement qui divise la proposition en deux membres, l'un introduit par *non oportet* et reliant *auocari* et *premi*, l'autre introduit par *nihil* et ayant pour verbe *cogitare*. Stylistiquement, *auocari* se retrouve isolé de ce qui pourrait être son complément sous-entendu. Mais si on admet qu'*auocari* est construit absolument dans ce passage, son emploi s'explique difficilement, sauf à supposer que son sens soit tout autre que « être détourné de quelque chose », signifié qui est induit par l'expression *in terram premi*, dans laquelle *in terram* est un complément de destination représentant l'opposé syntaxique naturel de *ab aliquo*, le complément exprimant le lieu dont on s'éloigne.

Cet extrait des *Institutions divines* offre un emploi d'*auocare* difficile à interpréter syntaxiquement et sémantiquement, et ne peut donc pas constituer une preuve d'emploi du verbe au sens « éloigner de » sans complément à l'ablatif.

1.5 *Auocare quin* : « détourner de », « empêcher que »

Dans le traité d'Hilaire de Poitiers *La Trinité* se trouve une construction qui est un hapax syntaxique sur l'ensemble de la latinité chrétienne. *Auocare* y est en effet construit avec une proposition subordonnée conjonctive au subjonctif introduite par *quin* :

Hilaire s'adresse à Jacob.

Nec aspectus inpedit quin fides maneat ; nec infirmitas auocat quin benedictio postuletur ; nec homo efficit, quin qui homo est Deus sit. (Hil. Trin. 5, 19)

« L'apparence n'empêche pas la foi de demeurer et la faiblesse **n'empêche pas de** réclamer la bénédiction. »

Le sens littéral de *auocare quin* est « détourner du fait que quelque chose se produise », « empêcher que quelque chose se produise ». L'emploi de *quin* comme conjonction de subordination après *auocare* se justifie par le fait qu'*auocare* est considéré par les locuteurs qui emploient cette construction comme un verbe d'empêchement. F. FLECK (2008 : 283 – 289) classe ce type d'emplois de *quin* dans un champ sémantique plus large que l'empêchement, celui de l'opposition.

Le sémème se définit ainsi :

Σ2 : empêcher /S2/ que quelque chose se produise /s2.1/

2 « Détourner de » d'où « distraire »

Par évolution sémantique, *auocare* a pris la signification « distraire ». Le verbe français signifie à la fois « détourner d'une occupation, d'une idée, d'un sentiment »¹⁰⁷, ce qui est le sens de la construction *auocare aliquem ab aliquo*, et « occuper de façon agréable, divertir »¹⁰⁸. L'évolution sémantique du verbe latin, qui est probablement celle du verbe français, est la suivante : « détourner quelqu'un d'un objet pour l'emmener vers un autre objet » → « détourner quelqu'un d'un objet désagréable pour l'emmener vers un objet plus agréable » → « fixer l'attention de quelqu'un sur un objet agréable » → « occuper de façon agréable ». *Auocare* possède les deux signifiés qu'on retrouve dans le français « distraire ».

2.1 « Détourner quelqu'un de l'objet sur lequel s'est posée sa pensée »

Ce signifié est proche de celui que possède le verbe quand il est construit avec un complément à l'ablatif régi par *ab*, avec cette différence essentielle que les traits sémantiques que porte le syntagme prépositionnel font ici partie du sémantisme du verbe. Cela s'observe par exemple dans le sixième livre des *Confessions* de saint Augustin, lorsqu'il décrit ses visites à Ambroise de Milan :

*Saepe cum adessemus - non enim uetabatur quisquam ingredi aut ei uenientem nuntiari mos erat - sic eum legentem uidimus tacite et aliter numquam sedentesque in diurno silentio - quis enim tam intento esse oneri auderet ? - discedebamus et coniectabamus eum paruo ipso tempore, quod reparandae menti suae nanciscebatur, feriatum ab strepitu causarum alienarum nolle in aliud **auocari** [...] (Aug. Conf. 6, 3, 3)*

« Souvent, alors que j'étais présent – il n'était en effet interdit à personne d'entrer et il n'était pas d'usage que celui qui arrive lui soit annoncé – je le voyais ainsi, lisant silencieusement et jamais autrement. Après m'être assis en silence pendant longtemps – qui aurait osé en effet troubler quelqu'un si concentré ? – je me retirais et présumais qu'il ne voulait en rien **être distrait** pendant le peu de temps dont il disposait pour reposer son esprit, délivré du tumulte des autres affaires. »

Le signifié du verbe ne peut pas être « être occupé de façon agréable », ce qui serait contradictoire avec la concentration extrême de l'évêque de Milan évoquée par Augustin. Il faut donc supposer un signifié « détourner quelqu'un de l'objet sur lequel sa pensée s'est fixée » dont le seul complément est un C.O.D. à l'accusatif.

¹⁰⁷ *Dictionnaire de l'Académie Française*, 9^e édition.

¹⁰⁸ *Ibid.*

Une autre occurrence de ce signifié se trouve chez Jean Cassien, dans une des *Conférences* consacrée à la prière, où sont exposées les raisons qui rendent nécessaire la prière silencieuse :

Propter quod cum summo est orandum silentio, non solum ne fratres adstantes nostris susurris uel clamoribus auocemus et orantium sensibus obstrepamus, sed ut ipsos quoque inimicos nostros, qui orantibus nobis maxime insidiantur, lateat nostrae petitionis intentio. (Cassian. Coll. 9, 35)

« Pour ces raisons, nous devons prier dans le plus grand silence, non seulement pour ne pas **distraindre** nos frères présents par nos murmures et nos cris et ne pas troubler les pensées de ceux qui sont en train de prier, mais aussi pour cacher l'intention de notre prière à nos ennemis, qui nous guettent pour nous attaquer surtout quand nous prions. »

L'isotopie de la prière silencieuse empêche les sèmes dénotant la pensée ou l'occupation joyeuse de s'actualiser et *auocare* désigne le fait de distraire quelqu'un de l'occupation à laquelle il est en train de s'adonner, sans que celle-ci soit précisée par un syntagme prépositionnel.

Tout cela peut-il éclairer l'occurrence du verbe chez Lactance que nous avons examinée dans un paragraphe précédent ?

Quae profecto si cassa sunt, non oportet sublimes et excelsos animos auocari atque in terram premi, sed nihil aliud quam caelestia cogitare. (Lact. Inst. 2, 3, 11)

Nous avons vu que l'absence de complément prépositionnel à l'ablatif était source de difficultés d'interprétation du verbe, et par conséquent de la phrase de Lactance. Ces difficultés disparaissent si *auocare* a le même signifié que dans le passage des *Confessions* que nous venons de citer. Nous pouvons alors modifier la traduction que nous avons proposée précédemment et proposer comme nouvelle traduction :

« Assurément, si ces choses sont vaines, il ne faut pas que des esprits sublimes et élevés soient **détournés de leurs pensées** et rabaissés vers la terre mais qu'ils méditent seulement sur des considérations célestes. »

On comprend dès lors mieux le propos de Lactance. Les pensées des esprits sublimes et élevés sont fixées sur des considérations qui ne sont pas terrestres, basement matérielles, pourrait-on dire. Or les rituels de la religion romaine sont vains, donc n'appartiennent pas à tout ce qui est céleste (*caelestia*) et il ne faut pas que les esprits sublimes et élevés (*sublimes et excelsos animos*) soient forcés de s'y consacrer alors que leurs préoccupations sont plus hautes et plus nobles.

Σ3 : conduire /S3/ quelqu'un /s3.1/ loin de l'objet sur lequel sa pensée s'est fixée /s3.2/

À ce stade de notre étude d'*avocare*, une objection peut être soulevée : pourquoi séparer cet emploi de *avocare* des autres emplois du verbe quand celui-ci signifie « détourner de » ? Le sens du lexème dans les deux passages étudiés explique le glissement sémantique qui permet de passer du sens « détourner quelqu'un de quelque chose » à « occuper quelqu'un de façon agréable ». Son étude aurait pu prendre place de manière tout à fait logique dans la partie précédente, mais l'inclure dans cette partie met davantage en lumière la cohérence sémantique du lexème.

La transition qui permet l'évolution sémantique apparaît nettement dans cet extrait de Jérôme de Stridon :

Producis nobis Manichaeum, ut abscondas Origenem, et sicut paruulis cibum poscentibus ludicra quaedam offerunt gerulae, ut auocent mentes eorum, sic tu nos rusticos auocas ad alia, ut dum alterius personae nouitate terremur, quod uolumus non quaeramus. (Hier. Joh. 21, 34)

« Tu exhibes devant nous Manès pour cacher Origène et, de même que celles qui gardent les enfants leur offrent, quand ils réclament de la nourriture, quelque jouet pour **distraindre** leur esprit, de même, **tu nous détournes**, comme des simplets, **vers** d'autres préoccupations afin que, pendant que nous sommes effrayés par un autre personnage nouveau, nous ne cherchions point celui que nous voulons. »

La présence de termes dérivés de *ludus* (« jouet ») pourrait laisser penser qu'*avocare* possède ici le sens « occuper la pensée de manière agréable ». Une lecture attentive du texte montre que Jérôme joue sur la polysémie du verbe. Les nourrices des enfants leur présentent en effet d'abord les jouets pour ne plus leur faire penser à la faim qui les pousse à demander de la nourriture, mais la présentation de ces jouets a aussi pour but une distraction plaisante, puisque le jouet est un objet dont le but est de plaire et d'occuper agréablement. Cependant, le second emploi d'*avocare* dans le texte montre que Jérôme a aussi en tête le signifié « détourner quelqu'un de ses préoccupations actuelles », puisqu'il n'y a aucune connotation plaisante ou agréable dans *nos rusticos auocas ad alia* et qu'*avocare* est à rapporter aux emplois qu'en font Jean Cassien et Augustin. Ce jeu de Jérôme est permis par la polysémie du verbe et son évolution sémantique, et montre bien que le signifié « occuper de manière agréable » découle de « détourner quelqu'un de l'esprit de ses préoccupations », selon le schéma que nous avons exposé.

2.2 « Distraire », « amuser »

L'aboutissement de cette évolution sémantique se trouve dans les occurrences dans lesquelles les traits sémantiques de l'éloignement disparaissent entièrement du sémème alors que celui-ci contient les sèmes /agréable/ ou /agréablement/. L'une d'entre elles est dans les *Discours sur les psaumes* d'Augustin d'Hippone :

Numquid quoniam puero dantur quaedam puerilia, ludicra quibus puerilis animus auocetur, propterea grandescenti non ei excutiuntur e manibus, ut aliquid iam utilius tractet, quod grandem decet ? (Aug. Psalm. 73, 2)

« Est-ce que, parce qu'on donne à un enfant des jouets d'enfant, passes-temps qui **occupent agréablement** son esprit d'enfant, il ne faut pas les secouer pour qu'ils lui tombent des mains quand il grandit, pour qu'il ait une occupation plus utile, qui convient à une grande âme ? »

Pour expliquer l'évolution qui a conduit Dieu à proposer aux hommes une nouvelle alliance, Augustin compare l'évolution spirituelle de l'homme, de l'Ancien vers le Nouveau Testament, à l'évolution d'un homme qui passe de l'enfance à l'âge adulte, et le Nouveau Testament au moyen par lequel Dieu a secoué des mains de l'homme des jouets d'enfants. La présence des termes *puerilia* et *ludicra* et, plus largement, le contexte dans lequel s'insère ce passage indique qu'*auocare* désigne ici le fait d'occuper quelqu'un agréablement, de lui procurer du plaisir.

Nous posons ce sémème :

Σ4 : occuper /S4/ agréablement /s4.1/ l'esprit de quelqu'un /s4.2/

3 Autres occurrences

3.1 *Auocare* = *reuocare*

Auocare est attesté deux fois en synonymie d'autres préverbés de *uocare*. Chez Lactance, dans l'*Ouvrage du Dieu créateur*, se trouve l'expression *retrorsum auocare* :

Item si retrorsum auoces animum quasi ad cogitandum et intentionem mentis relaxes, tum acies oculi utriusque diducitur et singuli uidere incipiunt separatim. (Lact. Opif. 9, 3)

« De même, si **tu rappelles** l'âme **en arrière** comme pour réfléchir et que tu relâches l'attention de l'esprit, alors le regard de l'œil est attiré de tous les côtés et chacun commence à voir de manière séparée. »

La valeur du préverbe *ab-* semble ici être annihilée par la présence de l'adverbe *retrorsum*, dont les traits sémantiques (« en arrière ») peuvent être portés par le préverbe *re-*. *Retrorsum auocare* serait alors synonyme de *reuocare* et perdrait son sémantisme propre pour

désigner le fait d'appeler quelqu'un ou quelque chose en arrière. Le sémème que nous définissons n'est pas celui d'*auocare* seul mais de *retrorsum auocare*, qui est employé comme une lexie :

Σ5 : appeler /S5/ quelque chose ou quelqu'un /s5.1/ en arrière /s5.2/

Ce n'est pas le seul point de contact sémantique entre *reuocare* et *auocare*. En effet, dans la partie consacrée à l'étude de *reuocare*, nous distinguons le sémème suivant :

Σ17 : emmener quelqu'un /S17/ loin de /s17.1/ quelque chose /s17.2/

Le sème /loin de /, /s17.1/, est caractéristique du sémantisme étymologique d'*auocare*. L'emploi d'*auocare* au lieu de *reuocare* alors que *reuocare* est parfois employé dans un sens très proche, voire synonymique, d'*auocare*, n'est donc pas étonnant.

3.2 *Auocare* traduit ἀυλίζεσθαι dans les Vieilles Latines

Plusieurs manuscrits des premières traductions latines de l'évangile de Luc, antérieures à la Vulgate, comportent *auocare* en Lc 21, 37. Il s'agit des *codices* 4, 6, 11, 13, 17. Cette traduction pose des problèmes d'interprétation puisque le lexème latin traduit le verbe grec ἀυλίζεσθαι, « vivre en plein air », « passer la nuit en plein air » :

Ἦν δὲ τὰς ἡμέρας ἐν τῷ ἱερῷ διδάσκων : τὰς δὲ νύκτας ἐξερχόμενος **ἠυλίζετο** εἰς τὸ ὄρος τὸ καλούμενον Ἐλαιῶν. (Lc 21, 37)

« [Jésus] passait la journée à enseigner dans le Temple et il sortait **demeurer en plein air** la nuit, sur le mont appelé mont des Oliviers. »

Ce sens ne se rapproche d'aucun des autres signifiés d'*auocare*. Celui qui pourrait être le plus proche serait « détourner quelqu'un de ses préoccupations », si on suppose que la nuit est consacrée au repos de l'âme et que le fait de s'éloigner du lieu où il enseigne le jour permet au Christ de se reposer et de s'éloigner également des occupations liées à son enseignement, mais ἀυλίζεσθαι signifie tout autre chose. Le verbe est formé sur le substantif ἡ αὐλή, « tout espace à l'air libre », d'où « cour d'une maison », d'où « résidence, demeure ». Il ne comporte donc aucun sème d'éloignement ou de distraction, qui pourraient justifier le choix d'*auocare* pour le traduire.

Nous définissons donc ce sémème, sans pouvoir le relier aux autres sémèmes d'*auocare* que nous avons déjà définis :

Σ6 : demeurer /S6/ en plein air /s6.1/

Ce sémème est un « sémème flottant », selon la définition de Chr. NICOLAS (1996 : 295) : « sémème apparemment marginal ou décalé que le linguiste ne parvient pas à rattacher à un sémème dérivant ».

4 Récapitulatif des sémèmes d'*auocare*

Au cours de notre étude, nous avons posé six sémèmes différents pour *auocare*, avec cinq archisémèmes différents :

$\Sigma 1$: conduire /S1/ quelqu'un /s1.1/ loin de quelque chose /s1.3/

$\Sigma 2$: empêcher /S2/ que quelque chose se produise /s2.1/

$\Sigma 3$: conduire /S3/ quelqu'un /s3.1/ loin de l'objet sur lequel sa pensée s'est fixée /s3.2/

$\Sigma 4$: occuper /S4/ agréablement /s4.1/ l'esprit de quelqu'un /s4.2/

$\Sigma 5$: appeler /S5/ quelque chose ou quelqu'un /s5.1/ en arrière /s5.2/

$\Sigma 6$: demeurer /S6/ en plein air /s6.1/

Conclusion

L'étude des différents signifiés d'*auocare* peut donner l'impression que ce verbe est un terme au sémantisme éclaté, dont les différents signifiés n'ont aucun rapport entre eux, à l'exception de $\Sigma 1$ et de $\Sigma 3$. Mais nous avons montré que les quatre premiers sémèmes de la liste sont au cœur d'une évolution sémantique du lexème dont la logique apparaît en étudiant les occurrences dans leur contexte. $\Sigma 5$, qui est le seul des sémèmes à contenir un trait sémantique de la parole, ne se relie pas aux sémèmes par son contenu sémantique mais par le fait qu'*auocare* emprunte son sens à un autre préverbe de *uocare*, *reuocare*, ce qui relie le verbe à sa famille lexicale.

L'effacement des sèmes de parole fait que, des deux membres du verbe, le préverbe et le thème verbal, c'est le préverbe qui porte le noyau sémantique du lexème, tandis que le thème verbal, comme c'est le cas pour *reuocare*, offre un support syntaxique qui permet l'expression verbale du procès dénoté par le lexème.

Le réseau de signifiés du lexème chez les auteurs chrétiens de langue latine éclaire également la seule attestation sûre d'*auocare* dans la Vulgate et permet de justifier le choix du verbe pour traduire un verbe grec qui n'a en apparence aucun lien sémantique avec le verbe latin.

Chapitre XVI - *Auocatio* et *auocator*

1. *Auocatio*

Le lexème, attesté deux fois à l'époque classique, chez Cicéron et Sénèque, ne l'est pas dans la Vulgate et l'est deux fois à époque tardive, dont une chez les auteurs chrétiens.

L'emploi du terme par Cicéron dans les *Tusculanes* est intéressant en ce qu'il montre la perception qu'avaient les hommes de son époque du terme :

Leuationem autem aegritudinis in duabus rebus ponit, auocatione a cogitanda molestia et reuocatione ad contemplandas uoluptates. (Cic. *Tusc.* 3, 15, 33)

« [Épicure] fait dépendre le soulagement du chagrin de deux choses : se détourner des méditations sur ce qui cause du désagrément et se tourner vers la contemplation de ce qui provoque du plaisir. »

Auocatio, l'action de détourner quelqu'un d'un objet (*auocare aliquem ab aliquo*, l'objet dont quelqu'un est détourné étant exprimé par un syntagme à l'ablatif régi par la préposition *ab*), qui est donc ici expression nominale d'un procès, est opposé à *reuocatio*, l'action de ramener quelqu'un vers un autre objet. Cette opposition stylistique témoigne de la conscience qu'avaient les locuteurs latins de l'âge classique des valeurs des différents préverbes et prépositions.

Sénèque emploie le lexème avec une autre signification :

In his, quae me sine auocatione circumstrepunt, essedas transcurrentes pono et fabrum inquilinum et serrarium uicinum, aut hunc, qui ad metam sudantem tubulas experitur et tibias, nec cantat, sed exclamat. (Sen. *Ep.* 56, 4)

« Parmi tout ce qui m'assaille de bruit **sans me distraire**, je compte les chariots qui passent vivement, le forgeron qui loge chez moi, le serrurier voisin ou bien cet homme qui essaie sa trompette auprès de la borne fontaine et ne chante pas mais beugle. »

Le substantif en *-tio* est l'expression nominale d'un autre procès, celui de détourner quelqu'un de ses préoccupations actuelles.

La seule attestation d'*auocatio* chez les auteurs chrétiens se trouve dans le traité de Tertullien *Sur la pudicité* :

Nam si qua te carnis uacillatio, animi auocatio, oculi euagatio de tenore decusserit, Deus bonus est. (Tert. *Pud.* 10, 10)

AVOCATIO

« En effet, si quelque doute de la chair, si quelque **distraction** de l'âme, si quelque fuite du regard te détournait de ta course, qu'importe, Dieu est bon. »

Ces paroles sont attribuées à un contradicteur fictif de Tertullien, auquel il s'adresse pour défendre ses opinions sur la pénitence, alors qu'il a rejoint l'hérésie montaniste. *Auocatio* n'est pas ici l'expression nominale du procès dénoté par *auocare* mais signifie « occupation qui détourne quelqu'un de ses préoccupations ». Le substantif en *-tio*, de nom d'action, devient quasiment nom d'agent puisqu'il dénote ce qui pousse l'âme à se détourner de ce à quoi elle s'applique (*auocare*).

Σ1 : occupation /S1/ qui détourne quelqu'un ou quelque chose /s1.1/ de ses préoccupations /s1.2/

Le sémème ne contient aucun sème spécifique qui s'actualiserait seulement dans un contexte spécifique. *Auocatio* est donc un terme que ses emplois ne classent pas parmi les lexèmes relevant uniquement d'un idiolecte ou d'un vocabulaire technique.

La comparaison avec l'autre occurrence à époque tardive est intéressante. Elle se trouve dans une œuvre qui n'a pas été composée par un auteur chrétien, l'*Abrégé des histoires philippiques*, de l'historien Justin, dans le livre consacré à l'histoire de Mithridate :

Hieme deinde adpetente non in conuiuio, sed in campo, nec in auocationibus, sed in exercitationibus, nec inter sodales, sed inter coaequales aut equo aut cursu aut uiribus contendebat. (Just. Hist. 37, 4, 1)

« Enfin, l'hiver approchant, il ne passa pas son temps dans les banquets mais dans les camps, non pas dans les **distractions** mais dans les exercices, non pas au milieu de ses compagnons mais au milieu de rivaux, s'entraînant à diriger un cheval, à disputer des courses ou des luttes. »

L'appartenance de cette occurrence à la latinité tardive fait débat : l'œuvre de Justin est-elle seulement une abréviation des *Histoires philippiques* de Trogue Pompée, et dans ce cas le vocabulaire employé serait celui de l'époque augustiniennne, ou bien y a-t-il eu un travail littéraire et créatif de la part de Justin, ce qui est l'avis de P. JAL¹⁰⁹ (1987)? Quoi qu'il en soit, l'emploi d'*auocatio* ressemble à celui que nous avons relevé chez Tertullien. *Auocatio* a un référent concret, ce qui est marqué par le pluriel, *auocationes*, et a le même signifié que précédemment : il désigne les occupations qui permettent à quelqu'un de détourner son esprit de préoccupations plus sérieuses, peut-être plus pesantes.

Comme en contexte religieux, chez Tertullien, *auocatio*, en contexte militaire, chez Justin, a un signifié qui ne le classe pas dans le vocabulaire technique.

¹⁰⁹ Avis partagé par J. YARDLEY (1994).

2. *Auocator* et *auocatrix*

Outre le substantif en *-tio* formé sur *auocare*, sont attestés chez Tertullien les noms d'agents *auocator* et *auocatrix*, qui sont des néologismes. Bien qu'*auocatrix* soit le féminin d'*auocator*, les signifiés des deux lexèmes diffèrent, et pas seulement par un sème marquant le masculin ou le féminin.

Auocator est employé dans le traité *La chair du Christ* :

*Ergo iam Christum non de caelo deferre debueras, sed de aliquo circulatorio coetu, nec Deum praeter hominem sed magum hominem, nec salutis pontificem sed spectaculi artificem, nec mortuorum resuscitorem sed uiuorum **auocatore**.* (Tert. Carn. 5, 10)

« Tu n'aurais donc pas dû faire descendre le Christ du ciel mais de quelque troupe de charlatans, ne pas nous le montrer comme un Dieu, en plus d'un homme, mais comme un mage, non pas comme le pontife du salut mais comme un artisan de spectacles, non pas comme celui qui ressuscite les morts mais **celui qui détourne** les vivants **du droit chemin**. »

Viuorum auocatore signifie littéralement « celui qui détourne les vivants », *uiuorum* étant un génitif objectif. L'objet dont les vivants sont détournés (le droit chemin) n'étant pas précisé par un complément, il faut supposer qu'il est inclus dans le sémantisme d'*auocator*. Le sémème se définit alors ainsi :

$\Sigma 1$: homme qui détourne /S1/ une personne /s1.1/ du droit chemin /s1.2/

Auocatrix, que Tertullien forge dans le traité *Sur l'âme*, a au contraire un sens moins précis :

*Nondum enim christianae potestatis documenta processerant, quae uim istam perniciosissimam nec unquam bonam, atquin omnis erroris artificem, omnis ueritatis **auocatricem** sola traducit.* (Tert. Anim. 1, 5)

« Les enseignements de la puissance chrétienne ne s'étaient pas encore avancés, elle qui, seule, expose au grand jour cette force très pernicieuse, et jamais bonne, le premier artisan de toute erreur, **celle qui détourne** de toute vérité. »

En effet, l'objet dont la force pernicieuse détourne les âmes est défini par le génitif complément d'*auocatricem*, *ueritatis*. Nous pouvons donc poser le sémème suivant :

$\Sigma 2$: femme qui détourne /S2/ une personne /s2.1/ d'un objet déterminé /s2.2/

Il y a restriction de sens entre $\Sigma 2$ et $\Sigma 1$ puisqu'il y a remplacement d'un sème général, /s2.2/ par un sème particulier /s1.2/.

AVOCATIO

Ces deux créations lexicales de Tertullien sont parfaitement régulières au regard des règles de la morphologie latine mais n'ont pas connu de postérité puisqu'elles ne sont plus attestées après lui, ni à l'époque tardive ni à l'époque médiévale.

Chapitre XVII - *Deuocare*

Deuocare est un verbe peu usité dans l'histoire de la latinité. Connu dès la période archaïque, sa première occurrence se trouvant chez Lucilius, on en trouve 25 attestations à époque archaïque et classique et 49 à époque tardive. Le premier membre du terme, le préverbe *dē-* marque « la séparation, l'éloignement d'avec un objet avec lequel il y avait union, contact, association » (GAFFIOT, 2000 : 473), « avec une idée accessoire de mouvement de haut en bas [...] mais qui ne lui est pas est nécessairement attachée » (ERNOUT-THOMAS, 1989 : 164). Le dictionnaire de FORCELLINI donne comme sens étymologique *uocando deducere, siue inde, aut deorsum uocare* (« faire descendre en appelant, soit appeler de là-bas ou vers le bas »). Quant au *Thesaurus Linguae Latinae*, il définit ainsi le lexème : *desupere conuocare* (« convoquer d'en haut »).

Ce sens premier du terme n'est pas attesté chez les auteurs chrétiens, qui ne retiennent que la valeur d'éloignement et de séparation du préverbe. *Deuocare* est également employé avec des signifiés qui ne lui sont pas propres mais qui caractériseraient davantage *uocare* ou un de ses préverbes.

1. « Détourner de quelque chose »

Du fait de sa formation, *deuocare* nécessite, pour être saturé, de recevoir comme complément, en plus du C.O.D. à l'accusatif, quand il est à la voix active, un syntagme prépositionnel à l'ablatif régi par une préposition dénotant l'éloignement. Malgré leur différence sémantique (*ab* dénote le point de départ et ne contient pas l'idée de contact avec l'objet duquel il y a éloignement), *ab* et *de* introduisent indifféremment ce complément. Il arrive également qu'un autre complément, un syntagme prépositionnel à l'accusatif, soit employé pour exprimer le mouvement inverse, à savoir le lieu dont on se rapproche après avoir été séparé d'un objet ou d'une personne. Cependant, la présence de ce complément n'est pas indispensable à la saturation du verbe.

1 *Deuocare ab / de + abl*

L'étude des occurrences de *deuocare* construit avec le seul complément prépositionnel à l'ablatif ne révèle aucune différence entre *deuocare ab aliquo* et *deuocare de aliquo*. *Deuocare de + ablatif* se trouve notamment chez Augustin d'Hippone :

An si ulla tibi aduersetur ratio, de hac te sententia deuocabit ? (Aug. *Quant.* 8, 13)

DEVOCARE

« Mais si quelque raison s’opposait à toi, est-ce que cela te **détournerait de** cette opinion ? »

Deuocare ab + ablatif est attesté chez Claudien Mamert :

[...] *quod semet a contemplatione ueri deuocet* [...] (Mamert. *Anim.* 2, 7)

« [...] qui **se détourne** lui-même **de** la contemplation de ce qui est vrai [...] »

La comparaison des référents des substantifs présents dans les deux syntagmes prépositionnels compléments de *deuocare* ne permet pas d’éclairer le choix par l’un des auteurs de l’une des prépositions plutôt que l’autre. En effet, on peut aussi bien postuler un attachement, et donc l’existence d’un point de contact, entre une opinion et celui qui la professe qu’entre la contemplation de ce qui est vrai et celui qui s’adonne à cette activité : professer une opinion suppose une adhésion à cette opinion et son intégration dans la pensée de celui qui y est attaché ; la contemplation d’un objet et d’une idée implique de fixer avec intensité son attention sur cet objet de sorte à ne pas être distrait. Ainsi, pour les deux situations au sujet desquelles *deuocare* est utilisé par Augustin et Claudien Mamert, on peut postuler un point de contact entre le référent du C.O.D., dans les deux cas des êtres humains, et le référent du substantif contenu dans le complément à l’ablatif. Il n’y a donc pas lieu de distinguer deux sémèmes différents selon la préposition qui régit le complément nécessaire à la saturation du verbe. Nous posons donc le sémème suivant :

Σ1 : détourner /S1/ quelqu’un /s1.1/ de quelque chose /s1.2/

La présence du sème /de quelque chose/ dans le sémème traduit la nécessité de l’emploi du syntagme régi par *de* ou par *ab*.

2 *Deuocare de / ab + abl ad / in + acc.*

Dans les quelques occurrences où *deuocare* reçoit un complément supplémentaire à l’accusatif, la préposition rectrice est *ad* ou *in*, sans que cela conduise à une modification du sémantisme du verbe.

On trouve chez Augustin la construction *deuocare ab aliquo ad aliquid* :

Quo tamen opere Licentius in poeticae studium sic inflammatus est, ut aliquantum mihi etiam reprimendus uideretur. Ita enim ab hac intentione ad nullam se rem deuocari libenter ferebat. (Aug. *Acad.* 2, 4, 10)

« Cependant, ce travail suscita chez Licentius une telle ardeur pour l’étude de la poésie qu’il me sembla bon de la contenir fortement. En effet, il ne supportait plus de se **détourner** de plein gré **de** cette application **pour** se consacrer à autre chose. »

Cet exemple vient à l'appui de la thèse de l'indifférenciation sémantique entre *ab* et *de* que nous avons affirmée précédemment. L'évêque d'Hippone souligne en effet le degré avec lequel Licentius s'adonne à l'étude de la poésie et l'attachement qu'il conçoit pour elle, qui est tel qu'il ne veut pas s'en détourner. Une telle intensité dans l'ardeur à l'étude d'une matière implique un point de contact fort entre celui qui s'adonne à l'étude et l'objet de l'étude. Même si *ab* n'a pas la valeur d'éloignement d'un objet avec lequel il a un point de contact, la préposition est néanmoins utilisée à l'identique que dans la précédente citation d'Augustin où celui-ci construisait le complément de *deuocare* avec *de*.

Chez Primase d'Hadrumète se trouve *deuocare de aliquo in aliquid* :

[...] *qui de multitudine peccatorum in plenitudinem deuocandi sint electorum* [...] (Primas. *Apoc.*)

« [...] ceux qui sont destinés à être **éloignés de** la foule des pécheurs **pour entrer** dans la plénitude des élus [...] »

La présence de *in* à la place de *ad* dans l'exemple précédent relève de la *uariatio*. Les deux prépositions se distinguent, comme nous l'avons vu, en ce que *ad* exprime le terme ponctuel du mouvement et *in* la pénétration. Or, aussi bien chez Augustin que chez Primase, l'idée de pénétration est présente. Augustin souhaite que Licentius s'arrache de son attachement à la poésie pour aller vers un attachement à une autre occupation, dans laquelle il plongerait son esprit en y entrant pleinement. Primase évoque ceux qui vont avoir part à la plénitude et entrer au cœur de la foule des personnes appelées auprès de Dieu dans la vie éternelle. Il n'y a donc pas de différenciation sémantique entre les deux prépositions ici.

Pour chacune de ces citations, l'ajout d'un complément prépositionnel à l'accusatif dénotant le lieu où l'on va ne modifie pas le sémantisme du verbe puisque ce complément n'est pas nécessaire à la saturation de *deuocare*. Le sémème est donc le même que précédemment.

Σ1 : détourner /S1/ quelqu'un /s1.1/ de quelque chose /s1.2/

2. *Deuocare* est employé pour d'autres préverbés de *uocare*

Deuocare se trouve également avec des signifiés qui sont usuellement ceux de *uocare* ou d'autres préverbés de ce verbe.

1 *Deuocare* = *uocare*

Le premier verbe au lieu duquel *deuocare* est attesté est le verbe simple, *uocare*. *Deuocare* assume certains de ses emplois dans ses sens les plus généraux comme dans des expressions. Ainsi, Quodvultdeus utilise le verbe pour exprimer l'action d'appeler quelqu'un à soi pour le faire venir, ce qui est un des sens premiers de *uocare* :

*Moyses populum oberrantem, uitulumque fusilem adorantem, ita certa emendatione coercuit, ut unam tribum e duodecim ad se **deuocans**, quae sequi uoluit Deum, praeceptum eis daret, ut acceptis gladiis in manibus suis filii percuterent parentes, et parentes occiderent filios.* (Quodv. *Serm.* 11, 4)

« Moïse réprima le peuple qui s'égarait et adorait le veau en métal fondu, par un châtement si résolu que, **appelant** à lui une seule des douze tribus, dont il voulait qu'elle suive Dieu, il leur donna comme ordre que, après avoir pris leur épée dans leurs mains, les fils frappent les pères et les pères tuent les fils. »

Le lexème que nous posons est un de ceux que nous avons définis pour *uocare* :

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/

Deuocare est également attesté, comme *uocare*, avec comme complément un syntagme prépositionnel à l'accusatif introduit par *ad* ou *in* et dénotant l'objet de l'appel, ce à quoi le locuteur appelle le destinataire. Un exemple se trouve dans la correspondance de Cyprien de Carthage :

*Et ideo Victor cum contra formam nuper in concilio a sacerdotibus datam Geminium Faustinum presbyterum ausus sit tutorem constituere, non est quod pro dormitione eius apud uos fiat oblatio aut deprecatio aliqua nomine eius in ecclesia frequentetur, ut sacerdotum decretum religiose et necessarie factum seruetur a nobis, simul et ceteris fratribus detur exemplum, ne quis sacerdotes et ministros Dei altari eius et ecclesiae uacantes **ad saeculares molestias deuocet.*** (Cypr. *Ep.* 1, 2, 2)

« Voilà pourquoi, Victor ayant osé, contre la règle déterminée autrefois par des évêques au cours d'un concile, établir le prêtre Geminus Faustinus comme tuteur, il ne doit pas arriver que vous célébriez la messe pour son repos ou que d'autres prières soient faites pour lui dans l'église ; ainsi sera observé par nous le décret établi avec piété et nécessité par les évêques, et en même temps l'exemple sera donné aux autres frères de ne pas **appeler à s'occuper des soucis de ce monde** les prêtres et les ministres qui consacrent leur temps au service de Dieu et de l'Église. »

Comme *uocare*, *deuocare* signifie « s'adresser à quelqu'un pour qu'il fasse quelque chose ou embrasse un état d'esprit ». Le sème de but est porté par la préposition *ad* et non par le verbe.

Nous posons donc le même sémème que précédemment :

DEVOCARE

Σ2 : s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/

Deuocare ad connaît des emplois spécifiquement chrétiens puisqu'il se dit également des appels à la conversion :

Igitur imperator audiens, quae Alexandria fuerant perpetrata, beatificauit equidem Christianos martyrum eis palmas attribuens, eo quod pro dogmate tanta pericula pertulissent ; paganis autem ueniam dedit, ut eos ad Christianitatem facile deuocaret. (Cassiod. *Hist.* 9, 27, 9)

« L'empereur, entendant la nouvelle des crimes qui avaient été perpétrés à Alexandrie, rendit certainement les chrétiens bienheureux en leur accordant la palme du martyre, d'autant plus qu'ils avaient supporté une si grande condamnation dans la mesure de leur croyance. Mais il accorda le pardon aux païens, de sorte à les attirer facilement vers la religion chrétienne. »

Le sémème ne varie pas par rapport au précédent car l'acteur du procès d'appeler n'est pas l'une des personnes de la Trinité mais l'empereur.

Enfin, le verbe est employé dans des variantes de lexies comprenant *uocare* : *uocare in crimen* et *uocare in dubium*. *Vocare in crimen* se trouve dans le traité d'Augustin *Contre Fauste le Manichéen* :

*Quid ergo aliud est calumniari bonos et Christi discipulorum concordem coetum **in crimen deuocare discordiae** ?* (Aug. *Faust.* 32, 2)

« Qu'est-ce dont d'autre que calomnier des gens de bien et d'**accuser** l'assemblée unie de cœur des disciples du Christ du crime de discorde ? »

Bien qu'Augustin ait ajouté un complément précisant la nature du reproche, le sémème, que nous définissons pour *deuocare in crimen*, ne varie pas par rapport à celui de *uocare in crimen* car il contient des sèmes génériques et que les sèmes spécifiques spécifiant la nature du reproche sont portés par le génitif *discordiae* :

Σ3 : reprocher /S3/ quelque chose /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/

Quant à *uocare in dubium*, il se trouve chez Tertullien :

*Non licet, non licet nobis **in dubium** sensus istos **deuocare** [...]* (Tert. *Anim.* 17, 13)

« Il n'est pas permis, non, il ne nous est pas permis **de mettre en doute** ces sens [...] »

Σ4 : mettre en doute /S4/ quelque chose /s4.1/

2 *Deuocare* = *euocare*

Cassiodore utilise *deuocare* dans une occurrence où il est contextuellement synonymique d'*euocare* :

Haec isto modo semper efficitur : 'Homo est quod rationali conceptione et exercitio praeest animalibus cunctis' ; non enim dixit quid est homo, sed quid agat, quasi quodam signo in notitiam deuocato. (Cassiod. *Inst.* 2, 3, 14)

« Celle-ci se réalise toujours de cette manière : 'L'homme est ce qui est à la tête de tous les animaux par sa capacité à concevoir et à agir de façon rationnelle'. Cela ne dit pas en effet ce qu'est l'homme mais ce qu'il fait, comme si un signe **avait été évoqué** pour définir la notion. »

Deuocare dénote l'action de faire venir une idée à l'esprit de quelqu'un par ses propos. Le verbe n'est plus un verbe de parole, bien qu'un de ses traits sémantiques se rapporte à la parole, mais un verbe de mouvement, comme le sont en contexte d'autres préverbes de *uocare*. Le mouvement n'est cependant pas physique mais mental. Nous posons donc le sémème suivant :

$\Sigma 5$: faire venir /S5/ quelque chose /s5.1/ à l'esprit de quelqu'un /s5.2/ par ses propos /s5.3/

3. Récapitulatif des sémèmes de *deuocare* et conclusion

Nous avons défini cinq sémèmes différents, avec cinq archisémèmes différents :

$\Sigma 1$: détourner /S1/ quelqu'un /s1.1/ de quelque chose /s1.2/

$\Sigma 2$: s'adresser à /S2/ quelqu'un /s2.1/

$\Sigma 3$: reprocher /S3/ quelque chose /s3.1/ à quelqu'un /s3.2/

$\Sigma 4$: mettre en doute /S4/ quelque chose /s4.1/

$\Sigma 5$: faire venir /S5/ quelque chose /s5.1/ à l'esprit de quelqu'un /s5.2/ par ses propos /s5.3/

La caractéristique de *deuocare* est de ne posséder chez les auteurs chrétiens qu'un seul signifié propre et d'emprunter les autres à *uocare* et à *euocare*. En cela, il possède des liens forts avec le verbe dont il est un préverbe, bien que tous ses signifiés ne contiennent pas de traits sémantiques de parole.

Chapitre XVIII - *Seuocare*

Seuocare est un verbe rare, aussi bien dans la langue archaïque et classique (21 occurrences) qu'à époque tardive (8 occurrences), bien que le terme soit attesté depuis Plaute. Le verbe ne se trouve pas dans la Vulgate.

Le préverbe *sē-* est à l'origine une particule marquant l'éloignement, la privation, la séparation¹¹⁰. Ainsi, chez Plaute et à l'époque classique, le verbe *seuocare* possède des signifiés concrets : « appeler à part », « détacher de quelque chose ». Au contraire, chez les auteurs chrétiens, les référents des compléments du verbe sont abstraits.

Seuocatio n'existe à aucune époque de la latinité.

1. Éloigner de

Seuocare se dit principalement de l'action d'éloigner quelqu'un d'une personne immatérielle (Dieu), d'une idée ou d'un concept. Le verbe est construit avec un C.O.D. à l'accusatif, s'il est à l'actif, ou avec un sujet grammatical au nominatif, s'il est au passif, et avec un syntagme prépositionnel à l'ablatif dénotant la réalité dont une personne est éloignée et régi par *ab* ou *de*, l'emploi de *ab* étant majoritaire. On trouve un exemple de *seuocare ab aliquo* dans la correspondance d'Augustin d'Hippone :

Vides, quem ad modum uir sanctus enitatur mentes nostras ab omnibus carnis sensibus seuocare, ut aptas faciat ad uidendum Deum. (Aug. Ep. 147, 27)

« Tu vois de quelle manière le saint homme s'efforce de **séparer** nos âmes des sens charnels pour les rendre capables de voir Dieu. »

Paulin de Nole emploie quant à lui *seuocare de aliquo* :

Multa sunt, quae ad nos inuitare te et de patria parumper debeant seuocare, prae ceteris amor pacis et zeli fuga, qui maxime conspectu aut uicinia aemulae conuersationis accenditur. (Paul.-Nol. Ep. 5, 13)

« Il y a de nombreuses choses qui doivent t'inviter à venir vers nous et à te **séparer** momentanément de la patrie, devant les autres, l'amour de la paix et la fuite de la jalousie, qui est surtout allumée par le voisinage d'un mode de vie régi par la jalousie. »

Le choix de l'une ou l'autre des prépositions ne modifie pas le sémantisme du verbe qui exprime la séparation par éloignement. Chez Augustin comme chez Paulin, le verbe ne

¹¹⁰ Cf ERNOUT-MEILLET (1994 : 609).

contient aucun sème d'acte de parole mais exprime un mouvement. Le noyau sémantique du lexème est porté par le préverbe *se-*, le thème verbal de *-uocare* semblant seulement servir de support syntaxique. Cependant, ces emplois s'expliquent par les signifiés étymologiques du verbe, « appeler à part », attestés dans les débuts de la latinité. *Seuocare* est utilisé par les locuteurs comme *uocare* et ceux de ses préverbés dont le sémantisme a évolué vers l'expression d'un acte de parole à l'expression d'un mouvement du corps ou de l'esprit. Nous posons donc le sémème suivant :

Σ1 : éloigner /S1/ quelqu'un /s1.1/ d'une réalité immatérielle /s1.2/

2. *Seuocari* = « être rappelé à Dieu »

On trouve ce signifié dans le *Chant sur le nom de Jésus*, du Pseudo-Paulin de Nole :

Crucifixe uictor, expiator criminum,

in morte uita praepotens,

fac, cum supremo seuocabor tempore,

ab obruto malis chao

traducat ista me tibi benedictio [...] (Ps. Paul.-Nol. *Carm.* 69-73)

« Crucifié vainqueur, expiateur des crimes / Vie toute-puissante dans la mort / Fais que, lorsque je serai rappelé au moment suprême, / Ta bénédiction me fasse passer / Loin de l'enfer engorgé de démons [...] »

Seuocari est construit sans complément prépositionnel à l'ablatif, contrairement aux autres occurrences du lexème chez les auteurs chrétiens. Le sémème exprime donc à la fois le procès et le lieu d'où l'auteur du chant est éloigné. Le contexte nous permet de comprendre que *seuocari* signifié « être séparé de la vie terrestre » ou « être séparé de son corps », d'où « être rappelé à Dieu ». Comme il n'y a pas d'autres attestations du verbe en ce sens, nous ne pouvons pas savoir si le verbe à la voie active peut posséder le signifié « séparer quelqu'un de la vie terrestre » (l'auteur du procès étant toujours, dans ce cas, Dieu). Nous définissons donc le sémème pour *seuocari* et non pour *seuocare* :

Σ2 : être éloigné /S2/ de la vie terrestre /s2.2/

Conclusion

Cette étude de *uocare*, *uocatio*, leurs préverbés et préfixés a permis de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques qu'il faut maintenant synthétiser.

Vocare et ses préverbés sont tous des verbes de parole : tous ont au moins un sémème possédant un sème dénotant un acte de parole ou qui découle d'un acte de parole. Malgré cela, un seul verbe ne dénote que des actes de parole, *inuocare*.

Deux caractéristiques s'appliquent à l'ensemble des lexèmes : les termes dénotant un acte de parole expriment deux types d'actes de paroles, l'adresse et la dénomination ; les termes ayant des signifiés relevant d'un vocabulaire technique appartiennent soit au vocabulaire technique soit au vocabulaire religieux.

En ce qui concerne les termes étudiés dans la Vulgate, les statistiques de leurs emplois sont récapitulés dans le tableau suivant¹¹¹ :

| Lexème | Occurrences dans la Vulgate | Latinité tardive |
|-------------------|-----------------------------|------------------|
| <i>uocare</i> | 665 | 14 433 |
| <i>uocatio</i> | 11 | 770 |
| <i>aduocare</i> | 5 | 281 |
| <i>aduocatio</i> | 0 | 56 |
| <i>inuocare</i> | 162 | 1828 |
| <i>inuocatio</i> | 1 | 156 |
| <i>conuocare</i> | 51 | 433 |
| <i>conuocatio</i> | 0 | 13 |
| <i>reuocare</i> | 14 | 3121 |
| <i>reuocatio</i> | 0 | 8 |
| <i>prouocare</i> | 78 | 2128 |
| <i>prouocatio</i> | 1 | 60 |

¹¹¹ Les dérivés en *-tor*, *-trix*, *-torius* et *-toria*, qui ne sont pas attestés dans la Vulgate, en ont été exclus, ainsi qu'*aduocatus*, attesté dans la Vulgate mais dont il n'a pas été possible de déterminer le nombre d'occurrences chez les auteurs tardifs.

CONCLUSION

| | | |
|-----------------|---|-----|
| <i>auocare</i> | 2 | 157 |
| <i>auocatio</i> | 0 | 2 |
| <i>euocare</i> | 0 | 180 |
| <i>euocatio</i> | 0 | 34 |
| <i>deuocare</i> | 0 | 49 |
| <i>seuocare</i> | 0 | 8 |

Celui-ci révèle plusieurs faits. On note tout d'abord une disproportion entre la fréquence des termes dans la Vulgate et leur fréquence chez les auteurs chrétiens : il y a une seule occurrence d'*inuocatio*, cinq d'*aduocare* et deux d'*auocare*, aucune d'*euocare* et d'*aduocatio*. En outre, les dérivés nominaux sont beaucoup moins attestés dans la Vulgate que les verbes, certains l'étant très peu ou pas du tout (*aduocatio*, *reuocatio*, *auocatio*, *euocatio*), ce qui est conforme à la tendance observable sur l'ensemble des substantifs en *-tio* : le LLT-A nous indique qu'il y en a 213 226 occurrences pour l'*Aetas Patrum I* et l'*Aetas Patrum II* et 4616 dans la Vulgate. Ces chiffres se veulent seulement indicatifs puisqu'on ne peut pas les comparer dans l'absolu, mais ils semblent montrer une prédilection moindre de Jérôme et des autres réviseurs de la Bible pour ces dérivés nominaux, à moins, tout simplement, que les livres bibliques contiennent peu de termes susceptibles d'être traduits par des suffixés nominaux dérivés en *-tio*.

L'observation des différents triplets et doublets de traduction montre plusieurs points. Tout d'abord, aucun lexème latin ne traduit un seul et unique lexème hébreu ou grec ; de même, aucun lexème hébreu ou grec traduit par un des lexèmes que nous étudions n'est traduit par ce seul lexème latin. Ensuite, cinq verbes sont attestés en traduction de *qārā'* : *uocare*, *inuocare*, *conuocare*, *prouocare* et *auocare* ; καλεῖν, dont le correspondant sémantique latin, perçu comme tel par les locuteurs latins, est *uocare*, est traduit par *uocare* et *inuocare* ; προσκαλεῖσθαι est traduit aussi bien par *uocare* que par *aduocare*, *conuocare*, *prouocare*. Le sémantisme de l'hébreu *qārā'* semble porteur d'une plus grande diversité que le grec καλεῖν, ce qui permet l'emploi de plusieurs préverbés de *uocare* pour le traduire. *Vocare* dans la traduction du canon hébraïque ne peut donc pas être considéré comme un calque de *qārā'*. De manière plus générale, ni *uocare* et *uocatio* ni leurs préverbés et préfixés ne sont des calques des termes hébreux et grecs qu'ils traduisent. Ils importent en latin une partie de leurs signifiés mais pas la totalité, et les points de contact entre le sémantisme des lexèmes qu'ils traduisent et leur sémantisme propre en latin sont parfois très réduits.

CONCLUSION

La comparaison des signifiés attestés chez les auteurs chrétiens et de ceux attestés dans les traductions latines de la Bible a montré l'apport que celles-ci représentent, par l'apport de nouvelles locutions et lexies dans la langue latine et par remotivation de lexèmes latins qui intègrent dans leur réseau de signifiés des signifiés qui leur étaient jusque là étrangers. Ainsi, le sémantisme de *uocare* est entièrement remodelé par l'utilisation du lexème pour traduire les différentes modalités de l'appel divin exprimées par *καλεῖν* dans le Nouveau Testament ; *uocatio* doit son développement en latin tardif à son emploi dans les traductions latines de la Bible, bien avant la révision de la Vulgate par Jérôme ; *euocatio* assume des signifiés spécifiques à *uocatio* chrétien ; *aduocatus* se charge également des signifiés de ὁ παράκλητος ; les lexies *inuocare nomen* et *prouocare ad iracundiam* sont introduites dans la langue latine par les traductions bibliques.

Les données de la Vulgate ont été confirmées par les données des traductions d'œuvres grecques non bibliques par les auteurs chrétiens, dans lesquelles nous retrouvons les doublets gréco-latins déjà définis dans la Vulgate.

En se consacrant à l'étude du latin chrétien et du latin biblique, Chr. MOHRMANN et l'école de Nimègue ont considéré que les deux formaient un ensemble homogène dont les traits de langue et les spécificités sont identiques. Cette position est aujourd'hui contestée, notamment par les travaux de R. BRAUN et ceux d'O. GARCÍA de LA FUENTE, qui s'inspire à la fois des positions de Jérôme et d'Augustin eux-mêmes et sur les données concrètes¹¹². À la suite de R. BRAUN (1985), nous voudrions souligner la « cure de rafraîchissement » apportée par les traductions latines de la Bible au vocabulaire latin. Tous les signifiés bibliques des termes que nous avons étudiés n'ont pas été importés par les auteurs chrétiens, mais ceux qui l'ont été ont été suffisamment nombreux pour renouveler en profondeur le sémantisme des lexèmes qui servent à les exprimer. Les mots de notre corpus, tous reliés à un thème verbal appartenant au plus ancien fonds lexical de la langue latine, portent les marques d'une double influence, les significations héritées de l'époque archaïque et classique et celles héritées de la Bible, que les signifiés classiques et la syntaxe des verbes concernés à époque classique les prédisposait à assumer. *Vocare ad / in + accusatif*, par exemple, est une construction très courante en latin classique. L'originalité du latin des traductions bibliques et des auteurs chrétiens n'a pas consisté à modifier la rectio des compléments mais à appliquer cette construction à des notions et concepts propres à la foi et la religion chrétienne naissante.

En ce qui concerne le sémantisme des mots de notre corpus chez les auteurs chrétiens, nous avons constaté plusieurs identités de sémèmes au cours de notre enquête. Elles posent le problème de la synonymie : les termes qui ont des signifiés communs sont-ils synonymes ?

¹¹² Cf., entre autres, O. GARCÍA de LA FUENTE (1994).

CONCLUSION

M. FRUYT (1994) a proposé une typologie des cas de synonymie en latin. Il faut tout d'abord faire la distinction entre la « synonymie partielle » et la « synonymie absolue ». Dans le premier cas, il y a une relation d'intersection, plus ou moins grande, entre les sémèmes des deux termes comparés. Quand celle-ci est très réduite, il semble difficile de parler de synonymie. La synonymie absolue ne concerne aucun des lexèmes étudiés. En effet, selon J. LYONS (1981), il existe trois critères, utilisés par M. FRUYT, qui permettent d'établir trois sortes de synonymie :

- critère I (*fully synonymous* / « synonymie pleine ») : des lexèmes sont des synonymes « pleins » si et seulement si tous leurs signifiés sont identiques
- critère II (*totally synonymous* / « synonymie totale ») : des lexèmes sont synonymes « totaux » si et seulement s'ils sont synonymes dans tous les contextes, donc s'ils sont interchangeables et qu'il ne se produit aucun changement de signification au niveau de l'énoncé si l'un est substitué à l'autre
- critère III (*completely synonymous* / « synonymie complète ») : deux termes sont synonymes complets si et seulement s'ils sont identiques pour tous les aspects pertinents de la signification (mais non dans tous les contextes et non dans tous les sens)

Si les trois critères remplis, on parle alors d'*absolute synonyms* (« synonymes absolus »). Ces trois critères ne s'appliquent à aucune relation entre les lexèmes que nous avons étudiés : aucun lexème ne possède comme seuls signifiés tous les signifiés d'un autre lexème ; il n'y a aucune paire de lexèmes synonymes dans tous les contextes ou dans tous les aspects pertinents de la signification. Les relations sont celles de synonymie partielle, avec une intersection plus ou moins grande des signifiés de deux lexèmes.

Il y a plusieurs identités de sémèmes dans notre corpus :

- *uocare* partage le signifié « s'adresser à quelqu'un », dans le contexte de la communication quotidienne, avec *aduocare*, *euocare* et *deuocare*
- *uocare nomen*, *inuocare nomen* et *reuocare nomen* se disent tous trois de l'action d'attribuer un nom à quelqu'un ou quelque chose
- *euocare* désigne, comme *conuocare*, l'action de s'adresser à plusieurs personnes ensemble pour les faire venir
- *euocari* et *seuocari* partagent le signifié « être rappelé par Dieu », « mourir »
- *uocatio* a en commun le signifié « appel adressé à quelqu'un de la part de Dieu ou d'une des personnes de la Trinité pour qu'il se convertisse » avec *aduocatio* et *euocatio*
- *aduocatio* et *inuocatio* partagent le signifié « action de s'adresser à une divinité par des prières »

CONCLUSION

- *uocatio* et *euocatio* ont comme référent le message adressé à un destinataire par un locuteur

Sans qu'il y ait identité stricte, les sémèmes de plusieurs lexèmes présentent des points de contacts :

- plusieurs sémèmes de *auocare* et de *reuocare* partagent le sème /loin de/
- *euocare* et *inuocare* désignant l'action d'invoquer une divinité ou un personnage élevé à un rang supérieur à celui des autres humains
- *uocare* et *prouocare* ont en commun des sémèmes contenant des sèmes dénotant l'exhortation
- les sémèmes de *conuocare* ne diffèrent de ceux de *uocare* acte de parole du quotidien que par le sème /ensemble/
- *euocatio*, *prouocatio* et *aduocatio* possèdent des signifiés relevant du vocabulaire technique judiciaire

Ces identités strictes et ces points de contact concernent aussi bien les significations relevées dans la Vulgate que celles relevées chez les auteurs chrétiens.

Par ailleurs, il est également remarquable que *prouocare*, *auocare*, *deuocare*, *prouocatio*, *auocatio* n'aient pas de sèmes spécifiques à référent religieux.

Notons enfin que la constatation de V. VÄÄNÄNEN (1981 : 86-87) sur la tendance des substantifs abstraits formés grâce au suffixe *-tio* à glisser d'un sens abstrait à un sens concret s'applique aux termes que nous avons étudiés. Ainsi, *uocatio* désigne aussi bien l'acte d'appeler quelqu'un à se convertir que la parole par laquelle une personne est appelée à la conversion.

Tout cela montre que *uocare* et ses préverbés, *uocatio* et les dérivés nominaux de préverbés de *uocare* possèdent chacun une identité sémantique forte et qu'ils ne sont pas interchangeables en tout contexte, bien que les préverbés de *uocare* et leurs dérivés nominaux empruntent des signifiés respectivement à *uocare* et *uocatio* et que l'existence de signifiés propres des préverbés de *uocare* n'impliquent pas une réaction différente des compléments de ceux-ci, dont certains (*auocare*, *reuocare*, *conuocare*, *aduocare*) partagent avec *uocare* l'emploi comme compléments de syntagmes prépositionnels à l'accusatif régi par *ad* et *in*. Le fait que les dérivés nominaux de *uocare* et de ses préverbés possèdent des signifiés en commun et que soit parfois substitué à *uocatio* un dérivé nominal de préverbé de *uocare* indique que les dérivés nominaux de préverbés de *uocare* étaient sentis par le sujet parlant aussi bien comme des dérivés nominaux de verbes, soit des déverbaux, que comme des préfixés de *uocatio*, ce qui justifie le raccourci que nous nous sommes permis d'utiliser dans le titre de notre étude.

CONCLUSION

Enfin, à la question de savoir s'il y a une correspondance entre tous les signifiés d'un verbe et tous les signifiés d'un dérivé nominal, la réponse est non. *Aduocare* est chez les auteurs chrétiens étranger à tout le vocabulaire judiciaire, alors que *aduocare* et *aduocatus* appartiennent à ce vocabulaire technique dans la langue classique. De même, *euocatio* emprunte à *uocatio* le signifié « appel à la conversion », le sème /conversion/ étant inclus dans le sémème du lexème mais *euocare* ne possède pas le signifié /appeler à la conversion/. On remarque également que *conuocare* est fortement attesté alors que *conuocatio* ne l'est presque pas et n'est donc pas employé comme expression nominale du procès dénoté par le verbe dont il est dérivé.

La recherche que nous avons menée souligne selon nous l'impossibilité d'étudier sémantiquement un lexème en latin chrétien sans s'appuyer sur les signifiés de ce lexème dans les différentes traductions latines de la Bible, pour établir des points de contact entre le sémantisme biblique et le sémantisme chrétien de ces termes, voire déterminer des influences plus profondes, ou au contraire les exclure. Cela n'empêche pas pour autant de replacer les termes dans une diachronie commençant à l'époque archaïque mais permet d'avoir une vision complète de tout ce qui a contribué à modeler le sémantisme des termes étudiés.

En cela, *uocare* et *uocatio*, leurs préverbés et préfixés sont pleinement latins. Jamais leurs signifiés ne perdent de vue le sens étymologique du thème verbal (« s'adresser à ») sur lequel ils sont construits et c'est bien ce signifié originel, dont les traits sémantiques peuvent être précisés et complétés, qui permet l'extension et le renouvellement sémantique qu'ils connaissent dans les traductions latines de la Bible et chez les auteurs chrétiens.

Bibliographie

1. Textes

- Ancien Testament interlinéaire hébreu-français, 2007, Alliance biblique universelle.
- Biblia Hebraica Stuttgartensia*, 1997, R. KITTEL, K. ELLIGER, W. RUDOLPH, A. SCHENKER (éd.), Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart.
- Biblia sacra juxta vulgatam versionem*, 2007 (1969¹), R. WEBER R., B. FISCHER B., GRIBOMONT et alii, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart.
- Bibliorum Sacrorum Versiones Antiquae seu Vetus Italica*, 1976 (1743¹) P. SABATIER (éd.), Brepols, Reims / Paris / Munich / Turnhout.
- COLLECTION DES UNIVERSITES DE FRANCE*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, Paris, Les Belles Lettres.
- CORPUS CHRISTIANORUM*, Turnhout, Brepols.
- Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Tempusky, Vienne.
- Nouveau Testament interlinéaire grec/français*, 1993, M. CARREZ, G. METGZER et L. GALY (éd.), Alliance biblique universelle.
- Origenis Hexaplorum quae supersunt sive veterum interpretum graecorum quae in totum vetus testamentum fragmenta, 1964 (1867-1875¹), F. FIELD (éd.), 2 vol., G. Olms, Hildesheim.
- PATROLOGIA LATINA*, 1884-1855, J.-P. MIGNE (éd.), Paris.
- Septuaginta, id est Vetus Testamentum Graece juxta LXX interpretes*, 1950 (1935¹) 2 vol., éd. A. RAHLFS, Württembergische Bibelanstalt, Stuttgart.
- Septuaginta. Vetus Testamentum Graecum Auctoritate Academiae Scientiarum Gottingensis editum, 1931-2066, 24 vol., Vandenhoeck et Ruprecht, Göttingen.
- SOURCES CHRETIENNES*, Éditions du Cerf, Paris.
- The Greek New Testament*, 1993 (1966¹), K. et B. ALAND et alii (éd.), Deutsche Bibelgesellschaft-United Bible Societies, Stuttgart.
- Vetus Latina: Die Reste der Altlateinischen Bibel nach Petrus Sabatier neu gesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron, 1949-, Herder, Freiburg in B.

2. Ouvrages de référence

- BAILLY A., 2000 (1894¹), *Dictionnaire grec-français*, Hachette, Paris.
- BLAISE A., 1967², *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Brepols, Turnhout.
- CHANTRAINE P., 2009, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, achevé par J. TAILLARDAT, O. MASSON et J.-L. PERPILLOU, nouvelle édition refondue, Klincksieck, Paris.
- COLLART J., 1980 (1967¹), *Histoire de la langue latine*, P.U.F., Paris.
- COLLART J. et NADJO L., 1994, *La grammaire du latin*, P.U.F. « Que sais-je ? », Paris.
- ERNOUT A., 1989⁴ (1953¹), *Morphologie historique du latin*, Klincksieck, Paris.
- ERNOUT A. et THOMAS F., 1989² (1951¹), *Syntaxe latine*, Klincksieck, Paris.
- ERNOUT A. et MEILLET A., 1994⁴ (1932¹), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, tirage de la 4^e édition augmentée d'additions et de corrections par J. ANDRÉ, Klincksieck, Paris.
- FORCELLINI E., 1871, *Totius Latinitatis Lexicon*, Prati, Aldina.
- GAFFIOT F., 2000 (1934¹), *Dictionnaire latin-français*, nouvelle édition revue et augmentée sous la direction de P. FLOBERT, Hachette, Paris.
- GLARE P.G.W., 1996, *Oxford Latin Dictionary*, réimprimé avec corrections, Clarendon Press, Oxford.
- LAVENCY M., 1985, *Vsus. Grammaire latine*, Duculot, Paris / Gembloux.
- LÉON-DUFOUR X., 1995, *Vocabulaire de théologie biblique*, Seuil, Paris.
- LÖFSTED E., 1959, *Late latin*, H. Aschehoug, Oslo.
- POKORNY J., 1959-1969, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 2 vol., Berne/Munich.
- SERBAT G., 1996, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI. L'emploi des cas en latin. Volume I: Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*, Peeters, Louvain.
- TESNIÈRE L., 1988 (1959¹), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- THESAURUS LINGVAE LATINAE*, 1905-, editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum Berolensis, Gottingensis Lipsiensis Monacensis Vindobenensis, Teubner, Leipzig.
- TOURATIER C., 1994, *Syntaxe latine*, Peeters, Louvain.
- VAÄNÄNEN V., 1981³, *Introduction au latin vulgaire*, Klincksieck, Paris.

3. Autres ouvrages

- ANDRÉ J., 1986, « Sur la constitution des langues techniques en latin », *Études de Lettres*, 5-18.
- AUSTIN J. L., 1962, *How to Do things with Words*, Clarendon Press, Oxford (trad. 1970, *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris).
- BADER F. 1962, *Les composés nominaux du latin*, Les Belles Lettres, Paris.
- BARR. J., 1988², *Sémantique du langage biblique*, trad. D. AUSCHER et J. PRIGNAUD, Cerf, Paris.
- BAUER W., 1988, *Grieschich-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der frühchristlichen Literatur*, K. ALAND et B. ALAND (éd.), de Gruyter, Berlin.
- Bible d'Alexandrie (La)*, 1986-..., HARL M. (dir.), traduction et annotation de la Septante, Cerf, Paris.
- Bible de Jérusalem (La)*, 1998, École Biblique de Jérusalem, nouvelle édition révisée, Cerf, Paris.
- BENVENISTE É., 1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Adrien Maisonneuve, Paris.
- BENVENISTE É., 1966-1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol, Gallimard, Paris.
- BIVILLE F., 1995, « Énoncés factitifs en latin : syntaxe et sémantique », in *De usu : études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, D. LONGRÉE (dir.) Peeters, Louvain.
- BRACHET J.-P., 2000, *Recherches sur les préverbes dē- et ex- du latin*. Latomus, Bruxelles.
- BRAUN R., 1962, *Deus Christianorum : recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, P.U.F., Paris.
- BRAUN R., 1985, « L'influence de la Bible sur la langue latine », in *Le monde latin antique et la Bible*, Beauchesne, Paris.
- CALLEBAT L., 1990, « Langages techniques et langue commune », in *Latin vulgaire -- latin tardif : actes du II^e Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Bologne, 29 août-2 septembre 1988)*, G. CALBOLI (éd.), Niemeyer, Tübingen.
- COLOT B., 1998, « Latin chrétien ou latin des chrétiens. Essai de synthèse sur une terminologie discutée », in *Mélanges Claude Moussy*, Peeters, Louvain, 411-419.
- CONSO D., 1990, *Forma, étude sémantique*, thèse d'État, Paris IV.
- Création lexicale en latin (La)*, 2000, *Lingua Latina*, 6, M. FRUYT et Chr. NICOLAS éd., P.U.P.S., Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- DANIEL S., 1966, *Recherches sur le vocabulaire du culte dans la Septante*, Klincksieck, Paris.
- DELATTE L., EVRARD Et., GOVAERTS S., DENOOZ J., 1981, *Dictionnaire fréquentiel et index inverse de la langue latine*, L.A.S.L.A., Liège.
- DENOOZ J., 2010, *Nouveau lexique fréquentiel de latin*, G. Olms, Hildesheim / Zürich / New York.
- Dictionnaire de l'Académie Française, 2011⁹, Fayard, Paris.
- Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien*, 1990, A. DI BERARDINO (dir.), adaptation française sous la dir. de Fr. VIAL, Cerf, Paris.
- DOROTHÉE S., 2006, *À l'origine du signe, le latin signum*, L'Harmattan, Paris.
- École des Chartes, *GLOSSARIUM DU CANGE*. [en ligne] Disponible à : <<http://ducange.enc.sorbonne.fr/>>
- FISCHER B., 1977, *Novae Concordantiae Bibliorum Sacrorum iuxta Vulgatam versionem critice editam*, Fromann-Holzboog, Stuttgart.
- FLECK F., 2008, *Interrogation, coordination et subordination : le latin quin*, P.U.P.S, Paris.
- FREDOUILLE J.-C., 1981, « Tertullien et la culture antique », in *Mélanges E. GAREAU*, Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, p 197-206.
- FRUYT M., 1985, « Syntaxe et sémantique dans la définition de la fonction suffixale », in *Syntaxe et latin : actes du IIème Congrès international de linguistique latine*, Chr. TOURATIER (éd.), Marseille, J. Laffitte, 485-499.
- FRUYT M., 1990, « La plurivalence des noms d'agent latins en *-tor* : lexique et sémantique », *Latomus*, 49, 59-69.
- FRUYT M., 1994, « Typologie des cas de synonymie en latin », *Les problèmes de la synonymie en latin*, Cl. MOUSSY (éd), *Lingua Latina*, 2, P.U.P.S., 25-46.
- FRUYT M., 2002, « Les noms de procès en latin archaïques : les substantifs en *-tiō*, *-tus* ; *-tūra* », in *Hommages à Carl Deroux. T II – Prose et linguistique, médecine*, P. DEFOSSE (éd.), Latomus, Bruxelles, 173-186.
- FUGIER H., 1963, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, P.U., Strasbourg.
- GARCÍA DE LA FUENTE, O., 1990, *Introducción al latín bíblico y cristiano*, Clásicas, Madrid.
- GARCÍA DE LA FUENTE, O., 1994, *Latín bíblico y latín cristiano*, CEES, Madrid.
- GARCÍA DE LA FUENTE, O., 1996, « Latín bíblico y latín cristiano: coincidencias y discrepancias », *Recherches Augustiniennes*, 29, 25-41.
- GAVOILLE É., 2000, *Ars. Étude sémantique de Plaute à Cicéron*, Peeters, Louvain/Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- GAVOILLE L., 2007, *Oratio ou la parole persuasive. Étude sémantique et pragmatique*, Peeters, Louvain/Paris/Dudley, MA.
- HATCH E., REDPATH H.A., 1954, *A Concordance to the Septuagint*, réimpression de l'édition d'Oxford, Akademische Druck-und Verlagsanstalt, Graz.
- HILGERT J.-M., 1976, *Vocare-votum et composés : étude diachronique de leurs champs sémasiologiques et onomasiologiques*, thèse de doctorat, Strasbourg.
- KITTEL. G., 1942-1979, *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, Kohlhammer, Stuttgart.
- JAL P., 1987 « À propos des Histoires Philippiques : quelques remarques », *Revue des Etudes Latines*, 65, 194-209
- Latin vulgaire-Latin tardif I. Actes du I^{er} Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Pécs, 2-5 septembre 1985), 1987, H. JÓZSEF (éd.), Niemeyer, Tübingen.
- Latin vulgaire - latin tardif II. Actes du II^e Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Bologne, 29 août-2 septembre 1988), 1990, G. CALBOLI (éd.), Niemeyer, Tübingen.
- Latin vulgaire - latin tardif III. Actes du III^e Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Innsbruck, 2-5 septembre 1991), 1992, M. ILIESCU et W. MARXGUT (éd.), Niemeyer, Tübingen.
- Latin vulgaire - latin tardif IV. Actes du IV^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Caen, 2-5 septembre 1994, 1995, L. CALLEBAT (éd.), Olms-Weidmann, Zürich.
- Latin vulgaire - latin tardif V. Actes du V^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Heidelberg, 5-8 septembre 1997, 1998, H. PETERSMANN et R. KETTEMANN, Winter, Heidelberg.
- Latin vulgaire - latin tardif VI. Actes du VI^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Helsinki, 29 août-2 septembre 2000, 2003, H. SOLIN, M. LEIWO, H. HALLA-AHO, Olms-Weidemann, Zürich / Heidelberg.
- Latin vulgaire - latin tardif VII. Actes du VII^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif : Séville, 2-6 septembre 2003, 2006, M. ABELLÁN (éd.), Universidad de Sevilla, Séville.
- Latin vulgaire - latin tardif VIII. Actes du VIII^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif : Oxford, 6-9 septembre 2006, R. WRIGHT (éd.), Olms-Weidemann, Zürich / Heidelberg.
- Latin vulgaire - latin tardif IX. Actes du IX^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif : Lyon, 2-6 septembre 2009, F. BIVILLE, M.-K. LHOMMÉ et D. VALLAT (éd.), Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon.
- LE GUERN M., 1973, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Larousse, Paris.
- LYONS J., 1978, *Éléments de Sémantique*, Larousse, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- LYONS J., 1981, *Language, meaning and context*, Fontana, Londres.
- LYONS J., 1990, *Sémantique linguistique*, trad. J. DURAND et D. BOURDONNAIS, Larousse, Paris.
- MAROUZEAU J., 1969³, *Lexique de la terminologie linguistique*, Geuthner, Paris.
- MARTIN R., 1972, « Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie », in *Travaux de linguistique et de littérature*, F.L.S.H de l'Université de Strasbourg, 10, 1, Strasbourg, 125-136.
- MARTIN R., 1976, *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Klincksieck, Paris.
- MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, P.U.F., Paris.
- MEERSHOEK G.Q.A., 1966, *Le latin biblique d'après saint Jérôme : aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique*, Dekker et van de Vegt, Nimègue / Utrecht.
- MIGNOT X., 1969, *Les verbes dénominatifs latins*, Klincksieck, Paris.
- Monde latin antique et la Bible (Le)*, 1985, J. FONTAINE et Ch. PIETRI (dir.), Beauchesne, Paris.
- MOHRMANN Chr., 1947, « Quelques observations linguistiques a propos de la nouvelle version latine du Psautier », *Vigiliae Christianae*, 1, 114-128.
- MOHRMANN Chr., 1961-1977, *Études sur le latin des chrétiens*, Storia e letteratura, Rome.
- MOUSSY Cl., 1989, « Les métaphores lexicalisées et l'analyse sémique », Actes du 5^e colloque de linguistique latine, Louvain-la-Neuve / Borzée 31 mars – 4 avril 1989, M.LAVENCY et D. LONGRÉE (éd.), Louvain-la-Neuve.
- MOUSSY Cl., 1996, « *Oratio, sermo, contentio*. Les structures de l'oralité en latin », J. DANGEL et Cl. MOUSSY éd., *Lingua Latina*, 4, P.U.P.S., 35-44.
- MOUSSY, Cl., 2011, *La polysémie en latin*, *Lingua Latina*, 12, P.U.P.S., Paris.
- MURAOKA T., 2009, *A Greek-English Lexicon of the Septuagint*, Peeters, Louvain/Paris/Walpole.
- NICOLAS Chr., 1996, *Utraque lingua. Le calque sémantique : domaine gréco-latin*. Peeters, Louvain / Paris.
- NICOLAS Chr., 2005, *Sic enim appello ... Essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron*. Peeters, Louvain / Paris / Dudley, MA.
- NYCKEES V., 1998, *La sémantique*, Belin, Paris.
- Patristic Greek Lexicon (A)*, 1968, G.W.H. LAMPE (éd.=), Clarendon Press, Oxford.
- POTTIER B., 1962, *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- POTTIER B., 1963, « Du très général au trop particulier en analyse linguistique », in *Travaux de linguistique et de littérature*, F.L.S.H. de l'Université de Strasbourg, 9-16.
- POTTIER B., 1992, *Sémantique générale*, P.U.F., Paris.
- QUELLET H., 1969, Les dérivés latins en –or : étude lexicographique, statistique, morphologique et sémantique, Klincksieck, Paris.
- RASTIER F., 1988, « Microsémantique et syntaxe », *L'Information Grammaticale*, 37, 8-13.
- RASTIER, F., 2009 (1987¹), *La sémantique interprétative*, P.U.F., Paris.
- RÉCANATI F., 1980, « Qu'est-ce qu'un acte locutionnaire ? », *Communications*, 32, 190-215.
- RÉCANATI F., 1981, *Les énoncés performatifs*, Minuit, Paris.
- Recherches sur l'histoire de la Bible latine*, 1987, R. GRYSON et P.-M. BOGAERT (dir.), Cahiers de la revue théologique de Louvain, Louvain.
- REY A., 1973 : *Théories du signe et du sens*, 2 vol. Klincksieck, Paris.
- REY-DEBOVE J., 1973, « La sémiotique de l'emprunt lexical », in *Travaux de linguistique et de littérature*, XI-1, 109-123.
- ROBIN Ph., 1984, « Une définition des verbes en –āre du latin », in *Hommages à Lucien Lerat*, H.WALTER (éd.), Les Belles Lettres, Paris.
- ROESCH S., 1998, *Verbum. Étude sémantique*, thèse de doctorat, Paris IV.
- SAUSSURE (de) F., 1995, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris. Réédition de celle de 1916 (avec les commentaires de T. de MURO en 1976).
- SPICQ C., 1991², *Lexique théologique du Nouveau Testament*, réédition en un volume des Notes de lexicographie néotestamentaires, Éditions Universitaires, Fribourg, Seuil, Paris.
- STRONG J., 1970, *The exhaustive concordance of the Bible*, réimpression, Hodder and Stoughton, Londres.
- SZNAJDER L., 2002, « Les emplois de *impius* et *impietas* dans la Vulgate, un problème de filiation sémantique » in *Impies et Païens entre Antiquité et Moyen-Âge*, L. MARY et M. SOT (dir.), Picard, Paris, 31-53.
- THOMAS J.-F., 2002, *Gloria et laus. Étude sémantique*. Peeters, Paris / Louvain / Dudley, MA.
- THOMAS J.-F., 2007, *Déshonneur et honte en latin. Étude sémantique*, Peeters, Paris / Louvain / Dudley, MA.

Indices

1. *Index nominum*

- AUSTIN (J. L.) : 32n, 64n
BENVENISTE (É.) : 9
BIVILLE (F.) : 32
BRAUN (R.) : 450
COLOT (B.) : 7 - 8
CONSO (D.) : 7
COSERIU (E.) : 5
DENOZ (J.) : 12
DOROTHÉE (S.) : 7
ERNOUT (A.) : 426, 440
FLECK (F.) : 429
FORCELLINI (E.) : 28, 125, 185, 385, 394, 440
FRUYT (M.) : 11, 11n ; 451
GAFFIOT (F.) : 29, 125, 126, 131, 208, 440
GARCÍA de LA FUENTE (O.) : 151n, 450n
GAVOILLE (É.) : 7
GAVOILLE (L.) : 7
HILGERT (J.-M.) : 1 ; 145
HILLGARTH (J.-N.) : 172
JAL (P.) : 437
LE GUERN (M.) : 6n,
LYONS (J.) : 5n, 451
MARTIN (R.) : 5, 7, 204, 232
MEILLET (A.) : 426, 440
MIGNE (J.-P.) : 3, 172
MOHRMANN (Chr.) : 18n, 450
MOUSSY (Cl.) : 6, 7, 184n, 204n, 334
NICOLAS (Chr.) : 38n, 66 ; 83 ; 86, 391, 434
NYCKEES (V.) : 5n
POKORNY (J.) : 426
POTTIER (B.) : 5
RASTIER (F.) : 5, 7, 64, 74, 99, 147, 149, 161, 220, 259, 272, 360, 378, 388, 413
RÉCANATI (F.) : 146
REY-DEBOVE (J.) : 391
THOMAS (F.) : 440
THOMAS (J.-F.) : 7
VÄÄNÄNEN (V.) : 52n, 452
YARDLEY (J.) : 437

2. *Index locorum*

Bible

Nous suivons ici l'ordre des livres bibliques de la *Bible de Jérusalem*

Gn 2, 23 : 40 ; 3, 9 : 408 ; 4, 17 : 43 ; 4, 25 : 42 ; 4, 26 : 43, 285 ; 5, 2 : 42 ; 12, 18 : 37 ; 19, 5 : 54 ; 19, 37 : 40 ; 21, 31 : 41 ; 29, 22 : 60 ; 35, 2 : 338

Ex 5, 3 : 49 ; 7, 11 : 48 ; 10, 8 : 188 ; 10, 24 : 31 ; 15, 23 : 42 ; 19, 7 : 333 ; 34, 5 : 288 ; 35, 23 : 42, 35, 30 : 51

Lv 1, 1 : 51 ; 23, 3 : 55 ; 23, 27 : 57 ; 25, 10 : 56

Nb 6, 27 : 296 ; 8, 9 : 337 ; 10, 2 : 338 ; 12, 14 : 190 ; 13, 17 : 42 ; 16, 2 : 56 ; 21, 3 : 46 ; 23, 11 : 61 ; 24, 10 : 33 ; 25, 1-2 : 36 ; 32, 42 : 43

Dt 2, 20 : 53 ; 3, 9 : 41 ; 3, 14 : 43 ; 4, 26 : 294 ; 9, 7 : 248 ; 9, 8 : 248 ; 9, 18 : 241 ; 14, 23 : 295 ; 29, 28 : 273 ; 31, 28 : 294 ; 32, 3 : 288 ; 32, 11 : 253 ; 32, 16 : 250 ; 32, 19 : 253 ; 32, 21 : 249

Jos 6, 6 : 54 ; 9, 22 : 48 ; 24, 1 : 48

Jg 6, 34 : 335 ; 9, 54 : 51 ; 12, 2 : 60 ; 12, 4 : 60 ; 14, 15 : 34 ; 16, 4 : 58 ; 19, 10 : 57

Rt 4, 1 : 62

1 S 1, 7 : 242 ; 3, 8-9 : 31 ; 10, 17 : 337 ; 12, 17 : 287

2 S 4-5 : 335 ; 6, 2 : 286 ; 11, 13 : 35 ; 12, 23 : 189 ; 14, 21 : 188

1 R 1, 9-10 : 34 ; 1, 28 : 32 ; 7, 21 : 46 ; 16, 24 : 47 ; 18, 24 : 285, 290 ; 18, 25 : 285

2 R 3, 21 : 337 ; 4, 36 : 53 ; 5, 11 : 285 ; 10, 19 : 37 ; 14, 10 : 248 ; 23, 26 : 240

1 Ch 5, 20 : 296 ; 12, 36 : 255 ; 21, 26 : 290 ; 28, 1 : 336

2 Ch 6, 20 : 296 ; 18, 8 : 59 ; 19, 4 : 188 ; 20, 9 : 298 ; 25, 19 : 148 ; 34, 29 : 338

Esd 2, 61 : 40 ; 5, 12 : 252 ; 8, 20 : 61

Ne 4, 6 : 254

Tb 13, 12 : 193 ; 13, 13 : 302 ; 13, 15 : 302

Jdt 2, 2 : 67 ; 2, 4-5 : 64 ; 5, 11 : 193 ; 6, 21 : 343 ; 8, 12 : 256 ; 10, 2 : 63 ; 12, 10 : 136 ; 13, 14 : 67 ; 13, 20 : 192 ; 14, 12 : 256

Est 2, 7 : 57 ; 5, 5 : 59 ; 5, 10 : 338 ; 9, 32 : 63 ; 15, 3 : 297 ; 15, 5 : 297

1 M 1, 7 : 67 ; 2, 2-6 : 65 ; 6, 19 : 341 ; 6, 28 : 339 ; 10, 20 : 64 ; 12, 35 : 341 ; 14, 44 : 342 ; 16, 15 : 65

2 M 3, 15 : 299 ; 3, 31 : 299 ; 8, 1 : 340 ; 8, 11 : 342 ; 8, 14-15 : 323 ; 8, 16 : 339 ; 10, 23 : 339 ; 14, 5-6 : 340 ; 15, 26 : 299 ; 15, 31 : 341 ; 4, 28 : 68 ; 7, 25 : 68

3 M 5, 14 : 136

Jb 1, 4 : 55 ; 5, 1 : 44 ; 9, 16 : 288 ; 12, 4 : 293 ; 12, 6 : 244 ; 33, 29-30 : 190 ; 34, 18 : 62 ; 36, 13 : 254

Ps 21, 1 : 85 ; 41, 8 : 287 ; 49, 4 : 50 ; 56, 3 : 291 ; 77, 40 : 243 ; 77, 58 : 241 ; 79,

INDEX LOCORVM

19 : 46 ; 88, 27 : 45 ; 105, 32 : 249 ; 115,
4 : 316 ; 115, 17 : 293

Pr 9, 3 : 49 ; 12, 23 : 251 ; 15, 17 : 62 ; 15,
18 : 247 ; 18, 6 : 251 ; 29, 22 : 247 ; 30,
33 : 254

Sg 14, 1 : 300 ; 13, 18 : 301 ; 16, 14 : 192 ;
18, 8 : 256

Si 13, 12 : 362 ; 31, 30 : 256 ; 32, 15 :
420 ; 36, 14 : 300

Is 3, 8 : 245 ; 4, 3 : 59 ; 4, 5 : 297 ; 8, 2 :
294 ; 14, 20 : 56 ; 22, 20 : 35 ; 30, 9 : 253 ;
32, 5 : 54 ; 34, 12 : 297 ; Is 40, 2 : 419 ;
40, 26 : 39 ; 41, 2 : 33 ; 44, 5 : 51 ; 47, 5 :
39 ; 48, 2 : 54 ; 55, 5 : 44 ; 55, 6 : 287 ;
58, 9 : 289 ; 59, 4 : 291 ; 63, 10 : 244

Jr 1, 15 : 334 ; 4, 17 : 244 ; 6, 10 : 294 ; 23,
6 : 39 ; 25, 6 : 240 ; 25, 7 : 243 ; 25, 29 :
36, 292 ; 31, 6 : 135 ; 32, 32 : 242 ; 32, 37 :
273 ; 38, 21 : 333 ; 44, 3 : 241 ; 44, 8 :
241-242 ; 49, 29 : 38 ; 50, 24 : 247

Lm 1, 18 : 243 ; 2, 14 : 254

Ba 1, 8 : 191 ; 2, 15 : 298 ; 2, 16 : 298 ; 2,
34 : 191 ; 4, 6 : 255

Ez 8, 3 : 250 ; 16, 43 : 252 ; 16, 60 : 235

Dn 2, 2 : 334 ; 11, 10 : 246 ; 11, 11 : 244 ;
11, 25 : 246

Os 8, 2 : 296 ; 11, 1-2 : 52-53 ; 12, 14 :
242

Jl 1, 14 : 52 ; 2, 32 : 50

So 3, 1 : 283 ; 3, 9 : 45-46

Ag 1, 11 : 55

Za 3, 10 : 49 ; 6, 8 : 53 ; 8, 14-15 : 249 ;
13, 9 : 475

Ml 1, 4 : 47 ; 2, 14 : 294

Mt 1, 20-25 : 82 ; 2, 7 : 70 ; 4, 18-22 : 71 ;
4, 21-22 : 147-148 ; 9, 13 : 73 ; 10, 1 :
343 ; 10, 25 : 88 ; 15, 10 : 343 ; 18, 2-3 :
364 ; 20, 8 : 70 ; 20, 16 : 75 ; 22, 3 : 76 ;
22, 14 : 75, 167 ; 23, 9 : 83 ; 25, 31-46 :
351

Mc 1, 16-20 : 72 ; 2, 17 : 73, 352 ; 3, 13-
15 : 87 ; 7, 14 : 363 ; 10, 19 : 85 ; 10, 42 :
86 ; 15, 16 : 344 ; 15, 35 : 84 ; 15, 36 : 85,
22, 9 : 363

Lc 1, 62-63 : 82 ; 5, 32 : 73, 107 ; 6, 13 :
89 ; 14, 9-10, 81, 363 ; 16, 5 : 343 ; 19,
29 : 84 ; 21 ; 37 : 434 ; 22, 25 : 83-84 ; 22,
47 : 88

Jn 1, 42 : 83 ; 2, 1-2 : 81, 363 ; 13, 13 : 86 ;
14, 16 : 391 ; 14, 26 : 391 ; 15, 15 : 376 ;
15, 26 : 391 ; 16, 7 : 391

Ac 2, 39 : 365 ; 5, 40 : 343 ; 19, 25 : 345 ;
38, 17 : 344 6, 2 : 343 ; 9, 4 : 148-149 ;
15, 39 : 273 ; 16, 10 : 87-88, 365-366 ; 20,
1 : 90 ; 20, 17 : 90

Rm 1, 7 : 80 ; 7, 3 : 92 ; 10, 7 : 194 ; 10,
13 : 302, 316 ; 11, 13-14 : 257-258 ; 11,
29 : 130

1 Co 1, 1 : 80 ; 1, 9 : 78 ; 1, 26 : 133 ; 7,
15 : 79 ; 7, 20 : 134, 369 ; 7, 21 : 134 ; 7,
24 : 134 ; 15, 9 : 173

2 Co 1, 23 : 304 ; 9, 2 : 257

Ga 1, 6 : 107 ; 5, 13 : 78-79 ; 5, 19-21 :
279 ; 5, 26 : 258

Eph 1, 11-12 : 91 ; 1, 17 : 129 ; 4, 1 : 130 ;
4, 2 : 131 ; 4, 4 : 131 ; 6, 1 : 266 ; 6, 4 :
258, 266

Ph 3, 14 : 131, 143, 179

Col 3, 21 : 257

1 Th 4, 7 : 79

2 Th 1, 11 : 132 ; 2, 13-14 : 78

2 Tm 1, 9 : 132

1 P 2, 19 : 79-80

2 P 1, 10 : 133

He 3, 1 : 132-133 ; 10, 24 : 273

1 Jn 2, 1 : 391

Auteurs grecs

Aristote

Ath. 34, 1 : 239

Auteurs latins archaïques et classiques et auteurs tardifs non-chrétiens

Apulée

M 3, 29 : 312 ; 4, 27 : 312

Aulu-Gelle

13, 12-13 : 128-129

Bellum Alexandrinum

56, 6 : 408

Catulle

47 : 128

Cicéron

Cat. 1, 11, 27 : 415

Sen. 15, 38 : 358

Tusc. 3, 15, 33 : 436

Justin

Hist. 37, 4, 1 : 437

Macrobe

Sat. 3, 9, 5 : 412 ; 7, 3, 3 : 276

Somn. 1, 20, 9 : 378

Pline l'Ancien

Nat. Hist. 30, 2, 5 : 408

Quintilien

Inst. 10, 1, 48 : 323

Rhétorique à Herennius

3, 2, 3 : 408

Sénèque

Ep. 56, 4 : 436

Auteurs latins chrétiens

Ambroise de Milan

Abr. 1, 8, 73 : 98 ; 1, 8, 76 : 98 ; 2, 10, 75 : 109

Bon. Mort. 7, 29 : 264

Ep. 2, 8, 2 : 114

Ep. Trad. 14, 48 : 152

Exc. 1, 47 : 368 ; 2, 107 : 405 ; 2, 52 : 111 ; 2, 107 : 405

Hel. 21, 77 : 210

Hex. 1, 1, 1 : 117 ; 3, 3, 13 : 120 ; 6, 4, 22 : 265

Isaac 4, 20 : 121

Jac. 1, 1, 1 : 208 ; 1, 12, 54 : 197

Luc. 2, 38 : 410 ; 5, 16 : 411 ; 6 : 218 , 10, 145 : 406

Myst. 7, 40 : 264-265 ; 5, 27 : 318 ; 9, 56 : 367

Nab. 10, 45 : 289

Noe 4, 9 : 266

Psalms. 45, 4, 3 : 159

Psalms. 118. 8, 14 : 319 ; 10, 4 : 419 ; 13, 3 : 373 ; 20, 7 : 261

Vid. 10, 62 : 396

Virgin. 16, 103 : 404

Ambrosiaster

Eph. 1, 11 : 92

Gal. 1, 7 : 352

Quaest. 92, 2 : 264

Aponius

Cant. 2 : 320 ; 4 : 106 ; 5 : 402 ; 8 : 325

Arnobe

Nat. 2, 70 : 311 ; 3, 4 : 120 ; 3, 20 : 102

Arnobe le Jeune

Psalms. 65 : 266

Augustin d'Hippone

Acad. 2, 4, 10 : 441 ; 11, 25 : 218 ; 7, 19 : 377

Bapt. 3, 10, 15 : 314

Beat. 1, 6 : 103

Catech. 10 : 424

Civ. 14, 24 : 201 ; 17, 3 : 228 ; 18, 9 : 355

Conf. 1, 13 : 118 ; 3, 2 : 267 ; 6, 3, 3 : 430 ; 9, 4, 7 : 200 ; 13, 1 : 316 ; 13, 10, 1 : 146

Cons. 2, 17, 35 : 147 ; 2, 75, 144 : 112

Cur. 9, 11 : 199

Doctr. 2, 29, 45 : 328

Ep. 21, 5 : 226 ; 78, 3 : 276 ; 82, 11 : 164 ; 82, 13 : 394 ; 93, 45 : 217 ; 147, 27 : 446 ; 157, 16 : 162 ; 185, 2, 8 : 197

Ep. Joh. 6 : 211

Ev. Joh. 12, 14 : 421 ; 40, 10 : 99 ; 40, 10 : 105 ; 68, 2 : 347

Faust. 32, 2 : 444

Fid. op. 8, 13 : 366

Fund. 5 : 149

Gal. 6 : 109

Gen. imp. 6, 26 : 174

Gen. litt. 7, 28 : 205

Gen. Man. 2, 1, 1 : 121

INDEX LOCORVM

Haer. 16 : 327

Hept. 2, 47 : 103

Jul. 4, 65 : 353

Loc. hept. 1, 48 : 324

Mus. 6, 5, 11 : 102

Persev. 16, 41 : 179 ; 19, 48 : 169

Psalm. 34, 1, 6 : 317 ; 41, 13 : 307 ; 44, 1 : 197 ; 50, 11 : 319 ; 52, 8 : 307 ; 70, 2, 4 : 104-105 ; 72, 32 : 385 ; 73, 2 : 433 ; 73, 11 : 181 ; 77, 3 : 359-360 ; 147, 20 : 275 ; 147, 24 : 107 ; 150, 3 : 149-150

Praed. 18, 35 : 92

Quant. 8, 13 : 440-441

Retract. 1, 26 : 164

Rom. 2 : 145, 348 ; 9 : 151 ; 60 : 168

Serm. 18, 4 : 351 ; 32, 26 : 265 ; 51, 25 : 197 ; 56, 1 : 311 ; 56, 10, 14 : 309 ; 95 : 361 ; 112, 1 : 115 ; 162A : 262 ; 163, 12 : 309 ; 187 : 119 ; 203, 3 : 107 ; 296, 10 : 267 ; 306B, 3 : 329 ; 335K : 398

Serm. Dolbeau 3D, 7 : 402

Simpl. 1, 2, 14 : 154

Util. cred. 1, 2 : 227

Ver. 66, 88 : 197

Aurelius de Carthage

Bonif. 277

Bède le Vénérable

Orth. A. 1. 124: 362

Salom. 1, 5 : 360

Templ. 1 : 161

Boèce

Porph. com. 1. 1, 3 : 383-384

Boniface II

Ep. 413

Jean Cassien

Coll. 5, 8 : 275 ; 9, 35 : 431 ; 10, 10 : 325 ; 11, 6 : 425 ; 12, 12 : 371 ; 13, 10 : 355 ; 13, 12 : 370 ; 15, 7 : 372 ; 17, 10 : 112 ; 21, 5 : 264

Cassiodore

Hist. 9, 27, 9 : 444 ; 11, 17, 12 : 238

Inst. 2, 3, 14 : 445

Psalm. 79, 6 : 328 ; 81 : 360 ; 104 : 350 ; 106 : 411

Var. 1, 22 : 395 ; 7, 34, 1 : 417

Césaire d'Arles

Serm. 135, 7 : 369

Chromace d'Aquilée

Serm. 3 : 106 ; 37 : 309 ; 41 : 276

Tract. Matth. 27 : 222 ; 52 : 209

Pierre Chrysologue

Serm. 62 : 353 ; 101: 210; 102: 161; 103: 198; 125 : 169-170, 388

Clément de Rome (traduction)

Cor. 59, 2 : 108-109

Cyprien de Carthage

Domin. 16 : 279 ; 31 : 422 ; 33: 289

INDEX LOCORVM

Eleem. 4: 289

Idol. 7 : 422

Ep. 1, 1, 2 : 428 ; 1, 2, 2 : 443 ; 2, 2 : 213 ;
8, 8 : 313 ; 10, 4, 4 : 277 ; 11, 7, 2 : 108,
196 ; 17, 3, 2 : 349 ; 22, 2, 1 : 99 ; 30, 6 :
387 ; 59, 18, 3 : 270 ; 65, 1, 2-3 : 269 ; 67,
4, 3 : 350 ; 69, 8, 1 : 309 ; 73, 8, 4 : 386 ;
395 : 73, 21, 1

Fort. 11 : 314

Testim. 3, 1 : 112 ; 3, 1: 289

Pseudo-Cyprien

Rebapt. 7 : 326

Doctrine des douze apôtres

6, 1 : 425

Épiphane

Ev. 26, 41: 161

Épître de Barnabé

12, 6 : 356

Eugippe

Sev. 1, 2 : 179

Eusèbe Gallican

Serm. 59 : 236

Fauste de Riez

Grat. 1, 46 : 310

Filastre de Brescia

Haer. 61 : 131 ; 103 : 122

Pseudo-Firminus Maternus

Consult. 1, 1, 19 : 103

Fulgence de Ruspe

Rem. 1, 5 : 155

Gaudence de Brescia

Tract. 1, 13 : 400

Grégoire le Grand

Dial. 4, 26 : 170

Ep. 5, 15 : 171

Mor. 28, 13, 4 : 161

Grégoire de Tours

Hist. 7, 42 : 314

Martyr. 51 : 224

Hilaire de Poitiers

Matth. 13, 6 : 160

Psalm. 65, 15 : 266

Trin. 5, 19 : 429 ; 9, 24 : 106

Ildefonse de Tolède

Cognit. 73 : 359

INDEX LOCORVM

Isidore de Séville

Diff. 1, 2, 26 : 307, 362, 398 ; 119 : 152
Eccl. 1, 15 : 326
Etym. 8, 1, 1 : 358 ; 8, 1, 8 : 360 ; 9, 3, 54 :
 414
Fid. 2, 12, 5 : 283 ; 76 : 360

Jérôme de Stridon

Am. 1, 2 : 213
Ep. 1, 9 : 216 ; 22, 35 : 268 ; 40, 2 : 110 ;
 50, 5 : 114 ; 52, 15 : 112-113 ; 77, 5 : 202 ;
 102, 3 : 270 ; 225, 2 : 167
Eus. Chron. 208-209
Ezech. 4, 16, 4 : 234 ; 9, 30 : 119
Gal. 1 : 154
Is. 3, 8, 19 : 409-410 ; 7, 17, 12 : 161 ; 10,
 28 : 206 ; 11, 1, 2 : 101 ; 11, 40, 1 : 420 ;
 12, 43, 1 : 106 ; 12, 44, 1 : 116 ; 14, 51, 9 :
 268
Jer. 3 : 265
Joh. 10 : 101 ; 21, 34 : 432
Jovin. 1, 11 : 166
Lucif. 6 : 325 ; 7 : 379 ; 8 : 389
Matth. 1 : 110 ; 2, 15, 11 : 326
Matth. (version brève) 156
Mich. 2, 7 : 325
Os. 1, 2 : 173
Pelag. 1, 12 : 262
Quaest. 10, 3 : 117 ; 17, 15 : 120-121
Soph. 3 : 283
Tract. Psal. 86 : 382 ; 93B: 214; 106: 161

Jordanès

Get. 57, 289 : 418

Julien d'Éclane

Os. 1, 1 : 237

Julien de Tolède

Am. 2, 7 : 416-417
Progn. 15 : 171 ; 17 : 172

Lactance

Inst. 1, 2, 2 : 102 ; 1, 7, 4 : 116 ; 1, 22, 4 :
 424 ; 2, 2, 2 : 379 ; 2, 3, 11 : 428, 431 ; 3,
 9, 12 : 112 ; 4, 4, 11 : 116 ; 4, 27, 18 : 401 ;
 5, 19, 10 : 354 6, 18, 19 : 282 ; 4, 15, 16 :
 100
Ir. 17, 3 : 427
Mort. 19, 3 : 350-351 ; 28, 3 : 367 ; 11, 5 :
 375-376 ;
Opif. 9, 3 : 433 ; 13, 1 : 207

Claudien Mamert

Anim. 2, 7 : 441

Marius Mercator

Subn. 8, 19 : 397

Marius Victorinus

Ar. 1B, 59 : 229 ; 3, 15 : 222
Eph. 1, 1, 1 : 92 ; 1, 1, 4 : 405 ; 1, 1, 17 :
 178

Pseudo-Marius Victorinus

Phys. 14 : 225, 234

INDEX LOCORVM

Maxime de Turin

Serm. 15 : 174 ; 91 : 370

Novatien

Spect. 4 : 389-390 ; 10 : 221

Trin. 5 : 213 ; 29 : 383

Orose

Hist. 3, 6, 5 : 282

Passion de Perpétue et Félicité

5, 1 : 403 ; 19, 6 : 200-201

Pasteur d'Hermas

Pal. Sim. 5, 5, 3 : 375 ; 5, 6, 7 : 375 ; 8, 2, 8 : 100 ; 8, 6, 4 : 315 ; 9, 20, 2 : 426

Vulg. Vis. 4, 1 : 317 ; *Vulg. Mand.* 10, 1, 5 : 399 ; *Vulg. Sim.* 5, 2, 11 : 356 ; 5, 5, 3 : 375

Vulg. Sim. 9, 14, 3 : 315 ; 9, 20, 2 : 426

Paulin de Nole

Ep. 5, 13 : 446 ; 13, 3 : 412 ; 23, 18 : 320
40, 8 : 352

Pseudo-Paulin de Nole

Carm. 69-73 : 447

Paulin de Périgueux

Mart. 2, 264 : 226-227

Primase d'Hadrumète

Ap. 2, 6 : 91 ; 442

Prosper d'Aquitaine

Psalm. 101 : 151

Quodvultdeus

Serm. 3, 5 : 310 ; 8, 1 : 225 ; 11, 4 : 443 ;
117, 7 : 376

Rufin d'Aquilée

Clem. rec. 1, 22, 4 : 219

Hist. 1, 5, 1 : 318 ; 6, 11, 1 : 404 ; 10, 1 :
354

Orig. Hept. 7, 17, 6 : 208

Orig. Judic. 6, 3 : 109

Orig. Num. 13, 5 : 310, 311 ; 13, 7 : 311 ;
13, 7, 3 : 317

Orig. Rom. 1, 5, 50 : 156 ; 2, 10 : 405

Patr. 2, 3 : 349

Sidoine Apollinaire

Ep. 8, 12, 4 : 418

Sulpice Sévère

Mart. 9, 3 : 404

Statuta Ecclesiae Antiquae

87 : 262

Tertullien

Anim. 1, 5 : 438 ; 35, 1 : 219-220 ; 17, 13 :
444 ; 53, 6 : 416

Apol. 19, 6 : 377 ; 33, 4 : 217

Bapt. 9, 3-4 : 113

Carn. 5, 10 : 438

Cast. 6, 2 : 203

INDEX LOCORVM

Cor. 11, 7 : 387-388

Idol. 21, 2-3 : 113

Jejun. 13, 5 : 396

Marc. 1, 4, 1 : 374 ; 2, 22, 2 : 424 ; 2, 25, 1 : 401, 409 ; 2, 25, 2 : 408-409 ; 3, 14 : 158 ; 4, 12, 4 : 280 ; 4, 15, 8 : 397 ; 4, 21, 3-4 : 157 ; 4, 31, 1 : 111-112 ; 5, 2, 4 : 400

Mon. 6, 1 : 263

Or. 2, 5 : 309 ; 28, 2 : 221

Paen. 5, 1 : 212

Pat. 9, 4 : 402 ; 11, 7 : 388

Prax. 1, 5 : 203

Pud. 7, 2 : 269 ; 10, 10 : 436-437 ; 13, 2 : 392 ; 15, 9 : 215

Res. 6, 7-8 : 204 ; 26, 13 : 384 ; 35, 6 : 235-236 ; 37 : 152 ; 46, 2 : 210 ; 57, 1 : 223

Scorp. 14, 2 : 275

Spect. 10, 12 : 421

Test. 1, 5 : 377 ; 6, 4 : 327

Ux. 2, 4 : 360

Table des matières

| | |
|---|--------|
| Introduction | 1 |
| Préambule - Sur les substantifs en <i>-tiō</i> | 9 |
| 1. Remarques morphologiques..... | 9 |
| 2. Sémantisme et productivité de ce type de formation | 11 |
| 2.1 Sémantisme | 11 |
| 2.2 Productivité | 11 |
| 2.2.1 Productivité en latin archaïque et classique | 11 |
| 2.2.2 Productivité en latin tardif | 15 |
| 2.2.3 Productivité en latin chrétien | 18 |
| 2.2.4 Conclusion | 19 |
| 2.2.5 Annexes | 19 |
| Tableau n°1 | 19 |
| Tableau n°2 | 22 |
| 3. <i>Vocatio</i> et ses dérivés..... | 24 |
| Conclusion..... | 26 |
| Première partie – <i>Vocare</i> et <i>uocatio</i> | 27 |
| Chapitre I - <i>Vocare</i> | 28 |
| 1. <i>Vocare</i> dans la Vulgate | 30 |
| 1 Dans la traduction du canon hébraïque | 30 |
| 1.1 qārā' | 30 |
| 1.1.1 καλεῖν | 30 |
| 1.1.1.1 « S'adresser à » | 30 |
| 1.1.1.2 « Appeler pour faire venir » | 31 |
| 1.1.1.3 « Faire venir » | 32 |
| 1.1.1.4 « Appeler pour » | 33 |
| 1.1.1.5 « Inviter » | 34 |
| 1.1.1.6 « Faire appel à » | 35 |
| 1.1.1.7 « Inciter à » | 36 |
| 1.1.1.8 « Convoquer » | 37 |
| 1.1.1.9 « Crier » | 38 |
| 1.1.1.10 <i>Vocare</i> et le processus de dénomination | 38 |
| 1.1.1.10.1 « Désigner par un nom » | 39 |
| 1.1.1.10.2 « Nommer » | 40 |
| 1.1.2 ἐπονομάζειν | 41 |
| 1.1.3 ἐπικαλεῖν et ἐπικαλεῖσθαι | 44 |
| 1.1.3.1 « Appeler » | 44 |
| 1.1.3.2 « Invoquer le nom du Seigneur » | 45 |
| 1.1.3.3 « Attribuer un nom » | 46 |
| 1.1.4 συγκαλεῖν | 48 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|---------|---|----|
| 1.1.5 | προσκαλεῖσθαι | 49 |
| 1.1.6 | ἀνακαλεῖν | 51 |
| 1.1.7 | βοᾶν | 51 |
| 1.1.8 | κηρύσσειν | 52 |
| 1.1.9 | μετακαλεῖν | 52 |
| 1.1.10 | ὀνομάζειν | 53 |
| 1.1.11 | Autres lexèmes grecs | 53 |
| 1.1.12 | Aucun lexème grec ne traduit qāra' | 56 |
| 1.2 | « Être appelé », d'où « être » | 57 |
| 1.3 | Traduction d'une expression signifiant « le nom est » | 58 |
| 1.4 | 'āmar | 59 |
| 1.5 | māhar | 59 |
| 1.6 | Autres verbes hébreux | 60 |
| 1.7 | Vocare ne traduit aucun lexème hébreu | 61 |
| 2 | Dans la traduction des livres grecs | 63 |
| 2.1 | καλεῖν | 63 |
| 2.1.1 | « Appeler » | 63 |
| 2.1.2 | « Appeler pour faire venir » | 64 |
| 2.1.3 | « Donner le titre de » | 64 |
| 2.1.4 | « Désigner par un nom » | 65 |
| 2.1.5 | « Surnommer » | 65 |
| 2.1.6 | « Convoquer » | 67 |
| 2.2 | συγκαλεῖν | 67 |
| 2.2.1 | « Faire venir » | 67 |
| 2.2.2 | « Convoquer » | 67 |
| 2.3 | προσκαλεῖν | 68 |
| 2.4 | προσκαλεῖσθαι | 68 |
| 3 | Dans la traduction du Nouveau Testament | 69 |
| 3.1 | καλεῖν | 69 |
| 3.1.1 | « Appeler » dans un acte de communication ordinaire | 69 |
| 3.1.2 | « Appeler » dans un contexte spécifiquement christique ou évangélique | 71 |
| 3.1.2.1 | L'appel des disciples | 71 |
| 3.1.2.2 | Un emploi problématique : <i>Matthieu 22, 14</i> | 75 |
| 3.1.3 | « Appeler à » | 78 |
| 3.1.3.1 | <i>Vocare</i> est construit avec un syntagme prépositionnel | 78 |
| 3.1.3.2 | <i>Vocatus</i> + adjectif substantivé | 80 |
| 3.1.4 | « Inviter » | 81 |
| 3.1.5 | <i>Vocare</i> et le processus d'autonymie | 82 |
| 3.1.5.1 | « Nommer » | 82 |
| 3.1.5.2 | « Désigner par un nom » | 83 |
| 3.2 | φωνεῖν | 84 |
| 3.2.1 | « Crier vers » | 84 |
| 3.2.2 | « Appeler » | 85 |
| 3.2.3 | « Désigner par un nom » | 86 |
| 3.2.4 | « Appeler pour faire venir » | 87 |
| 3.2.5 | « Appeler à » | 88 |
| 3.3 | λέγειν | 88 |
| 3.4 | ἐπικαλεῖν | 89 |
| 3.5 | προσφωνεῖν | 89 |
| 3.6 | μεταπέμπειν | 90 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| 3.7 κληροῦσθαι | 91 |
| 3.8 χρηματίζειν | 92 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes de <i>uocare</i> | 93 |
| Conclusion | 95 |
| Annexe : <i>uocare</i> et les termes qu'il traduit | 95 |
| Dans le canon hébraïque | 95 |
| Dans les livres grecs | 96 |
| Dans le Nouveau Testament | 97 |
| 2. <i>Vocare</i> chez les auteurs chrétiens | 97 |
| 1 « S'adresser à », « appeler » | 97 |
| 1.1 « S'adresser à quelqu'un à voix haute » | 98 |
| 1.1.1 « S'adresser à quelqu'un » | 98 |
| 1.1.2 « S'adresser à quelqu'un pour le faire venir » | 100 |
| 1.1.3 « S'adresser à quelqu'un » dans un but précis | 101 |
| 1.1.3.1 <i>Vocare</i> + C.O.D. attribut du C.O.D | 101 |
| 1.1.3.2 <i>Vocare ad</i> ou <i>in</i> + accusatif | 102 |
| 1.1.3.3 <i>Vocare ad</i> + gérondif ou adjectif verbal | 103 |
| 1.1.3.4 <i>Vocare ut</i> + subjonctif | 103 |
| Conclusion | 104 |
| 1.2 En contexte chrétien : l'appel divin | 104 |
| 1.2.1 « Appeler » | 104 |
| 1.2.2 « Appeler à aller vers une disposition d'esprit, à accueillir quelque chose » | 105 |
| 1.2.3 « Appeler à aller de quelque chose vers autre chose » | 108 |
| 1.2.4 <i>Vocare ad</i> + gérondif ou adjectif verbal | 109 |
| 1.2.5 <i>Vocare ut</i> + subjonctif | 110 |
| 1.3 « Appel » dans un sens judiciaire | 110 |
| 2 « Inviter » | 111 |
| 2.1 « Inviter » | 111 |
| 2.2 « Inviter à » | 112 |
| 3 « Exhorter à » | 113 |
| 3.1 <i>Vocare ad</i> / <i>in</i> + accusatif | 113 |
| 3.2 <i>Vocare ad</i> + gérondif | 114 |
| 3.3 <i>Vocare ut</i> + subjonctif | 115 |
| 4 « Nommer » | 115 |
| 4.1 « Désigner par un nom » | 116 |
| 4.1.1 <i>Vocare</i> tout court | 116 |
| 4.1.2 <i>Vocare nomen</i> / <i>nomine</i> | 118 |
| 4.2 « Attribuer un nom à un objet » | 120 |
| 4.2.1 <i>Vocare</i> + C.O.D. + attribut du C.O.D. | 120 |
| 4.2.2 <i>Vocare nomen</i> | 121 |
| 5 Récapitulatif des sémèmes de <i>uocare</i> chez les auteurs chrétiens | 122 |
| Conclusion | 123 |
| Chapitre II - <i>Vocatio</i> 125 | |
| 1. <i>Vocatio</i> en latin classique | 126 |
| 2. <i>Vocatio</i> dans la Vulgate | 129 |
| 1 Étude des signifiés de <i>uocatio</i> dans la Vulgate | 129 |
| 1.1 « Action d'appeler » | 129 |
| 1.2 « Appel reçu » | 130 |
| 1.3 « État », « condition » | 133 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| 2 κλήσις dans la Septante | 135 |
| 3 Récapitulatif des sémèmes de <i>uocatio</i> dans la Vulgate | 137 |
| 3. <i>Vocatio</i> chez les auteurs chrétiens | 137 |
| 1 <i>Vocatio</i> comme forme nominale du verbe <i>uocare</i> | 144 |
| 2 <i>Vocatio</i> : un acte de parole | 145 |
| 2.1 Un acte de parole performatif | 146 |
| 2.1.1 Un acte de parole qui ne s'adresse pas à un destinataire | 146 |
| 2.1.2 Un acte de parole adressé à un destinataire | 147 |
| 2.1.3 Un acte de prière | 149 |
| 2.2 « Appel » | 150 |
| 2.2.1 « Appel à croire » | 150 |
| 2.2.2 « Appel à choisir ou embrasser quelque chose » | 154 |
| 2.2.3 « Appel à faire quelque chose » | 155 |
| 2.2.4 « Invitation » | 157 |
| 2.2.5 <i>Vocatio gentium</i> | 158 |
| 3 « Mouvement intérieur » | 162 |
| 3.1 Un mouvement intérieur qui conduit à faire quelque chose | 162 |
| 3.1.1 Un mouvement intérieur non spécifié | 162 |
| 3.1.2 Un mouvement intérieur religieux | 163 |
| 4 « Condition », « situation » | 166 |
| 4.1 « État ou condition dans lequel se trouve quelqu'un » | 166 |
| 4.2 « Situation particulière à laquelle quelqu'un est appelé » | 167 |
| 4.2.1 « Situation particulière de chacun après la mort » | 167 |
| 4.2.2 Fait d'être destiné au salut éternel | 168 |
| 4.2.3 Admission (ou non) au paradis | 169 |
| 5 <i>Vocatio</i> signifie « nom », « appellation » | 173 |
| 6 Les citations et réemplois bibliques | 175 |
| 7 Récapitulatif des sémèmes de <i>uocare</i> chez les auteurs chrétiens | 180 |
| 4. <i>Vocator</i> | 181 |
| Conclusion | 182 |

Deuxième partie – Les préverbés les plus fréquents et leurs dérivés nominaux 183

Chapitre III - *Reuocare*..... 184

| | |
|---|-----|
| 1. <i>Reuocare</i> dans la Vulgate | 187 |
| 1 Dans la traduction du canon hébraïque | 187 |
| 1.1 Traduction de l'hébreu <i>shūb</i> | 188 |
| 1.2 Traduction de l'hébreu <i>'āsap</i> | 190 |
| 2 Dans la traduction des livres grecs | 191 |
| 2.1 Traduction d'ἀποστρέφειν | 191 |
| 2.2 Traduction d'ἀναλύειν | 192 |
| 2.3 <i>Reuocare</i> ne traduit aucun lexème grec précis | 192 |
| 3 Dans la traduction du Nouveau Testament | 194 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes de <i>reuocare</i> | 195 |
| Conclusion | 195 |
| Annexe – <i>Reuocare</i> et les termes qu'il traduit | 196 |
| Dans le canon hébraïque | 196 |
| Dans les livres grecs | 196 |
| Dans le Nouveau Testament | 196 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|---------|---|-----|
| 2. | <i>Reuocare</i> chez les auteurs chrétiens | 196 |
| 1 | Jeux lexicaux sur le sens du préverbe | 196 |
| 2 | Le préverbe porte les valeurs « en arrière » et « loin de » | 199 |
| 2.1 | « En arrière » | 199 |
| 2.1.1 | « En arrière » sur l'échelle temporelle | 199 |
| 2.1.1.1 | « Revenir à une ancienne opinion » | 199 |
| 2.1.1.2 | « Ramener à » en contexte rhétorique ou discursif | 200 |
| 2.1.2 | « Ramener » : le retour en arrière géographique | 200 |
| 2.2 | <i>Reuocare</i> a un sens négatif et désigne l'annulation d'une action ou la destruction d'un objet | 202 |
| 2.2.1 | « Rappeler pour annuler une décision » | 202 |
| 2.2.2 | « Abroger », « annuler », « révoquer » | 203 |
| 2.2.3 | « Détruire » | 204 |
| 2.2.4 | « S'opposer à », « réfuter » | 205 |
| 2.3 | « Loin de » | 206 |
| 2.3.1 | <i>Reuocare</i> ab / ex / de + abl. | 206 |
| 2.3.1.1 | <i>Reuocare</i> ab + abl | 206 |
| 2.3.1.2 | <i>Reuocare</i> de + abl. | 208 |
| 2.3.1.3 | <i>Reuocare</i> ex + abl. | 209 |
| 2.3.2 | <i>Reuocare</i> est construit avec deux compléments circonstanciels : de / ex / ab + abl., ad / in + acc. | 209 |
| 2.3.3 | <i>Reuocare</i> a comme seul complément un COD | 211 |
| 3 | Le préverbe porte la notion d'itération | 211 |
| 3.1 | <i>Reuocare</i> désigne un acte de langage : « appeler à », l'appel chrétien | 212 |
| 3.2 | <i>Reuocare</i> désigne un acte de pensée : « se souvenir » | 215 |
| 3.2.1 | « Faire mention de » | 215 |
| 3.2.2 | « Faire se souvenir » | 216 |
| 3.2.3 | « Renvoyer à » | 217 |
| 3.2.4 | <i>Reuocare</i> in / ad memoriam | 218 |
| 3.3 | « Appeler à nouveau à la vie » : la vie après la mort | 219 |
| 3.3.1 | La métempsycose | 219 |
| 3.3.2 | La résurrection | 220 |
| 3.4 | Le préverbe porte le prédicat | 223 |
| 3.5 | <i>Reuocare</i> missam | 224 |
| 4 | Le sémème n'est rattaché à aucune valeur du préverbe en particulier | 225 |
| 4.1 | « Remettre dans le droit chemin » | 225 |
| 4.2 | « Empêcher » | 225 |
| 4.3 | « Rappporter à » | 228 |
| 5 | <i>Reuocare</i> = <i>uocare</i> | 228 |
| 5.1 | « Imposer un nom » | 229 |
| 5.2 | « Inviter » | 229 |
| 6 | Récapitulatif des sémèmes de <i>reuocare</i> | 230 |
| | Conclusion | 231 |
| | Chapitre IV - <i>Reuocatio</i> | 233 |
| 1. | Le préverbe porte la notion d'itération | 233 |
| 1 | Le substantif dénote un acte de langage | 233 |
| 1.1 | Le renouvellement de l'appel chrétien | 233 |
| 1.2 | Le rappel de l'épouse séparée : la nouvelle alliance | 234 |
| 1.3 | La vie après la mort | 235 |
| 2 | La charge sémantique du lexème est entièrement portée par le préverbe | 236 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| 2. Le préverbe porte la valeur « en arrière » ou « loin de » | 237 |
| 1 Le retour d'exil | 237 |
| 2 « Annuler une décision », d'où « accorder une grâce » | 237 |
| Conclusion | 238 |
| Chapitre V - <i>Prouocare</i> | 239 |
| 1. <i>Prouocare</i> dans la Vulgate | 239 |
| 1 Dans la traduction du canon hébraïque | 239 |
| 1.1 kâ'as (verbe) | 239 |
| 1.1.1 παροργίζειν | 239 |
| 1.1.2 παροξύνειν | 241 |
| 1.1.3 παραπικραίνειν | 241 |
| 1.1.4 Emploi d'un autre verbe grec | 242 |
| 1.1.5 Aucun verbe grec ne traduit le lexème hébreu | 243 |
| 1.2 mārāh | 243 |
| 1.2.1 παραπικραίνειν | 243 |
| 1.2.2 Emploi d'autres verbes grecs | 244 |
| 1.2.3 Aucun verbe grec ne traduit le lexème hébreu | 244 |
| 1.3 gārāh | 245 |
| 1.3.1 ἐρεθίζειν | 246 |
| 1.3.2 Autres verbes grecs | 247 |
| 1.3.3 Ne traduit aucun lexème grec | 248 |
| 1.4 qāṣar | 248 |
| 1.4.1 παροξύνειν | 248 |
| 1.4.2 παροργίζειν | 249 |
| 1.5 qannā' | 249 |
| 1.5.1 παραζηλοῦν | 249 |
| 1.5.2 παροξύνειν | 250 |
| 1.5.3 Aucun lexème grec | 250 |
| 1.6 qārā' | 251 |
| 1.7 rāgaz | 252 |
| 1.8 Autres lexèmes hébreux | 253 |
| 1.9 Prouocare ne traduit aucun lexème ou syntagme hébreu | 254 |
| 2 Dans la traduction des livres grecs | 255 |
| 2.1 παροργίζειν | 255 |
| 2.2 προσκαλεῖσθαι | 256 |
| 2.3 Ne traduit aucun lexème grec | 256 |
| 3 Dans la traduction du Nouveau Testament | 257 |
| 3.1 ἐρεθίζειν | 257 |
| 3.2 Autres verbes grecs | 258 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes de <i>prouocare</i> | 258 |
| Conclusion | 259 |
| Annexe : <i>prouocare</i> et les termes qu'il traduit | 260 |
| Dans le canon hébraïque | 260 |
| Dans les livres grecs | 261 |
| Dans le Nouveau Testament | 261 |
| 2. <i>Prouocare</i> chez les auteurs chrétiens | 261 |
| 1 « Appeler » | 261 |
| 1.1 « Appeler quelque chose sur quelqu'un » | 261 |
| 1.2 Prouocare ad iudicium | 262 |
| 1.3 « Appel judiciaire » | 262 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----|
| 1.4 « Faire appel à », « avoir recours à » | 263 |
| 2 « Inciter à » | 264 |
| 2.1 Prouocare ad / in + accusatif | 264 |
| 2.2 Prouocare ad iracundiam et prouocare Dominum | 265 |
| 2.3 Prouocare ad + gérondif | 267 |
| 2.4 Prouocare + infinitif | 268 |
| 2.5 Prouocare ut + subjonctif | 268 |
| 3 « Être la cause de » | 269 |
| 4 « Provoquer » | 270 |
| 5 « Manifester un refus d’obéir », « se rebeller » | 270 |
| 6 Récapitulatif des sémèmes de <i>prouocare</i> | 271 |
| Conclusion | 272 |
| Chapitre VI - <i>Prouocatio</i> | 273 |
| 1. Dans la Vulgate | 273 |
| 2. Chez les auteurs chrétiens | 274 |
| 1 Acte de langage | 274 |
| 2.1.1 « Appel à quelque chose », d’où « exhortation à quelque chose » | 274 |
| 2.1.2 « Demande », « requête » | 276 |
| 2.1.3 « Appel judiciaire » | 277 |
| 2 « Encouragement » et « provocation » | 277 |
| 3 Récapitulatif des sémèmes de <i>prouocatio</i> | 281 |
| 3. <i>Prouocator</i> et <i>prouocatrix</i> | 281 |
| 1 <i>Prouocator</i> | 282 |
| 2 <i>Prouocatrix</i> | 282 |
| Chapitre VII – <i>Inuocare</i> | 284 |
| 1. <i>Inuocare dans la Vulgate</i> | 284 |
| 1 Dans le canon hébraïque | 284 |
| 1.1 <i>Inuocare</i> traduit qārā' | 284 |
| 1.1.1 ἐπικαλεῖσθαι | 284 |
| 1.1.1.1 <i>Inuocare nomen</i> | 285 |
| 1.1.1.2 « Appeler », « invoquer » | 287 |
| 1.1.1.3 « Appeler », « provoquer » | 287 |
| 1.1.2 καλεῖν | 287 |
| 1.1.2.1 <i>Inuocare nomen Domini</i> | 288 |
| 1.1.2.2 « Appeler » | 288 |
| 1.1.3 βοᾶν | 289 |
| 1.1.3.1 « Appeler » | 289 |
| 1.1.3.2 « Invoquer » | 289 |
| 1.1.3.3 <i>Inuocare nomen</i> | 290 |
| 1.1.4 Κράζειν | 291 |
| 1.1.5 Autres termes | 291 |
| 1.1.5.1 λαλεῖν | 291 |
| 1.1.5.2 ὀνομάζειν | 292 |
| 1.1.5.3 προσεύχεσθαι | 292 |
| 1.1.6 Aucun terme grec ne traduit mot pour mot le texte hébreu | 293 |
| 1.2 ‘ūd | 293 |
| 1.3 shākan | 295 |
| 1.4 zā‘aq | 295 |
| 1.5 sūm | 296 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| 1.6 Inuocare ne traduit aucun lexème hébreu précis | 297 |
| 2 Dans les livres grecs | 298 |
| 2.1 Inuocare traduit ἐπικαλεῖσθαι | 298 |
| 2.1.1 ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα | 298 |
| 2.1.2 « Invoquer », « prier » | 299 |
| 2.2 Traduction de ἡ ἐπίκλησις | 299 |
| 2.3 καλεῖν | 300 |
| 2.4 ἐπιβοᾶσθαι | 300 |
| 2.5 ἰκετεύειν | 301 |
| 2.6 Inuocare ne traduit pas de lexème grec | 301 |
| 3 Dans le Nouveau Testament | 302 |
| 3.1 ἐπικαλεῖσθαι τὸ ὄνομα | 302 |
| 3.2 « Invoquer » | 303 |
| 3.3 « Prier » | 303 |
| 3.4 « Prendre à témoin » | 303 |
| Conclusion | 304 |
| Annexe – Récapitulatif des termes traduits par <i>inuocare</i> | 305 |
| Dans le canon hébraïque | 305 |
| Dans les livres grecs | 306 |
| Dans le Nouveau Testament | 306 |
| 2. <i>Inuocare</i> chez les auteurs chrétiens | 306 |
| 1 Commentaires sémantiques sur <i>inuocare</i> | 307 |
| 2 « Appeler à l'aide » | 308 |
| 2.1 Appeler une divinité à l'aide par des prières | 308 |
| 2.1.1 Dans la religion chrétienne | 308 |
| 2.1.2 Divinités païennes | 310 |
| 2.2 Inuocare nomen | 312 |
| 2.3 « Invoquer pour obtenir quelque chose » | 316 |
| 2.4 Inuocare precibus | 317 |
| 2.5 Implorer | 318 |
| 2.6 « Prier » | 319 |
| 3 « Appeler quelqu'un à l'aide » | 319 |
| 3.1 Inuocare auxilium / inuocare in auxilium | 320 |
| 3.2 Inuocare testem | 321 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes d' <i>inuocare</i> | 321 |
| Conclusion | 322 |
| Chapitre VIII – <i>Inuocatio</i> et <i>inuocator</i> | 323 |
| 1. <i>Inuocatio</i> dans la Vulgate | 323 |
| 2. <i>Inuocatio</i> chez les auteurs chrétiens | 324 |
| 1 Nominalisation du verbe <i>inuocare</i> | 324 |
| 2 « Action d'invoquer » | 324 |
| 3 <i>Inuocatio nominis</i> | 326 |
| 4 « Prière » | 327 |
| 5 Récapitulatif des sémèmes d' <i>inuocatio</i> | 328 |
| 3. <i>Inuocator</i> | 329 |
| Conclusion | 329 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----|
| Troisième partie – Les préverbés moins fréquents et leurs dérivés nominiaux | 331 |
| Chapitre IX - <i>Conuocare</i> | 332 |
| 1. <i>Conuocare</i> dans la Vulgate | 332 |
| 1 Dans la traduction du canon hébraïque | 332 |
| 1.1 qārā' | 332 |
| 1.1.1 καλεῖν | 333 |
| 1.1.2 Autres verbes grecs | 334 |
| 1.2 zā'aq | 335 |
| 1.3 qāhal | 335 |
| 1.3.1 ἐξεκκλησιάζειν | 336 |
| 1.3.2 συνάγειν | 337 |
| 1.4 qā'aq | 337 |
| 1.5 Autres lexèmes hébreux | 338 |
| 2 Dans les livres grecs | 339 |
| 2.1 συνάγειν | 339 |
| 2.2 προσκαλεῖν | 340 |
| 2.3 ἐξεκκλησιάζειν | 341 |
| 2.4 Autres verbes grecs | 341 |
| 2.5 Ne traduit aucun terme grec | 342 |
| 3 Dans le Nouveau Testament | 343 |
| 3.1 προσκαλεῖσθαι | 343 |
| 3.2 συγκαλεῖσθαι | 344 |
| 3.3 συγκαλεῖν | 344 |
| 3.4 συναθροίζειν | 345 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes de <i>conuocare</i> | 345 |
| 5 Annexe : <i>conuocare</i> et les termes qu'il traduit | 346 |
| Dans le canon hébraïque | 346 |
| Dans les livres grecs | 346 |
| Dans le Nouveau Testament | 347 |
| 2. <i>Conuocare</i> chez les auteurs chrétiens | 347 |
| 1 Jeux étymologiques et remarques sémantiques sur le verbe | 347 |
| 2 « Appeler », « faire venir » | 348 |
| 2.1 Le préverbe a une valeur sociative | 348 |
| 2.2 Le préverbe exprime la pluralité des objets | 351 |
| 2.3 Le siège du procès est unique | 353 |
| 2.4 Le sémème contient un sème impératif | 354 |
| 2.5 <i>Conuocare</i> est construit avec un complément exprimant le but | 354 |
| 3 Traduction du grec | 355 |
| 4 Récapitulatif des sémèmes de <i>conuocare</i> | 357 |
| Conclusion | 357 |
| Chapitre X - <i>Conuocatio</i> et <i>conuocator</i> | 358 |
| 1. <i>Conuocatio</i> | 358 |
| 2. <i>Conuocator</i> | 361 |
| Chapitre XI - <i>Aduocare</i> | 362 |
| 1. <i>Aduocare</i> dans la Vulgate | 363 |
| 1 Dans la traduction des livres grecs | 363 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|---|---|-----|
| 2 | Dans le Nouveau Testament | 364 |
| 3 | Récapitulatif des sémèmes de <i>aduocare</i> dans la Vulgate | 366 |
| 2. | <i>Aduocare</i> chez les auteurs chrétiens | 366 |
| 1 | Appeler | 367 |
| 1.1 | Aduocare employé comme synonyme de uocare | 367 |
| 1.1.1 | « S'adresser à » | 367 |
| 1.1.2 | « Appeler auprès de soi » | 368 |
| 1.1.3 | « Appel divin » | 369 |
| 1.1.4 | « Appeler à faire quelque chose » | 370 |
| 1.1.4.1 | <i>Aduocare ad</i> + acc. | 370 |
| 1.1.4.2 | <i>Aduocare in</i> + acc. | 372 |
| 1.1.5 | Faire appel à | 373 |
| 1.2 | Aduocare + COD + attribut du COD | 373 |
| 1.3 | In consilium / in consilio <i>aduocare</i> | 374 |
| 2 | « Nommer » | 376 |
| 3 | Emplois rhétoriques | 377 |
| 4 | Emplois religieux | 379 |
| 5 | Récapitulatif des sémèmes d' <i>aduocare</i> chez les auteurs chrétiens | 380 |
| | Conclusion | 381 |
| Chapitre XII - <i>Aduocatio</i> et les dérivés d' <i>aduocare</i> | | 382 |
| 1. | <i>Aduocatio</i> | 382 |
| 1 | « Appel » | 382 |
| 1.1 | « Appel divin » | 382 |
| 1.2 | « Action d'appeler vers » | 383 |
| 1.3 | « Invitation », « exhortation » | 384 |
| 2 | <i>Aduocatio</i> appartient au champ lexical de la défense | 385 |
| 2.1 | « Métier d'avocat » | 385 |
| 2.2 | « Soutien » | 386 |
| 2.2.1 | « Action d'apporter son soutien » ou « soutien apporté » ? | 386 |
| 2.2.2 | « Soutien », « défense » | 387 |
| 2.2.3 | « Excuse » | 387 |
| 3 | « Consolation » | 388 |
| 4 | <i>Aduocatio</i> est synonyme d'autres préfixés de <i>uocatio</i> | 389 |
| 4.1 | <i>Aduocatio</i> = <i>inuocatio</i> | 389 |
| 4.2 | <i>Aduocatio</i> = <i>auocatio</i> (« divertissement ») | 389 |
| 5 | Récapitulatif des sémèmes d' <i>aduocatio</i> | 390 |
| 2. | <i>Aduocatus</i> | 391 |
| 1 | <i>Aduocatus</i> dans la Vulgate | 391 |
| 2 | <i>Aduocatus</i> chez les auteurs chrétiens | 394 |
| 2.1 | « Avocat » | 394 |
| 2.2 | « Défenseur » | 395 |
| 2.3 | Traduction du terme ὁ παράκλητος | 396 |
| 2.4 | Récapitulatif des emplois de <i>aduocatus</i> | 396 |
| 3. | <i>Aduocator</i> | 397 |
| | Conclusion | 397 |
| Chapitre XIII - <i>Euocare</i> | | 398 |
| 1. | « Appeler hors de », « faire sortir de » | 398 |
| 1 | <i>Euocare ab / de</i> + ablatif | 398 |
| 2 | <i>Euocare ab / de</i> + ablatif <i>ad / in</i> + accusatif | 399 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|---|--|-----|
| 3 | <i>Euocare</i> construit sans complément prépositionnel | 400 |
| 4 | « Mourir » | 402 |
| 2. | <i>Euocare</i> est synonyme d'autres préverbes de <i>uocare</i> | 403 |
| 1 | <i>Euocare</i> = <i>uocare</i> | 403 |
| 2 | <i>Euocare</i> = <i>conuocare</i> | 405 |
| 3 | <i>Euocare</i> = <i>inuocare</i> | 406 |
| 3. | Récapitulatif des sémèmes d' <i>euocare</i> et conclusion | 406 |
| Chapitre XIV - <i>Euocatio</i> et <i>euocator</i> | | 408 |
| 1. | <i>Euocatio</i> | 408 |
| 1 | « Appel » | 408 |
| 1.1 | « Action d'appeler hors d'un lieu » | 408 |
| 1.2 | <i>Euocatio</i> = <i>uocatio</i> | 410 |
| 2 | « Appel divin » | 411 |
| 3 | <i>Euocatio</i> = <i>inuocatio</i> | 412 |
| 4 | « Appel à Dieu », « mort » | 412 |
| 5 | Citation à comparaître | 413 |
| 6 | « Appel à se rassembler » | 414 |
| 7 | Récapitulatif des sémèmes d' <i>euocatio</i> et conclusion | 414 |
| 2. | <i>Euocator</i> et <i>euocatorius</i> | 415 |
| 1 | <i>Euocator</i> | 415 |
| 2 | <i>Euocatorius</i> et <i>euocatoria</i> | 417 |
| Chapitre XV - <i>Auocare</i> | | 419 |
| 1. | <i>Auocare</i> dans la Vulgate | 419 |
| 1 | Dans la traduction du canon hébraïque | 419 |
| 2 | Dans la traduction des livres grecs | 420 |
| 2. | <i>Auocare</i> chez les auteurs chrétiens | 420 |
| 1 | « Détourner de » | 420 |
| | <i>Auocare</i> ab / de + abl. | 421 |
| | <i>Auocare</i> ab | 421 |
| | <i>Auocare</i> de + abl. | 423 |
| | <i>Auocare</i> est construit avec deux compléments circonstanciels : ab / de + abl. ad / in + acc. | 423 |
| | <i>Auocare</i> est construit avec un ablatif sans préposition | 427 |
| | Le complément prépositionnel à l'ablatif est en apparence omis | 427 |
| | <i>Auocare</i> quin : « détourner de », « empêcher que » | 429 |
| 2 | « Détourner de » d'où « distraire » | 430 |
| | « Détourner quelqu'un de l'objet sur lequel s'est posée sa pensée » | 430 |
| | « Distraire », « amuser » | 433 |
| 3 | Autres occurrences | 433 |
| 3.1 | <i>Auocare</i> = <i>reuocare</i> | 433 |
| 3.2 | <i>Auocare</i> traduit ἀλίξασθαι dans les Vieilles Latines | 434 |
| 4 | Récapitulatif des sémèmes d' <i>auocare</i> | 435 |
| | Conclusion | 435 |
| Chapitre XVI - <i>Auocatio</i> et <i>auocator</i> | | 436 |
| 1. | <i>Auocatio</i> | 436 |
| 2. | <i>Auocator</i> et <i>auocatrix</i> | 438 |
| Chapitre XVII - <i>Deuocare</i> | | 440 |
| 1. | « Détourner de quelque chose » | 440 |

TABLE DES MATIERES

| | | |
|--|--|------------------------------------|
| 1 | <i>Deuocare ab / de + abl</i> | 440 |
| 2 | <i>Deuocare de / ab + abl ad / in + acc.</i> | 441 |
| 2. | <i>Deuocare</i> est employé pour d'autres préverbes de <i>uocare</i> | 442 |
| 1 | <i>Deuocare = uocare</i> | 443 |
| 2 | <i>Deuocare = euocare</i> | 445 |
| 3. | Récapitulatif des sémèmes de <i>deuocare</i> et conclusion | 445 |
| Chapitre XVIII - <i>Seuocare</i> | | 446 |
| 1. | Éloigner de | 446 |
| 2. | <i>Seuocari</i> = « être rappelé à Dieu » | 447 |
| Conclusion | | 448 |
| Bibliographie | | 454 |
| 1. | Textes | 454 |
| 2. | Ouvrages de référence | 455 |
| 3. | Autres études | 456 |
| <i>Indices</i> | | 461 |
| 1. | <i>Index nominum</i> | Erreur ! Signet non défini. |
| 2. | <i>Index locorum</i> | Erreur ! Signet non défini. |
| Table des matières | | 472 |